ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

Les réunions du Comité ont lieu à l'École des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister, et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (17, rue Bonaparte) est ouverte tous les jeudis, de 1 à 4 heures.

Les demandes de renseignements et les communications relatives aux travaux de l'Association doivent être adressées, franc de port, à l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, à M. Ch.-Émile Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, 17, rue Bonaparte.

Tout membre qui, après deux avis, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

ANNUAIRE

DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869

18e Année, 1884

PARIS

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION, ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

14, RUE BONAPARTE, 14

MAISONNEUVE ET CH. LECLERC, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE ET 5, QUAI MALAQUAIS

—

1884

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869.)

STATUTS.

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs.*

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur.*

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an ;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit ;

3° Les autres membres sont rééligibles ;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité, et ils y ont voix consultative.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France

sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'Etat.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère, M. C.-L. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION.

(1867.)

MM.

Adert, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*.

† Alexandre (Ch.) (1), membre de l'Institut.

Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée de Saint-Germain.

† Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

† Brunet de Presle, membre de l'Institut.

Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes,

Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.

† Daremberg, de la bibliothèque Mazarine.

† David (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.

† Dehèque, membre de l'Institut.

Delyannis (Théodore-P.), ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.

† Deville (Gustave), membre de l'École d'Athènes.

† Didot (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.

† Dübner, helléniste.

Duruy (Victor), membre de l'Institut, ministre de l'Instruction publique.

Egger, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique.

Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand.

Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

GOUMY, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.

† GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.

HAVET, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.

HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

HILLEBRAND, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.

JOURDAIN (Charles), membre de l'Institut.

LEGOUVÉ, de l'Académie française.

LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut.

† LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut.

MAURY (Alfred), membre de l'Institut.

MÉLAS (Constantin), de la maison Mélas frères, à Marseille.

MILLER (Emm.), membre de l'Institut.

† NAUDET, membre de l'Institut.

† PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.

PERROT (Georges), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

RAVAISSON (Félix), membre de l'Institut.

RENAN (Ernest), membre de l'Institut.

RENIER (Léon), membre de l'Institut.

† SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française.

† THÉNON (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.

† THUROT, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.

VALETTAS (J.-N.), professeur, à Londres.

† VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

† VINCENT (A.-J.-H.), membre de l'Institut.

WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.

WEIL (Henri), membre de l'Institut.

WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale.

WITTE (baron J. de), membre de l'Institut.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS.

(1875-1884.)

Le Ministère de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire l'*Union*.

MM.

Barthélemy Saint-Hilaire.
Basili (Demetrio).
Bikélas (D.).
Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory (Etienne).
Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
Coromilas.
† Didot (A.-F.).
Drême.
Dumont (Albert).
Egger (Émile).
Eichthal (Gustave d').
Foucart (Paul).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
Misto (H.-P.).
Negrepontis.

† Ocher de Beaupré (colonel).
Parmentier (général).
Pélicier (P.).
Perrot (Georges).
Piat (A.).
Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Rodocanaki (P.).
Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
Syngros (A.)
Vaney.
Verna (baron de).
Witte (baron J. de).
† Wyndham (George).
† Wyndham (Charles).
Zafiropulo (E.).
Zographos (Christakis Effendi).

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION.

1867. MM.	Patin,	membre de l'Institut.
1868.	Egger,	*Id.*
1869.	Beulé,	*Id.*
1870.	Brunet de Presle,	*Id.*
1871.	Egger,	*Id.*
1872.	Thurot,	*Id.*
1873.	Miller,	*Id.*
1874.	Heuzey,	*Id.*
1875.	Perrot,	*Id.*
1876.	Egger,	*Id.*
1877.	Chassang, inspecteur général de l'Université.	
1878.	Foucart, membre de l'Institut.	

1879. MM. Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand,
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux de Saint-Hilaire (marquis de).

MEMBRES DU BUREAU POUR 1884-85.

Président honoraire : M. Ém. Egger.
Président : M. Glachant.
1er *Vice-président :* M. Ch. Jourdain.
2e *Vice-président :* M. Albert Dumont.
Secrétaire-archiviste : M. A. Croiset.
Trésorier : M. J. Magnabal.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1884-85.

Nommés en 1882.

MM. Cartault.
L'abbé Duchesne.
Dussouchet.
Gebhart.
Huit (Ch.).
Petit de Julleville.
Weil (Henri).

Nommés en 1883.

MM. Bikélas.
D'Eichthal (Gustave).
Girard (Paul).
Heuzey (Léon).
Lallier.
Miller.
Talbot.

Nommés en 1884.

MM. Bréal (Michel).
Collignon (Maxime).
Duruy (Victor).
Gidel.
Homolle.
Houssaye (Henry).
M[is] de Queux de Saint-Hilaire.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. Chassang.
Eichthal (Gustave d').
Houssaye (Henry).
Laperche.
Pesson.
Talbot.

COMMISSION DE PUBLICATION.

MM. Dareste.
Heuzey.
Houssaye (Henry).
Perrot.
Talbot.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE.

MM. Collignon (Max.).
Guillaume.
Héron de Villefosse.
Heuzey (L.).
Perrot (G.).
Witte (De).

MEMBRES DONATEURS.

MM.

Adam (Mme Juliette), à Paris.
Alpherakis (Achille), à Taganrog (Russie).
Anquetil, inspecteur d'Académie, à Versailles.
Antrobus (Fr.), à Londres.
Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie).
Avgerinos (Antonios), à Taganrog.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.
Barenton (Arm.), à Paris.
Baret, avocat, à Paris.
Basiadis (Héraclès-Constantin), à Constantinople.
Beer (Guillaume), à Paris.
Berranger (l'abbé H. de), à Surville, par Pont-l'Évêque (Calvados).
Berthault (Guillaume), docteur ès-lettres, à Paris.
† Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
Bikélas (D.), à Paris.
Bimpos (Th.), archevêque de Mantinée.
Blampignon (l'abbé), à Paris.
Bounos (Élie), à Paris.
Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
† Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut.
Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès-lettres, à Paris.
Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut, à Arta (Grèce).
Caratheodory (Ét.), ministre de Turquie, à Bruxelles.
Cartault (A.), maître de conférences à l'École normale supérieure.
Casso (Mme), à Paris.
Castorchi (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.

† CHASLES (Michel), membre de l'Institut.

CHASLES (Henri), à Paris.

CHASSIOTIS (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.

CHEVRIER (Ad.), avocat général, à Paris.

CHOISY (Auguste), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.

† CHRISTOPOULOS, ministre de l'Instruction publique en Grèce.

CHRYSOBELONIS (Léonidas), négociant, à Manchester.

CLADO (Costa), à Paris.

COMBOTHECRAS (Sp.), à Odessa.

CONSTANTINIDIS (Zanos), à Constantinople.

CORONIO (Georges), à Paris.

COUMANOUDIS (Ét.-A.), professeur à l'Université d'Athènes.

COUSTÉ (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.

CROISET (Alfred), professeur adjoint à la Faculté des lettres de Paris.

CROISET (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

CUCHEVAL (Victor), à Paris.

DAMASCHINO, à Paris.

DARESTE (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.

DELLAPORTA (Vrasidas), à Taganrog.

DELYANNIS (N.), ministre de Grèce, à Belgrade.

DEMETRELIAS (C.), à Odessa.

† DESJARDINS (Charles-Napoléon).

DESJARDINS (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles.

† DEVILLE (Gustave), docteur ès-lettres, membre de l'École française d'Athènes.

DEVILLE (Mme veuve), à Paris (1).

† DIDION, inspecteur général des Ponts et chaussées

† DIDOT (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.

DIDOT (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.

DORISAS (L.), à Odessa.

DOUDAS (D.), à Constantinople.

DOULCET (Henry), à Paris.

(1) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

DOZON (Aug.), consul de France à Larnaka (île de Chypre).
DRÈME, président de la cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne).
DUPUY, ancien proviseur, à Saint-Germain-en-Laye.
DURUY (Victor), membre de l'Institut, à Paris.
ÉCOLE hellénique d'Odessa.
EGGER, membre de l'Institut, à Paris.
EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.
FALIEROS (Nicolas), à Taganrog (Russie).
FALLEX (Eug.), proviseur du lycée de Versailles.
FERRY (Jules), député, président du conseil, ministre des affaires étrangères, à Paris.
FIX (Théodore), colonel d'état-major, à Lille.
FOUCART (Paul), membre de l'Institut, à Athènes.
GENNADIOS, premier secrétaire de la légation hellénique à Vienne.
GEVAERT (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.
GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
GIDEL (Ch.), proviseur du Lycée Louis-le-Grand.
† GILLON (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.
† GIRAUD (Ch.) membre de l'Institut.
GLACHANT (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.
GOIRAND (Léonce), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.
GOIRAND (Léopold), avoué près la cour d'appel de Paris.
GONNET (l'abbé), docteur ès-lettres, à Lyon.
GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.
† GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis.
GYMNASE DE JANINA (pour 15 ans).
HACHETTE (L.) et C[ie], libraires-éditeurs, à Paris.
HANRIOT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.
HAUVETTE-BESNAULT (Amédée), professeur au Collège Stanislas.
HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
HAVET (Louis), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.
HAVET (Julien), attaché à la Bibliothèque nationale, à Paris.

HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, à Paris.
HOUSSAYE (Henry), homme de lettres, à Paris.
INGLESSIS (Alex.), à Odessa.
JASONIDIS, à Limassol (île de Chypre).
† JOHANNIDIS (Emmanuel), censeur hellène, à St-Pétersbourg.
JOLLY D'AUSSY (D.-M.), au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris,
JORET (Ch.), professeur à la Faculté d'Aix.
KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), à Athènes.
KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
† KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
KRIVTSCHOFF (Mme), à Moscou.
† LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.
† LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.
LAPERCHE, à Paris et à Provins.
LATTRY (A.), à Odessa.
LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† LATTRY (Dr Pélopidas), à Odessa.
LECOMTE (Ch.), à Paris.
LEGANTINIS (J.-E.), à Odessa.
LEGRAND (Émile), à Paris.
LEREBOULLET (le docteur Léon), à Paris.
LUDLOW (Th.-W.), à New-York.
MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, à Londres.
MAGGIAR (Octave), négociant, à Paris.
MAISONNEUVE, libraire-éditeur, à Paris.
MALLORTIE (H. de), principal du collège d'Arras.
MANOUSSIS (Constantinos), à Taganrog.
MANOUSSIS (Demetrios), à Taganrog.
MANTZAVINOS (R.), à Odessa.
† MARCELLUS (comte Edouard de), ambassadeur de France à Constantinople.

† Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut.
Maspero (G.), membre de l'Institut, directeur du Musée de Boulaq (Égypte).
† Maurice (Mme Ch.), née Vincent.
Mavro (Sp.), à Odessa.
Mavrocordato (le prince Nicolas), ministre de Grèce, à Paris.
Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin).
Mavrocordato (M.), à Odessa.
Maximos (P.), à Odessa.
Mazerolle (Joseph), artiste peintre, à Paris.
† Melas (B.), négociant, à Londres.
Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes.
Misto (H.-P.), frères, négociants, à Smyrne (1).
Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
Negreponte (Michel), négociant, à Paris.
Negropontès (Dimitrios), à Taganrog.
Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
Nicolaïdès (Nicolaos), à Taganrog.
Nicolopulo (Jean G.), à Paris.
Nicolopulo (Nicolas N.), à Paris.
Paisant (A.), président du tribunal civil de Saint-Quentin.
Paraskevas (Wladimir), à Odessa.
† Parissi, à Paris.
Parmentier (le général Théod.), à Paris.
† Paspati (J.-F.), à Odessa.
† Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons.
† Perrin (Hippolyte).
Perrin (Ernest), à Paris.
Persopoulo (N.), à Odessa.
Pesson, ingénieur des ponts et chaussées, à Paris.
Phardys (Nicolas B.), de Samothrace, à Marseille.
Pispas (Dr B.), à Odessa.

(1) Don d'une somme de 800 francs.

Psicha (Etienne), à Paris.
Queux de Saint-Hilaire (marquis de), à Paris.
Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, à Paris.
Renieri, gouverneur de la Banque nationale, à Athènes.
Riant (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires, à Paris.
Richard-Kœnig, à Paris.
Robertet, licencié ès-lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, à Paris.
Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa.
Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
Rodocanachi (Théodore), à Paris.
Romanos (J.), à Corfou.
Sarakiotis (Basileios), à Constantinople.
Saraphis (Aristide), négociant, à Constantinople.
Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université d'Athènes.
Sathas (Constantin), à Venise.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
Scaramangas (Pierre-Jean), à Paris.
Scaramangas (Jean-E.), à Marseille.
Scaramangas (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramangas (Doucas-J.), à Taganrog.
† Scaramangas (Jean-P.), à Taganrog.
Scaramangas (Stamatios), à Taganrog.
Schliemann (H.), à Athènes.
Sclavo (Michel), à Odessa.
Sinadino (Michel), à Paris.
Sinadino (Nicolas), à Paris.
Sinano (Victor), à Paris.
Somakis (Mme Hélène), à Paris.
Souchu-Servinière, à Laval.
Souvadzoglou (Basili), banquier, à Constantinople.
Stephanovic (Zanos), négociant, à Constantinople.
Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française.
Syllogue littéraire Hermès, à Manchester.
† Symvoulidès, conseiller d'Etat, à Saint-Pétersbourg.

Syngros (A.), à Athènes.

Tarlas (Th.), à Taganrog.

Telfy, professeur de l'Université de Pesth.

† Theocharidès (Constantinos), à Taganrog.

Tilière (marquis de), à Paris.

Tougard (l'abbé), professeur au petit séminaire de Rouen.

Tournier (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.

Tourtoulon (baron de), à Valergues (Hérault).

Tsacalotos (E.-D.), à Taganrog.

Université d'Athènes (1).

Vagliano (André), négociant, à Marseille.

† Valieri (N.), à Odessa.

Valieri (Oct.), à Londres.

Vlasto (Antoine), à Paris.

Vlasto (Ét.-A.), à Marseille.

Vlasto (Th.), à Liverpool.

Voulismas (E.), archimandrite, à Odessa.

Vucina (Al.-G.), à Odessa.

Vucina (Emm.-G.), à Odessa.

Vucina (J.-G.), à Odessa.

Wescher (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale, à Paris.

Xanthopoulos (Dem.), à Odessa.

Xydias (Sp.), à Odessa.

Xydias (Nicolas), artiste peintre à Paris.

Zariphi (Georges), négociant, à Constantinople.

† Zavitzianos (C.), docteur-médecin, à Corfou.

† Ziffos (L.), négociant à Londres.

Zographos (Christakis Effendi), fondateur du prix Zographos, à Paris.

Zographos (Xénophon), docteur-médecin, à Constantinople.

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de 400 francs.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 15 JUILLET 1884

NOTA. L'astérisque désigne les membres donateurs.

MM.

ACHILLOPOULOS (Évangèle), négociant, à Londres. — 1880.

* ADAM (Mme Juliette), 23, boulevard Poissonnière. — 1883.

ADERT, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*. — 1867.

AFENDOULI (Théodore), professeur à l'École de médecine d'Athènes. — 1867.

ALBERT frères, négociants, rue du Tapis-Vert, 13, à Marseille. — 1868.

ALEXANDRE (le président), 23, rue de l'Arcade. — 1883.

* ALPHERAKIS (Achille), à Taganrog (Russie). — 1869.

AMBANAPOULOS, négociant, 29, rue de l'Arsenal, à Marseille. — 1867.

ANAGNOSTAKIS (Georges), négociant, à Alexandrie. — 1877.

ANASTASIADIS (A.), à Alexandrie. — 1880.

ANASTASIADIS (Sotiri), courtier, au Caire. — 1880.

ANDREADIS (Mme), ex-directrice de la maison d'éducation franco-grecque du Caire, 5, rue d'Angoulême, à Nîmes. — 1867.

ANGELIDIS (G.), négociant, à Marseille. — 1880.

* ANQUETIL, inspecteur d'Académie, avenue de Paris, 1, à Versailles. — 1872.

ANTHOPOULOS (Constantin), membre du tribunal de commerce, à Constantinople. — 1868.

* ANTROBUS (Fr.), oratory, S. W., à Londres. — 1879.

APOSTOLIDIS (D.), à Alexandrie. — 1876.

APOSTOLIDIS (G.), à Constantinople. — 1880.

ARETAIOS (Théodore), professeur à l'École de médecine à Athènes. — 1868.

Argyropoulos (Spyridion), 6, avenue Percier. — 1875.

Aristarchy-Bey (Stavrachis), ancien membre du conseil d'Etat de Turquie. — 1868.

Aristoclès (Jean-D.), professeur de la grande Ecole patriarcale, à Constantinople. — 1868.

Armingaud, professeur au lycée Henri IV, 7, rue Cassette. — 1868.

Artemiadis (Jacques), à Constantinople. — 1882.

* Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie). — 1869.

Athanassaki (Jean), avocat, au Caire. — 1880.

Athenogenès (Georges), négociant, à Athènes. — 1868.

Aubé, professeur au lycée Fontanes, 11, rue de Lisbonne. — 1868.

* Avgerinos (Antonios), à Taganrog (Russie). — 1869.

Avierinos (André), député, à Athènes. — 1873.

Baguenault de Puchesse (Gustave), docteur ès-lettres, 156, rue Bannier, à Orléans. — 1867.

Baguenault de Viéville, président de la Société des sciences, belles-lettres et arts, à Orléans. — 1879.

Bailly (Anatole), professeur au lycée d'Orléans. — 1867.

* Banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1868.

* Barenton (Arm.), 80, boulevard Malesherbes. — 1877.

* Babet, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 7, rue de Bréa. — 1871.

Baron (L.), ancien député, à Fontenay (Vendée). — 1867.

Baroutis (Jacques), architecte, au Caire. — 1880.

Barozzi (commandeur Nicolò), directeur du musée Correr, à Venise. — 1881.

Barrias, 34, rue de Bruxelles. — 1867.

Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, 3, rue Dufrénoy. — 1867.

* Basiadis (Héraclès-Constantin), docteur ès-lettres et en médecine, rue Hamel-Bachi, à Constantinople. — 1868.

Basili (G.-A.), sous-gouverneur de la banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1867.

Basili (D.-M.), négociant, 67, rue Sylvabelle, à Marseille. — 1867.

Basiliadis (E.), à Alexandrie. — 1880.

Baude (Alph.), inspecteur général des ponts et chaussées, 10, rue Royale Saint-Honoré. — 1869.

Bayet (Ch.), professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1875.

Bazin (Hippolyte), directeur du petit Lycée de Saint-Rambert (Rhône). — 1883.

Beau, professeur au lycée Fontanes, 19, rue Saint-Pétersbourg — 1873.

Beaudoin (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1884.

Beaujean, inspecteur d'Académie, Paris, 39, rue de l'Université. — 1867.

Beaussire, membre de l'Institut, 96, boulevard Saint-Germain. — 1867.

Beautemps-Beaupré, juge au tribunal de la Seine, 22, rue de Vaugirard. — 1878.

Beauverger (baron de), 8, rue du Cirque. — 1883.

Becq de Fouquières, 1, rue d'Argenson. — 1869.

* Beer (Guillaume), 34, rue des Mathurins. — 1872.

Belfort (L. de, comte de la Roque), 99, boulevard Saint-Michel. — 1882.

Belot, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1867.

Beluze, président du Cercle catholique, 75, rue de Madame. — 1872.

Benizelos (Miltiadès), professeur à l'Ecole de médecine d'Athènes. — 1868.

Benoist (Eugène), professeur à la Faculté des lettres, 17, rue de Bréa. — 1868.

Benoit (Ch.), doyen de la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.

Bergaigne, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 12, rue Erlanger.

Bernard (l'abbé Eugène), 5, rue Gay-Lussac. — 1871.

Bernardakis (Athanase-N.), à Athènes. — 1867.

Bernardakis (Grégoire-N.), docteur ès-lettres, à Athènes. — 1877.

* Berranger (l'abbé H. de), à Surville, par Pont-Lévêque (Calvados). — 1869.

* Berthault, agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, 18, rue de Miroménil. — 1882.

Bibliothèque publique de Versailles, représentée par son conservateur, M. Em. Délerot, à Versailles. — 1875.

* Bikélas (D.), 4, rue de Babylone. — 1867.

* Bimpos (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1808.

Bislis, sous-directeur du Lycée hellénique, à Galatz (Roumanie. — 1883.

Blache (Dr René), 5, rue de Suresnes. — 1872.

* Blampignon (l'abbé), professeur à la Faculté de théologie de Paris. — 1869.

Blancard (Jules), professeur de grec moderne à la Faculté de Marseille, 40, boulevard Baille, à Marseille. — 1867.

Blancard (Théodore), 1, rue des Deux-Ponts. — 1876.

Bloch (Am.), professeur d'archéologie grecque et latine à la Faculté des lettres de Lyon. — 1877.

Block (R. de), chargé de cours à l'école normale d'humanités, à Liège (Belgique). — 1872.

Blot (Alfred), rédacteur en chef de l'*Instruction publique*, 42, rue du Cherche-Midi. — 1872.

Blotnicki, hôtel Lambert, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile. — 1867.

Boissier (Gaston), de l'Académie française, professeur au Collège de France, 79, rue Claude-Bernard. — 1869.

Boissonade (G.), professeur agrégé à la Faculté de droit, 28, rue Gay-Lussac. — 1867.

Bonnefon (Paul), attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, 19, rue Nicole. — 1880.

Bontemps (Georges), 11, rue de Lille. — 1883.

Bordier (Henri), 182, rue de Rivoli. — 1877.

Borg (Raphaël), vice-consul d'Angleterre, au Caire. — 1880.

Boucher de Molandon, à Orléans. — 1879.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon à la Légion étrangére, à Sidi-Bel-Abbès — 1883.

Boudouris (Stamaty), à Athènes. — 1878.

Bougot (A.), professeur suppléant à la Faculté des lettres de Dijon. — 1878.

Bouillier (Francisque), membre de l'Institut, 31, rue St-Guillaume. — 1867.

Boulatignier, ancien conseiller d'Etat, à Pise, par Lons-le-Saulnier (Jura). — 1870.

* Bounos (Elie), 10, rue d'Hauteville. — 1875.

Bourgault-Ducoudray, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 12, avenue de la Mothe-Piquet. — 1874.

Bouros (J.-D.), rentier, à Athènes. — 1872.

Bourquin (Ernest-Jules), professeur au lycée de Troyes, à Sainte-Menehould (Hte-Marne). — 1879.

Boutmy (Emile), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.

Bouvy (le R. P.) des Augustins de l'Assomption, à Nîmes. — 1883.

* Braïlas-Armenis, ministre de Grèce, à Londres. — 1881.

Braud (J.-B.), professeur, 9, rue Bâclerie, à Nantes. — 1868.

* Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris, 77, boulevard Haussman. — 1876.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 63, boulevard Saint-Michel. — 1868.

Brédif, recteur de l'Académie de Chambéry. — 1876.

Brelay (Ernest), propriétaire, 31, rue d'Offémont, place Malesherbes. — 1867.

Briau (le Dr René), bibliothécaire de l'Académie de médecine, 37, rue Joubert. — 1867.

Broglie (le duc de), de l'Académie française, 10, rue de Solférino. — 1871.

Brosselard (Paul), capitaine au 2e tirailleurs algériens, à Mostaganem. — 1883.

Browning, King's College, à Cambridge. — 1880.

* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du patriarcat œcuménique, à Constantinople. — 1876.

Buisson (Benjamin), examinateur à l'Université de Londres, Savile-Club, à Londres, et à Paris, 100, rue d'Assas. — 1870.

Buret, docteur en droit, avocat, 25, rue du Sommerard. — 1868.

Burnouf (Emile), ancien directeur de l'Ecole française d'Athènes, 14, rue d'Alésia. — 1867.

Bussières (baron de), ancien ambassadeur, 84, rue de Lille. — 1873.

Cabanel (Alex.), membre de l'Institut, 8, rue de Vigny.— 1867.

Caffiaux, receveur municipal de la ville de Valenciennes. — 1868.

Caillemer (Exupère), doyen de la Faculté de droit de Lyon. — 1867.

Calliady-Bey (Constantin), conseiller d'Etat, à Constantinople. — 1868.

Calligas (Paul), professeur à l'Ecole de droit d'Athènes. — 1868.

Calligeras (Jean), agent de change, au Caire. — 1880.

Calutta (Théodore), négociant, au Caire. — 1880.

Calutta (Jean), négociant, au Caire. — 1880.

* Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès lettres, 374, rue Saint-Honoré. — 1875.

Cambouroglou, rédacteur en chef de l'*Ephimeris*, à Athènes. — 1875.

Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. — 1867.

Caralis (Alexandre-M.), à Syra (Grèce). — 1880.

* Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.

* Caratheodory (Ét.), docteur en droit, ministre de Turquie, à à Bruxelles. — 1872.

Caratheodory (Th.), ingénieur des ponts et chaussées, à Constantinople. — 1876.

Carrière (Auguste), répétiteur à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, secrétaire de l'École des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille. — 1873.

* Cartault (Augustin), maître de conférences à l'École normale supérieure, 11, rue du Pré-aux-Clercs. — 1875.

* Casso (Mme), 115, avenue des Champs-Élysées. — 1875.

* Castorchis (Euthymios), professeur à l'Université d'Athènes. — 1868.

Castorchis (Constantin), à Athènes. — 1884.

CATZIGRAS (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.

CAUSSADE (de), conservateur à la bibliothèque Mazarine. — 1868.

CERF (Léopold), ancien élève de l'Ecole normale, imprimeur-éditeur, 13, rue de Médicis. — 1883.

CHABANEAU, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.

CHABER (Alfred), 6, place Louis XVI, à Montpellier. — 1877.

CHABOUILLET, conservateur-directeur du Cabinet des médailles, 12, rue Colbert. — 1867.

CHAIGNET, recteur de l'académie de Poitiers. — 1871.

CHALIKIOPOULOS (Nicolas), aubergiste, au Caire. — 1880.

CHANTEPIE (de), bibliothécaire à l'Ecole normale supérieure, à Joigny (Yonne). — 1867.

CHAPLAIN (I.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, 36, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1876.

CHAPPUIS, recteur de l'Académie de Dijon. — 1868.

CHAPU, membre de l'Institut, statuaire, 28, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1876.

* CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog (Russie). — 1868.

* CHASLES (Henri), 9, rue Royale. — 1881.

CHASSANG, inspecteur général de l'instruction publique, 9, rue de l'Odéon. — 1867.

* CHASSIOTIS (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris, 105, rue Miroménil. — 1872.

CHATEL (Eug.), archiviste du département du Calvados, à Caen. — 1867.

CHENEVIÈRE (Ad.), licencié ès-lettres, 38, rue Vignon. — 1882.

CHEVREUL, membre de l'Institut, au Jardin des Plantes. — 1867.

* CHEVRIER (Adolphe), avocat général, 13, rue de Téhéran. — 1873.

CHÉVRIER (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.

* CHOISY (Auguste), ingénieur des ponts et chaussées, 35, rue de Lille. —1867.

* Chrysobelonis (Léonidas), négociant à Manchester. — 1869.

Chuit, directeur de la librairie Firmin-Didot, 130, boulevard du Mont-Parnasse. — 1882.

Citoleux, professeur au lycée Henri IV, 3, rue des Feuillantines. — 1872.

* Clado (Costa), 176, boulevard Haussmann.— 1884.

Clavel, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1876.

Cleanthe (Zénon), architecte, à Constantinople. — 1868.

Clermont-Tonnerre (duc de), 41, rue de l'Université. — 1867.

Cogordan (Georges), avocat, attaché au ministère des Affaires étrangères, 26, rue Martignac. — 1873.

Collard (Auguste), commandant d'artillerie, au château de Pescelière, par Sancerre (Cher), et à Paris, avenue Marceau. — 1875

Collard (F.), professeur à l'Université de Louvain, 109, rue de la Station. — 1879.

Collignon (Maxime), professeur suppléant à la Faculté des lettres, 59, rue Claude Bernard. — 1875.

Colmet d'Aage, conseiller-maître à la cour des comptes, 44, rue de Londres. — 1872.

Colmet d'Aage, doyen honoraire de la Faculté de droit, 126, boulevard Saint-Germain. — 1872.

Comanos, docteur-médecin, au Caire. — 1880.

* Combothecras (S.), à Odessa. — 1873.

Comnos, ancien administrateur de la Bibliothèque nationale d'Athènes. — 1876.

Conduriotti, ministre plénipotentiaire de Grèce à Vienne. — 1868.

Constantin (Othon), négociant, à Alexandrie. — 1879.

* Constantinidis (Zanos), négociant, à Constantinople. — 1873.

Constantinidis, professeur de lettres helléniques, 84, Kensington Gardens-Square, Baiswaiter, à Londres. — 1873.

Corgialegno (M.), négociant, 15, boulevard Notre-Dame, à Marseille. — 1867.

Coromilas (Lambros), libraire-éditeur, à Athènes. — 1878.

* Coronio (Georges), 66, rue de Monceau. — 1884.

Cossoudis (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.

COUAT, doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1876.

COUGNY, inspecteur d'Académie, à Paris, 48, rue Sainte-Placide. — 1871.

* COUMANOUDIS (Etienne-A.), correspondant de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.

COURBAUD, professeur au lycée Condorcet, 3, rue Vézelay. — 1876.

COURDAVEAUX, professeur à la Faculté des lettres de Douai. — 1876.

* COUSTÉ (Augustin-E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, 5, place Saint-François-Xavier.

COZNIS, négociant, au Caire. — 1880.

CRÉPIN (A.), professeur au lycée Charlemagne, 278, boulevard Saint-Germain. — 1870.

CROISET (P.), ancien professeur au lycée Saint-Louis, 7, rue Berthier, à Versailles. — 1874.

* CROISET (Alfred), professeur adjoint à la Faculté des lettres, 56, rue de Vaugirard. — 1873.

* CROISET (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.

CROUSLÉ (L.), professeur à la Faculté des lettres, 24, rue Gay-Lussac. — 1880.

* CUCHEVAL (Victor), professeur au lycée Fontanes, 46, rue de Clichy. — 1876.

CUVILLIER, professeur au lycée de Vanves, 7, rue des Treilles. — 1884.

* DAMASCHINO (D^r^), professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine, 26, rue de l'Université. — 1879.

* DARESTE (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.

DARVERGI (S.), à Alexandrie. — 1880.

DAUPHIN, banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1875.

DAVID (Paul), avocat, docteur en droit, 81, rue des Saints-Pères. — 1883.

DECASTROS (Auguste), négociant, à Constantinople. — 1873.

Decharme (Paul), professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.

Decrue, licencié de la Faculté des lettres, à Genève, 33, square de Contamine. — 1877.

Dehaye (Alexandre), ancien professeur au collège Stanislas, 12, rue de Seine. — 1877.

Delacroix frères (Alfred et Gabriel), 37, rue Claude-Bernard. — 1883.

Delagrave, libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.

Delalain (Henri), libraire-éditeur, 56, rue des Écoles. — 1867.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur-directeur de la Bibliothèque nationale. — 1874.

Della-Decima (comte Spiridion), au Caire. — 1880.

* Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.

Deloche (Maximin), membre de l'Institut, 60, avenue de Gravelle, à Saint-Maurice (Seine). — 1874.

Delta (Thomas), banque de Constantinople, 3, Winchester Buildings, à Londres. — 1867.

Deltour, inspecteur général de l'Université, 42, rue de La Boétie. — 1867.

Delyannis (Théodore-P.), ancien ministre plénipotentiaire de Grèce en France, à Athènes. — 1867,

* Delyannis (N.), ministre plénipotentiaire de Grèce, à Belgrade. — 1875.

* Demetrelias (C.), à Odessa. — 1873.

Demopoulos (D.), à Alexandrie. — 1880.

Depasta (A.-N.), libraire, à Constantinople. — 1868.

Depasta (Antoine), négociant, à Constantinople. — 1868.

Deprat, professeur au collège Sainte-Barbe-des-Champs. — 1875.

Dervieu (Édouard), banquier, 49, rue Taitbout. — 1870.

Deschamps (Arsène), professeur à l'Athénée royal de Liège. — 1867.

* Desjardins (Mme ve Charles-Napoléon), 11, rue Maurepas, à Versailles. — 1883.

Desnoyers, vicaire général, à Orléans. — 1879.

* Deville (Mme veuve), 112, rue de Provence. — 1868.

DEVIN, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, 9, rue Guénégaud. — 1867.

DEZEIMERIS (Reinhold), correspondant de l'Institut de France, 11, rue Vital-Carle, à Bordeaux. — 1869.

DIAMANTOPOULO, à Athènes. — 1884.

* DIDOT (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.

DIEULAFOY (Marcel), ingénieur des ponts et chaussées, 2, impasse Conti. — 1884.

DIKEOS, médecin et agent consulaire de la Grèce, à Zagazig (Egypte). — 1883.

DIMITZA, professeur à Athènes. — 1875.

* DORISAS (L.), à Odessa. — 1873.

DOSSIOS (Nic.), professeur, à Galatz (Roumanie). — 1881.

DOUCET (Camille), secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut. — 1869.

* DOUDAS (D.), banquier, à Constantinople. — 1872.

* DOULCET (Henry), 4, place du Palais-Bourbon. — 1881.

DOUNIS (Constantin), licencié en droit, 6, rue des Chartreux, — 1883.

* DOZON, consul de France, à Larnaka (île de Chypre). — 1869.

DRAGOUMI (Marc), secrétaire de la légation hellénique, à Saint-Pétersbourg. — 1872.

DRAPEYRON (Ludovic), professeur au lycée Charlemagne, directeur de la *Revue de géographie*, 55, rue Claude-Bernard. — 1867.

* DRÊME, président de la Cour d'appel d'Agen. — 1867.

DRUON, proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet, à Nancy. —

DUBIEF, directeur de l'institution Sainte-Barbe, à Paris.—1874.

DU CAMP (Maxime), de l'Académie française, 62, rue de Rome. — 1867.

DUCHATAUX, avocat, président de l'Académie nationale de Reims, 12, rue de l'Échauderie. — 1879.

DUCHESNE (l'abbé L.), professeur à l'Institut catholique, 66, rue de Vaugirard. — 1877.

DUCROS (Jean-Numa-Jules), pharmacien-chimiste, au Caire. — 1880.

DUGIT, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble. — 1869.

Dugué (J.-A.), professeur au collège Rollin, 12, rue Bochard-de-Saron. — 1876.

Dumont, inspecteur de l'enseignement moyen, rue Montoyer à Bruxelles. — 1869.

Dumont (Albert), membre de l'Institut, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, 6, rue du Regard. — 1869.

Dumontier, commandant du génie en retraite, 75, rue de Rennes. — 1882.

Dupré, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, 20, rue Saint-Georges. — 1878.

* Dupuis (Jean), ancien proviseur, 32, rue de la Salle, à Saint-Germain-en-Laye. — 1881.

Durand (Charles-Henri), 92, rue du Bac. — 1874.

Durassier (Edouard), ancien secrétaire de la direction des ports au ministère de la marine, 70, rue de Miromesnil. — 1875.

Duret (Mme), 1, quai, d'Orsay. — 1867.

* Duruy (Victor), membre de l'Institut, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publiqne, ancien ministre de l'Instruction publique, 5, rue de Médicis. — 1867.

Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, 45, rue de Madame. — 1871.

Dutilh (E.), consul des Pays-Bas, au Caire. — 1876.

Ecole des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille. — 1877.

* Ecole Hellénique d'Odessa. — 1873.

Ecole normale d'humanités de Liège. — 1880.

Edon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard. — 1882.

* Egger (Emile), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 68, rue Madame. — 1867.

Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Nancy. — 1872.

Eichthal (Adolphe d'), ancien député, 42, rue des Mathurins. — 1867.

* Eichthal (Gustave d') membre de la Société asiatique, 152, boulevard Haussmann. — 1867.

Eichthal (Emile d'), 3, Park place Villas, Maida Hill. W. (Londres). — 1871.

Eichthal (Eugène d'), 6, rue Mogador. — 1871.

Élèves (les) de l'École normale supérieure, 35, rue d'Ulm. — 1869.

Élèves (les) du lycée d'Orléans. — 1869.

Élèves (les) de rhétorique du collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.

Élèves (les) de rhétorique du lycée Condorcet (division Gidel-Talbot). — 1869.

Elluin (le père A.), pour le collège français à Smyrne, chez M. Mailly, 95, rue de Sèvres. — 1873.

Erlanger (Emile), banquier, consul général de Grèce, 20, rue Taitbout. — 1869.

Esmein (Adhémar), professeur agrégé à la Faculté de droit, 7, rue Leroux. — 1881.

Essarts (Emmanuel des), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1867.

Estangs (Georges des), 9, rue de Verneuil. — 1883.

Estournelles de Constant (baron Paul d'), secrétaire d'ambassade à La Haye, 15, rue Saint-Dominique, à Paris. — 1872.

Euclidis (Jean), avocat à Athènes. — 1875.

Eumorphopoulos (A.-G.), négociant, Ethelburghouse, Bishopsgate street, à Londres. — 1867.

Évelard, ancien professeur au lycée Saint-Louis, 54, rue du Faubourg Saint-Honoré. — 1868.

Fagniez, à Meudon. — 1882.

* Falieros (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.

* Fallex (E.), proviseur du lycée de Versailles. — 1873.

Fassy (L.), professeur, 31, rue des Batignolles. — 1879.

Favre (Léopold), ancien élève de l'école des hautes études, 6, rue des Granges, à Genève. — 1867.

Ferrai (le professeur), à Venise. — 1883.

* Ferry (Jules), député, président du conseil des ministres, ministre des affaires étrangères. — 1880.

Feuardent, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.

Filleul (E.), 37, rue d'Amsterdam. — 1873.

* Fix (Théodore), colonel d'état-major, donateur de la bibliothèque grecque de Théobald Fix, à Lille. — 1877.

Fleurichand (Clovis), professeur. — 1874.

Florent-Lefèvre, conseiller général du département du Pas-de-Calais, 23, rue de Madame. — 1867.

Fontaine (Médéric), ancien notaire, 7, rue Léonie. — 1868.

Fortoul (l'abbé), à l'église Saint-Leu, rue Saint-Denis. 1870.

* Foucart (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes, 13, rue de Tournon, à Paris. — 1867.

Foulon (Mgr), archevêque de Besançon. — 1869.

Froment, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux — 1878.

Froment (Dr), 87, rue Demours. — 1884.

Frontier (Mme Sophie), directrice du pensionnat de jeunes filles de la communauté grecque, à Alexandrie. — 1876.

Gaffarel (Paul), doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — 1867.

Galuski (Ch.), domaine du Buisson, par Lessay (Manche). — 1868.

Ganneau (Paul), 114, rue de Provence. — 1868.

Gantrelle, professeur à l'Université de Gand (Belgique). — 1873.

Garnier (Auguste), libraire-éditeur, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.

Garnier (Hippolyte), libraire-éditeur, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.

Garrett (William H.), 5, Appach Road, Bixton Hill Londres, S. W. — 1884.

Gaspard (E.), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 33, rue Claude-Bernard. — 1878.

Gaufrès, chef d'institution, 8, rue Puteaux, aux Batignolles. — 1870.

Gault (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat à la cour de Paris, 66, boulevard Malesherbes. — 1878.

Gautier, proviseur du lycée de Vanves. — 1878.

Gebhart, professeur à la Faculté des lettres, 68, rue Gay-Lussac. — 1868.

Geffroy, membre de l'Institut, ancien directeur de l'École française de Rome, 32, rue du Bac, à Paris. — 1872.

Génin (Aug.), 11, rue du Plat, à Lyon. — 1871.

* Gennadios (Jean), premier secrétaire de la Légation hellénique, à Vienne. — 1878.

Genouille (Jules), professeur de l'Université, 12, rue Oudinot. — 1869.

Georgantopoulos (J.), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1869.

Georgel, professeur au lycée, à Nancy. — 1868.

Germain, membre de l'Institut, à Montpellier. — 1872.

* Gevaert (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — 1881.

* Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople. — 1868.

* Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand. — 1867.

Girard (Amédée), médecin, à Riom (Puy-de-Dôme). — 1873.

Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 21, rue de l'Odéon. — 1867.

Girard (Julien), proviseur du lycée Fontanes, 8, rue du Havre. — 1869.

Girard (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres, 51, rue Saint-Placide. — 1880.

* Glachant, inspecteur général de l'instruction publique, 5, avenue Montespan (rue de la Pompe, Passy). — 1868.

Glimenopoulos (Eustache), avocat, au Caire. — 1880.

Glycas (Nicéphore), archevêque d'Imbros. — 1868.

Gogos, archimandrite de l'église hellénique, à Braïla (Roumanie). — 1869.

Gogos, archimandrite, prédicateur général du trône d'Alexandrie, au Caire. — 1882.

* Goirand (Léonce), avoué près le tribunal civil de la Seine, 16, place Vendôme. — 1883.

* Goirand (Léopold), avoué près la cour d'appel, 128, rue de Rivoli. — 1883.

Goldschmidt (Léopold), 12, rue Rembrandt. — 1876.

* Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut ca-

tholique de Lyon, à Ecully, maison de Sainte-Catherine, près Lyon. — 1878.

Gonse, chef de division au ministère de la Justice, 2, rue de la Pompe, à Versailles. — 1880.

Goumy, maître de conférences à l'École normale supérieure, 88, boulevard Saint-Germain. — 1867.

Grandgeorges (Gaston), 23, rue des Jeûneurs. — 1872.

Graux (Henri), propriétaire, à Fontaine, près Vervins (Aisne). — 1882.

Gravier (Léopold), sous-préfet à Toulon. — 1869.

Gréard (Octave), membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris. — 1867.

* Grégoire, archevêque d'Héraclée, à Constantinople. — 1872.

Grisani (P.), professeur de musique, à Alexandrie. — 1880.

Grisot (J.), professeur au lycée Charlemagne, 8, rue de Rivoli. — 1875.

Grollos (François), négociant, à Alexandrie. — 1876.

Gros (Dr), 10, rue de l'Oratoire, à Boulogne-sur-Mer. — 1879.

Groussard (E.), professeur de seconde au lycée de Limoges, 4, rue la Caserne. — 1882.

Grousset (René), membre de l'École française de Rome, 65, rue Cardinal Lemoine. — 1882.

Guénin, sténographe reviseur du Sénat, 14, avenue de Picardie, à Versailles. — 1878.

Guérard, ancien directeur de Sainte-Barbe-des-Champs, à Fontenay-aux-Roses. — 1867.

Guillaume, membre de l'Institut, 238, boulevard Saint-Germain. — 1867.

Guillemot (Adolphe), professeur au lycée Condorcet, 26, rue de Turin. — 1869.

Guimet (Émile), membre de l'Académie de Lyon, 1, place de la Miséricorde, à Lyon. — 1868.

Guizot (Guillaume), professeur au Collège de France, 42, rue de Monceau. — 1877.

* Gymnase de Janina (Turquie). — 1872.

* Hachette et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.

Hadgi-Christou (Christos), directeur de l'École grecque de Péra, à Constantinople. — 1880.

Hallays (André), licencié ès lettres, 3, rue Gay-Lussac. — 1880.

Halphen (Eugène), avocat, 111, avenue du Trocadéro. — 1869.

* Hanriot (Ch.), professeur, à la Faculté des lettres de Poitiers. — 1876.

Hatzfeld, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon. — 1869.

Haury, boursier de licence à la Faculté des lettres, 22, rue Condorcet. — 1883.

Haussoullier, chargé de cours à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1881.

* Hauvette-Besnault (Amédée), ancien membre de l'École d'Athènes, professeur au collège Stanislas, 51, rue Monsieur-le-Prince. — 1883.

* Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 19, quai Bourbon. — 1867.

* Havet (Louis), maître de conférences à la Faculté des lettres et à l'École des hautes études, 16, place Vendôme. — 1869.

* Havet (Julien), archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, 19, quai Bourbon. — 1870.

Heinrich, doyen de la Faculté des lettres, 29, avenue de Noailles, à Lyon. — 1867.

Henneguy (Félix), 54, rue Denfert-Rochereau. — 1873.

Hérelle (G.), professeur de philosophie au collège de Vitry-le-François. — 1877.

Héron de Villefosse, conservateur-adjoint des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre. — 1872.

* Heuzey, conseiller à la Cour d'appel, 4, rue de Crosne, à Rouen. — 1867.

* Heuzey (Léon), membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre, 5, avenue Montaigne. — 1867.

Hignard, professeur honoraire de l'enseignement supérieur, 15, rue de l'Hôpital, à Cannes. — 1867.

Hittorff (Charles), 54, avenue de Villeneuve l'Étang, à Versailles. — 1867.

Hodji (S.), 17, rue Laffitte. — 1876.

Homolle, professeur à la Faculté des lettres de Paris, 177, boulevard Saint-Germain. — 1876.

* Houssaye (Henry), 5, rue Léonard de Vinci. — 1868.

Hubault (G.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 13, rue Bonaparte. — 1867.

Huillier (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.

Huit (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.

Humbert, professeur au collège Rollin, 3, rue Cretet. — 1875.

Ialemos (Ulysse), journaliste à Constantinople. — 1876.

Iatroudakis, avocat, au Caire. — 1876.

Iconomopoulos (Denis), médecin-chirurgien, au Caire. - 1874.

Iliasco (Constantin), à Constantinople. — 1869.

* Inglessis (Alexandre), à Odessa. — 1880.

Inglessis (Panaghis), négociant, à Constantinople. — 1868.

Isebentant, professeur de rhétorique au collège de Malines (Belgique). — 1880.

Jannetaz, professeur au lycée Saint-Louis, 9, rue Guy-Labrosse, — 1874.

Jardin, avocat, 30, rue Lepeletier. — 1871.

* Jasonidis, à Limassol (île de Chypre). — 1870.

Javal (Émile), 58, rue de Grenelle. — 1867.

Jeuch (Jules), 3, rue d'Uzès. — 1876.

* Jolly d'Aussy (Denis-Marie), au château de Crazannes, par Port-d'Envaux (Charente-Inférieure). — 1879.

Joly (A.), doyen de la Faculté des lettres de Caen. — 1867.

* Jordan (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varennes. — 1874.

* Joret (Ch.), professeur à la Faculté des lettres d'Aix. — 1879.

Jourdain (Ch.), membre de l'Institut, 21, rue Cambon. — 1867.

* Kalvocoressis (J. Démétrius), négociant, à Constantinople. — 1873.

Kebedgy (Stavro-M.), négociant, à Constantinople.— 1868.

Kehaya (Mme Calliope), directrice de l'École normale Zappeion, à Constantinople. — 1876.

Kehayas (E.-J.), sous-gouverneur de la banque de Grèce, à Athènes. — 1872.

Knuth (Oscar), professeur supérieur, à Angermunde (Allemagne). — 1880.

* Kontostavlos (Alexandre), député, à Athènes. — 1876.

* Kontostavlos (Othon-A.), 15, cours du Chapitre, à Marseille. — 1875.

Koyomutzoglou (Savas), 18, rue Saint-Georges. — 1881.

Krebs (Adrien), professeur à l'École alsacienne, 23, rue Denfert-Rochereau. — 1878.

Krinos, pharmacien, à Athènes. — 1875.

* Krivtschoff (Mme), à Moscou. — 1874.

Krokidas (Constantin), à Athènes. — 1875.

Kympritis (D.-J.), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1880.

L..... présenté par M. Gustave d'Eichthal.

Labbé (E.), professeur au lycée Saint-Louis, 35, rue Vavin.

La Coulonche (de), maître de conférences à l'École normale supérieure, 53, quai des Grands-Augustins. — 1874.

Lacroix (Jules), 22, rue d'Anjou-Saint-Honoré. — 1867.

Ladopoulos (Jean), négociant, au Caire. — 1880.

Laffon (Gustave), consul de France, à Andrinople. — 1880.

La Guiche (marquis de), 16, rue Matignon. — 1867.

Lallier, maître de conférences à la Faculté des lettres, 53, rue Claude-Bernard. — 1876.

Lamare (Clovis), administrateur de Sainte-Barbe, place du Panthéon. — 1870.

Lambros père (Paul), à Athènes. — 1877.

Lambros (Michel), à Athènes. — 1873.

Lambros (Spyridion), directeur de l'enseignement primaire, à Athènes. — 1873.

Lamouroux (Georges-Victor), 9, boulevard Saint-Denis. — 1880.

Lamy (Ernest), 12, rue de l'Isly. — 1883.

* Landelle (Charles), 17, quai Voltaire. — 1868.

* Lapierre (Alexis), 53, rue des Saints-Pères. — 1872.

Laprade (Paul de), licencié ès lettres et en droit, 10, rue de Castries, à Lyon. — 1884.

* Lattry (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique de Smyrne. — 1882.

* Lattry (Al.), à Odessa. — 1873.

Laurent-Pichat, sénateur, 39, rue de l'Université. — 1867.

Lavollée (Henri), 3, rue Drouot. — 1867.

Lebègue (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1876.

Le Blant (E.), membre de l'Institut, directeur de l'École française de Rome, 7, rue Leroux (avenue du Bois de Boulogne). — 1867.

Le Bret (Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1867.

* Lecomte (Ch.), négociant, 41, rue du Sentier. — 1875.

* Legantinis (J.-E.), négociant, à Odessa. — 1873.

Lehanneur (V.), professeur au lycée, à Caen. — 1868.

Legouez, professeur au lycée Condorcet, 21, rue Chaptal. — 1867.

* Legrand (Émile), répétiteur à l'École des langues orientales vivantes, 14, rue de Sèvres. — 1870.

Lelioux (Armand), sténographe réviseur au Sénat, 179, rue Saint-Jacques. — 1879.

Lemaître (Raoul), juge suppléant, 36, rue des Chanoines, à Caen. — 1874.

Lemoinne (John), de l'Académie française, 58, rue de Clichy. — 1870.

Lenient, député, 14, rue du Cardinal Lemoine. — 1867.

Léotard (Eug.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté libre des lettres, 3, cours Morand, à Lyon. — 1868.

Lequarré (Nicolas), professeur à l'Athénée royal de Liège (Belgique). — 1872.

* Lereboullet (Dr Léon), 44, rue de Lille. — 1872.

Leriche (J.), professeur agrégé de l'Université de France pour la

langue anglaise, 19, Tavistock Road, Westbourne Park, à Londres. — 1877.

LEROY (Alph.), professeur à l'Université, 34, rue Fusch, à Liège. — 1868.

LEROY-BEAULIEU (Anatole), 67, rue Pigalle. — 1870.

LE SOURD (docteur E.), directeur de la *Gazette des hôpitaux*, 4, rue de l'Odéon. — 1883.

LETRONNE (Mlle), 17, quai Voltaire. — 1869.

LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Bellevue, près Paris. — 1867.

LILLERS (de), 23 *bis*, avenue Montaigne. — 1868.

LIMPRITIS, avocat, à Alexandrie. — 1877.

LOISEAU (Arthur), docteur ès lettres, professeur au lycée de Vanves, 13, rue des Treilles. — 1868.

LOMAS (L. de), ancien magistrat, 17, place de la Madeleine. — 1883.

LOUÉ (l'abbé), curé de Morsan, par Brionne (Eure). — 1879.

LOVIOT, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome. — 1881.

* LUDLOW (Thomas-W.), Cottage Lawn Yonkers, New-York City et à Paris, chez M. Terquem, libraire, 15, boulevard Saint-Martin. — 1881.

* MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, Bedfort Street, Covent-Garden, W. C., à Londres. — 1878.

MADIUS (Nicolas), avocat à Constantinople. — 1883.

* MAGGIAR (Octave). négociant, 76, rue Taitbout. — 1868.

MAGNABAL, inspecteur général de l'instruction publique en retraite, 22, rue de Saint-Cloud, à Clamart. — 1867.

MAIGRET (Édouard), 25, rue Louis-le-Grand. — 1867.

MAIGRET (Théodore), 8, rue Volney. — 1867.

* MAISONNEUVE, libraire-éditeur, 25, quai Voltaire. — 1875.

MALIACA (Abraham), professeur, à Constantinople. — 1868.

MALIADIS (Démétrius), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1868.

* MALLORTIE (H. de), principal du collège, à Arras. — 1870.

MANOLOPOULOS (K.), négociant, à Alexandrie (Égypte). — 1872.

* Manoussis (Constantinos), à Taganrog (Russie). — 1870.

* Manoussis (Démétrios), à Taganrog (Russie). — 1869.

Manuel (Eug.), inspecteur général de l'Instruction publique, 6, rue Raynouard. — 1871.

* Mantzavinos (R.), à Odessa. — 1873.

Maratos (le dr), au Caire. — 1873.

Marinos (Miltiade), négociant, 21, Great-Winchester-Street, City, à Londres. — 1873.

Martel, sénateur, 180, boulevard Haussmann. — 1879.

Martha (Constant), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 55, rue du Cherche-Midi. — 1873.

Martha (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon. — 1881.

* Maspero (G.), membre de l'Institut, directeur du musée de Boulaq (Égypte). — 1877.

Masson (Gustave), professeur de littérature française à l'école de Harrow, Middlesex (Angleterre). — 1871.

Mathiudakis (Alexandre), docteur en droit, juge au tribunal consulaire hellénique, à Constantinople. — 1868.

Matzas (Antoine), ingénieur, à Athènes. — 1877.

Maucomble (Émile), avoué près le tribunal civil de la Seine, 11, rue Laffitte. — 1876.

Maunoir (Charles), secrétaire de la Société de géographie, 14, rue Jacob. — 1869.

Maury (Alfred), membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales. — 1867.

* Mavro (Spiridion), à Odessa. — 1873.

* Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin). — 1873.

* Mavrocordato (le prince Nicolas), ministre de Grèce à Paris, 9, rue Lincoln. — 1868.

Mavrogordato (Dimitrios-A.), négociant, à Liverpool. — 1867.

Mavrogordato (M.), à Odessa. — 1873.

Mavrogordato (Emmanuel-A.), négociant, Westbourne Terrace, à Londres. — 1871.

Mayrargues (Alfred), ancien professeur, 74, rue de Miroménil. — 1868.

* Maximos (P.), à Odessa. — 1879.

Mazarakis (Gerasimos), professeur de langue, au Caire. — 1873.

* Mazerolle (Joseph), artiste peintre, 45, rue du Rocher. — 1884.

Melas (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.

Melas (Michel), à Athènes. — 1868.

Menault, 7, avenue Villamont, à Lausanne. — 1878.

Mercier (Louis-Victor), licencié en droit, 14, rue d'Aumale. — 1878.

Merlet (Gustave), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 64, boulevard Saint-Germain. — 1869.

Metaxas (St.), docteur-médecin, 22, rue Mazagran, à Marseille. — 1867.

Meunier du Houssoy, 22, rue de Prony. — 1870.

* Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes. — 1884.

Mézières, de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.

Miliarakis, sténographe, à Athènes. — 1875.

Miller (Emm.), membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, 25, rue de l'Université. — 1867.

Milne Edwards, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences, au Jardin des Plantes. — 1870.

Miot, colonel, chef d'état-major de la 10e division, à Orléans. — 1878.

* Misto (H.-P.) frères, négociants, à Smyrne. — 1880.

Molinos (Léon), ingénieur, 2, rue de Châteaudun. — 1869.

Monginot, professeur au lycée Condorcet, 38 *bis*, avenue de Neuilly. — 1867.

Monod (Gabriel), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 76, rue d'Assas. — 1869.

Montagne (Edmond), chef d'institution, à Villiers-le-Bel. — 1868.

Montaut (l'abbé), professeur à l'Université catholique de Toulouse. — 1877.

Moraïtès (Dem.), professeur de lettres helléniques, 84, Kensington Gardens Square, à Londres. — 1879.

Moreau-Chaslon (Georges), 45, rue de Chazelles. — 1869,
Mortemart (marquis de), 16, rue Matignon. — 1867.
Mossot, professeur au lycée Condorcet, 20, rue de Verneuil. — 1878.
* Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris, 220, rue de Rivoli. — 1867.
Moutttet (Félix), avoué-licencié, 109, rue Lafayette, à Toulon. — 1882.
Myriantheus (dr Hiéronymos), archimandrite de l'église grecque Sainte-Sophie, Moscow Road, Bayswater. W., à Londres. — 1879.
Myrianthopoulos (L.), à Alexandrie. — 1880.

Nasos, directeur de la compagnie d'assurances le *Phénix*, à Athènes. — 1868.
Naville (Edouard), licencié ès lettres, à Genève. — 1867.
* Negroponte (Michel), négociant, à Paris. — 1876.
* Negropontès (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
* Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes. — 1868.
* Nicolaïdès (Nicolaos), à Odessa (Russie). — 1869.
Nicolaïdès (Athanasios), rédacteur en chef du journal *Philippopolis*, à Constantinople. — 1880.
Nicolaïdès (D.), journaliste, à Constantinople. — 1880.
Nicolaïdy (le commandant B.), 113, boulevard Haussmann. — 1878.
Nicolas (Michel), professeur à la Faculté de théologie protestante, à Montauban. — 1867.
* Nicolopulo (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
* Nicolopulo (Nicolas-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.
Nicot (Augustin), pharmacien, 37, rue des Nonnains-d'Hyères. — 1876.
Nisard (Auguste), inspecteur honoraire d'Académie, 89, boulevard Haussmann. — 1867.
Nisard (Charles), membre de l'Institut, 6, rue des Batignolles. — 1867.

NISARD (Désiré), de l'Académie française, 12, rue de Tournon. — 1867.

NOUGUIER (Henri), ancien avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, 2, rue de Provence. — 1870.

ODDI (F.-F.), professeur de langues, au Caire. — 1880.

OLLÉ-LAPRUNE, maître de conférences à l'École normale supérieure, 31, rue Gozlin. — 1869.

OMONT (H.), attaché à la Bibliothèque nationale, 28, quai de Béthune. — 1884.

ORATIS (A.), à Alexandrie. — 1880.

ORPHANIDÈS (Démétrius), professeur à l'Université d'Athènes. — 1868.

OURSEL (Paul), 16, rue des Capucines. — 1867.

* PAISANT (Alfred), président du tribunal civil, à Saint-Quentin. — 1871.

PANAS (le dr F.), professeur de clinique ophthalmologique à la Faculté de médecine, 17, rue du général Foy. — 1875.

PANGALOS (Ceorges), du secrétariat du Tribunal civil, au Caire. — 1882.

PANOPOULOS (Théodore), docteur-médecin oculiste, au Caire. — 1881.

PAPADAKIS (le docteur), de Crète, médecin à Athènes. — 1884.

PAPADAKIS (Théophraste), 4, rue Gluck. — 1884.

PAPADOPOULOS (Périclès), négociant, au Caire. — 1880.

PAPAMARCOS (Charissios), directeur de l'Ecole normale des Iles Ioniennes, à Corfou. — 1882.

PAPARRIGOPOULOS (P.), professeur de droit à l'Université d'Athènes. — 1868.

PAPATHYMIOS (Othon), négociant, à Mehalla-Kibir (Egypte). — 1882.

PAPPA (Daniel), négociant, à Constantinople. — 1868.

PAPPADOPOULOS (Démétrius), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.

PAPPIS (Timoléon), à Constantinople. — 1883.

Parapantapoulos (Jean), professeur de l'Ecole commerciale hellénique de Chalki, à Constantinople. — 1868.

* Paraskevas (Wladimir), à Odessa. — 1880.

Paris (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 11, rue de Varennes. — 1868.

* Parissi, à Athènes. — 1878.

* Parmentier (Th.), général, membre du comité des fortifications, 5, rue du Cirque. — 1872.

Paspalli (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.

Paspatis (Alexandre), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.

Passerat (Louis), professeur agrégé en retraite, 1, rue du Belvédère, à Tours. — 1874.

Passy (Louis), député, 45, rue de Clichy. — 1867.

Paté (Lucien), attaché à la Direction des beaux-arts, 66, rue de Rennes. — 1877.

Pedone-Lauriel, libraire-éditeur, 13, rue Soufflot. — 1868.

* Pélicier (P.), archiviste de la Marne, à Châlons. — 1867.

Pepin-Lehalleur (Adrien), docteur en droit, 14, rue de Castiglione. — 1880.

Perdikidès (C.), négociant, à Constantinople. — 1872.

Périer (Pierre-Casimir), député, ancien sous-secrétaire d'Etat, 23, rue Nitot. — 1868.

* Perrin (Ernest), 11, avenue Friedland. — 1873.

Perrot (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure. — 1867.

Person (Léonce), professeur au lycée Saint-Louis, 11, rue Monsieur. — 1867.

Person (Émile), professeur au lycée Condorcet, 33, rue d'Amsterdam. — 1877.

* Persopoulo (N.), à Odessa. — 1873.

Pesmazoglou (Jean), à Alexandrie. — 1880.

* Pesson, ingénieur des ponts et chaussées, 25, boulevard Malesherbes. — 1878.

Petit (Mme veuve), à Senlis (Oise). — 1872.

Petit (Arsène), 36, boulevard de Clichy. — 1880.

Petit de Julleville, maître de conférences à l'École normale supérieure, 47, rue du Ranelagh. — 1868.

Peyre (Roger), professeur d'histoire au collège Stanislas, 42, rue Jacob. — 1879.

* Phardys (Nicolas-B.), de Samothrace, étudiant en médecine, 23, rue de la Grande-Armée, à Marseille. — 1884.

Philios (Démétrius), à Athènes. — 1879.

Phostiropoulos (Constantin), à Athènes. — 1878.

Photiadis (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.

Piat (Albert), 85, rue Saint-Maur-Popincourt. — 1867.

Picard (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.

Piébourg (Edmond), professeur agrégé à la Faculté de droit à Douai. — 1880.

Pilastre (E.), avoué, 46, rue Notre-Dame-des-Victoires. — 1883

* Pispas (B.), à Odessa. — 1879.

Poffandis, 26, rue de l'Université. — 1879.

Poitrineau, inspecteur d'Académie, à Vannes. — 1869.

Poivet (l'abbé), professeur au petit séminaire de Versailles. — 1883.

Polycarpos (Hierodiaconos), archimandrite, à Constantinople. — 1873.

Porphyrios Sinaïte (le diacre), au Caire. — 1883.

Potron, 14, rue de l'Arcade. — 1867.

Pottier (René-Jean), professeur suppléant au lycée Fontanes. — 1870.

Pottier (Edmond), professeur-suppléant à l'École des Beaux-Arts, 3, rue Talma, à Passy. — 1884.

Prarond (E.), 14, rue de Tournon. — 1871.

Pretenteris-Typaldo (Ch.) premier médecin de S. M. Hellénique, professeur à l'Université d'Athènes. — 1868.

Prilejaeff (l'archiprêtre), aumônier de l'ambassade de Russie à Paris, à l'église russe, 8, rue Daru. — 1869.

Prou (Victor), ingénieur civil, 22, boulevard Richard-Lenoir. — 1876.

Psaras, professeur de grec, 17, Alexander street, Weslbourne Park, à Londres. — 1871.

* Psicha (Étienne), 18, avenue de l'Opéra. — 1884.

Psichari (Jean), agrégé de l'Université, 96, rue de Rennes. — 1879.

Psycharis (Antoine), négociant, à Constantinople. — 1868.

* Queux de Saint-Hilaire (marquis de), 3, rue Soufflot. — 1867.

Ralli (Georges), négociant, à Alexandrie. — 1877.

Ralli (Théodore-A.), à Alexandrie. — 1879.

Ralli (Théodore), négociant, Ethelburga house, Bishopsgate street, à Londres. — 1867.

Ralli, Schilizzi et Argenti, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

Rally (Nicolas), 8, rue de Lisbonne. — 1884.

* Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, 76, rue d'Assas. — 1870.

Rampin, secrétaire de la légation française, à Athènes. — 1876.

Rangabé (Rizo), ministre plénipotentiaire de Grèce, Regenten-Strasse, à Berlin. — 1868.

Rangabé (Cléon), consul-général à Sofia. — 1884.

Rayet (Olivier), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, 75, rue Notre-Dame-des-Champs.

Reinach (Salomon), membre de l'École française d'Athènes, 31, rue de Berlin. — 1878.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France. — 1867.

* Renieri (Marc), gouverneur de la Banque nationale, à Athènes. — 1867.

Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1869.

Rhallis (Étienne), négociant, à Constantinople. — 1868.

Rhasis (Démétrius), ministre de Grèce, à Rome. — 1868,

* Riant (comte Paul), membre de l'Institut, 51, boulevard de Courcelles. — 1867.

* Richard-Kœnig, négociant, 6, rue de Copenhague. — 1869.

Rieder, directeur de l'École alsacienne, 109, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1878.

Rilliet (Albert), ancien professeur de littérature étrangère à l'Académie de Genève, à Genève. — 1867.

Rinn (Charles), professeur au collège Rollin, 59, rue Rodier. — 1876.

Rizo (Michel), consul général, à Alexandrie (Égypte). — 1873.

Robert (Charles), membre de l'Institut, 25, boulevard de La-tou-Maubourg. — 1867.

* Robertet (G.), chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, 10, quai des Célestins. — 1873.

Roberti (A.), 3, rue Crilon. — 1873.

Robiou (Félix), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, à Rennes. — 1872.

Rochas d'Aiglun (A. de), commandant du génie, à Blois. — 1873.

Rocheterie (Maxime de la), à Orléans. — 1879.

* Rodocanachi (Théodore), 18, avenue de l'Opéra. — 1884.

* Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa. — 1873.

Rodocanachi (Th.-E.), négociant, 14, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

* Rodocanachi (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

* Rodocanachi (P.), 42, avenue Gabriel. — 1867.

Roersch, professeur à l'Université, à Liège. — 1873.

* Romanos (Jean), professeur au gymnase de Corfou (Grèce). — 1873.

Rothschild (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte. — 1867.

Roustowitz (Alexandre), négociant au Caire. — 1880.

Ruelle (Ch.-Émile), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — 1869.

Saglio (Edmond), conservateur au musée du Louvre, 24, rue Condé. — 1868.

Saint-Paul (Georges), auditeur au Conseil d'Etat, 22, rue d'Aumale. — 1877.

Sakellaropoulo (Spiridion), docteur en philosophie, à Athènes. — 1874.

Salomon, professeur au lycée Louis-le-Grand, 6, boulevard Saint-Michel. — 1867.

SALVAGO PANTALEONE, négociant, à Alexandrie. — 1867.
* SARAKIOTIS (Basileios), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.
SARANTE YATROU, médecin oculiste, au Caire. — 1882.
* SARAPHIS (Aristide), négociant à Mételin (Turquie). — 1868.
SARCEY (Francisque), 59, rue de Douai. — 1868.
SARIDIS (Démétrius), orfèvre au Caire. — 1880.
* SARIPOLOS (Nicolas), correspondant de l'Institut de France, avocat, à Athènes. 1868.
SARIPOLOS (Jean-N.), étudiant en droit, 9, rue de Tournon. — 1882.
* SATHAS (Constantin), Palazzo Correr, à Venise. — 1874.
* SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford, King's College. — 1879.
* SCARAMANGA (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.
* SCARAMANGA (Jean-A.), à Taganrog (Russie). — 1870.
* SCARAMANGA (Pierre-J.), attaché à la légation hellénique à Paris, 1, rue du général Foy. — 1872.
* SCARAMANGA (Stamatios), à Taganrog (Russie). — 1870.
* SCARAMANGA (Jean-E.), 2, allées des Capucines, à Marseille. — 1876.
* SCHLIEMANN (Henri), à Athènes. — 1868.
* SCLAVO (Michel), à Odessa. — 1879.
SCLAVOS (P.-C.), négociant, 76, Palmerston Buildings, à Londres. — 1867.
SCOULOUDIS (Etienne), député, à Athènes. — 1868.
SCOUZÈS (Mme Hélène), à Athènes. — 1882.
SELLET (Eug.), professeur au lycée de Vanves. — 1876.
SENART (Émile), membre de l'Institut, 16, rue Bayard. — 1867.
SESTIER (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. — 1881.
* SINADINO (Nicolas), 4 *bis*, rue du Quatre-Septembre. — 1884.
* SINADINO (Michel), 18, avenue de l'Opéra — 1880.
* SINANO (Victor), 4, rue Meissonier. — 1884.
SIPHNAIOS (Jean), négociant, à Constantinople. — 1868.
SKLIROS (Georges-Eustathe), 82, Mortimer Street, Cavendish Square. W., à Londres. — 1876.
SKYLIZZI (Jean-Isidoris), à Athènes. — 1868.

Solomondis (Épaminondas), docteur-médecin, île de Poros (Grèce). — 1880.

* Somakis (Mme Hélène), 98, avenue de Saint-Mandé. — 1874.

Sorel (Albert), secrétaire de la présidence du Sénat. — 1871.

* Souchu-Servinière, docteur-médecin, à Laval. — 1876.

Soulidis (Nicolas), avocat, à Constantinople. — 1881.

Soury (Jules), attaché à la Bibliothèque nationale, 21, rue Gray-Lussac. — 1870,

Soutzo (Al.), secrétaire du consulat général de Sophia. — 1872.

* Souvadzoglou (Basili), négociant à Constantinople. — 1878.

Stamelis (Athanase), docteur en médecine, à Alexandrie. — 1879.

Stamoulis (A.), à Silyvrie, (Turquie). — 1874.

Stephanos (Dr Clon), 28, rue de l'Arbalète. — 1879.

* Stephanovic (Zanos), à Constantinople. — 1868.

Sugdury, à Athènes. — 1867.

* Sully-Prudhomme, membre de l'Académie française, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — 1883.

Surell, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 10, rue du parc de Clagny, à Versailles. — 1868.

* Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople. — 1883.

Svoronos (Jean), 30, rue des Écoles. — 1884.

* Syllogue littéraire l'*Hermès*, à Manchester. — 1874.

* Syngros (A.), banquier, à Athènes. — 1877.

Talamon (Henri), 64, rue de Richelieu. — 1883.

Talbot (Eugène), professeur au lycée fontanes, 110, rue du Bac. — 1867.

Tambacopoulos, trésorier de l'Ambassade hellénique, à Constantinople. — 1880.

Tambacos (N.-D.), à Constantinople. — 1874.

Tamy, ancien professeur, 35, rue de Grenelle. — 1877.

Tardieu (Amédée), bibliothécaire en chef de l'Institut. — 1872.

* Tarlas (Th.), à Taganrog (Russie). — 1873.

* Telfy (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth. — 1869.

Ternaux-Compans, secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg; 3, rue Fortin, à Paris. — 1878.

Terrier, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au lycée Louis-le-Grand, 42, rue de la Tour-d'Auvergne. — 1878.

Terzetti (Mme Adélaïde), à Corfou. — 1883.

Tertu (comte de), à Tertu, par Trun (Orne). — 1867.

Thénard (A.), professeur au lycée de Versailles, 8, rue Royale, à Versailles. — 1884.

Theodoridis (Nicolas), pharmacien, à Constantinople. — 1868.

Theologos, chef de la maison P. Théologos, de Manchester, à Athènes. — 1872.

Thirion (Ch.), professeur au lycée Condorcet, 64, rue Bayen. — 1867.

* Tilière (marquis de), 14, rue de Marignan. — 1873.

Toufectsoff (M.), à Cavala (Turquie). — 1873.

* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur au petit séminaire (Rouen). — 1867.

* Tournier, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon. — 1867.

* Tourtoulon (baron de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — 1869.

Tranchau, inspecteur d'Académie honoraire, à Orléans (Loiret). — 1868.

Trélat (Émile), directeur de l'École spéciale d'architecture, 17, rue Denfert-Rochereau. — 1877.

Tresse, 184, rue de Rivoli. — 1868.

Tréverret (Armand de), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1869.

Triantafillis (C.), professeur à l'École commerciale, à Venise. — 1871.

* Tsacalotos (E.-D.), à Taganrog. — 1873.

Tzitzopouli frères (G. et Chr.), bijoutiers, à Constantinople. — 1881.

UBICINI, publiciste, 19, rue Jacob. — 1871.
* UNIVERSITÉ D'ATHÈNES. — 1868.

VALETTAS (J.-N.), directeur de l'École hellénique, 84, Kensington garden square, Bayswater, à Londres. — 1867.
* VALIERI (Octavien), 2, Kensington Park Garden, à Londres. — 1879.
VALIERI (Jérôme), négociant, 7, rue de l'Arsenal, à Marseille. — 1868.
VALLIANO (André), négociant, 23, rue de l'Arsenal, à Marseille. — 1868.
VANEY (Emmanuel), conseiller à la Cour, 14, rue Duphot. — 1872.
VAPHIADIS (Apostolos), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.
VAPHIADIS (Georges), journaliste, à Constantinople. — 1868.
VASMARIDIS, directeur de l'École grecque de Péra, à Constantinople. — 1880.
VASSARI (Pantazis), à Tantah (Égypte). — 1883.
VAST (Henri), professeur au lycée Condorcet, 9, rue de Greffulhe. — 1875.
VATIKIOTIS (le docteur), à Alexandrie (Égypte). — 1870.
VAUZELLES (Ludovic de), conseiller à la Cour d'appel, à Orléans. — 1867.
VENETOCLÈS (Dém.), directeur du lycée grec, à Alexandrie. — 1879.
VENETOCLÈS (Minos), avocat, à Alexandrie. — 1879.
VÉRIN, professeur de philosophie à l'École de Pont-Levoy (Loir-et-Cher). — 1869.
VERNA (baron de), au château de Haute-Pierre, par Crémieu (Isère). — 1869.
VERNUDACHI (P.), 7, rue Notre-Dame-des-Victoires. — 1873.
VÉRON-DUVERGER, professeur à la Faculté de droit, 2 *bis*, rue Soufflot. -- 1872.
VIDAL-LABLACHE, maître de conférences à l'École normale supérieure. — 1870.

VILLEMEREUX (Camille), inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, 12, rue Matignon. — 1880.

VINCENT (Edgar), 8, Ebury street, S. W., à Londres. — 1880.

VLACHOS (Angelos), secrétaire général du ministère de l'Intérieur, à Athènes. — 1868.

* VLASTO (Antoine), 54, rue de Naples. — 1884.

* VLASTO (Étienne-A.), 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1875.

VLASTO (Ernest), ingénieur, 69, boulevard Haussmann. — 1884.

VLASTO (Michel-A.), rentier, 154, boulevard Malhesherbes. — 1884.

* VLASTO (Théodore), chez MM. Ralli frères, à Liverpool. —

VOGÜÉ (Melchior de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert. — 1875.

VOLTERA (Gerasimos), négociant, au Caire. — 1876.

* VOULISMAS (Eust.), archimandrite, à Odessa. — 1873.

VOUROS (Jean-D.), banquier, à Athènes. — 1872.

VOUTYRAS (Stavros-Jean), journaliste, à Constantinople. — 1868.

VRETOS (Jean-A.), journaliste, à Constantinople. — 1868.

* VUCINA (Emmanuel-G.), à Odessa. — 1873.

* VUCINA (A.-G.), à Odessa. — 1873.

* VUCINA (Jean-G.), à Odessa. — 1873.

WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, 11 *bis*, rue Dumont d'Urville. — 1867.

WADDINGTON (Ch.), professeur à la Faculté des lettres, 50, rue de la Tour-d'Auvergne. — 1873.

WAGENER (A.), professeur à l'Université de Gand. — 1873.

WALLON (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.

WATEL, professeur au lycée Condorcet, 7, rue Bapst, à Asnières. — 1871,

WEIL (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure, 64, rue Madame. — 1867.

* WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale, 89, rue de Vaugirard. — 1867.

WITT (Pierre de), 83, boulevard Haussmann. — 1882.
WITTE (baron de), membre de l'Institut, 5, rue Fortin. — 1867.
WORMS (Justin), banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1876.

* XANTHOPOULOS (Démétrius), à Odessa. — 1879.
* XYDIAS (S.), à Odessa. — 1873.
* XYDIAS (Nicolas), artiste peintre, 19, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. — 1884.

YUNG (Eugène), directeur de la *Revue politique et littéraire*, 46, rue de Rennes. — 1867.

ZAFIROPULO (Étienne), président du comité Coray, 11, cours du Chapitre, à Marseille. — 1877.
ZAÏMIS (Alexandre), à Athènes. — 1879.
ZAJA (Louis), avocat, à Alexandrie. — 1880.
* ZARIFI (Georges), négociant, à Constantinople. — 1868.
ZARIFI (Léonidas), négociant, à Constantinople. — 1867.
ZARIFI (Périclès), négociant, 20, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.
ZIGADA (Nicolas), négociant, au Caire. — 1880.
ZIROS (Nicolas), négociant, au Caire. — 1880.
* ZOGRAPHOS (Christakis Effendi), banquier, fondateur du prix Zographos, 21, avenue de l'Opéra. — 1868.
* ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, 18, rue Nouvelle, à Constantinople. — 1868.
ZOGRAPHOS (Solon), 21, avenue de l'Opéra. — 1876.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Paris.

Société bibliographique universelle.

Athènes.

École française d'Athènes.
Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.
— pour la propagation des études grecques.
— d'enseignement (διδασκαλικός).
— littéraire, le *Byron*.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

Londres.

Société pour le progrès des études helléniques.

Marseille.

Comité *Coray*.

Baltimore (États-Unis).

Johns Hopkins University.

Boston.

Archæological Institute of America.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 AVRIL 1884

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. LE M^{IS} DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Les membres qui composent les Sociétés savantes et les Associations littéraires peuvent se diviser en deux classes distinctes : ceux qui les honorent, ceux qui sont honorés par elles. Je suis de ces derniers ; je n'en sens que plus vivement la faveur que vous m'avez faite en m'appelant à l'honneur de vous présider cette année.

Il n'est pas dans ma pensée de vouloir, par l'expression d'une modestie qui, de ma part, ne saurait jamais être exagérée, diminuer la valeur du choix que vous avez cru devoir faire. Tout au contraire, je serais plutôt tenté de vous en féliciter, et, vous rappelant un mot que l'histoire prête à un illustre marin de ma province de

Flandre, de vous dire, comme Jean-Bart répondant à Louis XIV qui venait de le nommer chef d'escadre : « Vous avez bien fait! » — Oui, vous avez bien fait; car en appelant au fauteuil de la présidence un de vos plus humbles confrères, vous avez prouvé, par ce choix même, deux choses importantes : D'abord, que notre Association, parvenue aujourd'hui à la dix-huitième année de son existence, est entrée dans cette période où les Sociétés savantes sont en état de rendre à quelques-uns de leurs membres les plus modestes l'honneur qu'elles ont autrefois reçu des plus illustres: ensuite, c'est qu'en voyant à votre tête un de vos confrères sans aucun titre officiel, n'ayant eu pour seuls répondants auprès de vous que son admiration profonde pour les chefs-d'œuvre en tous genres de l'antiquité grecque et son ardente sympathie pour la Grèce actuelle, tous nos confrères peuvent avoir la légitime espérance de s'asseoir quelque jour à cette même place, puisque tous ont la même ardeur et le même philhellénisme avec beaucoup plus de science.

J'aimerais maintenant à vous entretenir de vos travaux de cette année et des succès de vos lauréats; des travaux et des progrès des Sociétés philhelléniques, filles ou sœurs de notre Association, qui, de Smyrne, de Londres, d'Athènes et même d'Amérique, unissent activement leurs efforts aux nôtres, pour concourir à la réalisation d'un but commun. Il me faut auparavant accomplir la partie la plus douloureuse de ma tâche. Un usage constant dans notre Association veut, en effet, que les premières paroles que prononce votre président dans cette enceinte soient pour rappeler à votre souvenir la mémoire de ceux que la mort nous a enlevés pendant l'année qui vient de s'écouler.

Nos pertes ont été particulièrement nombreuses cette année et laisseront des vides marquants au milieu de nous. J'ai, en effet, à rappeler à votre mémoire le

nom de seize de nos confrères, dont quelques-uns étaient des plus illustres.

Parmi ceux qui nous ont quitté, il en est sur lesquels je n'ai pas encore reçu les renseignements que j'ai demandés en Orient, et qu'il me faut ranger, provisoirement au moins, dans la classe nombreuse de nos *amis inconnus*. Ils sont bien, en effet, des amis de la France et des lettres grecques, quelques-uns amis de la première heure, ces confrères qui se sont empressés de nous envoyer leur adhésion de l'Orient qu'ils habitaient, nous accordant généreusement ainsi l'appui de leur nom et de leur bourse pour nous aider à mener à bien l'œuvre de nos fondateurs. Donnons donc un souvenir reconnaissant à la mémoire de M. le docteur Pélopidas Lattry, d'Odessa, qui était des nôtres depuis 1873, de M. D. J. Kokkonis, négociant à Constantinople (1868); de M. N. Bambakis, également négociant à Constantinople (1872), de M. Charles Ed. Bailly, mort à Genève (1869) ainsi que de M. le docteur Panos Pissas, du Caire, récemment mort à Athènes (1880).

Parmi les Français, le premier dont j'ai eu le regret de vous annoncer la mort, le 3 avril de l'année dernière, est M. Anatole Boucherie.

Je voudrais, en quelques mots, retracer dignement devant vous la carrière de ce confrère éminent que nous avons perdu; pour cela je n'ai qu'à vous rappeler quelques passages de la notice que notre président honoraire, M. Egger, lui a consacrée dans le *Journal des Débats* du 22 avril :

« M. Boucherie, dit M. Egger, fut un modèle de curiosité patiente et désintéressée pour ses recherches scientifiques, mais, avant tout, ce fut un professeur exemplaire, et cela, malgré la faiblesse d'une santé qui ne l'a pas conduit sans effort jusqu'à l'âge de cinquante-deux ans. Il avait débuté par les plus modestes fonctions de nos collèges. Entré jeune dans l'Université, à l'âge de dix-huit ans, on le voit déjà maître répétiteur

au lycée d'Angoulême... En 1855, il débuta dans l'enseignement au lycée de la Rochelle. En 1863, il était reçu agrégé et nommé professeur titulaire de sixième au lycée de Poitiers. Deux ans après, il revint à Montpellier, mais déjà sa santé était compromise par les efforts qu'il avait dû faire dans cette conquête laborieuse d'une position digne de lui. Il fut obligé de prendre un congé qui dura trois ans, et c'est seulement en 1864 que ses forces lui permirent de remonter dans sa chaire. L'administration lui confiait la classe de cinquième au lycée de Montpellier. On espérait qu'un climat plus doux pourrait conjurer ou retarder les effets du mal dont il avait senti la première atteinte. M. Boucherie a rempli pendant quatorze ans, au lycée de Montpellier, les modestes et utiles fonctions de professeur de grammaire avant d'arriver à ce qui était le comble de son ambition, c'est-à-dire professeur de quatrième. Malgré sa poitrine débile, sa voix faible, il conservait toujours une parfaite autorité dans la direction de sa classe qu'il dominait par le respect, par l'affection, par la clarté d'une excellente méthode.

« Tel je le connus, ajoute M. Egger, en possession de l'estime générale, dans sa chaire du lycée de Montpellier, et je redoublais bientôt de sympathie pour sa personne, en voyant que ce maître consciencieux était à la fois un érudit, un fouilleur de vieux livres imprimés et manuscrits.

« Montpellier, déjà, avec ses deux riches bibliothèques, ouvrait bien des trésors à la curiosité d'un philologue, mais Paris ne tarda pas à l'attirer, puis Lyon, sans parler d'une correspondance qui le mettait en rapport avec les savants, en Espagne, en Italie, en Allemagne. Placé, d'ailleurs, au milieu d'une population enthousiaste pour sa vieille langue, rallié de bonne heure à la Société des Félibres provençaux, il devint un des fondateurs et resta jusqu'à ses derniers moments

un des plus fermes soutiens de la *Société* et de la *Revue des langues romanes* qui fait tant d'honneur à la jeune école philologique de Montpellier. Les quatorze volumes de mémoires déjà publiés par cette Société, contiennent chacune plusieurs notices ou articles de M. Boucherie, auxquels il faut joindre plus de vingt opuscules de philologie grecque, latine ou romane, publiés en dehors de cette collection.

« C'est ainsi qu'il mérita d'être appelé à diriger une conférence de *langue d'oïl* auprès de la Faculté de Montpellier, et à côté de son ami M. Camille Chabanneau, chargé d'y diriger l'étude de l'ancienne langue des Troubadours. Tous ces titres ont valu à M. Boucherie de bien touchants témoignages dont on trouve l'expression dans les discours prononcés sur sa tombe par MM. Revillout et Castets, et dans une courte allocution de M. Roque-Ferrier devant l'Académie de Montpellier dont M. Boucherie était membre. »

Pour ce qui regarde particulièrement nos études, qu'il me soit permis de signaler spécialement, dans l'œuvre méritoire de cette trop courte vie, une publication qui demandait, avant tout, l'intelligence d'un helléniste et la science d'un paléographe. Nous possédons peu de manuels classiques de la haute et de la moyenne antiquité. C'est donc une chose curieuse pour nous de retrouver un recueil de dialogues familiers en grec et en latin, qui porte, indûment peut-être, le nom d'un rhéteur du IIe siècle après J.-C., de Julius Pollux, mais qui, en tous cas, nous intéresse comme preuve de l'intimité familière des deux langues, en Italie, sous les Césars. Le meilleur et le plus ancien manuscrit appartenait à la Bibliothèque de Montpellier. M. Boucherie se donna la tâche de le publier, non sans recourir aux manuscrits partiels qui en existent ailleurs, et il accomplit sa tâche avec une exactitude et des scrupules d'éditeur passionné. C'est cette publication des Ἑρμηνεύματα, et Καθημερίνη ὁμηλία, attribués à Julius Pollux, que notre

Association a couronnée en 1878 en lui décernant une partie de son prix annuel.

Une autre fois, M. Boucherie s'attachait à déchiffrer la première écriture d'un palimpseste de Priscien, œuvre qui demandait les yeux exercés d'un paléographe. Ces deux travaux ont pris place dans un des recueils publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Voilà comment M. Boucherie était devenu le client aimé de tous ceux qui s'occupent de romanisme et des littérature classiques de l'antiquité.

Est-il nécessaire d'ajouter, après cela, que les vertus de l'homme étaient chez lui dignes des qualités du savant et qu'il avait avec sa famille, comme avec ses amis, avec ses maîtres et ses élèves, le plus doux commerce d'affection et l'échange incessant des communications utiles à la science. Ce sage esprit, ce noble cœur laisse donc un précieux souvenir à tous ceux qui l'ont connu et un exemple aux jeunes gens qui s'engagent dans la laborieuse carrière de l'enseignement. C'est pourquoi j'ai cru devoir rendre ce dernier hommage à l'un de nos plus anciens et de nos meilleurs confrères (M. Boucherie faisait partie de notre Association depuis 1867, année même de sa fondation). Du reste, son nom respecté ne disparaîtra pas de nos listes. M. Adhémar Boucherie, commandant au 42e régiment d'Infanterie, a manifesté le désir de faire partie de notre Association, afin de continuer parmi nous le nom et la tradition de son frère.

Prononcer, dans notre Compagnie, le nom de M. P. Giguet, c'est rappeler immédiatement à vos souvenirs les traductions en prose des poèmes d'Homère et des histoires d'Hérodote, publiées par la librairie Hachette dans la collection des traductions des auteurs grecs classiques. M. Giguet était, de plus, l'auteur d'une traduction française de la Bible d'après la version des *Septante,* et d'une grammaire grecque où la théorie de cette langue est mise en rapport avec les éléments du

sanscrit. Il est mort, au mois de mai 1883, plus qu'octogénaire, à Sens, sa patrie, après avoir passé dans la cécité les dernières années de sa vie. Nous ne devons pas oublier que, dans les premiers temps de notre Association, il nous avait fait présent d'une lettre autographe de Sainte-Beuve qui fut insérée dans notre Annuaire, l'année même où nous avions reçu ce cadeau.

M. Giguet faisait également partie de notre Compagnie depuis sa fondation.

M. Delacroix, professeur au lycée Louis-le-Grand, était un bon humaniste. Ancien élève de l'Ecole normale, il avait été l'un des auditeurs des cours de notre président honoraire, M. Egger. C'était, me dit-on, un excellent professeur par le dévouement et l'affection qu'il portait à ses élèves, dont le seul défaut, si c'est là un défaut, serait de s'être trop renfermé dans ce dévouement même aux études classiques, ce qui ne lui a permis de publier aucun livre. Les deux fils de M. Delacroix ont tenu à honneur, après la mort de leur père, de continuer ses traditions, et se sont fait inscrire tous les deux sur nos listes, à la place qu'occupait le nom de leur père.

M. Charles-Napoléon Desjardins, qui habitait Versailles et que nous avons perdu au mois de mai de l'année dernière, était un de ces amateurs éclairés des lettres qui s'empressent de donner aux Sociétés savantes, aux Associations naissantes, le concours de cet appui moral et matériel, dont elles ont si grand besoin. Sans appartenir à l'Université, sans avoir, je crois, jamais rien publié, M. Desjardins portait un réel intérêt à nos travaux et aux études que nous encourageons. Appartenant à la famille d'un de nos anciens présidents qui était, en même temps, un de nos fondateurs, M. Desjardins avait été un des premiers membres de notre Association où il s'était fait inscrire comme membre donateur. Après sa mort, la femme, qui porte dignement son nom, a voulu, elle aussi, continuer l'œuvre do son

mari et s'est fait inscrire au même titre, à la place qu'occupait notre regretté confrère, place qui, grâce à cette généreuse pensée, ne demeurera pas vide sur nos listes.

Si j'avais à vous entretenir des travaux si savants, si nombreux et si variés de M. Édouard Laboulaye, la compétence, comme l'espace dans lequel je dois me renfermer, me ferait également défaut. D'autres voix plus autorisées que la mienne rappelleront, dans une autre enceinte, les titres qu'avait M. Laboulaye à l'estime de ses contemporains et les travaux qui feront vivre son nom dans l'avenir. Heureusement pour vous, je n'ai à vous parler ni du jurisconsulte éminent, ni de l'homme politique libéral, ni de l'auteur charmant de ces fantaisies spirituelles qui s'appellent : les *Contes bleus, Paris en Amérique, Le prince Caniche,* par lesquels le savant se délassait, au plus grand profit de ses lecteurs, de ses importants travaux ; je ne veux et ne dois retenir pour nous que ce trait du caractère de M. Laboulaye : c'est qu'il n'avait jamais perdu l'habitude de lire le grec, en même temps qu'il lisait couramment tant d'auteurs allemands, anglais, américains, italiens, espagnols, portugais. Un de ses confrères à l'Académie me rappelait dernièrement encore que, pour ses leçons au collège de France sur les théories politiques de Platon et d'Aristote, il recourait soigneusement au texte grec, et qu'on l'avait vu plus d'une fois relever avec précision les erreurs des traducteurs modernes.

Attaché par les liens d'une étroite amitié à quelques-uns de nos fondateurs et de nos confrères les plus assidus et les plus dévoués, M. Edouard Laboulaye, sénateur, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur et administrateur du collège de France, devait être et était des nôtres.

M. Victor de Laprade, dont notre compagnie a appris, avec le plus vif regret, la mort, le 14 décembre dernier, était un de ces hommes dont je parlais tout à

l'heure, dont la célébrité dispense de rappeler les talents et de mentionner les travaux. Qui de nous ne se souvient des beaux vers du poète de *Psyché* ou des *Symphonies?* Quant à sa vie intime, elle s'était passée presque entièrement loin de Paris, à Lyon, où il avait été longtemps professeur à la Faculté des Lettres, vie si calme, si modeste, si retirée, qu'on peut dire de M. de Laprade, comme des peuples heureux, qu'il n'a pas d'histoire. Il a su mériter cet éloge qui a été fait de lui, qu'il avait vécu comme un homme, écrit comme un poète, et qu'il était mort comme un chrétien. Sa carrière peut se résumer en quelques dates qui seront presque toutes des titres d'œuvres. Né à Montbrison, dans le Forez, le 13 janvier 1812, il avait fait ses études à Lyon, où il devait professer pendant de longues années; en 1830, il publia son premier poème : les *Parfums de Madelaine;* en 1841, *Psyché,* une de ses œuvres les plus complètes en même temps que les plus originales; en 1844, parurent les *Odes et poèmes,* dans lesquels se trouve le *Poème de l'arbre,* un des morceaux les plus parfaits peut-être de toute son œuvre poétique; *Les poèmes évangéliques* qui sont de 1852 et les *Symphonies,* en 1855, lui ouvrirent les portes de l'Académie françaises où il succéda à Alfred de Musset. Quelques années après les *Symphonies,* parurent les *Poèmes civiques,* dans lesquels se trouve une fort belle pièce que nous devons retenir, — celle qui est adressée *Aux Hellènes qui sont venus combattre pour la France,* — et dont vous me permettrez de vous rappeler ces quelques strophes :

Allez, fils de la Grèce, et soyez en exemple
A ces peuples ingrats sauvés de notre sang;
D'un regard lâche et froid, l'Europe nous contemple,
Et vous venez pour nous mourir au premier rang.

Vous seuls vous souvenez des œuvres de la France,
Lorsque chacun l'oublie et l'insulte en son deuil;

Vous seuls vous prononcez le mot : reconnaissance,
A le dire bien haut, vous mettez votre orgueil.

. . . .

Peuple orné par le ciel de ses dons les plus rares,
Peuple chez qui la muse eût son premier autel,
Enseignez-nous, ô Grecs, à chasser les Barbares,
Montrez-nous comme on meurt pour renaître immortel.

. . . .

D'ailleurs, il est question, à toute page, du culte de M. de Laprade pour l'Hellas ; à ce titre, il nous appartenait ; aussi s'était-il fait inscrire parmi nous, dès l'année même de notre fondation. Si, à cause de l'état de sa santé et de sa résidence loin de Paris, nous avons eu bien rarement l'occasion de le voir au milieu de nous, nous savions qu'il prenait un grand intérêt à nos travaux, et il ne perdait pas une occasion de nous le témoigner. Ainsi il n'a jamais manqué de nous envoyer son bulletin de vote tout entier écrit de sa main, et de le réclamer par lettre, lorsqu'il tardait trop longtemps à le recevoir.

Le nom respecté de M. de Laprade ne disparaîtra pas plus de nos listes que de notre souvenir. Son fils, M. Paul de Laprade, avocat, a voulu remplacer son père parmi nous et continuer la tradition de son philhellénisme.

Vous avez dû remarquer, Messieurs, que c'est pour la quatrième fois que, dans le cours de ce discours revient cette même mention. Il y a, ce me semble, un témoignage des plus honorables pour notre Compagnie et des plus touchants, dans ce fait, plusieurs fois répété, de membres d'une même famille voulant continuer au milieu de nous les rapports de confraternité de leurs parents et affirmer de leur côté, personnellement, avec leur philhellénisme, l'intérêt qu'ils portent à la propa-

gation des lettres grecques. Qu'ils soient donc : un frère, comme M. Boucherie ; des fils, comme MM. Delacroix et de Laprade ; une veuve, comme Mme Ch.-N. Desjardins, ces nouveaux confrères peuvent être assurés qu'ils nous sont doublement chers, et par eux-mêmes et par le souvenir qu'ils continuent parmi nous de confrères aimés qui ne sont plus.

M. Valieri, de Céphalonie, avait fait ses études en Italie. Docteur en droit, avocat, il a été député à la chambre Ionienne, avant l'annexion des Sept-Iles à la Grèce, et il y a joué un rôle important. Plus tard, il s'était retiré de la politique pour se consacrer au commerce, s'associant à ses frères dont l'un est à Londres et l'autre à Marseille. Chef de leur maison d'Odessa, il avait été élu Président de la communauté grecque de cette ville. C'est là qu'il est mort l'an dernier. Il faisait partie de notre Association, comme membre donateur, depuis 1879.

Ces deuils devaient être bientôt suivis pour nous d'un autre non moins douloureux. Peu de temps après, nous apprenions, en effet, la mort de M. le général comte Aynard de Clermont-Tonnerre, un de nos confrères les plus dévoués et les plus assidus, lorsque les devoirs de son service lui en laissaient le loisir. Il lui est arrivé plus d'une fois, pendant qu'il était à Orléans où il remplissait les fonctions de chef d'état-major du général Bataille, de faire, le jeudi, le voyage d'Orléans à Paris, uniquement pour assister à quelqu'une de nos séances.

Le philhellénisme était d'ailleurs de tradition dans sa famille. Le général de Clermont-Tonnerre était le troisième fils du duc de Clermont-Tonnerre, l'ancien ministre, le savant traducteur d'Isocrate, sur lequel M. Egger a écrit une notice fort intéressante. Lui-même était toujours resté en familiarité avec le grec qu'il avait appris en Orient et qu'il parlait couramment. Il aimait cette belle langue et n'avait pas cessé de la cultiver,

car, si nous ne nous trompons, il a pris, jusque dans les dernières années de sa vie, des leçons de grec moderne.

Né à Paris le 2 septembre 1827, le général de Clermont-Tonnerre était sorti de l'Ecole polytechnique, en 1846, le quinzième sur cent vingt-deux élèves. Ses états de service officiels nous le montrent successivement sous-lieutenant en 1848 ; sortant de l'Ecole d'application d'état-major, le 1er janvier 1849, le troisième sur dix-huit élèves; lieutenant d'état-major en 1851, puis passant par tous les grades intermédiaires, en prenant part à toutes les campagnes de ces trente dernières années. En 1851 il est en Afrique; en 1854, en Orient; en 1859, en Italie; de 1870 à 1871, en Allemagne et, hélas! aussi en France; il était alors colonel d'état-major, depuis le 8 décembre 1869. Entre temps, il avait été attaché successivement à l'ambassade de Prusse (1863), à l'ambassade d'Angleterre (1866), au grand quartier-général de l'armée du Rhin (1870), poste qu'il quitta pour devenir sous-chef, puis chef du cabinet du ministre de la guerre. Créé général de brigade le 6 juillet 1878, il fut chef d'état-major du 5e corps à Orléans, puis chargé du commandement de la 3e brigade de dragons (1881). C'est en exerçant ce commandement qu'il fut frappé d'une maladie aussi étrange que douloureuse, une sorte de paralysie partielle de la langue. Admis, par anticipation et sur sa demande, dans la section de réserve, le 21 mars 1883, il était revenu à Paris où son état parut s'améliorer. Nous eûmes même quelquefois le plaisir de le revoir parmi nous, à nos séances où il aimait à se retrouver en votre compagnie; mais bientôt la maladie reprit le dessus, et il mourut au château de Bezonville près Sermain (Loiret) le 14 janvier 1884. Les regrets unanimes qu'il laisse à sa famille et à ses compagnons d'armes seront partagés par tous ses confrères de l'Association qui ont pu apprécier l'aménité de son caractère, sa parfaite bonne grâce et sa grande simplicité.

Sur M. Ismaël Urbain, conseiller-rapporteur honoraire du conseil du gouvernement de l'Algérie, officier de la Légion d'honneur, qui est mort au mois de février dernier, à Marseille, M. d'Eichthal a bien voulu me communiquer des renseignements précis que je ne puis mieux faire que de reproduire ici :

M. Ismaël Urbain, me dit notre confrère, est né à Cayenne en 1812, d'une des familles créoles les plus considérées. Il fut amené en France, à Marseille, pour faire ses études et, après les avoir terminées, il retourna pour quelque temps dans son pays. Revenant en France, en 1831, il eut l'occasion, pendant la quarantaine, de lire une des publications Saint-Simoniennes. Ce fait décida de sa vie. Un an après, il venait rejoindre les Saint-Simoniens retirés à Ménilmontant. Accompagnant, en 1833, cinq d'entre eux qui transportèrent alors leur apostolat en Orient, il s'arrêta en Egypte, y devint professeur de français à l'Ecole de Damiette, y apprit, en même temps, l'arabe et y embrassa l'islamisme (il a raconté cette conversion dans un article d'une étincelante poésie de la *Revue de Paris* (janvier 1852).

Rentré en France, il y obtint le titre d'interprète militaire de deuxième classe, le 18 mars 1837. Envoyé, en cette qualité, à l'armée d'Afrique, il y mérita l'estime et l'affection de tous les généraux sous lesquels il servit et notamment du duc d'Orléans et du duc d'Aumale. Il accompagnait ce dernier dans l'expédition qui eut pour but et pour conclusion la prise de la Smalah d'Abd-El-Kader. Il figure au second plan, au centre du tableau où Horace Vernet a retracé ce mémorable épisode de la guerre d'Afrique. C'est, avec le grade d'interprète principal (29 juin 1843), qu'il fut nommé sous-chef de bureau au ministère de la guerre, à la direction des affaires de l'Algérie, en 1848. La révolution de Février ne devait pas interrompre sa carrière. Au mois de juillet 1858, il entrait au ministère de l'Algérie

et des colonies. En 1861, il revint à Alger où sa grande connaissance des affaires arabes et le zèle qu'il mit toujours à défendre les intérêts des Indigènes lui valut d'être nommé conseiller rapporteur de première classe au conseil du gouvernement. Il a occupé cette situation jusqu'au mois de novembre 1870. Ses fonctions cessèrent avec la suppression du conseil supérieur; il prit alors sa retraite avec le titre de conseiller-rapporteur honoraire du Gouvernement général. A ce moment d'ailleurs se déclarèrent les premiers symptômes de la maladie dont il eut à souffrir jusqu'à la fin de sa vie. Mais sa vigueur morale et intellectuelle resta intacte. Pendant dix ans et, on peut dire, jusqu'au jour de sa mort, soit d'Alger, soit de Marseille, il donna au *Journal des Débats,* sur les affaires de l'Algérie, une correspondance très remarquable, dans laquelle il défendit, avec autant d'habileté que d'ardeur, la cause des Indigènes et contribua, pour une bonne part, à ce que l'on peut considérer comme le triomphe définitif de cette cause.

Frappé dans ses plus chères affections par la mort d'un fils chéri, M. Ismaël Urbain vint se fixer de nouveau à Marseille, il y a un an à peine. C'est là qu'il est mort au mois de février, emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Il faisait partie de notre Association depuis sa fondation.

M. F. Morand, juge honoraire au tribunal de Boulogne-sur-mer, chevalier de la Légion d'honneur, qui l'a suivi de près dans la tombe, était membre du Comité des travaux historiques au ministère de l'Instruction publique ; on lui doit la reconstitution d'une partie du cartulaire de Saint-Bertin. Collaborateur actif de la Société de l'Histoire de France, il a donné, dans la collection de ses publications, une estimable édition des Chroniques de Jean Le Févre de Saint-Remy, en 2 volumes. Moins de trois mois avant sa mort, il avait envoyé comme complément de ces deux volumes, une épître du même chroniqueur sur les faits d'armes de Jacques de La-

laing. On connaît aussi les Souvenirs sur Sainte-Beuve publiés par ce magistrat de Boulogne, qui était ami et compatriote du pénétrant critique.

Ces pertes, déjà si nombreuses, devaient s'augmenter encore par la mort d'un de nos anciens confrères qui fut l'un des collaborateurs de notre *Annuaire* auquel il avait donné plusieurs mémoires.

M. Thomas-Henri Martin, né à Bellême (Orne) le 4 février 1813, est mort à Rennes (Ile-et-Vilaine) le 9 février 1884. Il y avait peu de temps qu'il avait pris sa retraite, après un demi-siècle de professorat. Presque toute sa carrière universitaire s'accomplit à Rennes où il fut quarante-deux ans professeur de Faculté et trente-huit ans doyen. Il unissait, sinon dans son enseignement, du moins dans ses travaux, l'étude de la littérature grecque à celle des sciences exactes ; la liste de ses publications, qui ne comprend pas moins de quatre-vingt-dix numéros, parmi lesquels plusieurs ouvrages considérables, dont trois furent couronnés par l'Académie française, atteste cette direction constante de ses recherches et de son esprit. Ne pouvant tout citer, nous mentionnerons seulement ses *Études sur le Timée de Platon* et son livre sur la *Philosophie spiritualiste de la nature,* couronnés par l'Académie; son édition du *Traité d'astronomie de Théon de Smyrne* et ses nombreux mémoires sur l'histoire de l'Astronomie chez les anciens ; nous ne saurions oublier, non plus, les deux articles de mythologie qu'il donna à notre *Annuaire* de 1878 : *Traditions Homériques et Hésiodiques sur le séjour des morts,* et *Les Longues nuits du pays des Læstrigons.* A ces publications qu'il a faites nôtres, il faut ajouter, pour ce qui concerne les études grecques, son premier article (1834) *sur les adjectifs verbaux en τέος,* inséré dans la traduction de la grammaire grecque de Matthiæ, publiée par Gail et Longueville. Un esprit de critique uni à la candeur, un sentiment spiritualiste et chrétien animaient ses écrits qui ne seront pas oubliés

des travailleurs de l'avenir à qui il mérita de servir de modèle.

M. Thomas-Henri Martin, doyen honoraire de la Faculté de Rennes, officier de la Légion d'honneur, était correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (19 janvier 1850) et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (17 juillet 1871) ; où il avait été élu en remplacement de notre confrère, toujours regretté, M. Dehèque.

Arrivé à la fin d'une tâche que la mort a rendu pour moi particulièrement lourde cette année, je ne songe pas à m'excuser près de vous, Messieurs, de vous avoir entretenus un peu longuement peut-être, de ceux de nos confrères que nous avons perdus ; ce dernier hommage leur était dû à trop de titres. Il est bien rare que dans une Association nombreuse comme est la nôtre, il n'y ait pas, chaque année, des pertes cruelles à déplorer, mais je souhaite bien vivement à mon successeur de pouvoir abréger cette partie de son prochain discours.

Avant de donner la parole à M. le Secrétaire-général pour la lecture du rapport toujours si net, si précis, si savant et si instructif, qu'il vous présente chaque année sur les résultats du concours et sur les prix que vous avez décernés, je voudrais cependant vous entretenir, quelques moments encore, de certains faits qui se sont produits dans le courant de cette année et dont il est bon de raviver le souvenir.

En opérant notre déménagement de la rue Jacob à la rue Bonaparte, notre archiviste avait constaté un certain nombre de lacunes très regrettables dans notre Bibliothèque, qui, fort riche d'un côté par la possession de la collection de M. Th. Fix, ne peut s'enrichir, de l'autre, que par les ouvrages qui nous sont journellement offerts et qui nous arrivent de toutes parts, de la Grèce comme de la France, de l'Italie comme de l'Angleterre et même de l'Amérique. Informé indirectement de ces lacunes, un de nos confrères qui porte

un nom doublement cher aux lettres françaises et aux lettres grecques, M. Alfred Firmin-Didot, a voulu, en ce qui le concernait, les combler autant qu'il était en son pouvoir, et il nous a fait spontanément hommage de la collection complète de la publication entreprise par son père, des auteurs grecs, qui compte déjà près de soixante volumes.

Votre comité, reconnaissant de ce don généreux et sensible surtout à la délicatesse avec laquelle il nous avait été fait, a décidé qu'une médaille d'argent, notre médaille, serait décernée à M. A. Didot; cette médaille a été remise à M. Didot par le Président accompagné par tous les membres du bureau.

A ce propos, qu'il me soit permis de rappeler à nos confrères qui semblent trop disposés à l'oublier, que cette médaille que notre Association décerne avec une réserve qui ne fait qu'en augmenter le prix, seulement à ceux de ses membres qui lui ont rendu les services les plus signalés, chacun de nous peut se la procurer, et à très peu de frais; c'est une œuvre d'art de premier mérite dont l'auteur est notre confrère M. Chaplain, membre de l'Académie des Beaux-Arts; c'est, en même temps, un précieux souvenir que chacun de nous devrait tenir à honneur de posséder comme marque de son affiliation à notre Association.

Il y a peu de jours, dix à peine, la Colonie hellénique célébrait, pour la première fois à Paris, le glorieux anniversaire de l'Indépendance de la Grèce. Le dimanche 6 avril (25 mars de l'année grecque) une réunion de cent quatre-vingts convives était rassemblée dans les vastes salons de l'Hôtel continental. Au milieu des Grecs célébrant leur Fête nationale, se trouvait un certain nombre de Français que les Hellènes avaient eu la gracieuse pensée de réunir à eux pour cette solennité. Ces Français avaient été choisis naturellement parmi les philhellènes les plus renommés.

L'Association y avait sa place, et une place d'honneur. Au milieu d'une salle où des cartouches, placés de distance en distance, portaient, écrits en grec, les noms des victoires ou des glorieuses défaites de ces temps héroïques, *Missolonghi, Souli, Chio, Gravia, Navarin,* où le sang français s'était mêlé au sang hellénique, parmi ces drapeaux des deux pays, unissant leurs couleurs, aux sons d'une musique jouant alternativement l'hymne national grec et l'hymne français, sous la présidence de notre éminent confrère, M. le Ministre de Grèce, S. Exc. le prince Mavrocordato dont le nom seul rappelle un des personnages les plus importants de cette époque que les Grecs appellent avec raison, la Guerre sainte, des toasts ont été portés, des discours prononcés, en français par des Grecs, en grec par des Français, qui ont prouvé une fois de plus ce sentiment de reconnaissance dont les vers de M. de Laprade, que je vous citais tout à l'heure, faisaient honneur aux Hellènes, et l'union intime des deux peuples. Français et Grecs, confondus en un même sentiment, unissaient, en ce moment, leurs cœurs et leurs esprits pour protester, les Grecs de leur inviolable attachement à la France, les Français de leur inaltérable dévouement à la Grèce.

Des réunions qui ont un tel caractère de cordialité font trop d'honneur aux deux nations dont les noms se mêlent et se confondent sur nos listes pour que j'aie cru pouvoir passer sous silence celle qui vient d'avoir lieu et qui a resserré encore les liens qui unissent la Grèce à la France, la France à la Grèce.

Cette fête aura, nous n'en doutons point, les plus heureux résultats pour la Grèce; nous en ressentons nous-mêmes, déjà, les meilleurs effets, puisque j'ai eu la satisfaction de présenter à vos suffrages, aujourd'hui, dans cette séance, quatorze nouveaux membres donateurs, dont dix sont des Grecs.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter. Il y a quelques

années, dans cette salle si généreusement mise à la disposition de l'Association pour l'encouragement des études grecques, un musicien de grand talent, M. Bourgault-Ducoudray, de retour d'un voyage en Orient, nous faisait entendre des mélodies populaires grecques dans lesquelles il lui semblait avoir retrouvé des spécimens de l'ancienne musique grecque et des antiques modes oubliés de nos jours; aujourd'hui c'est un peintre de grand talent aussi et d'une notoriété reconnue, notre confrère M. J. Mazerolle, qui expose à vos regards une série de vingt-deux compositions qui lui ont été inspirées par la lecture et par la représentation du chef-d'œuvre de Sophocle, l'Œdipe-Roi, à qui l'élégante traduction de M. Jules Lacroix vient de donner un nouveau regain de popularité, succès qui a prouvé que l'œuvre d'un tragique grec pouvait intéresser et émouvoir, à plus de deux mille ans de distance, le public de Paris, comme il avait autrefois passionné le public athénien. — N'est-ce pas là encore une preuve, et une preuve frappante de la conformité du génie grec avec le génie français, et des liens qui nous unissent, par l'esprit, aux Grecs dont nous avons commencé par être les disciples avant de devenir leurs modèles, modèles en qui ceux-ci n'ont pas eu de peine à retrouver l'influence de leurs merveilleux ancêtres de l'antiquité.

L'exposition que M. Mazerolle nous présente en ce moment, vous prouve aussi, Messieurs, que votre Association n'entend rester étrangère à aucune des manifestations de l'art comme de la science, et qu'elle fait un favorable accueil à tout ce qui est de nature à élever l'esprit et à augmenter le culte des chefs-d'œuvre de la Grèce.

RAPPORT DE M. ALFRED CROISET

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1883-1884

MESSIEURS,

Quand votre commission des prix a dû examiner les ouvrages envoyés à l'Association depuis notre dernière séance générale, elle a tout d'abord rencontré les noms de trois de nos anciens lauréats, trois vétérans de nos concours. On a dit spirituellement qu'à la guerre ce sont toujours les mêmes qui se font tuer. Il n'en est guère autrement dans les luttes pacifiques de la science : ce sont toujours les mêmes qui font de bons livres ; il y a des travailleurs incorrigibles qui ne se reposent d'avoir écrit un savant ouvrage qu'en se hâtant d'en écrire un autre digne du premier. C'est ainsi que nous avons vu reparaître cette année, avec d'excellents travaux : M. Coumanoudis, déjà récompensé par l'Association, en 1873, pour ses *Inscriptions funéraires de l'Attique*, et, en 1876, de moitié avec M. Castorchis, pour la direction de l' Ἀθήναιον ; puis M. Philothée Bryennios, que vous avez couronné, en 1876 également, pour sa publication des *Lettres* de Clément Romain ; enfin M. Maxime Collignon, vétéran non par

l'âge, mais par le succès, l'un de nos lauréats d'il y a deux ans. Nous aurions désiré, Messieurs, qu'il nous fût possible de rester aussi fidèles à nos anciens lauréats que ceux-ci continuent de l'être envers la science. Mais la quantité rigoureusement limitée de nos prix nous rendait impossible de concilier cette fidélité avec nos devoirs envers les nouveaux venus, nombreux et très méritants : il fallait choisir. Dans ces conditions, il nous a semblé que les récompenses antérieurement obtenues devaient mettre, pour ainsi dire, hors concours ceux qui en avaient été l'objet. Nous avons assimilé nos anciens lauréats aux membres de votre comité, qui s'interdisent, en raison de leur titre même, de prétendre aux récompenses de l'Association. Nous ne couronnerons donc cette année aucun des trois savants dont j'ai tout à l'heure rappelé les noms, et nous sommes certains d'avance, en agissant ainsi, d'aller au-devant de leur propre pensée. Mais nous ne nous sommes pas interdit le plaisir de rendre à leurs derniers travaux un hommage public, et vous me permettrez, Messieurs, de commencer ce rapport en vous les signalant.

Le volume de M. Coumanoudis est un supplément aux lexiques grecs (1). Grâce à lui, plusieurs milliers de mots nouveaux pourront prendre place dans la prochaine édition du *Thesaurus*. Ce qu'une pareille récolte suppose de recherches, il est aisé de l'imaginer. Ce dernier travail de M. Coumanoudis est digne des précédents, et c'est tout dire.

M. Philothée Bryennios, aujourd'hui métropolitain de Nicomédie, poursuit avec non moins de bonheur ses études sur la littérature ecclésiastique primitive. Ce qui faisait le grand mérite de son édition des deux lettres de Clément, c'est qu'il avait pu les corriger

(1) *Συναγωγὴ λέξεων ἀθησαυρίστων ἐν τοῖς Ἑλληνικοῖς λεξικοῖς*. Athènes, 1883.

et en compléter le texte d'après un manuscrit jusque-là inexploré. Mais ce qu'il nous apporte cette année est mieux encore qu'une recension nouvelle d'un texte déjà connu au moins dans son ensemble ; c'est la première édition d'un texte considéré comme perdu, la Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων, dont on ne connaissait que des remaniements postérieurs et des paraphrases. Cette Διδαχή, qui remonte à la première moitié du second siècle de notre ère (entre l'an 120 et l'an 160), est la rédaction primitive et comme le germe des constitutions apostoliques : il est inutile d'en faire ressortir l'intérêt. La critique, à vrai dire, s'appuyant sur quelques-unes de ces paraphrases plus récentes, avait essayé de reconstituer le texte primitif, et elle y avait même si bien réussi parfois que, pour les cinq premiers chapitres de la Διδαχή, le texte de M. Bryennios est exactement semblable à celui qu'avait ainsi rétabli par conjecture M. Krawutsky. C'est là, pour le dire en passant, un succès dont la critique a le droit de s'enorgueillir. Mais on comprend, malgré tout, la différence qu'il y a entre les résultats même excellents de cette sorte de divination, et la publication d'un manuscrit qui fait disparaître toute incertitude. La découverte de M. Bryennios, précieuse par elle-même, est d'ailleurs encourageante pour l'avenir ; car elle permet d'espérer que l'Orient réserve encore aux chercheurs plus d'une trouvaille de ce genre. A ce double titre, M. Bryennios a bien mérité de la science, et l'Association est heureuse de l'en féliciter.

Quant à M. Collignon, vous vous rappelez, Messieurs, son charmant petit *Manuel d'archéologie grecque*. Il vient de lui donner un pendant ; c'est un livre de même format et de même apparence, de même valeur aussi, sur la *Mythologie figurée de la Grèce*. Je ne répèterai pas, au sujet de ce second volume, ce que je disais ici même, il y a deux ans, sur les mérites du premier, à la fois simple, clair, et fondé sur une science très

sûre ; mais qu'il me soit permis d'ajouter que M. Collignon, dans le second ouvrage comme dans l'autre, ne se borne pas à être un écrivain savant et agréable : il est fréquemment aussi son propre dessinateur, et, quand nous regardons telle jolie gravure qui accompagne et éclaire le texte, c'est le plus souvent encore à M. Collignon que nous sommes redevables de notre plaisir.

J'arrive, Messieurs, à nos lauréats de cette année. Chacun des deux prix dont nous disposons a dû être partagé. Cette nécessité, qui s'impose à nous pour la troisième fois depuis trois ans, témoigne d'une activité dans nos études qu'il est légitime de signaler avec satisfaction. Le prix ordinaire de l'association est décerné par moitié à M. Max Bonnet, pour sa publication des *Acta Thomæ*, et à M. Henry, pour sa thèse sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque*. Le prix Zographos est partagé entre M. Auguste Choisy, pour ses *Études épigraphiques sur l'architecture grecque*, et M. Edmond Pottier pour sa thèse intitulée : *Étude sur les lécythes blancs attiques*. Vous remarquerez, Messieurs, que deux de ces quatre ouvrages sont des thèses, et que l'une d'elles sort de notre école française d'Athènes. C'est encore là un fait qui tend à se répéter dans nos concours. Nous ne pouvons que nous féliciter de voir le doctorat-ès-lettres, grâce en partie à l'appoint qui lui arrive d'Athènes, devenir de plus en plus une source féconde de solides travaux sur l'antiquité grecque, et offrir à notre examen des ouvrages qui, bien que servant en général de débuts à leurs auteurs dans la carrière de l'érudition, méritent déjà de tenir une place honorable parmi ceux que vous couronnez.

Les deux volumes qui se partagent cette année le prix ordinaire sont deux œuvres d'une science philologique austère.

Les *Actes* de l'apôtre Thomas, que publie M. Max Bonnet, sont un de ces récits apocryphes, nombreux

dans les premiers siècles du christianisme, où se montrent d'une manière si naïve certains côtés très attachants de l'âme chrétienne primitive. Ces apocryphes, écartés du canon des livres ecclésiastiques, n'ont pas de valeur dogmatique aux yeux du théologien rigoureusement orthodoxe ; mais, pour le simple historien qui cherche avant tout dans le passé des témoignages sur certains états de l'âme humaine, ils sont une source précieuse d'informations. Ces *Actes* sont écrits en grec. C'est un des apôtres qui est censé les avoir composés. L'auteur raconte comment, tandis que les apôtres étaient encore à Jérusalem, ils se partagèrent les différents pays du monde pour y porter l'Evangile. Dans ce partage, l'Inde échut à Thomas. Celui-ci d'abord refusait d'y aller, prétextant la faiblesse de sa santé et son ignorance de la langue. Une apparition du Christ en personne ne parvenait pas à l'y décider : saint Thomas, comme on sait, n'était pas facile à convaincre. Le Christ alors, rencontrant sur la place publique l'envoyé d'un roi indien qui venait chercher à Jérusalem un architecte dont son maître avait besoin, prit le parti de faire passer Thomas pour architecte, et de le vendre comme tel, par un contrat en bonne et due forme, à l'envoyé du roi Indien. L'apôtre, cette fois, était vaincu ; il se résigna de bonne grâce, et partit enfin pour l'Inde, où il devait accomplir beaucoup de miracles et obtenir ensuite la couronne du martyre. Il semble que ce nom magique de l'Inde ait exercé son influence sur l'imagination de l'auteur. Dès les premiers pas, nous sommes plongés dans le merveilleux le plus fantastique. Les miracles succèdent aux miracles, tous plus étonnants les uns que les autres. Mais au milieu de ces enchantements, la pure veine d'esprit chrétien, charitable et doux, ne cesse de courir, un peu cachée parfois par cette folle végétation de légendes qui font songer aux *Mille et une nuits,* mais bientôt après fraîche et vive, avec un charme de piété tendre qui

devait justement édifier les naïfs lecteurs de ces récits.

Les *Actes de Thomas* n'étaient jusqu'ici connus qu'en partie. Thilo et Tischendorf en avaient publié des fragments, mais qui ne formaient même pas la moitié de l'ouvrage total. M. Bonnet a découvert le reste dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, et l'ouvrage est maintenant complet. On sait combien il est toujours difficile d'imprimer un texte inédit. La difficulté se compliquait encore ici par la nature même du texte à publier. Quand il s'agit d'un écrivain classique, on connaît assez les règles de la langue dont il se servait pour savoir à peu près, dans un cas donné, sinon ce qu'il a dû dire, du moins ce qu'il est impossible qu'il ait dit, et pourquoi. De plus, la comparaison des manuscrits fournit d'ordinaire des secours importants. Ici le manuscrit est unique, et la langue de l'écrivain est mal connue. La rédaction des *Actes* retrouvée par M. Bonnet présente nombre de formes grammaticales et de constructions qui peuvent choquer à bon droit un helléniste, mais au sujet desquelles on ne saurait dire avec certitude si elles sont dues à la négligence d'un copiste ou s'il faut les attribuer à l'écrivain lui-même. La langue grecque classique est un instrument délicat qui, entre des mains inhabiles, devait promptement s'altérer. Lorsqu'on rencontre dans les *Actes de Thomas*, tel barbarisme ou tel solécisme dont l'incorrection saute aux yeux, le premier mouvement de l'éditeur est de le corriger ; mais le second mouvement, plus sage, doit être de ne toucher qu'avec une extrême réserve à des incorrections qui sont peut-être de précieux témoignages d'un état particulier soit de la langue soit de la culture intellectuelle à une certaine date. C'est ainsi que M. Bonnet a compris son rôle d'éditeur. Il s'est fait un devoir avant tout d'être prudent. Il s'est beaucoup moins préocupé de restituer, par des corrections spécieuses, mais peut-être arbitraires, un texte d'apparence irréprochable, que de fournir aux érudits, par

une reproduction fidèle du manuscrit, un point d'appui solide pour des recherches ultérieures sur la langue grecque semi-vulgaire des premiers siècles chrétiens. Un index très soigné ajoute beaucoup en ce point à l'utilité de ce travail et au mérite du très savant et très consciencieux éditeur.

Outre les actes écrits en grecs, M. Bonnet donne encore, dans le volume, deux rédactions latines des mêmes légendes. Ces récits latins, qui d'ailleurs n'étaient pas inconnus, sont publiés ici avec le même soin et la même autorité que la rédaction grecque, dont ils sont une sorte d'abrégé. Le premier des deux est attribué à Grégoire de Tours. Si cette attribution, comme il est probable, est exacte, nous avons là une preuve curieuse de l'intérêt que présentaient encore à l'Occident latin ces inventions aussi romanesques qu'édifiantes de l'imagination gréco-orientale.

L'étude de M. Henry sur l'analogie dans la langue grecque est, comme l'édition de M. Bonnet, une œuvre de grand savoir et de méthode rigoureuse. L'analogie dont il est ici question est cette force, bien connue des linguistes, qui, dérobant parfois les langues à la régularité de leur développement historique, y introduit des formes historiquement incorrectes, mais justifiées par l'imitation de quelque autre forme voisine avec laquelle elles ont de la ressemblance. Le langage des enfants, où nous voyons agir si clairement et d'une manière parfois si curieuse les instincts qui jadis ont formé les langues actuelles, ce langage des enfants offre en abondance des cas d'analogie très bizarres pour les oreilles adultes, mais très instructifs. Tous les enfants commencent par dire non pas *j'ai pris*, mais *j'ai prendu;* c'est l'analogie de *rendre* et de *rendu* qui crée ainsi *prendre, prendu.* Un enfant disait à l'imparfait du verbe *être*, non pas *ils étaient*, mais *ils sontaient*, par un amalgame bizarre du présent *ils sont* avec la syllabe qui, pour lui, figurait la notion de l'imparfait. Notre condi-

tionnel français, *j'aimerais*, dérive du futur *j'aimerai* par un véritable tour de force d'analogie, au mépris de toute dérivation historique. On pourrait presque dire que les formes analogiques, dans les langues, sont la revanche inconsciente de la logique et de l'imagination contre les fatalités de la dérivation historique peu à peu obscurcie. La place que tiennent dans toutes les langues ces créations analogiques est considérable. Aux yeux du linguiste, ce sont des déformations, des altérations du type héréditaire, presque des monstruosités; mais les monstruosités elles-mêmes, aujourd'hui, en toute espèce de science, se ramènent à des lois, et la tératologie linguistique, pour employer une expression de M. Henry, a les siennes comme toutes les autres. Ce sont ces lois qu'il a eu l'idée de rechercher en ce qui concerne la langue grecque. Il est sorti de ces recherches un volume de plus de quatre cents pages, plein de faits intéressants. Toute l'histoire des formes grecques, depuis la période que M. Henry appelle la période *proethnique,* s'y déroule avec ampleur et facilité. M. Henry manie le grec proethnique presque comme s'il l'avait parlé dès son enfance. Que cette facilité, d'ailleurs, n'effraie pas les sceptiques, s'il en existe encore à l'endroit des études linguistiques. Aujourd'hui, la linguistique, tout le monde le sait, est devenu l'une des plus rigoureuses entre les sciences, l'une des plus attachées à ne rien admettre sans preuves, l'une des plus scrupuleuses à expliquer par des lois générales les moindres transformations des voyelles ou des consonnes, et à exclure de ses théories l'hypothèse du simple caprice. On ne s'improvise plus linguiste avec de l'imagination et de la hardiesse : on le devient à force d'études méthodiques et de scrupules. Les juges compétents ont loué, chez M. Henry, une vocation linguistique des plus marquées. Son livre est un début, et lui-même reconnaît en maint passage, avec une modestie qui n'est nullement feinte, et

ce qui lui reste d'inexpérience et ce qu'il doit à ses maîtres. Sans trop le prendre au mot, nous admettrons volontiers qu'un esprit aussi ouvert est capable encore de bien des progrès. Quoi qu'il en soit, ce volume sur l'*Analogie* contient déjà plus que des promesses, et votre commission n'a pas hésité à vous le signaler parmi les plus distingués qui aient fait cette année l'objet de son examen.

Les deux ouvrages auxquels nouc décernons le prix Zographos nous ramènent, Messieurs, de ces lointains *proethniques* et des demi-obscurités de la légende chrétienne, à la pure lumière de l'esprit et de la grâce attiques considérés dans leur période la plus brillante.

M. Choisy, à vrai dire, nous y ramène par des chemins passablement hérissés de chiffres et de formules mathématiques, et qui pourraient, de loin, effrayer un peu les profanes. Ne craignez rien, Messieurs. Sous la direction de ce guide excellent, c'est bien dans le vrai sanctuaire de l'hellénisme que nous entrons, et les profanes eux-mêmes peuvent le suivre avec confiance.

M. Choisy, que l'Association récompense aujourd'hui pour la première fois, n'est cependant un inconnu pour aucun de ceux qui s'intéressent à i'antiquité. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que ses deux grands ouvrages sur l'*Art de bâtir chez les Romains* et l'*Art de bâtir chez les Byzantins* (pour ne parler que de ceux-là), l'ont rangé depuis longtemps parmi les savants qui font autorité sur ces questions. C'est par hasard si son infatigable curiosité de voyageur et d'érudit ne l'avait pas encore amené du côté où vont de préférence les prix de l'Association.

Les *Etudes épigraphiques sur l'architecture grecque* se composent de quatre mémoires, qui ont respectivement pour sujet : 1° l'arsenal du Pirée ; 2° les murs d'Athènes ; 3° l'Érechthéion ; 4° le devis de la grande inscription de Livadie. C'est Athènes, comme vous le voyez, qui est le centre de ces études, et le dernier mémoire

lui-même, qui s'en écarte un peu, la perd à peine de vue. Le titre général de l'ouvrage en indique clairement la méthode et l'intérêt. M. Choisy prend pour point de départ de ces travaux, un certain nombre d'inscriptions relatives aux monuments en question, et il applique à leur interprétation non-seulement une érudition d'épigraphiste puisée aux meilleurs sources (il signale plus d'une fois ce qu'il doit à l'obligeance bien connue de M. Egger), mais encore sa propre science d'ingénieur en chef des ponts et chaussées et sa connaissance directe des monuments. L'ingénieur et l'épigraphiste se contrôlent et se complètent sans cesse dans toutes ces études, et l'on ne saurait assez dire quel surcroît d'évidence et d'autorité la science technique du premier apporte aux interprétations du second dans toutes ces difficiles questions. En pareille matière, un épigraphiste qui n'est pas ingénieur ne voit les choses que de loin, pour ainsi dire, et par à peu près. Pour M. Choisy, l'à-peu-près est inacceptable : toute indication fournie par le texte doit aboutir à une traduction graphique sous forme d'épure, et les contre-sens sur les mots conduiraient à des impossibilités architecturales. De là une netteté qui frappe même les profanes.

Je me garderai pourtant bien, Messieurs, d'essayer de vous en donner des exemples concluants. J'aurais peur de n'être pas moi-même assez ingénieur pour cela, et de répéter maladroitement une leçon apprise trop vite. Il serait du moins facile de recueillir dans les *Etudes* de M. Choisy plus d'une information curieuse que tout le monde saisit sans difficulté, par exemple, sur le prix de la main-d'œuvre dans l'antiquité, sur le prix d'entretien des esclaves, sur les relations de l'Etat et des entrepreneurs, sur les matériaux employés, sur le mode de fourniture de ces matériaux, etc. Cette énumération pourrait sans peine être notablement allongée. Il faudrait encore y ajouter l'indica-

tion de quelques mots grecs techniques qui manquent au *Thesaurus* et que M. Choisy signale dans un Index.

Sans m'arrêter à tous ces détails, j'arrive tout de suite à deux idées que M. Choisy met à plusieurs reprises en pleine lumière, et qui sont comme la conclusion à la fois pratique et esthétique à laquelle reviennent sans cesse tous ses calculs. En étudiant les cotes des ingénieurs grecs, l'ingénieur français a été vivement frappé de deux faits. Le premier, c'est le caractère étonnamment simple et précis de ces cotes. Les moindres détails ont été calculés d'avance avec une rigueur absolue; aucune variation, si légère qu'elle soit, ne modifiera dans l'exécution les chiffres du devis; et ces chiffres, par une habileté de calcul très remarquable, sont aussi simples qu'ils sont précis : toutes les cotes s'expriment par des nombres entiers en pieds, palmes ou doigts : il n'y a pas un nombre fractionnaire dans toutes ces indications des ingénieurs grecs. C'est un chef-d'œuvre, à ce point de vue, que le devis par exemple de l'arsenal du Pirée. Il y a déjà de la beauté dans la perfection simple de ces calculs : l'esprit est charmé par cette justesse claire. Ces longues colonnes de chiffres, il est vrai, ne diraient pas grand chose par elles-mêmes à des yeux mal exercés : mais interprétées par un ingénieur habile, elles apparaissent aussitôt comme un pur produit de l'esprit grec. Dans tout cela, pourtant, c'est l'intérêt pratique qui domine; mais voici un second fait que M. Choisy n'a pas davantage laissé inaperçu, et qui relève de l'art proprement dit. C'est la loi qui préside aux rapports des principales dimensions d'un édifice. Il s'agit ici encore de l'arsenal du Pirée. M. Choisy montre à merveille combien ces rapports sont clairs. Théoriquement, ils s'expriment par les chiffres les plus simples ; en fait, ils sont un peu modifiés par de légères corrections destinées à faire disparaître des cotes tous les nombres fractionnaires, mais ces corrections sont insensibles à l'œil, et la beauté

harmonieuse de l'ensemble, ici comme dans toutes les œuvres de l'art grec, résulte de rapports numériques simples aisément perçus par les sens. Il y a dans ces chiffres un rythme secret, et ce rythme, fondé sur des relations mathématiques très nettes, donne à l'imagination le sentiment d'un équilibre harmonieux, d'une élégance robuste et légère, d'une sobriété forte et gracieuse. M. Choisy, qui sent très vivement ces qualités, n'omet pourtant pas de signaler, au point de vue purement technique, le caractère relativement assez primitif encore de certaines parties de l'art de l'ingénieur en Grèce : les charpentes, par exemple, dans la toiture de l'arsenal du Pirée, ne sont qu'un ensemble de pièces de bois appuyées les unes sur les autres et dont l'action se produit exclusivement dans le sens vertical; il n'y a là ni poussée latérale ni traction oblique; toutes les pièces sont « portantes, et « non tirantes ». A cet égard, l'art des charpentiers athéniens est encore dans l'enfance; mais pour la perfection du travail, de même que pour la beauté des lignes, les Grecs n'avaient plus rien à apprendre, et le savant ouvrage de M. Choisy, parmi beaucoup des découvertes de détail, apporte à l'appui de cette vérité des preuves nouvelles et décisives.

C'est le même sentiment de la beauté qui, dans un genre tout différent, a créé ces lécythes blancs d'Athènes à l'étude desquels M. Pottier vient de consacrer une thèse française excellente. La thèse latine du même auteur, dans laquelle il examine, après beaucoup d'autres archéologues, pourquoi les Grecs déposaient dans les tombeaux ces figures de terre cuite que les fouilles nous y font retrouver aujourd'hui, est aussi un fort bon travail, qui a reçu de la Faculté des lettres le meilleur accueil, et dont le souvenir mérite, par conséquent, d'être associé aujourd'hui à celui de la thèse française. Ces figurines étaient-elles, comme on l'a dit, une compagnie pour le mort, ou bien remplaçaient-elles d'anti-

ques sacrifices sanglants? avaient-elles même toutes un caractère essentiellement funéraire? représentent-elles des personnages mythologiques, ou des scènes de la vie familière? M. Pottier passe en revue toutes ces hypothèses, et, sans en écarter absolument aucune, mais en distinguant entre les époques et les circonstances, incline à voir avant tout dans ces petites figures des offrandes destinées à honorer les mânes du mort, à peu près comme on honorait une divinité en suspendant aux parois de son temple les objets les plus divers par leur nature propre et par leur signification intrinsèque. C'est là une hypothèse mesurée, vraisemblable, appuyée sur un examen très minutieux des textes et des monuments. Ces qualités de méthode et de bon sens sont aussi celles de la thèse française. Pour celle-ci comme pour l'autre, M. Pottier a pris un sujet nettement circonscrit, et s'est appliqué à le traiter à fond.

Les lécythes blancs attiques sont des vases de forme allongée dont la panse, revêtue d'un enduit blanc assez tendre, est ornée de peintures au trait en couleur rouge, jaune, plus rarement brune ou noire. Ces vases, fabriqués à Athènes du cinquième au second siècle avant notre ère, recevaient des parfums destinés aux morts, et se plaçaient, après la cérémonie, dans le tombeau. La plupart des peintures qui les recouvrent sont des représentations funéraires. Ce sont ces représentations, très précieuses par l'exactitude avec laquelle nous en connaissons la date et la provenance, que M. Pottier étudie successivement à deux points de vue : d'abord pour leur demander des informations sur les croyances et les coutumes des Athéniens relativement à la mort; ensuite comme des œuvres d'art fort intéressantes et encore assez mal connues. Au point de vue religieux, rien n'est plus curieux que de saisir en quelque sorte sur le fait, dans les représentations funéraires des lécythes, le mélange confus de croyances contradictoires qui coexistaient tant bien que mal

dans les esprits par suite des évolutions successives de l'idée religieuse en Grèce : par exemple, au quatrième siècle, on admettait en général que l'âme du mort descendait aux enfers pour y être jugée ; mais on n'avait pas tout à fait renoncé pour cela à la vieille croyance qui attribuait au mort dans le tombeau une sorte de vie matérielle analogue à la vie terrestre ; et les traces de l'ancienne conception sont partout visibles. Les deux idées, au fond, sont contradictoires. Qu'importe? L'esprit humain excelle à ne pas voir certaines contradictions, et bien souvent même, s'il les voit, il les néglige : il en triomphe par l'indifférence. Ces faits étaient déjà connus par les textes, mais les monuments figurés en complètent la démonstration et la rendent plus sensible. Ils éclaircissent, en outre, certains rites obscurs. Mais l'un des points les plus intéressants à coup sûr de l'étude de M. Pottier est la comparaison qu'il établit, au point de vue des procédés et du style, entre les peintures des lécythes et les chefs-d'œuvre des Polygnote, des Aglaophon, des Panainos. Toute la grande peinture du ve siècle est à jamais perdue pour nous. Nous ne connaissons plus la peinture antique que par des œuvres gréco-romaines où l'on trouve une science du clair-obscur et une richesse de coloris tout à fait étrangère aux maîtres du ve siècle. M. Pottier, par une suite d'inductions très ingénieuses, arrive à faire voir que, selon toute vraisemblance, ce qui peut nous donner l'idée la plus juste de la grande peinture grecque, c'est encore la peinture des lécythes, qui se sert, comme celle de Polygnote, d'un petit nombre de couleurs appliquées sur un fond blanc, et qui présente, au moins dans ses productions les plus achevées, tous les traits essentiels de l'art grec à la grande époque : l'amour d'une beauté noble, aisée, gracieuse ; le goût des figures jeunes (figures d'éphèbes ou de jeunes filles) ; un sentiment exquis de la composition ; et, par-dessus tout, une sûreté de dessin

d'autant plus merveilleuse qu'elle apparaît ici dans des œuvres d'un usage assez commun, et dont les auteurs devaient tenir le milieu entre l'artiste proprement dit et l'artisan. M. Pottier a dit tout cela, et bien d'autres choses encore, d'un style simple, net, excellent de tous points. Sans poursuivre plus loin cette analyse, j'en ai dit assez pour vous indiquer, Messieurs, les principaux mérites de ce travail, et combien il est digne de prendre place à côté de ceux dont j'ai parlé précédemment.

Nous voici parvenus, Messieurs, à la fin de la liste de nos prix, et ma tâche cependant n'est pas encore tout à fait finie. Il me reste à vous dire nos regrets de n'avoir pu faire un plus grand nombre encore de victorieux. Les ouvrages que nous avons couronnés sont tous, Messieurs, des ouvrages remplis de recherches personnelles et qui, sur quelque point, font avancer la science. Mais à côté de ceux-là, d'autres encore, moins originaux par la nature des recherches, mais très utiles aussi et très méritoires, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention de votre commission des prix. Nous avons reçu, par exemple, deux *Histoires de la littérature grecque*, l'une de M. Deltour, inspecteur général de de l'instruction publique, l'autre de M. Nageotte, professeur à la Faculté de Besançon.

Ni l'un ni l'autre des deux auteurs n'a essayé de nous donner une histoire savante et complète de la littérature grecque, ni même un de ces *abrégés* ou *manuels* à la mode allemande, manuels compacts, abrégés fort gros, dont le titre, au premier abord, semble une ironie. Ce ne sont que deux volumes scolaires dans le sens français du mot, c'est-à-dire deux résumés destinés à de jeunes lecteurs plus communément préoccupés (s'il faut l'avouer) de la crainte de trouver trop de choses dans leur livre, que de celle de n'en pas trouver assez.

Dans ces conditions, d'ailleurs, les deux ouvrages

rendront des services. M. Deltour cite et traduit beaucoup : il fera passer ainsi sous les yeux des écoliers bien des pages antiques, belles ou charmantes, dont ceux-ci par eux-mêmes n'auraient guère fait la connaissance. M. Nageotte, au contraire, cite peu, trop peu peut-être ; mais il est informé, curieux, instructif. Ce que je serais tenté de regretter pour ma part, en lisant ces deux volumes, c'est que leurs auteurs n'aient pas songé à ce nouveau public de notre enseignement supérieur, à ces étudiants laborieux, candidats à la licence et à l'agrégation, qui ne se contentent pas, comme des candidats au baccalauréat, d'indications générales et sommaires, mais qui ont besoin d'être initiés déjà, bien qu'avec mesure, aux difficultés des problèmes de l'érudition, et qui demandent à leurs manuels des indications bibliographiques brèves, mais précises, afin de pouvoir, pour leur propre compte, pousser plus loin leurs recherches si cela leur est nécessaire.

A côté de ces deux livres français, je vous signalerai, Messieurs, deux livres écrits en grec. D'abord un ouvrage de M. Cléon Rangabé sur la vie domestique dans Homère (ὁ καθ' Ὅμηρον οἰκειακὸς βίος). L'ouvrage de M. Rangabé a été composé il y a plus de vingt ans en vue d'un concours. Différentes circonstances, racontées par l'auteur, firent que son travail ne prit pas part au concours et que la première édition ne fut répandue qu'à fort peu d'exemplaires. C'est donc presque un livre nouveau que M. Rangabé nous donne aujourd'hui en publiant, après révision et correction, son ancien travail. J'ajoute que c'est un livre fort intéressant. M. Rangabé connaît à merveille non-seulement Homère (cela va sans dire), mais aussi les travaux modernes, et il en profite avec habileté. Il nous fait voir d'abord la disposition matérielle de la maison homérique, ensuite ceux qui l'habitent, le mari, la femme, les enfants, les esclaves. Nous voyons leurs occupations,

leurs sentiments, leurs jeux, leurs maladies, enfin leur mort. Le tout est écrit avec une vivacité élégante, et dans une langue qui est bien, si l'on veut, du grec moderne, mais qui ne saurait offrir de sérieuses difficultés à quiconque sait lire le grec ancien.

Enfin, Messieurs, j'ai plaisir, en terminant, à envoyer au nom de votre commission des prix un sympathique souvenir à M. le Dr Iconomopoulos, du Caire. M. Iconomopoulos n'est pas seulement un de nos confrères les plus dévoués aux intérêts matériels de l'Association, un de ceux qui mettent à son service l'activité la plus infatigable : il se fait aussi un honneur et un devoir de publier d'utiles travaux. Le dernier est intitulé Ἀλεξανδρινὸς διάκοσμος. C'est une série d'études sur les grands hommes qui ont fleuri jadis dans l'Alexandrie des Ptolémées; ou, pour mieux dire, c'est tout un tableau de la civilisation alexandrine. M. Iconomopoulos a un faible pour Alexandrie : il n'aime pas qu'on traite à la légère de raffinés et de pédants les représentants de cet âge littéraire. Il a voulu réagir contre une opinion qui lui paraît un préjugé, et, enflammé de l'amour de son sujet, il a entrepris de nous y intéresser à notre tour. Le premier volume est entièrement rempli par la description de la ville. Sans apporter beaucoup de faits nouveaux (l'auteur n'y prétend pas), ce premier volume groupe les faits déjà connus de manière à les rendre à la fois plus accessibles à tout le monde et plus intéressants. L'auteur a d'ailleurs l'avantage d'habiter l'Egypte, ce qui n'est pas sans importance dans ces questions de topographie, et il est parfaitement au courant de tous les travaux les plus récents. L'ouvrage n'est pas encore achevé, mais ce début fait bien augurer de l'avenir.

Messieurs, je n'ajoute plus qu'un mot. Les résultats dont je viens d'avoir l'honneur de vous entretenir sont bons. Ils sont bons pour l'Association, dont les récompenses ont été disputées par d'excellents ouvrages;

ils sont bons aussi pour la science française, qui, loin de déserter ce champ fécond de l'hellénisme, semble s'y porter avec plus d'ardeur que jamais. Nous avons le droit de nous en réjouir, nous tous qui savons qu'Athènes est la patrie de la raison lumineuse, rapide, fine et ornée de grâce.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

En 1883.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS ET DE VERSAILLES.

VERSION GRECQUE

Rhétorique. Bonnaric (Victor-Marie-Étienne), élève du collège Rollin.

Seconde. Cosmao Dumanoir (Marcel-Julien), élève du lycée Charlemagne.

Troisième. Alekan (Lucien-David), élève du lycée Charlemagne.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1884)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas (Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα) et M. Valettas (Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων).

1872. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos. (N'a pas été décerné.)

— Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association, M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à J. Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

1873. Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca græca medii ævi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quæ supersunt, græce et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites en français pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

- Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas *(Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula)* et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis (Κυκλαδικά) et M. Margaritis Dimitza (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiæ tyranni vita ac scriptis ;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au* v^e^ *et au* ive *siècle avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. Bryennios (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l' Ἀθήναιον.

1877. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos : MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. B. Aubé (Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français) et M. Victor Prou (Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).

— Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. . Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme. *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos, M. Henri Vast, *Études sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. GEVAERT, *Histoire de la musique de l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. CARTAULT, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max. COLLIGNON *(Manuel d'archéologie grecque)* et M. V. PROU (*Les théâtres d'automates en Grèce,* au IIe siècle de notre ère).

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. MARTHA (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces Athéniens*) et M. P. GIRARD (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes*).

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice CROISET (*Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*) et M. COUAT (*La Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*).

— Prix Zographos. Partagé entre M. CONTOS (Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν) et M. Émile LEGRAND (*Bibliothèque grecque vulgaire,* t. I, II, III).

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max BONNET *(Acta Thomæ, partim inedita)* et M.Victor HENRY, (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque).*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste CHOISY *(Études sur l'arehitecture grecque)* et M. Edmond POTTIER (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur les *Lécythes blancs attiques).*

PUBLICATIONS REÇUES PAR L'ASSOCIATION

DANS LES SÉANCES D'AVRIL 1883 A MARS 1884

N. B. La provenance n'est pas indiquée lorsque la publication offerte est un don de l'auteur (1).

ARISTOTE. — Aristotelis opera omnia. Parisiis, ed. Ambr. Firmin Didot, 1862-1874, 5 vol. gr. in-8° en 6 parties (2).

MONDRY BEAUDOUIN. — Quid Korais de neohellenica lingua senserit. (Thèse.) Burdigalæ, 1883, in-8°.

— Etude sur le dialecte chypriote moderne et médiéval (Bibliothèque des Ecoles d'Athènes et de Rome, fasc. 36e). Paris, Thorin, 1884.

BECCARIA (César). — Trad. en grec, par Ad. Coray. *Περὶ ἁμαρτημάτων καὶ ποινῶν πολιτικὸν θεωρούμενον σύγγραμμα.* Paris, 1802, in-8°. Don de M. le Mis de Queux de Saint-Hilaire.

— Traité des délits et des peines. Paris, libr. de la Bibliothèque nationale, 1869, in-24 (achat).

BIKÉLAS (D.). — Etat de la presse périodique grecque en 1883. (Extr. de l'Annuaire, 1883). Le Puy, 1883, in-8°.

— Trad. par le Mis de Queux de Saint-Hilaire. Comoundouros. Souvenirs personnels (Extr. de la Revue du monde latin du 24 déc. 1883). Montpellier, 1884, in-8°.

— La Grèce avant la révolution de 1821 (Extr. de la *Nouvelle revue*, 1er janv. 1884, in-8°.

BIZYENOS (G.-M.). — Le péché de ma mère (nouvelle grecque). (Extr. de la *Nouvelle revue* du 1er avril 1883.) Paris, 1883, in-8°.

— *Ἀτθίδες λύραι. Συλλογὴ ποιημάτων*, 2e éd. Londres, Trübner, 1884.

BONNET (Max). — Supplementum codicis apocryphi. I. Acta Thomæ, græce partim cum novis codicibus contulit partim nunc primus

(1) On a inséré dans la présente nomenclature quelques publications offertes antérieurement et non mentionnées dans les listes précédentes.

(2) Cet ouvrage et les autres parties de la *Bibliothèque grecque-latine* comprises dans la présente liste proviennent d'un don fait à l'Association par M. Alfred Didot.

edidit, latine recensuit, profatus est et indices adjecit Max Bonnet. Lipsiæ, Herm. Mendelsohn, 1883, in-8°.

BOUCHERIE (An). — Vita sanctæ Euphrosynæ secundum textum græcum primævum nunc primum edita. (Excerptum ex Analectis Bollandianis, t. II.) Bruxellis, 1883, in-8°. Don de M. Adh. Boucherie.

BRANTS (Victor). — Xénophon économiste. Contribution à l'histoire de la science sociale. Louvain, 1881.

— Etudes sur les antiquités économiques de la Grèce, gr. in-8°. N° 5 : Propriété et communauté dans le droit athénien. Louvain ; Paris, 1883. N° 6 : Les formes juridiques de l'exploitation du sol. *Ibid.*, 1883.

BRYENNIOS (Philotheos). — *Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων, ἐκ τοῦ ἱεροσολυμιτανοῦ χειρογράφου νῦν πρῶτον ἐκδιδομένη μετὰ προλεγομένων καὶ σημειώσεων, ἐν οἷς καὶ τῆς Συνόψεως τῆς Π. Δ. τῆς ὑπὸ Ιωανν. τοῦ Χρυσοστόμου, σύγκρισις καὶ μέρος ἀνέκδοτον ἀπὸ τοῦ αὐτοῦ χειρογράφου.* Constantinople, 1883, in-8°.

CALLIBURCIS (Dr P.).— *Νησιωτικὰ ἔπη.* Leipzig, Brockhaus, 1876, in-8°, 58 p.

CARTAULT (A.). — L'art grec d'après les publications récentes (*Revue politique et littéraire*, 22 janvier 1881), in-4°.

CÉSAR. — S. K. Sakellaropoulos, éditeur. C. Julii Cæsaris Commentarii Bello Civili. Τεῦχος α'. Athènes, 1877, in-8°.

CHOISY (Auguste). — Etudes sur l'architecture grecque. Première Etude. L'Arsenal du Pirée, d'après le devis original des travaux. Paris, libr. de la Société anonyme des publications périodiques, 1883, in-4°.

— Etudes sur l'architecture grecque. Deuxième étude. Les murs d'Athènes, d'après le devis de leur restauration. Paris, Soc. des publications périodiques, 1883, in-4°.

— Etudes sur l'architecture grecque. Troisième étude. L'Erechtheion, d'après les pièces originales de la comptabilité des travaux. Paris, Soc. anonyme des publications périodiques, 1884. Pièce gr. in-4°.

COLLIGNON (Maxime). — Mythologie figurée de la Grèce (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts). Paris, Quantin, s. d. (1883), in-8°.

COUMANOUDIS (Et.-A.). — *Συναγωγὴ λέξεων ἀθησαυρίστων ἐν τοῖς ἑλληνικοῖς λεξικοῖς.* Athènes, Coromilas, 1883, in-8°.

CROISET (Alfred), LALLIER (R.) et PETIT DE JULLEVILLE. — Premières leçons d'histoire littéraire. Littérature grecque. — Littérature latine. — Littérature française. Paris, G. Masson, 1884, in-12.

Dareste (R.).— Les Papyrus gréco-égyptiens (Extr. du Journal des savants, mars 1884), in-4°.

— Le procès d'Hermias (117 ans av. J.-C.). Paris, Larose et Forcel, 1883.

Deltour (Félix). — Histoire de la littérature grecque. Paris, Delagrave, 1884, in-12.

Deltour (Félix) et Rinn (Ch.). — Choix de morceaux traduits des auteurs grecs. Paris, Delagrave, 1884, in-12.

Diogène Laërce. — Diogenis Laertii De Clarorum philosophorum Vitis, etc.. libri decem.... rec. G. Cobet. Accedunt Olympiodori, Ammonii, Iamblichi, Porphyrii et all. vitæ Platonis, etc. et Marini Vita Procli. Parisiis, edre Ambr. Firmin Didot, 1878, gr. in-8°.

Drouin (E.). — Les listes royales éthiopiennes et leur autorité historique (Extr. de la Rev. archéol., août-oct. 1882). Paris, Didier, 1882, in-8°.

Élien, etc. — Æliani, De natura animalium, variæ historiæ, epistolæ et fragmenta ; Porphyrii, De abstinentia et de Antro nympharum ; Philonis Byzantii, De septem orbis spectaculis, recogn. Rud. Hercher. Parisiis, editore Ambr. Firmin Didot, 1858, gr. in-8°.

Ésope. — Æsopi fabulæ gallicæ, latinæ, græcæ cum facillimis in contextum græcum scholiis, versio altaque nova et elaborata per I. Meslier. Liber pueris linguam græcam capessentibus utilis, facilis atque jucundus. Parisiis, Seb. Cramoisy, 1629, gr. in-8° de 560 p. (Don de M. C.-E. R.)

Euripide. — Euripidis Fabulæ recogn., etc. Theobaldus Fix. Parisiis, ed. Ambr. Firmin Didot, 1878. gr. in-8°.

Garlato (Agostino). — Grammatica della lingua neo-ellenica con una prefazione dello stesso sulla Grecia antica e moderna. Venezia, 1881, in-8°.

Gaufrès (M.-J.). — Claude Baduel et la réforme des études au xvie siècle. Ouvrage couronné par l'Académie de Nîmes. Paris, Hachette, 1880.

Gennadios (P.). — Περὶ Κοκκοειδῶν (ψωριάσεων τῶν φυτῶν) καὶ ἰδίως περὶ τοῦ Κοκκίνου κρεμεζίου τῶν ἑσπεριδοειδῶν. Athènes, 1880, in-12.

— Περὶ τοῦ ἄνθρακος τῆς ἀμπέλου. Φύσις καὶ θεραπεία τῆς νόσου. Athènes, 1880, in-12.

— Ἔκθεσις περὶ φυλλοξήρας πρὸς τὸ ὑπουργεῖον τῶν ἐσωτερικῶν. Athènes, 1881, in-8°.

Géographes. — Geographi minores e codd. recogn., etc. Car. Mullerus. Parisiis, ed. Ambr. Firmin Didot, 1855-1882. 3 vol. gr. in-8°, dont un Atlas.

Havet (Louis). — Collège de France. Leçon d'ouverture faite le 7 décembre 1882. Typ. Chamerot, in-8°.

Henry (Victor). — Etude sur l'analogie en général et sur la formation analogique de la langue grecque. Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres. Lille, Danel, 1883, un fort vol. in-8°.

Hérodote, etc. — Herodoti Historiarum libri IX, recogn., etc. G. Dindorfius. — Ctesiæ Cnidii, etc., fragmenta dissertatione et notis illustrata a Car. Müllero. Parisiis, ed. Ambr. Firmin Didot, 1877, gr. in-8°.

Historiens grecs. — Fragmenta historicorum græcorum, collegit, etc. Car. Müllerus. Parisiis, ed. Ambr. Firmin Didot, 1872-1878. 5 vol. gr. in-8°.

Homère. — Homeri carmina et cycli epici reliquiæ gr. et lat. cum indice rerum. Parisiis, Ambr. Firmin Didot, 1877, gr. in-8°.

Iconomopoulos (D.-I.). — *Ἀλεξανδρινὸς διάκοσμος ἤτοι πίνακες τῶν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ ἀκμασάντων Ἑλλήνων καὶ Ἑλληνιστῶν ἀπὸ τῆς κτίσεως μέχρι τῆς ἁλώσεως αὐτῆς*. T. I, partie 1. Alexandrie, 1884, in-8°.

Isocrate. — Isocratis orationes et epistolæ. Recogn. J. G. Baiter. Parisiis, ed. Amb. Firmin Didot, 1877, gr. in-8°.

Saint Jean Chrysostôme. — Sancti Joannis Chrysostomi opera selecta gr. et lat., codicibus antiquis denuo excussis emendavit. Fred. Dübner, vol. I. Parisiis, ed. Ambr. Firmin Didot, 1861.

Kiepert (E.). — *Πίναξ τοῦ μεσαιωνικοῦ Ἑλληνισμοῦ κατὰ τὴν δεκάτην ἑκατονταετηρίδα συνταχθεὶς μὲν ὑπὸ Ε. Κίπερτ, ἐκδοθεὶς δὲ ὑπὸ τοῦ ἐν Ἀθήναις συλλόγου πρὸς διάδοσιν τῶν ἑλληνικῶν γραμμάτων, δαπάνῃ τοῦ ἀρωγοῦ τῆς ἐθνικῆς παιδείας Στεφάνου Ζαφειροπουλου*. Berlin, D. Reimer, 1883. Grande carte.

Lambros (Sp.-P.). — *Κανανὸς Λάσκαρις καὶ Βασιλεῖος Βατάτζης δύο Ἕλληνες περιηγηταὶ τοῦ ιε' καὶ ιη' αἰῶνος* (Extr. du *Parnassos*, t. V). Athènes, 1881, in-8°.

Lamprylos (Cyriaque). — La mystification fatale ou élucidation d'une page d'histoire ecclésiastique. Œuvre posthume publiée par la sœur de l'auteur sous la direction de Léandre d'André. Athènes, Coromilas, 1883, gr. in-8°, 200 p.

Lavisse (Ernest) et Croiset (Alfred). — Faculté des lettres de Paris. Ouverture des conférences de lettres et philologie et d'histoire, le 8 novembre 1883. Leçons de MM. E. Lavisse et A. Croiset. (Extr. de la Revue internationale de l'enseignement, du 15 nov. 1883.) In-8°.

Lemaitre (Raoul). — De la disposition des rameurs sur la trière anti-

que (Extr. de la Revue archéolog., janvier-avril, 1883). Paris, Baer, 1883, in-8°.

LUCIEN. — Launcelot D. Dowdall, éditeur.— Lucian : Select Dialogues with Introduction and Notes for Schools. Dublin, Browne and Nolan, 1882, gr. in-8°.

LUDLOW (T.-W.). — The Harbors of ancient Athens (Reprinted from American Journal of Philology, vol. IV, n° 2). In-8°.

MARTINELIS (Georges). — *Εἰς τὸν θάνατον τοῦ Κανάρη ᾠδή*. Corfou, 1881, in-8°.

MILLER (Emm.). — Inscriptions grecques découvertes en Égypte par M. Miller, in-8°. Extrait de la Revue archéologique, mars-avril 1883. Paris, J. Baer, 1883, in-8°.

MOSCHOPOULOS (Théod. Ch.). — *Ἔρως καὶ ψυχή, Ἐπικολυρικὸν, ἐκδίδοται ὑπὸ* Vincent Mango. Constantinople, 1883, in-8° carré.

NAGEOTTE (E.). — Histoire de la littérature grecque depuis ses origines jusqu'au VI° siècle de notre ère. Paris, Garnier frères s. d. (1884), in-12. Don des éditeurs et de l'auteur. 2 ex.

NICOLAÏDY (B.). — Grandeur et décadence d'Ali-Hourchid Bey. Épisode de la Révolution grecque publié en 1882 et traduit en français par l'auteur, B. Nicolaïdy, précédé d'une préface par M. Victor Cherbuliez. Paris, Firmin Didot, 1883.

ORATEURS. — Oratores attici, Lycurgus, etc. Fragmenta oratorum atticorum, etc., reficta a Car. Müllero, accedunt Scholia et index... quem collegit J. Hunziker. Vol. II. Parisiis, ed Ambr. Firmin Didot, 1858. (Le 1er volume est rempli par les Œuvres d'Isocrate, mentionnées plus haut.)

PALÉOLOGOS (Ath.). — *Ἡμερολόγιον τῆς Ἀνατολίας πολιτειογραφικὸν καὶ φιλολογικον*. Constantinople. Petit in-8°.

PANTAZIDIS (Jean). — *Περὶ τῆς Λάρνακος τοῦ Κυψέλου (μετὰ τριῶν πινάκων)*. Extr. du t. IX de l' *Ἀθήναιον*. Athènes, 1880, in-8°.

— *Διορθώσεις εἰς Μιχαὴλ Ψελλοῦ Χρονογραφίαν. Μέρος 6'*. Athènes, 1883, in-8°. (1re partie dans l'Athenæum et t. à p.)

PAPAGEORGIS (Pierre N.). — *Ἐπίκρισις τῆς Σπ. Π. Λάμπρου Ἐκδόσεως τοῦ Μιχαὴλ Ἀκομινάτου*. Athènes, 1883, in-8°.

PAPAMARCOS (Charissios). — *Περὶ τοῦ ἀληθίνου τῆς Ἑλληνικῆς νεολαίας διδασκάλου λόγος ἐκφωνηθεὶς κατὰ τὰς δημοσίας ἐξετάσεις τοῦ ἐν Ἑπτανήσῳ διδασκαλείου ὑπὸ τοῦ διευθύντου αὐτοῦ*. Corfou, 1883, in-12.

PAUSANIAS. — Pausaniæ descriptio Græciæ, recogn., etc. Lud. Dindorfius. Parisiis, editore Ambr. Firmin Didot, 1882, gr. in-8°.

PHILOSOPHES GRECS. — Fragmenta philosophorum græcorum, collegit,

etc. Fr. Guil. Aug. Mullachius. Parisiis, editoribus Firmin Didot et Sociis, 1875-1881, t. I, II, III, gr. in-8°.

PLATON. — Platonis opera. Ex rec. R. B. Hirschigii. Gr. et lat. Vol. I. 1880. Ex rec. C. E. Ch. Schneideri. Vol. II. 1877. Argumenta dialogorum, cum indice, etc. condidit Hunziker, ex rec. Fr. Dübner. Vol. III. 1882. Parisiis, ed. Ambr. Firmin Didot. 3 vol. gr. in-8°.

— Dialoghi di Platone nuovamente volgarizzati da Eugenio Ferrai. Padova, in-8°. Vol. IV. La Repubblica. 1883.

PLOTIN, etc. — Plotini Enneades, iterum ediderunt Frid. Creuzer et G. H. Moser. Porphyrii Institutiones Plotinianæ et Procli Institutiones theologicæ et Prisciani philosophi Solutiones. Parisiis, ed. Ambr. Firmin Didot, 1855, gr. in-8°.

PLUTARQUE. — Plutarchi Fragmenta et Spuria, cum codd. contulit et emendavit Fr. Dübner. Cum novo indice... in omnia opera Plutarchi. (T. V des Œuvres complètes.) Parisiis, Ambr. Firmin Didot, 1876, gr. in-8°.

— Plutarchi Vitæ, secundum codd. Paris. recogn. Th. Dœhner. Parisiis, Ambr. Firmin Didot, 1862-1877. 2 vol. gr. in-8°.

POÈTES BUCOLIQUES, etc. — Poetæ bucolici et didactici. Theocritus, etc., recogn. F. S. Lehrs et F. S. Lehrs cum Fr. Dübner. Parisiis, Ambr. Firmin Didot, 1862, gr. in-8°.

POTAGOS. — Περίληψις περιηγήσεων Ποτάγου. Athènes, 1883, in-8°.

POTTIER (E.). — Quam ob causam Græci in sepulcris figlina sigilla deposuerint. Thèse pour le doctorat ès-lettres. Paris, Thorin, 1883, in-8°.

— Étude sur les lécythes blancs attiques à représentations funéraires. Thèse pour le doctorat ès-lettres. Paris, Thorin, 1883, in-8°.

PROU (Victor). — Les Théâtres d'automates en Grèce au II° siècle avant notre ère, d'après les αὐτοματοποιικὰ d'Héron d'Alexandrie. (Extr. des mém. présentés par plusieurs savants à l'Acad. des inscr. 1re série, t. IX, 2e partie.) Paris, Impr. nat. 1881, in-4°.

PTOLÉMÉE. — Cl. Ptolemæi Geographia e codd. recognovit, etc. Car. Mullerus. Parisiis. editore Alfredo Firmin Didot, 1883, gr. in-8°. Vol. Ii pars prima.

QUEUX DE SAINT-HILAIRE (mis de). — Notice sur Aristote Valaoritis, sa vie et ses œuvres. Tirage à cinquante exemplaires non mis dans le commerce. 1883, in-12 de 91 pages.

RANGABÉ (Cléon R.). — Ὁ καθ' Ὅμηρον οἰκιακὸς βίος. Leipzig, 1883, in-8°.

Riondé (Alexis), O. K. Phostiropoulos traducteur. — Ἀλεξίου Ριόνδε γεωπόνου περὶ τῆς ἐλαίας ἐκ τοῦ γαλλικοῦ. Athènes, 1882, in-12.

Sathas (Constantin). — La Tradition hellénique et la légende de Phidias, de Praxitèle et de la fille d'Hippocrate. (Extr. de l'Annuaire.)

Scholarios (Dorotheos), Gabriel Sophoklès éditeur. — Ταμεῖον τῆς πατρολογίας ἤτοι συλλογὴ τῶν ἐν Πατρολογίᾳ τῇ ὑπὸ Μιγνίου (Migne)... περιεχομένων κυριωτέρων ἐννοιῶν, φράσεων καὶ ὑποθέσεων, κτλ. (lettres A-B). Athènes, 1883, in-4°).

Scolies. — Scholia in Theocritum auctora reddidit, etc. Fr. Dübner. — Scholia et paraphrases in Nicandrum et Oppianum, partim nunc primum èdidit, etc. U. Cats Bussemaker. Parisiis, Ambr. Firmin Didot, 1878, gr. in-8°.

Shakespeare. M.-N. Damiralis traducteur. — Κοριολανός, δρᾶμα εἰς πράξεις πέντε μεταφρασθὲν ἐκ τῆς ἀγγλικῆς. Extr. du t. VII du *Parnassos*, livr. 6 et 7. Athènes, 1883, in-8°.

Spathakis (Aristide K.). — Ὁ Παιδαγωγὸς, περιέχων συνοπτικῶς ψυχολογίαν, λογικὴν ἱστορίαν τῆς παιδαγωγίας, παιδαγωγικὴν καὶ διδακτικὴν, κτλ. Athènes, 1882. 2 vol. in-8°.

Testament (Ancien). — Vetus Testamentum græcum juxta septuaginta interpretes, etc., nunc denuo recognitum. — Cura et studio J. N. Jager. Parisiis, ed. Ambr. Firmin Didot, 1878. 2 vol. gr. in-8°.

Testament (Nouveau). — Novum Testamentum gr. et lat., in antiquis testibus textum versionis vulgatæ latinæ indagavit lectionesque et variantes Stephani et Griesbachi notavit, v. s. venerabili Jager in consilium adhibito, Constantinus Tischendorf. Parisiis, editore Ambr. Firmin Didot, 1880, gr. in-8°.

Thénard (J.-F.). — Nouveaux choix de textes grecs pour servir aux explications courantes. Paris, Paul Dupont, 1884, in-12.

Tserepis (G. N.). — Ὁ νεφάγγελος, ποιημάτιον ἰνδικὸν μεταφρασθὲν ἐκ τοῦ πρωτοτύπου. Corfou, 1878, in-8°, 46 p.

— Τὰ σύνθετα τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης. Céphallénie, 1880-1882. Τεῦχος α', β', γ', δ'.

Valaoritis (Aristote). — Poèmes patriotiques traduits pour la première fois en français par J. Blancard avec une notice sur la vie et les œuvres d'A. Valaoritis, par le m^is de Queux de Saint-Hilaire. Paris, Ernest Leroux, 1883, in-12. (Collection de poèmes néo-helléniques traduits en français sous la direction de M. le m^is de Queux de Saint-Hilaire.)

Xénophon. — Xenophontis scripta quæ supersunt. Gr. et lat. cum indicibus, etc. Parisiis, Ambros. Firmin Didot, 1878, gr. in-8°.

Βιβλιοθήκη τῆς διαπλάσεως τῶν παίδων Ἔτος ά, τεῦχος α' : Eimarmenos (Emile) Παιδικοὶ διάλογοι. 1883.

MINISTÈRE de l'instruction publique. Concours général des lycées et collèges de Paris et de Versailles. Distribution des prix. Années 1882-1883.

— Comité des travaux historiques et scientifiques. Rapport du ministre et arrêtés. Paris, Imp. nat. 1883, in-4°. (Rapport signé : Xavier Charmes.)

DOCUMENTS diplomatiques publiés par le ministère des affaires étrangères. 1866-1867, n° 10. 1869, nos 11, 12, 13. (Affaires de Grèce et autres.) Don de M. G. d'Eichthal.

CORRESPONDENCE respecting the rights and privileges of the latin and greek churches in Turkey. Part. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. 1854. gr. in-4°. Don de M. G. d'Eichthal.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association
pendant l'année 1883-84.

Paris.

Polybiblion.

Revue critique d'histoire et de littérature.

Athènes et Paris.

Bulletin de correspondance hellénique publiée par l'Ecole française d'Athènes.

Athènes.

Actes de la Société archéologique d'Athènes.

Compte-rendu annuel du Syllogue pour la propagation des lettres grecques.

Actes du Syllogue d'enseignement.

Παρνασσός.

Βύρων.

Ἀθήναιον.

Ἑστία (le Foyer).

Ἐφημερίς.

Ὥρα.
Παλιγγενεσία.
Le Journal des amis des sciences.
Φοῖβος, journal médical.
Γαληνός, journal médical.

Trieste.

Κλειώ.
Νέα ἡμέρα.

Bucharest.

Οἱ Σύλλογοι.
Ἶρις.

Constantinople.

Recueil du Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.
Νεολόγος.
Θράκη.
Αὐγή (l'Aurore).

Smyrne.

Le musée de l'École évangélique de Smyrne.

RAPPORT

DE

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MESSIEURS,

Le rapport que la Commission administrative avait l'honneur de vous présenter l'année dernière vous rassurait sur la situation financière de l'Association pour l'encouragement des études grecques et trouvait, dans un léger affaiblissement des cotisations annuelles, un motif de ne pas trop se plaindre des crises qui avaient atteint le crédit public et les fortunes privées tant, en France qu'à l'étranger. Les espérances que nous concevions pour un avenir meilleur ne se sont pas malheureusement réalisées. Le nombre des cotisations arriérées va sans cesse en croissant soit à Paris, soit dans les départements, et surtout à l'étranger. C'est ainsi que, pour Paris, elles ont passé de 2 en 1881 à 6 en 1882 et à 32 en 1883; pour les départements, de 10 en 1881 à 17 en 1882 et à 47 en 1883; et pour l'étranger de 73 en 1881 à 131 en 1882 et à 141 en 1883. Ce relevé permet de constater un total annuel de 85 cotisations non per-

çues en 1881 ; de 154 en 1882 ; et de 220 en 1883. Il présente un arriéré général de 4,590 fr. en trois ans et une recette en moins de 2,200 fr. portant sur l'année qui vient de finir, le 1er mars 1884. Sur cette dernière somme, 1,410 fr. seraient recouvrables dans des pays malheureusement trop éprouvés, mais pour les autres 790 fr., il suffirait peut-être, pour éviter la période décroissante, de stimuler le zèle de MM. les associés de Paris et des départements.

Si cet état des choses a naturellement exercé une influence fâcheuse sur la recette totale des cotisations annuelles, si dans le tableau comparatif qui vous est soumis ci-dessous vous remarquez une forte diminution sur la vente de livres, vous ne manquerez pas de regarder avec faveur le nombre croissant des membres donateurs qui s'est élevé à douze, dans le courant de l'année 1883-1884.

Voici le tableau de la recette totale pour les années 1882-1883 et 1883-4 :

		1882-3	1883-4
1° Reliquat de l'exercice précédent.		9,161 51	11,804 60
2° Coupons de 136 obligations de l'Ouest.............	1,978 80	2,197 04	2,197 04
Coupons de 136 obligations du Midi.......	218 24		
3° Arrérages de la rente Deville..		500 »	500 »
4° Intérêts des fonds déposés à la Société générale		82 20	106 45
5° Cotisations de l'année 1883-1884	2,910 »	5,245 65	3.585 »
Cotisations arriérées.	675 »		
6° Versement de 12 membres donateurs.....................		100 »	1,200 »
7° Versement pour les monuments			
A reporter............		17,286 40	19,401 09

Report...............	17,286 40	19,401 09
grecs.........................	260 50	100 »
8° Don de l'Université d'Athènes.	800 »	400 »
9° Vente de livres.............	1,130 20	28 »
10° Vente de médailles.........	30 »	70 »
11° Subvention du Ministère de l'Instruction publique...........	» »	500 »
TOTAL de la recette annuelle..	10,346 19	8,686 49
TOTAL de l'avoir au 1er mars...	19,507 70	20,491 09

Il suffit de jeter un coup d'œil sur ce tableau comparatif pour se convaincre que la situation financière de l'Association est encore bonne, malgré les diminutions considérables qu'ont subies certains articles, notamment celui des cotisations annuelles, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer.

A côté des recettes, nous devons vous présenter le tableau des dépenses effectuées, tableau comparatif, comme pour les recettes, afin que vous puissiez vous en rendre un compte exact :

	1882-3	1883-4
1° Publication de l'Annuaire :		
Frais d'impression, tirage.........	2,877 95	2,052 »
Rédaction de la bibliographie......	150 »	150 »
2° Recueil des monuments grecs..	» »	718 »
3° Impressions diverses.........	118 95	56 »
4° Envoi de publications........	225 20	310 25
5° Locaux de la rue Jacob, puis de la rue Bonaparte, loyer.........	501 04	489 15
Assurance......................	10 »	10 »
Service et aménagement..........	116 »	167 45
Réinstallation..................	» »	229 50
6° Service du palais des Beaux-		
A reporter............	3,999 14	4,182 35

Report	3,999 14	4,182 35
Arts	147 »	195 10
7° Indemnité à l'agent biliothécaire	1,000 »	1,000 »
8° Recouvrement de cotisations	79 50	64 45
9° Garde des titres à la Société générale	17 10	17 10
10° Courses et commissions	82 40	42 95
11° Frais de correspondance	67 50	68 35
12° Frais de bureau	50 45	67 65
13° Reliure et achat de livres	126 15	275 30
14° Prix ordinaires de l'Association	1,000 »	1,000 »
15° Prix Zographos	1,000 »	1,000 »
16° Prix des lycées	110 05	128 90
17° Médaille	22 10	21 75
Total de la dépense annuelle	7,701 39	8,063 90

Le budget de l'exercice 1883-1884, avait prévu une dépense de	10,375 »
La dépense réelle a été de	8,063 90
elle a donc été inférieure aux prévisions de	2,311 10
Le montant des recettes de l'année 1883-1884, s'élève à	8,686 49
Il faut ajouter à cette somme l'encaisse disponible au 1er mars 1883	11,804 60
et l'on obtient la somme totale de	20,491 09
Retranchant le montant de la dépense effectuée durant l'année 1883-1884, soit	8,063 90
Il reste un avoir de	12,427 19

Somme représentée 1° par le solde de no-

tre compte à la Société générale s'élevant au 1er mars 1884 à........................ 11,793 94
2° Par l'encaisse de l'agent bibliothécaire. 578 25
3° Par l'encaisse du trésorier.......... 55 »

TOTAL égal.................. 12,427 19

Nous avons maintenant à vous soumettre le projet de budget pour l'exercice 1884. Pour les recettes d'abord, ce budget se compose de la manière suivante :

1° Reliquat de l'exercice 1883-1884.........	12,427	19
2° Coupons de 136 obligations du chemin de fer de l'Ouest..................................	1,978	80
Coupons de 136 obligations du chemin de fer du Midi....................................	218	24
3° Intérêts de la Compagnie générale.........	80	»
4° Arrérages de la rente Deville............	500	»
5° Subvention du Ministère de l'Instruction publique....................................	500	»
6° Cotisations............................	4,000	»
7° Don de l'Université d'Athènes............	400	»
8° Vente des livres.......................	500	»
TOTAL........................	20,604	23
Si nous défalquons le reliquat..........	12,427	19
nous trouvons que les recettes propres de l'exercice courant peuvent être évaluées à....................................	8,177	04
Les recettes de l'exercice précédent avaient été évaluées à....................	10,677	»
D'où résulte pour 1884 une différence en moins de.............................	2,500	»

Différence qui s'explique par la diminution des cotisations.

Les évaluations des dépenses probables comprises dans le tableau ci-dessous n'atteindraient que le chiffre de 7,495 fr., inférieur de 682 fr. 04 c. au total de la recette prévue 8,177 fr. 04 c., s'il ne comprenait une somme de 2,000 fr. pour les monuments grecs. Nous vous présentons donc ces dépenses avec la certitude quelle seront couvertes par les recettes.

Publication de l'Annuaire	2,550	»
Rédaction de la bibliographie	150	»
Monuments grecs	2,000	»
Impressions diverses	125	»
Envoi et distributions des publications	300	»
Salle de la rue Bonaparte, loyer, assurance	500	»
Service au palais des Beaux-Arts	150	»
Indemnité à l'agent bibliothécaire	1,000	»
Droit de garde des titres	20	»
Recouvrement des cotisations	150	»
Courses et commissions	80	»
Reliure et achat de livres	200	»
Mobilier	60	»
Frais de bureau	60	»
Prix de l'Association	1,000	»
Prix Zographos	1,000	»
Prix des lycées	150	»
TOTAL des dépenses en 1884	9,495	»

Les recettes prévues jointes à l'encaisse donnent	20,604	23
Les dépenses prévues ne s'élèvent qu'à	9,495	»
Il y a un excédent éventuel de recettes de	11,109	23

constituant un fonds de réserve qui augmentera, il faut l'espérer, tant par des cotisations nouvelles que par le

recouvrement de cotisations arriérées. Aussi les membres de la commission administrative sont heureux de pourvoir présenter, malgré tout, une situation financière satisfaisante, situation qui permettrait à l'Association de faire, s'il le fallait, de nouveaux sacrifices pour la propagation des études grecques en France.

Les membres de la commission administrative :

CHASSANG.
PESSON.
G. D'EICHTHAL.
LAPERCHE.
TALBOT.

Le Trésorier :

J.-G. MAGNABAL.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PUBLICATION

DES MONUMENTS GRECS

Nos confrères sont témoins des sacrifices que nous faisons depuis 1872 pour mettre chaque année sous leurs yeux quelques beaux ouvrages de l'art grec, dont les reproductions, exécutées par des artistes habiles, ont obtenu le suffrage de tous les connaisseurs. Malgré les dépenses qu'entraînent toujours les publications de ce genre, le COMITÉ DE L'ASSOCIATION désire que les fascicules de nos *Monuments grecs* puissent toujours être envoyés, comme l'Annuaire, à tous les Membres de l'Association, sans aucun changement dans le prix de la cotisation annuelle de 10 francs.

En conséquence, le Comité a résolu de s'adresser à la générosité déjà éprouvée des Membres de l'Association, et d'ouvrir une souscription permanente et toute volontaire, à l'effet de former peu à peu un fonds de réserve pour le dessin et la gravure des planches. Il recommande vivement cette souscription à tous ceux de nos confrères qui s'intéressent au développement de cette partie de notre œuvre.

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

ART. 1er. — La souscription pour les *Monuments grecs* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

ART. 2. — Les souscripteurs recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs;* leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée sur la couverture de chaque fascicule de notre publication archéologique.

ART. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

ART. 4. — Les souscriptions qui dépasseraient le chiffre de 100 francs seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

ART. 5. — L'argent produit par les souscriptions formera un fonds de réserve, dans lequel on ne pourra puiser que sur une demande de la *Commission archéologique* et sur un vote favorable du Comité.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

NOTA. — Les souscriptions devront être adressées à M. Magnabal, trésorier, 22, rue de Saint-Cloud, à Clamart, près Paris.

MÉMOIRES ET NOTICES

DE L'ORIGINE

DU MOT « POÈTE »

PAR M. HENRI WEIL

Que voulaient dire les Grecs en donnant aux poètes le nom qu'ils portent encore aujourd'hui? Je crois qu'on ne cherche pas de réponse à cette question parce qu'on la croit toute résolue : ποιητής, dit-on, vient de ποιέω et désigne celui qui produit; aux yeux des Grecs, le poète était un créateur et le poème une création (1). Cela est très beau, et fait le plus grand honneur aux Grecs, qui avaient une si haute idée de la poésie, et aux poètes, qui se trouvent si haut placés. Si je viens contester cette opinion, je crains de me faire une mauvaise affaire avec les Hellènes et avec les poètes, et tout d'abord avec vous, Messieurs. Il y a, en effet, des Hellènes parmi ceux qui m'écoutent; tous sont philhellènes et, qui sait, tous sont peut-être plus ou moins poètes. Je persiste néanmoins à tenter l'aventure.

L'étymologie de ποιητής n'est pas douteuse : la ques-

(1) Cette interprétation est répandue en France et en dehors de France. Bernhardy (*Grundriss der griechischen Litteratur*, I, § 17) définit ποίησις « ein freies Schaffen ».

tion est de savoir quel sens précis les Grecs y attachèrent quand ils donnèrent d'abord ce nom à ceux que la haute antiquité avait appelés chanteurs, ἀοιδοί. En effet, le verbe ποιέω a une signification trop vague, trop générale, pour qu'il soit permis d'en rien inférer sur la valeur réelle du substantif qui en est tiré. Homère dit (1) :

Ἄλλος δ' ἄλλῳ ἔρεξε θεῶν αἰειγενετάων.

Le verbe ῥέζω, qui est synonyme de ποιέω, signifie ici sacrifier, offrir des victimes (ῥέζω ἱερά). A ce compte, ποιητής aurait pu, à la rigueur, prendre le sens de sacrificateur. F. A. Wolf (2) pensait que ce mot indiquait un travail laborieux : *Ipsum hoc nomen* poëtæ, *ignotum olim* ἀοιδοῖς, *vim habet* operosioris laboris. Nous ne prétendons pas remettre en honneur cette explication ; elle tient sans doute à certaines idées chères à l'auteur et à son époque : on aimait alors à exalter la poésie populaire, toute naturelle, aux dépens de celle où il entre déjà plus d'art et de réflexion. Mais, au point de vue de l'étymologie, cette explication est aussi admissible que celle que l'on admet généralement et que d'autres qu'on pourrait proposer. Essayons de retrouver les vues des anciens Grecs à ce sujet.

Quand les Grecs parlent de la nature de la poésie, ils ne la donnent pas pour une création, mais pour une imitation, μίμησις ; telle est la théorie de Platon, d'Aristote, d'autres encore. Il est vrai que les philosophes s'écartent quelquefois des idées répandues dans le peuple ; mais, quand cela leur arrive, ils ont l'habitude de noter leur dissentiment et de combattre les opinions populaires. Or, quand ils déclarent que la poésie est une espèce d'imitation, ils semblent énoncer une vérité que personne ne conteste.

(1) Il., II, 400.
(2) Wolf, *Prolegomena ad Homerum*, p. XLII, note 9.

Hérodote se sert du mot ποιητής comme d'un mot usuel. De son temps et encore longtemps après, ce mot appartient exclusivement à la prose et à la poésie familière. Si on y avait attaché le sens de créateur, les poètes ne s'en seraient-ils pas fait honneur et ne l'auraient-ils pas employé aussi volontiers que le vieux nom d'ἀοιδός ou le composé μουσοποιός qui est, en quelque sorte, l'équivalent poétique de ποιητής (1)?

La question ne peut être résolue que par l'examen d'un certain nombre de locutions et de passages où figurent les mots ποιητής et ποιέω. Les écrivains attiques disent souvent ποιεῖν μῦθον, mais par là ils ne veulent pas dire inventer une fable, mais mettre une fable en vers; c'est ainsi que Socrate dit dans le *Phédon* (ch. IV) que, pour obéir à un avertissement divin, il a mis en vers certaines fables d'Esope qui lui vinrent à la mémoire, οὓς προχείρους εἶχον καὶ ἠπιστάμην μύθους τοὺς Αἰσώπου, τούτων ἐποίησα οἷς πρώτοις ἐνέτυχον. Cette locution est tout à fait usuelle. Ailleurs, Platon, en parlant des poètes qui traitent la fable de Niobé ou celle des Pélopides ou les traditions de la guerre de Troie, dit : Ἐάν τις ποιῇ... τὰ τῆς Νιόβης πάθη ἢ τὰ Πελοπιδῶν ἢ τὰ Τρωϊκά (2). Aristote loue Homère de n'avoir pas essayé de mettre en vers la guerre de Troie tout entière, τὸν πόλεμον ποιεῖν ὅλον (3). Dans les *Grenouilles*, d'Aristophane (v. 1052), Euripide se défend en disant qu'il n'a pas inventé la fable de Phèdre, mais qu'il l'a prise dans la tradition.

Πότερον δ' οὐκ ὄντα λόγον τοῦτον περὶ τῆς Φαίδρας ξυνέθηκα;
Si le mètre l'avait permis, Aristophane aurait pu dire ἐποίησα, dont ξυνέθηκα est l'exact équivalent. Platon écrit dans *les Lois* (XI, p. 935 *c*) : Τοῦ τὴν μελῳδίαν ξυνθέντος ποιητοῦ. Ici encore on pourrait remplacer ξυνθεῖναι par

(1) Euripide, *Troy.*, 1189. *Hippol.*, 1418. Hérodote se sert une fois de ce mot, II, 135.

(2) Platon, *Républ.*, II, p. 380.

(3) Aristote, *Poët.*, ch. XXII.

ποιῆσαι, verbe qui répond exactement au verbe français composer.

Le verbe ποιεῖν signifie souvent dire en vers et peut être remplacé par λέγειν, dont le sens est, à la vérité, plus compréhensif. Hérodote, en citant une locution de Pindare qu'il approuve, s'exprime ainsi : Ὀρθῶς μοι δοκέει Πίνδαρος ποιῆσαι νόμον πάντων βασιλέα φήσας εἶναι (1). Un contemporain d'Hérodote, le poète Ion de Chios, raconte comment Sophocle loua un jour à table un vers de Phrynichos ; voici le propos qu'il lui prête : Ὡς καλῶς Φρύνιχος ἐποίησεν εἴπας · « Λάμπει δ' ἐπὶ πορφυρέαις παρῇσι φῶς ἔρωτος ». Un des convives, un maître d'école, combat ce sentiment en disant : Οὐκ εὖ εἴρηκε Φρύνιχος πορφυρέας εἰπὼν τὰς γνάθους τοῦ καλοῦ. On voit que εἴρηκε répond ici à ἐποίησεν (2). Je puis même citer un exemple encore plus ancien de cet idiotisme : il se trouve dans un fragment du vieil Hécatée cité par le scholiaste d'Euripide et qui doit être rétabli ainsi : Ὁ δὲ Αἴγυπτος αὐτὸς μὲν οὐκ ἦλθεν εἰς Ἄργος, παῖδες δὲ, ὡς μὲν Ἡσίοδος ἐποίησε, πεντήκοντα, ὡς δὲ ἐγὼ λέγω, οὐδὲ εἴ<κο>σι (3). Un autre idiotisme, voisin

(1) Voy. Hérodote, III, 38. Δοκέει ὀρθῶς ποιῆσαι φήσας ne veut pas dire ici « il semble avoir bien fait de dire ». Le verbe ποιῆσαι désigne la composition poétique. La comparaison du passage d'Ion, que nous allons citer dans le texte, ne laisse pas de doute à ce sujet. Cf. aussi Hérodote, IV, 13 : Ἔφη δὴ Ἀριστέης... ποιέων ἔπεα ἀπικέσθαι ἐς Ἰσσηδόνας. IV, 16 : Οὐδὲ οὗτος ἐν αὐτοῖσι τοῖς ἔπεσι ποιέων ἔφησε ἀπικέσθαι.

(2) V. Athénée, XIII, p. 604 A.

(3) Ce fragment se trouve dans une scholie sur le vers 872 de l'Oreste d'Euripide : j'en ai discuté le texte dans la *Revue de philologie*, II (1878), p. 84.—M. Cobet soutient dans la *Mnémosyne*, XI (1883), p. 1-7, que les ouvrages d'Hécatée s'étaient perdus de très bonne heure et furent remplacés, lorsqu'on fonda les grandes bibliothèques de l'antiquité, par des ouvrages pseudépigraphes. Voici son argumentation : le *Tour du monde* (Γῆς περίοδος) avait été déclaré non authentique par Callimaque ; Erastosthène contesta ce jugement en invoquant la ressemblance de style qui rapprochait cet écrit des autres écrits d'Hécatée. M. Cobet retourne l'argument : puisque les autres écrits d'Hécatée, dit-il, ressemblaient tant à l'ouvrage du faux Hécatée, c'est qu'ils étaient

de celui que nous venons de signaler, consiste à employer le verbe ποιεῖν dans le sens de faire des vers. Aristote dit (*Poét.*, ch. XXII) qu'il est facile de tourner des vers si on vous donne la permission d'allonger les mots à votre gré comme faisait Homère : Ῥᾴδιον ποιεῖν, εἴ τις δώσει ἐκτείνειν ἐφ' ὁπόσον βούλεται. Souvent ποιεῖν, écrire en vers, est opposée à λέγειν, écrire en prose. Lysias, Isocrate, Platon (1) fournissent des exemples de cette façon de parler. Dans la charmante soirée de Chios, si agréablement racontée par Ion, Sophocle disait : « Périclès prétend que je sais faire des vers, mais que je ne m'entends pas à conduire une armée », Περικλέης ποιέειν με ἔφη, στρατηγέειν δ' οὐκ ἐπίστασθαι (2). On peut rattacher à ce sens de ποιεῖν l'emploi particulier du substantif ποίημα pour désigner non pas un poème, mais un vers : il est vrai que je n'en connais pas d'exemple antérieur à Denys d'Halicarnasse (3).

Essayons maintenant d'expliquer l'origine du mot poète et l'usage, qui remonte aussi haut que les commencements de la prose grecque, de donner au verbe qui veut dire *faire* le sens particulier de faire des vers. Anciennement les poètes s'étaient appelés chanteurs, ἀοιδοί : c'est qu'ils chantaient encore eux-mêmes et étaient leurs propres interprètes ; mais, quand les compositions des poètes commençaient à être débitées par des rhapsodes, des chanteurs, des chœurs, des acteurs, on éprouvait le besoin de distinguer les auteurs des exécutants. C'est à ces derniers que convenaient les

faux eux aussi. C'est aller vite en besogne. Il est vrai que M. Cobet démontre ensuite que plusieurs fragments attribués à Hécatée doivent être postérieurs à Hérodote ; mais ces fragments sont tous tirés du *Tour du monde*, aucun ne semble provenir des *Généalogies*.

(1) V. Lysias, *Epitaphios* § 2. — Isocrate, *Panég.* § 186. — Platon, *Rép.*, II, p. 383 A.

(2) V. Athénée, *l. c.*

(3) Cf. Denys d'Halicarnasse. *De compositione verborum*, ch. III ; *Ant. Rom.*, II, 82.

noms de ἀοιδοί, ῥαψῳδοί ou bien ὑποκριταί; les premiers s'appelèrent désormais ποιηταί, c'est-à-dire ceux qui ont fait les paroles et la musique. Pour prendre un exemple spécial, dans le genre dramatique on distinguait les chanteurs et en général les exécutants, τραγῳδοί et κωμῳδοί, des auteurs, qui étaient appelés τραγῳδοποιοί et κωμῳδοποιοί; ces derniers mots, de formation plus récente, ne peuvent dater que de l'époque où les poètes cessaient d'être acteurs.

On voit maintenant pourquoi les anciens Grecs ne disaient pas, comme nous, poète épique, mais auteur de vers épiques, ἐπῶν ποιητής. On disait de même μελῶν ποιητής, διθυράμβων ποιητής, τραγῳδιῶν ποιητής et ainsi de suite. Dans toutes ces locutions, le grec ποιητής ne doit pas se traduire poète, mais auteur.

Que tel soit, en effet, le sens que l'on attachait au mot *poète*, nous allons le prouver encore mieux par quelques passages dans lesquels ce terme est employé d'une manière particulièrement instructive. On sait qu'il y avait à Athènes des gens habiles qui écrivaient des discours à l'usage des plaideurs et des orateurs. Platon désigne un de ces écrivains en l'appelant poète, c'est-à-dire auteur des discours dont les orateurs se servent dans les luttes judiciaires : Ποιητὴς τῶν λόγων οἷς οἱ ῥήτορες ἀγωνίζονται. Ailleurs, il oppose à Phèdre, qui vient de lire à haute voix un discours de Lysias, Lysias lui-même qu'il appelle le poète, c'est-à-dire l'auteur du discours (1). Alcidamas a composé un opuscule contre ceux qui faisaient, comme Isocrate, de l'éloquence écrite. A la fin, il donne des conseils « à quiconque aime mieux acquérir les grandes qualités de l'orateur que le talent qui suffit à composer des discours écrits » : Ὅστις οὖν ἐπιθυμεῖ ῥήτωρ γενέσθαι δεινὸς μᾶλλον ἢ ποιητὴς λόγων ἱκανός (2). Isocrate ne s'exprime pas autrement. Il oppose,

(1) V. Platon, *Euthydème*, p. 305 B, et *Phèdre*, p. 434 E.
(2) Alcidamas, Περὶ σοφιστῶν, § 34.

lui aussi, les λόγων ποιηταί aux athlètes de la parole, ἀγωνισταί, et il déclare qu'on peut apprendre à devenir λόγων ποιητὴς χαριέστερος τῶν πολλῶν, mais qu'il faut certaines qualités naturelles pour parler en public (1).

A la différence des poètes, les prosateurs s'appelaient συγγραφεῖς, écrivains. Comme les ouvrages en prose, les livres des historiens et des philosophes, s'adressaient à des lecteurs, on distinguait le public qui lit de l'auteur qui écrit, συγγραφεύς. Les odes de Pindare, les drames de Sophocle et d'Aristophane, en général les œuvres poétiques, étaient composés pour être exécutés publiquement par des chanteurs, des danseurs, des acteurs. On distinguait les interprètes qui exécutaient l'œuvre de celui qui l'avait composée et qu'on appelait ποιητής. De notre temps, la musique s'adresse bien plus à des auditeurs qu'à des lecteurs, et, comme le nom de musicien convient à ceux qui exécutent une œuvre musicale aussi bien qu'à celui qui l'a conçue, on distingue ce dernier par le nom de compositeur. Ce mot, qui a un sens plus général, mais qui s'applique chez nous particulièrement aux auteurs de musique, offre la plus grande analogie avec le ποιητής des Grecs.

(1) Isocrate, Κατὰ σοφιστῶν, § 15; *Antidose*, § 192.

LETTRES

DE

THÉODORE BALSAMON

PAR M. EMM. MILLER

Les lettres qui nous sont arrivées sous le nom des anciens sont presque toutes apocryphes, comme l'ont prouvé plusieurs savants critiques, et entre autres Boissonade, à propos des lettres de Cratès et de Diogène le Cynique. Ce genre de documents est tout à fait discrédité et ne peut être d'aucune utilité, parce que leur existence repose uniquement sur la fraude ou sur une erreur.

Les anciens copistes écrivaient fréquemment sous des noms supposés. Ils voulaient surprendre la bonne foi des princes et des particuliers et leur vendre chèrement leurs productions en y mettant un nom célèbre. Souvent aussi ces compositions n'étaient que des exercices de style et des thèmes scolastiques et le public s'y est laissé prendre; telles sont les lettres que les copistes nous ont transmises sous les noms d'Aristénète, d'Alciphron, de Théophylacte Simocatta, etc.

Mais si les lettres attribuées aux anciens ne peuvent

nous être d'aucune utilité, il n'en est pas de même de celles qui datent des époques de décadence et de la fabrication desquelles la fraude n'aurait pu retirer aucun profit.

Les lettres familières, quel qu'en soit d'ailleurs le mérite et quelle que soit l'époque à laquelle elles appartiennent, présentent toujours un certain intérêt. D'abord elles ont évidemment été écrites par des lettrés et adressées à des personnages lettrés ou importants au point de vue social. Ensuite elles servent souvent à déterminer des dates et des synchronismes qui permettent d'éclaircir des points obscurs soit dans l'histoire, soit dans l'histoire littéraire.

Ces observations trouvent leur application dans quelques lettres inédites de Théodore Balsamon, célèbre canoniste du XII[e] siècle.

Théodore Balsamon, qui porte le titre de patriarche d'Antioche, bien que cette ville fût depuis 1100 au pouvoir des Latins, était regardé comme le plus grand jurisconsulte de son siècle. Il est auteur d'un commentaire sur le Nomocanon de Photius, commentaire qu'il composa vers 1150, par ordre de Manuel Comnène. Il écrivit aussi des scholies sur les canons des apôtres, sur les conciles, etc., et beaucoup d'autres ouvrages qui ont été publiés pour la plupart. Parmi ces derniers figurent, sous le titre de μελέται, un certain nombre de lettres doctrinales sur des questions de droit canon qui sont conservées en manuscrit dans les bibliothèques publiques, entre autres dans celle de Paris. Quelques-unes seulement ont vu le jour.

Théodore Balsamon a été honoré de plusieurs dignités ecclésiastiques. Isaac-Ange Comnène lui avait fait espérer qu'il succéderait au patriarche de Constantinople, pourvu qu'il démontrât que la translation d'un siège à un autre n'était pas contraire aux règles canoniques. La démonstration fut faite et approuvée par des lettres impériales, mais la nomination n'eut

pas lieu; ce fut Dosithée de Jérusalem qui fut choisi.

Il a existé un recueil des lettres familières de Théodore Balsamon, mais ce recueil est perdu aujourd'hui; il n'en reste plus que quelques-unes conservées dans un manuscrit de Venise. Ce manuscrit provient de la bibliothèque des Nani; Mingarelli, dans le catalogue imprimé de cette bibliothèque (p. 470), en cite seulement trois, ce que je ne m'explique pas, car j'en ai trouvé dix et une onzième dont il ne reste que le titre, c'est-à-dire le nom de celui auquel elle est adressée.

Sans doute, ces lettres sont peu importantes par elles-mêmes, mais comme elles sont adressées à des personnages considérables, dont plusieurs sont connus, elles offrent des renseignements qu'il me semble utile de recueillir.

La première porte simplement pour titre ὑπερτίμῳ (1). Balsamon écrit à son correspondant anonyme qu'il cherche à garder un juste milieu entre l'apologie et le dénigrement, et il termine par cette parole d'Isocrate (2): « Ce n'est pas maintenant le moment de s'occuper des choses dans lesquelles je suis habile; quant à celles dont il faudrait s'occuper, je n'y ai aucune habileté. »

La seconde est adressée à un juge, κρίτῃ, dont le nom est incertain. Les signes paléographiques appliqués aux noms propres ont un grave inconvénient, ils jettent le lecteur dans une grande incertitude. Quand il s'agit de noms propres anciens, on se tire facilement d'affaire, parce que l'onomatologie ancienne des Grecs avait des règles à peu près fixes; les noms propres étaient composés d'une manière synthétique et les élé-

(1) Michel Psellus avait été honoré du même titre. Voy. la réponse qu'il adresse à ceux qui le lui enviaient, Sathas, *Bibl. gr.*, t. V, p. 168.

(2) Voy. les *Sympos.* de Plutarque, VIII, p. 114, trad. de Ricard. Cette parole se trouve reproduite aussi, n° 20, dans les *Frag. inéd. de littér. gr.* que j'ai insérés dans le vol. publié dernièrement par l'*Ecole des langues orientales vivantes*.

ments qui y entraient réveillaient presque toujours des idées agréables rappelant de bonnes qualités morales. Quelquefois des particularités physiques aidaient à former le nom, comme chez nous *Lelong, Lesourd; Lerouge;* les sobriquets injurieux étaient très rares. Il est donc facile de retrouver un nom ancien lorsqu'il est écrit en abrégé. Malheureusement, il n'en est pas de même pour les noms propres de l'époque byzantine, composés souvent d'éléments étrangers; la difficulté augmente lorsqu'ils se rencontrent dans des manuscrits du XIII[e] siècle, qui sont toujours remplis d'abréviations, comme celui de Venise. Ainsi le nom du juge en question commence par les lettres Ἀπλου... suivies d'un signe paléographique placé au-dessus et rappelant la forme d'un χ et d'un ρ liés ensemble, d'où l'on est amené à lire Ἀπλουχαρίῳ, nom qui échappe à une explication analytique. Dans cette lettre de quelques lignes, Balsamon justifie un certain Constantin qui était resté court en plein tribunal.

Même difficulté pour le nom placé en tête de la troisième lettre, et écrit en abrégé Τῷ σεβεϛα..., il pourrait bien être une corruption du titre σεβαϛοκράτορι et indiquerait un personnage considérable. Balsamon se félicite en effet de ce que ce dernier a accueilli ses volumineux écrits avec faveur (1),

La quatrième lettre est adressée à un individu nommé Ἐλεοδωρίτῃ, que Balsamon cherche à consoler de la mort de sa mère. Le nom Ἐλεοδωρίτης s'explique facilement et rentre dans la catégorie de ceux qui sont composés dans une pensée chrétienne.

Le grammairien Perdiccas, auquel est adressée la cinquième lettre, où il se justifie de lui avoir adressé des reproches pour avoir injurié un frère innocent, ré-

(1) Il écrit πολύστιχα γράμματα, Autrefois on comptait par lignes, ϛίχοι. Dans Michel Psellus, cod. gr., Paris, 1182, fol. 233, r° : πολύϛιχος ἐπιϛολή, et dans Michel Acominate, II, 55, πολύϛιχον βιβλίον.

veille en nous quelques souvenirs littéraires. Mais aucun des trois écrivains nommés Perdiccas et mentionnés dans Fabricius ne peut être notre grammairien, puisqu'ils figuraient tous les trois au concile de Constantinople, en 1347.

Le nom dont nous avons parlé à propos de la seconde lettre revient à la sixième, écrit à peu près de la même manière, mais non plus avec le titre de juge, κρίτῃ. Celui qui lui est donné ici est τῷ ὀρφανοτρόφῳ, *qui élève des orphelins*. S'agit-il du même personnage Ἀπλουχάριος qui aurait passé d'une dignité à l'autre? C'est ce que nous ne saurions dire. Balsamon lui recommande une pauvre femme malade.

Les dernières lettres, à part la neuvième, sont écrites à des personnages qui nous sont connus. Le grand Duc, auquel est adressée la septième, est probablement le grand Duc Alexis, fils d'Anne Comnène, qui fit partie de la députation envoyée à Baudouin par Manuel Comnène pour lui demander la main de Marie d'Antioche. Balsamon parle de l'envoi de quelques vers au (1) grand Duc et ajoute, suivant le mauvais goût de l'époque, « le miel de ta bonté adoucira l'amertume de mon ignorance. »

La huitième lettre a une certaine importance au point de vue de l'histoire littéraire. Elle est adressée à un écrivain qui ne passe pas pour un modèle de goût. Je veux parler d'Eumathe Macrembolite, auteur du détestable roman intitulé *Les amours d'Isménias et Ismène*. On ignorait l'époque à laquelle avait vécu cet écrivain ; Fabricius (2), dans l'article qu'il lui a consacré, dit : *Quo tempore autem vixerit, adhuc requiro*. Le Bas, le dernier éditeur, avait bien vu qu'Eumathe ne pouvait pas être postérieur au XIIe siècle, puisqu'on possède

(1) Balsamon se sert de l'expression στιχιδίων, *petits vers*. On ne connaît aucune poésie de cet écrivain.

(2) Bibl. gr., VIII, 136.

des manuscrits de son roman remontant au commencement du XIIIe. Nous n'avons pas à rappeler ici le jugement qu'on a porté sur ce mauvais écrivain ; nous sommes du moins certains maintenant qu'il vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle (1), puisqu'il était contemporain de Théodore Balsamon. On pourrait peut-être préciser davantage, grâce au titre placé en tête de ces deux lettres : Τοῦ γεγονότος χαρτοφύλακος νομοφύλακος πρώτου τῶν Βλαχερνῶν καὶ πρωτοσυγκέλλου, κατὰ χρόνους δέ τινας καὶ πατριάρχου Ἀντιοχείας κυροῦ Θεοδώρου τοῦ Βαλσαμῶν, c'est-à-dire « de Théodore Balsamon, archiviste, premier nomophylax du palais des Blaquernes et protosyncelle, et quelques années plus tard, patriarche d'Antioche. » Théodore a occupé le siège patriarcal d'Antioche de 1186 à 1214, c'est donc peu d'années avant 1186 qu'il était archiviste des Blaquernes. C'est sans doute vers cette époque qu'il écrivit à Eumathe auquel il donne le titre d'éparque. Or, comme notre romancier est qualifié dans quelques manuscrits de protonobilissime et de grand archiviste, il est probable qu'il succéda à Théodore dans ces fonctions, après 1186, lorsque ce dernier eût été nommé au siège d'Antioche. Dans la lettre en question, Théodore somme son correspondant d'avoir à tenir ses promesses, sans nous dire en quoi consistent ces promesses.

La neuvième lettre est adressée au grand économe de la grande église, dont Théodore loue la bonne administration, mais sans donner le nom de ce fonctionnaire.

Enfin la dixième, écrite au grand drongaire Andronic Camatère, est une lettre de consolation pour la perte d'un de ses amis.

Dans les Notices et extraits des manuscrits (2), j'ai

(1) J'ai déjà indiqué cette date dans les *Notices et extr. des mss.*, t. XXIII, 2e part., p. 42, n° 1.

(2) *Ibid.*, p. 40.

parlé longuement de la famille des Camatères. Voici l'article consacré à Andronic. « Andronic Camatère, parent de l'empereur Manuel Commène par sa mère, qui était une Ducas, fut élevé par ce prince à la dignité de gouverneur de Constantinople et de commandant des gardes, grand drongaire (μέγας δρουγγάριος), c'est le titre que lui donne Grégoire d'Antioche, grand drongaire lui-même, dans deux discours apologétiques qui sont conservés dans un manuscrit de l'Escurial. Ces deux discours seraient donc antérieurs à 1180, année de la mort de Manuel Commène. J'en dirai autant d'une lettre que j'ai trouvée dans un manuscrit de Venise, et qui est adressée par Théodore Balsamon au grand drongaire Andronic Camatère. Le savant jurisconsulte Balsamon n'est mort qu'au commencement du XIIIe siècle, vers 1204, à ce qu'on croit, mais comme il a vécu très longtemps, ces dates peuvent être conciliées. Malheureusement cette lettre ne nous apprend rien. C'est une simple lettre de consolation. Comme elle est très courte et inédite, je crois pouvoir la donner ici ». Suit le texte de cette lettre que l'on retrouvera plus loin.

Disons encore qu'Andronic Camatère faisait avec Alexis le grand duc et Nicéphore Bryenne partie de la députation adressée par Manuel Commène à Baudouin et dont nous avons parlé plus haut à propos de la septième lettre. Andronic était alors gouverneur de Constantinople et honoré du titre de sébaste.

Une onzième lettre était encore adressée à Eumathe, mais le texte manque. Là s'arrête la collection des lettres familières de Théodore Balsamon. Voici le texte de ces lettres qui sont précédées des deux vers suivants :

Σοὶ τὴν καταρχὴν ἀναθεὶς τοῦ βιβλίου
Σὲ καὶ τέλους πρύτανιν εὕροιμι, λόγε.

Puis le titre général que nous avons reproduit plus haut.

1. Τῷ ὑπερτίμῳ.

Τὸ πρὸς πάντας καὶ ἐπὶ πᾶσιν ἀπολογεῖσθαι θεραπευτικόν ἐςι καὶ οὐκ ἀξιωματικὸν, τὸ δὲ πάντων καταφρονεῖν κενοδοξίας ἢ ἀνοησίας κατηγορεῖ · διὸ τὴν μέσην ὁδεύων καὶ οὕτως βασιλικὴν, πρὸς μὲν τὴν σὴν ἐρώτησιν ἀπόκρισιν ἐσχεδίασα, εἶχε γὰρ ἀξιοζήτητον (1) ζήτημα, πρὸς δὲ τὸ μεγαλεῖον τῆς ὑψηλόφρονος γνώμης τοῦ Κομνηνοῦ οὐδὲν ἀπελογησάμην· « Ἐφ' οἷς (2) γὰρ ἐγὼ δεινός εἰμι οὐχ ὁ νῦν καιρὸς, ἐν οἷς δ' ὁ νῦν καιρὸς, οὐκ ἐγὼ δεινός ».

2. Τῷ κρίτῃ Ἀπλουχαρίῳ.

Ἐχεμυθήσαντα κατάκρως τὸν Κωνσταντῖνον ἐν τῷ δικαστηρίῳ τὴν σήμερον ἄλλοι μὲν περιύβρισαν, ἐγὼ δὲ ἐθαύμασα πῶς καὶ ἔτι τῷ βίῳ περίεστιν ἄνθρωπος, ἔχων ἐν καρδίᾳ πολλῶν καὶ πολλὰ σεσηπότα μυστήρια.

3. Τῷ σεβαστοκράτορι (?).

Συχνοῖς ἐπιστολίοις κατασπαράττοντες τῆς βασιλείας τὰ προαύλια, βαττολογοῦντες κατὰ τοὺς ἐθνικοὺς οὐ λογισθησόμεθα νομίζεσθαι διὰ τὰς πολυλογίας εἰσακουσθήσεσθαι · εἶδας γὰρ ὧν χρείαν ἔχομεν, κἂν ἐχεμυθῶμεν, κἂν γράφωμεν, ἀλλὰ μανθάνοντές σε περιχαρῶς ὑποδέχεσθαι τὰ πολύστιχα γράμματα τῆς ἡμῶν ταπεινότητος κατατολμῶμεν καὶ τῶν γραμμάτων καὶ τῶν ὀχλήσεων, ἵνα τὴν ἐκ τούτων πολυπλασιάσωμεν · τὸ δὲ νῦν παρ' ἡμῶν στημονιζόμενόν σοι σωτηριῶδες ἀξίωμά ἐστι τόδε καὶ τόδε.

(1) Employé par Germain de Constantinople, cod. gr. Coisl. 278, fol. 167, r.
(2) Parole d'Isocrate. Voy. plus haut, p. 10.

4. Τῷ Ἐλεοδωρίτῃ.

Ἐν ὀστρακίνοις θησαυρίσαντες σκεύεσι τὴν τῶν θείων γραφῶν ἀνάγνωσιν, οὐκ ἔχομεν ὡς ἔοικε βέβαιον τῆς σωτηρίας ἡμῶν τὸ ἐχέγγυον· διὸ καὶ δικαίως ἐνίοτε πειραζόμενοι ἀδίκως καταπίπτομεν καὶ νεκρούμεθα. Ὁ δὲ μέγας ἀπόστολος (1), « Θέλω, φησὶ, θλίβεσθαι, ἀλλὰ μὴ ἐξαπορεῖσθαι, διώκεσθαι, ἀλλὰ μὴ ἐγκαταλιμπάνεσθαι, καταβάλλεσθαι, ἀλλὰ μὴ ἀπόλλυσθαι »· ἄφες οὖν τὸ θρηνεῖν ἀπαράκλητα (2) διὰ τὴν τῆς ἀγαθῆς μητρός σου μετάστασιν, καθὼς καὶ οἱ λοιποὶ οἱ μὴ ἔχοντες ἐλπίδα, καὶ δέξαι μετ' εὐχαριστίας τὸ γεγονὸς, ἵνα κατὰ τὸν ἐκκλησίας διδάσκαλον ἡ ὑπερβολὴν τῆς δυνάμεως ᾖ τοῦ θεοῦ, καὶ μὴ ἐξ ἡμῶν.

5. Τῷ γραμματικῷ τῷ Περδίκκᾳ.

Σὺ μὲν ὑβριοπαθεῖς ὅτι σε μετρίως ἐπετιμήσαμεν ἀδελφὸν ἀνεύθυνον λοιδορήσαντα, ἡμεῖς δὲ τὴν ἀπὸ τοῦ θεοῦ δίκαιαν κατάκρισιν ἀναμένομεν, ὅτι καὶ τῆς κοινωνίας οὐκ ἐχωρίσαμεν· γέγραπται γὰρ μηδὲ ὁμιλεῖν μετὰ λοιδόρου μεθύσου καὶ ἅρπαγος.

Σὺ μὲν, μεγαλυπέροχε (3), πρὸς ὑψικάρηνα (4) δίκαια τὴν ἡμῶν ἐπτέρυξας ταπεινότητα· ἔγραψας γὰρ πάσης ὑπερκεῖσθαι κρίσεώς τε καὶ ἀνακρίσεως τῶν πατριαρχῶν τὴν θείαν μεγαλειότητα, κἀντεῦθεν ὀφείλειν ἡσυχάζειν ἡμᾶς εἰς τὴν κοσμικὴν ἀδολεσχίαν ὑπερπηδήσαντας· ἐγὼ δὲ τὸ φρικτὸν ἐκεῖνο κριτήριον δεδιὼς, καὶ τὴν ἐπηρτημένην ἀγώνιον κόλασιν ὑφορώμενος κατὰ τῶν ἀθετούντων κεραίαν μίαν ἐκ τῶν κανονικῶν παραδόσεων, οὐ τολμῶ παροδικῶς

(1) Saint Paul. 2 ad Corinth. 4, 8.

(2) Cod. ἀπαρέγκλητα, et à la marge ἀπαράκλητα.

(3) Ce mot n'était connu que par Eustathe. On le trouve aussi employé par Théod. Prodrome, cod. Ven. fol. 25, r° : Τῇ μεγαλυπερόχῳ σου τῆς τύχης ἀκρωρείᾳ. Voy. encore Nicet, Chon. cod. Flor. fol. 329, v°.

(4) Nonnus, *Dionys.*, I, 421. Anon. cod. Ven. fol. 131, r° : Κλίμαξ χρηματίζεις αἰθερία καὶ ὑψικάρηνος.

ἀναγινώσκειν τὰ θεῖα θεσπιῳδήματα (1) · ἤκουσα δὲ καί τινος εἰπόντος σοφοῦ, ἐκείνους ζῆν μᾶλλον ἐπισφαλῶς τοὺς μήτε φόβον μήτε μέμψιν ἔκ τινων ὑποπτεύοντας, διὸ καὶ τὰ καθ' αὐτὸν ὡς ἐνὸν ἀσφαλίζομαι.

6. Τῷ ὀρφανοτρόφῳ τῷ Ἀπλουχαρίῳ.

Ἡ παροῦσα καταπαθὴς γυνὴ ἐκ μακροῦ λαχοῦσα τὴν ἀσθένειαν σύνοικον ἔσχε καὶ σύντροφον ἐλέει θεοῦ τὴν τοὺς ἀσθενεῖς γηροκομοῦσαν (2) κατὰ σὲ ἀδελφότητα · τὰ γοῦν συναφθέντα προνοίᾳ θεοῦ ὑπὸ ἀνθρώπων μὴ χωριζέσθωσαν, ἀλλ' ἐσθήτωσαν τὰ συνηλικιωθέντα παιδόθεν διαιρεθῆναι θεόθεν. Οὕτω γὰρ καὶ θεὸς ὁ τὰ τῶν ἐλαχίστων ἀδελφῶν ἰδιούμενος ἀγκαλίσεται τὴν ἀγαθοεργίαν σου, καὶ ἀδελφὸς διὰ μεσιτείας ἀδελφοῦ δικαιούμενος κηρύξει τὴν δικαιοσύνην σου τοῖς ἀδελφοῖς σου.

7. Τῷ μεγάλῳ δουκί.

Οὔτε πέπλα βασιλικὰ αἰγὸς θριξὶ στημονίζεται, οὔτε κόνδυ βασιλικὸν χερσὶν ἀνίπτοις ἀπορρύπαινεται (3), ἵνα μὴ ὁ μὲν ταπεινωθῇ διὰ τὴν εὐτέλειαν, τὸ δὲ ἀχρειωθῇ διὰ τὴν εἰδέχθειαν. Ἐπεὶ οὖν καὶ ὁ τῆς ἀντιλήψεώς σου σκύφος ἐστὶ τῷ ὄντι βασιλικὸς, τὸ μὲν διὰ τὴν τῆς ὕλης πιότητα, τὸ δὲ διὰ τὴν πρὸς αὐτὸν τῶν μελιρρύτων (4) χειλέων σου οἰκειότητα, μὴ φαυλίσῃς τοὺς ῥύπους τῶν κατ' ἐπιτροπὴν σου γραφέντων στιχιδίων χάριν αὐτῶν, ἀλλὰ τῷ τῆς καλοκαγαθίας σου μέλιτι τὴν πικρίαν τῆς ἀμαθίας μου καταγλύκανον, καὶ τὸ τῆς ἀμουσίας μου δυσειδέστατον τῷ καλάμῳ τῆς συμπαθείας σου καλλιγράφησον.

(1) Cod. gr. Par 1193, fol. 39, r°. Germain de Constantinople, cod. gr. Coisl. 278, fol. 195, v.; cod. Ven. Anon. fol. 157, v° : Κἀπὶ σέ μετάτω θεσπιῴδημα. La forme inconnue θεσπιῳδία se rencontre dans le Catalogue de Bandini, t. I, p. 434.

(2) Cod. γηρωκομοῦσαν.

(3) Ce mot peut être ajouté aux lexiques.

(4) Boiss. An. Gr. V, p. 132. Codd. gr. Paris, 1115, fol. 74, r°, et 2075, fol. 413, r°.

8. Τῷ ἐπάρχῳ κυρῷ Εὐμαθίῳ τῷ Μακρεμβολίτῃ.

Καὶ τὸ μήνυμα ἀναγκαιότατον καὶ ὁ μηνυτὴς σπουδαιότατος, καὶ ὁ μηνυθεὶς ἑτοιμότατος. Ἄπελθε τοίνυν σπουδαιότερον χαίρων πρὸς χαίροντα, καὶ τῷ σωφρονοῦντι συμφρόνησον, ὡς ἂν καὶ θεὸς κατανεύσειεν ἐνδέξια σήματα φαίνων· ἐγὼ δὲ ἐκ τῶν χθές σου ἀγαθῶν ἐπαγγελιῶν τὰ μὲν ὡς ὄφλημα ἀπαιτῶ, τὰ δὲ ὡς δώρημα αἰτῶ, καὶ εἰ κελεύεις δοθήτωσαν καὶ ἄμφω· συμφέρον γάρ ἐστιν ὅτε καὶ τῷ χρεώστῃ πρὸ τῆς προθεσμίας τὸ χρέος καταβαλεῖν, καὶ ἐκ τοῦ βάρους τοῦ τόκου ἐλευθεριάσαι, καὶ τῷ δωρουμένῳ δοῦναι τὸ ὑποσχημένον καὶ λαβεῖν ἀντίδωρον.

9. Τῷ μεγάλῳ οἰκονόμῳ τῆς μεγάλης ἐκκλησίας.

Τοῖς μὲν ἄλλοις ἁμαρτωλοῖς οἱ ἄρτοι ὠλιγώθησαν καὶ ἐκακώθησαν κατὰ τὸ γράμμα τὸ ἱερὸν, τῷ δὲ δεῖνι ὡς ἔοικεν τοὺς ἐξ ἀγῶνος ἁμαρτωλοὺς ὑπερελάσαντι δικαίως ἐπεψηφίζετο μέχρι τοῦ νῦν ἡ παντελὴς τῶν ἄρτων ὑποκράτησις· ἐπεὶ δὲ διὰ τῆς σῆς οἰκονομίας ὡρίσθη τὸν ἐν λόγοις μόνον τρεφόμενον καὶ ἐπ' ἄρτῳ ζῆν ἀξιῶ τὴν ἁγιωσύνην σου μὴ κρατεῖσθαι αὐτὸν, μηδὲ ὑποκρατεῖσθαι μηδὲ τραχύνεσθαι, ὡς ἂν ἔχων τὸ μὲν διὰ σοῦ τὸ δὲ ἀπὸ σοῦ τὸν ὁρίσαντα τὴν δόσιν ἀνυμνῇ καὶ τὸν οἰκονομοῦντα τὴν ἀπόδοσιν ὑμνῇ.

10. Τῷ Καματηρῷ κυρῷ Ἀνδρονίκῳ τῷ μεγάλῳ δρουγγαρίῳ.

Ὁ τὰ πάντα εἰδὼς ὡς θεὸς ποῦ τεθείκατε τὸν τεθνεῶτα Λάζαρον, ἔφη τὸ ἐν αὐτῷ ἀνθρώπινον· παριστῶν ὁ ὑπὲρ πάντας τὰ ὄντα μαθὼν πανσέβαστος μέγας δρουγγάριος ἀπὸ φίλου θατατωθέντος τοῖς πειρασμοῖς ἐζήτησεν ἃ οὐκ ἠγνόησε τὴν καθαρὰν αὐτοῦ μετάνοιαν ἀπιστῶν. Εὔχομαι οὖν καὶ τὰ ἐφεξῆς ἐπακολουθῆσαι τοῦ θαύματος, καὶ ἀναστῆσαι τὸν πεπτωκότα διὰ τὴν τοῦ φθόνον

χακότητα, δοξασθῆναι δὲ τὸν αὐτὸν ἀναστήσοντα διὰ μόνην συμπαθῆ ἀφαθότητα.

11. Τῷ ἐπάρχῳ κυρῷ Εὐμαθίῳ.

(La suite manque.)

Un dernier mot sur le roman d'Eumathe Macrembolite. J'ai trouvé ce titre dans un manuscrit du xve siècle qui a été iconnu à Le Bas : Ποίημα κυροῦ Γεωργίου πρωτονωβελλισίμου τοῦ Μακρεμβολίτου τῶν καθισμήνην (*sic*) καὶ Ἰσμηνίαν · ἔςι δὲ δύσλυτον καὶ δυσνόητον πρὸς μὴ εἰδότας καὶ πόρρω τῆς Ἐκκλησίας. Cette dernière observation n'est certainement pas de l'auteur.

ÉTUDES SUR PLATON

PAR M. CHARLES HUIT (1)

I

VIEILLESSE ET MORT DE PLATON

L'illustre fondateur de l'Académie a-t-il jamais été fêté comme Périclès, comme Alcibiade? A-t-il du moins conquis parmi ses contemporains cette supériorité éclatante qui met un savant hors de pair, et le désigne, sinon aux acclamations de la foule, du moins au respect et à l'imitation de ceux qui courent la même carrière? Le peu de renseignements que nous possédons sur sa vie laisse, à côté de quelques faits certains, une large place à la conjecture : toujours est-il que si longtemps la Fortune le combla de ses faveurs, ses dernières années ne furent exemptes ni de déceptions ni de chagrins.

Sur le terrain politique, il avait dû renoncer à réaliser la cité de ses rêves, et ses efforts pour gagner à sa cause les tyrans de la Sicile avaient définitivement abouti à une série d'échecs : au point de vue moral, son éloquence n'avait pas suffi pour retenir Athènes sur

(1) Voir les *Annuaires* de 1881, 1882 et 1883.

la pente de la décadence et, jusque dans le domaine réservé de la philosophie, son autorité rencontrait plus d'un contradicteur inattendu. Des dissensions, des déchirements s'étaient produits au sein de son école : tandis que, sous ses yeux, son système était battu en brèche par un jeune logicien doué d'une dialectique inexorable et dont l'opposition avait déjà franchi l'étroite enceinte de l'Académie, ceux sur qui il se reposait du soin de continuer son œuvre manquaient ou de génie pour le comprendre, ou de docilité pour le suivre. Lui-même, revenu de l'ivresse métaphysique de sa jeunesse, commençait à avoir des doutes sur la solidité de l'édifice bâti au prix d'une si infatigable persévérance. Mais comment combler l'intervalle de plus en plus visible qui sépare le monde idéal du monde réel? Platon s'était initié au pythagorisme, et s'il faut en croire le témoignage d'Aristote, c'est à la théorie des nombres considérée dans ce qu'elle a de plus abstrait qu'il aurait demandé et la confirmation de sa propre théorie et l'explication de l'essence des choses. C'est là, sans doute, ce qui faisait dire au péripatéticien Aristoxène qu'à la fin de sa vie Platon laissa envahir graduellement sa doctrine par les obscurités du mysticisme.

Mais celui qui avait débuté dans la carrière par défendre la morale contre l'indifférence frivole ou les dénégations audacieuses des sophistes devait demeurer jusqu'au bout fidèle à ce noble devoir. Au seuil de vieillesse (1), ἐπὶ γήραος οὐδῷ, pour parler comme Homère, le disciple de Socrate, héritier jusqu'au bout des aspirations de son maître, conçut le projet d'un vaste ouvrage politique dans lequel, désavouant ses erreurs et renonçant à des chimères diversement séduisantes,

(1) Le IVe livre des *Lois* contient un passage (709 D-712 B) qui ne s'explique que si on le suppose composé après le second et le troisième voyage de Platon en Sicile.

il affirmerait une fois de plus solennellement les grands principes auxquels il avait attaché son intelligence et son cœur. Je veux parler des *Lois*, ce délicieux ouvrage qui paraissait à M. de Sacy tranquille et doux comme une belle soirée. C'est l'œuvre d'un homme à qui la perte de ses illusions n'a rien ôté de sa foi dans le bien et dans le beau. Touchant spectacle que celui de Platon sur le bord de la tombe, retrouvant son ardeur de jeune homme pour combattre ceux qui osent nier Dieu, la Providence, le bien moral, l'âme et ses hautes destinées (1).

Si nous en croyons la tradition, il était encore occupé à revoir et à perfectionner cet ouvrage quand la mort vint le saisir (2). Il lui avait été donné, ainsi qu'à beaucoup d'autres Grecs célèbres (3), d'atteindre en pleine possession de ses forces et de son talent une vieillesse avancée : peut-être en fut-il un peu redevable à l'art pratiqué par Fontenelle et ses émules du XVIII[e] siècle, si habiles, selon la piquante expression d'un critique, à économiser leur cœur tout en prodiguant leur esprit. Du moins celui qui dans le *Gorgias* et le *Phédon* avait écrit des pages si éloquentes sur la vie à venir, sur la justice et la bonté des dieux devait plus que tout autre « s'enchanter de cette espérance » et voir approcher sans effroi l'heure qui marquait pour lui non l'anéantissement, mais la délivrance.

En quelle année Platon mourut-il ? Selon Hermann et

(1) Aussi ce traité en douze livres a-t-il été appelé par M. Havet « le catéchisme des hommes religieux en Grèce jusqu'aux temps chrétiens ».

(2) Voici comment s'exprime un ancien : *Ἀδιορθώτους αὐτοὺς κατέλειπεν καὶ συγκεχυμένους μὴ εὐπορήσας χρόνου διὰ τὴν τελευτὴν πρὸς τὸ συνθεῖναι αὐτούς.* — Cf. Diog. Laërce, III, 37 : *Ἔνιοί φασιν ὅτι Φίλιππος ὁ Ὀπούντιος τοὺς Νόμους αὐτοῦ μετέγραψεν ὄντας ἐν κηρῷ.*

(3) Citons notamment Xénophon, Simonide, Sophocle et Diogène. qui atteignirent quatre-vingt-dix ans : Xénophane, Epicharme, Philémon, Isocrate et Zénon qui dépassèrent ce chiffre : enfin Solon, Thalès, Hippocrate et Démocrite qui moururent plus que centenaires.

l'auteur d'une biographie de Démosthène, en 348 (1) : selon la plupart des historiens, en 347. Suidas rapporte que le philosophe s'étant endormi à la suite d'un festin rendit le dernier soupir pendant son sommeil (2), Cicéron qu'il expira la plume à la main (3), tradition qui dérive sans doute uniquement de la sollicitude avec laquelle il retouchait et, selon l'expression de Denys d'Halicarnasse, peignait et frisait sans cesse ses ouvrages (4). Le rôle pour ainsi dire cabalistique assigné à certains nombres dans l'antiquité ne nous permet guère de prendre au sérieux cette assertion de Sénèque : « Hoc scio, Platoni diligentiæ suæ beneficio contigisse, quod natali suo discessit et annum unum atque octogesimum implevit sine ulla deductione (5). » Et ce qui achève de prouver que nous sommes ici en pleine légende, c'est que Sénèque ajoute aussitôt après, qu'en apprenant cette remarquable coïncidence, des mages qui se trouvaient alors à Athènes se hâtèrent de lui sacrifier comme à un génie supérieur aux autres mortels. Une autre version, rapportée par Jean de Salisbury, qui d'ailleurs la déclare apocryphe, explique sa mort d'une façon toute différente (6).

Par une faveur du sort, Sophocle et Euripide étaient morts assez tôt pour ne pas voir Athènes leur patrie

(1) Dans la première année de la 108e olympiade. — Cf. Diogène Laërce, V, 9, et Athénée, V, 57. Les registres de l'école, où la date de l'entrée en fonctions des divers *διάδοχοι* a dû être religieusement consignée, nous apprennent que Xénocrate succéda dans la deuxième année de la 110e olympiade à Speusippe, qui lui-même avait conservé pendant huit ans la direction de l'Académie. Nous sommes ainsi ramenés à l'année 347.

(2) *Εὐωχήθη δ'ἐν ἑορτῇ, καὶ ὑπνῶν ἀπεβίω.*

(3) *De Senectute*, V, 13.

(4) Voir Diogène Laërce, III, 37 ; Denys d'Halicarnasse, *De compositione verborum*, 25 ; Quintilien, VIII, 6.

(5) *Lettre* 58.

(6) Platon serait mort de dépit de n'avoir pu résoudre un problème que lui proposaient des matelots.

contrainte d'ouvrir ses portes au dur et orgueilleux Spartiate : par un privilège semblable, Platon, qui put sans doute soupçonner les projets ambitieux de la Macédoine, du moins ne fut pas condamné comme Isocrate à être témoin de la défaite et de l'asservissement de la Grèce. Divisée au dedans, impuissante au dehors, Athènes marchait à une décadence inévitable. Après le désastre d'Ægos-Potamos, arrachée à ses conquérants par l'énergie de Thrasybule, elle avait cherché à ressaisir l'empire de la mer. Mais la politique de ses gouvernants, sans but et sans principes, se traînait à la remorque des événements, selon l'énergique expression de Démosthène, au lieu de songer à les diriger et à les prévenir : ce ne sont que luttes mesquines et sans gloire, alliances aussitôt brisées que conclues. Pendant qu'Aristophon et Callistrate tentent de relever l'ascendant d'Athènes sinon sa puissance, Eubule et ses partisans réclament la paix à tout prix. En même temps grandissait au nord la puissance qui allait mettre la main sur la Grèce, et bientôt sur la Perse et l'Asie. La prise d'Olynthe en 348 fut le prélude de ces bouleversements politiques qui, vingt ans plus tard, arrachaient à Eschine, dans le *Procès de la couronne,* cette exclamation mémorable : « Que d'événements étranges, inattendus, accomplis en nos jours ! Non, nous n'avons pas vécu de la vie des hommes : nous sommes nés pour l'étonnement de la postérité ». Aussi le biographe de Platon est-il tenté de lui adresser les mêmes paroles que Tacite à Agricola : « Tu vero felix non vitæ tantum claritate, sed etiam opportunitate mortis ». Ce qui est certain, c'est qu'après avoir fondé la plus brillante peut-être de toutes les écoles et légué à la postérité des écrits admirables, le philosophe, à sa dernière heure, eut le droit de s'écrier avec plus de raison encore qu'Horace : « Non omnis morior ».

A sa mort, plus justes envers lui qu'ils ne l'avaient été envers Socrate à qui cependant ils devaient davan-

tage, les Athéniens lui firent de superbes funérailles. Un tombeau lui fut élevé près de cette Académie que son enseignement avait rendue à jamais célèbre : il subsistait encore au temps de Pausanias (1). Les anciens mentionnent différentes épitaphes qui y auraient été gravées (2) : mais il n'en est aucune qui ait pour elle une authenticité bien démontrée. Celle que l'Anthologie (3) attribue à Speusippe nous paraît digne d'être citée ici :

> Σῶμα μὲν ἐν κόλποις κατέχει τόδε γαῖα Πλάτωνος,
> Ψυχὴ δ'ἰσοθέων τάξιν ἔχει μακάρων.

Maxime de Tyr (4) et Porphyre (5) en rapportent une seconde assez ingénieuse :

> Τοὺς δύ' Ἀπόλλων φῦσ', Ἀσκλήπιον ἠδὲ Πλάτωνα,
> Τὸν μὲν ἵνα ψυχὴν, τὸν δ'ἵνα σῶμα σόοι.

Platon trouva dans l'antiquité des admirateurs qui allèrent, dit-on, jusqu'à élever des temples ou du moins des ἡρῶα en son honneur (6) : parmi les inscriptions grecques découvertes par Letronne en Egypte, il en est une où Nicagoras d'Athènes demande au philosophe,

(1) I, 30 : Ἀκαδημίας οὐ πόρρω Πλάτωνος μνῆμά ἐστιν.

(2) Voir Diogène Laërce, III, 43-45.

(3) II, 634.

(4) XXII, 5.

(5) *De abstinentia*, I. — Comme exemple de l'étonnante crédulité des écrivains des derniers siècles, je transcris ici quelques lignes empruntées au *Journal des savants* (1715, p. 520) : « On voit dans Paul Diacre qu'au temps de Constantin VI on ouvrit le tombeau de Platon et qu'on lui trouva une lame d'or au col sur laquelle il était écrit : « Le Christ naîtra d'une Vierge, je crois en lui, et toi, soleil, tu me reverras une seconde fois sous l'empire de Constantin et d'Irenne. » Il est vrai que l'auteur de l'article damnait impitoyablement Aristote et déclarait Descartes un fort médiocre dialecticien.

(6) Aristide le rhéteur, ἱερὸς λόγος, 5.

comme à une sorte de génie tutélaire, de continuer à protéger son voyage (1). Des monnaies furent frappées à son effigie. Chaque année ses disciples se réunissaient pour fêter par un banquet l'anniversaire de sa naissance, et l'on trouvera ailleurs la description des hommages enthousiastes décernés à sa mémoire par les Platoniciens grecs et italiens du XV[e] et du XVI[e] siècle.

Rien ne nous autorise à révoquer en doute l'authenticité du testament de Platon, tel qu'il est rapporté par Diogène Laërce (2) : l'inventaire qu'il contient répond bien à une fortune telle que nous pouvons nous représenter celle du philosophe (3). Le jeune enfant (4) qu'il désignait pour son héritier n'a dû jouir de ses biens que fort peu de temps. Speusippe, appelé à les recueillir, disposa qu'ils constitueraient, après sa mort, la propriété inaliénable de l'école, personnifiée au point de vue juridique dans les scolarques ses successeurs (διάδοχοι) : on sait combien la législation antique était favorable au droit d'association. Quels furent, dans la suite, les bienfaiteurs les plus généreux de l'Académie ? on l'ignore (5) : ce que divers témoignages nous appren-

(1) Ἵλεως ἡμῖν Πλάτων καὶ ἐνταῦθα (Letronne, *Voyage en Égypte*, II, 285).

(2) Diog. Laërce, III, 41-43. — D'après M. V. Egger (*De fontibus Diogenis Laertii*, 1881), le texte de ce testament aurait été emprunté par Diogène aux Ἀπομνημονεύματα d'Ariston de Céos. Je rappelle ici que l'*Annuaire* de notre Association a publié en 1882 une intéressante étude de M. Dareste sur les *Testaments des philosophes grecs*.

(3) On lit dans Apulée une énumération plus modeste : « Patrimonium in hortulo qui junctus Academiæ fuit, et in duobus ministris et in patera qua diis supplicabat, reliquit ». — Que de discussions ardentes Platon n'eût-il pas prévenues, s'il avait eu l'heureuse pensée de dresser lui-même un catalogue complet et authentique de ses écrits ! On sait que nulle part il n'en a revendiqué un seul comme sorti de sa main.

(4) Ἔστω Ἀδειμάντου τοῦ παιδίου On s'accorde à considérer cet Adimante comme un fils de Glaucon.

(5) Cf. Damascius (dans Photius, BIBL. CCXLII, 346 *a*). — A l'Académie comme au Lycée, la liste des successeurs en titre de Pla-

nent, c'est que, au temps des empereurs, les revenus annuels de l'institution dépassaient mille statères, c'est-à-dire environ vingt mille francs.

II

VUES GÉNÉRALES SUR PLATON

Au terme de cette biographie qui est l'histoire d'une doctrine plutôt que celle d'un homme, tant les événements extérieurs y occupent peu de place, il nous reste une tâche à remplir, celle de porter un jugement sur le philosophe. Cherchons donc à fixer les traits distinctifs de sa physionomie et à nous rendre compte de la place qu'il a occupée parmi ses contemporains.

A ne consulter que la tradition commune, c'est une figure noble et imposante entre toutes dans l'antiquité païenne que celle de Platon. Sauf de rares exceptions, les Pères de l'Eglise, pour faire son éloge, donnent la main aux plus grands écrivains du paganisme : à l'exemple des Alexandrins, les érudits de la Renaissance lui vouent un culte. Il semble que la tendance constamment idéale de ses pensées se reflète sur sa figure pour l'entourer d'une sorte d'auréole. Mais examinons les choses de plus près, et à ce concert nous entendrons se mêler quelques notes discordantes. N'en soyons pas surpris. De tout temps la grandeur a excité l'envie : selon le mot d'Horace, quiconque éclipse les talents

ton et d'Aristote dut être rédigée et conservée aussi scrupuleusement qu'ailleurs celle des prêtres des sanctuaires ou des magistrats des cités. Il est regrettable que Diogène Laërce n'ait pas songé à édifier ses lecteurs sur le degré de richesse de l'Académie aux différents siècles en transcrivant les dispositions de dernière volonté de quelques-uns de ses chefs.

vulgaires blesse les yeux par l'éclat de sa couronne.

« Ce siècle-ci est dur au génie, écrivait Bersot en parlant d'une de nos célébrités modernes : nous n'aimons plus l'admiration. Au lieu d'aborder avec respect les écrivains éminents, de chercher à comprendre le don qui les a faits tels et de reconnaître l'empreinte divine, nous nous enquérons curieusement de leur défaut, et nous triomphons quand nous l'avons découvert, prêts à le supposer si nous ne le découvrons pas. Il faut à tout prix que nous retrouvions en eux notre argile. » Peut-être ces exigences indiscrètes de la critique sont-elles poussées aujourd'hui plus loin qu'autrefois (1), mais elles n'ont pas attendu notre temps pour se produire. Cette passion de prescrire contre les réputations établies existait déjà dans les républiques antiques. Homère a eu son Zoïle, et, avant Justinien, on a vu plus d'un Procope : tâche aussi facile qu'elle est peu honorable, car de même que les auteurs les plus classiques ont leurs imperfections, de même les hommes les plus éminents ont leurs faiblesses, et un jugement d'une rigueur absolue laisserait peu de statues debout sur leur piédestal. Mais revenons à Platon.

Parmi les anciens qui avaient écrit contre notre phi-

(1) Je fais allusion à cette causerie anecdotique, sceptique et malicieuse qu'aucune barrière n'arrête et qui déshabille les personnages en vue, vivants ou morts, avec une audace sans égale. Des disciples, des intimes qui avaient tout vu, tout entendu, même ce qui ne se fait pas en plein jour, même ce qui ne s'est pas dit et ne pouvait pas se dire tout haut, n'ont refusé au public aucune confidence. Voici ce qu'on lit dans un ouvrage qui fit, en 1879, quelque sensation dans le monde littéraire : « On ne saurait s'y prendre de trop de façons et par trop de bouts pour connaître un homme, c'est-à-dire autre chose qu'un pur esprit... Ces diables de biographes ont eu la plupart jusqu'ici la manie de rester dans les termes généraux. Ils trouvent que c'est plus noble... Ces gens-là masquent et suppriment la nature. » Pour que le portrait soit fidèle, il faut qu'il reproduise « jusqu'aux verrues et aux taches. »

losophe, on signale Théopompe (1) et Zoïle (2) : mais, si nous devons en juger par les textes arrivés jusqu'à nous, Athénée s'est particulièrement distingué dans cette campagne, allant jusqu'à se faire une arme contre le maître des mœurs déréglées des platoniciens dont il était contemporain (3). Nul n'ignore que ce Tallemant des Réaux de la décadence romaine semble s'être donné la mission de recueillir les rognures de l'histoire scandaleuse de l'antiquité (4). Veut-on savoir les deux sources où lui et ses émules puisent de préférence? Ce sont les pièces des comiques et les écrits des philosophes : d'un côté le caprice et la boutade, de l'autre la jalousie souvent voisine de la haine.

On connaît le tour agressif et tout personnel des satires de l'ancienne comédie et ce qu'il en a coûté à Socrate d'avoir été pris par Aristophane pour le premier et le plus habile des sophistes. La comédie moyenne dut user de plus de réserve : mais les démêlés des écoles philosophiques avaient alors, comme au siècle précédent les luttes des factions politiques, le don de mettre toutes les têtes en mouvement, et l'on ne sera pas surpris de voir des poètes qui ne respectent ni Anaxagore ni Socrate abonder en railleries sur l'Académie et sur la résurrection de l'école de Pythagore (5). Encore Platon, mis en scène par Aristophon sous son propre nom, attaqué dans plusieurs des pièces d'Alexis, peut-il se féliciter de n'avoir guère souffert que d'égratignures sans conséquence (6). Quoi qu'il en soit, tout en tenant

(1) Dans une dissertation sous ce titre : Κατὰ τῆς Πλάτωνος διατριβῆς.

(2) L'ouvrage que lui attribue Denys d'Halicarnasse est intitulé : Λόγος κατὰ Πλάτωνος καταδρομὴν περιέχων τοῦ ἀνδρός.

(3) Voir notamment *Deipnosoph.*, XI, 509 A.

(4) Brucker (*Hist. critica phil.*, I, 370) l'appelle « in conquirendis nulla veritatis cura philosophorum opprobriis liberrimus. »

(5) Cf. Diog. Laërce, III, 26 et Athénée, II, 59.

(6) On en jugera par les vers suivants d'Antiphane :

Ὦ τάν, κατανοεῖς τίς πότ' ἐστιν οὑτοσί

en suspicion ces témoignages accusateurs, les auteurs anciens ne laissent pas de les rappeler, et, tandis que disparaissent la plupart des comédies grecques, un essaim de mots ailés et méchants a survécu à ce naufrage.

Du côté de ses rivaux, Platon n'a pas été plus épargné (1). Aristippe et ses disciples lui reprochent d'être un rêveur incorrigible, sans doute parce qu'il croit à d'autres réalités qu'à la volupté et au plaisir. Les cyniques prennent à partie sa fierté et son faste : Diogène, un jour de réception solennelle, se promène avec dédain sur les tapis superbes de Platon : « Je foule aux pieds ton orgueil », dit-il d'un ton railleur au grand philosophe. « Par un orgueil d'une autre nature », lui fut-il répondu (2). Le plus illustre de ses disciples, Aristote, donna lui-même le premier l'exemple d'une polémique peu mesurée contre les théories préférées de son maître (3).

C'est ici le cas de se souvenir d'un mot de Voltaire : « Pour croire le bien, un seul témoignage suffit : pour croire le mal, ce n'est pas assez de cent ». Que l'on tire des théories de Platon certaines conséquences plus ou moins imprévues, plus ou moins bizarres, ce n'est point le lieu d'opposer à ces déductions une réfutation en règle ; mais si l'on attaque la personne même du

'Ο γέρων; — 'Από τῆς μὲν ὄψεως Ἑλληνικός,
Λευκὴ χλανὶς, φαιὸς χιτωνίσκος καλὸς,
Πιλίδιον ἁπαλόν, εὔρυθμος βακτηρία,
Βαιὰ τράπεζα. Τί μακρὰ δεῖ λέγειν; ὅλως
Αὐτὴν ὁρᾶν γὰρ τὴν 'Ακαδημίαν δοκῶ.

(*Athénée*, XII, 544.)

(1) On connait le mot de Cicéron : « Sit ista in Græcorum levitate perversitas, qui maledictis insectantur eos a quibus de veritate dissentiunt ».

(2) Diog. Laërce, VI, 2.

(3) *Ibid.* : Καὶ γὰρ τὰ δόγματα διέβαλον αὐτοῦ τινες καὶ τοὺς λόγους ἐμέμψαντο, πρῶτον μὲν ὁ γνησιώτατος αὐτοῦ μαθητὴς 'Αριστοτέλης.

philosophe, sa conduite, son caractère, avant de rendre les armes nous tenterons de le venger (1).

Devons-nous, en effet, refuser à Platon nos éloges, alors que Bossuet a pu, sans fausser la vérité, louer « la doctrine de Socrate, admirable et vraiment sublime pour son temps, quoiqu'elle ne soit que l'enfance de la morale » ? Faudra-t-il approuver ces modernes qui, dupes de certaines assertions à tout le moins controuvées, imputent à Socrate et à Platon, « ces deux triadeurs de sagesse », comme l'un d'eux les appelle, une révoltante turpitude de mœurs et s'inscrivent en faux contre « l'austère vénération de tous les philosophes anciens et modernes et l'estime éblouie d'une foule de chrétiens » ? Mais alors, tant d'exhortations éloquentes à la vertu, tant de condamnations du vice répandues à toutes les pages des dialogues de Platon ne seraient là que pour nous donner le change, et celui qui savait si bien convertir les autres avait lui-même une vie des plus coupables ! Il y aurait chez lui, comme chez Salluste, du faux honnête homme, dissimulant son inconduite sous un sévère étalage de moralité ? Mais autre chose est un court préambule placé avec préméditation en tête d'une composition historique, autre chose un corps de doctrines qui est l'âme de tout un enseignement et qui brille du plus vif éclat dans une longue suite d'ouvrages, dont le plus ancien date des jours enthousiastes de la jeunesse, et le plus récent des dernières années d'une longue carrière. Un système conçu avec une telle largeur et professé avec une telle constance est un sûr

(1) N'oublions pas, en effet, cette règle judicieuse posée par un érudit du dernier siècle : « In omni accusatione primum est, ut fidem atque auctoritatem testium exploremus, et quis sit testimoniorum inter se consensus, quod dissidium, quæ pugna perpendamus : deinceps priori hoc examine instituto, ut videamus an asseveratio testium in causa dubia, tum silentio aliorum elevetur, tum universa illius quem onerant, vita, moribus, scriptis refellatur. » (Luzac, *Lectiones atticæ*, 22).

indice du caractère : il est impossible que la pensée et la vie passent aussi longtemps à côté l'une de l'autre sans se coudoyer et même sans se voir. Le fils du célèbre Fichte nous apprend avec quelle joie son père, ayant achevé sa théorie philosophique, y trouva la satisfaction des aspirations les plus intimes de son âme : une jouissance semblable, n'en doutons pas, a été goûtée par Platon.

Est-ce à dire que notre philosophe ait été absolument au-dessus de toutes les imperfections de l'humaine nature? Telle n'est pas notre pensée. Il arrive même aux hommes illustres que plus ils ont de vertus, moins on leur passe de faiblesses : de même qu'un écrivain aura d'autant plus de peine à se faire pardonner quelques taches, que dans son style brillent un plus grand nombre de beautés.

Ainsi les anciens ont reproché au disciple de Socrate son air sévère et morose ; après Amphis, poète comique cité par Diogène Laërce (1), après Denys d'Halicarnasse (2), Martial gourmande avec peu de respect

> Democritos, Zenonas, inexplicitosque Platonas
> Quidquid et hirsutis squalet imaginibus (3).

Il est probable, en effet, que Platon fut d'humeur plutôt concentrée qu'expansive, plutôt austère que sémillante, et que, même dans ses heures d'abandon, ses disciples trouvaient en lui un maître, non un familier. Sans remonter plus haut dans l'histoire, de nos jours

(1) III, 28 :

> Ὦ Πλάτων,
> Ὡς οὐδὲν ἤσθα πλὴν σκυθρωπάζειν μόνον
> Ὥσπερ κοχλίας σεμνῶς ἐπηρκὼς τὰς ὀφρῦς.

(2) VI, 756.

(3) IX, 48. La plupart des traducteurs avaient rendu *inexplicitus* par *reconditæ doctrinæ*. M. Quicherat, en s'appuyant sur deux passages d'Horace (*Satires*, II, 125; *Odes*, III, 29, 16), a rétabli le vrai sens de cette épithète.

on en a dit autant des Guizot et des Royer-Collard, qui, ile st vrai, se trouvaient honorés plus encore que blessés par cette critique.

Platon s'est entendu ensuite reprocher son amour du luxe et sa vanité. A coup sûr, nous ne trouvons pas en lui un philosophe de carrefour, se raillant de toutes les distinctions sociales ; aux yeux de qui faisait son idéal du cynique Diogène ou des allures toutes populaires de Socrate, l'élégance de Platon et des siens ne pouvait manquer d'être un sujet de scandale. Par vanité entend-on la vanité d'auteur? Quel intervalle entre la suffisance d'un Cicéron qui redoute sans cesse de ne pas occuper assez l'attention, et l'effacement volontaire de Platon reportant à Socrate son maître tout l'honneur de ses immortelles découvertes ! Ce que ses ennemis ont pris pour une morgue blâmable, n'était-ce pas plutôt dignité de caractère et fierté légitime? Ou bien ce désintéressement si remarquable de l'écrivain ne serait-il qu'un habile artifice destiné à donner le change à la postérité sur l'orgueil accablant qu'il affectait à l'égard de ses contemporains ?

Sur ce dernier point, il faut l'avouer, nous sommes en présence d'accusations formelles (1), et toute l'antiquité s'étonne de ne retrouver parmi les amis de Platon, Euclide excepté, le nom d'aucun des disciples les plus connus de Socrate. Que l'auteur du *Banquet* et de la *République* ait exprimé tout haut son peu de sympathie pour le rigorisme grossier d'Antisthène ou les théories si relâchées d'Aristippe, c'était son droit : s'il est allé plus loin et s'il a dirigé contre le premier de ces

(1) Voyez Denys d'Halicarnasse, VI, 755 et Athénée, XI, 506 : Τὸ καθόλου πᾶσι τοῖς Σωκράτους μαθηταῖς ἐπεφύκει μητρυίας ἔχων διάθεσιν. Cette accusation se retrouve sous la plume des Pères de l'Eglise : c'est c'est ainsi que Platon nous est représenté par saint Jean Chrysostôme comme ζηλοτύπως πρὸς ἅπαντας διακείμενος.

philosophes des attaques toutes personnelles (1), on ne doit pas oublier qu'Antisthène, fondateur d'une école rivale de l'Académie, en avait donné le signal ou du moins les rendit avec usure : parmi ses écrits les plus populaires figurait un dialogue intitulé Σάθων, véritable pamphlet dirigé contre Platon (2).

Même inimitié, assuraient certains anciens, entre ce philosophe et Xénophon. Et cependant tous deux s'étaient rencontrés à l'école de Socrate dans une commune vénération pour leur maître : tous deux, après son inique condamnation, avaient juré de venger victorieusement sa mémoire. Si les *Mémoires* de Xénophon sont moins éloquents que les *Dialogues* de Platon, en revanche ils nous donnent du réformateur d'Athènes et de sa mission populaire un portrait plus fidèle. Mais, nous dit-on, à l'*Apologie* et au *Banquet* composés par Xénophon, Platon se hâte d'opposer deux compositions conçues sur le même plan et portant le même titre, non sans saisir toutes les occasions de censurer indirectement l'œuvre de son rival. Ai-je besoin de faire observer que cette tendance malveillante et railleuse n'existe guère que dans l'imagination des biographes (3), et que tout ce réquisitoire repose sur une solution catégorique donnée à des problèmes d'antériorité et même d'authenticité en face desquels les plus graves critiques éprouvent une bien légitime hésitation ? On ajoute que Platon, dans ses écrits, passe entièrement sous silence le nom de Xénophon, à la *Cyropédie* duquel il ne paraît songer dans son livre des *Lois* que pour y faire une al-

(1) Sans parler du *Sophiste* (251 C), c'est Antisthène que l'on croit désigné dans l'*Euthydème* (301 A).

(2) Diogène Laërce (III, 34 et VI, 7), et Athénée (V, 220 et XI, 507) mentionnent des traits plus ou moins satiriques échangés entre ces deux adversaires.

(3) Si aucun de ces deux disciples de Socrate n'a voulu laisser à l'autre l'honneur de défendre son maître, c'est le cas de se souvenir du vers d'Hésiode : Ἀγαθὴ δ' ἔρις ἥδε βροτοῖσι.

lusion désobligeante; mais la seconde de ces assertions est au moins discutable, et quant à la première, elle constitue un argument purement négatif d'où l'on ne peut inférer aucune conclusion certaine (1).

Qu'Eschine, arrivant à la cour de Denys de Syracuse dans le plus modeste équipage, ait été l'objet de quelques quolibets de la part de Platon, traité par le tyran en grand seigneur, l'anecdote n'a rien d'invraisemblable, quoique à l'assertion de Diogène Laërce on puisse opposer celle de Plutarque (2). Idoménée de Lampsaque prétendait que Platon avait injustement attribué à Criton, au détriment d'Eschine, l'honneur d'avoir tout préparé pour faciliter l'évasion de Socrate : je préfère croire que les deux disciples, et sans doute plus d'un autre avec eux, s'étaient chargés en commun de ce rôle de dévouement, et que, parmi tant de généreux complices, l'auteur du *Criton,* moraliste et philosophe et non historien, a librement choisi celui dont le caractère présentait avec la pensée si élevée de Socrate le contraste le plus propre à la mettre en lumière.

Enfin, la longue polémique de Platon contre Lysias, rapprochée surtout de ses sympathies pour Isocrate, ne doit-elle pas être interprétée dans le sens d'une profonde animosité politique? Nouveau grief aux yeux de ceux qui voient dans Lysias le type du véritable patriote, dans Isocrate au contraire un esprit faible, flottant au gré des événements et accessible à toutes les séductions.

Philosophe, homme d'État ou poète, l'homme de génie qui a conscience de sa valeur affecte même involontairement certains airs dominateurs : l'histoire en-

(1) Cette question des rapports entre Platon et Xénophon mérite de faire l'objet d'une dissertation spéciale.

(2) Diog. Laërce, III, 36; Plutarque, *De adul. et amico,* 26. Cette page de Plutarque est une des plus fines et des plus ingénieuses du moraliste grec.

tière est une justification de ce mot de Tacite : « Cupido dominandi cunctis affectibus flagrantior » (1). Celui qui a réussi à grouper autour de sa personne tant de disciples divers, et qui se faisait un plaisir d'inviter à sa table amicalement hospitalière des Athéniens de distinction en dehors du cercle de ses auditeurs ordinaires (2), devait être aussi sensible aux marques de déférence et de respect qu'aux tentatives d'indépendance et aux paroles de mépris : dès lors, si nous ne nous trompons, l'abbé Barthélemy a apprécié Platon sans flatterie comme sans partialité quand il nous le représente « difficile et réservé pour ceux qui courent la même carrière que lui, ouvert et facile pour ceux qu'il y conduit lui-même ». Tel sera sur ce point notre propre jugement.

Mais voici un reproche d'une autre nature, quoique d'une égale gravité.

On se rappelle avec quel soin jaloux le Grec des guerres médiques se distinguait du barbare : il semblait que l'humanité cessât où finissait le nom hellénique et que dans l'amour de la patrie il entrât moins encore de sympathie pour des concitoyens que de haine contre l'étranger. Peu à peu cependant d'autres sentiments se font jour, à mesure que s'abaissent les barrières entre la Grèce et les nations voisines, à mesure que s'étendent et se multiplient les relations pacifiques du commerce et de l'industrie. On conçoit une politique et même une littérature exclusivement nationales : les sciences et la philosophie, dont l'action va grandissant du VIe au IVe siècle, s'adressent non à un peuple en par-

(1) *Annales*, XV, 53.

(2) Voir Diogène Laërce, II, 8 ; Elien, II, 18 ; Athénée, X, 14. On peut remarquer que l'auteur, quel qu'il soit, de la trente-deuxième lettre socratique (quarante-unième dans l'édition d'Orelli), censée adressée par Speusippe à Xénocrate, se fait l'écho d'une tradition entièrement sympathique à Platon : *Τῶν μὲν γὰρ ὡς γεννήσας, τῶν δὲ ὡς εὐεργέτης ἐπεμελεῖτο · κοινῇ δὲ πρὸς ἅπαντας θεοῦ τάξιν εἶχεν.*

ticulier, mais à l'homme de tous les temps et de tous les pays. Le métaphysicien est par excellence cet homme sans cité, ἄπολις, tel que Lucien rêvait l'historien. Aussi Plutarque loue-t-il Socrate de s'être fait l'apôtre de l'idée cosmopolite de la fraternité universelle, en déclarant qu'il n'était ni Grec ni Athénien, mais citoyen du monde (1). Démocrite, Aristippe, Diogène répèteront à l'envi la même parole (2), et le Portique, un siècle plus tard, en fera l'un des articles de son code de morale. La poésie elle-même, par la bouche d'Euripide, aidait à cette transformation de l'esprit public : après avoir fait dire à Iphigénie mourante : « Libératrice de la Grèce, ma gloire sera digne d'envie. Dois-je, après tout, tenir tant à l'existence? O ma mère, c'est dans l'intérêt commun des Grecs que tu me l'as donnée, et non pour toi seule... Il est dans l'ordre que les Grecs commandent aux barbares, et non les barbares aux Grecs : ceux-là sont nés pour l'esclavage, ceux-ci pour la liberté », le même auteur écrivait ailleurs : « Comme toute région de l'air est ouverte au vol de l'aigle, toute terre est une patrie pour l'homme de bien » (3).

Sans nous demander ici dans quelle mesure la civilisation devait profiter ou souffrir de la brèche ainsi pratiquée par le cosmopolitisme dans l'étroite enceinte du patriotisme hellénique, constatons du moins que Platon fut avant tout un Grec, plein d'amour pour sa terre natale qu'il savait glorieuse malgré ses fautes. S'il reconnaît hautement que certaines lumières n'ont pas été refusées aux barbares (4), s'il a frayé les voies

(1) *De exilio*, 5 : Ὁ δὲ Σωκράτης βέλτιον, οὐκ Ἀθηναῖος, οὐδὲ Ἕλλην, ἀλλὰ κόσμιος εἶναι φήσας.

(2) Cf. Cicéron, *Tusc.*, V, 37; *De Finibus*, IV, 4; Sénèque, *De tranq. animi*, 3; *De otio sapientis*, 31; *Lettres à Lucilius*, 68; Lucien, *Vit. auct.*, 8; Diogène Laërce, VI, 63.

(3) Stobée, *Serm.*, XXXVIII : Ἅπασα δὲ χθὼν ἀνδρὶ γενναίῳ πατρίς.

(4) Il a fallu la fausse subtilité de certains platoniciens du Ier siècle

à la fusion qui s'est faite plus tard entre le rationalisme grec et le mysticisme oriental, il déclare que des liens d'amitié doivent unir entre eux tous les enfants de la grande famille grecque pour lesquels le barbare ne sera jamais qu'un étranger (1).

Toutefois en même temps que chez Platon le Grec se souvient de ce qu'il doit à sa terre natale, le citoyen, l'Athénien mérite-t-il les mêmes éloges ? A nous placer au point de vue antique, il serait difficile de répondre à cette question par l'affirmative. Niebuhr a porté contre lui une sentence bien dure et bien sévère (2) : sans doute des accusations analogues avaient déjà retenti dans l'antiquité, car tout nous montre dans les auteurs de la cinquième des lettres attribuées à Platon, des disciples jaloux de réhabiliter sur ce point la mémoire de leur maître.

Mais combien sont-ils, les spéculatifs et les penseurs tels que Platon, à qui il a été donné tout à la fois de creuser dans le silence de la retraite les bases de leur système, κτῆμα εἰς ἀεὶ, et de descendre dans l'arène des intérêts et des partis avec le lourd fardeau du pouvoir? D'abord, la biographie du philosophe a pu nous l'apprendre, les circonstances ont plus contribué encore que son caractère à le détourner de prétendre à la

de notre ère pour tirer de passages tels que *Phédon*, 78 A, *Banquet*, 269 E, la démonstration d'une prétendue supériorité de la barbarie sur l'hellénisme. On peut même soutenir que Platon est plus foncièrement grec que son disciple de Stagyre, à qui la chûte de la Grèce a pour ainsi dire ouvert le monde.

(1) *République*, V, 470 C : Φημὶ γὰρ τὸ μὲν Ἑλληνικὸν γένος αὐτὸ αὑτῷ οἰκεῖον εἶναι καὶ ξυγγενὲς, τῷ δὲ βαρβαρικῷ ὀθνεῖόν τε καὶ ἀλλότριον. On peut rapprocher de cette phrase l'exclamation prêtée à Platon par Plutarque (*Vie de Marius*, 46) et raillée par Lactance (*De falsa sap.*, 19).

(2) *Rheinisches Museum*, 1827, p. 196 : « Plato war auch kein guter Bürger, Athen's werth war er nicht, unbegreifliche Schritte hat er gethan : er steht wie ein Sünder gegen die heiligen, Thukydides und Demosthenes. »

gloire d'un Solon et d'un Thrasybule. Ses écrits nous attestent sans détours son peu de sympathie pour les institutions d'Athènes : je parle de l'Athènes de son temps ; car, comme l'humanité elle-même, sa patrie a eu dans le passé son âge d'or. Avec quelle fierté ne rappelle-t-il pas ces glorieux souvenirs (1), non sans protester avec éloquence contre les procédés despotiques des Lacédémoniens vainqueurs (2) ? Il remontera, s'il le faut, jusqu'aux temps héroïques pour y saluer la cité de ses rêves : « La ville qui est aujourd'hui Athènes était renommée par la perfection de ses lois, et ses actions et son gouvernement l'élevaient au-dessus de tous les autres Etats que nous ayons connus sous le ciel (3). » Depuis, quel changement ! Ceux mêmes qui passent pour avoir le mieux mérité de la démocratie athénienne ont travaillé à sa ruine (4). Plus d'amour de la patrie, plus de respect des lois : l'égoïsme du grand nombre, les prétentions de quelques ambitieux, les brigues des partis opposent leur redoutable coalition à toute tentative sérieuse de réforme, et quant aux mœurs privées, les plaidoyers de Démosthène nous édifient sur l'étendue de la corruption (5). En religion, en morale, en politique, le progrès des idées avait ébranlé l'ancien édifice et il n'était au pouvoir de personne de le relever : blessé par la vue de ce qui l'entoure, Platon, comme Rousseau au XVIIIe siècle, se met en quête d'une république idéale : mais, comme Rousseau, il glisse

(1) Voir notamment *Lois*, II, 642 C; III, 698 ; IV, 707.

(2) *République*, V, 469 B : *Πρῶτον μὲν ἀνδραποδισμοῦ πέρι δοκεῖ δίκαιον Ἕλληνας Ἑλληνίδας πόλεις ἀνδραποδίζεσθαι ;*

(3) *Timée*, 23 C, et les deux pages suivantes.

(4) Parmi les grands hommes d'Etat d'Athènes, Solon et Aristide sont les seuls dont Platon fasse un éloge sans réserve : au contraire, avec quelle sévérité ne juge-t-il pas Thémistocle et même Périclès ?

(5) Nous avons sur ce point, outre le témoignage formel de l'impartial Thucydide (III, 82), les aveux indirects d'Euripide (*Iphigénie à Aulis*, v. 1089 et suiv.).

dans l'utopie, et en vient lui-même, éclairé par la réflexion ou par les leçons de l'expérience, à traiter ses propres conceptions de chimères. Dès lors cet homme qu'un passage célèbre de la *République* (1) nous représente naturellement fait pour la politique, mais éloigné des affaires publiques par la situation de son pays, par la dépravation générale et l'impossibilité de réaliser le bien qu'il souhaite, cet homme qui se confine dans la retraite pour s'y consacrer tout entier à la méditation, n'est-ce pas Platon lui-même ?

Je sais qu'il est une science égoïste, aimant à s'isoler dans ses tranquilles spéculations et méprisant si bien les bruits du dehors qu'elle cesse volontairement de les entendre : ne semble-t-il pas que dans ce renoncement aux préoccupations publiques l'homme diminue dans la proportion où le savant grandit ? La sagesse de Platon, il faut l'avouer, avait je ne sais quoi de superbe et d'aristocratique (2). Le malheur des temps le condamnait, selon l'expression de M. Havet, à voir de jour en jour Athènes plus mal gouvernée et plus faible, et l'ombre s'étendant sur la ville de Pallas et sur la Grèce entière : mais en même temps la nature avait fait de lui « un de ces maîtres des esprits tellement pleins de leur grandeur, qu'ils regardent tout ce qui est au-dessous d'eux avec une sereine indifférence et qu'ils n'ont peut-être pas le cœur aussi large que le génie. Ils ne s'intéressent pas assez à la foule de leurs frères obscurs et ne ressentent pas comme il faudrait tout ce qui touche l'humanité (3). »

(1) VII, 496 D. — Cf. Cicéron (*Ad famil.*, 1, 9) : « Hanc quidem Plato causam sibi ait non attingendæ reipublicæ fuisse, quod quum offendisset populum atheniensem prope jam desipientem senectute, quumque eum nec persuadendo nec cogendo regi posse vidisset, quum persuaderi posse diffideret, cogi fas esse non arbitraretur. »

(2) « L'erreur de Socrate et de Platon, c'est d'avoir dépossédé les humbles esprits du royaume de Dieu. » (M. Séailles.)

(3) On croit entendre Amphion répondre à son frère Zéthus, dans

Du moins Platon ne manquait pas d'exemples à invoquer pour couvrir sa conduite. Quelqu'un reprochait à Anaxagore de se désintéresser des discussions de l'Agora. Il répondit en montrant le ciel : « Pensez mieux de moi, j'ai grand souci de ma patrie. » Sans reculer jamais en face d'un devoir civique à accomplir, même dans les circonstances les plus critiques, Socrate n'avait brigué aucune charge, aucun honneur, enseignant par ses paroles comme par ses actes à qui veut entreprendre de corriger les hommes, à se tenir à l'écart de toute ambition. Antiphon lui en fit un jour la remarque : « Vous vous flattez de former des hommes d'Etat, ce qui suppose que vous connaissez la politique; d'où vient alors que vous ne prenez aucune part aux affaires de la cité? » — « Comment puis-je mieux servir la patrie, répartit Socrate : est-ce en me consacrant de ma personne à la politique active, ou bien en m'efforçant de lui donner le plus grand nombre possible d'hommes d'Etat capables? » (1).

Au reste, les faits venaient de montrer avec une cruelle évidence le sort réservé au sage qui osait s'attaquer à ces sophistes, à ces rhéteurs, flatteurs de la multitude dont ils recueillaient en retour les applaudissements (2). Platon songeait à lui-même tout autant qu'à son maître, quand il écrivait dans l'*Apologie* : « Quiconque voudra lutter franchement contre les passions d'un peuple, celui d'Athènes ou tout autre, quiconque voudra empêcher qu'il ne se commette rien

une scène célèbre d'Euripide : « Quelle folie de s'occuper sans nécessité d'une foule de tristes affaires, lorsqu'on peut vivre heureux au sein d'un doux loisir? »

(1) *Mémoires sur Socrate*, I, 6.

(2) Après Socrate, Phocion fut victime de la lutte qui se poursuivit au IVe siècle, selon les paroles si expressives de l'historien de l'éloquence grecque M. Blass, « zwischen dem selbstständigen Hochsinn philosophischer Charaktere und der bald platten, bald wilden Politik demokratischer Stadtgemeinden. »

d'injuste ou d'illégal dans un Etat, ne le fera jamais impunément. Il faut de toute nécessité que celui qui veut combattre pour la justice, s'il veut vivre quelque temps, demeure simple particulier. » Et il est évident que si Platon a consacré deux traités complets à l'étude des lois du gouvernement des hommes, il l'a fait en penseur et en philosophe, non en politique qui lance fièrement un programme en attendant le jour où tout un parti l'élèvera au pouvoir avec mission ou même avec mandat impératif de le réaliser. N'ayant jamais, à l'exemple de son maître, provoqué ouvertement par ses sarcasmes la vanité athénienne, Platon ne connut pas la faveur, mais aussi il lui fut donné d'éviter la disgrâce. Comme l'a dit un homme d'esprit, les gouvernements laissent vovolontiers toute liberté à ceux dont ils n'ont rien à redouter. Ils tirent prétexte de cette longanimité pour vanter leur puissance et, en vérité, ils n'y ont pas grand mérite.

Peut-être cependant Platon, qui n'a pas dédaigné de mettre la main, sans aucun succès il est vrai, au relèvement d'une cité étrangère, Syracuse, presque aussi corrompue que l'était Athènes elle-même, a-t-il désespéré trop tôt de rendre à ses concitoyens dégénérés l'énergie et la dignité dont ils se déshabituaient depuis trop longtemps : peut-être a-t-il renoncé trop aisément à exercer sur eux une salutaire et durable influence. Cette abdication, que Niebuhr n'hésitait pas à qualifier de « lâche et coupable indifférence » (1), frappe par

(1) Je crois utile de reproduire ici, ne fût-ce qu'à titre de document historique, la condamnation portée contre Platon par le célèbre historien allemand : « Einen nicht guten nenne ich ihn, weil Faktionsgeist und angewurzelte Persœnlichkeiten ihn gegen die ererbte und gesetzmæssige Verfassung gehæssig und einer Partei gewogen machten, deren heuchlerische Vorgespielungen überführt waren, als sie die Macht besass : weil er für Athen auch nicht die mindeste Anerkennung und Liebe æussert, sondern hingegen der Hohn und die Verachtlichkeit, womit er sich gegen die Demokratie ergeht, ihre Heftigkeit und Le-

son parfait contraste avec les efforts héroïques déployés peu d'années après lui dans des temps plus critiques encore par le dernier défenseur de la liberté nationale, Démosthène. Certes, c'est une belle figure que celle du grand orateur, passionné pour l'honneur et l'indépendance de la Grèce, et s'en remettant noblement aux dieux de l'issue d'une lutte trop manifestement inégale. Néanmoins, tant de courage resta stérile, et l'on peut dire que l'histoire elle-même a ménagé ainsi à Platon une triste et décisive apologie. Athènes était un vaisseau désemparé, condamné au naufrage; pourquoi le sage se fût-il assis au gouvernail? Dans sa retraite, il travaillait à l'éducation non d'une seule cité et d'un seul siècle, mais de tous les peuples et de tous les temps.

Fort bien, dira-t-on; mais qui obligeait Platon, d'une part, à se faire le panégyriste de Lacédémone, de l'autre, à entrer en relations avec Philippe?

N'oublions pas qu'au IVe siècle, les meilleurs esprits à Athènes se prenaient à douter de la durée d'une démocratie sans frein et sans barrière. Le gouvernement de Sparte, dont la stabilité apparente était d'autant plus admirée qu'on en soupçonnait moins les vices cachés, semblait, au contraire, reposer sur la base inébranlable du respect religieux de la loi. L'estime en laquelle le tenait Platon (1), sur les traces de Socrate (2), ne sau-

bendigkeit daher erhalten, dass er dabei die Mutterstadt im Gedanken hatte : weil er mit allen Gaben, dieser wohlthætig zu sein und sie zum Heil zu leiten. sich vornehm von ihr zurückzog » (*Kleine historische und politische Schriften*, p. 472). — Ce jugement a été vivement pris à partie en Allemagne et réfuté par Delbrück (*Vertheidigung Plato's*, Bonn, 1828).

(1) Il est à remarquer que les passages cités le plus fréquemment à cette occasion appartiennent à des dialogues d'une authenticité contestée, comme le *Grand Hippias* (283 E, 285 B) et le *Premier Alcibiade* (122 C).

(2) *Mémoires de Socrate*, I. 2, 9; IV, 4, 15.

rait être comparée à l'enthousiasme quelque peu aveugle de Xénophon, et n'excluait nullement certaines critiques, même sévères (1) : aussi Aristote, dans sa *Politique,* n'aura qu'à reproduire presque trait pour trait le jugement de son maître sur Sparte. Le penchant de Platon vers le dorisme où des esprits distingués prétendent trouver le vrai génie grec, ne peut donc pas plus être interprété comme un manque de patriotisme que l'*Anglomanie* de Montesquieu et de tant d'autres publicistes du XVIII[e] et du XIX[e] siècle (2).

En ce qui concerne la Macédoine, il est juste de rappeler que Philippe, allié d'Athènes avant d'être son antagoniste et son vainqueur, ne jeta le masque qu'après une longue période d'intrigues et de dissimulations. Platon ne fut pas le seul Athénien de distinction à se laisser tromper par ses promesses (3) : demandez plutôt à Isocrate et à celui que la postérité a surnommé l'intègre Phocion. Dans un récent ouvrage, un critique allemand d'un certain renom (4) considère l'enseignement de Socrate et de l'Académie comme le dissolvant le plus actif du vieux patriotisme grec : il s'étonne de trouver parmi les disciples ou les amis de Platon tant de partisans de la Macédoine : oublie-t-il qu'au même cercle appartenaient également Lycurgue, Hypéride, Léon de Byzance et ce Xénocrate qui repoussa avec tant de fierté les présents d'Antipater? Entre un système métaphysique et un parti politique, il peut exister certaines « affinités électives », il est rare qu'il y ait un lien logique indissoluble : de fait, on vit se rencontrer

(1) Ainsi *République*, VIII, 547 E ; *Lois*, II, 673 C.

(2) C'est ainsi que Tacite, spectateur attristé de la décadence romaine, offrait comme un modèle à ses contemporains les mœurs et les institutions de la Germanie barbare.

(3) Athénée, XI, 116, qui invoque le témoignage de Speusippe ; Élien, IV, 19.

(4) Bernays, *Phokion und seine neueren Beurtheiler*, Berlin, 1881.

à l'Académie des représentants des opinions les plus opposées (1).

Il est d'autres écarts pour lesquels l'antiquité païenne s'est montrée singulièrement indulgente et qu'un chrétien, qu'un moderne se refuse à pardonner. Ainsi Platon a-t-il réagi avec une suffisante énergie dans tous ses écrits contre le vice impur qui déshonore l'antiquité grecque? Je sais qu'après avoir tenté de l'ennoblir il a fini, dans les *Lois,* par le condamner (2) : mais dans ses écrits antérieurs, que de pages fâcheuses! que de traits regrettables! De même, comment un aussi grand esprit a-t-il pu en venir à inscrire au nombre de ses dogmes politiques la promiscuité des sexes et l'infanticide légal? Sans doute il n'avait jamais connu ni les douceurs de la vie de famille ni les attraits du foyer. Mais si l'on voulait sur tous ces points instruire en toute équité le procès du grand philosophe, il faudrait tenir compte de la force des préjugés, de l'empire des circonstances, et mettre en discussion son système de politique et de morale presque entier. Pareille controverse n'est point ici à sa place : il nous suffira d'affirmer qu'en dépit des plus surprenants égarements de la pensée, il n'avait pas fermé son cœur aux plus forts comme aux plus touchants sentiments de la nature, celui qui a flétri avec une indignation si éloquente l'enfant capable d'oublier sa mère « qu'il chérit depuis si longtemps et que des liens si sacrés lui unissent » et son vieux père, « le plus ancien et le plus nécessaire de ses amis » (3).

(1) De l'école de Platon nous voyons sortir aussi bien des libérateurs de leur patrie, comme Dion de Syracuse, que des tyrans, comme ce jeune prince d'Héraclée dont Memnon nous a conservé l'histoire.

(2) Sa prétendue lettre à Dion, traduite par Cicéron dans la 5e *Tusculane* (ch. xxxv), contient et renouvelle la même condamnation.

(3) *République*, IX, 574 B.

Si complet et si étendu qu'il doive paraître, l'essai d'apologie auquel nous venons de nous livrer ne suffit pas à notre dessein. Il nous reste une tâche plus agréable, celle de résumer en quelques traits l'impression générale que laissent la vie et les œuvres de Platon. Dans toute l'histoire de la philosophie, peu de noms ont un égal prestige. D'où vient ce respect et, si le mot n'a rien d'excessif, cette constante vénération?

Ce qui frappe tout d'abord dans Platon, ce qui fut sa devise (1), ce que tous les commentateurs ont signalé à l'envi (2), c'est cette tendance constante qui le porte vers ce qu'il y a de plus noble, de moins terrestre dans les conceptions de l'humaine intelligence, c'est cette poursuite incessante de la vérité, de la beauté suprême, entrevues par notre âme dans les choses créées qui nous en apportent le reflet. On a pu lui appliquer sans exagération les vers célèbres d'Horace sur la vertu des héros :

Cœtusque vulgares et udam
Spernit humum fugiente penna.

Gœthe a dit de lui : « Platon se comporte dans le monde comme un esprit bienheureux à qui il plaît d'y séjourner quelque temps : il cherche moins à le connaître qu'à lui communiquer généreusement ce qu'il lui apporte des régions célestes. S'il pénètre dans les abîmes, c'est plutôt pour les remplir de son éloquence que pour en sonder exactement la profondeur. »

C'est le philosophe religieux par excellence dans l'antiquité : il a le respect du mystère et le goût du di-

(1) *République*, X, 621 C : Τῆς ἄνω ὁδοῦ ἀεὶ ἑξόμεθα.

(2) Thémistius, qui rappelle la phrase de la *République*, gâte cette belle pensée par une hyperbole ridicule : Πλάτων ἄνω ἀεὶ · προιὼν δὲ καὶ αὐτὸν ὑπερέβη τὸν οὐρανόν (*De prof. sua*, 23).

vin (1). Il croit, et d'un cœur ému, non-seulement au Bien absolu d'où dérive tout être, mais à l'existence de l'âme, à sa destinée immortelle et à une justice distributive s'exerçant dans un monde à venir. Son nom est comme le symbole d'une sainte élévation au-dessus de la terre, du pressentiment d'une seconde vie destinée à réconcilier les antinomies de celle-ci. S'il n'a pas condamné expressément le polythéisme, s'il n'a rien fait pour détruire le culte national auquel la mythologie servait de fondement, c'est que, croyant une religion nécessaire, il ne savait quels autels élever à la place de ceux devant lesquels s'était si longtemps prosternée la Grèce (2). Du moins se rencontre-t-il merveilleusement avec le christianisme dans ce résumé fondamental de sa morale : « Ressembler à la divinité. »

De là vient que nous découvrons dans son génie tout à la fois cette sérénité lumineuse, ce joyeux enthousiasme, privilège des plus célèbres écrivains de l'hellénisme, et cette mélancolie voilée dont le christianisme a révélé à la terre la secrète douceur (3).

A un autre point de vue, on peut admirer dans Platon un esprit vastement compréhensif, où des facultés différentes et bien rarement associées se tiennent dans le plus heureux équilibre (4) : la hauteur des pensées et

(1) Athénée l'appelle ὁ ἱερώτατος. Saint Augustin (*Cité de Dieu*, VII, 4) déclare que seuls d'entre les philosophes païens, Platon et ses premiers disciples peuvent se prêter à un débat sérieux sur la religion.

(2) Le mythe final de la *République* marque la transaction proposée par Socrate et Platon aux défenseurs du culte traditionnel. Ils consentaient au maintien des noms et des récits consacrés par la tradition, pourvu qu'une révolution introduite dans le fond même des choses assurât le triomphe des vérités de conscience, auxquelles la vieille mythologie faisait si peu de place.

(3) Ὦ τοῦ βίου, καὶ τῆς ὄντως εὐδαιμονίας, s'écriait Timothée, opposant les entretiens élevés de Platon à ses préoccupations habituelles de général et d'homme d'État (Élien, II, 10).

(4) Olympiodore a dit avec raison de Platon, en le rapprochant d'Homère : Δύο γὰρ αὗται ψυχαὶ λέγονται γενέσθαι παναρμόνιοι.

la délicatesse du sentiment, la gravité du raisonnement et l'élan de l'imagination, une morale presque toujours pure, parfois même austère et une sensibilité exquise pour le beau. Il a été tout ensemble l'Homère et le Phidias de la philosophie grecque, revêtant ses démonstrations des tours lumineux de la poésie, et imposant une forme artistique même aux plus insaisissables abstractions de la métaphysique.

Ce dont je louerai surtout Platon, c'est d'avoir su réaliser dans sa doctrine et ses écrits l'accord parfait du cœur et de la raison. La pensée, a dit justement M. Ravaisson, ne suffit pas à la philosophie, il lui faut l'âme entière et avant tout ce qui semble en être et le principal et le meilleur : c'est qu'en effet, selon le mot de Joseph de Maistre, il y a des vérités que l'homme ne peut saisir qu'avec l'esprit de son cœur. Platon n'a pas cru qu'il ajouterait à l'autorité de son système en s'interdisant toute phrase, toute formule qui fût autre chose qu'un effort d'intelligence : quand il touche à ces questions vitales, Dieu, l'âme, la vertu, la justice, le monde à venir, il penserait trahir sa mission s'il gardait le calme impassible du logicien. C'est qu'en effet il avait compris que ce n'est pas seulement par la voie de la dialectique qu'on acquiert la conviction du monde spirituel, mais, par un acte libre de vertu toujours suivi d'un acte de foi à la beauté morale et, si l'on peut ainsi parler, d'une vue intérieure de Dieu et du ciel (1). Sa doctrine, c'est la vie dans la vérité : il fait plus que nous montrer la route, il nous y entraîne à sa suite (2). Qu'on

(1) Voir le beau livre de M. Charaux intitulé : *La méthode morale*.

(2) Je trouve ces considérations admirablement résumées dans la phrase suivante du dernier biographe de Platon en Allemagne, M. Steinhart : « Wie kein Weiser des hellenischen Alterthumes der christlichen Wahrheit næher kam als er, so steht sein Bild, befreit von der Verdunkelungen und Entstellungen neidischer Verkleinerung, in idealer Hoheit und Reinheit hoch erhaben über den Stürmen unedler, nic befriedigter Leidenschaften, über dem Schmutz und den mit

lise attentivement ses dialogues, et l'on s'écriera volontiers avec un écrivain du dernier siècle : « Une ligne de son ouvrage suffit pour faire oublier et ses défauts, s'il en eut, et les reproches de ses ennemis » (1).

Il est vrai que la logique et l'enthousiasme marchent rarement du même pas et qu'aux yeux de certains esprits particulièrement exigeants en matière de méthode, Platon a pu passer pour avoir de la sorte compromis la solidité de sa doctrine. Sans doute, quelque vigoureuse opposition qu'il ait faite aux déclamations à la fois pompeuses et vides des sophistes, on ne saurait nier qu'il n'ait imprimé à la philosophie grecque une tendance à la finesse, à l'agrément, à l'éclat du style, tendance qui aboutit plus tard aux dissertations de Plutarque, pleines d'une monotone élégance, et aux thèses oratoires d'un Himérius et d'un Thémistius. Mais s'il avait suffi pour sauver l'esprit grec, de prendre une route tout opposée et de pousser à l'extrême le dédain de la forme, Aristote d'un côté et les stoïciens de l'autre, avaient tout ce qu'il fallait pour s'acquitter supérieurement de cette tâche. Puisque le bon sens ingénieux a parlé par la bouche de Socrate, puisque la logique et la métaphysique, dans ce qu'elle a de plus subtilement abstrait, allaient trouver dans Aristote le plus savant interprète, félicitons-nous de voir la pensée de Platon se donner un si hardi et si généreux essor (2). L'auteur de la *Ré-*

fruchtlosen Mühen nur immer das eigene Selbst vordrængenden Kæmpfen und Aengsten des gemeinen Lebens, über den lockenden Scheinen des Gewinns, des Ruhms, der Macht, durchleuchtet von den Strahlen jenes Lichtes, das aus einer hœheren Welt verklærend und vergeistigen auf diese Erde niedersteigt und den, der es aufuiment, zum Bürgerthum dieses himmlischen Reiches erhebt » (*Plato's Leben*, 239).

(1) Art. *Platon* dans l'*Encyclopédie*. A la suite de ces lignes se lit cette singulière déclaration : « Il semble qu'il soit plus permis aux grands hommes d'être méchants. Le mal qu'ils commettent passe avec eux, le bien qui résulte de leurs ouvrages dure éternellement. Après tout, cette éponge des siècles fait honneur à l'espèce humaine.»

(2) On demandait un jour à Rossini quel était le premier des musi-

publique et de *Timée* a-t-il construit un système parfaitement arrêté dans toutes ses parties ? On l'a contesté. Après lui le système a-t-il jamais été compris et enseigné avec une religieuse fidélité ? L'histoire prouverait plutôt le contraire. Mais ce que l'on peut affirmer, c'est qu'il y a une manière platonicienne d'envisager tout ce qui touche à Dieu, à l'âme et aux espérances les plus chères de l'humanité : d'un mot, il y a un esprit platonicien (1), et ce n'est pas trop s'avancer de prétendre que de la Grèce antique à l'heure présente, cet esprit a été le partage et la marque distinctive des plus nobles intelligences.

Mais ce philosophe, qui avait si brillamment développé par l'étude et la méditation les dons d'une heureuse nature, a-t-il de son vivant, en dehors des limites de l'Académie, exercé une influence profonde ? Est-il devenu l'oracle de sa cité et de sa génération ? Tel n'est pas, en général, le sort des génies spéculatifs, tel n'a pas été celui de Platon. On pourrait citer plus d'un illustre savant, plus d'un célèbre artiste qui n'ont jamais connu même de loin la popularité. Alors que Descartes cherchait une retraite en Hollande pour mourir plus tard à Stockholm, la France de Louis XIII ne se doutait pas que la philosophie cartésienne mettrait son empreinte sur tous les chefs-d'œuvre du grand siècle : de même les contemporains de Platon n'ont pas soupçonné que ce professeur de métaphysique, qui sortait

ciens modernes. « C'est Beethoven, » répondit-il. — « Et Mozart ? » — « Mozart, c'est le seul. » Ne pourrait-on pas, dans le domaine de la philosophie ancienne, appliquer ces deux réponses, la première à Aristote, et la seconde à Platon !

(1) C'est ce qu'un savant allemand, Carus, a très bien rendu dans les lignes suivantes : « Plato's Philosophie hat den mæcktigsten Einfluss auf Vorzeit und Zukunft ausgeübt. Niemond kœnnte in Plato selbst ein besonderes System seiner Philosophie nachweisen, und doch fühlt jeder aus seinen Werken einen begeisternden Hauch echter Philosophie wehen. »

si peu de sa paisible retraite, ferait plus d'honneur à sa patrie que bien des généraux et des hommes d'Etat.

Au reste, tout nous le montre, Platon s'est résigné de grand cœur à n'être goûté dans sa ville natale que d'un petit cercle d'initiés. Pythagore, dans la Grande-Grèce, avait tenté de faire de sa théorie la charte constitutive d'une société nouvelle : Platon a vécu à Athènes presque en étranger à toute politique. Socrate s'était donné lui-même une mission essentiellement populaire : Platon avait des visées plus hautes qui devaient le rendre presque indifférent au relèvement intellectuel des classes inférieures, et la séduction de son merveilleux talent ne pouvait lui conquérir que les lettrés et les délicats. Enfin un homme, si éminent qu'on le suppose, n'est applaudi par ses contemporains qu'autant qu'il personnifie leurs grandeurs ou leurs faiblesses. Or Platon parlait d'idéal à un siècle qui s'en détournait chaque jour davantage, de réformes sociales à une cité qui s'étourdissait sur sa décadence au milieu de désordres de tout genre. Du reste mieux que tout autre, il connaissait le prix d'une grande âme (1), et si son enseignement, continué pendant quarante ans, n'a donné à la Grèce qu'un si petit nombre de nobles et virils caractères, c'est que cette tâche dépassait alors les forces mêmes d'un Platon.

Justement mécontent du présent, le philosophe, selon le mot de Sénèque (2), a travaillé pour l'avenir, et la postérité lui a rendu au centuple les hommages que lui refusaient ses contemporains (3). De la Rome de

(1) *République*, VI, 495 B : *Σμικρὰ φύσις οὐδὲν μέγα οὐδέποτε οὐδένα οὔτε ἰδιώτην οὔτε πόλιν δρᾷ.*

(2) *Epist. ad. Lucil.*, 79 : « Paucis natus est qui populum ætatis suæ cogitat. Multa annorum millia, multa sæculorum supervenient: ad illa respice. »

(3) L'antiquité déjà en avait fait la remarque. Ainsi on lit dans le rhéteur Aristide (I, 549) : *Πλάτωνος οὐ πολὺς ἦν λόγος ἐπ' αὐτοῦ Πλάτωνος, ἀλλ' ὕστερον προὔβη ἡ δόξα.*

Cicéron à la France de 1815, en passant par les jours brillants de la Renaissance, à peine l'histoire de la civilisation peut-elle citer un réveil intellectuel auquel le nom illustre de Platon ne se trouve étroitement associé.

ÉTUDES SUR L'ILIADE

PAR M. MAURICE CROISET

I. — DE LA FORME PRIMITIVE DE L'*ILIADE*

Au milieu des opinions contradictoires qui ont été émises et qui le sont encore chaque jour à propos des poésies homériques, il y a une idée qui semble rallier de plus en plus la majorité des esprits : c'est que l'*Iliade* actuelle, bien qu'on y puisse distinguer plusieurs couches superposées d'inventions poétiques, a été constituée d'abord par un grand poète qui a jeté les fondements de l'œuvre tout entière et qui en a dessiné le plan (1).

Mais cette idée, toute simple qu'elle paraisse au

(1) Wolf (préface de son édition de l'*Iliade*, 1794, et *Kleine Schriften*, I, 211), est le premier qui ait énoncé cette idée. C'est à G. Hermann que revient l'honneur de l'avoir formulée avec précision dans sa dissertation bien connue, *De interpolationibus Homeri*, qui parut en 1832, et qui se trouve insérée au tome V de ses *Opuscula*. Il y est dit (p. 70) : « Dissipari vero has dubitationes... facillima quadam ratione dixi, si statueremus... Homerum *duo non magni ambitus carmina* de ira Achillis Ulyxisque reditu composuisse, quae deinceps a multis cantata paulatimque aucta atque expolita Homeri nomen ad posteros ut poetae vetustissimi propagavissent. » Depuis lors cette idée a été reprise par tant de critiques sous diverses formes qu'il est impossible autant qu'inutile de citer ici des noms.

premier aspect, se prête elle-même à plusieurs interprétations, et l'on s'aperçoit, pour peu qu'on réfléchisse à ce qu'a dû être l'œuvre de ce poète primitif, qu'elle peut être conçue de trois manières fort diverses. Il est possible d'abord d'imaginer le poète créant un jour un plan, puis se mettant au travail, et exécutant son projet tout d'une haleine, en achevant chaque partie avant de passer à la suivante. Cette hypothèse elle-même peut être modifiée dans une certaine mesure, si l'on admet qu'il a employé à ce travail, non plus quelques années, mais la plus grande partie de sa vie; de la sorte, les chants du poème se seraient bien succédé dans l'ordre où nous les voyons aujourd'hui, mais à des intervalles de temps assez longs. Enfin, on peut supposer aussi qu'au lieu d'avoir eu dès le début une intention bien arrêtée, il a d'abord cherché sa voie, puis qu'il a pris conscience de son dessein et qu'il l'a réalisé peu à peu par une série d'agrandissements successifs; les divers chants qui ont constitué le groupe primitif seraient ainsi nés dans un ordre différent de l'ordre actuel, et le nom même de poème ne conviendrait peut-être que très imparfaitement à cette œuvre antique.

Il arrive plus souvent qu'on ne pense que ces conceptions diverses d'une même idée flottent simultanément dans l'esprit de ceux qui s'occupent des questions homériques, et qu'en se mêlant l'une à l'autre, elles contribuent à rendre le problème plus obscur. Voilà pourquoi il ne paraîtra sans doute pas inutile de les discuter ici comparativement.

La première hypothèse est la moins vraisemblable. Quelques-unes des objections de Wolf contre l'unité primitive de l'*Iliade* se présentent à nous, dès que nous l'examinons de près, avec une force toute particulière. Nous demander d'admettre qu'un poète est venu dans

un temps où l'on ne connaissait encore que des chants courts et isolés, qu'il a conçu immédiatement la possibilité d'une œuvre toute différente, qu'il en a choisi le sujet et arrêté le plan, puis, qu'avec une persistance et une possession de soi-même vraiment merveilleuses, il a suivi sans dévier les lignes qu'il avait tracées d'avance, et qu'il est allé ainsi jusqu'au terme fixé, c'est exiger de nous plus que l'expérience de l'histoire littéraire et du progrès humain ne nous permet d'accorder. Si grand qu'on fasse l'auteur de ce poème, comment concevoir raisonnablement que son génie ait pu franchlr en une seule fois l'espace immense qui séparait les chants épiques isolés d'une *Iliade*, même réduite ? L'histoire littéraire ne nous offre aucun exemple d'un effort pareil. Il y a un siècle entier d'essais et d'élaboration patiente entre les premières tentatives de Thespis et l'*Orestie* d'Eschyle. Qui pourrait supposer que le grand poète tragique eût été capable de tirer immédiatement du dithyrambe d'Arion sa magnifique trilogie ? Le génie humain ne supprime pas plus que la nature elle-même les transitions nécessaires. Avant de composer une œuvre de longue haleine, quelque puissance d'esprit que l'on ait, il faut apprendre à composer.

Ce n'est là toutefois que la moindre invraisemblance de cette hypothèse. Un plus grand inconvénient lui est inhérent : c'est de contredire toutes les idées qui s'imposent à nous, quand nous cherchons à nous représenter les relations des poètes de ce temps avec leur public. L'aède, tel que nous le voyons encore dans l'*Odyssée*, est en communication constante avec ses auditeurs. Il devine leurs désirs et s'arrange pour les satisfaire. Bien qu'il n'improvise jamais, on peut dire jusqu'à un certain point qu'il compose sous leur dictée. Quelquefois on lui propose un sujet (1), et, s'il

(1) Odyssée, VIII, 432.

tient à honneur de justifier sa réputation, il faut qu'il ait prévu de telles demandes. Le goût du jour a donc une influence prépondérante sur toutes les créations de son esprit. Sans doute, le génie en tout temps s'impose à un public; mais n'est-ce pas à condition de se soumettre à certaines conditions expresses ou tacites que ce public lui fait? Se représente-t-on un aède s'isolant de ses auditeurs pendant le nombre d'années nécessaires pour produire un grand poème, travaillant à son œuvre dans le silence, sans ces encouragements de chaque jour auxquels son art avait dû l'accoutumer, et tout cela en vue d'un succès éloigné, d'autant plus incertain qu'il sortait complètement des habitudes du temps? En réalité, ceux qui conçoivent ainsi les choses transportent sans en avoir conscience les mœurs des siècles classiques dans un âge auquel elles étaient étrangères. Ils aperçoivent la figure d'Homère à travers celle de Thucydide. Ils oublient ou ils méconnaissent ce qu'il y avait de jeunesse et par conséquent d'impatience dans une âme ionienne du xe siècle avant notre ère.

Mais le plus grave, c'est que le poème lui-même proteste de la façon la plus claire contre l'hypothèse en question. Si l'auteur de l'*Iliade* eût été capable de cet effort puissant sur lui-même, s'il avait su travailler loin du public et réfléchir à loisir sur un plan prémédité, il n'aurait pas fait l'œuvre que nous avons sous les yeux. Je ne parle pas ici des mille petites inadvertances ou contradictions de détail qu'on y a relevées; je m'en tiens aux grands caractères du poème. Or, sans nier que ses parties ne soient liées les unes aux autres, il faut bien reconnaître aussi qu'elles ont toutes, pour ainsi dire, une individualité qui leur est propre. Chacune des scènes de l'*Iliade* forme un tout par elle-même. Quand nous ne saurions pas par les témoignages de l'antiquité qu'elles ont été récitées isolément, nous pourrions le deviner à leur seul aspect. Elles ne

se doivent ni ne se prêtent rien les unes aux autres. Si le poème eut été conçu et exécuté tout d'un trait, nécessairement certaines parties y auraient pris une importance exceptionnelle aux dépens des autres. L'esprit humain est ainsi fait qu'il ne peut apercevoir clairement qu'un petit nombre de choses à la fois. Un auteur qui embrasse d'avance d'un coup d'œil tout un développement futur ne le voit pas égal ni uniformément détaillé dans toutes ses parties. Il y a certaines choses qui lui apparaissent d'abord, certaines cimes, pour ainsi dire, qui émergent au milieu de l'ombre où le reste demeure plongé ; ce sont là les points lumineux de sa conception. Et quand ensuite l'œuvre s'accomplit, quand l'exécution procède suivant le plan prémédité, ce qui subsiste de la pensée première, indépendamment des lignes générales, c'est précisément cette distribution des lumières et des ombres, qui est comme une composition intime plus caractéristique souvent que l'autre composition qui n'est que l'arrangement des choses. Plus l'esprit qui conçoit est vigoureux et naïf, plus il obéit à cette loi. Les demi-teintes lui échappent, mais les grands effets n'en sont que plus frappants. Voyez Eschyle. En quoi se manifeste surtout chez lui la jeunesse de l'art tragique, sinon par ce qu'on pourrait appeler ses parti-pris qui ont quelque chose de dur et d'excessif dans leur grandeur ? Tout est subordonné dans chacune de ces pièces à quelques idées, à quelques effets dominants. Le poète laisse trop voir sa conception première ; il prend trop violemment possession de son sujet, et par suite il ne sait pas en apercevoir ni en ménager les ressources secondaires. Or, je le demande, en est-il ainsi de l'*Iliade ?* En réduisant le poème autant que possible, pour le reconstituer hypothétiquement sous sa forme originelle, arrive-t-on jamais à quelque chose de semblable ? Que l'on prenne les parties les plus manifestement anciennes ; quelles que soient celles que l'on aura choisies comme telles,

elles présenteront toujours le même caractère : ce sont des scènes liées ensemble sans doute, mais conçues isolément, qui s'acheminent vers un dénouement, mais qui s'y acheminent sans aucune préoccupation apparente du poète, avec une telle liberté ou une telle insouciance que le présent nous y occupe seul et nous fait oublier à la fois le passé et l'avenir.

A cela on répondra peut-être que cette façon de faire tient essentiellement à la nature même de la poésie épique primitive et qu'il n'y a rien à en conclure par conséquent sur la façon dont le poème en question a été composé. Je ferai observer simplement que cette nature de la poésie épique primitive n'est pas quelque chose de mystérieux qui ait le pouvoir de changer les lois de l'esprit humain. Il ne faut pas dire que les anciens poètes ont composé ainsi en vertu de je ne sais quelle influence occulte que le genre épique exerçait sur eux; c'est au contraire le genre épique qui a pris cette forme en raison des conditions qui étaient alors imposées à ceux qui le pratiquaient. Au reste, il y en a une preuve prérremptoire. C'est que, dans cette ancienne poésie épique, nous trouvons les deux genres de composition dont je parle à côté l'un de l'autre : la composition libre et flottante dans l'ensemble, la composition rapide et calculée dans les scènes particulières. Voici par exemple le premier chant de l'*Iliade*. Le poète, avant de commencer son récit, sait parfaitement où il veut en venir : c'est la querelle d'Achille et d'Agamemnon qui est son objet. Or voyez comme il nous y conduit directement. Les scènes précédentes sont seulement indiquées en quelques traits expressifs. La douleur de Chrysès, sa venue au camp, la dure réponse d'Agamemnon, la prière du vieux prêtre, la peste, rien de tout cela n'est developpé. Pourquoi, sinon parce que le poète a d'abord arrêté son attention sur la grande scène de la querelle, parce qu'il l'a en quelque sorte devant les yeux depuis le commencement et qu'il

lui tarde d'y arriver? Le phénomène de la conception première dont nous parlions tout à l'heure se produit donc ici en lui tel que nous le décrivions. Le point lumineux qui lui est apparu, c'est l'emportement d'Achille, et instinctivement il sacrifie tout le reste. J'ajoute même qu'il le fait avec cette sorte d'exagération dont j'ai parlé plus haut. Supposez à sa place un poète d'un moindre génie, mais plus maître de lui, plus expérimenté dans son art; qui peut douter que le tableau de la peste, à peine esquissé par Homère, n'eût servi admirablement entre ses mains à préparer la grande scène de violence qui va suivre par une scène secondaire de tristesse? Si l'on pouvait se décider à dire que quelque chose manque à ce premier chant de l'*Iliade* qui est la merveille de la poésie héroïque, on y signalerait l'absence d'un arrière-plan; et si cet arrière-plan fait défaut, c'est, je le répète, parce que le poète, naïf encore, a été trop occupé des choses principales pour s'arrêter aux autres.

Mais d'où vient que ce poète, si dominé par sa conception première dans les scènes de détail, l'est si peu dans l'ensemble de son œuvre? Il y a là, quoi qu'on puisse dire, une contradiction fondamentale qui reste insoluble si l'on veut que l'ensemble ait été subordonné dès le début à une vue générale comme chaque chant l'était en particulier. Voilà pourquoi on a le droit d'affirmer, comme nous le faisions tout à l'heure, que le poème proteste contre la première hypothèse.

La seconde, on s'en souvient, ressemble à celle qui précède en ce qu'elle conserve l'idée d'un plan arrêté d'avance; elle en diffère par le temps qu'elle accorde à l'exécution de l'œuvre. Nous supposons un poète qui a conçu les grandes lignes de l'*Iliade*, mais qui, au lieu de réaliser immédiatement sa conception, ne la met au jour que par une série de créations successives, de

telle façon que le poème entier représente le travail d'une grande partie de sa vie.

Cette seconde forme d'hypothèse échappe évidemment à quelques-unes des objections qui viennent d'être faites à la première. Tout d'abord elle explique dans une certaine mesure pourquoi chaque grande scène du poème, ainsi que nous venons de le remarquer, semble avoir été composée pour elle-même. En second lieu, elle n'isole pas le poète de son public; elle nous permet de nous le représenter comme lui communiquant son œuvre à mesure qu'il la produit et comme subissant en retour son influence; ce qui est bien plus conforme aux mœurs du temps. Enfin elle atténue aussi la première difficulté signalée, puisqu'elle rend l'effort d'invention moins extraodinaire en le divisant. Toutefois atténuer une difficulté n'est pas la supprimer, et par conséquent il y aurait lieu de reprendre, partiellement au moins, contre cette hypothèse les arguments que nous opposions à la première, si elle ne contenait d'ailleurs en elle-même une invraisemblance qui lui est propre et qui dispense d'une longue discussion.

Cette invraisemblance consiste surtout en ceci. Il y a quelque chose d'inacceptable dans une conception d'après laquelle un grand poète aurait fait une fois dans sa vie un magnifique effort d'invention, et se serait ensuite réduit, alors que son génie était dans toute sa force, à mettre en œuvre ce qu'il avait ainsi inventé. Cette sorte de docilité prolongée vis à vis de soi-même, cette obéissance patiente et invariable à un mot d'ordre une fois accepté, constitueraient vraiment un phénomène des plus étranges. Quoi! tant de génie et d'audace d'une part, et tant de discipline sur soi-même de l'autre! Une telle hardiesse au début, un élan d'imagination incomparable, tout ce qui révèle une nature puissante, brisant les liens de la tradition, créant un monde nouveau de poésie à son image; et après cela,

plus rien de cette spontanéité ; ce grand esprit s'est dompté lui-même; ayant inventé une fois, il semble qu'il ait brisé en lui-même le ressort de l'imagination, et le reste de sa vie se passe à se faire le serviteur de cette pensée qui lui est apparue un jour et qui le domine désormais. Encore une fois, rien n'est moins vraisemblable. Et si nous songeons en particulier à cette sorte d'impatience dont nous trouvions tout à l'heure la trace dans le premier chant comme nous aurions pu la trouver dans beaucoup d'autres, l'invraisemblance augmente encore. Non, il n'est pas possible qu'un tel poète se soit fait une fois pour toutes un plan et qu'il en ait produit les parties à échéances fixes, les unes après les autres, comme un ouvrier fait sa tâche, comme un maçon bâtit une maison. Cette hypothèse n'est pas seulement pleine de difficultés comme la précédente, elle est de plus essentiellement anti-homérique, car elle est anti-poétique.

Mais ce n'est pas tout. Si l'*Iliade* eût été ainsi composée morceau par morceau d'après un plan arrêté d'avance, il faudrait admettre que des parties secondaires, telles par exemple que les livres II-VIII du poème actuel, ont été publiées, c'est-à-dire récitées en public avant celles qui leur font suite. Cela est impossible. Car si l'on conçoit très bien qu'un auditoire qui connaissait déjà les parties essentielles de l'*Iliade* ait pu prendre intérêt aux scènes secondaires qu'on intercalait postérieurement entre ces morceaux primitifs, on ne comprendrait nullement comment il se serait plu à voir le poète s'attarder à de petites choses lorsque les grands évènements n'étaient pas encore racontés. Est-il croyable que le public d'Homère, après avoir entendu le *Chant de la Querelle*, ait consenti à écouter celui de l'*Epreuve* (IIe livre actuel) et à en rester là, quand toute la suite du poème était encore à créer ? Il est clair que de tels lambeaux ne pouvaient satisfaire personne. Et si l'on était tenté d'établir une assimilation entre ces épo-

pées anciennes et nos romans modernes qui paraissent découpés en feuilletons, il suffirait de remarquer que le lecteur d'aujourd'hui sait parfaitement que la suite attendue paraîtra à jour fixe et qu'il a dès le début la conception certaine d'un ensemble, tandis que les récitations épiques des aèdes étaient manifestement obligées de se suffire chacune à elle-même presque absolument.

N'insistons donc pas plus qu'il ne convient sur cette seconde hypothèse et passons à la troisième.

D'après celle-ci, on s'en souvient, l'*Iliade* primitive serait née, non en une fois, mais peu à peu et par développements successifs ; et l'ordre de création des diverses parties aurait été fort différent de l'ordre de narration auquel elles ont été assujetties ensuite. Cette idée demande à être éclaircie avant d'être jugée.

Il est très aisé de concevoir qu'un aède ait composé un jour la scène de la *Querelle d'Achille et d'Agamemnon,* c'est-à-dire la majeure partie du Ier livre de l'*Iliade* actuelle, sans avoir eu l'intention alors d'en tirer un poème tout entier. Cette scène était assez intéressante par elle-même pour se passer d'une suite, et en la détachant ainsi de la légende, le poète ne faisait que se conformer à l'usage du temps. Mais comme il était supérieur à tous ses devanciers par le génie, et comme par suite, en racontant cette scène, il avait peint avec une force tout originale les caractères et les situations, il n'est pas étonnant non plus qu'il lui ait donné tout à coup une importance exceptionnelle. Grâce à lui, la *Querelle* devint, aussitôt qu'elle fut connue, le chant à la mode dans l'Ionie.

Ceci admis, que devait-il arriver ? N'était-il pas naturel que le poète, excité par le désir général et tout plein de son sujet, cherchât à donner une suite à son œuvre ? Mais il y avait loin de là encore à concevoir un

immense développement continu. L'usage des chants isolés étant alors général, la pensée qui dut s'offrir à lui, ce fut de composer un autre chant indépendant, mais qui pût être récité, dans l'occasion, à la suite du premier, de manière à le prolonger en quelque sorte. L'existence de ces récits poétiques, à la fois indépendants et connexes, ne nous est-elle pas attestée par le VIII[e] livre de l'*Odyssée*, où le premier et le troisième chant de Demodokos sont précisément de ce genre (1)? Selon ce dessein, que fit le poète? Il accrut son premier chant en y ajoutant l'épisode de Thétis et la promesse de Zeus (2). Puis il composa un chant nouveau où se montre l'accomplissement de cette promesse, c'est-à-dire la *Vaillance d'Agamemnon* (Ἀγαμέμνονος ἀριστεία) qui forme aujourd'hui la principale partie du XI[e] livre.

Dès lors l'élan était donné. L'aède, par son génie, avait en quelque sorte déterminé un domaine qui désormais lui appartenait : c'était l'ensemble des événements accomplis sous les murs de Troie pendant l'absence d'Achille. Quoi de plus naturel que de le concevoir, à partir de ce moment, comme épris de ce sujet qui faisait sa gloire et où déjà il avait mis une si grande part de lui-même? Est-ce à dire qu'il l'embrassât dès lors tout entier d'un seul coup d'œil? En aucune façon; et même, si nous nous attachions à la simple vraisemblance, celle-ci — à défaut de l'examen du texte qui d'ailleurs confirme pleinement ces données — nous conduirait à penser qu'il ne songeait pas encore à la seconde partie de son poème futur. Avant de se créer de nouvelles ressources, il profitait de celles qu'il venait de susciter. Voilà pourquoi c'est dans la première partie de l'*Iliade* que nous devons chercher les créations de

(1) Odyssée, VIII, 75-82 et 500-520.

(2) Ainsi s'expliquent les discordances légères signalées par Lachmann entre la seconde partie du I[er] livre et la première partie (*Betrachtungen*, pp. 4-7.)

la première période. Je me contente de désigner ici la *Vaillance de Diomède* (Διομήδους ἀριστεία, l. V et VI) (1) comme la principale de ces créations et comme l'une des plus anciennes.

Mais le génie n'épuise pas ses sujets. Quand les grandes scènes qui figurent aujourd'hui dans la première partie de l'*Iliade* eurent été traitées, une autre pensée naquit dans l'esprit du poète (2). Puisqu'il avait fait d'Achille un personnage unique dans la poésie, puisqu'il l'avait éloigné du champ de bataille et grandi par son absence même, il était le seul aussi qui pût l'y ramener. De là le projet nouveau de nous montrer le héros face à face avec Hector et de célébrer sa victoire. Je laisse de côté pour le moment la question délicate de savoir si ce projet s'est réalisé d'abord dans un morceau isolé, la *Mort d'Hector* (Ἕκτορος ἀναίρεσις), qui constitue aujourd'hui la principale partie du XXII[e] livre, ou s'il a donné naissance immédiatement à un groupe plus étendu, comprenant aussi une partie des livres précédents. Ce sont là des questions de détail, très importantes assurément, mais qui peuvent être résolues de diverses façons sans que l'hypothèse générale ici exposée en soit modifiée. La chose essentielle, c'est d'élever au-dessus des incertitudes particulières cette conjecture, qu'à un certain moment un nouveau groupe de scènes, comprenant la rentrée d'Achille et sa victoire, a été ajouté aux scènes déjà connues, et cela par l'auteur même de celles-ci. Dirons-nous qu'alors du

(1) J'attribue ici à l'ensemble de ces deux livres le titre que leur donnait déjà Hérodote, II, 116, bien que les Alexandrins l'aient spécialement appliqué au VI[e] livre. Il est bien entendu que je parle de ces deux livres en général, en exceptant d'ailleurs les additions évidentes qu'ils contiennent.

(2) Je ne donne pas ici une chronologie détaillée des parties de l'*Iliade*, et je ne prétends nullement affirmer que tout ce qui est ancien dans les onze premiers chants soit antérieur à tout ce qui est ancien dans les chants suivants.

moins il ait eu conscience de faire un poème à proprement parler? Rien ne nous y oblige. Il continuait simplement à se mouvoir dans le large cercle d'idées et d'inventions que son génie avait d'abord tracé.

Mais s'il ne faisait pas un poème, il donnait à la légende un caractère qu'elle était bien loin d'avoir auparavant. Celle-ci, par l'effet de ses admirables créations, devenait comme une matière de poème toute dessinée. Il avait donné à ce poème encore irréalisé un *commencement* en racontant la querelle d'Achille et d'Agamemnon, un *milieu* en retraçant les efforts infructueux des Achéens pour se passer d'Achille, une *fin* en montrant Achille revenu au combat et victorieux. C'était donc un *tout*, selon l'idée si judicieuse d'Aristote (1). Par là quelque chose de plus que ses poésies avait pris naissance. Un cadre avait été tracé merveilleusement, et quand les chants dont nous parlons y eurent habitué les esprits, il y eut comme une sollicitation irrésistible qui obligea la poésie à le remplir. Deux inventions capitales y pourvurent : d'une part, l'intervention de Patrocle et sa mort, motif du retour d'Achille ; de l'autre, la grande péripétie de l'*Iliade* actuelle, cette conception tout ionienne du secours apporté aux Achéens par le dieu protecteur des Ioniens, Poséidon. Autant il eût été singulier que ces parties du récit fussent données les premières à un public qui n'aurait encore connu que par une légende incertaine les scènes bien autrement importantes du dénouement, autant il devenait naturel qu'elles fussent traitées avec prédilection, lorsque le dénouement, déjà illustré par la poésie, était chanté et connu partout. Et tout nous autorise à croire, en considérant dans le poème actuel la façon dont ces deux inventions sont traitées, qu'elles émanent l'une et l'autre, dans leurs parties essentielles, du même génie qui avait jeté dans la *Querelle* les fondements du poème futur.

(1) Poétiq., VII. Ὅλον δ'ἐστὶ τὸ ἔχον ἀρχὴν καὶ μέσον καὶ τελευτήν.

Telle est donc la troisième hypothèse. Elle nous montre un grand esprit commençant par faire tout simplement ce que faisaient ses contemporains, mais le faisant avec une supériorité qui devient la cause d'un immense progrès, puis, sans rompre avec la tradition, sans chercher à étonner son public par quelque chose d'insolite, développant ses idées premières, non pas avec une régularité servile, mais au contraire avec une pleine liberté, de manière à former une vaste série de chants, faits pour se compléter les uns les autres, bien qu'indépendants en un certain sens. Je me représente ainsi ce qui devait être un jour l'*Iliade* sortant des mains d'Homère, non comme un tout achevé, mais comme une création vraiment primitive, dont toutes les parties étaient nées les unes des autres chacune à son heure, groupe de chants plutôt que poème, qui n'était pas fait pour une récitation continue et qui, par suite, laissait voir sans le moindre embarras et avec une naïveté charmante ses disparates et ses défauts de cohésion. Il n'y a pas de mots dans notre usage littéraire tout asservi aux traditions didactiques pour désigner une pareille chose. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que cette chose était bien plus jeune et vivante, bien plus pleine de hasards et de fantaisie, bien plus ouverte surtout à toutes les inspirations de poésie qui s'éveillaient, que le poème actuel, si durement enfermé dans ses barrières alexandrines, à travers lesquelles il semble regretter l'aimable liberté de son enfance.

Cette hypothèse n'a pas seulement l'avantage d'être plus conforme aux vraisemblances. Elle rend compte aussi du genre de connexité qui est propre aux chants de l'*Iliade* et elle explique en même temps un grand nombre des contradictions ou discordances de détail qui y ont été relevées. Ajoutons enfin qu'elle nous fait mieux comprendre la masse considérable d'interpolations et d'additions qui ont été l'œuvre des successeurs d'Homère, puisqu'elle nous laisse voir Homère lui-

même leur donnant en quelque sorte l'exemple et montrant le premier comment ses créations, semblables à celles de la nature, pouvaient grandir par leur propre végétation.

Si ces idées sont vraies, elles doivent servir à guider les recherches de détail qui seules peuvent les confirmer. Nous avons en effet à déterminer autant que possible quelles sont les parties les plus anciennes du poème actuel, quelles sont celles que le poète primitif a ajoutées ensuite pour compléter ou développer celles-là, et enfin quelle est la part qui revient à ses successeurs dans la constitution définitive de l'ensemble. Il ne faut pas hésiter à déclarer nettement qu'on ne saurait se flatter de répondre avec certitude à toutes ces questions ; ce qu'on peut faire, c'est d'approcher de plus en plus de la vérité à propos d'un certain nombre d'entre elles [1].

(1) Ces pages étaient écrites lorsque j'ai eu entre les mains le premier volume de l'*Iliade* récemment édité par M. G. Christ (Homeri Iliadis carmina sejuncta, discreta, emendata, etc., edidit G. Christ, Lipsiae, 1884). J'ai retrouvé avec un véritable plaisir, dans les prolégomènes de ce livre, quelques-unes des idées les plus essentielles auxquelles j'étais arrivé moi-même. M. Christ y a donné aussi un essai de chronologie des parties du poème. Cette chronologie est discutable et je ne l'accepterais qu'en partie, mais la tentative en elle-même est des plus intéressantes et des plus sérieuses. C'est, en effet, à dresser un tableau de ce genre que doivent tendre surtout aujourd'hui les études homériques ; il importe seulement de ne pas vouloir le faire trop complet.

II. — DES LIVRES V ET XI

Διομήδους ἀριστεία. — Ἀγαμέμνονος ἀριστεία.

Les livres V et XI de l'*Iliade* actuelle, lorsqu'on les compare de près l'un à l'autre, offrent d'assez curieuses ressemblances. Peut-être peut-on espérer d'en tirer quelques éclaircissements sur l'âge relatif de ces deux récits et sur la manière dont ils ont été composés.

Le livre XI (Ἀγαμέμνονος ἀριστεία), si l'on en détache l'épisode de la fin à partir du vers 497, constitue un tout parfaitement défini. Il a pour sujet, comme l'indique le titre traditionnel, les exploits d'Agamemnon. Voici en quelques mots l'ordonnance générale du développement. Au début, nous voyons Agamemnon se revêtir d'une armure éclatante; ses protectrices, Athéné et Héré, lui témoignent leur faveur par le roulement de la foudre. Tout se prépare donc pour un combat important. Agamemnon fait avancer les siens et les range non devant le rempart, dont il n'est pas fait mention, mais devant le fossé. A ce moment, Zeus verse une pluie de sang sur la terre pour annoncer le massacre qui va se produire. Pendant ce temps, les Troyens se préparent de même au combat par les soins d'Hector. Cette sorte d'introduction poétique est d'autant plus remarquable qu'elle n'a point d'analogue dans l'*Iliade*. Elle semble attester que le récit qui suit a bien été originairement quelque chose d'indépendant. Du reste, aucune circonstance particulière, sauf l'absence d'Achille, n'indique que les exploits d'Agamemnon s'accomplissent en tel temps plutôt qu'en tel autre. C'est en quelque sorte un type de combat entre Achéens et Troyens qui nous est présenté.

Chacun des deux peuples y a ses chefs naturels, Agamemnon d'un côté, Hector de l'autre.

On en vient aux mains. Tous les dieux se tiennent éloignés du combat, excepté Zeus qui veut le succès des Troyens et qui est là pour l'assurer. Ce détail, de grande importance, rapproché du fait de l'absence d'Achille, marque fortement la dépendance de ce chant relativement à celui de la *Querelle*. Toutefois Zeus semble d'abord laisser aller les choses. Jusqu'au milieu du jour, les chances sont égales ; et si, à ce moment, l'égalité cesse, c'est d'abord au profit des Achéens. Tout fuit devant Agamemnon. « Ses compagnons à pied, nous dit le « poète, écrasaient les fantassins troyens qui fuyaient, « les conducteurs de chars frappaient ceux des chars en« nemis ; sous les roues montait une épaisse poussière « soulevée par les pieds des chevaux. Le vaillant « Agamemnon massacrait tout devant lui et excitait « les Argiens... Sous ses coups, les Troyens, atteints « dans leur fuite, s'abattaient sur le sol. Des chevaux « secouant leurs crinières entraînaient bruyamment « des chars vides à travers le champ de bataille, effarés « de ne plus sentir la main qui les conduisait ; leurs « conducteurs gisaient à terre, plus agréables désor« mais aux vautours qu'à leurs épouses (1) ». C'est un des caractères de ce XIe livre que d'offrir en plus grande abondance que d'autres parties de l'*Iliade* ces traits descriptifs, si précis sans doute en eux-mêmes, mais d'une portée générale. Hector, par les soins de Zeus, reste à l'écart. Mais quand Agamemnon approche des murs d'Ilion, le dieu se décide à l'arrêter. Il prévient Hector de se tenir prêt. Agamemnon, au milieu de ses succès, est blessé par un des fils d'Anténor et obligé de se retirer. Là commence la défaite des Grecs.

A peine Agamemnon a-t-il quitté le champ de bataille qu'Hector excite les siens et se jette lui-même dans

(1) V. 150-162.

la mêlée « comme un épouvantable coup de vent » (ὑπεραέϊ ἶσος ἀέλλῃ). Ulysse et Diomède essaient de lui résister et leur valeur rétablit un instant le combat. Hector, frappé à la tête par le javelot de Diomède, est même forcé de se retirer. Mais ce n'est là pour les Grecs qu'un arrêt dans la défaite. Une flèche de Pâris met Diomède hors de combat. Ulysse après lui est blessé et contraint de se retirer ; il en est de même de Machaon. Enfin Ajax lui-même, l'inébranlable Ajax, est forcé par Zeus d'abandonner le terrain. Eurypyle l'accompagne, blessé lui aussi, et, par leur retraite commune, le champ de bataille est définitivement perdu.

On voit combien tout cela est simplement ordonné. Il y a deux phases pour les Achéens, celle du succès, celle de la défaite, la dernière étant annoncée et préparée dès le début. Du reste, nulle péripétie à proprement parler. Quant au choix des personnagas, presque tous les héros achéens sont là, à l'exception d'Achille, et tous y sont subordonnés à Agamemnon, conformément à la conception qui nous est présentée dans le *Chant de la querelle*. Ainsi ce caractère de *type* que nous venons d'attribuer au XIe livre est tout à fait sensible.

Il en est autrement du récit des exploits de Diomède. Ce récit comprend tout le livre V de l'*Iliade* actuelle et il a pour annexe le livre VI, qui en est distinct mais qui s'y rattache de près. Même en écartant quelques épisodes qui ne semblent pas appartenir à la composition primitive, celle-ci est encore bien plus riche en péripéties, bien plus variée dans sa contexture que le *Chant de la vaillance d'Agamemnon*. Au début, Pallas Athéné donne à Diomède une ardeur et une force extraordinaires. « De son casque et de son bou« clier jaillissait une flamme éclatante ; on eût dit l'as« tre Sirios qui brille entre tous dans la saison d'été, « quand il sort de l'Océan [1]. » A peine s'est-il précipité

(1) V. 4-6.

dans la mêlée, qu'une flèche de Pandaros le met hors de combat; premier incident jeté volontairement à la traverse des événements. Diomède adresse à Pallas une ardente prière et la déesse non seulement le guérit, mais encore l'encourage et l'excite. Ainsi cette faveur divine que nous voyions tout à l'heure se manifester avec tant d'éclat pour Agamemnon est ici accordée à Diomède d'une façon plus merveilleuse encore, comme si ce second récit devait enchérir sur le premier. Le poète énumère les victimes de son héros. Puis il lui suscite un adversaire digne de lui : c'est Enée; car, chose remarquable, Hector que l'on attendait ici, qui, au XI[e] livre, est blessé par Diomède, ne paraît qu'un instant au V[e], et dans un passage qui pourrait être aisément retranché. Enée fait monter Pandaros sur son char et tous deux vont au devant de Diomède qui les attend comme il attend Hector au XI[e] livre, Un combat singulier a lieu, brillant épisode qui rompt habilement la monotonie d'un trop long massacre. Pandaros est tué : Enée, blessé par son terrible adversaire, n'échappe que grâce à l'intervention de sa mère Aphrodite. Mais Aphrodite elle-même n'est pas épargnée par Diomède. Elevé en quelque sorte au-dessus de la condition humaine par la présence de sa protectrice Athéné, il s'attaque, d'après son ordre, aux dieux eux-mêmes et ces combats d'un homme contre des dieux sont la grande et surprenante invention qui remplit la fin de ce chant. Aphrodite, frappée par la lance de l'Argien, est forcée de fuir dans l'Olympe. Apollon prend sa place auprès d'Enée et, à son tour, il est un instant presque menacé par la violence de Diomède. Arès, le Dieu de la guerre, intervient alors ; nouvelle phase du combat. Les Troyens ont un instant ressaisi l'avantage. Enée, guéri par Apollon, reparaît sur le champ de bataille. Les Achéens reculent, Diomède lui-même n'ose plus leur conseiller de tenir pied. Le poète prépare ainsi par un contraste habile l'effet

de son dénouement. Athéné en personne descend de l'Olympe pour donner la victoire à son protégé. Montée sur son char dont l'essieu crie sous le poids de la redoutable déesse, elle conduit de sa propre main les chevaux et mène Diomède au devant d'Arès. Grâce à elle, le dieu est blessé par la lance du mortel et, en fuyant, lui laisse l'honneur d'un succès inouï.

Ce simple exposé des deux narrations poétiques suffit à en faire apprécier immédiatement les ressemblances et les différences générales. De part et d'autre, nous avons affaire à un poète de génie et, au point de vue de la beauté littéraire, l'un des deux chants n'est pas inférieur à l'autre. L'intention, des deux côtés, est la même : glorifier un héros entre tous, attirer sur lui l'attention et le montrer comme l'objet d'une faveur insigne de la part des dieux. Une intention analogue se retrouve dans d'autres parties de l'Iliade à propos d'autres héros. Il est donc possible que tous ces chants aient été faits d'après un type commun, et il n'y a pas lieu de conclure de cette simple ressemblance générale que la *Vaillance de Diomède* ait été inspirée par la *Vaillance d'Agamemnon*. Mais voici des détails qui semblent plus probants.

Diomède, comme on vient de le voir, intervient au XIe chant après le départ d'Agamemnon. Hector s'avance contre lui. Diomède le voit venir et déclare à Ulysse qu'il est décidé à lui tenir tête. En même temps, il lui lance son javelot et l'atteint. Au Ve chant, nous avons une scène analogue, mais bien plus développée. Elle est devenue, nous l'avons fait remarquer, tout un épisode. Enée, qui est l'Hector de ce chant, s'avance contre Diomède. Celui-ci est sur son char avec Sthénélos, son ami. Sthénélos lui conseille de se retirer; Diomède refuse. On se rappelle l'issue du combat. Enée est blessé comme Hector. Or de part et d'autre, ce dénouement du combat est décrit dans les deux mêmes vers : « le héros blessé, s'arrêtant, tomba sur ses ge-

« noux et appuya sur la terre sa forte main ; un sombre « nuage voila ses regards. [1] » L'attitude est frappante et l'expression ne l'est pas moins. Cette répétition semble accentuer la ressemblance des faits et des situations. Evidemment l'un des deux épisodes a été conçu à l'imitation de l'autre.

Un rapport de même nature existe entre les scènes des deux chants en question dans lesquelles Diomède est blessé. Celle du XIe livre, contrairement à ce que nous venons de voir dans le cas précédent, est la plus développée. « Alexandre, époux d'Hélène à la belle « chevelure, banda son arc en visant le roi fils de Ty- « dée ; il s'appuyait à une pierre funéraire dressée sur « le vaste tertre qui couvrait la sépulture d'Ilos, fils « de Dardanos, l'un des anciens chefs du peuple. Dio- « mède, penché sur le corps du vaillant Agastrophos, « était en train de détacher sa cuirasse, son bouclier et « son casque pesant. Alexandre ramena vers lui les « extrémités de son arc et lança la flèche ; celle-ci ne « vola pas au hasard, mais elle vint percer le pied du « héros ; elle le traversa de part en part et se fixa dans « le sol. Alors Alexandre, riant de satisfaction, bondit « hors de sa cachette et, tout fier, s'écria : — « Tu es « touché ! ma flèche n'est point perdue. Que n'ai-je pu « t'atteindre au bas-ventre pour te priver de la vie ! « Alors les Troyens auraient eu quelque repos, car ils « te craignent comme les chèvres craignent le lion. » Le « vaillant Diomède, sans se troubler, lui répondit : « — « Homme malfaisant dont un arc de corne fait tout « l'orgueil, séducteur de femmes, si tu étais venu en « face de moi, les armes à la main, éprouver ce que je « vaux, ni ta corde ni ta provision de flèches ne te ser- « viraient de rien. Tu m'as égratigné le dessus du pied « et tu en tires vanité ! Je ne m'en soucie pas plus que « si une femme ou un enfant sans raison m'eût frappé.

(1) V. 308-310, et XI, 355-356.

« Les traits sont sans force lancés par un homme lâche « et mou. Les miens ont d'autres effets ; si peu qu'ils « effleurent mon ennemi, leur morsure est âpre et ils lui « ôtent tout courage. Sa femme se déchire les joues, « ses enfants sont orphelins ; son corps, étendu sur la « terre rouge de sang, pourrit, et l'on voit plus de vau-« tours que de femmes s'empresser autour de lui (1). » Au Ve livre, comme ici, c'est un archer qui blesse Diomède, et, bien que la scène soit beaucoup plus courte, elle reproduit quelques-uns des traits frappants de celle qu'on vient de lire, par exemple le mouvement de joie de l'archer dont la flèche vient de toucher son ennemi : « Quand le fils de Lycaon (Pandaros) aperçut « Diomède qui s'élançait à travers le champ de bataille « et chassait devant lui les masses troyennes, soudain « il banda son arc recourbé en le visant. La flèche l'at-« teignit comme il bondissait et lui perça l'épaule droite « au défaut de la cuirasse. Le trait douloureux passa « de part en part et traversa le membre ; le sang jaillit « sur la cuirasse. Alors, poussant un grand cri de joie, « le fils de Lycaon s'écria : — « En avant, vaillants « Troyens, hardis à aiguillonner les chevaux. Il est « touché, le plus brave des Achéens ! et certes, il ne « survivra pas longtemps à l'atteinte de ma flèche, si « vraiment je suis venu ici par l'ordre du roi fils de « Zeus, qui m'a envoyé de Lycie » (2).

Les deux rapprochements que nous venons d'étudier portent sur des épisodes assez considérables. En voici un de moindre importance qui ne doit pourtant pas être omis. Au XIe livre, nous trouvons, parmi les victimes de Diomède, les deux fils de Mérops, « devin excellent « entre tous qui ne voulait pas laisser ses enfants par-« tir pour la guerre meurtrière ; mais ils ne lui obéi-« rent pas ; car les kères de la sombre mort les pous-

(1) XI, 369-395.
(2) V, 95-105.

« saient » (1). Ce qu'il y a d'ingénieux et de touchant à la fois dans ce passage, c'est que le poète a su tirer de la profession du père une raison délicate de nous intéresser davantage au malheur des enfants. Il en est de même au V[e] livre, lorsque Diomède poursuit « Abas et « Polyidos, fils d'Eurydamas, vieillard habile à interpréter les songes; le vieux père n'eut pas de songes « à interpréter pour eux à leur retour; car l'impétueux « Diomède les fit périr l'un et l'autre » (2).

Enfin, si nous nous rappelons que le VI[e] livre est une annexe du V[e] et a été certainement composé pour y faire suite, nous sommes autorisés à relever encore au profit de notre démonstration une ressemblance très frappante entre un épisode du XI[e] livre et une scène qui figure au commencement de ce VI[e] : au XI[e] livre, Pisandre et Hippoloque, fils du Troyen Antimaque, sont atteints par Agamemnon; tous deux se jettent à ses pieds et le supplient de les épargner : « Prends-nous vivants, fils d'Atrée, et consens à rece- « voir une rançon suffisante. Il y a, dans la maison de « notre père Antimaque, de riches trésors, de l'airain, « de l'or, du fer, produit d'un dur travail. Antimaque « tirera de là pour toi une large rançon, s'il apprend « que nous sommes vivants auprès des vaisseaux des « Achéens » (3). Agamemnon reste impitoyable et massacre les deux suppliants. Au VI[e] livre, le Troyen Adraste tombe de même entre les mains de Ménélas et il lui adresse exactement la même supplication dans les mêmes termes. Les cinq vers de la prière sont répétés mot pour mot dans les deux passages. Ménélas est sur le point de se laisser fléchir, mais Agamemnon intervient, réprime cet accès de pitié et le contraint en quelque sorte à tuer le Troyen vaincu.

(1) XI, 130 sq.
(2) V, 148 sq.
(3) XI, 130-135.

Voilà donc toute une série de ressemblances qui impliquent évidemment souvenir et imitation. La question est de savoir lequel des deux chants a dû précéder l'autre. Faut-il admettre que l'ordre de l'*Iliade* actuelle est aussi celui de leur composition? Faut-il intervertir cet ordre? Examinons ces deux hypothèses.

Tout d'abord remarquons combien les scènes du XIe livre se rattachent plus directement que celles du Ve et du VIe à l'épisode fondamental de l'*Iliade,* c'est-à-dire à la querelle d'Achille et d'Agamemnon. Ce dernier est l'auteur de la retraite d'Achille. Il lui a déclaré devant tous les Achéens qu'il ne tenait pas à ses services et qu'il se passerait de lui. S'il est homme de cœur, et le *Chant de la querelle* ne nous l'a pas représenté autrement, il faut qu'il fasse en sorte de tenir la place de l'absent. Ses déclarations et la dignité de son caractère l'y obligent. Il se doit à lui-même de montrer qu'Achille n'est pas nécessaire et qu'on peut sans lui mettre en fuite les Troyens. Le *Chant de la querelle* devait donc susciter le *Chant de la vaillance d'Agamemnon.* Si au contraire on admet que les chants de l'*Iliade* ont été composés dans l'ordre où ils sont rangés aujourd'hui, il est bien difficile d'expliquer comment Agamemnon joue un rôle si médiocre dans le premier combat engagé après la querelle et comment c'est à Diomède que revient tout l'honneur.

Une seconde raison contre l'ordre adopté peut être tirée des actions attribuées à Diomède dans les deux chants en question. Au XIe livre, son rôle est secondaire. Lorsque la volonté de Zeus hostile aux Achéens s'est manifestée, lorsqu'Agamemnon a été blessé, les plus vaillants s'efforcent de tenir tête à l'ennemi et sont successivement blessés. Diomède paraît là avec Ulysse et retarde de quelques instants la défaite. Cela serait fort naturel, si le Ve livre n'existait pas. Mais ce livre étant ce qu'il est, on est surpris de voir Diomède si inférieur dans le XIe livre à ce qu'il a été

précédemment; d'autant plus que les ressemblances qui viennent d'être signalées accusent tout particulièrement cette infériorité et qu'il est singulier de voir un grand poète reproduire ou imiter des scènes déjà connues en les affaiblissant. Le héros semble alors amoindri ; nous éprouvons une impression fâcheuse en le voyant au-dessous de lui-même et nous nous demandons pourquoi l'imagination du poète descend d'une invention brillante à une autre qui l'est moins. Il en est tout autrement si l'on admet que le XIe livre a été composé avant le Ve. Dans cette hypothèse, ce serait la peinture des exploits de Diomède dans le chant de la *Vaillance d'Agamemnon,* peinture secondaire, je le répète, qui aurait suggéré le chant bien plus important de la *Vaillance de Diomède.* L'auteur de ce second chant, qu'il fût ou non celui du premier, a voulu enchérir sur ce qui avait déjà été fait, et comme le principal des chefs grecs en l'absence d'Achille, c'est-à-dire Agamemnon, avait été déjà le héros d'un récit poétique particulier, il a pris le second de ces chefs, Diomède, et il en a fait de même le héros d'un récit semblable. Mais dans son désir de surpasser son devancier ou de se surpasser lui-même, il a eu recours à des inventions plus rares. Le combat épisodique de Diomède contre Hector au XIe livre est devenu dans le Ve le combat bien plus développé du même héros contre Enée. En outre, les héros du XIe livre combattaient contre des hommes ; celui du Ve combat contre des dieux qu'il met en fuite. Nous ne voyons rien de pareil dans toute l'*Iliade*, pas même dans l'épisode d'Achille et du Xanthe, où le mortel ne lutte pas à proprement parler contre le dieu. C'est le besoin de frapper toujours davantage les imaginations qui a dû suggérer une conception si hardie.

Enfin une dernière raison à l'appui de notre hypothèse. Enée, au Ve livre, est incontestablement le premier parmi les Troyens, tandis qu'Hector ne paraît

qu'au second rang. Comment expliquer cela, si le combat raconté dans ce livre est le premier après la querelle ? D'où viendrait, dans ce cas, que le plus vaillant et le plus redoutable des Troyens ne fût pas immédiatement le plus en vue ? Rien de plus naturel au contraire si le Ve livre a été inspiré par le XIe. Le poète a voulu changer de héros et, de même qu'il donnait à Diomède la place d'Agamemnon, il a donné aussi à Enée celle d'Hector.

En résumant tout ceci, nous arrivons à croire que les deux chants en question ont été composés d'une manière indépendante, mais que le XIe a précédé le Ve. L'auteur du *Chant de la querelle* a dû composer d'abord la *Vaillance d'Agamemnon*, qui se rattachait à la *Querelle* à peu près comme le chant de Demodocos sur *La prise d'Ilion*, dans le VIIIe livre de l'*Odyssée*, se rattache à celui de la *Dispute d'Ulysse et d'Achille*. Ces deux chants ne formaient pas un ensemble à proprement parler, mais ils étaient propres par leur connexité à être récités successivement à peu d'intervalle de temps l'un de l'autre. Plus tard l'auteur de la *Vaillance d'Agamemnon*, ou un autre aède d'un génie égal, ce qui est peut-être moins vraisemblable, a composé, en s'inspirant de ce chant, la *Vaillance de Diomède* et sa suite naturelle, le livre VI actuel, qu'on pourrait intituler *Hector dans Troie*. Il n'y avait, dans sa pensée, aucune relation chronologique entre les exploits d'Agamemnon et ceux de Diomède. Mais lorsqu'on rassembla les chants épars qui composèrent l'*Iliade*, il fallut bien en créer une. Or les exploits de Diomède ne pouvaient guère être admis dans la seconde partie du poème où les Achéens doivent avoir le dessous. Il fallut donc les rejeter dans la première partie, et ils y sont restés.

ESQUISSE D'UN EXAMEN CRITIQUE

DE

LA THÉOGONIE D'HÉSIODE

PAR M. EM. EGGER

MEMBRE DE L'INSTITUT

Comme agrégé de la Faculté des Lettres, suppléant M. Boissonade dans la chaire de littérature grecque, j'avais pris, en 1841-42, pour sujet du cours, une étude sur les plus anciens historiens. Par une disposition naturelle à la jeunesse, je m'étais engagé dès l'abord dans une philosophie qui me paraissait profonde et qui peut-être ne l'était qu'en apparence, de la science et de l'art historique. Mais, dès la cinquième leçon, je m'étais rapproché des faits eux-mêmes, en examinant la valeur de la mythologie et des vieux symboles, considérés comme éléments de l'histoire primitive de l'Hellénisme. Cela nous amenait à étudier la *Théogonie* d'Hésiode. L'esquisse que l'on va lire est fidèlement reproduite d'après les notes et analyses qui servaient de texte à la leçon même et de soutien à une exposition sérieusement préparée, mais improvisée après cette même préparation, au risque de quelques irrégularités

de langage, que le public pardonne volontiers, quand on croit s'être montré digne de sa confiance par une consciencieuse étude du sujet.

Le morceau que je présente aux lecteurs de l'*Annuaire* porte peut-être encore quelques traces de l'âge où il a été écrit. On me les pardonnera, si l'on veut bien remarquer qu'après quarante ans et plus, et aveugle comme je le suis aujourd'hui, il m'est bien difficile, sinon impossible, de revenir à fond sur des études qui, alors à peu près neuves en Sorbonne, y rencontraient une vive curiosité chez les auditeurs, et assuraient au suppléant de M. Boissonade une assez large part d'indulgence et de sympathie.

D'ailleurs, autant que j'ai pu me tenir au courant des travaux de la philologie moderne sur le poème hésiodique, je ne crois pas que la critique ait à changer notablement de point de vue pour l'apprécier (1). Cela m'excusera de livrer à l'impression, pour les amateurs des lettres grecques, des pages que, dans d'autres conditions, je me serais fait un devoir de remanier, une thèse que j'aurais voulu rendre plus persuasive en la développant.

(1) C'était déjà le point de vue où se plaçait M. Guigniaut, en 1835, dans sa thèse sur la *Théogonie* d'Hésiode, et dont ne s'écartent sensiblement ni Otfried Müller, dans la huitième de ses mémorables leçons sur la littérature grecque, ni M. Jules Girard, dans son beau livre sur le Sentiment moral et religieux chez les poètes grecs (Paris, 1869, p. 73).

ORIGINES DE L'HISTOIRE DANS LES PLUS ANCIENS MONUMENTS ÉPIQUES DE LA GRÈCE : THÉOGONIE D'HÉSIODE.

I

On sait quelle est, en théorie, l'importance du symbolisme et de la mythologie à l'origine de la civilisation, et comment il est possible d'y retrouver les premiers traits de l'histoire des peuples.

Nous commençons à le prouver par quelques exemples.

Or la tradition mythologique des Grecs existe aujourd'hui pour nous assez complète dans les compilateurs et les scholiastes, par exemple dans la Bibliothèque d'Apollodore.

Mais il ne peut nous convenir ici de puiser à des sources aussi récentes, et nous choisirons de préférence les ouvrages qui, par la date de leur composition, se rapprochent des temps mêmes dont nous y recherchons l'histoire.

Nous avons vu, l'année dernière, qu'une collection formée, selon toute apparence, entre Pisistrate et Périclès, réunissait, sous le nom de *Cycle épique,* dix-huit poèmes qui racontaient l'histoire du monde depuis la création jusqu'à la mort d'Ulysse tué par son fils Télégonus, c'est-à-dire jusqu'aux limites de la période héroïque.

C'était le répertoire choisi de la tradition grecque, dont il ne nous reste aujourd'hui que deux ou trois poèmes originaux et complets, l'*Iliade*, l'*Odyssée,* et peut-être la *Théogonie* d'Hésiode, si toutefois la *Théogonie* qui ouvrait le *Cycle épique* était celle d'Hésiode, et non pas celle d'un certain Cynéthon ou Cynéthus de Chio.

Quant aux *Argonautiques* qui nous sont parvenues, celles

d'Apollonius comme celles du faux-Orphée appartiennent évidemment à des époques trop récentes pour être rangées dans la classe des vieux poèmes épiques de la Grèce.

Au contraire, la *Théogonie* qui porte aujourd'hui le nom d'Hésiode, par les fictions qu'elle raconte, se place au premier rang parmi les poèmes cycliques ; et, par le caractère de sa forme joint au témoignage unanime de l'antiquité, elle remonte aux origines mêmes de la poésie grecque.

La Biographie d'Hésiode n'est guère plus complète ni plus sûre que celle d'Homère. La liste de ses ouvrages est fort suspecte d'interpolations nombreuses. De ces ouvrages mêmes, il n'en est qu'un seul, *Les Œuvres et les Jours,* dont l'authenticité fût universellement admise par les compatriotes d'Hésiode et par les critiques anciens. Néanmoins, citée par Hérodote à côté des poèmes d'Homère, attaquée ou interprétée par Xénophane et Pythagore comme le recueil sacré des traditions religieuses et primitives de la race grecque, la *Théogonie* revendique à bon droit une place dans notre examen avant l'*Iliade,* à laquelle elle se rattache naturellement par ses annexes, les *Catalogues des femmes* ou *grandes Eœes,* comme nous verrons bientôt se rattacher à l'*Odyssée* le poème des *Œuvres et jours.*

Ainsi le personnage poétique d'Hésiode que, pour le dire en passant, la science alexandrine divisait déjà en deux, bien avant la critique moderne, sera double pour nous.

D'abord nous étudierons le poète de la *Théogonie,* le rédacteur de fables traditionnelles dont quelques-unes touchent au berceau même de la nation grecque. Il aura pour continuateur le poète de la guerre de Troie. Ensuite nous chercherons, dans les *Œuvres et les jours,* le peintre naïf de la vie contemporaine et nous le rapprocherons naturellement d'un autre Homère, de celui qui, dans l'*Odyssée*, nous a montré sous une autre face la vie hellénique, de celui qui nous en a décrit les détails intimes après nous en avoir montré les grandes et terribles péripéties.

II

Cela posé, abordons la *Théogonie* d'Hésiode et voyons ce qu'elle renferme.

C'est un poème de mille vers environ, sur lesquels il faut retrancher une ou plusieurs invocations aux Muses, occupant les cent quinze premiers vers, et qui, malgré quelques incohérences, offre cependant une assez remarquable unité d'intention et de couleur poétique.

Les neuf cents vers qui restent résument, en un récit de proportions fort inégales et d'ailleurs interpolé en plusieurs endroits :

1° Une peinture du monde avant la création.

2° Le drame de la création accomplie par la puissance réunie d'Ouranos *(le Ciel)* et de Géa *(la Terre)*.

La double génération des fils qui naissent de leur amour.

La révolte de la seconde génération des fils d'Ouranos et de Géa, les Titans, et le triomphe de l'un d'eux, Kronos, qui finit par régner seul, en plongeant ses frères dans l'horrible séjour du Tartare.

3° L'histoire des fils de Kronos et de Rhéa, sa sœur, et particulièrement de Zeus ou Jupiter. La lutte de ce dernier contre son père à l'aide des Titans, qu'il a un instant tirés des enfers pour les y replonger ensuite. Enfin, le triomphe de Jupiter dont l'empire est accepté par les dieux olympiens, dieux favorables à l'humanité ou *bienfaiteurs* (δωτῆρες ἐάων).

4° L'organisation du monde, sous la domination des frères et des enfants de Jupiter.

Quelques-uns de ces enfants, nés de femmes mortelles, sont nommés dans les derniers vers de la *Théogonie*, et le poète lui-même termine en annonçant qu'il va parler des femmes aimées par les dieux et devenues mères des héros demi-dieux. C'est la transition au *Catalogue des femmes* ou *Eœes* dont nous pouvons

nous faire une idée par le fragment authentique qui s'en est conservé dans le morceau intitulé Ἀσπὶς Ἡρακλῆος ou Bouclier d'Hercule, ouvrage d'ailleurs d'une date évidemment plus récente; c'est-à-dire que, des hauteurs du ciel, nous voici descendus avec le poète au milieu des hommes, au milieu des héros de l'*Iliade*.

Sous sa forme extérieure, c'est donc une véritable arrière-scène du monde *Iliaque* que cette vaste généalogie des dieux et des héros, qui part du Chaos pour arriver à Anchise, Enée, Ulysse et Télégonus.

III

Maintenant, la *Théogonie* d'Hésiode n'est-elle que cela? n'a-t-elle pas un autre sens, plusieurs autres sens qu'il faut saisir et montrer?

Hérodote a écrit : « D'où est né chacun des dieux, s'ils ont tous existé toujours, quelles sont les figures qui les caractèrisent, les Grecs l'ont ignoré longtemps ; ils ne le savent, pour ainsi dire, que d'hier. Hésiode, en effet, et Homère ne paraissent être mes aînés que de 400 ans et pas davantage. Ce sont eux qui ont composé la théologie des Hellènes, qui ont donné aux dieux leurs surnoms, qui leur ont assigné des fonctions et des honneurs distincts et qui ont décrit leurs figures. Quant aux poètes, que l'on dit avoir existé avant ces deux hommes, ils sont venus, à mon sens du moins, après eux... » (Livre II, ch. 53. Trad. de M. Guigniaut).

Que faut-il voir dans cette prétendue création de la mythologie grecque dont Hérodote fait honneur aux deux grands poètes?

Ont-ils réellement inventé, créé ce monde des dieux? et, s'ils l'ont créé, dans quelle vue religieuse et philosophique?

1° Il n'appartient pas à un seul homme de dire à tout un peuple : Voici ce qu'il faut croire sur le présent, le passé et l'avenir; tout au plus lui commanderait-il ce qu'il faut faire ; mais la foi religieuse aux mystères de la création, mais le symbolisme profond et multiple qui en exprime les divers actes, ce sont là des

œuvres éminemment populaires qui s'ébauchent par l'instinct poétique et religieux des peuples et qu'achève le travail de plusieurs siècles.

Seulement, ce corps de doctrines populaires reste incertain et flottant, exposé à mille altérations, tant que le génie d'un poète n'est pas venu le fixer sous une forme durable et par une synthèse puissante. Tel a été le travail d'Homère et d'Hésiode sur la vieille mythologie des Hellènes; ils en ont arrêté l'incessante mobilité, ils en ont fixé les traits généraux pour plusieurs siècles et voilà pourquoi Hérodote a pu les appeler les représentants et comme les pères de sa religion.

2° Dans quelle vue religieuse et philosophique a été composée la *Théogonie?* Quelles réalités peut-on apercevoir derrière ces noms des dieux primitifs, derrière le drame de leurs terribles luttes?

On y découvre d'abord une évidente peinture des premières révolutions physiques du globe, une tentative hardie pour expliquer le mystère et les phénomènes de la création.

Sous ce rapport, l'allégorie est diaphane et n'offre aucune prise à l'Evhémérisme.

Géa, Ouranos, Kronos, Métis, Mnémosyne ne sont et ne peuvent être que le ciel, la terre, le temps, la pensée, la mémoire. Il y a plus, leurs noms, dans le poème, sont tour à tour employés dans le sens propre et dans le sens figuré, et comme désignant des personnes. Typhœus ou Typhon, le dernier des enfants de Géa, le dernier des ennemis que suscite à Jupiter le génie de la matière et du désordre, n'est autre que le volcan qui menace le ciel de ses cent bras, vomit le feu de ses cent bouches, jusqu'au moment où une force supérieure le réduit à cacher sous les rochers de Théra ou de l'Etna sa fureur impuissante.

En un mot, comme l'a dit M. Guigniaut, « la succession des générations divines représentant symboliquement les grandes phases de la création du monde dans l'espace et dans le temps, telle est la donnée fondamentale de la *Théogonie,* comme la guerre des Titans et des dieux olympiens en est l'action principale et en forme le nœud. »

Mais cette action, si Hésiode l'a nouée, d'autres du moins lui

en avaient fourni les éléments. Toute cette mythologie, en effet, porte le cachet d'une époque d'enfance : ce sont bien là les premiers efforts de l'imagination populaire pour représenter le chaos des vieux âges, pour peupler le vide de ces siècles incalculables.

Le poète et son propre temps n'apparaissent pas encore dans ce travail. Les hommes qui ont imaginé la sanglante fiction d'Ouranos mutilé d'un coup de faux par un de ses fils, au moment où il va s'approcher de leur mère ; celle de Kronos dévorant ses enfants pour les vomir ensuite ; celle de Jupiter avalant sa première épouse avec le fruit qu'elle portait dans son sein pour échapper lui-même au traitement qu'il avait fait subir à son propre père, ceux-là ne faisaient point encore de beaux vers épiques comme les vers de la *Théogonie*, et c'est peut-être tout ce que ce poème peut nous apprendre de leur histoire.

Quant au siècle d'Hésiode, quant au personnage d'Hésiode, ce qui nous le révèle dans la *Théogonie*, ce sont, outre la beauté du langage poétique, quelques mythes çà et là semés à travers son épopée divine, par exemple ; le mythe de Prométhée, symbole transparent de la révolte de l'intelligence humaine contre son créateur ; le mythe de Pandore, gracieuse, mais satirique allégorie de l'origine du mal sur la terre. Ce sont les curieuses étymologies des noms d'Aphrodite (v. 195 suiv.), des Titans (209), de Nérée (233), etc., comme nous en retrouverons dans Homère, comme on en lit plusieurs dans les tragiques : première tentative de l'esprit critique, pour justifier aux yeux de la raison les fables grossières léguées aux Hellènes par la tradition de leurs pères.

Mais une grande idée plane sur toute la *Théogonie* d'Hésiode et en fait réellement pour nous le premier monument historique de l'ancienne Grèce, l'idée chronologique, celle d'une coordination des faits mythiques, en vue de rattacher le passé au présent et même à l'avenir, car le poète semble avoir quelque instinct de cette destinée finale de la sagesse, il répète plusieurs fois que les muses lui révèlent le passé, le présent et l'avenir (v. 32).

Le génie de l'histoire vient donc réellement d'apparaître, nous le retrouverons bientôt sous une autre forme dans l'*Iliade*.

CONCLUSION. — *Le génie de l'histoire*, avons-nous dit; et cependant tout ce que nous venons d'indiquer dans la *Théogonie* d'Hésiode, tout ce qu'on y pourra recueillir par un examen plus attentif se réduit à des notions bien vagues de la vérité du passé.

Ignorance des faits réels, promptitude et facilité ambitieuse à y suppléer par la fiction, tels sont les caractères de cet âge représenté par l'épopée hésiodique.

Une réflexion nous rendra plus indulgents peut-être à cet égard.

L'histoire des premiers siècles de l'humanité, l'histoire de son enfance est comme celle de l'enfance de l'homme : comparaison bien vieille et toujours vraie.

Quand la raison s'éveille dans l'homme et qu'elle veut revenir sur le passé, quand elle veut retrouver les vicissitudes qu'elle a parcourues pour arriver à une pleine conscience d'elle-même, elle ne rencontre en ce périlleux voyage qu'obscurités et incertitudes.

La jeunesse oublie l'enfance, l'âge mûr oublie la jeunesse ou du moins il ne saisit sur cet espace à jamais écoulé que quelques points lumineux.

Mais comment s'est formée chacune de ses croyances, chacune de ses passions, à quelle heure et sous quelle forme apparut en lui chacune des grandes facultés qui constituent son être? Il n'a sur tout cela que des conjectures. Cette seconde création de son être moral, création lente et successive, création à laquelle contribuent et sa volonté propre et la volonté de ceux qui l'entourent et les mille influences du monde extérieur, lui apparaît comme un chaos d'où sa virilité intelligente est un jour sortie par un sublime effort. Il sent qu'il est homme, qu'il s'est fait homme et qu'on l'a fait homme. Mais comment? Il ne peut vous le dire que par énigmes et par symboles ; il a sa petite *Théogonie* où les Jupiter et les Titans sont les passions et les facultés de son âme, où les batailles sont les douloureuses luttes de l'instinct du mal contre l'instinct du bien, où le triomphe de Jupiter c'est le triomphe du libre-arbitre sur les puissances ennemies qui l'obsèdent et

l'enchaînent. Souvent même cet état violent se prolonge bien avant dans la vie et alors il fait ces drames de la conscience que vous lisez dans le Psalmiste et dans les prophètes, que vous retrouvez dans les dialogues de Platon, il prolonge pour les intelligences les plus fortes cette faiblesse et cette enfance, condition universelle de notre personnalité humaine.

Mais c'est surtout dans le premier âge, c'est dans l'âge vraiment héroïque de l'homme, que sont réunies toutes les ténèbres, toutes les luttes, toutes les phases de sa création progressive, c'est là qu'elles nous apparaissent ensuite enveloppées de nuages qui souvent nous les rendent méconnaissables. Eh bien ! qui de nous ne place dans cet âge le règne d'un bon et d'un mauvais génie ; qui de nous n'explique à sa manière, par son imagination et pour elle les phases principales de son initiation aux mystères de la vie ? Qui de nous ne personnifie dans un ami ou dans un maître les idées qui le dominèrent à ces diverses époques ? Et croit-on que cette mythologie soit bien claire et bien précise, qu'elle reproduise bien exactement tout ce qui se passa en nous durant nos vingt premières années ? Quand vous observez une tête d'enfant, une de ces têtes pensives et intelligentes, ouvertes à toutes les impressions du dehors, à toutes les expansions du plaisir intime comme de la douleur, ne vous prenez-vous pas à regretter que ce petit être n'ait pas encore votre œil observateur pour voir tout ce qui s'agite au sein de lui-même, votre langage savant pour vous traduire tout ce petit drame de sa conscience ? Ainsi j'aurais bien voulu assister avec Vico, Ballanche et Creuzer aux premiers âges de l'humanité, j'aurais bien voulu saisir et constater à leur naissance les phénomènes multiples de sa création, de ses progrès. Mais ce vœu sera toujours une chimère, mais la nature humaine, à son enfance, n'eut pour observateurs que des hommes enfants et voilà pourquoi les premières pages du livre de l'histoire sont écrites d'une main si confuse et si tremblante. Ne prétendez donc pas aujourd'hui les déchiffrer tout entières, ne demandez pas à la *Théogonie* d'Hésiode plus de lumière, plus d'histoire positive qu'elle ne peut en offrir : le vague et l'obscurité sont ici dans la nature du sujet que nous étudions et si, par hasard, j'avais été trop clair dans cet exposé, ce

serait ma faute peut-être. Nous aurions parlé de Thucydide au lieu d'Homère et d'Hésiode (1).

(1) A quelque distance de cette leçon, j'ai été vraiment heureux de retrouver chez un ancien la pensée contenue dans les dernières lignes qu'on vient de lire. Diodore de Sicile, après avoir transcrit maintes légendes de l'ancienne Grèce, y ajoute la réflexion suivante : « Quelques lecteurs, par une erreur de jugement, recherchent dans les vieillles traditions fabuleuses une exactitude égale à celle de l'histoire de notre temps... En général, dans les récits fabuleux, il ne faut pas chercher à tout prix une vérité rigoureuse. » *(Bibliothèque historique,* IV, 8.)

SUR

UN PASSAGE DE L'ILIADE

(xviii, 497-508)

PAR M. R. DARESTE

MEMBRE DE L'INSTITUT

Homère, *Iliade*, XVIII, 497-508 :

Λαοὶ δ' εἰν ἀγορῇ ἔσαν ἀθρόοι · ἔνθα δὲ νεῖκος
Ὠρώρει, δύο δ' ἄνδρες ἐνείκεον εἵνεκα ποινῆς
Ἀνδρὸς ἀποφθιμένου · ὁ μὲν εὔχετο πάντ' ἀποδοῦναι,
Δήμῳ πιφαύσκων, ὁ δ' ἀναίνετο μηδὲν ἑλέσθαι ·
Ἄμφω δ' ἱέσθην ἐπὶ ἴστορι πεῖραρ ἑλέσθαι.
Λαοὶ δ' ἀμφοτέροισιν ἐπήπυον, ἀμφὶς ἀρωγοί ·
Κήρυκες δ' ἄρα λαὸν ἐρήτυον · οἱ δὲ γέροντες
Εἵατ' ἐπὶ ξεστοῖσι λίθοις ἱερῷ ἐνὶ κύκλῳ,
Σκῆπτρα δὲ κηρύκων ἐν χέρσ' ἔχον ἠεροφώνων.
Τοῖσιν ἔπειτ' ἤισσον, ἀμοιβηδὶς δὲ δίκαζον,
Κεῖτο δ' ἄρ' ἐν μέσσοισι δύω χρυσοῖο τάλαντα
Τῷ δόμεν, ὃς μετὰ τοῖσι δίκην ἰθύντατα εἴποι.

« Le peuple se pressait dans l'agora. Là s'était élevée une querelle. Deux hommes se querellaient pour

le prix du sang d'un homme tué. L'un voulait tout payer et s'adressait au peuple, l'autre refusait de rien recevoir. Tous deux se décidaient à aller devant un arbitre pour y terminer leur différend. Le peuple les acclamait l'un et l'autre et chacun d'eux avait ses partisans. Des hérauts contenaient le peuple. Les vieillards étaient assis sur des pierres polies, dans l'enceinte consacrée, et leurs bâtons étaient dans les mains des hérauts dont la voix fait retentir les airs. Ils se levaient ensuite en prenant ces bâtons et jugeaient à tour de rôle. A terre, au milieu d'eux, étaient deux talents d'or, pour donner à celui d'entre eux qui rendrait le jugement le plus droit. »

Le tableau tracé par le poète contient plusieurs moments distincts et successifs, comme tous les tableaux du Bouclier d'Achille. Celui-ci nous montre un procès pour meurtre. Un homme a été tué. Le meurtrier est exposé à la vengeance des parents du mort. Il s'adresse au plus proche parent, dans l'agora, en présence du peuple, et lui offre le prix du sang, τὰ ὑποφόνια. La loi désire que cette offre soit acceptée, elle a même un mot pour exprimer le fait de l'acceptation, c'est le verbe αἰδεῖσθαι. Celui qui refuse de se réconcilier est ἀναιδής. La pierre sur laquelle il se tiont devant l'aréopage est dite pierre du ressentiment implacable, λίθος ἀναιδείας (1).

Ici commence le second acte. Les deux parties conviennent de se rendre devant l'arbitre, c'est-à-dire devant le tribunal des anciens, qui décidera si le prix du sang doit être accepté ou refusé. Le peuple accompa-

(1) Ὑποφονία, dit Harpocration, τὰ ἐπὶ φόνῳ διδόμενα χρήματα τοῖς οἰκείοις τοῦ φονευθέντος, ἵνα μὴ ἐπεξίωσιν.

Αἰδέσασθαι, porte la loi de Dracon (Dittenberger, Sylloge inscriptionum græcarum n° 45).

Dans l'*Odyssée*, le rocher de Sisyphe est appelé le rocher implacable : πέδονδε κυλίνδετο λᾶας ἀναιδής.

gne les parties et se partage pour soutenir l'une ou l'autre en poussant des cris. L'arbitre, Ἴστωρ, n'a qu'une juridiction volontaire. Il n'a pas le droit de poursuivre, ni de se saisir lui-même. Il faut que les parties se présentent devant lui spontanément et d'un commun accord.

Enfin, au troisième acte, nous assistons au dénouement. Des hérauts contiennent le peuple et le forcent de se tenir à distance. Au centre sont les juges, c'est-à-dire les vieillards, assis sur des pierres polies qui forment un cercle, enceinte consacrée qu'il est interdit aux profanes de franchir. Ils donnent leur avis l'un après l'autre. Deux talents d'or sont placés à terre, au milieu des juges et seront donnés en récompense à celui qui aura le mieux jugé (1).

L'explication que nous venons de donner n'est pas la plus répandue. Elle a été proposée en 1829 par Münscher, adoptée par Passow et d'autres, et défendue en dernier lieu par M. Hofmeister dans un article de la *Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenchaft*, tome II (1880) p. 443. Au point de vue philologique et grammatical, elle ne paraît soulever aucune objection, mais les raisons décisives qui doivent la faire accepter définitivement sont surtout des raisons juridiques. L'interprétation habituelle est très ancienne, elle a pour elle l'autorité des scholiastes, mais elle ne rend pas compte du drame tel qu'il s'est présenté à l'imagination du poète et de ses contemporains.

Voici cette interprétation, telle que la donne Schœmann dans son excellent manuel des antiquités grecques. « Deux hommes plaident pour la rançon d'un meurtre : l'un affirme avoir tout payé, l'autre nie avoir rien reçu. Les anciens siègent dans l'enceinte réservée

(1) Deux talents d'or ne font, en réalité, qu'une somme modique. Dans un autre passage de l'*Iliade* (XXIII, 267), c'est le quatrième des prix proposés par Achille aux coureurs.

que l'on peut supposer être une partie de l'agora. Autour se tient une foule nombreuse qui, bien que sans fonctions judiciaires, prend une part active à ce qui se passe. Aussi les plaideurs ne s'adressent-il pas uniquement aux anciens, mais à tous les assistants qui ne craignent pas de se prononcer par des signes bruyants en faveur de l'une ou de l'autre partie, d'où leur vient le nom d'ἀρωγοί, auxiliaires. Cet usage rappelle les cojureurs de l'ancien droit germanique, avec la différence que les ἀρωγοί d'Homère n'encourent pas de responsabilité et que leur intervention n'est soumise à aucune forme régulière. Les plaideurs sont d'accord pour s'en rapporter à la déclaration d'un témoin (ἐπὶ ἴστορι). Les juges, tenant à la main le bâton des hérauts, se lèvent, pour opiner, dans l'ordre des sièges qu'ils occupent. Au milieu d'eux sont placés deux talents d'or, destinés sans doute au vainqueur. Nous retrouvons là quelque chose d'analogue à la παρακαταβολή que, chez les Athéniens, chacune des parties déposait à l'ouverture des débats et dont la perte aggravait à titre d'amende la situation du plaideur malheureux *(pœna temere litigandi* (1). »

Ainsi, d'après la tradition dont Schœmann s'est fait l'interprète, toute cette scène se réduit à un procès vulgaire sur la réalité d'un payement. C'est une simple question de quittance. C'est pour cela que le peuple se passionne et prend parti ! Mais le prix du sang ne se paye pas à huis clos. Le payement est toujours un traité de paix entre deux familles. Il se fait publiquement, en présence de témoins. On ne comprend pas qu'il puisse s'élever une contestation sur ce point. Au contraire, dans l'interprétation nouvelle, la scène est d'un intérêt saisissant. Il s'agit de savoir si les deux familles seront en paix ou en guerre, si les parents du

(1) Schœmann, *Griechische Staatsalterthümer*, t. I, p. 28. Nous empruntons la traduction de M. Galuski (Paris, 1884).

mort renonceront à leur droit de vengeance. Il n'est pas de question plus grave chez les peuples primitifs qui pratiquent les guerres privées et la vengeance du sang. Ceux qui en douteraient n'ont qu'à lire les sagas islandaises et notamment celle de Nial.

Jusqu'ici l'interprétation de Schœmann n'est qu'invraisemblable. Dès le cinquième vers, elle devient impossible. D'abord Schœmann confond les trois actes du drame. Il suppose que dès le début les parties sont devant les juges et qu'elles plaident leur cause en s'adressant au peuple, c'est-à-dire à l'auditoire et non au tribunal, comme si le respect de la justice permettait aux plaideurs de parler à d'autres qu'aux juges et autorisait les manifestations des assistants. C'est seulement au cinquième vers que les parties après s'être querellées dans l'agora, se décident d'un commun accord à se rendre devant la justice. Ici l'erreur de Schœmann est encore plus manifeste. Il croit que les parties, conviennent de s'en remettre à la déclaration d'un témoin, mais il n'y a rien de semblable dans l'antiquité grecque. On ne connaît aucun exemple d'un compromis pareil. C'est une procédure qui ne se comprend même pas. Ce témoin est sans doute un témoin du payement, mais alors il est nécessairement un témoin qui avait été appelé pour assister à l'acte, un témoin instrumentaire, et alors comment le fait du payement a-t-il pu être contesté? Aussi bien ἴστωρ signifie un arbitre et non un témoin (1). Quant aux ἀρωγοί qui paraissent à Schœmann les ancêtres des cojureurs ou *Eideshelfer* du droit germanique, nous ne pouvons voir en eux autre chose que des gens qui prennent parti pour l'un ou l'autre des deux plaideurs. Le poète ne parle pas de serment, ni par conséquent de cojureurs.

Si les parties se sont entendues pour s'en rapporter

(1) Pierron l'entend bien ainsi, *ἐπὶ ἴστορι*, *apud cognitorem*, dans son édition de l'*Iliade* (1869), t, II, p. 254.

à la déclaration d'un témoin, il n'y a qu'à entendre ce témoin et tout sera dit. Il n'y a plus rien à juger et par conséquent toute délibération est inutile. Nous voyons pourtant que la délibération s'ouvre et que la discussion est sérieuse, puisque chaque juge vient parler à son tour.

Enfin Schœmann pense que les deux talents d'or placés au milieu des juges sont destinés à celle des parties qui gagnera son procès. Il rappelle à ce propos la παρακαταβολή du droit athénien; il aurait pu rappeler aussi le *Sacramentum* de l'ancienne procédure romaine. Cette explication peut se défendre. L'autre, cependant, nous paraît préférable, car à proprement parler ce n'est pas d'un procès qu'il s'agit, mais d'un arbitrage. Le tribunal intervient pour régler les conditions d'une transaction entre les parties. On ne peut donc pas dire que l'une gagne, ni que l'autre perd. De plus l'idée d'une récompense à donner au juge n'a rien d'extraordinaire dans une société primitive. Le diétète athénien recevait de chacune des deux parties une drachme. C'est dans ce fait, selon nous, qu'il faut chercher une analogie, et non dans la παρακαταβολή, laquelle profitait à l'Etat et non au gagnant.

Le salaire des juges a ici ce caractère particulier qu'au lieu d'être également réparti entre tous ceux qui concourent au jugement, il est attribué en entier à celui qui aura le mieux jugé. C'est là une idée qui nous paraît singulière et dont nous ne connaissons pas d'autre exemple, mais après tout elle n'a rien d'invraisemblable. Le juge qui aura le mieux jugé est sans doute celui dont l'avis aura été suivi dans la fixation du chiffre de l'indemnité. C'est d'ailleurs ainsi que l'entend un scholiaste.

Il reste un dernier point à élucider : M. Hofmeister pense que l'ἴστωρ est seul juge et qu'il prend l'avis des γέροντες, avis qu'il n'est pas obligé de suivre. Nous croyons plutôt que l'ἴστωρ et les γέροντες sont une seule

et même chose, quoique le premier mot soit au singulier et le second au pluriel. Si les vieillards n'étaient que de simples assesseurs avec voix purement consultative, on ne voit pas comment ils pourraient mériter un prix qui, suivant le poète, est réservé au meilleur jugement.

La scène du bouclier d'Achille est un des plus anciens monuments de l'histoire du droit. A ce titre elle appartient aux jurisconsultes autant qu'aux philologues. Peut-être trouvera-t-on qu'ici comme ailleurs il y a tout profit, pour les uns et les autres, à s'écouter réciproquement et à se mettre d'accord.

ESSAI

SUR

L'HÉROIQUE DE PHILOSTRATE

PAR M. E.-J. BOURQUIN

En publiant dans l'avant-dernier volume de l'*Annuaire* (1882) une des deux déclamations du rhéteur Polémon, j'ai cherché à faire voir à quels moyens les sophistes du IIe siècle avaient recours pour arracher des applaudissements au public blasé qui se faisait une fête de les entendre. On n'a pas oublié sans doute à quel point les auditeurs de ces causes fictives, plaidées dans les séances de déclamation (ἐπιδείξεις), exigeaient de l'orateur certaines qualités que nous ne balançons pas, nous, à considérer comme de très graves défauts; je veux dire : un mépris dédaigneux pour tout ce qui est simple; un besoin de briller à tout prix, même aux dépens du bon sens; un perpétuel sacrifice du fond à la forme; un abus pour ainsi dire systématique du trait et des figures, etc. Je n'épuise pas, tant s'en faut, la liste des faux ornements qu'on a pu constater dans cette déclamation de Polémon; or, loin d'avoir été le premier venu parmi les sophistes, Polémon, de son

temps au moins, a joui d'une réputation éclatante et, je crois, incontestée : toute la société hellénique, je dis la société lettrée, l'a pris, de bonne foi, pour un autre Démosthène, ce qui prouve bien que les défauts de ce rhéteur, si oublié aujourd'hui, n'étaient pas des défauts pour ses contemporains ; je suis même assez porté à croire que ceux-ci l'admiraient précisément pour les traits de mauvais goût qui nous choquent le plus.

On me pardonnera, je l'espère, d'être revenu en quelques lignes sur une déclamation (μελέτη) d'un des rhéteurs qui ont eu le plus de vogue à l'époque des Antonins, parce que j'y trouve, ainsi que dans quelques autres débris des sophistes du même temps, un précieux indice de l'état des esprits au IIe siècle de notre ère. Or, l'œuvre dont j'ai l'intention de parler aujourd'hui, bien que, par sa date, elle appartienne aux premières années du IIIe siècle (1), me paraît avoir été conçue et composée en vue de plaire à ce même public, auquel son goût faussé avait créé, si j'ose le dire, des besoins intellectuels d'une nature toute spéciale.

L'*Héroïque* de Flavius Philostrate ne présente pas, sans doute, les défauts que nous avons eu à relever dans la déclamation du rhéteur de Laodicée ; il se recommande au contraire presque partout par l'élégante simplicité du style ; on y trouve de l'esprit, mais jamais plus d'esprit qu'il ne faut ; rien de forcé, rien d'ampoulé, rien qui excède le ton qu'il convient d'avoir dans la causerie familière, si sérieux qu'en puisse être le sujet. A n'en considérer que la forme, ce dialogue n'offre donc aucune ressemblance avec les déclamations de Polémon, et toutefois, je ne crains pas de le dire,

(1) Kayser, si compétent quand il s'agit de Philostrate, estime que l'*Héroïque* a dû être composé entre les années CCXII et CCXVII. Voir, dans le *procemium* de l'*Héroïque* (editio altera, Turici), les raisons, selon moi fort plausibles, sur lesquelles il fonde sa conjecture.

c'est aussi, mais dans un autre genre, une œuvre sophistique au plus haut degré. On n'y trouve ni le fracas, ni les couleurs voyantes, ni le clinquant des μελέται alors à la mode; mais qu'on y prenne garde néanmoins et qu'on veuille bien aller au fond des choses : on verra que Philostrate, tout en restant simple dans son style, n'en a pas moins sacrifié, plus qu'on ne le voudrait, aux goûts de son époque et aux habitudes de la sophistique. C'est ce que je vais essayer de montrer dans les pages qui vont suivre.

I

Disons, pour commencer, un mot des différents buts que l'auteur nous paraît s'être proposés en composant ce dialogue. D'abord, selon toute probabilité, il a voulu, en exaltant Achille, se faire bien venir de Caracalla qui prétendait marcher sur les traces de ce héros (1); en second lieu, il a eu très vraisemblablement aussi l'intention de donner, dans la personne de Palamède, un ancêtre vénérable, je dirai presque divin, à la sophistique (2); en troisième lieu, il paraît avoir voulu,

(1) Pour ce détail, Kayser renvoie à Hérodien, IV, 8 et à Dion Cassius, LXXVII, 16.

(2) Ulysse, excitant Agamemnon contre Palamède, dit : Χρὴ.... τὸν σοφιστὴν ἀποκτεῖναι τοῦτον (ch. XI, § 9). Assurément, il n'a pas l'intention de louer son adversaire en le traitant de la sorte ; mais c'est justement Ulysse qui, dans tout l'ouvrage, a les allures d'un sophiste, dans la pire des acceptions qu'on puisse donner à ce terme. Palamède, au contraire, avec toutes les vertus, a presque l'omni-science, et il me paraît évident que Philostrate voit en lui l'idéal de la sophistique elle-même, c'est-à-dire de ce qu'il y a, selon lui, de meilleur au monde. Peut-être même, en faisant dire à Ulysse avec dénigrement : « Ce sophiste », a-t-il voulu montrer que, dès sa naissance, la sophistique a été calomniée comme, suivant son

comme dans sa vie d'Apollonios de Tyane, faire œuvre de propagande en faveur du paganisme et opposer aux miracles de nos saints les miracles de son Protésilas et des autres héros ; enfin, et je crois que cette préoccupation, une fois qu'il eut mis la main à l'œuvre, est devenue sa préoccupation dominante, il s'est proposé de piquer vivement la curiosité de ses lecteurs, non par des artifices de style et des fleurs de rhétorique, mais par toute une série de faits plus intéressants, plus merveilleux les uns que les autres, et par de hardis paradoxes au sujet d'Homère.

Ce n'est donc pas pour la forme, qui est généralement assez pure et assez simple, mais pour le fond même des idées que Philostrate s'est montré sophiste, et sophiste des plus habiles, en composant ce dialogue. Il a fait dans son œuvre, telle qu'il l'a conçue, la part la plus large à l'imagination, à la fantaisie, et aussi, comme nous le verrons, à la subtilité captieuse ; mais il a eu l'extrême habileté de prendre ses précautions pour qu'on ne pût lui faire un crime de ses assertions les plus téméraires et de ses moins excusables sophismes : ce n'est pas lui qui parle, c'est un bonhomme de vigneron, quelque peu clerc, sans doute (il a étudié la philosophie dans sa jeunesse), mais devenu le plus crédule de tous les hommes, depuis qu'il est entré en relations suivies avec l'ombre du beau Protésilas, qui ne lui laisse rien ignorer de tout ce qui concerne, soit les faits et gestes des héros grecs et troyens pendant le siège d'Ilion, soit les mystères de la seconde vie de ces mêmes héros, passés à l'état de Génies. On voit tout de suite comment, par le moyen de cette combinaison ingénieuse, Philostrate se donne beau jeu pour avancer, sans se compromettre, les faits les plus incroyables. Il sait bien qu'il arrivera de deux choses

dire, elle devait l'être plus tard à Athènes et ailleurs (Voir l'introduction des βίοι σοφιστῶν, § 7).

l'une : ou bien le lecteur, s'il est naïf et crédule, acceptera les yeux fermés tout ce qu'on lui débite, et ce sera tant mieux ; ou bien il sera moins confiant, y regardera de plus près, et s'apercevra qu'on lui en conte ; mais, dans ce second cas, tout en souriant un peu de l'excessive crédulité du bon vigneron, il n'en voudra pas plus à Philostrate qu'on n'en veut, de nos jours, à l'auteur d'un roman dont on ne croit pas le premier mot. Donc, satisfaction pour tout le monde : Avez-vous la foi? voici toute une provision de miracles nouveaux, que vous me remercierez de vous avoir fait connaître. Etes-vous sceptique? vous ne croirez pas plus que je n'y crois moi-même à tout ce qu'il me plaît de vous raconter; mais vous n'en passerez pas moins, pour peu que les œuvres d'imagination vous plaisent, un certain nombre d'heures agréables à écouter les confidences de mon vigneron, dont vous direz même que j'ai su reproduire à merveille la foi naïve et l'âme hantée par toutes sortes de légendes. C'est ainsi, je crois, qu'a dû raisonner Philostrate en se félicitant d'avoir su trouver, pour l'expression d'idées souvent bien hasardées, une sorte d'éditeur responsable qui l'excuse et le couvre.

II

Entrons dans une analyse un peu approfondie des idées qui forment le fond du dialogue, et tâchons de montrer pour quelles raisons cette œuvre mérite d'être appelée, comme nous l'avons dit, une œuvre sophistique par excellence. Mais, avant d'aller plus loin, pour faire connaître les personnages et le cadre dans lequel ils se meuvent, il me paraît opportun de donner un résumé succint des deux premiers chapitres.

CHAPITRE I ou PROLOGUE (1)

Philostrate, dans ce dialogue, met en scène deux interlocuteurs, le vigneron, dont nous avons parlé plus haut, et un Phénicien. Le vigneron habite et cultive auprès d'Eléonte, c'est-à-dire à la pointe même de la Chersonèse de Thrace, et en face de la plaine de Troie, un petit domaine qui prospère entre ses mains, grâce à la protection très efficace de Protésilas, dont le tombeau est tout proche. Le Phénicien a été forcé, par le caprice des vents, de relâcher près de là; tout en se promenant, à la recherche, dit-il, d'un présage qui lui annonce une navigation favorable, il arrive chez le vigneron, qui l'accueille avec une courtoisie parfaite, lui fait, de la meilleure grâce du monde, les honneurs de son vignoble et, après l'avoir fait commodément asseoir au plus bel endroit de son domaine, le met bien vite au courant de son genre de vie, ainsi que de ses relations avec l'ombre du beau Protésilas. Orphelin, le vigneron avait été dépouillé de tout par des hommes avides; mais Protésilas lui a conservé sa petite propriété envahie par le Chersonésien Xénis; et maintenant, le bon Génie, par sa protection vigilante, écarte de ce paradis terrestre tout ce qui pourrait en gâter le

(1) Je préviens ceux qui voudront recourir au texte que, dans l'édition Didot, le dialogue est divisé en 20 chapitres, et dans l'édition Kayser, en 19 seulement. Ce qui, chez Kayser, est le prologue, est donc le chapitre 1er de l'édition Didot. En d'autres termes, le numéro 1 de Kayser, au lieu d'être, comme chez Didot, au début de l'ouvrage, ne vient qu'après ce qui, chez Didot, constitue le 1er chapitre. Tous les renvois de ce travail se réfèrent à l'édition Didot. Si donc on a en mains Kayser, là où je dis : chap. x, il faudra chercher au chap. ix, et ainsi de suite.

séjour : « Il ne laisse entrer ici aucune bête dangereuse ; point de serpent à redouter, point de tarentule, point de sycophante qui vienne chercher à m'évincer de mon domaine, et ce dernier animal est d'une étrange impudence, car c'est en pleine place publique qu'il vous égorge. » En entendant parler des fréquentes apparitions d'un héros qu'il croyait mort, et mort depuis longtemps, le Phénicien a ouvert de grands yeux ; il presse de questions son hôte, qui ne demande pas mieux que de lui répondre, et qui promet de le mettre au courant de tout ce que Protésilas lui a conté, tant sur sa propre personne, que sur les faits et les héros de la guerre de Troie.

Tel est, dans ses grandes lignes, car je supprime une foule de détails, le premier chapitre ou, si l'on veut, le prologue, dont une sèche analyse ne peut reproduire la grâce. On y trouve des descriptions, et un sentiment des beautés de la nature, qui rappellent les vers les plus exquis de la VII[e] idylle de Théocrite, intitulée Θαλύσια. Je n'exagère pas et je ne me fais aucun scrupule de louer, parce que je la trouve charmante, la façon dont Philostrate a su disposer la scène et nous présenter ses personnages.

CHAPITRE II

Au début du chapitre II, le Phénicien se montre tout d'abord un peu incrédule au sujet de la grande taille des hommes d'autrefois, et en particulier des héros, qui, suivant la légende, auraient eu dix coudées de haut. Comme le vigneron lui a cité, d'après le témoignage de son grand-père, les ossements gigantesques découverts dans le tombeau d'Ajax : « Eh bien ! dit-il, vigneron, avais-je si grand tort de faire la sourde

oreille à des récits de cette nature? Voilà que tu me cites certains faits sur la foi de ton grand-père et peut-être de ta mère ou de ta nourrice; mais des faits dont tu aies personnellement connaissance, non : à moins toutefois que tu n'en aies à me citer au sujet de Protésilas? » Piqué au jeu, le vigneron, après avoir allégué encore certains faits dont il doit la connaissance au témoignage d'autrui, en vient à citer ce qu'il a vu, de ses propres yeux vu : D'abord, au Sigée, le squelette d'un géant couvrant, au fond d'une caverne, un espace de 22 coudées; puis, à Lemnos, les restes d'un autre colosse dans le crâne duquel il a versé, sans pouvoir le remplir, le vin de deux amphores de Crète; enfin, dit-il, à Imbros, il y a encore, en ce moment, les débris d'un géant d'une énorme taille : « Si tu en doutes, mettons à la voile : le squelette est encore là, étendu sur le sol, et d'ici à Naulochos (promontoire d'Imbros), la traversée n'est pas longue. » Le Phénicien décline la proposition, en se rejetant sur les nécessités du négoce qui « ne permet pas qu'on lui soit si longtemps infidèle »; mais, à partir de ce moment, convaincu ou non, il aura l'air de croire; peu à peu même, à mesure que se dérouleront les récits de son hôte, il se sentira de plus en plus sous le charme et il finira (chap. XIX, § I) par s'écrier : « Ceux qu'Homère nous représente, ô vigneron, comme ayant mangé le lotos, prenaient goût à cette plante au point d'en oublier leurs affaires domestiques; eh bien! je suis dans le même état; tes récits sont pour moi le lotos et je ne m'en irai d'ici qu'à mon corps défendant : il faudrait m'entraîner de force à mon navire et m'y charger de liens, pleurant et gémissant de n'avoir pu me rassasier de tes paroles (1). » Et ailleurs (chap. XX, § 23) : « Que mon vaisseau devienne maintenant ce qu'il voudra, ainsi que sa

(1) C'est ce qu'Ulysse fait pour ceux de ses compagnons qui, ayant goûté au lotos, ne voulaient plus regagner la flotte. Od. IX, 98-99.

charge! Je trouve plus de plaisir et plus de profit à m'occuper de la cargaison de mon esprit », etc. Ainsi le Phénicien, qui a débuté par une curiosité tant soit peu sceptique, en vient par degrés jusqu'à éprouver l'enthousiasme de la foi la plus entière. Cette conversion, non pas subite, mais progressive, a été habilement présentée par Philostrate ; mais il en résulte un inconvénient assez grave : c'est qu'à part une objection assez légère qu'il hasarde encore (chap. III, § 9), notre Phénicien n'ouvrira plus guère la bouche que pour provoquer des révélations nouvelles, ou pour louer ce qu'on vient de lui dire : ainsi certaines assertions du vigneron, par lesquelles il se contredit lui-même, ne seront pas relevées (1).

III

Maintenant que nous connaissons le lieu de la scène, la manière dont s'est engagé l'entretien, et les dispositions des deux interlocuteurs, examinons les points les plus saillants du dialogue, sans nous astreindre désormais à suivre l'ordre des chapitres.

En vrai sophiste qu'il était, Philostrate a dû chercher, comme nous l'avons dit, à rehausser par des con-

(1) Au chap. XX, § 37, on cite une inscription d'Héraclès, et l'on a dit (chap. III, par. 29) que l'écriture n'était pas inventée au moment de la guerre de Mysie, c'est-à-dire, bien après la mort d'Héraclès. — Au chap. XIX, § 3, le vigneron, d'après Protésilas, dit qu'Homère a fleuri 160 ans après la guerre de Troie, et le même Protésilas (chap. V, § 5) avait dit qu'Homère a dû vivre avec les Grecs au siège de Troie. Mais ce sont là sans doute des fautes dues à l'inadvertance, et que Philostrate ne pouvait faire relever par le Phénicien, s'il ne s'en est pas aperçu lui-même. Toujours est-il qu'à partir de sa dernière objection, chap. III, le Phénicien devient le plus complaisant des auditeurs.

diments de haut goût le plat qu'il voulait offrir aux lecteurs. Eh bien! c'est le vieil Homère qui lui en a principalement fourni les moyens. Je m'explique : montrer, tout en protestant pour Homère d'une admiration sans bornes, que celui-ci a sciemment dénaturé ou dissimulé une partie des faits de la guerre de Troie; puis, tout en l'appelant le prince des poètes, lui faire sournoisement et à l'aide de raisonnements insidieux, une foule de petites chicanes, n'était-ce pas ce qu'on pouvait imaginer de mieux pour piquer vivement la curiosité? N'était-ce pas, en même temps, se donner bien beau jeu pour exalter à son aise certains héros qu'on reprocherait à Homère d'avoir oubliés ou méconnus? pour en rabaisser d'autres qu'on l'accuserait d'avoir loués outre mesure? On voit tout de suite quel parti pouvait tirer de cette combinaison un esprit aussi alerte, aussi délié, aussi ingénieux que celui de Philostrate. Et, à dire vrai, presque tout son livre est là. Otez cette espèce de procès intenté à Homère, et la charpente du dialogue entier s'écroule.

C'est ce que je vais essayer de montrer et, pour cela, je n'ai rien de mieux à faire, je crois, que de recourir à l'auteur lui-même ; le passage que je vais reproduire me paraît trop curieux pour que je résiste au plaisir de le citer :

« Ayant appris que l'âme d'Ulysse existait encore, Homère se rendit à Ithaque, et l'évoqua du fond des enfers. Quand Ulysse fut arrivé de là-bas, le poète le questionna sur les faits de la guerre de Troie : « Je les connais tous, dit Ulysse, et j'en ai gardé le souvenir; mais je ne dirai pas un mot de ce que je sais, si, en retour, tu ne t'engages à me louer dans tes poèmes et à faire sonner bien haut ma sagesse ainsi que ma valeur. » — Homère ayant accédé à cette demande, et promis de ne rien négliger pour bien traiter Ulysse dans ses poèmes, celui-ci raconta tous les faits avec franchise et tels qu'ils s'étaient passés; car les âmes ne

songent nullement à mentir, en présence de sang et au bord de la fosse (1). Et, au moment où déjà Homère était en train de s'éloigner, Ulysse lui cria : « Palamède réclame justice contre moi pour le meurtre que j'ai commis sur sa personne; je sais que je suis coupable et, de toute manière, je ne puis manquer d'être puni; car ce sont, Homère, de terribles juges que ceux qui siègent là-bas, et il n'y a qu'un pas de leur tribunal au séjour des Furies (2). Mais si, aux yeux des hommes vivants, je ne passe pas pour avoir traité Palamède comme je l'ai fait, des supplices moins rigoureux me seront infligés aux Enfers. Ainsi donc, ne conduis pas à Ilion Palamède, ne raconte pas ses exploits, ne dis pas un mot de sa sagesse; d'autres poètes rediront son histoire, mais on n'y croira pas, si tu n'en as point parlé. » « Telle fut, ô étranger (c'est le vigneron qui parle), l'entrevue d'Ulysse et d'Homère, et c'est ainsi que celui-ci a bien connu la vérité, mais que, sur plusieurs points, il l'a modifiée, selon les exigences du plan qu'il s'était tracé. »

Cette explication de la conduite d'Homère, lié par le marché qu'il a conclu avec l'âme d'Ulysse, n'arrive qu'au XIXe et avant-dernier chapitre (§§ 5 et 6); mais, sitôt qu'elle s'est produite, elle jette un jour éclatant sur le reste de l'œuvre : On voit pourquoi Philostrate a dit (ch. III) tant de bien de Protésilas, enlevé, il est vrai, à la fleur de l'âge, mais qui n'en avait pas moins accompli, dans la guerre de Mysie, des exploits au moins égaux à ceux d'Achille, et dont Homère n'a rien dit, parce qu'il ne pouvait raconter la guerre de Mysie sans parler de Palamède; on voit pourquoi, quand il s'agit de Palamède lui-même, il épuise en sa faveur toutes les formes de la louange, comme s'il tenait à le

(1) Il y a ici un souvenir évident de l'évocation faite par Ulysse lui-même au chant. XI de l'*Odyssée*.

(2) Je rends ainsi : *καὶ τὰ ἐκ Ποινῶν ἐγγύς*.

venger du silence gardé par Homère à son égard (lire, dans le chap. III, les §§ 24, 25, et tout le chap. XI qui contient, outre un panégyrique du héros, la lamentable histoire de sa mort, amenée par les intrigues d'Ulysse) ; on voit pourquoi il se montre, au contraire, d'une excessive sévérité à l'égard d'Ulysse, dont il réduit tout le mérite à une certaine astuce employée presque toujours à faire le mal (ch. XII) ; pourquoi, voulant expliquer les persécutions que ce héros eut à subir de la part de Posidon, il rejette bien loin la prétendue histoire de Polyphème privé de son œil, et attribue tout le courroux du dieu des mers à la mort de Palamède son petit-fils (ch. III, § 42); pourquoi, pour expliquer le ressentiment d'Achille contre les Grecs, il met encore en avant la mort de Palamède, toujours Palamède, et traite de pure fable l'enlèvement de Briséis (ch. III, par. 43 et ch. XX, §§ 9 et 10). En un mot, cette supposition d'un pacte conclu par Homère avec l'âme d'Ulysse permet à Philostrate de rejeter, au gré de sa fantaisie, plusieurs des données essentielles de l'*Iliade*, aussi bien que de l'*Odyssée*.

N'est-ce pas bien trouvé, n'est-ce pas original; n'est-ce pas là un des plus ingénieux artifices dont pouvait s'aviser un sophiste désireux de contredire Homère, sans trop heurter l'opinion de ceux qui, entre tous les poètes, lui accordent la palme ?

Mais que dis-je ? Philostrate est de ceux-là. Il tient à le dire bien haut : non-seulement le chap. III (§ 37, 38, 39) renferme du poète un éloge enthousiaste et que j'ai tout lieu de croire sincère, mais à chaque page on voit, on sent que le vigneron et le Phénicien lui-même sont nourris de la lecture d'Homère, je dirai plus, qu'ils savent leur Homère par cœur; non-seulement les citations leur arrivent à point nommé, dès qu'ils en ont le moindre besoin, mais on devine, à chaque moment de l'entretien, que les deux poèmes leur sont connus dans tous leurs détails; c'est assez dire que

Philostrate, qui les fait parler, n'avait pas un souvenir moins présent de l'une et de l'autre des épopées homériques (1) ; or, on ne s'assimile si bien que les choses qui plaisent ; je suis donc fondé à dire que les éloges adressés à Homère par Philostrate ne sont pas des éloges menteurs, introduits là comme une simple précaution pour faire passer les critiques dont ces éloges vont être suivis ; Philostrate admire Homère et fait mieux que de l'admirer : il l'aime au point de le savoir par cœur ; seulement, il ne peut se contenter de parler de lui comme tout le monde en parle ; il faut bien qu'un sophiste, sur un sujet quelconque, nous dise quelque chose de neuf, et rien, je crois, ne pouvait paraître plus neuf que cette façon d'expliquer le silence gardé par Homère sur certains faits et sur certains héros de la guerre de Troie.

Malheureusement, Philostrate ne s'en tient pas à cette supposition d'un marché que le poète aurait conclu avec l'âme d'Ulysse, pour obtenir, en échange de certaines complaisances, des révélations sur les événements de la guerre de Troie. Il fait à Homère, comme je l'ai dit, un certain nombre de petites querelles, et ces querelles sont fondées trop souvent sur quelqu'un de ces arguments captieux par lesquels un lecteur sans défiance peut se laisser éblouir ; exemple (c'est le vigneron qui parle et qui expose un des reproches adressés au poète par Protésilas) : « Bien qu'*Homère sache parfaitement* qu'Hélène était en Egypte, etc..., il la fait néanmoins monter sur le rempart d'Ilion », etc. (ch. III, § 40). Il y a là, ne vous déplaise, ô Philostrate, une belle et bonne pétition de principe ; vous affirmez, mais vous n'avez nullement prouvé le fait sur lequel vous fondez votre reproche, à savoir qu'Homère sait

(1) Je n'ai pas compté, dans ce dialogue, moins de 72 passages qui renferment, ou des citations d'Homère, ou des allusions à des passages d'Homère.

parfaitement, etc. Autre exemple (même chap. § 41): « Voici encore une critique de Protésilas : puisqu'Homère a *pris pour sujet les événements de la guerre de Troie,* pourquoi, aussitôt après les funérailles d'Hector, abandonne-t-il brusquement ce sujet, comme s'il avait hâte d'aborder son second poème, qui emprunte son titre au nom d'Ulysse ? C'est accessoirement, par les chants de Démodocos et de Phémios (1), qu'il fait connaître et la ruine de Troie et le cheval de bois, fabriqué par Epéos sur les conseils d'Athéné. Il intercale en cet endroit, et pour la plus grande gloire de son Ulysse, ces récits *qui devraient être ailleurs...* » Voilà encore, comme tout à l'heure, une pétition de principe dans toute la force du terme, et celle-ci peut avoir de graves conséquences ; car, si nous avons le malheur de l'admettre, nous devons condamner toute l'*Odyssée* comme un sujet parasite venant, contre toutes les règles de la méthode, s'implanter sur le sujet véritable, ou plutôt prendre la place de celui-ci ; mais, comme vous l'avez fait tout à l'heure, voilà que vous affirmez ce qu'il aurait fallu prouver. Où avez-vous vu qu'Homère ait dit : *Je prends pour sujet les événements de la guerre de Troie?* Il a dit : μῆνιν ἄειδε, θεὰ, Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος... etc... ; puis il a dit : ἄνδρα μοι ἔννεπε, Μοῦσα, πολύτροπον, ὃς μάλα πολλὰ-πλάγχθη, etc., et, avec une précision parfaite, il a tracé d'abord les bornes de son premier sujet, limité au récit d'un *seul épisode* de la guerre de Troie, puis

(1) Démodocos chante le cheval de bois au VIII[e] livre de l'*Odyssée* (499-520). Quant à Phémios, on se rappelle sans doute que Pénélope vient l'interrompre au moment où il chante le funeste retour des Grecs : Ἀχαιῶν νόστον ἄειδε... λυγρὸν (*Od.*, ch. I, 325) ; mais je ne vois pas qu'il ait chanté la ruine de Troie, ni le cheval de bois ; pourtant, il est fait mention de ce cheval en un autre endroit de l'*Odyssée* dont Philostrate ne parle pas. C'est au chant IV[e], où Ménélas, dans son entretien avec Télémaque, rappelle la fermeté d'Ulysse qui, seul, demeure impassible, quand Hélène, s'approchant du cheval, vient appeler par leurs noms les plus illustres des Grecs (IV, 271-289).

celles de son second sujet : retour d'Ulysse dans ses foyers. Il n'a donc, en aucune façon, commis la faute qu'il vous plaît de lui imputer.

En un autre endroit, notre vigneron voudrait supprimer, comme un tissu d'aventures invraisemblables, une bonne partie de l'*Odyssée* (chap. XII, §§ 1 et 2). « Il n'était plus jeune (Ulysse), en arrivant sous les murs d'Ilion, et il était vieux lors de son retour à Ithaque. C'est qu'il erra longtemps sur les mers, à cause de la guerre qu'il soutint contre les Cicones, alors qu'il portait le ravage sur toute la côte voisine de l'Ismare. Car, pour ce qui concerne Polyphème, Antiphate, Scylla, l'évocation des ombres et tous (1) les chants des Sirènes, Protésilas ne veut pas même qu'on écoute de pareils récits : « Il faut, dit-il, nous boucher les oreilles avec de la cire (2) et refuser notre attention à tous ces contes, non qu'ils ne soient pleins de charme et attrayants pour l'esprit, *mais parce qu'ils sont indignes de foi et entièrement controuvés.* » Pour l'île d'Ogygie, l'île d'Éa et la passion qu'Ulysse aurait inspirée à des déesses, Protésilas nous invite encore à passer outre *et à ne pas nous arrêter* à des fables... » Est-ce bien à vous, ô vigneron, d'adresser un pareil reproche à Homère, vous qui ne tarissez pas en récits dont le merveilleux fait tous les frais ! vous qui croyez à l'existence, je dirai plus, à la divinité de mille fantômes imaginaires ! De quel droit venez-vous faire un crime à Homère d'avoir introduit des Cyclopes et des Lestrygons dans un de ses poèmes ? Il est vrai qu'en cet endroit, il s'agit d'Ulysse et qu'il faut, à tout prix, rabaisser la gloire du meurtrier de Palamède.

Je pourrais citer, à propos d'Homère, quelques autres

(1) Καὶ ὁπόσα αἱ Σειρῆνες ᾖδον. Cet ὁπόσα n'a ici aucune raison d'être : il fallait ἅ tout simplement ; mais je ne puis prendre sur moi de ne pas traduire le texte tel qu'il est.

(2) Allusion à un passage bien connu de l'*Odyssée* (XII-172-200).

critiques encore qui ne reposent pas sur un fondement beaucoup plus solide; mais j'en reste là. En voici assez, je pense, pour montrer à quel point, dans ce dialogue, les œuvres du grand poète ont fourni à Philostrate l'occasion d'émettre de ces paradoxes retentissants qui plaisaient si fort aux sophistes, et qui, sans doute, n'étaient pas moins appréciés de leurs lecteurs (1).

IV

Passons à un autre ordre d'idées, c'est-à-dire à l'examen du second moyen sur lequel Philostrate paraît avoir compté pour accommoder son livre au goût de son époque. Contradiction étrange! La foi aux divinités payennes allait s'affaiblissant, s'éteignant de plus en plus dans les cœurs; on ne croyait plus guère au caractère auguste et saint des cérémonies du culte officiel; et pourtant, le merveilleux, le surnaturel avaient plus de prise que jamais sur les imaginations; je dis sur les imaginations, et non sur les âmes : on ne croyait plus, ou presque plus, mais on éprouvait un plaisir d'artiste, si je puis m'exprimer ainsi, à lire de belles légendes et à se laisser emporter, sur les ailes de la rêverie, bien loin du monde réel. Philostrate n'a

(1) Peut-être est-il bon de faire observer, au moins dans une note, que parfois Philostrate contredit Homère, sans y être poussé par le désir de rabaisser Ulysse et de glorifier Palamède. Ainsi, dans le chapitre v, il s'amuse à revendiquer pour Sthénélos une partie des exploits mis par Homère sur le compte du seul Diomède; ainsi encore, dans le même chapitre, il avance, contrairement à l'assertion d'Homère, que les Grecs n'ont jamais élevé de muraille pour garantir leurs vaisseaux contre les attaques des Troyens, etc., etc. Je ne puis ici tout citer ni tout indiquer...

pas méconnu cette propension des esprits de son temps à se laisser bercer par des récits merveilleux auxquels il n'est pas nécessaire de croire pour y trouver un grand charme : aussi leur a-t-il donné une grande place dans son dialogue. Déjà, à propos du chapitre II, j'ai touché un mot de ces énormes squelettes qui, au dire du vigneron, seraient encore là pour attester la taille colossale des hommes d'autrefois. Je ne reviendrai pas sur ce point : consacré à l'énumération, à la description même de gigantesques débris humains soi-disant trouvés en Syrie, en Grèce et ailleurs, ce second chapitre, bien qu'il soit intéressant, n'est pour ainsi dire que la préface des récits fabuleux qui nous attendent. Nous allons voir se dérouler sous nos yeux toute une mythologie nouvelle; nous allons entrer dans un monde tout peuplé de Génies qui ont été des hommes et qui, tout en participant à la nature divine, veulent rester en communication avec les hommes; en un mot, nous allons faire connaissance avec les héros dont la mystérieuse existence nous sera révélée par l'ami du beau Protésilas.

J'ai parlé tout à l'heure d'une mythologie nouvelle et je tiens à m'expliquer à cet égard : je ne veux pas dire du tout que Philostrate ait créé de toutes pièces cette mythologie. Bien avant lui, on avait quelques données sur les apparitions des héros et sur leur intervention dans les affaires des hommes : ainsi, par exemple, après la bataille de Marathon, les Athéniens se racontaient qu'ils avaient vu, ceux-ci Thésée, ceux-là Échétos, les animer au combat et fondre avec eux sur les barbares (1); ainsi encore, à Salamine, on crut voir les fantômes des Éacides qui, de l'île d'Égine, encourageaient les Grecs (Plutarque, *Vie de Thémistocle*, XIX). D'autre part, il est absolument certain qu'on avait

(1) M. Duruy rappelle cette tradition dans son *Précis de l'histoire ancienne* (pag. 130).

élevé à plusieurs d'entre les héros (1) des temples et des autels, ce qui ne permet pas de douter qu'on les ait regardés comme des êtres divins. Il y aurait donc de l'exagération à dire que Philostrate a inventé ces personnages quasi-divins qu'il fait mouvoir devant nous et qu'on pourrait appeler, si ce n'était pas une sorte d'irrévérence, les saints du paganisme ; il ne les a pas inventés, mais il a écrit leur légende en y mettant toute la dose de merveilleux que réclamaient les dispositions d'esprit de ses lecteurs.

Examinons, sans autres préliminaires, les révélations faites au Phénicien par le vigneron sur la vie actuelle des héros.

Celui de tous que notre vigneron connaît le mieux, c'est naturellement Protésilas, puisqu'il a le bonheur de le voir en personne et de converser avec lui tout à son aise. Parlons donc de Protésilas, tel qu'il est depuis sa résurrection, dont nous voyons les effets sans pouvoir en pénétrer le mystère, car, sur ce point, malgré les instances du vigneron, il a refusé de s'expliquer (ch. I, § 4). Nous dirons ensuite un mot des manifestations de quelques autres héros ; puis nous consacrerons une attention toute particulière à la légende d'Achille et surtout à la vie qu'il mène dans l'île de Leucé, où Hélène est devenue sa compagne.

PROTÉSILAS

Tué à Troie, au moment où, le premier d'entre les Grecs, il sautait de son vaisseau sur le rivage, Protési-

(1) Ainsi, Pomponius Mela dit, en parlant de la Chersonèse de Thrace : « Sunt Protesilai ossa consecrata delubro » (lib. II, cap. II). Ainsi encore, à propos du temple d'Achille, à Leucé, Pausanias, cité

las a été ressuscité par les dieux touchés des pleurs de Laodamie, sa jeune épouse ; puis il est mort de nouveau, et sa femme l'a suivi volontairement dans la tombe ; aujourd'hui, par suite d'un arrêt des Parques sur lequel il refuse de s'expliquer, le héros s'est vu, pour la seconde fois, rappelé à la vie. Rien de plus varié que son existence : tantôt, il est chez Hadès, auprès de sa chère Laodamie qui lui rend amour pour amour et qui, en ces lieux, « jouit d'une considération singulière entre toutes les femmes, rangée au niveau d'Alceste, l'épouse d'Admète, d'Évadné, l'épouse de Capanée et de toutes les femmes qui se sont fait un nom par leur sagesse et leur chasteté » ; tantôt, sans doute pour se donner le plaisir de converser avec de vieux amis, il vient se mêler à ses anciens compagnons d'armes dans la plaine de Troie, qui est comme le quartier général où se réunissent les héros ; tantôt, sous les traits d'un passager, il prend place sur quelque navire et pousse jusqu'à Leucé, où Hélène et Achille s'empresseront de lui faire accueil (1) ; tantôt enfin, et souvent après avoir fait un tour de chasse, il arrive, sur l'heure de midi, chez notre vieille connaissance, le bon vigneron des environs d'Éléonte, avec lequel il ne se lasse pas de causer, sans lui épargner, au besoin, les conseils, et parfois même les critiques, à propos de sa culture. Du reste, rien de plus gracieux, rien de plus aimable que ce héros, dont le vigneron nous trace le portrait qui va suivre : « On lui donnerait vingt ans au plus, et c'est l'âge qu'il avait en partant pour la guerre de Troie ; ses joues sont couvertes d'un mol duvet qui exhale le parfum des myrtes en automne. Les sourcils qui surmontent ses yeux ont un air riant, car ce héros

par Kayser, avait dit : ναὸς Ἀχιλλέως καὶ ἄγαλμα ἐν αὐτῇ. Kayser ajoute : « Templi rudera satis magna adhuc sunt conservata, » Vid. Koehler (Mémoire sur les îles, 64), etc., etc.

(1) Voir chapitre xx, § 30.

est ami de la bonne humeur. Dans ses moments d'activité, rien de plus énergique, rien de plus vif que son regard ; mais, voyez-le quand son âme est détendue, quels yeux que les siens ! Comme ils respirent la grâce et la bienveillance ! Ni trop courte, ni trop longue, sa blonde chevelure couronne son front sans trop le couvrir ; la forme de son nez, par sa perfection, fait songer à une statue ; sa voix, bien que sa bouche soit petite, n'est pas moins forte que le son des trompettes. Mais c'est quand il est nu, surtout, qu'il fait bon le regarder ; car il réunit la vigueur à l'agilité, comme les statues d'Hermès coureur (1). Quant à sa taille, elle peut aller à dix coudées ; mais je crois qu'il serait devenu encore plus grand, si la mort ne l'avait surpris dans l'adolescence, etc. » (ch. III, § 3).

Le vigneron n'a pas tiré de son imagination le portrait qu'on vient de lire, car il voit, quatre ou cinq fois par mois, Protésilas en personne : « Et, demande le Phénicien, quand il vient ici, peux-tu l'embrasser ; ou bien, semblable à une fumée, se dérobe-t-il à tes étreintes, comme le font les ombres, chez les poètes (2) ? » — « Il aime que je l'embrasse ; il me permet de lui donner des baisers et de me pendre à son col tout à mon aise. » Ce n'est donc pas là un simple fantôme, mais un être bien vivant. Aussi, dans de larges avenues que le vigneron a tout exprès pratiquées à travers son vignoble, Protésilas se livre-t-il « à tous les exercices militaires, à l'exception du tir de l'arc, et à tous les exercices gymniques, à l'exception de la lutte ». Seulement, faute d'adversaires, sans doute, il ne fait que le simu-

(1) Οἱ δρομικοὶ τῶν Ἑρμῶν. On fait allusion aux statues qui représentent Hermès en pied, par opposition aux Hermès qui n'étaient qu'un simple buste sortant, pour ainsi dire, d'une gaîne de pierre.

(2) Διαφεύγει σε καπνοῦ δίκην, ὥσπερ τοὺς ποιητάς ; j'ai cru devoir compléter l'idée, qui ne me paraît pas avoir reçu tout son développement dans le texte de Philostrate.

lacre du pancrace et du pugilat. Voilà bien des manifestations directes de la force physique, par lesquelles, tout héros qu'il est, Protésilas se rattache à l'humanité; il y a plus : Protésilas boit ; Protésilas mange. Le vigneron ne l'a pas vu en train d'accomplir ces fonctions de la vie animale ; mais, s'il ne l'a pas vu, c'est par discrétion pure : « Jamais, ô étranger, je n'ai vu Protésilas prendre sa nourriture ; jamais non plus je ne l'ai vu boire ; pourtant, vers le soir, je lui offre des libations avec le vin de ces vignes de Thasos que lui-même prend soin de planter; vers midi, en été et au début de l'automne, je lui présente les meilleurs fruits de la saison; au printemps, alors que la lune approche de son plein, après avoir versé du lait dans ce vase que tu vois : « Tiens, lui dis-je, voilà la liqueur du printemps ; prends et bois ». A ces mots, je me détourne et, en moins d'un clin d'œil, les aliments solides ou liquides ont disparu » (ch. III, § 6).

Protésilas n'est donc pas un pur esprit, puisque, comme les dieux du paganisme eux-mêmes, il a un corps ; et ce corps, si parfait qu'on le suppose, le rapproche un peu de l'humanité ; mais il s'élève au-dessus de de celle-ci par deux des attributs de l'essence divine : la science et la puissance. Protésilas n'a pas l'omniscience : « Si les dieux savent tout, les héros, à la vérité, en savent moins que les dieux, mais beaucoup plus que les hommes » (ch. III, § 15). Il n'a pas, non plus, la puissance absolue, mais il peut, nous allons le voir, accomplir certains miracles. Occupons-nous d'abord de la science de Protésilas. Philostrate, s'inspirant du *Phèdre* de Platon, a montré ainsi qu'il suit l'âme du héros entrée en commerce avec les dieux et devenue capable de comprendre sans effort toutes les affaires humaines : « Le Phénicien. — Quant à la guerre elle-même qui eut lieu sous les murs de Troie, comment Protésilas pourrait-il la raconter, puisqu'il est mort, à ce que l'on rapporte, le premier de tous les

Grecs, et au moment même où l'on débarquait? — Le vigneron. — Ce que tu dis là, ô étranger, est tant soit peu naïf (1) : des âmes aussi divines, aussi bienheureuses que celle de Protésilas ne commencent à vivre que lorsqu'elles échappent aux impurs liens du corps : compagnes des dieux, elles les connaissent alors, non pas comme on les connaît ici-bas, en adorant leurs statues et par l'idée qu'on se fait d'eux dans son esprit (2), mais parce qu'elles entrent en rapport avec eux et les voient face à face; et, pour la connaissance des choses humaines, elles ne sont dérangées ni par les maladies, ni par les entraves du corps, tout entières qu'elles sont à la science divinatoire qui les possède et aux transports de l'esprit prophétique. Aussi, je te le demande : parmi ceux qui se livrent à la plus minutieuse étude des poésies d'Homère, crois-tu qu'un seul les ait lues aussi bien qu'elles ont été lues et pénétrées par Protésilas? »

On comprend sans peine, après cette explication, comment Protésilas a pu, sur les faits de la guerre de Troie, rectifier mainte assertion d'Homère et mettre le vigneron au courant de tout ce qu'il désirait apprendre; on comprend de même comment il a pu, en réponse aux questions de ces athlètes qui le consultaient sur leurs chances de victoire, prononcer ces curieux oracles qu'on peut lire au chapitre III (§§ 10, à la fin; 11, 12, 13), etc.

Quant à la puissance de Protésilas, on en trouve une première preuve (ch. I, § 6) dans l'intervention miraculeuse du héros en faveur du vigneron dépouillé de ses biens : « Et cet humble domaine lui-même était déjà devenu la proie du Chersonésien Xénis; mais Protésilas a bien su le lui reprendre : par une apparition

(1) Εὐηθες τουτί σοι, ξένε.

(2) Voir le *Phèdre* de Platon, trad. de M. Cousin (volume VI), à la page 46.

de sa personne, il lui a fait perdre la vue et l'a fait partir d'ici aveugle. » En voici quelques autres : « Il guérit toutes les maladies, sans exception, mais principalement les phtisies, les hydropisies, les maux d'yeux et les fièvres quartaines. Ceux qui souffrent du mal d'amour peuvent aussi compter sur ses conseils, car il éprouve pour les amants malheureux la compassion la plus vive et leur fournit, pour adoucir le cœur de la personne aimée, des incantations et des recettes magiques. Mais pour les adultères, il refuse de leur répondre et ne veut leur fournir aucun charme, car il dit qu'il les hait, parce qu'ils déshonorent l'amour (1), » (ch. III, § 14). Et, à ce propos, Philostrate narre fort agréablement le cas d'un adultère et de sa complice que Protésilas fait mordre, non-seulement jusqu'au sang, mais jusqu'à la mort, par le chien du vigneron, parce qu'ils venaient, au pied de son autel, faire une conjuration contre la tête du mari trompé (ch. III, § 14-15). Enfin, la puissance de Protésilas nous est attestée encore par les hommages qu'on lui rend : non-seulement on l'honore à Phylacé et à Phtie ; mais, près de son tombeau et dans ce temple, hélas ! ruiné que, du lieu où ils sont assis, le vigneron et le Phénicien peuvent apercevoir, il y a une statue du héros représenté en costume de navarque. Eh bien ! voici ce qu'on nous dit de cette statue : « Le temps l'a usée et aussi, par Zeus, l'attouchement de tant de personnes pieuses qui sont venues la parfumer d'essences et y suspendre leurs offrandes votives (2) : aussi n'est-elle plus guère reconnaissable », etc. (Ch. III, § 2).

Telle est, dans ses traits les plus saillants, la physionomie de ce héros que Philostrate, nous avons vu plus haut dans quelle intention, paraît avoir voulu or-

(1) Ἐπειδὴ τὸ ἐρᾶν διαβάλλουσιν.

(2) Οἱ ἐπισφραγιζόμενοι τὰς εὐχάς. Je ne sais si j'ai bien entendu cette obscure expression.

ner de toutes les vertus et embellir de toutes les grâces.

DES APPARITIONS DE QUELQUES AUTRES HÉROS

A l'exception d'Achille dont la légende, réservée pour la fin, occupera tout un quart du dialogue, aucun des autres héros, considérés dans leur seconde vie et dans leurs rapports avec les hommes, n'obtient de Philostrate autant d'attention que Protésilas. Cela se comprend, puisque le vigneron, en relations directes avec celui-ci, ne connaît les autres que par ouï-dire. Toutefois il sait et il raconte à leur sujet plus d'un détail intéressant. Et d'abord, comme je l'ai dit, la plaine de Troie est, pour les ombres des héros, une sorte de quartier général, un endroit privilégié où ils se plaisent à se réunir, sur le théâtre même de leurs anciens exploits : « Aujourd'hui encore, on voit apparaître dans la plaine ceux qui, avec Protésilas, vinrent assiéger cette Troie que tu as sous les yeux (1) : ils ont un air belliqueux et font mouvoir les aigrettes de leurs casques » (ch. I, § 4). Et ailleurs : « On les voit, on les voit encore, Phénicien, apparaître, sous des formes grandioses et surnaturelles, aux bouviers de la plaine et aux pâtres ; parfois même leur apparition est le présage de quelque fléau : les a-t-on vus couverts

(1) Du lieu où ils sont assis, par dessus le bras de mer qui sépare la Chersonèse de la Troade, le vigneron et son hôte peuvent apercevoir le théâtre des combats qui se sont livrés sous Ilion, mais il va sans dire qu'ils ne peuvent voir l'ancienne ville de Troie, puisqu'elle n'existe plus. Seulement, ils ont sous leurs yeux la ville nouvelle de Néon-Ilion, située à peu de distance de l'ancienne Troie, mais plus près de la mer. Voir l'excellente carte de M.' Nicolaïdès. (Topographie de l'*Iliade*.)

de poussière, c'est pour la contrée l'annonce d'une sécheresse ; ont-ils paru tout en sueur, on aura des inondations et des pluies ; a-t-on aperçu du sang sur leurs corps ou sur leurs armes, c'est qu'ils vont envoyer des maladies aux habitants de la Troade ; mais quand leur apparition n'est accompagnée d'aucun de ces signes, elle annonce une heureuse température et alors les pâtres de leur sacrifier, qui un agneau, qui un taureau, qui un poulain, qui une autre victime, suivant la nature de son bétail ». (Ch. III, § 18).

Mais, à côté de ces apparitions collectives où l'on ne voit figurer qu'une foule anonyme, il y a tout le chapitre des apparitions, ou tout au moins des manifestations individuelles, qui fournissent au bon vigneron plus d'une anecdote intéressante. En voici deux qui se font pendant l'une à l'autre, et que je crois devoir citer, sauf à en élaguer quelques détails : « On raconte qu'un jour, à la suite des maladies qui sévissaient sur leurs moutons, des bergers troyens se mirent à insulter Ajax. Groupés autour de son tombeau, ils l'appelaient l'ennemi d'Hector, ils l'appelaient l'ennemi de Troie, l'ennemi des troupeaux : « Il a été fou », disait l'un : « Il l'est encore », disait un autre ; enfin, le plus impudent de ces bergers, croyant ainsi taxer de lâcheté le héros, ne cessait de répéter cet hémistiche d'Homère (1) : Αἴας δ'οὐκέτ' ἔμιμνε. — Ἀλλ' ἔμιμνον, répond tout à coup le héros du fond de sa tombe et d'une voix aussi terrible que retentissante ; en même temps, il fit résonner ses armes, comme il avait coutume de le faire sur le champ de bataille » (ch. III, § 19). Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'au son de cette voix formidable les pâtres s'enfuirent à toutes jambes. Dans la seconde anecdote, nous voyons figurer Hector qui, dans une circonstance analogue, est bien loin d'imiter la longanimité d'Ajax ; car ce n'est pas, lui, par une simple parole qu'il se

(1) *Iliade*, XVI, 102.

venge : un jeune Assyrien, de passage à Néon-Ilion, s'était répandu contre Hector en violentes invectives et avait insulté sa statue, puis s'était remis en route, sans prévoir le sort qui l'attendait : « Mais à peine avait-il parcouru dix stades qu'un fleuve, assez petit pour être à peine connu, même en Troade, se met à enfler ses eaux et à devenir énorme ; et, comme l'ont dit les compagnons du jeune homme échappés au désastre, un guerrier de haute taille, armé de toutes pièces, excitait le fleuve : d'une voix barbare et retentissante, il lui enjoignait de détourner ses eaux sur la route où le jeune homme était engagé avec un attelage de quatre chevaux assez petits. Les engloutissant avec leur maître, qui poussait des cris et qui, déjà, ne reconnaissait que trop la puissance d'Hector (1), il les entraîna au fond de ses abîmes et les fit si bien disparaître, qu'il ne permit même pas qu'on repêchât le corps de la victime ; car ce corps, entraîné je ne sais où, avait disparu pour jamais » (ch. III, § 22).

Je prends ces deux récits au milieu de bien d'autres qu'on trouvera au chapitre III. Voici encore une anecdote que je ne crains pas d'insérer, bien qu'elle soit un peu longue, parce qu'elle fait, au plus haut point, ressortir la beauté de l'âme de Palamède : « Il y avait à Troie, dit le vigneron, un laboureur dont la situation n'était n'était pas sans analogie avec la mienne : ému de compassion pour Palamède, il se rendait sur la plage où l'on dit que ce héros fut lapidé par les Grecs et déplorait son infortune. Il offrait à ses cendres (2) tout ce

(1) Mot à mot comprenant ou connaissant déjà Hector : ξυνιέντι λοιπὸν Ἕκτορος.

(2) Ἐπέφερε τῇ κόνει. Comme on le voit au § 15 du chap. XI, Palamède avait été enseveli par Achille et Ajax en Éolide : ἐς τὴν ὅμορον τῇ Τροίᾳ τῶν Αἰολέων ἤπειρον. Il faut donc supposer que notre vigneron d'Ilion fait de temps en temps un pélérinage à la tombe du héros ; d'ailleurs, la phrase, dans son ensemble, me paraît marquer trois actions qui se passent en des lieux différents : 1° le vigneron va parfois

qu'on a coutume de déposer sur les tombeaux ; choisissant parmi les raisins de ses meilleurs ceps, il en récoltait, à l'intention du héros, de quoi remplir un cratère et, quand il prenait un moment de repos : je vais, disait-il, boire avec Palamède. Il avait un chien habile à flatter les hommes pour leur jouer de mauvais tours ; il l'appelait Ulysse et, à cause de Palamède, cet Ulysse recevait force coups, sans compter mille épithètes peu flatteuses. Or Palamède eut l'idée de faire une visite et d'accorder quelque bienfait à un homme épris pour lui d'une affection si vive. Au moment donc où celui-ci était en train de soigner (1) les pousses malades d'un de ses pieds de vigne, Palamède l'aborde : « Homme des champs, sais-tu qui je suis ? — Comment le saurais-je, puisque je ne t'ai jamais vu ? — Eh quoi ! Tu aimes donc une personne que tu ne connais pas ? » A ces mots, le vigneron comprit qu'il avait devant lui Palamède ; l'extérieur de celui-ci annonçait un héros de grande taille, beau, brave et qui n'était pas encore âgé de trente ans. Alors, se jetant dans ses bras avec un sourire : « Je t'aime, ô Palamède, parce que je vois en toi le plus intelligent des hommes qui furent jamais et le plus vertueux de ceux qui ont lutté dans la carrière

pleurer Palamède au lieu même où celui-ci a été lapidé ; 2° il va parfois aussi porter des offrandes sur sa tombe ; 3° enfin, sans sortir de chez lui, et dans les intervalles de son travail, il boit de son meilleur vin, à l'intention et en l'honneur de son cher Palamède.

(1) 'O *μὲν πρὸς ἀμπέλῳ τινὶ ἦν, γόνυ αὐτῆς ἰώμενος*. Le mot *ἰώμενος* semble indiquer une maladie a laquelle on porte remède. Le thesaurus d'Henri Étienne, parmi tous les exémples qu'il rapporte à l'article *γόνυ*, n'en donne aucun qui paraisse désigner une maladie ; *γόνυ*, appliqué aux plantes, signifie le nœud, *geniculum*, ou l'intervalle entre deux nœuds, *internodium*. Cette deuxième acception pour.ait bien être ici la vraie : *τὸ γόνυ* serait une portion du sarment, ou de la pousse de l'année. Au reste, si l'on entend par *τὸ γόνυ* l'articulation même (*geniculum*), on aura encore un sens acceptable. Dans un cas comme dans l'autre, le vigneron est représenté comme pansant les plaies du bois, jeune ou vieux, d'un de ses pieds de vigne.

de la science ! Je t'aime, parce que tu as reçu des Grecs le traitement le plus indigne, et cela, par les intrigues de cet Ulysse que j'aurais depuis longtemps jeté hors de sa tombe s'il était enseveli en ce pays. Car c'était un scélérat et il ne valait pas ce chien, que je nourris à cause de lui. — Laissons désormais en repos la personne d'Ulysse, dit Palamède, car je lui ai fait payer, aux Enfers, le mal qu'il m'a fait. Mais, puisque tu aimes les vignes, dis-moi, je te prie, quel est le fléau que tu redoutes le plus pour elles? — Et comment ne serait-ce pas celui de la grêle qui saccage leurs bourgeons (1) et brise leurs tiges? — Eh bien! dit Palamède, mettons une ligature à l'un de tes ceps et les autres n'auront plus à craindre les coups de la grêle (ch. III, §§ 24-25).

Je crois devoir signaler encore, avant de m'occuper d'Achille, ces curieux détails que Philostrate nous donne sur Rhésos, le héros Thrace tué par Diomède. Établi à Rhodope, Rhésos est devenu comme la providence de toute la contrée, qu'il préserve de la peste : « Si l'on en croit la renommée, il élève des chevaux, se montre parfois armé de toutes pièces, ou se livre à l'exercice de la chasse : et l'on sait que le héros est en train de chasser quand on voit les sangliers, les chevreuils et autres animaux sauvages de la montagne se rendre, par deux ou par trois, à l'autel de Rhésos, s'y laisser sacrifier sans qu'aucun lien les maintienne en place, et tendre d'eux-mêmes la gorge au couteau du sacrificateur » (ch. III, § 16).

(1) Ὑφ' ὧν ἐντυφλοῦνται. En latin, on emploie *oculi*, en grec, ὀφθαλμοί, pour désigner les bourgeons de la vigne ; une vigne qui a perdu ses bourgeons a donc, en quelque sorte, perdu ses yeux ; de là, cette expression si bizarre au premier abord : les coups de la grêle, par lesquels une vigne est *aveuglée*. Je me suis bien gardé de donner la traduction littérale qui n'aurait pas eu de sens dans notre langue.

ACHILLE

En avons-nous fini avec le merveilleux? Non, car il nous reste à examiner cette légende d'Achille que Philostrate a précisément réservée pour la fin, parce qu'elle contient à elle seule plus de faits extraordinaires peut-être que tout le reste de l'ouvrage, et qu'elle est de nature à laisser les esprits sous le coup d'une impression vive et profonde. Je crois aussi, comme le conjecture Kayser, et comme je l'ai dit tout au début de ce travail, qu'en s'attachant avec tant d'insistance à faire ressortir au-dessus de toutes les autres la grande figure d'Achille, Philostrate n'a pasoublié qu'il faisait ainsi sa cour à l'empereur Caracalla. On sait en effet que ce prince, aussi vaniteux qu'il était extravagant et cruel, se flattait de marcher sur les traces d'Achille et peut-être d'égaler ce héros (1).

Quoi qu'il en soit, cette histoire d'Achille, rejetée à la fin du dialogue, compose à elle seule une sorte de petit ouvrage où l'on peut distinguer trois parties : 1° Vie d'Achille; sa mort; prodiges qui en sont la suite ; funérailles du héros (ch. xx, de 1 à 22); 2° Culte d'Achille; sacrifices que, chaque année, les Thessaliens doivent lui offrir, tant sur sa tombe que sur le rivage du Sigée, etc. (ch. xx, de 22 à 32); 3° Révélations sur la mystérieuse existence d'Achille et d'Hélène, mariés ensemble et fixés dans l'île de Leucé, au milieu du Pont-Euxin (ch. xx, de 32 à 48).

Comme, dans les pages qui précèdent, je ne me suis occupé que des héros passés à l'état de Génies, et de leurs rapports avec les hommes, je crois devoir négli-

(1) Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai dit là-dessus au début.

ger ici presque tout ce que Philostrate nous dit d'Achille vivant; toutefois, je ferai observer que, dans cette biographie, d'ailleurs on ne peut plus propre à faire ressortir l'éclatante supériorité du héros, l'auteur s'écarte, en bien des points, soit des données admises par Homère, soit de certaines autres traditions généralement accréditées (1). Et, presque toujours, ces modifications apportées à l'histoire du héros sont de nature à le relever aux yeux du lecteur. J'arrive aux circonstances qui, selon Philostrate, auraient amené la mort d'Achille.

Ici, nous entrons à pleines voiles dans les régions de la fantaisie. Philostrate a écrit là-dessus un véritable roman dont voici l'analyse : Achille s'est épris de Polyxène, sur le bras de laquelle Priam s'appuyait quand il est venu réclamer les restes d'Hector et, séance tenante, il a obtenu du vieillard que la main de la jeune fille lui serait donnée, à condition qu'il ferait lever le siège de Troie. Au jour fixé pour la cérémonie nuptiale, Achille, sans défiance et sans armes, se rend au temple d'Apollon Thymbréen, où il est assassiné. Désolée de

(1) Exemples. — Contrairement à la tradition suivie par Ovide, Stace et quelques autres, Achille n'aurait pas été envoyé par ses parents dans le gynécée de Lycomède pour qu'il pût se dérober ainsi aux périls de la guerre. Chez Philostrate, Achille se rend à Scyros, sur l'ordre de son père, pour tirer vengeance du meurtre de Thésée tué en trahison par Lycomède; puis, après s'être rendu maître de la personne de celui-ci, il écoute ses explications, lui pardonne et devient son gendre (ch. xx, §§ 4 et 5).

Contrairement au récit d'Homère, la querelle d'Achille et d'Agamemnon et le courroux du premier contre les Grecs ont eu pour cause, non l'enlèvement de telle ou telle captive, mais la mort de Palamède (ch. xx, §§ 9 et 10).

Contrairement à l'assertion d'Homère (*Il.*, xviii, 22 et suiv.), Achille, en apprenant la mort de Patrocle, n'a pas donné une marque de faiblesse, en s'abandonnant à tous les excès du désespoir.

Enfin la lutte d'Achille contre Astéropée a été, suivant Philostrate, bien autrement périlleuse qu'Homère ne semble le dire, et cet adversaire n'était pas moins à redouter qu'Hector lui-même, etc.

la mort de son fiancé, Polyxène s'enfuit au camp des Grecs, où Agamemnon l'accueille et la traite avec les plus grands égards; mais, trois jours après la mort d'Achille, la jeune fille, éperdue de douleur, s'enfuit une seconde fois et, sur la tombe même du héros, vient se percer d'un glaive « après avoir fait entendre beaucoup de lamentations passionnées, dans lesquelles elle suppliait Achille de ne pas la trahir en refusant de la prendre pour femme » (ch. xx, §§ 17-18). Voilà, n'en déplaise à la règle des trois unités, que d'ailleurs les Grecs ne se piquaient pas toujours de suivre, tous les éléments d'une tragédie. Pour mon compte, je préfère infiniment la donnée du sacrifice de Polyxène tel qu'il est raconté, avec les touchants détails que chacun sait, dans l'*Hécube* d'Euripide. J'ignore, du reste, si ce roman est ou non de l'invention de Philostrate; mais si, comme c'est possible, il a simplement eu à choisir entre plusieurs traditions au sujet de Polyxène, je gagerais qu'il a tout exprès mis la main sur la plus extraordinaire de toutes; car un sophiste doit s'écarter le plus qu'il peut des routes battues.

A propos des prodiges dont la mort d'Achille a été suivie, Homère avait tracé la voie à Philostrate; mais celui-ci, là encore, s'ingénie à trouver des choses nouvelles. Si long que soit le passage, il me paraît opportun de le reproduire, parce qu'il a dû, ce me semble, vivement frapper les imaginations : « Homère a dit, dans sa seconde Psychostasie (1) (si toutefois ce poème est de lui), que les Muses et les Néréïdes déplorèrent la mort d'Achille, les Muses en chantant, et les autres,

(1) Cette seconde *Psychostasie* n'est pas autre chose que le commencement du XXIVe chant de l'*Odyssée* (1 à 204). D'éminents critiques, et entre autres Rochefort, ont mis en doute, après Philostrate, l'authenticité de tout ce début du dernier chant de l'*Odyssée*. Je n'ai pas le loisir de rapporter les raisons, assez concluantes, selon moi, sur lesquelles ils s'appuient. On en trouvera un substantiel résumé dans une note de la traduction d'Eug. Bareste.

en se frappant la poitrine ; cette assertion, dit Protésilas, ne s'écarte pas beaucoup de la vérité. Les Muses, il est vrai, ne sont pas venues et n'ont pas chanté ; l'armée non plus n'a vu apparaître aucune des Néréïdes, bien que celles-ci n'eussent pas l'habitude de dissimuler leur présence ; mais on vit se produire d'autres prodiges qui n'étaient pas sans analogie avec le récit d'Homère. En effet, tout d'abord, du côté du golfe Noir (1), la mer se mit à se gonfler et à mugir ; bientôt après, aussi haute qu'une forte colline, elle s'avança vers le promontoire de Rhétée, au grand émoi des Grecs, qui se demandaient de quel fléau ils allaient être frappés, ainsi que la terre elle-même ; mais quand la mer fut arrivée tout proche et que ses ondes commencèrent à baigner l'emplacement du camp, elle fit entendre des plaintes aiguës et répétées sans relâche, comme celles que, dans les cérémonies funèbres, pousse l'assemblée des femmes. On vit là quelque chose de merveilleux et de divin et tous s'accordèrent à dire que le flot amenait les Néréïdes (car, sans rien inonder, la masse des eaux, calme et unie, vint mourir sur la plage) ; mais ce qu'on vit ensuite parut beaucoup plus merveilleux encore. La nuit venue, on entendit par tout le camp les gémissements de Thétis qui, dans sa douleur, se récriait et appelait son fils à haute voix : aussi perçants, aussi sonores étaient ses cris que peut l'être l'écho dans les montagnes ; et alors, plus que jamais, bien qu'ils n'en eussent pas douté auparavant, les Grecs eurent la conviction que Thétis était bien la mère d'Achille » (ch. xx, §§ 19 et 20).

Je ne dirai rien des détails qui suivent sur la désolation des Grecs, et sur les splendides funérailles du héros (xx, § 20, à la fin, et 21).

(1) Oppien de Cilicie (*Halieutiques*, iv, 515-522) parle aussi de ce golfe Noir qu'il appelle Θρηΐκιος (de Thrace), sans dire positivement où il se trouve. Pomponius Mela (liv. IV, ch. ii) le place près de Mastusia, en Chersonèse, et dit qu'il doit son nom au fleuve qui s'y jette.

Achille est donc mort; réunies dans la même urne avec celles de Patrocle, ses cendres ont été confiées à la terre; le tombeau du Sigée garde dans ses mystérieuses profondeurs la dépouille mortelle du héros; mais son âme n'a point péri : incarnée dans un nouveau corps exempt de toutes les infirmités de l'humaine nature, elle goûte, dans toute leur plénitude, les joies de la vie bienheureuse, telle que les payens se la figuraient pour leurs élus. En un mot, Achille est devenu un Génie, et peut-être serait-il plus juste de dire qu'il est devenu un dieu. Suivons-le dans cette nouvelle existence.

Et d'abord, disons un mot du culte d'Achille, officiellement prescrit et réglé par un oracle de Dodone dont voici le texte : « Chaque année, les Thessaliens devront se rendre à Troie pour y égorger des victimes en l'honneur d'Achille; dans ces sacrifices, il sera traité en partie comme un dieu, en partie comme peut l'être un simple mortel après sa mort » (xx, 25). Philostrate nous dit qu'à l'origine on exécutait ponctuellement les prescriptions de l'oracle et voici comment on procédait : « Un vaisseau, garni de voiles noires, se rendait de Thessalie à Troie, amenant quatorze théores, deux taureaux domptés, l'un blanc, l'autre noir, et aussi du bois coupé sur le Pélion, car ils ne voulaient rien demander aux habitants; ils apportaient donc encore de Thessalie de quoi faire des libations et de l'eau puisée au Sperchios; et si les Thessaliens ont adopté les premiers l'usage de se couronner d'amarantes dans les cérémonies funèbres, c'est ce culte d'Achille qui en est cause, car ils ne voulaient pas, dans le cas où leur navire aurait été retenu par les vents, arriver avec des couronnes flétries et passées. Ils devaient aborder pendant la nuit et, avant de prendre terre, chanter du haut de leur vaisseau, en l'honneur de Thétis, un hymne ainsi conçu :

« Thétis azurée, Thétis, épouse de Pélée, toi qui as

« mis au monde le grand Achille! Au sein de la terre « Troyenne repose tout ce qui lui était venu de la na- « ture mortelle ; mais une île du Pont renferme tout ce « que tu lui as communiqué de ta divine essence : al- « lons, monte sur ce tertre élevé, où l'on va brûler une « victime en l'honneur d'Achille ; montes-y avec la « Thessalie, et sans verser de larmes, Thétis azurée, « Thétis, épouse de Pélée (1)! »

Le chant fini, les théores s'approchaient de la tombe ; ils frappaient sur un bouclier, comme cela se fait à la guerre ; ils poussaient tous ensemble de grands cris, en appelant Achille, et se livraient à certaines courses d'une cadence déterminée ; puis, après avoir placé une couronne sur la cime du tertre, ils creusaient dans le sol de celui-ci des fosses, et sacrifiaient le taureau noir suivant le rite usité pour honorer les morts. Bien persuadés qu'Achille leur saurait gré de cette attention, ils invitaient aussi Patrocle à venir prendre sa part de la victime. Celle-ci une fois immolée et le sacrifice achevé, ils descendaient du tertre et se mettaient en devoir de regagner leur vaisseau ; mais, sur le rivage, ils égorgeaient encore le second taureau en

(1) Ce petit chant, où domine le mètre anapestique (il y a pourtant un vers composé de la réunion de deux adoniques), n'est pas dénué d'une certaine harmonie. Le huitième vers paraît avoir perdu son mot final. Voici le texte :

Θέτι κυανέα, Θέτι Πηλεία,
ἃ τὸν μέγαν τέκες υἱόν,
Ἀχιλλέα. τοῦ θνατὰ μὲν ὅσον
    φύσις ἤνεγκεν,
Τροία λάχε. σᾶς δ' ὅσον ἀθανάτου
γενεᾶς παῖς ἔσπασε, Πόντος ἔχει.
Βαῖνε πρὸς αἰπὺν τόνδε κολωνὸν
    μετ' Ἀχιλλέως ἔμπυρα...
Βαῖν' ἀδάκρυτος μετὰ Θεσσαλίας,
    Θέτι κυανέα, Θέτι Πηλεία.

l'honneur d'Achille. Cette fois, ils traitaient Achille comme un dieu; aussi commençaient-ils le sacrifice en offrant des grains et une partie des entrailles; puis, vers le point du jour, ils se remettaient en mer, emportant avec eux ce qui restait de la victime, car ils ne voulaient pas prendre leur repas sur la terre ennemie » (xx, §§ 25, *in fine*, 26, 27). Pleins de ferveur dans les premiers temps, les Thessaliens, à plusieurs reprises, se relâchèrent de leur zèle. On les vit, durant de longues périodes, supprimer totalement les sacrifices; on les vit, d'autres fois, escamoter une partie des obligations que leur imposait le rituel; « aussi, dit le vigneron, Achille se courrouça-t-il contre eux, et je n'en finirais pas, si je voulais rappeler tous les maux dont il frappa la Thessalie ». Le vigneron ne rapporte pas, en effet, tous les fléaux par lesquels le héros a pu châtier la tiédeur de ses compatriotes; mais il veut au moins montrer, par un exemple, ce qu'il en coûte, même aux hommes d'aujourd'hui, pour avoir encouru la colère d'Achille, et il raconte, au grand effroi du Phénicien, une bien terrible histoire, non du temps passé, mais de la veille (ch. xx, p. 30-31).

Il est temps d'aborder à l'île de Leucé, qu'on pourrait appeler l'île des merveilles, car tout ce qui s'y passe ressemble à un conte des mille et une nuits. Et d'abord, qu'est-ce que cette île? Pour quelle raison Achille, passé dieu, ou presque dieu, y a-t-il fixé sa résidence? C'est qu'il lui fallait, loin de tous les regards profanes, un nid pour y abriter ses amours. Mais quelles amours! Sans doute, le héros aura donné son cœur à la malheureuse Polyxène qui, en se tuant sur sa tombe, le conjurait avec larmes de la prendre pour femme. Eh bien, non, ce n'est pas cela : c'est beaucoup mieux; je veux dire, c'est beaucoup plus extraordinaire. Achille, qui le croirait? Achille, après sa mort, est devenu l'époux d'Hélène que pourtant il n'a jamais vue : « Hélène et Achille, nous dit l'auteur, sont les premiers

qui en soient venus à s'aimer sans s'être vus, puisque l'une était en Egypte, l'autre au siège de Troie, et chez qui les oreilles aient fait pénétrer le feu d'une passion réciproque » (xx, 33). Voilà, certes, une idée des plus étranges, mais dont on aurait tort de se scandaliser outre mesure : la prééminence d'Achille sur les autres héros s'affirme, en quelque sorte, par ce mariage posthume : s'il reçoit pour compagne la femme qui, au jugement des Grecs, a le plus approché de la parfaite beauté, c'est qu'il a été, lui, la plus haute expression de la valeur guerrière.

Quoi qu'il en soit, ce mariage, au dire de Philostrate, a été approuvé, peut-être même faut-il lire voulu par les Parques. Mais où logera-t-on les futurs époux? Les environs de Troie ne présentent aucune retraite qui puisse les abriter convenablement; plus loin, il y a bien les îles Échinades qui conviendraient assez; mais, justement, elles sont souillées par le voisinage du parricide Alcméon, qui est venu planter sa tente à l'embouchure de l'Achéloos. Que faire dans cet embarras? Thétis recourt à Posidon et le dieu des mers fait surgir du sein des flots, au milieu de l'Euxin, l'île de Leucé (1), « pour servir à l'habitation d'Hélène et d'Achille, en même temps qu'elle offrira un point de relâche et un port aux navigateurs » (xx, 33). L'île n'est pas fort grande (30 stades de long, sur 4 de large); mais elle constitue encore un fort joli domaine, avec un beau temple pour l'habitation, et de magnifiques ombrages pour les promenades. C'est dans cette espèce de paradis que les noces sont célébrées avec un éclat

(1) L'île de Leucé paraît être la petite île que l'on appelle aujourd'hui *Ile des serpents*, et qui est située à 13 lieues en mer, juste en face des bouches du Danube. La double erreur de Pomponius Méla qui place cette île en face de l'embouchure du Borysthène et qui dit qu'Achille y était enseveli, a été relevée dans une note fort savante de la traduction de ce géographe (Collection Nisard, page 678 du volume contenant Macrobe, Varron, Pomponius Méla).

extraordinaire : « Au festin, on vit paraître Posidon lui-même avec Amphitrite, toute la troupe des Néréides, tous les fleuves, tous les Génies qui fréquentent le lac Mœotis et l'Euxin » (xx, 33). Les divinités des eaux, on le voit, se sont donné rendez-vous pour fêter l'union d'un petit-fils de Nérée ; c'est là, pour elles, en quelque sorte, une fête de famille.

On ne voit pas trop bien quelles sont, dans cette île enchantée, les occupations du nouveau dieu. En tout cas, il ne risque point d'y souffrir de la chaleur. Quand Achille se promène, des oiseaux blancs et qui exhalent une senteur marine, l'éventent et le rafraîchissent par le battement de leurs ailes. A part ce mince détail, Philostrate ne nous dit rien sur l'emploi des journées du héros ; en revanche, il donne d'assez curieux renseignements sur les conditions imposées à ceux qui veulent s'arrêter à Leucé. Si, pour des raisons que l'auteur ne dit pas, l'accès de l'île est interdit d'une manière absolue à toutes les femmes ; s'il est défendu de même à toute espèce de gens de s'y établir à demeure, on a le droit d'y relâcher pendant le jour et c'est avec un vif plaisir que les navigateurs y abordent : « Aussitôt qu'ils aperçoivent l'île, comme ils viennent d'être ballottés sur une mer immense, ils se jettent dans les bras les uns des autres et pleurent de joie ; puis ils débarquent, embrassent la terre et vont droit au temple, pour y offrir leurs vœux et leur sacrifice ; la victime, qu'on a choisie en raison de l'importance du navire et des ressources de ceux qui le montent, vient d'elle-même se placer auprès de l'autel » (ch. xx, 38). Seulement, dès qu'arrive le soir, ceux qui ont relâché à l'île doivent se rembarquer : « Si le vent est favorable, il faut reprendre sa route ; s'il ne l'est pas, on doit amarrer son navire et dormir à fond de cale » (xx, 35). Du reste, il doit arriver bien rarement qu'on ne puisse, au moment voulu, mettre à la voile, car : « Quand on a relâché, soit au nord, soit au sud de

l'île, s'il doit s'élever un vent qui fermerait au vaisseau la sortie du port, Achille vient l'annoncer à la poupe ; il vous invite à changer de mouillage et à prendre ainsi vos précautions contre les caprices du vent » (ch. xx, 38).

Achille, on vient de le voir, ne néglige donc rien pour faciliter à ses hôtes d'un jour l'exécution de la consigne qu'il leur a donnée. Quant à la raison de cette consigne, elle n'est pas bien difficile à deviner : « C'est pendant la nuit, dit-on, qu'Hélène et Achille prennent ensemble leur repas et s'occupent à chanter : leurs chants ont pour sujet leurs amours réciproques, et les poésies d'Homère sur la guerre de Troie, et Homère lui-même. Car Achille se complaît encore à cultiver le talent que Calliope (1) lui a départi pour la poésie ; il s'adonne même avec plus d'ardeur à ces sortes d'exercices depuis qu'il ne peut plus prendre part aux travaux de la guerre. Et il y a de lui, ô étranger, en l'honneur d'Homère, un chant (2) composé avec un goût et

(1) Voir, au § 3 du chap. xx, l'apparition de Calliope au héros encore adolescent, et la promesse qu'elle lui fait.

(2) Voici ce petit morceau que le vigneron récite un peu plus loin. Sans être bien merveilleux, cet hymne de dix vers n'est pas trop indigne d'arrêter un instant nos regards :

Ἀχώ, παρὰ μυρίον ὕδωρ
μεγάλου ναίοισα πλευρὰ Πόντου,
ψάλλει σε λύρα διὰ χειρὸς ἐμᾶς·
σὺ δὲ θεῖον Ὅμηρον ἄειδέ μοι
κλέος ἀνέρων, κλέος ἁμετέρων πόνων
δι' ὃν οὐ θάνον, δι' ὃν ἔστι μοι
Πάτροκλος, δι' ὃν ἀθανάτοις ἴσος
  Αἴας ἐμός,
δι' ὃν ἁ δορίληπτος ἀειδομένα σοφοῖς
κλέος ἤρατο κοὐ πέσε Τροία...

Kayser (editio altera, Turici, p. 373), donne, à propos de ce chant, la note suivante : carminis versus 2, 5, 9, offendunt quinto addito pede, qui in 9 saltem ante parœmiacum demendus videtur, abjecto

un art merveilleux : j'en puis parler savamment, car ce morceau est connu de Protésilas qui, lui aussi, le chante » (ch. xx, § 35)... Plus loin, Philostrate nous dit (§ 38) que les voix d'Achille et d'Hélène retentissent avec un merveilleux éclat. Elles s'étendent si loin sur la mer, et avec tant de force, que les navigateurs en éprouvent le frisson, et en restent frappés de surprise, etc.»

On aime à retrouver, dans l'Achille de Leucé, ce goût pour la musique et pour la poésie qui, chez Homère déjà, donnait un caractère tout particulier à la physionomie du héros. Mais pourquoi faut-il que ce commerce avec les Muses n'ait point adouci dans l'âme d'Achille cette passion de la vengeance qui, de son vivant, le rendait parfois si cruel? Hélas! je suis bien obligé de le dire : Philostrate lui prête une action digne d'une bête fauve; on va en juger : le héros charge un marchand, de passage à Leucé, d'aller lui acheter, à Néon-Ilion, une jeune esclave qui est le dernier reste du sang de Priam; puis, quand il tient en son pouvoir la malheureuse jeune fille, il la déchire et la met en pièces de ses propres mains (voir ch. xx, §§ 29 et 40). Dans Homère, lorsque Achille dit à Hector mourant :

> Αἲ γάρ πως αὐτόν με μένος καὶ θυμὸς ἀνείη
> Ὤμ' ἀποταμνόμενον κρέα ἔδμεναι, οἷά μ' ἔοργας.
>
> (*Iliade*, xxii, 346, 347.)

il parle comme pourrait le faire un cannibale, mais il a pour excuse la mort toute récente de son cher Patrocle et son cœur, qui saigne encore, ne peut s'ouvrir à la pitié; pourtant, quelques jours plus tard, le même Achille se laisse attendrir aux supplications de Priam.

σοφοῖς. Anapæsticum est, immixtis iambis, Mesomedis et Dionysii hymnis aliquatenus comparabile. — Je laisse à Kayser toute la responsabilité de son jugement à propos des vers 2, 5, 9, et j'avoue que la présence d'un cinquième pied dans ces vers ne me choque pas au même degré que lui.

Aussi ne peut-on s'expliquer comment, tout à coup, après tant de siècles, son ressentiment se réveille à propos d'une pauvre enfant tout à fait étrangère à la mort de Patrocle.

N'insistons pas sur cette horrible légende que Philostrate, s'il l'a trouvée quelque part, aurait mieux fait de passer sous silence. En voici une autre qui n'est guère moins terrible ; mais au moins, dans celle-là, le héros ne frappe que pour se défendre. Il s'agit des Amazones, à propos desquelles l'imagination de l'auteur se donne libre carrière, et substitue à la tradition un roman de la plus haute fantaisie. Il nous donne d'abord de longs détails sur le pays des Amazones, sur leur vie belliqueuse, sur la manière dont elles se défont de leurs fils et dont elles élèvent leurs filles ; puis il nous dit qu'un jour des matelots et des constructeurs de navires, jetés à la côte par une tempête, sont tombés entre leurs mains : on les attache à une crèche ; on les nourrit pour les vendre, quand ils seront suffisamment engraissés, aux Scythes anthropophages ; mais la sœur de la reine, secrètement éprise de l'un de ces captifs, obtient qu'ils ne seront pas vendus ; on les détache ; bientôt, ils se sont assez familiarisés avec la langue des Amazones pour leur conter leurs aventures, et ils en viennent à parler des trésors qu'ils disent avoir vus à Leucé, dans le temple d'Achille. L'idée de ces trésors allume dans le cœur des Amazones le feu d'une ardente convoitise ; à tout prix, elles veulent s'en emparer. Les voilà donc qui se font construire, par leurs prisonniers, une flotte capable de les transporter, elles et leurs chevaux, car elles ne combattent qu'à cheval ; puis, après s'être appris à naviguer, elles partent un beau matin de l'embouchure du Thermodon, franchissent 2,000 stades, et arrivent à Leucé (1).

(1) Tous les détails qui précèdent, concernant les Amazones, se trouvent au chap. XX (du § 41 au § 45).

Aussitôt, elles ordonnent à leurs prisonniers d'abattre les arbres qui entourent le temple. (Ici, je laisse la parole à Philostrate) : « Mais, se retournant contre les profanateurs, les haches venaient frapper les uns à la tête, les autres au cou et tous, en un instant, étaient tombés au pied des arbres ; à cette vue, les Amazones poussent de grands cris, lancent leurs chevaux et se précipitent à l'attaque du temple. Mais, les foudroyant d'un regard terrible, bondissant comme lorsqu'il luttait contre le Scamandre ou contre Ilion, Achille frappe les chevaux d'une épouvante qui les rend indociles au frein : affolés, ils se démènent en sautant, comme s'ils s'indignaient, comme s'ils se révoltaient à l'idée qu'ils portent des femmes ; devenus de vraies bêtes fauves, ils désarçonnent les Amazones, puis se jettent sur elles et les frappent de leurs sabots : leur crinière se hérisse, leurs oreilles se dressent menaçantes à la vue de leurs victimes (1), ainsi qu'il en arrive aux lions les plus cruels ; ils déchirent à belles dents les flancs nus de ces femmes ; ils leur brisent la poitrine, s'acharnent sur leurs entrailles et les dévorent ; puis, rassasiés de chair humaine, ivres de sang et comme en délire, ils galopent tout au travers de l'île, jusqu'à ce qu'enfin, parvenus au sommet des promontoires, ils voient à leurs pieds la plaine liquide et, la prenant pour un terrain ferme, se précipitent au sein des flots.

« Les vaisseaux des Amazones périrent aussi sous l'effort d'un vent violent qui s'éleva contre eux. Comme ils étaient sans équipage et mouillés sans ordre, ils s'entrechoquaient et se détérioraient mutuellement ; ainsi que dans un combat naval, on les voyait se couler, s'entr'ouvrir les uns les autres : vides et voguant au hasard, ces navires s'abordaient soit de front, soit

(1) Voici le texte : καὶ τὰς χαίτας ἔφριττον, κα τὰ ὦτα ἐπ' αὐτὰς ἵστασαν, καθάπερ τῶν λεόντων οἱ ὦμοι, etc. Je ne puis rendre qu'en prenant un détour les mots : ἐπ' αὐτὰς ἵστασαν.

par le travers, tout comme si, dans une bataille, l'art des pilotes les avait lancés les uns contre les autres.

« Comme beaucoup d'épaves de ce naufrage avaient été portées par le vent aux abords du temple ; comme le lieu saint lui-même (1) était rempli d'êtres humains qui respiraient encore, bien qu'ils fussent à moitié dévorés ; comme on voyait çà et là des membres humains, des chairs vomies par les chevaux, Achille, pour purifier l'île, eut recours au moyen le plus simple : il fit déborder la mer, dont les eaux eurent bientôt nettoyé le terrain et enlevé toutes les souillures » (ch. xx, §§ 45, à la fin, 46, 47).

C'est sur cette effrayante description, si propre à donner une haute idée de la puissance d'Achille, que se ferme le dialogue, car presque aussitôt, appelé par les nécessités de sa culture, le vigneron congédie le Phénicien. Mais le lendemain, dès le point du jour, l'entretien doit recommencer, s'il ne s'est pas élevé, pendant la nuit, un vent favorable qui permette au marchand de reprendre sa route.

V

Un artifice des plus ingénieux qui lui permet de contredire Homère tout à son aise et sans se faire accuser d'irrévérence à l'égard du plus grand des poètes; une hardiesse extrême dans les nouveautés, qu'à la faveur de cet artifice, il ne craint pas de substituer aux principales données de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*; une sub-

(1) Il y a ici une contradiction plus apparente que réelle : sans doute, ni les prisonniers des Amazones, ni les Amazones elles-mêmes, on l'a vu plus haut, n'ont pu pénétrer dans le temple proprement dit ; mais il devait y avoir, ou plutôt il y avait certainement, autour de l'édifice, une zone sacrée qui a été profanée par les agresseurs.

tilité captieuse dans la plupart des critiques de détail qu'il adresse à Homère, bien qu'il admire Homère et qu'il l'aime, je crois, de tout son cœur; d'autre part, et pour flatter les imaginations, bien plus sans doute que pour fonder une religion nouvelle, un véritable étalage de miracles, une série de légendes merveilleuses, mais auxquelles il ne croit guère, et qu'il a soin de faire conter, avec l'accent de la foi la plus entière, par la bouche complaisante de son vigneron des environs d'Eléonte : voilà, si je ne me trompe, les moyens, vraiment dignes d'un sophiste, par lesquels Philostrate a su accommoder son œuvre au goût de la société hellénique d'alors; voilà le double aimant sur lequel il me paraît avoir compté pour s'attirer des lecteurs.

De même que, pour se faire écouter, quelque cinquante ans plus tôt, Polémon, dans ses μελέται, prodiguait à son auditoire charmé les surprises et, d'un sujet rebattu, tirait à tout prix des pensées neuves, de même Philostrate, pour se faire lire, emploie le paradoxe d'une part et, de l'autre, toutes les séductions de la fantaisie. Il n'a pas, moins que Polémon luimême, le désir et comme le besoin de s'écarter des voies ordinaires. Seulement, il a infiniment plus de goût et de mesure; toute réserve faite sur la nature des idées qu'il exprime quelquefois, on ne saurait trop louer chez lui la convenance du ton, qui reste partout celui d'une conversation érudite et polie.

Il me resterait, si je voulais épuiser la matière, bien des choses à dire. Et d'abord, je pourrais, car j'ai laissé ce point presque entièrement de côté, faire connaître et apprécier ce que Philostrate nous apprend de neuf sur la personne et sur la conduite des héros pendant qu'ils vivaient encore de la vie mortelle; nous verrions apparaître, comme si nous parcourions une galerie de portraits, des figures bien connues, mais que nous ne reconnaîtrions pas toujours, quand il a plu à l'auteur de les rapetisser ou de les noircir, témoin celle d'U-

lysse, au chapitre XII. Sans parler de Protésilas qui, dans la guerre de Mysie, prend à Télèphe son bouclier, (ch. III), et d'Achille dont, comme nous l'avons vu, la biographie remplit les dix-huit premiers §§ du chap. XX, nous verrions le vieux Nestor, très convenablement loué par Philostrate et, à côté de lui, la ravissante figure de son bien-aimé Antiloque, (ch. IV); nous verrions Diomède et Sthénélos, deux foudres de guerre également redoutés par les Troyens (ch. V); puis ce serait Philoctète, dont l'auteur s'est plu à remanier presque toute l'histoire (ch. VI); puis le roi des rois, dont il exalte la grandeur d'âme, tandis qu'il traîne dans la boue son frère Ménélas (ch. VII); puis Idoménée, dont il semble n'avoir parlé que pour citer une fière parole d'Ajax (ch. VIII); puis Ajax de Locres, avec son intraitable caractère et sa funeste mort, si amèrement pleurée par les Grecs (ch. IX); puis Chiron, l'éducateur des héros (ch. X); puis Palamède, non moins brave qu'Achille, Palamède le sage des sages, Palamède, la touchante victime des noires machinations d'Ulysse (ch. XI); puis Ulysse, dont nous ne dirons plus rien; puis, au chapitre XIII, la grande figure d'Ajax Télamonien, exalté presque à l'égal des Achille, des Palamède et des Protésilas. Nous passerions ensuite aux Troyens : nous verrions le très sympathique personnage d'Hector, (ch. XIV); puis Énée, que Philostrate ne craint pas de louer autant qu'Hector lui-même (ch. XV); puis Sarpédon, le fils de Zeus et le plus illustre des alliés de Troie (ch. XVI); puis le beau Pâris, épris d'Hélène et non moins épris de lui-même et, avec lui, Hélénos, Déïphobe, Polydamas (ch. XVII); puis, pour clore la série, le séduisant Euphorbe qui, devenu plus tard l'austère Pythagore, devait se rappeler avec un sourire de mépris les soins excessifs qu'il prenait autrefois de sa personne. Non content d'avoir passé, avec le soin qu'elle mérite, cette revue des héros tels que Philostrate nous les peint dans leur première existence, je

pourrais prendre, les uns après les autres, ses principaux récits, pour faire la part de ce qu'il a emprunté, soit aux tragiques, soit aux cycliques, soit à d'autres sources encore, et de ce qu'il a trouvé par lui-même; je pourrais m'efforcer d'élucider, à propos de son livre, telle ou telle question de mythologie ou d'histoire; je pourrais aussi étudier, par le menu, les procédés de son style si original, si travaillé sans en avoir l'air, si concis parfois, si rempli de ces ἀσυνταξίαι étranges, mais calculées et voulues, qu'il a semées çà et là pour donner à sa causerie toutes les allures d'une négligence aimable. Mais tout cela, si je voulais le faire, excéderait de beaucoup les bornes que je me suis tracées (1). Sans prétendre le moins du monde écrire une étude complète sur ce dialogue, j'ai voulu simplement signaler les deux points par lesquels il me semble que ce petit ouvrage a dû principalement charmer les contemporains de Philostrate. Si j'y ai réussi, on conviendra avec moi que le futur historien des sophistes, en composant ce livre, s'est montré lui-même un sophiste consommé.

(1) On trouvera un grand nombre d'observations ayant trait aux divers points qui précèdent dans les notes de ma traduction de l'*Héroïque*, si je me décide à la publier.

TRADUCTION

D'UNE DÉCLAMATION

DE THOMAS MAGISTER

PAR M. E. GROUSSARD

NOTICE

L'*Annuaire de l'Association des études grecques* a publié, en 1881 et 1882, une traduction de la vie de Polémon par Philostrate et de l'une des deux déclamations que nous possédons de Polémon lui-même. C'est pour faire suite à ces travaux que nous avons essayé de traduire un discours de Thomas Magister sur le sujet déjà traité par Polémon. Il nous a semblé qu'il pouvait être intéressant de rapprocher ces deux morceaux et de comparer l'éloquence du brillant sophiste de Smyrne (s'il y a de l'éloquence dans de pareils exercices), à celle d'un grammairien byzantin du XIVe siècle.

Tous deux ont développé une matière consacrée, pour ainsi dire, dans les écoles, depuis que l'art véritable de la parole avait fait place à la sophistique. A cette rhétorique sonore et subtile, il fallait de grands sujets où

pût se déployer à l'aise, comme dans une vaste carrière, son amour pour l'emphase, pour la période retentissante, pour l'antithèse prétentieuse où triomphe le faux goût d'une décadence brillante. L'histoire grecque fournissait une assez belle matière : elle est mise à contribution. Ses plus grands événements, ses plus héroïques figures deviennent la propriété des rhéteurs. Les guerres médiques et la lutte contre Philippe, Thémistocle et Démothène, les Athéniens et les Perses ne sont plus que des sujets de déclamations. C'est ainsi qu'un des héros de la guerre de l'Indépendance au vᵉ siècle, Cynégire, dut aux rhéteurs sa popularité légendaire. On sait que Cynégire était le frère d'Eschyle. Il avait voulu saisir avec les mains un vaisseau perse : ses deux mains avaient été coupées l'une après l'autre. L'héroïsme de Cynégire était un thème que les rhéteurs et les siècles se transmettaient religieusement. Mais, pour lui donner une forme plus dramatique, on imaginait une double lutte oratoire. Cynégire avait un adversaire, Callimaque. Celui-ci était stratège à Marathon. Dès le début du combat, il avait été tué, mais les traits ennemis, s'amoncelant autour de son cadavre, l'avaient maintenu debout. Quel était le héros de la journée, Cynégire ou Callimaque? On voit quel admirable sujet de discussion, quelle mine inépuisable de subtilités, d'hyperboliques éloges, d'ingénieux contrastes. Le rhéteur ne parlait pas en son nom. Il mettait aux prises le père de Cynégire et celui de Callimaque. En vertu d'une prétendue loi d'Athènes, les pères des guerriers morts les plus braves avaient le privilège de prononcer publiquement l'éloge funèbre de leurs enfants et l'on commençait par celui dont le fils s'était le plus distingué. C'est du moins ce qui semble résulter de l'argument grec du discours de Th. Magister. (Voir plus loin la traduction.) Celui de la déclamation de Polémon dit simplement : « Il y avait à Athènes une loi d'après laquelle le père du guerrier qui était mort le plus vail-

lamment prononçait l'éloge funèbre. » Euphorion et Polémarque se disputaient donc éternellement la priorité, pour la plus grande gloire des sophistes et le plus grand profit de leurs élèves. Là ils apprenaient, comme on peut s'en convaincre par la déclamation de Polémon, tout le secret du développement oratoire, de ses artifices, de ses effets et de ses triomphes.

C'est cette vieille matière qui a été développée au XIVe siècle par Thomas Magister. Se conservait-elle comme un lieu commun dans les écoles de Byzance, ou l'érudit grammairien l'a-t-il empruntée directement aux sophistes de l'antiquité? Nous ne saurions le dire, mais la première hypothèse nous paraît la plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, depuis que Boissonade a publié les deux déclamations de Thomas Magister d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, on peut comparer l'œuvre du rhéteur byzantin à celle du sophiste qui, entre 120 et 140, remplit l'Asie et Rome même du bruit de sa gloire. Boissonade donnait la préférence à Thomas Magister. Il se demandait, il est vrai, s'il ne cédait pas un peu à cette faiblesse bien pardonnable de l'éditeur qui aime l'œuvre d'autrui en proportion des soins qu'il lui a donnés et de la peine qu'il a eue pour l'exhumer et la rendre digne du jour. On peut, je crois, se poser la question avec lui. Le travail de la traduction aurait-il l'effet contraire? Est-ce pour avoir lu trop attentivement et vu de trop près les discours de Thomas Magister que nous serions porté à le mettre au second rang? Dans Polémon au moins, avec tous les défauts de l'école poussés au plus haut point (car Polémon n'était médiocre en rien), il y a du mouvement et de l'éclat. Sa déclamation, quelque faux que soit le genre, n'était pas absolument chose morte. Elle était destinée à un auditoire; elle a dû être lue devant ces jeunes gens de toutes les nations qui affluaient à Smyrne autour de la chaire du maître. Si prévenu, si complaisant que soit ce public, c'est un

public ; il donne aux œuvres faites pour lui un peu de la vie qui l'anime. A ce compte, il y aura quelque différence entre le sophiste travaillant pour son auditoire et le curieux qui, par un pur exercice littéraire, s'amuse à enfermer certaines idées dans un cadre tout tracé. Peut-être cette considération, indépendamment de la différence naturelle entre les deux auteurs, pourrait-elle expliquer la diversité des discours de Polémon et de Thomas Magister : l'un plein d'emphase, de chaleur artificielle, de bruit et de mouvement ; l'autre plus sage, plus correct, plus mesuré, d'un mauvais goût moins éclatant, mais au fond aussi vide, aussi faux et dépourvu des qualités apparentes qui, chez Polémon, peuvent exciter quelques instants l'intérêt.

Il est fâcheux que la biographie de Thomas Magister nous soit très peu connue. Si nous savions d'une manière précise ce qu'il était à Constantinople, nous pourrions aussi mieux savoir dans quelle intention a été composé le discours que nous traduisons et la contre-partie que l'on peut lire dans Boissonade. Malheureusement les renseignements font défaut sur ce personnage. Tout ce que nous savons de lui, c'est Fabricius qui nous l'apprend dans sa Bibliothèque grecque, d'après l'éditeur suédois qui, au XVII[e] siècle, publia quelques-unes des œuvres de Thomas Magister. On sait ainsi que le mot de *Magister* est un surnom. Thomas était, à Byzance, *magister officiorum.* Il vivait dans la première moitié du XIV[e] siècle, à la cour des Paléologues. Après avoir occupé sa haute dignité sous le règne d'Andronic II, il partagea la disgrâce de ce prince renversé par son neveu et finit, comme lui, ses jours dans un couvent, sous le nom de Théodule, par lequel il est assez souvent désigné.

On peut encore consulter, sur Thomas Magister, l'introduction de Ritschl, en tête de son édition du traité *Ecloga vocum Atticarum,* Halle, 1832, pp. X-XI.

TRADUCTION

ARGUMENT

A Marathon, dans la guerre contre les Perses, Callimaque et Cynégire ont combattu vaillamment. — Il y avait à Athènes une loi en vertu de laquelle. les pères des guerriers morts les plus braves prononçaient leurs éloges funèbres.— Le père de Cynégire, Euphorion, et le père de Callimaque, Polémarque, disputent l'un contre l'autre pour savoir lequel des deux est le plus digne de parler le premier.

LE PÈRE DE CYNÉGIRE, EUPHORION

Qu'il soit juste, ô Athéniens, d'abord de mettre Cynégire avant Callimaque, ensuite de me donner à moi le droit de prononcer son éloge, afin que ce héros, non seulement victorieux, mais encore victime de la plus glorieuse des morts, partage avec son père, au milieu d'un éclatant appareil, la plus glorieuse des récompenses (1), c'est, je le sais, ce dont tous vous conviendrez, et, mieux que tout, les actions des deux rivaux peuvent le montrer. Mais puisque le père de Callimaque ose, je ne sais comment, nous disputer cette gloire, puisqu'il met son fils au-dessus du mien et qu'il veut avoir le pas sur moi et ma sollici-

(1) Traduction conjecturale. Boissonade : *ὡς ἂν μὴ περιόντι μόνον, ἀλλὰ καὶ κάλλιστ' ἀνθρώπων ἀπογεγονότι, κάλλιστ' αὐτῷ καὶ μετ' ἀξιολόγου παρασκευῆς μετῇ τοῦ πατρός*. Ce texte me semble inexplicable. Faut-i changer *μετῇ* en *μέλῃ* ? Le sens ainsi obtenu est bien peu satisfaisant. J'ai dû paraphraser pour rendre ce début intelligible.

tude pour Cynégire, je prétends que c'est moi qui dois parler le premier, et pour mon fils, car il a surpassé tous les combattants, et je vous prie, Athéniens, de m'écouter avec bienveillance, comme le veulent les lois. Je crois en effet, je crois pouvoir démontrer que mon adversaire a conçu des prétentions mal fondées, et je le prouverai si bien qu'il renoncera désormais à toute envie de répliquer et qu'il mettra lui-même son fils au second rang.

S'il était possible, ô Athéniens, d'introduire les Perses dans cette assemblée, il n'y aurait plus aucune difficulté, plus la moindre contestation ; ils nous diraient avec impartialité ce qu'ils ont pensé des deux combattants, car ils ont eu affaire à l'un et à l'autre, et par là, ils mériteraient qu'on les crût. Mais puisque cela est impossible, vous qui avez profité de la victoire et recueilli tant d'avantages du courage de nos enfants, montrez à qui appartient vraiment la supériorité. Car si tous deux ont bien mérité de vous, il ne s'ensuit pas que vous deviez mettre leurs services au même rang. Admirez la valeur qu'ils ont déployée pour vous et cette mort étonnante qui surpasse la nature, puis vous décernerez à chacun la gloire qui lui revient. Autrement, ne serait-il pas étrange d'établir une égalité d'honneurs entre des soldats inégaux au combat ? Enfin, et c'est le plus fort de tous les arguments en notre faveur, qui donc désormais voudra pour nous, si les mêmes circonstances se représentaient, braver le danger et sacrifier sa vie, puisque les mêmes prix attendent les plus forts et les plus faibles ? Mais cela ne s'est jamais vu et ne se verra pas maintenant, car nous avons des lois, une constitution et la volonté de prendre de toute manière le plus juste parti et de le suivre.

En effet, la flotte barbare débarquait avec un immense armement et les injonctions les plus terribles. Tout le rivage était couvert ; aucun lieu n'était à l'abri

d'un tel fléau; partout la confusion, la stupeur, l'anxiété, l'effroi, remplissaient les assistants : il eût fallu en ce moment le bras d'Hercule. C'est alors que Callimaque reçut du sort le commandement. Il prit la direction de l'armée et de bon gré, quoique malgré lui (1), il fit face aux Barbares, résolu à mourir plus qu'à combattre. Il engage l'action; mais, incapable de tenir contre une telle multitude, enseveli sous les traits des Barbares, il expire aussitôt, sans tomber pourtant, comme on l'attendrait. Par un effet du hasard, il restait debout comme une statue d'airain, au milieu des traits qui le soutenaient et, mort, les Barbares le croyaient vivant. Ainsi ce fait invraisemblable rend vraisemblable sa gloire (2). Mon Cynégire, lui, n'était pas esclave de la loi du commandement, il ne cédait pas à la nécessité; c'était une admirable vaillance, une ardeur volontaire qui le poussaient au combat. Il a surpassé les plus braves qui aient jamais été; il a combattu d'une manière digne de la ville, digne pour ainsi dire de toute la Grèce et de la nation grecque. Après avoir taillé en pièces une multitude innombrable de Barbares, il nous a fait voir les autres en fuite. Déjà leur flotte se préparait au départ. Ne pouvant la poursuivre jusque sur la mer (car il n'avait pas les ailes de Persée), il saisit de la main droite l'un des navires : sa main fut coupée; il lança l'autre contre l'ennemi; elle aussi eut le même sort. Ce n'était point bravoure extravagante, irréfléchie, comme on pourrait le soupçonner, ni déraison que cette conduite; non, c'était une audace extraordinaire et surnaturelle; c'était l'élan de son âme qu'il rendait visible; il apprenait en même temps aux Barbares et à ses compagnons ce que doivent être des soldats en présence de l'ennemi.

(1) Ἑκὼν ἀέκοντί γε θυμῷ. Hémistich homérique.

(2) Τὸ παρὰ δόξαν τότε συμβὰν εἰς δόξαν τούτῳ κατέστη. Rapprochement de mots difficile à traduire.

Voilà les sentiments qu'il a eus pour nous; c'est de son propre mouvement, de lui-même qu'il a marché aux dangers ; Il s'est montré invincible dans l'action, il a frappé de terreur, mis en fuite les Barbares ; il s'est battu avec un courage surhumain, et vous le traiterez exactement comme Callimaque ? Cynégire aura pour rival le premier venu, lui dont le corps, je le dirais, sous une forme humaine renfermait l'âme de Mars ? Et qui voudrait approuver pareille injustice ? Car en jetant ses deux mains sur les navires, sa pensée n'était pas, je crois, de s'emparer d'un vaisseau seul (conquête indigne de lui, également au-dessous de son audace et de sa force). C'est Suse qu'il voulait prendre, c'est la Perse tout entière dont il voulait se rendre le maître. Voilà pourquoi il a lancé sur elle ses deux mains, comme un signe de sa pensée et de l'ardeur qui résidait en elle.

Et d'ailleurs, que Callimaque se soit conduit en vrai brave au combat, personne exactement ne pourrait le dire. Ce que nous savons tous, c'est qu'il est mort criblé de flèches. Être enseveli sous un monceau de traits n'est point une preuve de bravoure (même chose du moins pourrait arriver au plus médiocre), mais des victimes, des blessures, les cadavres ennemis jonchant le sol, voilà les preuves de l'athlète. Où sont celles de Callimaque ? Et quel homme au monde peut montrer dans sa mort autre chose que le simple hasard dont j'ai parlé, qui le rend digne de pitié bien plus que d'admiration ? Essayer de lui en faire une gloire, c'est ne pas comprendre qu'on l'abaisse pour exalter l'ennemi. Cynégire, au contraire, fondant sur ses adversaires comme la foudre, leur a infligé le plus cruel des désastres et, ce qu'ensemble tous les Athéniens n'avaient pu faire contre les Perses, à lui seul, il en a été capable, et il l'a bien montré à ceux à qui il a montré l'ennemi en fuite. Car c'est alors que son audace s'est attaquée au navire. Lequel des deux est donc le plus digne d'honneur et qui mérite mieux les récompenses ? N'est-ce pas celui dont la

vertu a jeté le plus d'éclat et à qui tous servent de témoins?

Et je l'affirme : Cynégire empêcherait à l'avenir les Perses d'attaquer la Grèce ; ils craindraient de rencontrer beaucoup de guerriers comme lui. La mort de Callimaque au contraire nous attirera souvent des attaques du même genre, et l'on pourra croire qu'il est mort pour nous perdre celui qui est mort pour nous défendre. Ce sera presque un traître à l'Attique que le soldat qui s'est dévoué à combattre pour elle.

Enfin Callimaque, si tout d'abord les Barbares ne l'avaient pas enfermé dans un cercle, n'aurait point sacrifié sa vie; la fuite la lui aurait conservée. Cynégire était si loin de pouvoir être soupçonné du même sentiment, qu'il ne s'est pas contenté d'avoir forcé l'ennemi à fuir; il n'a pas cru faire assez pour sa gloire en le chassant et, n'ayant pu l'anéantir d'un seul coup, il n'a pas cru pouvoir se sauver lui-même et vivre.

Outre ces raisons, accordons que Callimaque ait vaillamment tenu tête à l'ennemi. D'abord, il ne l'a ni vaincu, ni mis en fuite. Ensuite il n'était pas seul à combattre; beaucoup d'autres l'entouraient et très nombreux sont ceux qui ont partagé la peine avec lui. Cynégire n'a pas eu le même secours; c'est seul, si l'on peut dire, qu'il a marché contre tous; c'est sa force à lui qu'il a opposée aux attaques de tous et qui lui a donné sur eux une grande et admirable victoire, capable d'obliger l'ennemi à songer sur-le-champ au chemin de son pays. Autant donc il est plus grand, plus beau, plus noble à tous égards pour un seul homme de triompher de tous, que d'avoir besoin de mille auxiliaires pour cette œuvre, autant Cynégire l'emporte sur Callimaque.

Et je dis de plus qu'au cas où Cynégire eût voulu rester inactif et ne prendre aucune part au combat, ou qu'il y fût allé, mais qu'au lieu de rester fidèle à ses armes, il eût tourné le dos à l'ennemi, même alors on ne

saurait l'accuser, car il n'était pas stratège comme le fils de Polémarque et il était impossible qu'un seul homme tînt tête à une telle multitude. Quand donc, sans y être aucunement forcé, il a couru au combat, quand ses exploits ont dépassé tout ce que l'on pouvait atteindre, que dirons-nous de lui? Une seule chose : qu'il a été le plus brave des Grecs et des Barbares, car il a vaincu les uns et les autres par sa vertu et son audace; les premiers, il s'est montré de tout point supérieur à eux par la grandeur du dessein qu'il a conçu et exécuté; les Perses, il leur a arraché l'espoir qu'ils avaient conçu contre nous, celui de tenir, pour ainsi dire, la Grèce dans leurs mains. Nous devons donc nécessairement lui rendre grâce et souhaiter que les événements achèvent ce qu'il a fait pour nous (1), mais souhaiter surtout à la ville une abondante moisson de pareils hommes. En effet, si, pour avoir calmé des séditions, renversé des tyrans ou rendu quelque autre service à la cité, vous jugez bon d'honorer une vingtaine d'hommes, c'est là une preuve perpétuelle et visible de votre reconnaissance pour les bienfaiteurs de la patrie; mais celui qui a affranchi toute la Grèce ensemble du joug des Perses, qui nous a préservés des malheurs de l'esclavage, qui nous a conservé nos lois, nos mœurs, notre gouvernement et *tous les biens si nombreux dont nous jouissons maintenant,* combien de statues ne mériterait-il pas, et de quelles couronnes ne pas le

(1) Ὥστ' ἀναγκαίως ἂν ἡμᾶς τῷ μὲν χάριν εἰδέναι καὶ τὰ γινόμενα συντελεῖν οἷς ὑπὲρ ἡμῶν ἔπραξε, συνεύχεσθαι δὲ μάλα τῇ πόλει ἀνδρῶν τοιούτων φοράν. Texte très difficile à comprendre. Ne pourrait-on supposer que συνεύχεσθαι se trouvait déjà dans la première partie de la phrase, soit entre καὶ et τὰ γινόμενα, soit même après ἔπραξε? La disparition s'expliquerait facilement et cette conjecture donnerait un sens satisfaisant. C'est celui que j'ai adopté dans la traduction (συντελεῖν, *datif*, contribuer à, s'associer à une œuvre). — Par suite, on est amené à supposer, dans la dernière proposition, μάλιστα au lieu de μάλα, qui paraît insuffisant.

combler, lui à qui vous devez, après les dieux, de pouvoir encore décerner ces honneurs?

Assurément, en lui accordant la récompense dont nous parlons vous n'aurez rien fait d'extraordinaire et ce ne sera que justice de votre part; mais vous lui susciterez une foule d'émules et l'on trouvera une exhortation à la vertu dans les honneurs que vous lui rendrez. Si vous les lui refusez, lui-même n'en souffrira rien, car c'est à lui et à sa vertu qu'il a dû sa gloire, mais vous aurez fait preuve d'ingratitude envers vos bienfaiteurs et les autres Grecs vous le reprocheront sévèrement, car vous semblerez, pour ainsi dire, porter envie aux meilleurs des citoyens dans la distribution des récompenses, vous qui êtes pour tous, dès l'origine, l'exemple des plus nobles actions. Bien plus, il me semble que les Perses, s'ils le savent, en seront animés d'une audace bien plus grande que par le passé et en concevront contre nous des espérances sans nombre et sans bornes; car ils s'imagineront avoir aussi facilement que possible raison des Grecs, en voyant Athènes, leur métropole, traiter ainsi les plus braves; ils dirigeront de nouveau contre nous une immense expédition navale, ils saccageront la Grèce entière, ils saccageront l'Attique et enfin... Mais je ne saurais énumérer des maux dont je voudrais chasser jusqu'à la pensée.

Voilà donc l'étendue et la nature des avantages ou des désastres que la ville doit attendre, suivant qu'elle voudra ou non agir comme il convient à l'égard des braves. Pourquoi ne pas prendre le meilleur parti, celui qu'il fallait adopter dès le début, rendre de justes honneurs aux guerriers morts pour la patrie et montrer au monde entier que les distinctions dont nous les comblons les mettent au rang des immortels?

Réfléchissez, d'ailleurs. Personne n'a vu Callimaque mettre en fuite un seul Perse, personne ne peut lui attribuer pareille victoire. Comment le pourrait-on? Au

contraire, nous le savons tous, il est mort malheureusement, après avoir, pour ainsi dire, livré la ville à l'ennemi autant qu'il le pouvait. Cynégire, lui, n'a succombé qu'après avoir chassé les ennemis et, en mourant, il les a réduits à conjecturer désormais comme à l'aide des astres, suivant le proverbe (1), l'emplacement d'Athènes. Gardez-vous donc de déprécier les services que Cynégire nous a rendus ; et les malheurs que Callimaque aurait attirés sur nous, si la présence de Cynégire ne l'en avait empêché, ne les renouvelez pas aujourd'hui en refusant à Cynégire ce qui lui appartient.

Et, en outre, quand les Perses marchaient contre nous, quand ils ravageaient de fond en comble l'Attique entière, coupant, brûlant, pillant, quand ces maux terribles (et terribles est trop faible) accablaient la ville, réduite à cette suprême extrémité d'accepter le joug honteux des Barbares ou de périr elle aussi comme ses troupeaux ; si, au milieu de l'assemblée, Cynégire était venu nous promettre la fin de nos souffrances, s'il s'était engagé à faire cesser le siège au plus tôt et à nous montrer l'ennemi en fuite ; si, non content d'une simple promesse, il était sorti de la ville pour faire mieux encore qu'il n'avait annoncé et porter au milieu des Barbares l'effroi que nous ressentions, n'auriez-vous pas proclamé qu'il était le premier, le seul vrai sauveur de la Grèce, n'auriez-vous pas renoncé pour lui à la plus grande, à la plus noble des gloires? Tous, je crois, seraient d'accord ici. Et les honneurs qu'il aurait obtenus alors d'un consentement unanime, vous les lui refuserez maintenant qu'il est impossible d'élever contre lui-même le plus léger soupçon? Vivant, en effet, la supériorité qu'il pourrait revendiquer sur

(1) Τὸ ἄστροις σημαίνεσθαι, παροιμία ἐπὶ τῶν μακραν ὁδὸν καὶ ἔρημον πορευομένων · οἱ μεν γαρ φεύγοντες ἀειφυγίαν τοῖς ἄστροις ἐσημειοῦντο τὴν ἑαυτῶν πατοίδα. Scholiaste, cité par Boissonade.

ses concitoyens offrirait peut-être matière à qui voudrait le dénoncer; on pourrait craindre qu'enivré dès lors par l'orgueil, il n'en vînt à abuser de ses privilèges pour aspirer à la tyrannie. Mais aujourd'hui pareil soupçon est impossible, après sa fin qui nous a sauvés.

Cynégire donc pensa que la mort reçue pour la patrie est le plus noble et le plus glorieux tombeau du vrai courage, et que celui-là peut espérer la victoire, qui a conscience de sa supériorité (?) ; ainsi surpassant en courage tous les Athéniens jusqu'à lui, mieux encore tous les hommes, digne de ses nourriciers (1), il s'est levé pour défendre son pays, il a préféré au bien le plus doux, le plus envié de tous les hommes, à la vie, un trépas victorieux, car, dans une mort qui assurait le salut commun, il voyait la vie et l'immortalité.

Ainsi Marathon même, à cause de Cynégire, restera célèbre à toujours, et pour lui sera comme un monument admirable, plus précieux et plus durable que tous. Vous de votre côté, si vous traitez le héros mort comme il le mérite, vous le ferez revivre par les honneurs que vous lui rendrez; sinon (2) il pensera que ce qu'il a gagné de meilleur à mourir pour vous, c'est de ne pas voir votre ingratitude envers lui, et quant à vous, vous semblerez mépriser vos ancêtres ou leur être de tout point inférieurs.

Et d'ailleurs, ce n'est pas seulement pour avoir remporté à lui seul une si grande et si éclatante victoire qu'elle éclipse vraiment toutes les précédentes ensemble et peut servir de modèle à celles de l'avenir, qu'il mérite d'être admiré par-dessus tous ; c'est parce qu'il n'avait pas encore atteint l'âge requis pour la guerre, et même, en un mot, qu'il ne s'était jamais

(1) Τῶν τροφείων ἀξίως. Faut-il lire τροφέων ?

(2) Boissonade : εἰ δ' οὖν. Faute d'impression évidente pour εἰ δ' οὐχ.

exercé au métier des armes. C'était un tout jeune enfant, étranger à tous les travaux de ce genre ; avec une force et un courage surnaturels, il a affronté sans crainte le combat et il a fait ce que nul n'avait encore osé concevoir, je ne dis pas *Callimaque* (1), mais même tous les Grecs ensemble et leurs forces réunies.

Outre ces raisons, considérez encore que ce n'est point aujourd'hui Cynégire qui revendique la supériorité, ni qui croit devoir réclamer les honneurs du premier rang. Et qui donc? mais ses exploits dont vous (2) profitez, et l'intérêt commun de la ville. Lui-même n'a nul besoin de nos honneurs, il n'en aura jamais besoin ; dans les Champs Elysées, il passe ses jours avec les plus illustres héros, avec Hercule, si vous le voulez, et les Dioscures (3). . . . .

Mais vous, vous devez nécessairement, dans votre intérêt même, lui décerner le premier rang.

Et certes, personne, je pense, ne supporterait cette injustice : avoir combattu et souffert soi-même plus que tous les autres, avoir affronté toute sorte de dangers pour la cause que l'on s'est proposé de soutenir, et voir couronner les autres à sa place, voir ceux qui n'ont pris aucune part à la lutte jouir des récompenses, tandis que l'on est privé soi-même de ce que l'on mérite.

Mais chaque homme, dit-on, est à soi-même le premier objet de son estime, et faisant de son intérêt sa seule préoccupation, c'est toujours dans son intérêt qu'il croit légitime de parler et d'agir. — Mon fils dans sa grandeur d'âme a interverti cet ordre ; il a si bien préféré vos intérêts aux siens qu'il a sacrifié à la fois

(1) Μὴ ὅτι Κυναίγειρον. On attendrait plutôt Καλλίμαχον. La confusion des deux noms s'explique facilement.

(2) J'ai fait passer dans le texte la correction proposée par Boissonade, ὑμῶν pour ἡμῶν.

(3) Ἐν τοῖς τοῦ Διὸς πράγμασιν. Sic codices (Boiss.). Ces mots n'offrent aucun sens.

son salut et les plus beaux avantages pour lui-même, afin que vous pussiez en toute sécurité conserver votre vie et vos plaisirs, sacrifier aux dieux, rendre la justice, en un mot vivre dans l'abondance de tous les biens, et lui pour cela a renoncé au bien le plus cher, à la vie. Par conséquent, les prix qu'il va tenir de vous, c'est de lui-même en réalité qu'il les tiendra, puisqu'il a sauvé la cité et qu'elle lui doit, sans compter le reste, de pouvoir faire usage de ces récompenses.

Il est donc de toute nécessité qu'elle-même, pour les services qu'elle a reçus de Cynégire, lui prodigue les plus éclatantes marques de reconnaissance ; mais lui n'est obligé à rien de pareil envers elle. Jupiter, en effet, Jupiter non plus n'est point obligé aux hommes pour leurs offrandes et leurs hommages, étant lui-même dans le principe le dispensateur de tout.

Tu verras donc la patrie, ô le plus cher des enfants, proclamer que les héros les plus fameux jusqu'à ce jour ont été vaincus par tes actes et t'honorer en actes et en paroles au-dessus des plus fameux héros. La postérité aura dans ce que ta patrie fera pour toi l'occasion la meilleure de s'instruire de ta conduite. Ainsi ta renommée s'étendra à tous les âges et ta gloire ne périra jamais. Pour moi, quand je considère la nécessité qui nous pressait de tous côtés, quand je songe que c'est toi qui l'as fait reculer en sauvant sans contredit la ville, je ne puis me contenir, je rends grâces aux dieux qui ont emprunté ainsi ta vaillante main pour accomplir cette œuvre ; et surtout je m'estime le plus heureux de tous les hommes, car c'est de moi et de ma maison qu'est sorti le sauveur de la cité et de la Grèce tout entière ! Mais quand je songe que je suis, hélas ! privé de toi, que celui qui est en ce moment même l'objet de mes louanges et que je rehausse de mon mieux par mes éloges est pour toujours (comment pourrai-je le dire ?) enlevé à mes regards, je suis obligé de me contredire et j'accuse le destin de la pa-

trie et le mien qui ne m'a accordé une faveur que pour m'en refuser une autre. Il t'a donné à moi, c'est le bien qu'il a fait, il a donné tes exploits à la patrie ; mais te laisser vivre pour que je puisse jouir de toi et de ta présence, pour que je sois avec toi, bonheur si naturel, et que je te parle, voilà ce que sa jalousie m'a refusé : il fallait m'accorder cela encore et ne pas m'envier cette joie ; mais les dieux ne donnent pas tout ensemble. Ils ont permis sans nul doute à la ville de posséder un tel homme, parce qu'ils savaient d'avance que les Perses allaient fondre sur elle ; ils mesuraient leurs faveurs aux circonstances et aux nécessités du moment. Mais prolonger sa vie pour qu'il la passât au milieu des hommes, lui qui avait combattu mieux qu'un homme, c'est ce qu'ils ne voulaient pas permettre ; ils l'ont jugé digne d'entrer dans la famille de l'Olympe, comme avant lui tant d'autres héros beaux et bons. C'est aussi ce qui peut diminuer pour nous la douleur de sa perte et adoucir nos regrets (1) ; bien plus, nous serons rempli d'ardeur et comblé de gloire pour le reste de nos jours, par l'honneur et la considération croissante que mon fils a dès maintenant conquis, par l'éclat nouveau que lui communique la société des dieux. Eût-il tiré d'eux son origine, ses exploits n'auraient point été si éclatants ; aujourd'hui, au contraire, quoiqu'il ne fût qu'un homme, il s'est élevé par ses actions jusqu'à la demeure des tout-puissants. De combien n'a-t-il pas

(1) Boissonade : Ὃ δὴ καὶ τῆς γ' ἐπ' αὐτῷ λύπης οὐ μόνον ἡμῖν ἀφαιρεῖ, καὶ ῥ ᾴ ο υ ς π ο ι ε ῖ, ἀλλὰ καὶ μετὰ πλείστης εὐθυμίας καὶ δόξης τὸν αἰῶνα διάγειν. — Que signifient les mots soulignés ? On entend naturellement : rend *(les douleurs)* plus faciles à supporter. Mais, outre que le substantif devrait être exprimé, ῥᾴους seul est bien vague. On est conduit à croire que plusieurs mots ont été omis après ποιεῖ, τοὺς πόνους, par exemple. D'autre part, ῥᾴους fait songer à πράους, dont l'emploi serait très juste ici. — J'ajoute que, dans le second membre de phrase, le rapport de διάγειν à ποιεῖ, duquel il dépend nécessairement, s'il n'y a pas d'omission dans le mauuscrit, paraît très faiblement indiqué.

paru supérieur au plus vaillant de tous les héros du même genre, Hercule! L'un, fils de Jupiter, faisait la guerre aux sangliers et aux biches, et il mettait cette sorte de badinage au nombre de ses travaux. L'autre, sans se glorifier d'aucun titre pareil, a triomphé à lui seul pour ainsi dire de l'Asie tout entière. Hercule obéissait aux ordres d'Eurysthée; mon fils affrontait la lutte de son propre mouvement. Si donc il n'y a pas égalité, s'il n'y a pas les mêmes avantages pour les enfants des dieux et pour les hommes, pour ceux qui combattent volontairement ou malgré eux, ce n'est pas la même chose non plus que des animaux, domestiques ou sauvages, d'une part, et des phalanges de guerriers plus nombreuses que les flocons de neige dont parle Homère : pourquoi dissimuler ici l'évidence? de sorte que si l'on admire Hercule d'avoir combattu les uns, il faut admirer bien davantage Cynégire d'avoir vaincu les autres; il mérite bien mieux le surnom de Callinicos (*le victorieux*); c'est bien plutôt lui que tous doivent honorer et appeler de préférence à tout autre secours, non pas, comme Hercule, à la première occasion qui se présente, mais dans les grandes luttes et dans les grands dangers, car son appui seul et son courage inspirés par la vertu seront efficaces. Il me semble aussi que les dieux qui ont pris part alors au combat ne l'ont pas fait seulement parce qu'il leur plaisait de combattre toujours pour notre ville, de la tirer de tout mauvais pas, quel qu'il fût, et des situations les plus critiques. Telle n'est pas la raison qui les a amenés, car leur protection pouvait se manifester autrement à la cité et, pour chasser d'une manière terrible les terribles barbares, ils avaient l'orage, la foudre et tous les traits que lance le ciel. Ils voulaient être des spectateurs et des témoins irrécusables pour les autres du courage et de la victoire de Cynégire. En même temps qu'ils l'honoraient, comme il est naturel, par leur présence, ils montraient au monde ce qu'il faut penser

d'un homme que les dieux eux-mêmes ont estimé par-dessus tous : car ce sont eux qui ont causé le retard des Lacédémoniens au moment de la pleine lune pour les empêcher d'arriver le jour même au combat. Ils savaient qu'ainsi la vertu de Cynégire atteindrait son apogée ; ils voulaient lui assurer l'intégrité de son triomphe et que personne au monde n'eût le droit de le lui disputer.

O nourrisson de Minerve, émule de Mars ! ô toi qui sous les armes avais les ailes de Mercure et qui, au lieu du trident de Neptune, as étendu tes mains contre les vaisseaux perses ! O toi qui le premier et le seul des hommes as livré sur la terre une bataille navale, sur la mer un combat de terre ferme ! O toi qui sur le continent as conquis la mer ! O toi qui avec tes armes et en même temps as été et fantassin et matelot ! O toi qui en marchant sur les flots n'as pas quitté la terre ! O toi qui t'es partagé toi-même entre les deux éléments, mais qui par ta constance et ta force devant le péril es resté tout entier le même ! O toi qui as donné comme une parure ta main aux ondes et le reste de ton corps à la terre ! O toi qui es ainsi la lumière commune de toute la Grèce, la main la plus puissante de l'Attique ! O toi qui as relevé la patrie déjà sur le penchant de la ruine, qui es apparu à tes adversaires comme un dieu descendu du ciel et qui as forcé à la fuite ceux qui venaient nous assiéger, car ils pensaient ajouter une seconde victoire, plus grande et plus merveilleuse, à la première, et avec Erétrie et Naxos, prendre, ô Dieux ! Athènes elle-même ! Ils nous croyaient, en débarquant, une proie toute prête ; mais ils sentirent, coup imprévu, la vigueur de ta main, et leur retraite fut si honteuse, si indigne, pour ainsi dire, non seulement des espérances conçues contre nous, mais des outrages infligés aux premiers vaincus, qu'ils se reprochent eux-mêmes leur attaque, tandis que notre ville se répand en prières, soit à l'idée de la lutte

que tu as si bien soutenue, soit dans le vœu d'être désormais exempte du fléau d'une telle invasion.

Mais, ô nourrisson de la terre ferme, ô exemple volontaire, par ta vie, d'un merveilleux courage sur terre et sur mer, ô toi dont les actions *ont montré l'empire de Neptune plus heureux pour nous,* voilà ce que je pouvais dire en ta faveur. Toi maintenant qui as sauvé la patrie, continue d'être pour elle comme un héros protecteur. Avec Minerve, sa souveraine, veille sur elle, sois-lui propice. Chasse au bout du monde les Barbares et leur insolence, assure-lui toujours au contraire les faveurs les plus précieuses de la fortune. Ainsi tu mériteras, non seulement de continuer jusqu'au bout les services que tu lui as rendus le premier et de suivre toujours ton propre exemple, mais encore, recevant d'elle les prémices, les sacrifices et tous les honneurs que l'on rend aux héros, de la vaincre en retour par tes bienfaits.

LA LOI AGRAIRE A SPARTE

PAR M. HENRY HOUSSAYE

Plutarque dit que Lycurgue, voulant faire régner l'égalité absolue chez les Spartiates, procéda à un partage des terres. Il divisa le territoire de Sparte en 9,000 lots (1) qu'il attribua à autant de citoyens. Ces lots, déclarés héréditaires, inaliénables et indivisibles (2), se transmirent rigoureusement de père en fils

(1) Plutarque remarque qu'il ne sait pas au juste si Lycurgue fit 9,000 parts, ou seulement 6,000 ou 4,500. Dans ce cas, le nombre des lots eût été porté à 9,000 par le roi Polydoros. (C'est-à-dire après la deuxième guerre de Messénie.)

(2) Plutarque ne dit point expressément que les lots fussent inaliénables et indivisibles, mais il le fait entendre de reste en déclarant qu'ils se maintinrent au même nombre pendant des siècles. Il va de soi que Plutarque savait bien qu'il n'en fût pas allé ainsi si l'on avait pu aliéner et diviser ces lots.

Confirmée par de nombreux témoignages, l'inaliénabilité des biens fonciers à Sparte ne saurait faire question. Mais, quoique très probable, l'indivisibilité des terres patrimoniales donne matière à la discussion. Aristote dit, par exemple (*De Politic.*, II, 3) : « Personne, « dans nos républiques, n'est réduit à la misère, parce que les pro« priétés, grandes ou petites, sont partagées par chaque héritier; au « contraire, les propriétés étant indivisibles dans la république de Pla« ton, les enfants qui excèderont le nombre des propriétés n'auront « rien. » On pourrait sans doute inférer de ceci que, pour Aristote, la propriété était divisible à Sparte comme dans les autres cités grecques.

pendant de longs siècles. Ainsi fut maintenue, jusqu'à-

Mais, quelques pages plus loin (*de Politic.*, II, 6), Aristote, arrivant à parler de la république de Sparte, constate qu'il y a là un très petit nombre de riches et une multitude de pauvres, et il attribue cette situation à l'imprévoyance de la loi sur les héritages. « Plus il naît d'enfants, « dit-il, et plus il naît de pauvres. » Il reconnaît ainsi les mêmes vices au système économique de Platon, fondé sur l'indivisibilité des biens, et aux institutions foncières de Sparte, et il les signale presque dans des termes identiques. D'autre part, la leçon première d'un texte d'Héraclide de Pont, souvent cité (*Frag. hist. græc.* éd. Didot, t. II, p. 211) : « Πωλεῖν δὲ γῆν Λακεδαιμονίοις αἰσχρὸν νενόμισται · τῆς δ' ἀρχαίας μοίρας « ἀνανέμεσθαι οὐδὲ ἔξεστι, » serait un témoignage formel de l'indivisibilité des biens à Sparte ; mais Schneidewin a supprimé pour des raisons paléographiques le mot ἀνανέμεσθαι, comme interpolé, du second membre de phrase, qu'il faut lire ainsi : τῆς δ' ἀρχαίας μοίρας οὐδὲ ἔξεστι.

Au demeurant, il est une chose qui doit primer les citations de fragments de lois et les opinions théoriques, c'est le fait positif. Or il est avéré qu'à Sparte la propriété est allée sans cesse se concentrant, si bien qu'au troisième siècle av. J.-C., cent Spartiates seulement possédaient de la terre. Comment concilier cette concentration excessive avec le morcellement des terres qu'entraîne la division de la propriété? Cette concentration ne fut-elle pas l'effet et n'est-elle pas la preuve de l'indivisibilité des patrimoines à Sparte?

Pour cela, les cadets n'étaient point privés de l'héritage paternel. La terre patrimoniale appartenait à la famille, non à l'individu ; elle restait indivise, mais elle devenait commune. Les frères ne pouvaient se la partager, mais ils en étaient co-propriétaires et jouissaient également des revenus qu'elle donnait. L'aîné, sans doute, avait l'autorité morale d'un chef de famille, puisque c'était lui qui sacrifiait au foyer des ancêtres, mais ses droits se bornaient probablement à quelques prérogatives de cette sorte. De nombreux témoignages, entre autres ceux d'Aristote, d'Isée, de Démosthène et de Polybe, qui dit qu'à Sparte il était dans l'usage que trois ou quatre frères n'eussent qu'une seule et même femme, prouve que la communauté entre frères existait non-seulement chez les Spartiates, où elle était imposée par l'indivisibilité du domaine patrimonial, mais qu'elle se voyait souvent aussi en Crète et à Athènes, où elle avait pour but la conservation, dans son intégrité, de la terre sacrée des aïeux.

Dans la *Vie de Lycurgue* (XVI), il y a un autre passage relatif aux 9,000 lots. « Chaque enfant était, à sa naissance, présenté à l'Assem- « blée des plus anciens de chaque tribu, et, s'ils le jugeaient bien con- « formé, ils lui attribuaient un des 9,000 lots... κλῆρον αὐτῷ τῶν ἐνακισ- « χιλίων προσνείμαντες ». Mais si les lots étaient héréditaires, comment

près la guerre du Péloponnèse, l'égalité établie par Lycurgue (1).

La loi agraire attribuée à Lycurgue est une question sur laquelle les historiens et les critiques du XIXe siècle sont tout à fait en désaccord. Hermann (2), Tittmann (3), Wachsmuth (4) et Curtius (5) considèrent l'assertion de Plutarque comme des plus sérieuses, et ils la reproduisent sans la discuter et sans même paraître s'en étonner le moins du monde. Otfried Müller (6), Thyrlwall (7), Manso (8), Schœmann (9) et, dans une certaine mesure, M. Fustel de Coulanges (10) croient à un ancien

les magistrats pouvaient-ils assigner tel ou tel lot au nouveau-né? — Sous prétexte que cette assertion paraît en contradiction absolue avec ce que nous disent les auteurs, et Plutarque tout le premier, sur l'hérédité des biens à Sparte, et confond d'ailleurs toutes nos idées sur le caractère religieux de la propriété, foyer du culte domestique, dans la haute antiquité, un critique érudit conclue qu'il n'y a point à en tenir compte. Voilà qui est bientôt dit! Ne serait-il pas préférable de chercher à mettre Plutarque d'accord avec lui-même? Or Plutarque qui a commencé par dire que les lots étaient héréditaires ne peut vouloir dire aussitôt après qu'ils ne l'étaient pas. Ne veut-il pas plutôt faire entendre qu'on assignait à l'enfant le lot patrimonial, c'est-à-dire qu'on le déclarait apte à hériter ou à cohériter de son père. Quant à cette hypothèse qu'à la mort d'un père ne laissant aucun héritier, direct ni collatéral, son lot rentrait dans le domaine public et qu'on en disposait en faveur d'un enfant sans héritage, elle est toute gratuite. D'ailleurs ce cas devait se présenter bien rarement.

(1) Plutarque, *Lycurg.*, VIII; cf. *Agis*, V.

(2) Hermann, *Lehrbuch der Griech. Staatsalterhumer*, sect. 28.

(3) Tittmann, *Griech. Staatsverfassungen*, pp. 588-596.

(4) Wachsmuth, *Hellen. Alterthumskunde*, p. 217.

(5) Curtius, *Histoire grecque*, t. I, p. 226.

(6) O. Müller, *Die Dor.*, t. III, c. X.

(7) Thyrlvall, *History of Greece*, t. I, c. VIII.

(8) Manso, *Sparta*, t. I, p. 110.

(9) Schœmann, *de Spartanis homœis* (Opusc. Acad., t. I).

(10) Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, l. IV, ch. XIII; *Étude sur la propriété foncière à Sparte, passim* (*Bulletins de l'Académie des sciences morales et politiques*, année 1880). — Nous disons : *en une certaine mesure*, parce que les belles études de M. Fustel de Coulanges ne sont point exemptes de certaines contradictions. Il dit dans *la*

partage des terres; mais, tout en admettant avec Plutarque que le lotissement primitif se maintint jusqu'après la guerre du Péloponnèse, ils avouent que c'est là un des problèmes historiques les plus difficiles à résoudre. Lachmann (1), Grote (2), Kopstadt (3), et plus récemment M. Claudio Jannet (4), ne se contentent point de nier la durée de la loi agraire; ils déclarent que cette loi ne fut jamais établie par les anciens législateurs spartiates, qu'elle date seulement de la décadence de Lacédémone. Le roi Agis IV (5) conçut l'idée de cette réforme et, afin d'y donner l'autorité de la tradition, il prétendit qu'il ne faisait que remettre en vigueur une loi de Lycurgue.

Qui a raison, qui a tort? Commençons par interroger les textes.

Cité antique : « Il ne faut pas parler du partage des terres; si ce par- « tage a jamais eu lieu, du moins il est bien sûr qu'il n'a pas été main- « tenu ». Au commencement de la *Propriété à Sparte*, il va plus loin encore et semble adopter l'hypothèse de Grote, puisqu'il parle de la « fausse légende qui eut cours à Sparte au IIIe siècle, légende qui s'est « emparée de l'imagination des hommes et s'est implantée dans l'his- « toire ». Mais, dans la suite de cette étude, il admet, au contraire, la durée du partage primitif des terres jusqu'après la guerre du Péloponnèse.

(1) LACHMANN, *Die Spartanische Staatsverfassung*, sec.. 10.

(2) GROTE, *Histoire de la Grèce*, trad. française, t. III, c. VI.

(3) KOPSTADT, *De rerum laconic.*, sect. 18.

(4) CLAUDIO JANNET, *Les institutions sociales et le droit civil à Sparte*. Ch. III.

(5) Agis, fils d'Eudamidas (22-2749 (?) av. J.-C.).— Quelques historiens, parmi lesquels Grote, appellent ce roi Agis III; la plupart des autres l'appellent Agis IV. Cette différence de numération vient de ce que l'on compte ou que l'on ne compte point au nombre des rois de Lacédémone le légendaire Agis, fils d'Eurysthée et fondateur traditionnel de la dynastie spartiate. Selon nous, le fils d'Eudamidas doit être appelé Agis IV, parce que, pour les Grecs anciens qui confondaient la légende avec l'histoire, ce roi était le quatrième roi de Sparte portant le nom d'Agis.

I

Hérodote dit expressément que Lycurgue veilla à ce qu'aucune de ses lois ne pût jamais être modifiée et que, au temps où il écrit, la constitution de Lycurgue règne encore à Sparte. L'historien mentionne ensuite le sénat, les éphores, les syssities, les énomoties, les triécades, mais, il ne dit rien du partage des terres ni de l'égalité des fortunes. Il est vrai qu'Hérodote parle d'une façon spéciale seulement des institutions politiques et militaires. Pour les institutions sociales, il se borne à dire que Lycurgue les changea (1).

Thucydide témoigne que le secret de la force de Sparte est qu'on y a maintenu la même constitution depuis quatre cents ans, mais il n'entre pas dans les détails de cette constitution (2).

Remarquons d'ailleurs que, quoi qu'en disent ces deux admirables historiens, — Hérodote qui passe pour le père de l'histoire et Thucydide qui en est le maître, — il est constant que, des temps de Lycurgue à l'époque historique, la constitution de Sparte subit d'importantes modifications. Les éphores, par exemple, en admettant qu'ils existassent au siècle de Lycurgue, ce qui est discuté, n'avaient point certainement alors

(1) Hérodote, I, 65 : ... *μετέστησε τὰ νόμιμα πάντα*... *Μετὰ δὲ τὰ ἐς πόλεμον ἔχοντα, ἐνωμοτίας καὶ τριηκάδας καὶ συσσίτια, πρός τε τούτοισι τοὺς ἐφόρους καὶ γέροντας ἔστησε Λυκοῦργος.* Voici donc ce que dit Hérodote : D'abord Lycurgue changea toutes les lois des Spartiates; ensuite il régla les affaires de la guerre; enfin il institua les éphores et le sénat. — Il n'y a donc rien là qui se puisse invoquer pour ou contre l'existence de la loi agraire.

(2) Thucydide, I, 18.

la puissance semblable à la tyrannie — ἰσοτύραννος — qu'ils exerçaient au v[e] et au iv[e] siècles.

Xénophon, qui cependant a fait tout un traité du gouvernement des Lacédémoniens (1), où il donne mille détails sur la constitution, la discipline, l'armée, l'éducation, ne souffle pas mot de la fameuse division des biens fonciers qu'un érudit allemand (2) regarde cependant comme une condition essentielle *(wesentliche Bedingungen)* de la constitution de Sparte.

Mais voici d'autres témoignages. Isocrate dit, d'une part, qu'on ne vit jamais chez les Lacédémoniens « aucun nouveau partage de terres, οὐδὲ γῆς ἀναδασμόν (3) », ce qui implique qu'il y en avait eu un premier; et il dit, d'autre part, ceci : « Après la conquête du Péloponnèse, « les Lacédémoniens éprouvèrent de terribles discordes « intestines. Mais ceux qui se considéraient comme « supérieurs à la masse du peuple ayant pris le pou- « voir, ils établirent entre eux l'isonomie et la démocra- « tie (ἰσονομίαν καὶ δημοκρατίαν)... Ils partagèrent le « territoire en donnant les plus mauvaises terres aux « Periœques et en gardant les meilleures pour eux-mê- « mes » (4). Quand on rapproche ce passage de ceux où Plutarque signale l'anarchie qui régnait à Sparte avant Lycurgue (5) et où il donne des détails sur le partage des biens opéré par ce législateur (6), on est frappé des analogies qu'ils présentent. Il y a toutefois cette diffé-

(1) Xénophon, *De Rep. Lac., passim.* — L'authenticité de cette œuvre est aujourd'hui discutée. Mais il paraît certain que si le traité du gouvernement de Lacédémone n'est point de Xénophon, il est du moins d'un de ses contemporains.

(2) C. F. Hermann, *Vide suprà.*

(3) Isocrate, *Orat. Panath.*, 259.

(4) Isocrate, *Orat. Panath.*, 177-179.

(5) Plutarque, *Lycurg.*, II.

(6) « Lycurgue procéda tout de suite à ce partage, divisa les terres « de la Laconie en trente mille parts qu'il distribua aux Perioeques et « fit neuf mille parts du territoire de Sparte pour autant de Spartiates. » Plutarque, *Lycurg.*, VIII.

rence que Plutarque attribue le partage à Lycurgue, au lieu qu'Isocrate ne nomme point Lycurgue et fait remonter le partage aux temps qui suivirent la conquête de la Laconie. Mais si l'on croit avec Hérodote, Xénophon, Eratosthène et autres auteurs anciens, que Lycurgue était à peu près contemporain des conquérants héraclides, on est très porté à penser que la réforme agraire de Lycurgue ne fut en réalité qu'une répartition régulière et définitive des terres conquises (1). Ainsi le partage primitif après la conquête et le partage de Lycurgue ne seraient qu'un seul et même fait.

Platon rapporte dans les *Lois* que les Argiens, les Messéniens et les Lacédémoniens établirent une certaine égalité (ἰσότητά τινα) dans le partage des biens (2). On objecte que ce n'est là qu'un mot vague et l'on assure que si l'égalité des biens eût été un principe de la constitution de Sparte, Platon, qui préconise cette égalité dans ses traités politiques, n'eût pas manqué de s'autoriser de cet exemple. Mais l'on n'a garde de dire qu'on retrouve dans les *Lois* bien d'autres dispositions de la législation spartiate (3) et que néanmoins Platon « qui prend son bien où il le trouve, » n'indique pas une seule fois que ses prétendues conceptions sont renouvelées de Lycurgue.

Aristote ne parle point de la division de la propriété en parts égales ; il dit seulement : « Il n'est pas honorable « (οὐ καλόν) pour un Spartiate de vendre sa terre ou d'a- « cheter celle d'autrui » (4). Ce passage prouve qu'au

(1) Le partage qui suivit la conquête fut nécessairement une opération lente, difficile, sujette à mille contestations et qui put durer un siècle avant d'être définitivement terminée.

(2) Platon, *De Legib.*, iii, p. 685.

(3) Les citoyens affranchis de tout travail, la culture des terres abandonnée aux esclaves, la prohibition des dots, l'interdiction des monnaies d'or et d'argent, etc., etc. *De Leg.*, V, pp. 539 et 740 et *passim*.

(4) Aristote, *De Politic.*, II, 6. — N'y a-t-il pas à conférer avec ce témoignage d'Aristote touchant la prohibition de vendre des terres à

temps d'Aristote les biens à Sparte étaient inaliénables, au moins en principe. On peut donc voir dans ce principe de l'inaliénabilité des biens un dernier vestige de l'ancienne constitution par Lycurgue de domaines patrimoniaux.

Héraclide de Pont confirme les paroles d'Aristote : « Chez les Lacédémoniens, dit-il, il est honteux de vendre une terre ; et il n'est pas permis de vendre une terre de la part primitive (1) ». Cela signifie, selon Schneidewin (2), Grote (3) et Fustel de Coulanges (4), que la loi distinguait entre la terre d'acquêt, qu'il était permis de vendre quoique ce fût considéré comme honteux, et la terre patrimoniale dont la vente était absolument prohibée (5).

Sparte, ces mots de Thucydide (V, 34) : « L'atimie empêchait les Spartiates de commander, *d'acheter ou de vendre... μήτε ἄρχειν, μήτε πριαμένους τι, ἢ πωλοῦντας...* » Qu'entend Thucydide par ce *τί*? Est-ce un lot de terre? En ce cas la prohibition dont parle Aristote n'eût pas existé au temps de Thucydide. Est-ce, au contraire, toute espèce d'objet mobilier, esclaves, grains, bestiaux, armes, meubles, bijoux? Cela paraît plus probable. Le scoliaste de Thucydide ne dit rien à ce sujet ; et les commentateurs, Poppo en tête, pourtant si prolixe d'ordinaire, loin d'élucider la question, n'ont même pas pensé à la poser.

(1) Héraclide de Pont (*Fragm. Histor. graec.*, édit. Didot, t. II, p. 211). *Πωλεῖν δὲ φῆν Λακεδαιμονίοις αἰσχρὸν νενόμισται · τῆς δ'ἀρχαίας μοίρας οὐδὲ ἔξεστιν*. Nous avons donné plus haut la première leçon de ce texte (p. 162, note 2).

(2) Schneidewin, *Proleg. ad Heracl. Pont*, c. III.

(3) Grote, *Histoire de la Grèce*, t. III, c. VI.

(4) Fustel de Coulanges, *La propriété à Sparte* (Mém. de l'Ac. des S. M. et P., 1880).

(5) Si l'on voulait soulever une querelle de mots, on dirait que les Spartiates ne pouvaient avoir de *terres d'acquêt*, puisqu'aucun d'eux ne pouvant vendre, aucun d'eux ne pouvait acquérir. Mais il faut entendre ici par terres d'acquêt des biens advenus par héritage collatéral, dots, donations dissimulant ventes, en un mot toute propriété ajoutée au lot primitif. Ce fragment, ainsi interprété, est une nouvelle preuve de l'existence à Sparte de domaines patrimoniaux et inaliénables, conséquence probable d'un lotissement primitif.— Plutarque (*Agis*, V) marque aussi cette différence entre les propriétés foncières en général et le

Il y a enfin ce passage de Polybe : « Le propre « de la Cité de Sparte, disent Éphore, Xénophon, Cal- « listhène et Platon, c'est le partage des terres dont « personne n'a plus l'un que l'autre, mais dont tous les « citoyens ont une part égale » (1). Voici un témoignage formel, et Wachsmuth en triomphe (2). Y a-t-il de quoi? Polybe ne parle pas ici des institutions lacédémoniennes en vigueur de son temps, puisque de son temps il n'y a plus de Sparte ni de Grèce, mais l'Achaïe romaine. Il ne parle donc, il le dit d'ailleurs, que d'après les auteurs qui l'ont précédé, et il nomme Éphore, Xénophon, Callisthène et Platon. Nous ne pouvons confronter Polybe avec Callisthène, mais il est facile de le confronter avec Xénophon et avec Platon, et il n'est pas impossible de le confronter avec Éphore. Or, comme on l'a vu, Platon est loin d'être aussi explicite que le prétend Polybe, et Xénophon ne dit point un mot du partage des terres ni de l'égalité des biens à Sparte. Quant à Éphore, n'est-il pas au moins singulier qu'il n'expose rien de semblable dans le passage relatif aux lois des Lacédémoniens et des Crétois qui nous a été conservé en entier par Strabon (3) et qui semble être celui-là même auquel s'est reporté Polybe? Ainsi des quatre auteurs invoqué par Polybe comme autorités, deux sur les trois à qui nous pouvons nous référer ne confirment point son assertion, et le troisième (Platon) ne la confirme qu'en termes bien vagues.— Le témoignage de Polybe, qui écrivit près d'un siècle après la réforme agraire conçue par Agis IV et mise à exécution par Cléomène, et qui, en conséquence, a peut-être pu la

lot de terre primitif et patrimonial : *καὶ τούτων (Σπαρτιατῶν) ἴσως ἑκατὸν ἦσαν γῆν κεκτημένοι καὶ κλῆρον*. — Κλῆρον a le même sens ici que *ἄρχαια μοῖρα*, dans le texte d'Héraclide de Pont.

(1) Polybe, VI, 45.

(2) *Hellenische Alterthumskunde*, p. 217.

(3) Strabon, X, 16, sq. — Ephore, cité par Strabon, constate qu'il y a des différences entre les institutions des Crétois et celles des Spartia-

confondre avec celle de Lycurgue, (une telle confusion serait cependant bien extraordinaire !) ne saurait donc être tenu pour tout à fait décisif.

Nous avons groupé tous les textes qui se rapportent plus ou moins à la loi agraire. Nous les avons étudiés sans idée préconçue, et c'est sans parti-pris d'aucune sorte que nous y avons cherché des arguments pour ou contre l'authenticité du partage des terres à Sparte. Nous indiquerons maintenant la conclusion qui paraît s'imposer de l'ensemble de ces témoignages.

Le silence d'Hérodote, de Thucydide et de Xénophon sur la répartition égale des biens fonciers entre les Spartiates ne permet guère d'accuser un historien aussi sérieux que Polybe, un écrivain aussi informé que Plutarque d'avoir confondu une réforme datant des derniers temps de Sparte avec une institution contemporaine des origines mêmes de cette cité. Comme l'a dit Voltaire, « le silence n'est pas une contradiction ». De ce que les auteurs du ve siècle ne mentionnent point le partage des terres, il ne s'ensuit pas qu'ils démentent par celà seul les assertions de Polybe et de Plutarque à ce sujet. Ils ne les confirment pas, c'est tout ; et voilà qui est fort différent (1). D'autre part, à supposer que ce que dit Platon d'une « certaine égalité » dans le partage des terres chez les Spartiates ne soit pas suffisamment explicite pour qu'on y attache une grande importance, au moins est-il juste de reconnaître que ces mots témoigneraient plutôt de l'existence d'une ancienne loi agraire. Pour Isocrate, il est clair que ses paroles du

tes, et s'il parle en général pour la Crète et pour Sparte, de la conformité des mœurs, de l'absence de luxe et de mollesse, de l'égalité dans la vie, il ne parle point du tout de l'égalité dans les fortunes.

(1) Le fait que l'égalité des fortunes n'existait plus à Sparte au ve siècle, fait qui sera établi ci-après, par tous les témoignages anciens, pourrait expliquer d'ailleurs pourquoi les historiens de cette époque ne disent rien de cette égalité.

Discours Panathénaïque présentent de nombreuses analogies avec celles de Plutarque dans la *Vie de Lycurgue*. Enfin, l'interdiction de vendre des terres, formellement indiquée par Aristote et Héraclide de Pont, prouve que les biens-fonds étaient constitués à Sparte en patrimoines inaliénables. Cette forme de la propriété foncière suggère assurément l'hypothèse d'un ancien lotissement du territoire.

Il y a plus. Si jusqu'à Isocrate il n'est rien dit d'un partage primitif des terres, et si jusqu'à Aristote il n'est point parlé de l'inaliénabilité des patrimoines, Xénophon consacre tout un chapitre à certaine loi de Lycurgue (1) qu'il ne paraît pas inutile de rappeler ici. Cette loi qui a été rapportée, après Xénophon, par plusieurs auteurs anciens, qui a été citée par tous les historiens modernes de la Grèce (2) qui n'a été mise en doute par aucun, qui concorde avec tout ce que nous savons du caractère et des mœurs des Spartiates; cette loi qui importe assurément à la question du partage des terres et qui cependant n'a pas été invoquée dans la discussion, c'est la loi interdisant aux citoyens de Sparte tout travail, toute industrie, tout négoce : « Lycurgue, dit Xénophon, « a encore établi à Sparte ces lois tout opposées à celles « des autres Grecs. Dans les autres villes, tous cherchent à gagner de l'argent comme ils peuvent, l'un « travaille à la terre, celui-ci est marin, celui-là fait du « commerce, d'autres vivent de leur métier. A Sparte, « Lycurgue a interdit aux hommes libres de s'occuper « en aucune façon aux choses qui rapportent quelque « gain (3). »

Or, Lycurgue pouvait-il interdire le travail aux Spar-

(1) Si nous disons : Lycurgue, c'est pour éviter la périphrase : le législateur de Sparte, qui est cependant tout à fait dans notre pensée.

(2) Otfried Müller, Thyrlwall, Grote, Duruy, E. Curtius et les érudits Manso, Lachmann, Schœmann, Claudio Jannet, etc., etc.

(3) Ἐναντία γε μὴν καὶ τάδε τοῖς ἄλλοις Ἕλλησι κατέστησεν ὁ Λυκοῦργος ἐν τῇ Σπάρτῃ νόμιμα. Ἐν μὲν γὰρ δήπου ταῖς ἄλλαις πόλεσι πάντες

tiates sans leur avoir assuré la vie matérielle par un moyen quelconque? Ce moyen, c'était la constitution, à titre de propriété héréditaire et inaliénable, de lots de terre qui, cultivés par des esclaves attachés au sol — serfs de la glèbe — leur donneraient des revenus suffisants. Ainsi, il nous paraît qu'il y a corrélation entre la loi sur la prohibition du travail et la loi agraire (1), et que si l'on admet la haute antiquité de la première de ces lois, il faut admettre de même la haute antiquité de la seconde. Ces lois se complètent et s'expliquent l'une par l'autre et toutes deux sont conformes à l'idéal politique et social du législateur de Sparte.

χρηματίζονται, ὅσον δύνανται· ὁ μὲν γὰρ γεωργεῖ, ὁ δὲ ναυκληρεῖ, ὁ δ' ἐμπορεύεται, οἱ δὲ καὶ ἀπὸ τεχνῶν τρέφονται. Ἐν δὲ τῇ Σπάρτῃ ὁ Λυκοῦργος τοῖς μὲν ἐλευθέροις τῶν ἀμφὶ χρηματισμὸν ἀπεῖπε μηδενὸς ἅπτεσθαι...

(Xénophon, *Rep. Lac.*, cap. vii.) Cf. Aristote, *de Politic*, II, 6; Plutarque, *Lycurg.* XXIV; Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, II, 28; Athénée, XIV, 31; etc.

On peut rappeler à ce sujet la répartie du Spartiate qui, voyant à Athènes un homme condamné à l'amende parce qu'il était oisif, s'écria : « Voilà un citoyen puni pour avoir vécu en homme libre. » (Plutarque, *Apoph. Lac. Herondas*); et aussi ce fait de la vie d'Agésilas : « Les alliés se plaignant de suivre partout à la guerre un petit « nombre de Spartiates, Agésilas voulut leur prouver combien en réalité « les soldats étaient nombreux à Sparte. Dans ce dessein, il fit asseoir les « alliés d'un côté et les Spartiates de l'autre. Il ordonna alors aux hé- « rauts d'appeler successivement les potiers, les forgerons, les charpen- « tiers, les maçons et tous les autres ouvriers. Les alliés se levèrent pres- « que tous, mais pas un Spartiate ne bougea. — Vous voyez, dit alors « Agésilas aux alliés, que nous fournissons bien plus de soldats que « vous ». (Plutarque, *Agesil.* XXVI). On sait enfin qu'à Sparte on appelait Hésiode « le poète des hilotes » parce qu'il avait célébré l'agriculture.

(2) Une autre loi, attribuée à Lycurgue, en vertu de laquelle un citoyen ayant un certain nombre d'enfants était exempt d'impôts, nous paraît aussi devoir être rappelée à propos de la loi agraire. Le législateur voulait par là alléger autant qu'il le pouvait la situation du citoyen père d'une nombreuse famille, dont les charges augmentaient tandis que ses revenus restaient forcément les mêmes. Mais la loi n'intervenait là que transitoirement. Le père de famille dégrevé d'im-

II

La première assertion de Plutarque : le partage des terres en lots héréditaires et inaliénables, n'est nullement infirmée par les textes anciens, nous croyons l'avoir démontré. Au contraire, sa seconde assertion qui concerne la perennité du lotissement primitif et le long maintien de l'égalité des fortunes est contredite par tous les témoignages.

Nous trouvons à Sparte des riches et des pauvres à l'origine des temps historiques, au temps de la deuxième guerre de Messénie. Aristote et Pausanias rapportent que la misère excita les pauvres à réclamer un partage de biens; une sédition éclata qui fut apaisée par les vers de Tyrtée (1). — Aujourd'hui Victor Hugo ne résoudrait pas si facilement la question sociale !

Peu avant la seconde guerre médique, deux Spartiates, Sperthias et Bulis, furent envoyés à Xerxès. « Ils « étaient, dit Hérodote (2), parvenus au plus haut degré « de la richesse, χρήμασι ἀνήκοντες ἐς τὰ πρῶτα. » Si donc ces deux Spartiates étaient riches à ce point, c'est que l'accroissement de la fortune privée était possible. En 420, au témoignage de Thucydide, le Spartiate Likhas

pôts pouvait nourrir ses quatre fils, mais si, à la seconde génération, ces quatre fils avaient chacun plusieurs enfants, c'est en vain qu'ils étaient déchargés des contributions; ils ne pouvaient néanmoins plus vivre du produit de leur terre.

(1) Aristote, *De Politic.*, V, 6; Pausanias, IV, 18. — Pausanias se sert de cette expression bien caractéristique : « Ceux qui avaient des terres, *οἱ τὰ κτήματα ἔχοντες* ». Conséquemment, tous les Spartiates n'avaient point des terres.

(2) Hérodote, VII, 134.

mérita le prix à la course d'Olympie (1). Si un Spartiate fut vainqueur, combien d'autres Spartiates avaient concouru cette année-là, combien d'autres durant les Olympiades précédentes ! Or, l'entretien d'une écurie de courses suppose une véritable fortune, tout autrement considérable que la quotité fixée par Lycurgue à 82 médimnes de revenu (2). Les auteurs rapportent encore que les trois plus illustres capitaines de Sparte pendant la guerre du Péloponnèse, Gylippe, Kallikratidas et Lysandre étaient nés dans la pauvreté : ἐν πηνία. Lysandre, bien que de naissance illustre, aurait même été *mothace*, c'est-à-dire élevé aux frais d'un citoyen étranger à sa famille (3). Au demeurant, quand nous lisons dans Thucydide que par leur manière de vivre, les Spartiates les plus riches ne se distinguent aucunement des autres (4); quand nous lisons dans Xénophon qu'à Sparte ceux qui possèdent des chiens et des chevaux sont tenus de les prêter pour la chasse et la promenade (5),

(1) Thucydide, V, 50. — Cet autre passage de Thucydide (I, 6) : .... *οἱ τὰ μείζω κεκτημένοι*..., etc., invoqué par Lachmann et Fustel de Coulanges contre l'égalité des fortunes à Sparte ne saurait rien prouver dans la question qui nous occupe, car Thucydide parle là très explicitement des temps antérieurs à Lycurgue et même à la guerre de Troie !

(2) Plutarque, *Lycurg.*, VIII.

(3) Plutarque, cité par Athénée, VI, 20 ; Plutarque, *Lysand*, II ; Élien, *Var. Hist.* XII, 43. — Il semble que les mothaces étaient des fils de citoyens pauvres que des citoyens riches associaient à leurs propres enfants pour qu'ils reçussent l'éducation spartiate. Les mothaces étaient un peu comme les menins des dauphins dans l'ancienne monarchie française. Les mothaces étaient suspendus des droits de Spartiate, mais par le fait de l'éducation qu'ils avaient reçue, ils pouvaient être réintégrés dans ces droits s'il leur advenait quelques biens par héritage, alliance, etc. Cf. Sur les mothaces, outre les auteurs précités. Otfried Müller, *Die Dorier*, t. II, p. 47 ; Grote, *Hist. de la Grèce*, t. III, p. 525 ; Claudio Jannet, *Les institutions sociales à Sparte*, p. 88.

(4) Thucydide I, 6. Cf. Xénophon, *de Rep. lac.*, VII.

(5) Xénophon, *de Rep. lac.*, VI. — Aristote, signale aussi ce commodat chez les Spartiates *(de Politic.*, II, 3).

et encore que les riches ont le droit d'apporter aux repas publics un supplément de vivres (1), cette conclusion s'impose qu'il y avait des citoyens plus riches les uns que les autres.

Plus on avance dans le cours de l'histoire grecque, et plus les témoignages de l'inégalité des fortunes à Sparte sont nombreux et décisifs. La célèbre conspiration de Cinadon (397-396 av. J.-C.) est une preuve manifeste de cette inégalité. Cinadon voulait renverser un régime politique qui l'avait fait déchoir — lui citoyen de Sparte devenu pauvre et conséquemment incapable de contribuer aux syssities — du rang de pair (ὅμοιος) à la catégorie de subalterne (ὑπομείων) (2). Le récit de cette conjuration, qu'on lit dans Xénophon, montre que beaucoup de Spartiates se trouvaient dans le cas de Cinadon. Cet état social ne fit qu'empirer. Vers la fin du IVe siècle, à ce que dit Aristote, toute la propriété foncière était concentrée chez un très petit nombre de citoyens qui avaient une puissance absolue dans la ville (3). Au milieu du IIIe siècle, il n'y avait plus à Lacédémone que cent Spartiates possédant des terres (4).

(1) Xénophon, *de Rep. lac.*, V.

(2) Xénophon, *Hellenic.* III, 3. Cf. Aristote, *De Politic.* V, 7.

(3) Aristote, *De Politic.*, II, 6. Cf. V, 6.— Héraclide de Pont dans le fragment précité montre aussi, en disant que la loi spartiate distinguait entre les terres patrimoniales et les terres d'acquêt, que les lots primitifs ne s'étaient pas maintenus au nombre fixé par Lycurgue. D'où fussent provenues ces fameuses terres d'acquêt, sinon des lots primitifs? Ce n'est point dans la lune, apparemment, que les citoyens de Sparte possédaient des terres d'acquêt. Or chaque terre d'acquêt était un lot de moins parmi les neuf mille.

(4) Plutarque (*Agis*, V) dit qu'il n'y avait plus que sept cents Spartiates dont cent peut-être possédaient de la terre et leurs propriétés patrimoniales : Ἀπελείφθησαν οὖν ἑπτακοσίων οὐ πλείονες Σπαρτιᾶται, καὶ τούτων ἴσως ἑκατὸν ἦσαν οἱ γῆν κεκτημένοι καὶ κλῆρον. Plutarque ajoute que le reste de la population était sans ressources et sans droits : Ὁ δ' ἄλλος ὄχλος ἄπορος καὶ ἄτιμος... Il semble donc qu'à cette époque un nouvel accommodement avec la loi ancienne était intervenu, qui permettait de garder ses droits politiques, même si l'on n'avait plus

A la vérité, Plutarque, qui rapporte ce fait, assure que cette nouvelle situation économique était la conséquence d'une loi édictée par l'éphore Épitadée. « Épitadée, dit-il, à la suite d'un grave différend avec son « fils, fit passer une loi par laquelle les citoyens étaient « libres de déshériter leurs enfants et de donner ou de « léguer leurs biens à qui ils voulaient, soit par donation, soit par testament. Jusque-là on avait conservé « la division des propriétés établie par Lycurgue; les « biens se transmettaient régulièrement de père en « fils » (1).

Il semble que Plutarque exagère les conséquences de la loi d'Epitadée et en exagère surtout l'effet immédiat. D'après les renseignements fournis par Plutarque, la loi d'Épitadée aurait été édictée quelques années après la prise d'Athènes, c'est-à-dire au plus tôt entre 400 et 490. Or Aristote, contemporain de la génération qui suivit celle d'Épitadée, parle, comme on l'a vu, de la grande inégalité des fortunes à Sparte. D'une

de terres, pourvu qu'on possédât des richesses mobilières. En effet, ces sept cents Spartiates, dont six cents cependant ne sont plus propriétaires, sont bien clairement désignés par Plutarque comme des ὅμοιοι, des citoyens jouissant de *l'optimum jus civitatis*, tandis qu'au contraire, le reste du peuple : ὁ δ' ἄλλος ὄχλος, a, par sa pauvreté, perdu ces droits. Conséquemment, il faut admettre que, pour l'exercice des droits politiques, les capitaux qui, pour une grosse part, étaient le fruit des rapines et des spoliations des Spartiates dans les postes d'Harmostes, suppléaient à la propriété foncière. D'ailleurs, au milieu du IIIe siècle, il ne subsistait rien des anciennes institutions attribuées à Lycurgue. La discipline, les lois somptuaires, les exercices corporels, tout avait disparu. Les sissyties elles-mêmes étaient abandonnées (Plutarque le fait suffisamment entendre en disant que Cléomène les rétablit: *Cléomène*, XI); d'une part, sans doute, parce que les riches qui, comme dit Aristote, étaient les maîtres dans la cité, s'étaient peu à peu affranchis d'y paraître; d'autre part, parce que les pauvres avaient de moins en moins les moyens d'y contribuer.

(1) PLUTARQUE, *Agis*, V. — ARISTOTE (*De Politic*, II, 6) mentionne aussi ce droit pour le Spartiate de donner ou de léguer sa terre à qui il veut.

génération à une autre, il paraît peu probable que la loi ait pu avoir de tels effets (1). D'ailleurs la conjuration de Cinadon, qui eut lieu au temps même de la promulgation de la loi d'Épitadée, sinon quelques années au-

(1) Pour expliquer raisonnablement l'effet si considérable et si immédiat de la loi d'Epitadée, il faudrait admettre, avec M. Fustel de Coulanges (*La Propriété à Sparte, Bulletin de l'Académie des sciences morales et politiques,* année 1880), que tous les propriétaires sur les terres desquels les riches Spartiates avaient des créances profitèrent de cette loi pour céder leurs biens par une donation qui ne fut en réalité qu'une vente déguisée. Cette hypothèse est d'une rare puissance de conception et fait le plus grand honneur à son auteur. Elle n'est pas cependant indiscutable :

1° Comment des gens sains d'esprit, qui ne pouvaient prévoir la loi d'Épitadée, laquelle fut toute fortuite, auraient-ils consenti à prêter sur des gages (ces terres patrimoniales) qui n'en étaient effectivement point, puisque les biens fonciers étaient inaliénables et insaisissables (si, en effet, ils n'eussent point été insaisissables, les créanciers n'eussent pas eu besoin de la loi d'Épitadée pour contraindre leurs débiteurs à se déposséder) ; 2° La loi étant promulguée, il est supposable qu'un grand nombre de débiteurs ne mirent point tant de bonne volonté à s'acquitter de dettes qu'il était en leur pouvoir d'éterniser, puisque, à moins d'admettre à Sparte l'usage de l'antichrèse — conjecture toute gratuite — les créanciers n'avaient aucun recours sur les biens fonciers ; 3° Plutarque dit expressément (*Agis,* IX) que Lycurque avait défendu « les emprunts, les prêts et les dettes ». Si donc ces lois de Lycurgue étaient encore en vigueur peu de temps avant l'éphorat d'Épitadée, i n'y avait à Sparte ni créanciers ni débiteurs ; si, au contraire, ces lois étaient déjà caduques, les correctifs qu'y apporta la loi d'Épitadée ne purent avoir le grand effet qu'on leur attribue ; 4° enfin, l'hypothèse de M. Fustel de Coulanges ne repose que sur un passage de Plutarque qui parle en effet d'obligations souscrites par des propriétaires insolvables, etc., etc. (*Agis,* XIII), mais ce passage se rapporte à une époque éloignée de plus d'un siècle de celle d'Épitadée, à la pleine décadence de Sparte, où il ne subsistait plus rien des lois de Lycurgue. Agis IV ne perdit-il pas le pouvoir et la vie à les vouloir rétablir ?

Au demeurant, les conclusions de M. Fustel de Coulanges n'en ont pas moins beaucoup de valeur et, pour notre part, nous aurions d'autant moins de répugnance à les admettre, qu'elles ne détruisent en rien notre argumentation. M. Fustel de Coulanges établit qu'avant la loi d'Épitadée il y avait des créanciers, c'est-à-dire des riches, et des débiteurs, c'est-à-dire des pauvres. Conséquemment, l'équilibre entre les fortunes était détruit. Nous ne cherchons pas ici à démontrer autre chose.

paravant, prouve péremptoirement que l'équilibre des fortunes était déjà détruit au commencement du IVe siècle.

Dans le cours de ce siècle, il y a à signaler une cause tout autrement sérieuse que la loi d'Épitadée à l'appauvrissement d'un grand nombre de Spartiates : c'est la reconstitution de la Messénie par Épaminondas (370-369 av. J.-C.). Le renseignement que Plutarque est seul à donner sur Épitadée est précieux sans doute, mais le biographe des hommes illustres eût pu indiquer aussi quelles conséquences eut la bataille de Leuctres pour la situation économique de Sparte. Épaminondas ne détacha pas de la Laconie d'immenses territoires, des plus riches et des plus fertiles, pour les donner aux Messéniens (1), sans diminuer d'autant les propriétés des Spartiates. Beaucoup d'entre ceux-ci, privés des terres dont ils tiraient tout leur revenu, furent réduits à la misère et perdirent du coup leur rang d'Égaux. Dans l'antiquité, le droit des gens était subordonné au droit de conquête (2). Si, comme on l'admet (3), la possession de la Messénie avait permis d'élever de 4,500 à 9,000 les lots primitifs de Lycurgue, la perte de cette contrée eut naturellement pour résultats de diminuer d'une façon notable le nombre de ces lots.

Au surplus, bien que la reconstitution d'une Messénie indépendante ait dû singulièrement troubler l'ordre économique de Sparte, il n'en reste pas moins prouvé

(1) PAUSANIAS, IV, 26, sq.; DIODORE DE SICILE, XV, 65, 66; cf. ISOCRATE, *Archidam. passim.*

(2) Il faut distinguer en Grèce, à l'époque historique, les guerres pour l'hégémonie, qui furent nombreuses, et les guerres pour la conquête, qui furent rares. A la suite des premières, le droit des gens était généralement respecté; à la suite des autres, on procédait à une véritable prise de possession. C'était la spoliation dans toute sa rigueur. Les Spartiates avaient été les premiers à agir ainsi après les guerres de Messénie. Lorsqu'ils furent trahis par la fortune des armes, ils souffrirent la loi qu'eux-mêmes avaient si durement appliquée naguère.

(3) Cf. OTFRIED MULLER, THYRLWALL, GROTE, CURTIUS, etc.

par l'ensemble des textes que, bien avant la loi d'Épitadée et les victoires d'Épaminondas, il y avait à Sparte des riches et des pauvres.

On s'est efforcé d'expliquer, à l'aide des richesses mobilières, la contradiction qui résulte de l'inégalité des fortunes à Sparte, fait avéré, et du maintien de la division territoriale en 9,000 lots, tradition tout à fait douteuse. On a dit : les pauvres étaient ceux qui n'avaient que leur lot de terre, les riches étaient ceux qui, outre ce lot de terre, possédaient des capitaux.

Il serait aisé de répondre que Lycurgue avait proscrit toute richesse mobilière (1); on pourrait dire aussi que l'or ne commença à circuler à Sparte que vers la fin du v[e] siècle (2) et que, même à cette époque, la possession des monnaies d'or et d'argent, réservées pour le trésor public, était punie de mort (3). Cependant nous ne nions point que les Spartiates aient bien vite transgressé ou éludé les lois de Lycurgue ; beaucoup d'entre eux possédaient des capitaux bien avant la prise d'Athènes. La répartie d'Eurycratidas touchant la compétence des éphores dans les contrats (4), l'amende de quinze talens à laquelle fut condamné Plistoanax (5), ce fait que les Spartiates, pour éluder la loi, plaçaient leur argent chez les Arcadiens (6), la vénalité même de certains citoyens de Lacédémone prouvent que, dès l'époque historique, l'argent n'était point sans valeur pour les austères habitants de la vallée de l'Eurotas. Toutefois, il semble que, dans un pays où le commerce, l'industrie, la banque,

(1) PLUTARQUE, *Lycurg.*, IX.
(2) XÉNOPHON, *De Rep. lac.*, VII ; PLUTARQUE, *Agis*, V.
(3) PLUTARQUE, *Lysander*, XIX.
(4) PLUTARQUE, *Apopht. Lac. Eurycrat.*
(5) LE SCOLIASTE D'ARISTOPHANE, *Nubes*, v. 858.
(6) ATHÉNÉE, VI, 4. — Cf. sur les richesses des Spartiates, PLATON, *Prem. Alcib.*, p. 123, dialogue qu'il est toujours permis de considérer comme authentique.

étaient interdits aux hommes libres, s'il faut tenir compte des richesses mobilières pour le total de la fortune d'un Bulis ou d'un Likhas, il n'en faut tenir compte que comme un appoint. De plus, quelle était l'origine de cette fortune mobilière sinon la concentration de plusieurs lots de terre au profit d'une seule famille, et de là l'augmentation des revenus capitalisables de cette famille. Que, plus tard, cet argent clandestinement confié à des tiers ait donné de gros bénéfices à ses possesseurs, soit. Mais pour commencer, ce ne pouvait être, sauf exceptions, que du rendement de terres fort arrondies par les alliances et les héritages collatéraux, qu'était venu cet argent. Les Spartiates tiraient leurs principaux revenus de la propriété foncière; c'était donc en raison de l'étendue de leur domaine qu'ils étaient plus ou moins riches.

III

On se trouve ainsi en présence de ces deux faits : d'une part, une ancienne répartition des terres en lots égaux, héréditaires et inaliénables, mesure qui instituait et semblait devoir garantir dans l'avenir l'égalité de fortune entre les Spartiates; d'autre part, la co-existence à Sparte de riches et de pauvres pendant toute la période historique. Or, si l'égalité des biens n'existait pas à Sparte au ve siècle, ce n'est point, comme en ont conclu trop facilement les modernes contradicteurs de Plutarque, parce qu'elle n'y avait pas régné à une époque très antérieure, c'est parce qu'elle ne s'était pas maintenue. Et si cette égalité ne s'était pas maintenue, c'est qu'elle était chimérique et qu'en vertu même des lois établies pour la garantir, il était impossible qu'elle se maintînt.

Plutarque qui parle avec tant d'assurance des lois de Lycurgue qu'il semble y avoir collaboré, Plutarque nous dit que le revenu de chaque lot attribué aux Spartiates s'élevait annuellement à 82 médimnes de grains comptés ainsi : 12 médimnes pour la femme et 70 pour le chef de famille (1). Avec 82 médimnes, le citoyen de Sparte devait subvenir à l'entretien de sa femme et de ses enfants et fournir chaque jour pour lui et ses fils sa quote-part aux syssities (2). Si l'on songe qu'à Athènes le revenu imposable minimum des censitaires de l'avant dernière classe, les Zeugites, était de 200 médimnes (3), on conçoit qu'un revenu minimum de 82 médimnes (4) était peu de chose. Cette petite fortune devait certainement suffire à chaque famille au temps de la répartition de Lycurgue, mais après deux ou trois générations, il est évident quelle devint insuffisante pour beaucoup d'entre elles. C'était une utopie de prétendre établir une égalité perpétuelle entre les fortunes. Il eut fallu pouvoir régler le nombre des naissances et imposer sa loi aux hasards des guerres et des épidémies. Toutes les familles spartiates ne purent pas, pendant cinq ou six siècles, se maintenir rigoureusement au même chiffre d'individus. Il

(1) PLUTARQUE, *Lycurgue*, V.

(2) Il en était ainsi à l'origine, car les lots avaient du être répartis par tête de guerriers; mais bientôt après, en raison de l'état de communauté sur le domaine patrimonial et indivisible où vécurent tous les membres de la famille, le chef de famille dut aussi subvenir à tous les besoins et satisfaire à toutes les obligations de ses frères et de ses neveux.

(3) PLUTARQUE, *Solon*, XVIII, XXIII; POLLUX, VIII, 129, 130; SUIDAS et HARPOCRATION, S. V.; LE SCOLIASTE D'ARISTOPHANE, v, 627; BOECKH, *Économ. polit. des Athén.*, l. IV, c. 5.

(4) Selon Hultsch (*Metrol.*, p. 260), le médimne laconien serait au médimne attique ce que 3 est à 2. Mais il faut remarquer que le revenu des Zeugites d'Athènes n'était calculé que sur leurs biens fonciers; qu'ils pouvaient, en outre, posséder de l'argent, produit de leur industrie ou de leur commerce, ce qui était interdit aux citoyens de Sparte.

arriva que telle famille réduite à un seul couple fut riche, fut même très riche s'il lui était advenu des successions collatérales (1), si elle avait contracté des alliances avec des héritières (épiclères) ou, plus récemment, avec des filles bien dotées (2), si enfin ses membres avaient exercé sans scrupules les fonctions d'Harmostes (3). Il arriva aussi que telle autre famille qui s'était accrue dans des proportions normales et à qui n'était échu aucun bénéfice par héritages indirects, alliances, dots ou charges publiques, ne put plus vivre du domaine primitif, devenu insuffisant pour elle (4). Tout travail, tout négoce lui était interdit. C'était la misère, entraînant comme conséquence la perte des droits politiques (5).

(1) Par succession en ligne collatérale, nous entendons les lots des familles éteintes qui revenaient aux familles sortant primitivement d'une même souche. Le partage primitif s'étant fait par tête de guerrier, c'est-à-dire entre frères et cousins, les descendants des différentes *gens* qui s'étaient constituées à l'époque de la conquête purent faire valoir longtemps certains degrés de parenté, soit pour des successions de familles éteintes, soit pour des alliances avec les épiclères.

(2) Plutarque, *Apophth. lac.*; Justin, III, 3; Élien, *Hist. Var.*, VI, 6, disent que la loi spartiate défendait de doter les filles, mais Aristote, *De Politic.*, II, 8, et Strabon, X, 16, marquent expressément tout le contraire. C'est qu'il est question chez ceux-là des lois anciennes de Sparte, et chez ceux-ci des coutumes du IVe siècle.

(3) Si l'on considère le tableau que tracent Xénophon *(Hellenic.)*, Isocrate *(Panegyr. Ath.)*, Plutarque *(Pelopid.* et *Lysand.)*, Diodore et autres auteurs, de l'empire lacédémonien, depuis l'époque de la prise d'Athènes jusqu'à celle de la bataille de Leuctres, on ne peut douter que les harmostes, commissaires, navarques, etc., n'aient abusé de leur pouvoir pour s'enrichir aux dépens des citoyens des villes sujettes. A ce point de vue, on peut regarder l'hégémonie lacédémonienne comme une des causes de l'accroissement considérable d'un grand nombre de fortunes privées à Sparte. En proscrivant le travail, Lycurgue n'avait laissé aux Spartiates qu'un seul moyen de s'enrichir : c'était la vénalité.

(4) L'institution des mothaces, le singulier exemple de polyandrie, cité par Polybe, (XII, 6), quand il dit que chez les Lacédémoniens il est d'habitude et de tradition que trois et même quatre frères n'aient qu'une seule épouse, et tant d'autres témoignages ne prouvent-t-ils pas l'extrême indigence de certaines familles spartiates?

(5) La contribution aux Syssities était la condition absolue de l'exer-

L'accroissement de la famille (1) qui eut pour effet de rendre insuffisants les revenus du lot primitif, amena pour le grand nombre des citoyens la pauvreté et la déchéance civique. Les alliances avec les héritières, dernières représentantes des races qui s'étaient éteintes (2), justement parce que dans la crainte de la misère et de la déchéance, on y avait limité le nombre des enfants, produisirent la concentration des terres au profit d'un petit nombre de citoyens.

Que voulut Lycurgue? « Il voulut, — c'est Plutarque « qui parle, et non sans éloquence, — il voulut bannir « à jamais de Sparte les deux plus anciennes comme « les deux plus grandes maladies de la chose publique, « la richesse et la pauvreté (3). »

Le législateur de Sparte, en instituant les repas communs, en proscrivant le luxe et la recherche dans les habitations et les ajustements, en assujettissant toute la population à la même discipline, établissait vraiment l'égalité entre les citoyens puis qu'il rendait les richesses illusoires. Mais en défendant le travail, l'industrie, le commerce, et en constituant des patrimoines qu'on ne pouvait ni aliéner, ni diviser, ni augmenter, il ne combattait pas la richesse, il décrétait la misère. Aristote, qui a raison de voir cette cause de ruine pour l'État dans la loi sur les propriétés, mais qui a tort de ne pas la voir aussi dans l'interdiction du tra-

cice des droits civiques. Les pauvres en étaient exclus. Cf. Xénophon, *De Rep. lac.*, VII; Aristote, *De Politic.*, II, 7.

(1) Dans les pays dont le Far-West américain est le type, où les terres à défricher sont à peu près illimitées, il est démontré par la science économique que plus une famille a d'enfants, c'est-à-dire plus elle a de bras et plus elle s'enrichit. Mais il n'en était pas ainsi à Sparte, dont le territoire tout entier était cultivé, où nul ne pouvait espérer d'accroître son domaine et où d'ailleurs le travail était interdit aux citoyens.

(2) Cf. Aristote, *De Politic.*, II, 6.

(3) Plutarque, *Lycurg.*, VIII.

vail, Aristote l'a dit avec énergie : « A Sparte, plus il « naît d'enfants et plus il naît de pauvres (1). »

Pour conclure, autant qu'une conclusion est permise en ces questions, il est très probable qu'un partage des terres eut lieu dans des temps très anciens, peut-être même à l'époque de la conquête de la Laconie ; et il est très probable aussi que ce partage fut suivi d'une loi prohibant pour l'avenir toute modification au lotissement primitif. Mais cette loi, qui d'ailleurs fut souvent transgressée ou éludée, eut des résultats tout contraires à ceux qu'en attendait le législateur. Loin de détruire le paupérisme, l'ensemble des lois de Lycurgue le rendait inéluctable, puisque ces lois mettaient les Spartiates dans la condition de s'appauvrir et dans l'impossibilité de s'enrichir. La loi agraire, l'interdiction du travail et la déchéance civique portée contre les Égaux devenus pauvres doivent être considérées comme les causes de la diminution continue des citoyens de Sparte signalée par tous les auteurs anciens (2) et des terribles luttes sociales que mentionnent les dernières pages de l'histoire de Lacédémone.

(1) ..... *φανερὸν ὅτι πολλῶν γινομένων, τῆς δὲ χώρας οὕτω διῃρημένης, ἀναγκαῖον πολλοὺς γίνεσθαι πένητας.* Aristote. *De Politic.*, II, 6. — Aristote ne pouvait protester contre l'interdiction du travail à Sparte, puisque, d'accord avec Platon, il déclare que, dans un état bien constitué, les citoyens ne doivent ni travailler ni labourer, « car ils ont besoin de « loisirs, soit pour exercer les fonctions publiques, soit pour s'étudier « à la vertu » *De Politic.*, VII, 8.

(2) Cf. Thucydide, IV et V, *passim* (sur les prisonniers de Sphactérie) ; Xénophon, *Hell.* III, 3 ; *De Rep. lac.*, I ; Aristote, *De Politic.*, II, 6 ; Plutarque, *Agis*, V, etc.

Quand Aristote dit que Sparte a péri par la disette d'hommes : *ἀπώλετο διὰ τὴν ὀλιγανθρωπίαν*, il entend parler non de la population en général, mais des citoyens. C'est dans le même sens que Xénophon avait dit : Sparte, la cité où il y a le moins d'hommes : *ἡ Σπάρτη τῶν ὀλιγανθρωποτάτων οὖσα.*

PIERRE-BERTRAND MÉRIGON

PROFESSEUR DE GREC A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR M. CH. GIDEL

Pierre-Bertrand Mérigon, prêtre, fut en son temps professeur de grec et d'hébreu au collège de Békoud, à Paris. Il a vécu sur la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle. Son nom n'a pas eu grand retentissement dans la postérité, et l'on cherche en vain sa biographie dans les différents recueils qui gardent la mémoire des hommes illustres. Cependant il a eu l'honneur d'être mentionné par Lancelot dans la préface qu'il a mise en tête de la grammaire grecque dite de Port-Royal. Cet excellent juge le distingue entre tous ceux qui se sont appliqués à éclaircir et à amplifier la grammaire grecque de Clénard et lui donne cet éloge d'y avoir, avec René Goulu, le mieux réussi. Il a publié en 1621 un petit traité sur les dialectes de la langue grecque. Graesse, dans son *Trésor des livres rares et précieux,* publié à Dresde (1863), relève une traduction française du *panégyrique grec du roi Louis le Juste, sur le sujet de la victoire que Dieu lui a donnée sur les Anglais en la journée de l'Ile de Rhé*. Ce panégy-

rique fut prononcé par le sieur Mérigon, professeur et orateur en langue grecque, le 11 et le 26 du mois de novembre 1628, au collège de Harcourt. Il fut édité à Paris par Laurens Saulnier (1629, 2 tomes en un volume in-8°). Dans le *Manuel du libraire* de Brunet, page 1651, on trouve la même indication, et l'auteur ajoute : « Nous plaçons ici cette pièce parce qu'elle a un intérêt à la fois historique et littéraire. » Enfin, je dois à la complaisance empressée de notre cher confrère M. le marquis Queux de Saint-Hilaire la communication d'un volume qui renferme diverses harangues grecques qui ont été prononcées en 1621, 1622, 1623, 1624 et 1625, dans différents collèges de Paris et devant des auditoires où se trouvaient réunis les personnages les plus éminents en dignité et en science de la société d'alors.

P.-Bertrand Mérigon aima le grec, il l'enseigna, il le parla, voilà des titres qui le recommandent sans doute à votre bienveillante attention.

Faisons d'abord connaissance avec le professeur en langue grecque.

Comme beaucoup d'hommes plus illustres que lui, Mérigon avait commencé par être précepteur dans une grande famille. Jacques Fouillée, conseiller du roi et maître des requêtes, l'avait chargé d'enseigner le grec à son fils aîné. Dans l'une de ses dédicaces il s'adresse à lui dans ces termes : *Viro clarissimo ac illustrissimo Foulleo, comiti consistoriano, misso dominico, libellorum supplicum magistro.*

A Toulouse, Mérigon enseignait l'hébreu et le grec ; il vint à Paris chercher l'emploi de ses talents. Il ne se plaint pas des succès qu'il eut dans cette ville. Grand nombre d'étudiants, dit-il, montraient beaucoup d'ardeur à suivre ses leçons. Il ne se plaint pas non plus de leurs progrès ; il le fait d'autant moins qu'il attribue les heureux résultats qu'il obtenait à l'excellence de sa méthode. Pour l'hébreu, il suivait Bellarmin ; pour le

grec, la grammaire de Clénard; mais il savait rendre son enseignement si clair et si facile qu'en deux mois ses élèves étaient au point où les autres ne pouvaient atteindre qu'en un an, à grand'peine encore, et au prix d'un travail opiniâtre (1).

Une si heureuse méthode valait bien la peine d'être publiée. Il y allait de l'intérêt des bonnes études. Mérigon y pensa d'abord. Suivant l'ordre hiérarchique que les habitudes d'alors établissaient entre les langues, l'habile professeur avait décidé d'écrire en premier lieu un livre pour la langue hébraïque. Il fut détourné de ce dessein par la tiédeur des étudiants. Il remarquait que ceux mêmes qui devaient, par état et par devoir professionnel, se rendre instruits dans cette langue avaient pour elle une négligence coupable.

Pour le grec c'était le contraire. Des étudiants de toute condition, des théologiens, des philosophes, des jurisconsultes, des médecins, des lettrés, se pressaient autour de sa chaire, avides de recevoir ses leçons (2).

Ainsi donc, pour satisfaire à cet empressement il remit à plus tard son projet de grammaire hébraïque et il publia sa grammaire grecque. Aussi bien, cette grammaire était depuis quelque temps écrite et composée. Il y avait cinq ans entiers qu'il l'enseignait à Paris, et il en avait mis deux à la dicter à ses élèves. Ce fut alors qu'il s'avisa qu'il lui serait facile de supprimer le travail des écoliers pour l'écrire et la peine que prenait le maître pour la dicter; la presse n'avait qu'à gémir une bonne fois pour toutes et ce double effet était obtenu. La grammaire de Mérigon parut en 1618 à Paris,

(1) *Quæ adeo facilia et clara redderet utriusque linguæ præcepta ut intra duos menses id quod aliis vix intra unum annum, etiam improbo adhibito labore datur, assequerentur.*

(2) *Ad græcam vero cujusvis conditionis viros, puta theologos, philosophos, jurisperitos, medicos et quoslibet humaniorum litterarum cultores, avidissime properare sum expertus, ideo ut pluribus accomodarem, a græcis cum deo auspicari libuit.*

chez Jean Libert, rue Saint-Jean-de-Latran, dans le quartier du collège royal de France.

Mérigon ne se cachait pas qu'un livre de plus en ce genre pouvait paraître superflu, celui de Clénard étant dans les mains de tous les écoliers. Il se fait l'objection et il y répond aussitôt. Il rend hommage à son prédécesseur, et il reconnaît que son œuvre ne fait qu'amplifier, redresser, éclaircir et amender le livre qui, depuis plus de cent ans (Clénard était mort en 1541), servait à la jeunesse studieuse dans tous les collèges et surtout dans ceux des jésuites.

Depuis l'arrivée des savants grecs en Italie et en France, avant même la chute de Constantinople, la grammaire grecque a son histoire en Europe. Elle a été écrite par Lancelot et par Baillet. On y voit ses commencements, ses progrès, et les transformations qu'elle a subies pour sortir des embarras d'une érudition compliquée à l'excès, et prendre la netteté et la précision que l'enseignement réclame.

Emmanuel Chrysoloras, mort en 1414, enseigna le premier la langue grecque à Venise, à Florence, à Rome et à Pavie. C'est à lui que l'Italie et le reste de l'Europe doivent la principale obligation de la connaissance du grec. Vossius dit que son livre est propre pour apprendre les principes de la langue grecque, mais il lui reproche d'avoir omis la formation des verbes.

Emmanuel Moschopoulos fit imprimer une grammaire grecque à Bâle, mais il mit dans cet ouvrage beaucoup de choses qui ne sont d'aucun usage. C'est encore l'opinion de Vossius.

Théodore Gaza, mort en 1478, fit une grammaire divisée en quatre livres. Lancelot dit que pour cet ouvrage il mérite la louange de tous les doctes. Bien supérieur à Chrysoloras et à Moschopoulos, il donna une grammaire utile à ceux qui sont avancés plutôt qu'à ceux qui commencent. Son premier livre est obscur,

trop concis et trop court. Son quatrième, qui traite de la structure du discours et des diverses façons de parler, est beaucoup plus difficile que les autres. Il avait besoin de notes et d'explications pour être intelligible à des enfants. Jacques Toussain, professeur royal, l'expliqua et l'enseigna publiquement à Paris, Lazare Bonamy en fit autant à Padoue. Scaliger, suivant Casaubon, s'appuyait sur les erreurs de Gaza quand il voulait faire voir la difficulté de la langue grecque. Il montrait alors quel grand nombre de fautes contre les règles de l'hellénisme un si savant homme n'avait pas laissé de faire.

Démétrius Chalcondyle (mort en 1513) s'évertua lui aussi à rendre la grammaire de Gaza plus claire et plus facile pour des novices.

Constantin Lascaris mit plus d'ampleur et de clarté dans sa grammaire, mais il l'avait écrite en grec. Alde Manuce l'Ancien la fit mettre en latin par le carme Jean Creston ou Craston.

Urbain de Bellune, cordelier, précepteur du pape Léon X (mort en 1533), écrivit une grammaire grecque en latin ; il est le premier, au dire de Vossius, qui ait mérité quelque estime.

Le Parisien G. Budé (mort en 1540), qui fit tant pour l'étude des langues, des sciences et des arts, cet homme qui passa pour être le plus habile et le plus savant de l'Europe, le prodige et le miracle de la France, dut en partie sa réputation à l'ouvrage qu'il intitula *Commentaires de la langue grecque*. Il parut en 1529. L'abbé Goujet, dans son mémoire historique et littéraire sur le collège royal de France, ajoute, en désignant ce précieux travail : « Il est inutile d'en dire davantage : de qui son nom et ses talents ne sont-ils pas révérés ? »

Ceux qui connaissent l'ouvrage fameux de Budé, intitulé *de Asse*, n'auront pas de peine à croire que ces commentaires ne pouvaient pas être mis aux

mains des enfants. « C'est, en effet, un travail immense, d'une lecture infinie, dont l'entreprise avait été inouïe jusqu'alors et beaucoup au-dessus des forces de tous les savants qui avaient paru dáns le monde avant lui. » C'est ainsi que s'exprimait Louis le Roy, il ajoutait que cet ouvrage l'a fait appeler le plus grand Grec de l'Europe. Ce n'était pas sans raison que Georges Buchanan disait dans l'épigramme suivante :

Gallia quod græca est, quod Græcia barbara non est
Utraque Budæo debet utrumque suo.

Mais plus cet ouvrage augmentait la grande réputation de Budé parmi les savants, moins il était propre à devenir un livre de classe à la portée des commençants. Tout en jugeant que ces commentaires sont les fruits d'un travail incroyable, Nicole, avec sa netteté d'esprit et son amour de la méthode, déclare qu'ils ne sont qu'une grande masse informe, indigeste et sans ordre.

Nicolas Clénard ou Cleynarts, de Diest, en Brabant, comprit mieux ce qu'il restait à faire pour initier au grec les jeunes enfants. C'était, d'après Scaliger, un grammairien plus recommandable par sa diligence et par sa bonne volonté que par son savoir qui était médiocre. On ne pouvait pas dire qu'il fût véritablement habile en aucune langue ; mais il avait d'autres qualités qui devaient bien le servir dans son entreprise. On a loué chez lui le zèle pour l'utilité publique et l'avancement de la jeunesse, sa modestie dans sa conduite et dans ses écrits.

Bref c'était une sorte de Lhomond en son temps. Il était de ces maîtres en qui le zèle supplée à tant de choses, qui connaissent l'esprit des enfants, qui savent trouver l'accès de leur intelligence et font des livres qui leur plaisent ou du moins ne les rebutent jamais. La grammaire de Clénard, comme nous le verrons bientôt, n'est pas exempte de reproches : on la

jugeait assez imparfaite puisque plusieurs auteurs se sont appliqués à la corriger, à l'expliquer et à l'augmenter. Nul pourtant jusqu'à Nicole n'osa rien entreprendre de nouveau sur ce sujet, et le public préféra cette grammaire à toutes les autres pour la faire enseigner dans les écoles. Les jésuites surtout s'y tinrent dans leurs collèges. L'exemplaire que j'ai eu entre les mains est de 1621.

En voici le titre : *Institutiones absolutissimæ in linguam græcam, item annotationes in nominum verborumque difficultates. Investigatio thematis in verbis anomalis. Compendiosa syntaxeos ratio. N. Clenardo auctore in usum studiosæ juventutis Collegiorum Societatis Jesu. Parisiis, ex officina Claudii Morelli. MDCXXI.*

Voilà sans doute un bien long succès : c'est apparemment sur la perpétuité de cette vogue que repose cette épithète louangeuse et hasardée *absolutissimæ*. Ce qu'on ne peut nier, c'est que des savants de divers pays, tous distingués par leurs talents, Pierre Antesignan, Henri Estienne, Alexandre Scot, Frédéric Morel ont travaillé sur le livre de Clénard, soit par autorité publique, soit de leur propre mouvement. Vossius lui-même témoigne pour sa part qu'il avait reçu des États ou de son Université une espèce de commission d'y retrancher et d'y ajouter ce qu'il jugerait à propos selon les personnes, les temps et les lieux où l'on devrait l'enseigner sans s'écarter de la route que Clénard avait tracée.

Je passe bien d'autres noms de grammairiens illustres tels que Caninius et Sylburge ; leurs efforts ne purent renverser l'autorité de Clénard, et je n'aurai plus rien à dire si j'ajoute que la grammaire grecque de Ramus, publiée en 1557, ne put pas prévaloir contre cette royauté presque universelle de Clénard dans les écoles.

Après l'énumération de tant de travaux on me permettra bien de dire que P.-Bertrand Mérigon n'était pas un grammairien sans mérite puisque Nicole lui rend le témoignage que voici, je le rapporte en entier malgré

sa longueur : « J'ajouteray encore que Clénard, qui a eu quelque cours dans les écoles jusqu'à présent, n'ayant jamais été jugé suffisant pour l'intelligence entière de cette langue, parce qu'ainsi que dit fort bien Constantin Lascaris, la langue grecque étant comme une mer très vaste, c'est en vain qu'on prétend d'en rechercher la connaissance dans de simples abrégés, et plusieurs ayant travaillé à éclaircir ou à amplifier cet auteur entre lesquels on peut dire, ce me semble, que ceux qui ont le mieux réussi ont été Monsieur Goulu, célèbre professeur du roi, et Monsieur Mérigon, qui a enseigné la langue grecque et l'hébraïque dans l'Université de Paris. »

Au dire de Nicole, Mérigon a donc eu plus de bonheur que tous les grammairiens qui avaient mis la main à l'œuvre de Clénard, ce n'est pas un médiocre éloge.

Mérigon d'ailleurs n'affectait pas de suivre une route nouvelle, il ne se piquait que d'avoir facilité aux étudiants l'accès qui conduit à la connaissance du grec, d'avoir ajouté à ce livre fameux d'utiles appendices, c'est ce qu'il fait entendre dans son titre (1).

Il le dit plus formellement dans sa préface : il a voulu surtout l'approprier davantage encore aux commençants. Il ne sait que trop combien les longueurs et les embarras des commentaires érudits s'accommodent mal à la faiblesse intellectuelle des enfants. La jeunesse aime la brieveté des enseignements. Quiconque la dirige ne doit point perdre de vue cette disposition naturelle. Antesignan, Scot ne peuvent que l'ac-

(1) *Grammatica Græca ad faciliorem methodum redacta juxta institutiones Nicolai Clenardi, quibus accessit utilis tractatus de accentibus et ratio peculiaris investigandi Themata. Authore P. Bertrando Merigono presbytero, linguarum Hebraicæ et Græcæ professore.*

Parisiis, ex typographia Jo. Libert, via divi Joan. Lateranensis e regione auditorii regii MDCXVIII. Cum privilegio regio.

cabler, lui déplaire et lui causer un mortel ennui... (1).

C'est affaire aux plus grands de profiter de sa science (2). Clénard a mieux connu la jeunesse. Mais il ne va pas encore assez droit au but et par une voie assez courte (3). Ce n'est pas le seul reproche qu'on puisse lui faire : il est mutilé en beaucoup de choses essentielles à savoir dont l'ignorance embarrasserait fort qui voudrait, sans les connaître, aborder la lecture des auteurs (4). Mérigon, à tout prendre, n'est qu'un autre Clénard, « *alterum fere Clenardum* »; mais un Clénard enrichi, *locupletatum*, développé dans ses justes proportions et méthodiquement disposé (5).

Un bon outil avance bien l'ouvrier dans sa tâche, mais encore faut-il que la main qui le manie soit habile et légère. Mérigon se décerne à lui-même cet éloge, et, pour l'appuyer sur des faits, il cite ses deux élèves Etienne Fouillée, âgé de onze ans, et Georges Galand. Le premier étudiait le grec à ses moments perdus, aux heures de récréation, sans grammaire, sans écriture d'aucune sorte. Il fut bientôt, nous dit Mérigon, familiarisé avec les noms simples et contractes, les verbes barytons et circonflexes.

Le second recevait ses leçons de grec en français, son maître avait dérogé pour lui à l'usage universel. (On écrivait en latin tous les livres d'instruction desti-

(1) *Antesignani (grammatica) vero commentariis prolixior et difficilior est quam ut juventuti brevitatis amanti dux præire queat... Scoti vero volumen illud ex multis auctoribus consignatum cui non nauseam pariat linguæ græcæ, dum videt præcepta in tantam multitudinem excrescere quantam ille consarcinavit.*

(2) *Valeat ergo ille pro grandioribus in hac lingua.*

(3) *Eam tamen methodum non tradidisse quæ compendiaria et certa est, ut recta quis ad Græciam festinet.*

(4) *Accedit quod ille mancus est et mutilus in multis quæ scitu necessaria sunt et sine quorum cognitione frustra quis ad cujusvis authoris lectionem se præparet.*

(5) *Locupletatum tamen, suisque numeris absolutum, atque etiam methodice digestum.*

nés aux enfants) et, en trois mois, il avait fait de tels progrès qu'ayant perdu les feuilles où il avait consigné les règles un peu obscures ou difficiles, il en disposa le reste avec tant de savoir et d'adresse qu'on eût dit un homme de jugement mûri plutôt qu'un enfant, un docteur plutôt qu'un disciple (1).

Ainsi de ces deux élèves, l'un avait appris en jouant et de vive voix tout ce qu'il savait, tandis que les enfants instruits par la méthode ordinaire ne peuvent arriver au même résultat qu'après une longue répétition des préceptes ; et l'autre, en peu de temps, avait acquis la science à laquelle des écoliers peuvent à peine se flatter d'atteindre après plusieurs années passées dans les classes.

On est toujours surpris de ces beaux résultats annoncés dans la préface d'un livre. On peut craindre d'être les dupes d'un auteur qui se flatte ; mais pourtant il faut reconnaître qu'on ne peut pas rejeter tout à fait, comme des mensonges intéressés, ces prodiges de savoir prématuré. Il y en a qui sont confirmés par l'histoire.

Qu'on me permette d'en donner un exemple tiré de cette même époque. C'est celui de J.-Baptiste Cotelier. Allaité par une chèvre, instruit par son père, il apprit l'hébreu, le grec et le latin. Il y fit de si rapides progrès que, « dès 1641, c'est-à-dire à l'âge de douze ans, M. Cohon, alors évêque de Nîmes, l'ayant introduit dans l'assemblée générale du clergé qui se tenait à Mante, il y expliqua la Bible en hébreu, à l'ouverture du livre, rendit raison de toutes les difficultés qu'on lui proposa, tant sur la construction de la langue hébraïque que sur les usages des Juifs ; expliqua de même

(1) *Cum a me ejusmodi præcepta gallico idiomate conscripta accepisset, talem progressum intra tres menses ita fecisse visus est, ut cum sibi scripta periissent ubi subobscuriores et difficiliores regulas indicasset, reliquas adco scite et perite disposuerit, ut virum potius dixisses maturo judicio præditum quam puerum, doctorem potius quam discipulum.*

le Nouveau Testament grec et fit quelques démonstrations de mathématique en expliquant les définitions d'Euclide. Le clergé, étonné d'un pareil prodige, augmenta de 600 livres la pension de 400 livres qu'il faisait déjà au père de ce jeune savant, et il lui donna de plus une somme de cent écus pour acheter à son fils des livres convenables à ses études (1) ».

Lancelot, le moins avantageux de tous les pédagogues, rapportait certainement des faits authentiques, sincèrement observés et fidèlement énoncés quand il disait dans la préface de sa grammaire grecque : « L'on a vu des enfants fort jeunes et d'un esprit assez médiocre savoir passablement toute leur grammaire en moins de deux ou trois mois par cette méthode. Quelques-uns même en moins de six semaines se sont tirés de tous ses principes pour entrer aussitôt dans la pratique et dans l'exercice de quelque auteur (2). »

Pour moi, j'en conclus que, s'il est désirable que nos livres classiques deviennent de jour en jour plus parfaits, plus savants, plus méthodiques, il ne faudrait pas que les maîtres de la jeunesse fissent trop grand état de la perfection de ces livres et se sentissent portés à laisser tomber leur zèle. C'est le zèle des maîtres surtout qui réchauffe les élèves, fomente leurs progrès, et les conduit à des succès qui semblent d'abord défier toute croyance.

Qu'était-ce en effet que ces deux grammaires? Deux œuvres bien imparfaites. On peut leur attribuer ce jugement de Mérigon sur Clénard : *partim falsæ, partim mancæ et mutilæ*. Un léger crayon de l'une et de l'autre en convaincra les lecteurs.

Ni Clénard ni Mérigon ne parlent du digamma dans leurs observations sur les lettres (3).

(1) L'abbé Goujet, *Mém. hist. et littér. sur le College Royal de France*, 2e partie, 203.

(2) Page XVII.

(3) *Je dois cette comparaison des deux grammaires à M. Clairin*,

Mérigon, page 8, donne une explication assez ingénieuse de l'accentuation des deux ῥῥ se suivant dans un même mot.

Tous les deux comptent pour deux la première déclinaison d'aujourd'hui (première, noms masculins; deuxième, noms féminins).

Mérigon (page 12) appelle simples les mots non contractes, et oppose ce mot à contractes.

Quatrième déclinaison (déclinaison attique). Mérigon oublie d'indiquer la disparition de l'Υ. Clénard l'avait indiquée.

Cinquième déclinaison (troisième non contracte). Confusion et embarras. Pas de distinction de radicaux, suite de recettes mnémoniques, aussi bien chez Mérigon que chez Clénard, quoique Mérigon dénonce les règles données par son devancier, comme *partim falsæ, partim mancæ* et *mutilæ* (p. 14).

Mérigon dérive les substantifs en ις de la deuxième personne du parfait passif (p. 31).

Clénard (p. 24) dit que les temps du verbe se forment du futur et du parfait.

Clénard (p. 33) indique un présent λήϐω et invente volontiers des aoristes seconds.

Mérigon, *id.* (p. 49.)

Mérigon remarque (p. 46) que l'aoriste se prend tantôt pour le présent, tantôt pour le futur, tantôt pour le passé *(ut facile patet inter legendum authores).* Il donne, en revanche, une explication puérile de l'existence de l'aoriste, ainsi que celle des temps premiers et seconds.

Toute la théorie de la formation des temps et des modes tirés d'autres temps à des personnes déterminées, ne contient rien de sérieux; c'est une suite de recettes mnémoniques; on peut en dire autant de Mérigon.

professeur au lycée Louis-le-Grand, et traducteur de la grammaire grecque de Curtius.

Tous les deux rangent le parfait second en *α* dans la conjugaison du moyen.

Mérigon remarque (p. 81) que les infinitifs contractes des verbes en εω ou en αω suppriment l'iota : βοᾶν, etc. Clénard en dit autant (p. 72).

On trouve quelques remarques exactes sur les irrégularités des verbes contractes dans Clénard (p. 70 et 72); cette partie est mieux traitée chez lui que chez Mérigon.

Tous les deux dérivent le verbe en μι de primitifs en ω.

Clénard (p. 103), Mérigon (p. 110) dérivent les noms *verbalia* des trois personnes du singulier du parfait passif. Aucune connaissance des radicaux et des suffixes.

Clénard (p. 108) et Mérigon (p. 118) rangent γυνή, ὁδός, πόλις et χείρ parmi les mots hétéroclites, par ignorance de l'emploi de l'article masculin au duel avec les mots féminins chez les Attiques.

Tout le chapitre intitulé *Investigatio thematis verborum anomalorum* n'est qu'un chapitre de lexique. Les deux auteurs, ignorant tout ce qui est relatif aux suffixes, qui servent à allonger le radical du présent, n'apprennent rien sur la formation des temps. De plus, ils supposent nombre de formes soi-disant primitives et qui n'existent pas, et citent souvent en premier rang des formes qui sont ou complètement ou presque complètement inusitées.

Le chapitre de l'accentuation, très court chez Clénard, est minutieusement développé chez Mérigon.

On voit apparaître chez Mérigon l'explication des cas par les prépositions sous-entendues, au lieu de reconnaître aux cas par eux-mêmes une valeur réelle (p. 180); il en est de même chez Clénard (page 154 et page 118).

Mérigon (p. 192), dans la locution οἱ πρὸ ἡμῶν, croit utile de sous-entendre πατέρες au lieu de reconnaître la valeur du genre masculin de οἱ.

Dans l'appendice ajouté à la syntaxe de Clénard on voit aussi apparaître des mots sous-entendus (χρῆμα) au lieu de reconnaître la valeur du neutre (p. 161).

Chez le même Clénard (p. 165) on voit dans νεφεληγερέτα un vocatif remplaçant un nominatif.

Chez les deux auteurs, on ne trouve guère, soit dans l'étude des formes grammaticales, soit dans la syntaxe, très écourtée d'ailleurs, que des faits sans suite, dans lesquels il est difficile de se retrouver. Pourtant, chez Mérigon, on peut constater quelques essais de classification qui devaient permettre aux élèves de se retrouver dans les listes de mots, ainsi que des notes marginales qui facilitent un peu les recherches.

Tous les deux manquent de sens critique. Aucune idée générale qui permette de simplifier l'étude de la conjugaison et surtout de la déclinaison. La syntaxe de Clénard compte six pages. Développée par un continuateur pour les besoins des élèves, elle ne présente rien d'intéressant. On y relève pourtant un fait. P. 172, n° 53, l'auteur reconnaît que les verbes *monendi, docendi, petendi, vestiendi* (cf. p. 171) qui se construisent à l'actif avec deux accusatifs, reçoivent encore un complément direct à l'accusatif quand ils sont construits au passif, et ni là ni à la page 171 il n'a recours à l'ellipse de κατὰ pour expliquer cette construction.

Mérigon crut devoir ajouter encore quelque chose à ce qu'il avait fait pour l'étude du grec ; il composa un court traité sur les dialectes. Cette œuvre, qui donnait de rechef la preuve du zèle de l'infatigable professeur, parut l'an 1621, le privilège est de 1620. En voici le titre : *Facilis et compendiarius Tractatus dialectorum linguæ græcæ una cum tabulis illorum quibus accessit alia tabula licentiam poetarum complectens, perquam utilis studiosis poeticæ lectionis.* C'était à ses propres frais qu'il avait fait imprimer l'ouvrage. Il y avait mis le résumé de ses leçons au collège de Békoud. Mérigon a dressé là une liste de toutes les formes particulières aux quatre

dialectes. Ce genre de travail convenait à ses habitudes d'esprit. C'était affaire à lui de disposer des mots dans une sorte de lexique. Son livre est utile à ce point de vue. On peut bien penser que, dans ce volume, pas plus que dans sa grammaire, il n'a introduit aucune considération historique sur les dialectes. Il les énumère dans un ordre arbitraire. Il met en tête le dialecte attique comme étant le plus connu et le plus digne d'attention : *Prima est attica, quæ quidem ut nobilior omnibus aliis præponi debet.* Ce serait trop de rigueur que d'exiger de lui des connaissances qui ne se sont fait jour que de notre temps. Il faut lui savoir gré d'avoir voulu écarter les difficultés qui pouvaient arrêter les écoliers dans l'étude du grec, et d'avoir lu pour eux avec attention tous les auteurs de chaque dialecte, afin d'en extraire ce qui pouvait être utile aux enfants, et d'avoir complété ainsi ses leçons de grammaire grecque. On peut lire encore avec fruit cette petite œuvre de 80 pages. Elle se trouve à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Grammairien insuffisant mais utile, Mérigon avait un renom plus éclatant comme orateur en langue grecque. En France, savoir du grec a toujours été une distinction singulière ; parler grec, une rare merveille. Dans l'histoire de notre Université moderne c'est à peine si deux ou trois candidats, aspirant au grade de docteur, se sont hasardés à présenter une thèse écrite en grec pour la soumettre à la discussion des juges. Au temps de Mérigon, on n'était pas plus qu'aujourd'hui dans l'usage de parler grec couramment, même dans les collèges; mais on pouvait compter, si l'on annonçait un exercice en cette langue, trouver une élite d'auditeurs capables d'y assister. Il faut bien croire qu'ils étaient capables aussi d'y entendre quelque chose et de suivre le docte professeur dans ses développements. Annoncer aujourd'hui une conférence faite en grec, se serait s'exposer au ridicule le plus assuré. L'orateur resterait seul, *vox clamantis in deserto.* Ceux

mêmes qui seraient en état de le comprendre et de le suivre avec plaisir se garderaient peut-être de se rendre à l'invitation, tant il serait périlleux de paraître se barbouiller de grec.

Il était loin d'en être ainsi vers les premières années du XVIIe siècle. Les exercices des collèges n'effrayaient pas les gens du monde. Une thèse en Sorbonne avait des attraits pour eux. Condé assistait, au retour de Rocroy, à la licence de Bossuet. Avec du grec on ne pouvait gâter rien. Ce moqueur de Molière savait bien ce qu'il disait quand il parlait ainsi. C'était aux mœurs surannées d'une génération depuis longtemps éteinte qu'il faisait allusion quand il critiquait les femmes savantes, et les raillait sur leur amour pour le grec. Savoir du grec autant qu'homme de France ce n'était plus que la gloire d'un pédant. Je ne dis pas qu'au temps de Mérigon il y eût beaucoup de femmes capables de s'écrier : *Il sait du grec, ma sœur! — Du grec, ah! quelle douceur!* mais leurs oreilles pouvaient y être faites mieux que celles d'une Henriette de France ou d'une Lavallière.

Ne lit-on pas dans la Bruyère : « On parlait latin et longtemps devant des femmes et des marguilliers, on a parlé grec.» M. de Harlay était un prédicateur de cette sorte. Cet archevêque de Rouen, résidant presque toujours à Paris, crachait du grec dans ses sermons, dit Tallemant des Réaux. Il cite une de ces homélies où, parlant de la Sainte Trinité, il débita des phrases grecques, longues et nombreuses, et ajouta ensuite sur un ton de plaisanterie : « Femmes, voilà pour vous.» Il est vrai que cet archevêque était ce qu'on nommait alors un bizarre. Il était profondément instruit, mais sa science était confuse, indigeste et désordonnée ; on l'appelait une bibliothèque renversée. Mérigon le cite sans cesse parmi ses protecteurs, parmi ses auditeurs. Je veux bien que son exemple ne tire pas à conséquence. Il n'en est pas moins vrai pourtant que le professeur

Montmaur s'était, selon Valois, donné entrée chez tous les grands qui tenaient table ouverte par quelques bons mots grecs et latins qu'il leur débitait pour son écot.

Ne soyons donc plus étonnés que Mérigon ait trouvé un auditoire pour écouter ses harangues en grec ; ne soyons pas surpris davantage de le voir énumérer dans la liste de ses auditeurs des personnages comme le chancelier d'Aligre, l'avocat et le conseiller d'état Servin, l'intendant des finances Brulart ; de l'entendre citer, comme ses protecteurs, Loménie, Marilhac, Richelieu, Louis XIII lui-même et la reine mère. Il avait ses entrées à Saint-Germain, où résidait la cour ; il y était même, à ce qu'il semble, sur un bon pied, bien vu de tout le monde, en état d'approcher de près Sa Majesté.

C'était beaucoup pour la vanité de Mérigon que ces relations mondaines ; mais il eût manqué quelque chose à sa considération d'homme de science et de suffisance s'il n'avait mérité les suffrages des doctes. Ces suffrages, il les avait ; il nous en donne lui-même l'assurance dans le discours qui a pour titre Περὶ τῆς κοινωνίας τῶν πραγμάτων.

Il le prononça à Paris le 17 mars 1621 au collège de Békoud le jour où il ouvrit, dans cette maison, son cours de langue grecque. Parvenu presque à la fin de sa harangue, il se fait un devoir de saluer ceux qui l'ont admis à l'honneur d'enseigner dans l'Université de Paris, et il se donne la joie de citer les noms des savants alors en grande réputation dont il devient le confrère. C'est d'abord Galland, le principal du collège, ὁ γυμνασίαρχος. Il le remercie de la bienveillance avec laquelle il l'a incorporé dans l'Université. En l'y introduisant, il lui a fait acquérir un nom qu'il n'avait pas. Avant ce jour, en effet, il était un simple particulier, ἰδιώτης ; il entre aujourd'hui en communauté avec tous ceux qui veulent bien user de ses services, il participe non seulement à tous les avantages et privilèges de l'Université, mais il prend part à tous ses tra-

vaux; rien ne saurait lui être plus agréable et plus doux : πρὸ τούτου γὰρ ἰδιώτης ἐτύγχανον ὢν, νῦν δὲ κοινὸς πᾶσιν βουλομένοις ἐμοὶ χρῆσθαι. Καὶ ἐκοινώνησα αὐτῇ τῇ Ακαδημίᾳ μὴ μόνον τῶν πλεονεκτημάτων καὶ ἀτελείων τῶν ἐν αὐτῇ, αλλ' ἁπάντων τῶν πόνων οὓς ὑπομεῖναι ἂν εἴη μοι καὶ ὑπερήδιστον. Il ne saurait assez exprimer sa reconnaissance au savant maître qui l'a mis à même de voir de près M. Pitard, initié à tous les mystères de la nature, théologien éminent, et à profiter de ses lumières, ainsi que du savoir du docte Bertius, de Duchêne, d'Amyot, de Maron. C'est un honneur pour lui d'être compté parmi ces hommes à qui l'instruction de la jeunesse est confiée; il fera tous ses efforts pour les égaler, sinon en science, au moins en zèle et en amour du travail.

L'objet de ce discours est de montrer qu'il y a dans le monde entier une communication universelle dans la chaîne des êtres depuis Dieu jusqu'à l'homme. L'orateur s'attache à suivre la circulation d'un seul et même esprit à travers tout ce qui respire, pense ou végète. Dieu se répand dans toutes les créatures et se communique à elles; Jésus-Christ s'est donné tout entier à l'homme; le soleil, la lune, les étoiles se communiquent à la terre, aux eaux de la mer; le père et l'enfant, le maître et les élèves forment une chaîne dont tous les anneaux se tiennent. En vain Épicure voudrait en douter, une violente apostrophe de l'orateur le convainc d'insolence et de mensonge; avec l'aide de Platon et de Pindare, il réfute son erreur.

Toute cette belle harangue divisée en trois parties, dont chacune est subdivisée à son tour en plusieurs points, aboutit à faire voir que l'installation de Mérigon au collège de Békoud rentre dans le plan général de la nature, car il a pris lui-même cette devise qu'il faut se communiquer à tous. C'est donc pour y rester fidèle qu'il a publié ses ouvrages, qu'il a pris place parmi les maîtres savants du collège, afin d'y enseigner le grec par une méthode plus agréable et plus fa-

cile. Il invite tous ceux qui l'écoutent à entrer à sa suite dans la voie qui les mènera à la fin qu'ils désirent, et la fin, suivant Pindare, est douce à l'homme, γλυκὺ δ' ἀνθρώποις τέλος. Ainsi se termine par une pointe ce discours dont la fin a bien pu être impatiemment attendue par beaucoup de ceux qui l'écoutaient. Λοιπὸν οὖν ὀυδέν ἐστιν ἄλλο, πλὴν ὑμᾶς, ὅσοι ἐνθάδε πάρεστε τὰς σπουδὰς Ἕλληνες, ἐθελῆσαι, ἐμοῦ εἰς κοινωνίαν τῶν ἐμαυτοῦ ὁρμῶντος ὄνασθαι, ῥᾳδίας τε μεθόδου ἐφαψαμένους καὶ εὐπορωτάτην ὁδὸν πορευομένους, ἐμοῦ προηγουμένου, τὸν τῆς ἑλλάδος διά σπουδῆς δρόμον δραμεῖν....

Cette installation d'un cours de grec au collège de Békoud ne passa point inaperçue. Ce n'est pas que cet enseignement fût nouveau dans Paris, car, dans les cinquante collèges à peu près qui couvraient le pays latin, depuis la rue de Cambrai jusqu'à la maison de Navarre, remplacée de nos jours par l'Ecole polytechnique, les élèves lisaient Homère, Hésiode et Théocrite, quelques dialogues de Platon, les discours de Démosthène, d'Isocrate et les hymnes de Pindare (1), la rhétorique étant consacrée à l'étude approfondie de la langue grecque (2); mais l'originalité de Mérigon était d'avoir employé dans sa harangue l'idiome qu'il était chargé d'enseigner à ses élèves (3).

Ce fut un concert de louanges dans toute l'Université. Des professeurs du Collège royal de France, Frédéric Morel, Valens, se mirent en frais d'hellénisme pour célébrer leur nouveau confrère. Sans

(1) *Jourdain, Hist. de l'Université*, t. I, p. 14.

(2) *Ibid.*, p. 15.

(3) Voir, d'après Felibien, t. V, p. 799, le programme des études du collège de Narbonne pour l'année 1599 : « Syntaxis, quantitates et grammatica græca, cum repetitione præteritorum, supinorum et heteroclitorum in quarta; quantitates, figuræ et compendium aliquod rhetorices, cum repetitione syntaxeos et grammaticæ græcæ in tertia; in prima vero classe, ars ampla rhetorices et græcæ linguæ intelligendae cum ratione componendorum versuum cum auctoribus idoneis. »

s'arrêter à l'idée qu'il leur était inférieur en dignité, ils n'envisagèrent que son talent, et ils lui payèrent avec force adjectifs mis au superlatif le tribut de leurs hommages. Frédéric Morel se demande dans une épigramme de onze vers iambiques trimètres qui peut bien être cet éloquent professeur. Est-ce Hermès, le dieu de l'éloquence? Ulysse à la parole harmonieuse, serrée comme les flocons de neige en hiver? Pour se répondre lui-même et sortir de son doute, il cherche dans le nom de Pierre Mérigon, en grec Μεριγωνίος, l'explication de ce mystère et il la trouve. La voici : Pierre Mérigon fut la pierre qui, rejetée d'abord par les architectes, est devenue la pierre angulaire qui brille au sommet de l'édifice :

Φράζου δ'ἄρ' αὐτοῦ ὀνόματος μυστήριον·
Ἔνθα λίθος ἐνέφην', οὐθενηθεὶς μὲν τοπρίν
Ὑπ' ἀρχιτεκτόνων, ἔπειτα γενόμενος
Εἰς γωνίας κορυφαῖα τηλαυγέστατα
Μεριγωνίος Πέτρος·
Ὅδε μῦθος ἐτήτυμος.

Valens porte un défi à l'envie et proclame vraiment attique la parole de Mérigon. Michel Du Chêne lui prodigue les plus flatteuses épithètes; il l'appelle Ἡδυεπής, il lui attribue la connaissance de toutes les routes qui conduisent aux sources de la langue grecque, et, à qui veut s'instruire, il ne sait donner d'autre conseil que de prendre en main les livres et le discours de Mérigon :

Ὅστις ἄρ' Ἑλλήνων γνῶναι μελιηδέα γλῶτταν
Ἔλδῃ, τοῦδε λάβῃς βιβλία, ἠδὲ λόγον.

Un anonyme ne craint pas, dans un distique, d'engager Minerve à se bâtir une autre Athènes, car chez les Celtes a paru un nouvel Apollon.

Enfin, Bertius, professeur d'astronomie et d'élo-

quence au Collège royal de France, ne pouvant rendre en monnaie grecque à Mérigon les éloges qu'il en avait reçus, célèbre en vers latins l'œuvre et le talent du professeur, l'encourage à poursuivre son entreprise et lui promet la gloire dans la postérité.

Le second discours grec de Mérigon est un sermon qui fut prononcé par lui dans le couvent des Franciscains à la messe solennelle du jour de Pâques, le 3 avril 1622. C'était l'usage, chez ces religieux, de célébrer la messe en grec, tous les ans, le jour de cette fête. Ce sermon a pour sujet des réflexions sur le tombeau sacré de Jésus-Christ; l'orateur y expose d'abord ce que Dieu avait fait pour les Juifs et la reconnaissance que les Juifs ont eue pour lui; en second lieu, il montre quelle différence existe entre le tombeau du Christ et ceux des anciens. Dans son exorde, le prédicateur, qui loue fort cet usage de célébrer l'office en grec, nous apprend que, trois ans auparavant, l'illustre et vénérable archevêque de Rouen, de Harlay, avait prononcé, dans cette même chaire, un discours en grec qui avait provoqué l'admiration des auditeurs. Il loue, au risque de blesser la modestie de l'archevêque qu'il voyait dans l'assistance (ὃν παρόντα θεωροῦμεν ἐνθάδε) sa science et son éloquence. On se souvient encore de ce sermon si gravement débité : Ἔναυλος ἔτι ὑμῖν ἐστὶν ὁ καλὸς ἐκεῖνος λόγος αὐτῷ τότε μάλα σεμνῶς εἰρημένος. N'oublions pas de dire, pour caractériser l'éloquence de Mérigon, qu'il cite Pindare avant l'*Ave Maria*, que dans le courant du discours il rapporte les paroles des femmes de Lacédémone à leurs fils, quand elles leur attachaient au bras le bouclier, la conduite de Démosthène lorsqu'il apprit la mort de Philippe, les paroles de Polynice à son père dans l'*Œdipe à Colone* de Sophocle : le tout assaisonné de citations hébraïques, afin d'offrir à Dieu tous les fruits de sa science, tous les trésors de sa profession.

En l'année 1623, nous trouvons notre orateur au col-

lège du Plessis; il a abandonné celui de Békoud, situé sur la montagne Sainte-Geneviève, pour être, en s'établissant au centre même de l'Université parisienne, plus facilement à la portée des élèves désireux de suivre ses cours. Ce déplacement ne lui avait pas été conseillé par l'intérêt; au contraire, il le déclare au commencement et à la fin de sa harangue; il eût gagné davantage à demeurer dans la maison où la bienveillance de Galland, son principal, l'avait si gracieusement accueilli; il n'a pour les élèves et les maîtres de Békoud que de l'amitié, mais comme nul être créé ne peut manquer à sa loi, et qu'il s'en est fait une de se communiquer et de se répandre afin d'être utile au plus grand nombre d'auditeurs qu'il pourra, il s'est transporté dans un nouveau collège qui se recommande à lui par la protection du duc de Vendôme. Il y ouvre donc ses leçons par un discours solennel écrit en grec. Son exorde nous donne lieu de penser qu'il n'eut pas à se repentir d'avoir choisi cette maison, car il salue dans son auditoire un conseiller du roi, des professeurs du Collège royal, des hommes illustres et pieux, réunis pour l'entendre. Ordinaire effet de l'influence du grec.

Ce discours, qui a pour titre et pour sujet Περὶ τῶν ἀκροτάτων, roule sur ce que nous pourrions appeler, en traducteur fidèle, les *Suprêmes*. Il y en a trois : Dieu, le pape et le roi. Mérigon s'étend surtout sur Dieu et sur le roi, ajustant ainsi ses devoirs de sujet et de chrétien. Ce qu'il a recherché principalement dans cette harangue, c'est le développement nouveau d'une idée qu'il avait déjà traitée dans son discours de l'année précédente : les natures suprêmes se communiquent à tout et avec d'autant plus d'efficace qu'elles sont plus élevées au-dessus des autres.

On ne voit que trop à quelles amplifications peut se livrer un orateur de collège sur des idées de ce genre. Remplaçant la subtilité des logiciens d'au-

trefois par l'abondance d'une rhétorique qui pouvait passer alors pour essentielle et forte, l'orateur prodigue les citations d'hébreu d'abord, puis de Platon, de Pindare, d'Euripide et d'Homère. Il cite même sept vers de suite de l'*Iliade*. Grand régal, j'imagine, pour de doctes oreilles. Cette pensée que tout dans le monde se rattache à un principe unique et que la chaîne des êtres se déroule sans solution de continuité, lui permet d'emprunter à Platon et à Euripide l'image des anneaux de fer rattachés entre eux par le fluide magnétique. C'est avec une grande satisfaction qu'il rapporte cette phrase sur Dieu, empruntée aux livres d'Hermès Trismégiste, répétée par Rabelais bien avant que Pascal lui eût donné, en l'appliquant au monde, la forme définitive qui lui a valu d'en être regardé comme le puissant inventeur : Dieu est une sphère dont le centre est partout et la circonférence nulle part. Καὶ μὴν εἴπεργε, τὸ λεγόμενον, ὁ θεὸς σφαῖρά ἐστι νοητὴ ἀλλά γε καὶ τοῦτο ἀληθὲς, ταύτης τῆς σφαίρας, τὸ κέντρον, μὲν πανταχοῦ παρεῖναι εὑρεῖν, περιφέρειαν δ'οὐδαμοῦ · καὶ ταῦτα διὰ τὸ ἄπειρον καὶ ἀόριστον.

Les révélations de la théologie la plus surnaturelle, les enseignements de saint Pierre, de saint Jean, de Philon, se mêlent aux considérations empruntées à Platon et à Pindare. C'est le premier qui a dit du soleil « il est dans le monde sensible ce que Dieu est dans le monde intelligible », τοῦτο ἐν αἰσθητοῖς ὁ ἥλιος, ὅπερ ἐν νοητοῖς ὁ θεὸς; et le second à propos des rois :

> Ἐπ' ἄλλοισι δ' ἄλλοι μεγάλοι · τὸ δ' ἔσχατον κορυφοῦται
> Βασιλεῦσι. Μηκέτι πάπταινε πόρσιον.

La Bruyère, blâmant l'étalage d'une érudition profane dans la chaire, disait : Il fallait savoir prodigieusement pour prêcher si mal. On serait bien tenté d'en dire autant de Mérigon. Passe encore pour la science dans le discours d'ouverture d'un cours de

grec ; mais il ne fallait pas y produire des étymologies fausses pour se procurer l'agrément d'une mauvaise pointe. Mérigon n'a pas su s'interdire ce pauvre ornement. Voici comment il parle d'un roi : l'étymologie de βασιλεὺς c'est βάσις λεὼ, la base du peuple, τοῦτ' ἔστιν ἕδρα καὶ στήριγμα τοῦ λεὼ, et rien de plus juste ; c'est ce qui est en réalité ὅπερ καί ἐστιν. Ça ne lui suffit pas encore, il force les choses davantage et de βασιλεὺς il fait πασιλεὺς. En voit-on bien la raison ? Πασιλεὺς, parce qu'il a les yeux ouverts sur tous, πάντας δήπου λεύσσων, τοῦτ' ἔστι διανόων καὶ προνοίαν ὑπὲρ ἁπάντων ποιούμενος. Pourquoi contredire à une étymologie si conforme à la vérité? N'est-ce pas le devoir d'un roi de veiller sur ses sujets? Homère ne fait-il pas dire à son Agamemnon :

Βούλομ' ἐγὼ λαὸν σόον ἔμμεναι ἢ ἀπολέσθαι.

et n'est-ce pas en effet l'unique préoccupation de Louis XIII ?

A partir de ce moment, l'orateur, qui veut faire voir comment le roi est la clé de voûte de tout son royaume, classe au-dessous de lui les princes du sang d'abord, puis les divers officiers de guerre, les magistrats, ceux de Paris et ceux de Toulouse, et enfin les universités et Galland, le principal du collège de Békoud. Cette partie de sa harangue n'est plus qu'une espèce de *Notitia Imperii*, où tous les sujets du roi se suivent dans leur ordre hiérarchique et se coordonnent suivant la constitution qui règle tous les rangs. Il n'y a plus d'autre intérêt à le suivre que de voir avec quels efforts il traduit en grec les noms des comtes d'Anjou, de Soissons, de Vendôme, de Verneuil, et ceux de Duvair, de Duvic, de Brulart, de Caumartin, de Verdun, de Valens, de Potier, de Servin, de la Rochefoucauld, de la Vieuville, de Chevry, de Beauclerc, véritable travestissement où chacun avait besoin de soulever le masque du voisin pour le reconnaitre.

Dérogeant à ses habitudes d'helléniste, Mérigon, en 1624, ouvrit son cours par une harangue latine. Ce discours, consacré tout entier à l'éloge de Louis XIII, exalte la munificence de ce roi envers les lettres et les lettrés. Nous y apprenons qu'après bien des efforts et sept années d'un travail assidu, Mérigon n'avait pas fixé chez lui la fortune. Sa condition était précaire, ses ressources médiocres. Il pensait déjà à quitter une ville ingrate où son talent n'était pas récompensé, quand le roi renouvela pour lui le don qu'il lui avait fait une première fois, et ranima son courage. Le pauvre professeur se représente, allant, son livre en main, à l'audience de Louis XIII dans son château de Saint-Germain; il nous fait voir le cardinal de la Rochefoucauld, grand aumônier de France, qui, pour aider à la réussite de Mérigon, s'approche du roi, lui vante le mérite du solliciteur, le mérite de son ouvrage, et obtient de la bonté du prince le don immédiat d'une somme d'argent. Que de remerciements, que d'éloges! Quelle gloire pour Louis XIII de protéger ainsi les lettres et ceux qui les cultivent. Qu'est-ce que l'Université de Paris ne lui doit pas? Ce bienfait n'est pas la seule marque qu'il ait donnée de son amour pour la science : Brissœus et Bertius sauraient bien qu'en dire. Il a fondé expressément pour ce dernier une chaire de mathématiques au Collège royal de France. Il a choisi pour intendant de ses finances le docte Lavieuville qui, tout jeune, avait entrepris de traduire *Euclide* du grec en français. Il a pris pour grand aumônier le cardinal la Rochefoucauld : hommes instruits qui secondent à merveille les intentions d'un second François Ier.

Les bienfaits de Louis XIII avaient délié la langue, d'ailleurs assez agile, de Mérigon. Les mouvements de la reconnaissance animant encore la loquacité du professeur, dans la même année 1625, il prononça deux discours grecs, l'un sur la piété du roi envers Dieu et son attachement pour sa mère; l'autre, sur son affec-

tion pour la France. Ces deux harangues furent débitées au collège de Békoud, l'une le 22 février et l'autre le 2 mars. — Ce sont deux panégyriques. L'éloquence de Mérigon s'y est donc montée sur le ton du genre.

A travers l'amas d'éloges qui s'adressent à Louis XIII il faut pourtant relever les compliments qu'il lui donne pour avoir travaillé à la propagation des études grecques en France. Il y a dans ce discours quatre pages remplies d'indications précieuses. Elles nous permettent de reconstituer le groupe des hellénistes à cette époque du XVIIe siècle.

François Ier avait comblé de ses faveurs Budé et Turnèbe, excitant, par ses libéralités, les savants à cultiver le grec ; Louis XIII s'est inspiré des mêmes sentiments, et, dans le choix qu'il a fait des hauts dignitaires qui l'entourent, il a considéré surtout la science du grec que chacun d'eux possédait. Harlay, l'archevêque de Rouen, a gagné son estime par son affection pour les lettres grecques, et le discours éloquent qu'il prononça chez les franciscains en 1620 n'a pas sans doute peu contribué à son élévation (1).

Au parlement, Verdun et Servin se sont montrés studieux amateurs de cette langue. Dans les collèges on a entendu Frey et quelques autres parler grec dans les

(1) *Pierre de l'Estoile, dans ses Memoires-Journaux.* confirme, *en la tournant du mauvais côté, cette réputation de Verdun :* « *Le lundi (11e avril) le dit Premier Président (Nicolas de Verdun) retourna au Palais, avec plus grande suite encore que le samedi de devant, où arrive il fist l'ouverture du Parlement, harangua fort, mais, ainsi qu'on disoit, ne fist rien qui vaille ; allegua force grecq et latin, qui n'estoit qu'une enchesnure de lieux communs, encores assez mal digerés et arranges. Brief il monstra qu'il avoit des lettres, mais qui n'estoient si bien arrangées que celles du Messager de Poictiers (responce que fist le Premier President de Harlay, un jour, au feu Roy, sur ce que, lui parlant de M. Servin, son advocat, Sa Majeste lui disoit qu'il estoit sçavant et avoit des lettres).* » (T. X, p. [illegible], éd. Halphen.)

luttes des concours. Aujourd'hui, nul ne peut prétendre au titre de savant s'il ne sait pas le grec. C'est un essor irrésistible. Ce zèle entretenu par Louis XIII a aboli pour jamais un ancien dicton injurieux pour les Français d'avant la Renaissance, époque où les ignorants furent plus nombreux que jamais : « C'est du grec, passez çà ; » ou bien encore : « C'est du grec, ça ne se lit pas. » Οἵ μὲν γὰρ κατ' ἐκείνους τοὺς χρόνους πεπαιδευμένοι εἶναι δοκοῦντες, εἴποτε τῇ Ἑλληνικῇ ἐν τοῖς βιβλίοις ἐντυγχάνοιεν, τοὺς ἀναγινώσκοντας ἐπισχεῖν ἐκέλευον λέγοντες, τοῦτο τὸ σύμπαν ἑλληνικόν ἐστι, διὸ πάριδε · καὶ τὸ, Ἑλληνικὸν τοῦτο, καὶ οὐχ οἷόντέ ἐστιν αὐτὸ ἀναγινώσκειν ; et cet autre adage non moins injurieux pour l'Université, où chacun pensait qu'il suffisait d'y parler le latin, d'y lire l'hébreu, d'y expliquer et interpréter le grec : Τοιγαροῦν ἐκινήθη νῦν ἤδη καὶ ἀνῄρηται καὶ μετέρριπται ἐκεῖνο τὸ δυστυχῶς τεθρυλλημένον ποτὲ κακηγόριον τὴν Ἀκαδημίαν δήπου ἀποχρῆν οἴεσθαι τὸ ῥωμαϊστὶ μὲν φθέγγεσθαι, ἑβραϊκὰ δὲ ἀναγινώσκειν, ἑλληνικὰ δὲ διασαφῆσαι καὶ ἑρμηνεῦσαι. Καθ' ἡμᾶς γὰρ ὥσπερ ὀστράκου μεταπεσόντος, εἰς βέλτιον ἐχώρησε τῇ ἑλληνικῇ.

Il faut savoir gré à Mérigon d'avoir oublié la majesté du panégyrique et d'avoir admis dans son discours de menus faits dont il avait été le témoin ; il les citait pour mieux faire ressortir la tendresse de Louis XIII envers sa mère. Il m'est arrivé plusieurs fois, dit-il, étant allé à Saint-Germain, de voir notre prince, au retour de la chasse, oublier sa fatigue pour aller embrasser sa mère, tant le devoir avait d'autorité sur lui ! Je me souviens encore du jour où, les cataractes du ciel s'étant ouvertes, il revenait de la chasse tout inondé de pluie ; je le vois encore, aux dépens de sa santé, courir dans la chambre de sa mère pour lui offrir son pieux hommage avant de penser à quitter ses vêtements et à se réchauffer. Καὶ δοκῶ ὁρᾶν τὸν Λοδοϊκὸν ἐκ τῆς θήρας μὲν ἐπαναχωροῦντα, ἀλλὰ τοῖς ὕδασιν ὥσπερ ῥεύμασι βεβαπτισμένον, ἀντὶ μέντοι τοῦ εἰς τὰ οἰκεῖα ἐπείγεσθαι, ἐπὶ τῷ περὶ τῶν αὐτοῦ φροντίσαι καί αὐτὸν ἀναθάλψαι, μετὰ σπουδῆς, ὡς εἶχεν, εἰς τῆς

Μητρὸς φιλτάτης θάλαμον ὁρμῶντα, ὥστ' αὐτῆς τῆς ἐντεύξεως ἀπολαῦσαι καὶ τῆς ὄψεως ἀνηρτῆσθαι...

L'anecdote n'est pas très piquante, elle n'a pas grande valeur, aussi Mérigon a-t-il pris soin de l'annoncer dans un style pompeux qui rentre bien, par l'hyperbole, dans les règles du panégyrique : Προχειρίζεταί μοι ἡ μνήμη ἐκείνην τὴν ἡμέραν ἐν ᾗ, μεγίστων ὄμβρων καταρραγέντων οἱ καταρράκται τοῦ οὐρανοῦ πολὺ καὶ συνεχὲς ῥεῦμα συνήγαγον. Boileau ne dira pas mieux :

On dirait que le ciel, qui se fond tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.

Si Louis XIII aimait sa mère d'une si tendre affection, il n'avait pas un moins vif amour pour la France. De cette disposition de son âme sont nés pour son royaume de précieux avantages. Puisque toujours un peuple se règle sur son roi, des serviteurs de rare mérite et de dévouement parfait se sont trouvés auprès de Louis pour le seconder dans tous ses desseins. Ici Pindare vient au secours de l'orateur. Il cite le portrait d'Arcésilas tracé par le poète et l'applique à Louis XIII. Son jugement, toujours droit, lui a fait prendre parmi ses sujets les meilleurs esprits et les cœurs les plus dévoués. La Rochefoucauld, d'Aligre, Champin, Marillac et surtout Richelieu en sont la preuve éclatante. C'est sur Richelieu, on le comprend de reste, que Mérigon entasse toutes ses louanges ; il le proclame pieux, prudent, savant, intelligent, libéral, généreux envers ses amis, bienveillant pour tous. Savant, qui pourrait en douter ? Rien ne lui échappe : science divine, science humaine, théologie, philosophie, en tout il excelle. Il a la douceur du langage, τοῦ καὶ ἀπὸ γλώττης μέλιτος γλυκίων ῥέει αὐδή. Bref, pour en revenir encore à Pindare, il dira de Richelieu ce que ce poète a dit d'Arcésilas :

'Ανδρὰ κεῖνον ἐπαινέοντι συνετοί.
Λεγόμενον ἐρέω·
Κρέσσονα μὲν ἁλικίας νόον φέρβεται.
Γλῶσσάν τε, θάρσος τε τανύπτερος
'Εν ὄρνιξιν αἰετὸς ἔπλετο (1).

Notons encore qu'il lui accorde la vue perçante du lynx : « Il sait, dit-il, voir les affaires dans leur commencement, il les devine, il les prédit, il les résout, quels qu'en soient les détours embrouillés ; il met l'ordre là où régnait le désordre » (2).

Deux ans plus tard, la prise de La Rochelle et la dé-

(1) *Pyth.*, v. 109.

(2) 'Ο δὲ Ριχελιεὺς ποῖος τις, ὦ 'Ακροαταὶ, καλοῖτ' ἂν δικαίως; ὁ Εὐσεβὴς, ὁ φρόνιμος, ὁ σοφὸς, ὁ συνετὸς, ὁ τοῖς δεομένοις ἐπαρκῶν, ὁ φίλοις κοινὸς, ὁ πᾶσιν εὐμένης. Οὐχ' ὁ τοιοῦτος; ἔγωγε νομίζω, καὶ εἰδόσιν ὑμῖν φράζω. Ἵνα δὲ εὖ εἰδῆτε ὅτι οὐκ εἰκῇ καὶ τοῦ χαρίζεσθαι ἕνεκα τῷ ἀνδρὶ τὰς τοιαύτας αὐτῷ περιάπτω προσηγορίας, ἐκ τούτων σκέψασθε. Καὶ πρῶτον μὲν, πῶς οὐκ ἂν εἴη εὐσεβὴς ὁ Ριχελιεὺς, ὅτῳ τά τε θεοῦ, καὶ τοῦ βασιλέως, καὶ τὰ κοινὰ τῆς Κελτίδος μελέτη, ἧς ἀκριβέστερον ἔχεται ἢ τῆς αὐτοῦ ψυχῆς, ὡς πᾶσι φανερὸν γίνεται; φρόνιμον δὲ πῶς οὐκ ἂν ἐπικαλοῖμεν αὐτὸν, ἁπάσης μὲν ἀρετῆς ἀσκητὴν ὄντα βέβαιον (σύμπασα δέ ἐστιν ἀρετὴ ἡ φρόνησις) δυνάμενον δὲ καλῶς βουλεύσασθαι περὶ τὰ αὐτῷ ἀγαθὰ καὶ συμφέροντα πρὸς τὸ εὖ ζῆν, διὰ ταῦτα δὴ τὸν λογισμὸν ἀεὶ τῶν ἐπιθυμίων κρείττω πειρώμενον ποιεῖσθαι;

Ὅτι καὶ δὲ σοφὸς καὶ συνετὸς τοῦτο δεικτέον. Καὶ Πινδάρῳ μὲν σοφός ἐστιν ὁ πολλὰ εἰδὼς φυᾷ. Καὶ τοιοῦτοί γε εἶεν ἂν οἱ ἑπτὰ σοφοὶ καλούμενοι· τῶνδέ ἐστι καὶ ὁ Ριχελιεὺς, ἅτε ὢν ἐν τῷ πολιτεύεσθαι ὥσπερ ἕτερος Λυγκεὺς, κείνου γὰρ ἐπιχθονίων πάντων γένετ' ὀξύτατον ὄμμα· ὁ μέντοι Ριχελιεὺς προηγουμένης τῆς συνέσεω. δεινός ἐστιν ἰδεῖν τὰ πράγματα ἀρχόμενα, καὶ προαισθέσθαι καὶ προειπεῖν. Ἔτι δὲ κἂν τὸ τοῦ Πινδάρου, ὅ τι γὰρ πολὺ καὶ πολλὰ ῥέπει ὀρθᾷ διακρίνειν φρενὶ μὴ παρὰ καιρὸν δυσπαλές. 'Αλλ' οὖν ὁ Ριχελιεὺς τὰ χαλεπὰ μὲν καὶ λαβυρινθώδη πράγματα εἰς τὰ κοινὰ φέροντα ῥᾳδιώς διαλύει καὶ διακρίνει, τὰ ἄτακτα δὲ εἰς εὐταξίαν συνάγει· ὥστε μέγιστα τὴν αὐτοῦ δεινότητα εἰς ὄνησιν ἥκειν τῷ βασίλει· οὐδεὶς γὰρ ἡμῶν ἀγνόει ὅτι ἐπὶ μὲν καλὸν ἢ χρηστὸν ἢ τοῦ βασιλέως ἄξιον πρᾶγμα πανὺ οὗτός ἐστι χρησιμος· πράσσει γὰρ ἔργῳ σθένος, βουλαῖσι δὲ φρήν· ταῖς δὲ βουλαῖς καὶ τῇ ἀγχινοίᾳ μέγιστα ὠφελεῖ τὸν Λοδοϊκὸν ὁ 'Ριχελιεὺς, ὡς ἔργῳ πειρώμεθα.... p. 7, 8 et 9.

faite de l'hérésie donnaient au professeur Mérigon l'occasion d'exalter davantage encore les rares qualités du ministre triomphant. Sa voix ne pouvait manquer de se faire entendre au milieu de toutes celles qui ont célébré la chute de la ville révoltée. Le 11 et le 26 du mois de novembre 1628, il prononça en langue grecque un panégyrique du roi Louis le Juste au sujet de la victoire que Dieu lui a donnée sur les Anglais en la journée de l'Ile de Ré. Ce fut au collège d'Harcourt que la cérémonie eut lieu. Elle ne différa de celles dont nous avons déjà parlé que par la langue dont se servit le professeur : c'étaient les mêmes hyperboles, les mêmes cris d'admiration et le même élan d'enthousiasme.

On ne voudrait faire illusion à personne sur les qualités oratoires de Mérigon. L'originalité et l'esprit ne sont pas ce qui le distingue. Ses pensées n'ont rien de piquant ou de personnel. Ce sont des lieux communs d'une médiocrité banale. Sous le voile de la langue grecque, on découvre un esprit d'une pesanteur naturelle à qui l'embarras du grécisme ajoute encore ses entraves. Le grec de Mérigon, tout rapetassé de phrases empruntées à Platon, à Démosthène, à Isocrate, à Pindare, est loin d'avoir cette clarté facile que les anciens appelaient eux-mêmes l'ἀφέλεια. Ce n'est pas la démarche svelte de l'atticisme, le cours aisé de Xénophon : c'est un gros et lourd assemblage de phrases bouffies et engorgées de superlatifs. L'unité de la couleur y manque et, quels que soient les efforts de l'orateur pour respecter la pureté de la langue, il mêle quelquefois le langage de la prose à celui de la poésie et donne à son style un air louche qui inquiète le lecteur. J'ajouterai, pour être complet, que Mérigon commet la grosse erreur de croire et de dire que la langue latine est la fille de la langue grecque.

Qu'on se garde pourtant de trop rabaisser le mérite de ce laborieux professeur. S'il est parfois gêné dans son langage, n'oublions pas qu'il n'est ni plus ni moins

à blâmer que ses contemporains quand ils parlaient leur langue naturelle. Il subit la loi de son temps. Ce n'était pas alors le beau moment de la langue française, et le goût mal formé répandait partout dans l'Université, dans le Parlement, dans la littérature, des figures bizarres, autorisait des comparaisons, faisait passer des images qui provoquent aujourd'hui le sourire. J'en veux citer un exemple. L'Université devait, chaque année, à la Chandeleur, le 2 février, présenter un cierge au roi; voici, à peu près au même temps que Mérigon débitait ses harangues, en quels termes le recteur de l'Université s'adressait à Louis XIII : « Ce cierge que nous venons offrir à Votre Majesté n'est pas pour vous porter de la lumière, mais pour la recevoir de vous, qui, l'unique et très agréable soleil de la France, éclairez de vos rayons les parties les plus éloignées de l'univers. Pour cette raison, nous nous promettons que, comme le ciel vous a fait naître pour, dès votre berceau, étouffer ainsi qu'un Hercule les dragons et les serpents, pour, dès votre enfance, chasser ainsi qu'un Thésée les monstres de votre royaume et pour, en la fleur de votre âge, étendre bien loin ainsi qu'un Alexandre les bornes de votre empire; de même, il vous a réservé par la splendeur de votre sagesse dissiper l'ignorance, par la douce chaleur de votre bienveillance échauffer et fomenter les beaux esprits, et par la vive influence de votre royale grandeur rendre plus fleurissante que jamais la fille des rois et la mère des lettres, l'Université de Paris (1)... »

Rapprochons de ce passage les lignes où Mérigon fait le tableau de la France avant François Ier : Καθ' ὃν χρόνον ὁ τῶν καθ' ἑαυτὸν βασιλέων ἐνδοξότατος Φράγκισκος οἰάκων ἥψατο τῆς Κελτίδος, τότε δὴ ἦν σπάνια τὰ καλὰ παρὰ τοῖς Κελτοῖς· τὸ γὰρ τῆς παιδείας ὄνομα ᾗ τὰ καλὰ καὶ τὰ αἰσχρὰ διαγινώσκεται, κατεπέπλυτο. Καὶ τὰ μαθήματα μὲν ὡς

(1) *Hist. de l'Univ.*, *Jourdain*, t. I, p. 91.

οὐδενὸς ἄξια παρεωρᾶτο, ἐξέπεσε δὲ ὑπ' ἀπαιδευσίας ἡ ἑλληνικὴ, ὥστε παρωθεῖτο ἐκείνη, παρηγκωνεῖτο, ἐσυρίττετο. Σημεῖον δέ· Οἱ μὲν γὰρ κατ' ἐκείνους τοὺς χρόνους πεπαιδευμένοι εἶναι δοκοῦντες, εἴποτε τῇ ἑλληνικῇ ἐν τοῖς βιβλίοις ἐντυγχάνοιεν, τοὺς ἀναγινώσκοντας ἐπισχεῖν ἐκεῖνον λέγοντες, τοῦτο τὸ σύμπαν ἑλληνικὸν τοῦτο, καὶ οὐχ οἷοντέ ἐστιν αὐτὸ ἀναγινώσκειν· ὥστε τότε φορὰν μὲν ἀπαιδεύτων συνέβη γενέσθαι ἀνθρώπων, καὶ τοσαύτην ὅσην οὐδείς πω πρότερον μέμνηται γεγονυῖαν. Καλῶς δὲ καθέστηκε τῇ ἑλληνικῇ τὰ πράγματα, ἕως διὰ Φράγκισκον (ὃς τοῦ μὴ πᾶσαν τὴν παιδείαν καταπεχῶσθαι αἰτιώτατος ἦν) ἐσώθη ἐκείνη, καὶ τῇ ποιήσει πολίτης τῆς Κελτίδος γενομένη, τῷ γένει ξένη οὖσα, τιμάς τε καὶ προξενίας καί ἀτελείας ἁπάντων εὕρετο. Καὶ δὴ καὶ βήματα κατεσκευάσθη αὐτῇ, ἀφ' ὧν μέχρι ταύτης τῆς ἡμέρας δι' ἑρμηνέων ἐφθέγξατο. Καὶ ταῦτα μὲν τοιαῦτα κατὰ τὸν Φράγκισκον (1).

On dira peut-être que le grec m'abuse et me rend partial. Je ne le crois pas. Il me semble que j'accorde à cette langue la justice qui lui est due; elle a sauvé presque partout Mérigon des excès du pédantisme qui dominait dans les écoles, elle l'a rendu meilleur que lui-même ne pouvait être en français; qu'on en juge par les derniers mots de sa dédicace adressée à Marie de Médicis : « Bref, vous y verriez les vertus de notre roi dépeintes avec les plus vives couleurs et les plus beaux idiomes que la Grèce m'ait pu fournir pour les consacrer à la mémoire et rehausser de quelques ombrages le pourtraict de ses perfections. Cependant (afin que rien ne manque à l'accomplissement de nos vœux) veuille le ciel, Madame, que ce grand Monarque qui, par les traicts de votre visage et par l'imitation de vos vertus, est votre vivante image, aussi bien que celle de Dieu par le juste maniement de son estat, qu'après avoir élevé la France au point des félicités où nous la souhaitons, il porte ses armes victorieuses en Asie : où ayant replanté la Croix sur les ruines du Croissant et

(1) *Panégyr.*, p. 4.

rétabli l'adoration du vrai Dieu sur le renversement des idoles, il puisse par les conquêtes de la Grèce que nos destins lui promettent rendre cette belle langue aussi commune et aussi familière aux Français qu'elle leur est maintenant acquise par l'étude et par l'exercice qui me donne à présent le bonheur d'être reconnu, Madame, de Votre Majesté le très humble et très obéissant serviteur et sujet. »

Mérigon n'a point perdu sa peine en cultivant le grec. De son vivant, il dut à cette langue l'honneur d'attirer l'attention de Marie de Médicis et du roi; c'est à son titre de professeur et d'orateur en langue grecque, qu'après deux cent cinquante-quatre ans, il a le privilège encore d'occuper un instant l'attention des hommes distingués qui composent cette réunion (1).

(1) *Le collège de Békoud avait été fondé l'an 1353 par Pierre Békoud, seigneur de Fléchinet. M. Jourdain cite, dans son second volume de l'Histoire de l'Université* (p. 149), *les lettres par lesquelles le seigneur de Fléchinet dispose d'une maison sise à Paris, au Mont-Sainte-Geneviève, et d'autres biens en faveur de huit écoliers du diocèse de Thérouane, lesquels seront désignés par l'évêque du dit diocèse et par l'abbé de Saint-Bertin pour venir étudier la philosophie à Paris. Ce collège prit plus tard le nom de collège de Roncour. Ménage en parle dans la vie de Gargilius Mamarra (Montmaur) :*

> *Qua collis Genoveva tuus supereminet Urbem*
> *Stat Becodina domus, docti celeberrima quondam*
> *Atria Gallandi, summo rectore juventæ...*

LE NOMBRE GÉOMÉTRIQUE DE PLATON

NOUVELLE INTERPRÉTATION

PAR M. J. DUPUIS

I

INTRODUCTION

Le VIII[e] livre de la *République* de Platon (546, *b*, *c*) contient, vers le commencement, un *lieu mathématique*, c'est-à-dire un passage mathématique, qui paraît offrir autant d'énigmes que de mots.

Socrate s'entretient avec Glaucon sur la meilleure forme de gouvernement. Après avoir invoqué les Muses, il leur fait dire, moitié sérieusement, moitié *en badinant*, que les sociétés humaines sont soumises, comme les astres, à un retour périodique. Au lieu de donner la valeur numérique de la période, elles indiquent la suite

des opérations à faire pour l'obtenir, et elles emploient des termes scientifiques d'autant plus difficiles à interpréter qu'en général l'usage ne les a pas consacrés. Aussi l'explication exacte du lieu a-t-elle résisté jusqu'en 1882, c'est-à-dire pendant plus de deux mille ans, à toutes les tentatives des commentateurs.

Après un premier essai infructueux, nous avons publié à cette date (1882), à la librairie Hachette, une interprétation exacte du problème. En la soumettant à l'appréciation des savants et des érudits qui se sont occupés de la question ou qui s'en occuperaient, nous avons annoncé que le nombre de Platon est 760 000, ou, pour parler la langue scientifique des Grecs, 76 myriades.

Nous allons, en résumant notre démonstration, y ajouter quelques développements nouveaux. Ce travail est extrait d'une étude plus étendue, non publiée : *Les lieux mathématiques de Platon.*

II

TEXTE DU LIEU. — OPINION DE VICTOR COUSIN

Voici, d'après Bekker, le texte du lieu (1) qui a été bien inutilement corrigé, c'est-à-dire altéré, par divers commentateurs. Toutefois nous transportons entre τῇ et προμήκει (ligne 8) la virgule mise avant τῇ dans le texte de Bekker, et nous ajoutons deux virgules (ligne 9), l'une après διαμέτρων ῥητῶν πεμπάδος, l'autre après

(1) Bekker, *Platonis scripta omnia graeca*, Londres, 1826. Ce texte se trouve aussi dans les *Œuvres de Platon,* traduites par Victor Cousin, t. X, p. 322.

ἀῤῥήτων δέ. Les manuscrits ne font pas foi pour la ponctuation qui varie souvent de l'un à l'autre.

Ἔστι δὲ θείῳ μὲν γεννητῷ περίοδος ἣν ἀριθμὸς περιλαμβάνει τέλειος, ἀνθρωπείῳ δὲ ἐν ᾧ πρώτῳ αὐξήσεις δυνάμεναί τε καὶ δυναστευόμεναι τρεῖς ἀποστάσεις, τέτταρας δὲ ὅρους λαβοῦσαι ὁμοιούντων τε καὶ ἀνομοιούντων καὶ αὐξόντων καὶ φθινόντων, πάντα προσήγορα καὶ ῥητὰ πρὸς ἄλληλα ἀπέφηναν· ὧν ἐπίτριτος πυθμὴν πεμπάδι συζυγεὶς δύο ἁρμονίας παρέχεται τρὶς αὐξηθεὶς, τὴν μὲν ἴσην ἰσάκις, ἑκατὸν τοσαυτάκις, τὴν δὲ ἰσομήκη μὲν τῇ, προμήκει δὲ, ἑκατὸν μὲν ἀριθμῶν ἀπὸ διαμέτρων ῥητῶν πεμπάδος, δεομένων ἑνὸς ἑκάστων, ἀῤῥήτων δὲ, δυεῖν, ἑκατὸν δὲ κύβων τριάδος. Ξύμπας δὲ οὗτος ἀριθμὸς γεωμετρικὸς, τοιούτου κύριος, ἀμεινόνων τε καὶ χειρόνων γενέσεων.

Dans ce passage, il est question de deux nombres, l'un relatif au divin engendré (les astres), l'autre relatif à l'humain engendré. Platon ne s'occupe que de la formation du second.

La phrase qui définit le nombre devait être claire pour les contemporains de Platon, d'autant plus qu'Aristote nous apprend que, sur quelques points, l'enseignement oral du maître dépassait ses écrits. Il est d'ailleurs probable, comme le pensent Schleiermacher et Cousin, que, quand Platon écrivit la *République*, il avait déjà développé tout son système dans ses leçons orales.

Cependant le lieu n'est commenté d'une manière suivie ni par Aristote, qui n'en a paraphrasé que les deux mots τρὶς αὐξηθείς, ni par aucun des autres auteurs anciens qui en font mention. Ils se bornent en général à *philosopher* sur le passage, et, comme aucun d'eux ne désigne le nombre final, résultat des opérations, on peut se demander si ces auteurs, plus philosophes que géomètres, étaient initiés aux spéculations arithmétiques de l'école pythagoricienne et s'ils comprenaient bien tous les termes scientifiques de la phrase de Platon.

Parmi les commentateurs modernes, depuis le XVe siè-

cle jusqu'à nos jours, les uns refusent tout sens au passage de Platon. Leur conclusion est presque toujours celle-ci : *atque de sensu quidem desperandum videtur*. Les autres, après avoir trouvé un nombre qui satisfait à l'explication de quelques termes du texte, sont prisonniers dans le cercle de leur pensée et torturent le sens des autres termes.

M. Cousin, dans sa version française des *Œuvres de Platon*, n'a pas traduit le lieu, n'y trouvant pas un sens qui le satisfasse. Il renvoie le lecteur à une excellente note dont voici le début :

« Ce qui me confond le plus dans cette phrase, d'une obscurité devenue proverbiale, c'est qu'elle n'ait pas plus tourmenté les philosophes grecs, venus après Platon, et qu'ils la citent, la critiquent, la commentent, en n'ayant pas l'air de n'y rien comprendre. » Puis, s'adressant à ceux qui pensent se tirer d'affaire en affirmant qu'il y a là quelque extravagance mystique, et que Platon ne se comprenait pas lui-même, il dit : « Je déclare humblement que cette manière d'interpréter les passages difficiles des grands penseurs de l'antiquité est au-dessus de ma portée, et je demeure très convaincu qu'une phrase écrite par Platon et commentée par Aristote est fort intelligible en elle-même, alors même qu'elle ne le serait plus pour nous. Il n'y aurait à cela, en effet, aucune contradiction. D'abord, les manuscrits peuvent avoir été altérés à cet endroit, où la plus petite erreur de copiste suffit pour tout embrouiller, et où il était si aisé à des copistes de commettre quelque erreur. D'un autre côté, la langue de la géométrie ancienne ne nous est point assez bien connue pour que nous ayons une idée exacte de la valeur précise de tous les mots techniques de la phrase de Platon et du résumé d'Aristote..... Il n'appartient donc qu'à des hommes qui ont fait une étude particulière de la géométrie ancienne d'aborder la présente difficulté

avec quelque chance de succès; et, comme je ne suis nullement dans ce cas, l'inutilité de mes efforts n'est pas une raison pour moi de désespérer qu'avec le temps et une connaissance plus approfondie de la géométrie des Grecs, de plus habiles ne viennent à bout de résoudre ce nœud embarrassé. » *(Œuvres de Platon,* trad. par Cousin, t. X, notes, p. 324.)

III

INTERPRÉTATION DES TERMES SCIENTIFIQUES DU LIEU

Il n'y a de salut que dans l'explication littérale du texte. Les mathématiques étant ici l'instrument indispensable, nous allons interpréter d'abord les termes scientifiques du lieu et exposer très succinctement les connaissances mathématiques nécessaires.

Les écrits qui nous ont fourni les plus précieuses indications sont les *Œuvres morales de Plutarque,* le plus vaste répertoire de faits et d'idées que nous ait légué l'antiquité, et l'ouvrage de *Théon de Smyrne* le platonicien, ayant pour titre : Τῶν κατὰ μαθηματικὴν χρησίμων εἰς τὴν τοῦ Πλάτωνος ἀνάγνωσιν (Des connaissances mathématiques utiles pour la lecture de Platon).

En écrivant ce livre, qui n'a pas encore été traduit en français, Théon n'a pas cherché à exposer avec soin les lieux de Platon, qui ont besoin d'une explication arithmétique; il a voulu seulement exposer au lecteur la doctrine des nombres, afin de le préparer aux études platoniciennes.

I. — Un nombre *plan* est un produit de deux facteurs; les facteurs se nomment les côtés du nombre plan.

II. — Un nombre également égal (ἴσος ἰσάκις), ou *carré*, est un nombre plan dont les deux côtés ou facteurs sont égaux.

III. — Un nombre *promèque* (προμήκης), ou allongé, est un nombre plan dont les côtés sont inégaux : tel est 10, produit de 2 par 5. On nomme aussi *promèque*, ou allongé, le plus grand facteur du nombre : dans 10, le côté promèque est 5.

IV. — Un nombre *solide* (στερεός) est un produit de trois facteurs; les facteurs se nomment les côtés du nombre solide : ainsi le produit $19 \times 4 \times 10\,000$ donne le nombre solide 760 000; les côtés sont 19, 4 et 10 000.

V. — Un nombre cubique, ou un *cube* (κύβος), est un nombre solide dont les trois facteurs sont égaux : 27 est le cube de 3.

VI. — On nomme nombre harmonique, ou *harmonie* (ἁρμονία), le produit de deux facteurs dont l'un est multiple de l'autre, c'est-à-dire dont l'un égale une ou plusieurs fois l'autre (1) : ainsi le produit de 7500 par 100, c'est-à-dire 750 000 ou 75 myriades, est une harmonie, parce que le facteur promèque, ou allongé, 7500, est un multiple de l'autre, 100 : il vaut 75 fois 100.

VII. — Une *harmonie* est *carrée* quand les deux facteurs sont égaux : ainsi le produit de 100 par 100, c'est-à-dire 10 000, ou une myriade, est une harmonie carrée.

VIII. — L'*épitrite* (ἐπίτριτος) est $1 + \frac{1}{3}$ ou $\frac{4}{3}$. La valeur d'un rapport ne changeant pas quand on multiplie ses deux termes par le même nombre, on a $\frac{4}{3} = \frac{4n}{3n}$, quelle que soit la valeur de n (2).

(1) Cf. Ptolémée, *Harmoniques*, I, v, Des traditions pythagoriciennes concernant les hypothèses sur les accords, t. III, p. 10 des *Œuvres de Wallis*, Oxford, 1699, in-f°.

(2) De même que Platon parlait la langue mathématique de son temps,

IX. — On nomme *fond* (πυθμήν) d'un rapport la plus simple expression de ce rapport : ainsi l'épitrite étant $\frac{4n}{3n}$, quelle que soit la valeur de n, le fond de l'épitrite est $\frac{4}{3}$, puisque les deux termes 3 et 4 sont premiers entre eux (1).

X. — On nomme nombres *plans semblables* des nombres plans dont les côtés sont proportionnels : ainsi

	$a \times b$	$2a \times 2b$	$3a \times 3b$	et en général	$na \times nb$
ou	ab	$4ab$	$9ab$	—	n^2ab

sont des nombres plans semblables, quelles que soient les valeurs de a, b, n (2).

XI. — Tous les carrés sont évidemment des nombres plans semblables.

XII. — En multipliant un nombre plan ab par un carré, tel que 16, on obtient un nombre plan $16ab$ semblable. On peut en effet considérer $16ab$ comme étant le produit de $4a$ par $4b$; donc en prenant $4a$ et $4b$ pour côtés du second nombre plan, on a un nombre plan semblable (3). Réciproquement, si deux nombres plans ab, $a'b'$ sont semblables, leur quotient est un carré. Soit en effet r le rapport commun de leurs facteurs, on a par hypothèse $\frac{a'}{a} = \frac{b'}{b} = r$, d'où $a' = ar$ et $b' = br$, donc $a'b' = abr^2$.

XIII. — On nomme nombres *solides semblables* des nombres solides dont les côtés sont proportionnels : ainsi

	$a \times b \times c$	$2a \times 2b \times 2c$	...	$na \times nb \times nc$
ou	abc	$8abc$	...	n^3abc

nous emploierons, dans le cours de ce mémoire, le langage et les notations scientifiques modernes.

(1) Cf. Théon de Smyrne, *Arithmétique*, II, 29, p. 125 de l'éd. gr.-lat. d'Ismaël Bouillaud, Paris, 1644, petit in-4°, et p. 85 de l'éd. gr. d'Edouard Hiller, Leipzig, 1878, in-12.

(2) Cf. Euclide, *Éléments*, VII, déf. 22, et Théon, *Arithm.*, I, 22, p. 57 de l'éd. Bouillaud et 36 de l'éd. Hiller.

(3) Cf. Euclide, *Éléments*, IX, pr. 1 et 2.

sont des nombres solides semblables, quelles que soient les valeurs de a, b, c, n (1).

XIV. — Tous les cubes sont évidemment des nombres solides semblables.

XV. — En multipliant un nombre solide abc par un cube, tel que 8, on obtient un nombre solide $8abc$ semblable. On a en effet $8abc = 2a \times 2b \times 2c$. Si donc on prend $2a$, $2b$ et $2c$ pour côtés du second nombre solide, on a un nombre solide semblable au premier. Réciproquement, si deux nombres solides abc, $a'b'c'$, sont semblables, leur quotient est un cube. Même démonstration que pour les nombres plans semblables. (Voyez *supra*, III, XII.)

Donc les carrés et les cubes sont les seuls nombres qui rendent respectivement semblables les nombres plans et les nombres solides qu'ils multiplient.

XVI. — Un nombre est *rationnel* (ῥητός), ou commensurable, quand il a une commune mesure avec l'unité.

XVII. — Un nombre est *irrationnel* (ἄῤῥητος), ou incommensurable, dans le cas contraire, c'est-à-dire quand il ne peut être exprimé ni à l'aide d'unités ni à l'aide de parties égales de l'unité. Telle est la racine carrée de 2 ; telle est encore la racine carrée de 50 qui vaut $5\sqrt{2}$.

XVIII. — On nomme nombres *générateurs et engendrés, croissants ou décroissants* (δυνάμενοι τε καὶ δυναστευόμενοι, καὶ αὔξοντες καὶ φθίνοντες), les termes d'une progression croissante ou décroissante. Le passif δυναστεύεσθαι (être dominé) est opposé au moyen δύνασθαι (pouvoir), il exprime donc le contraire. Les deux participes δυνάμενοι et δυναστευόμενοι signifient donc produisant et produits. Les nombres générateurs et en-

(1) Cf. EUCLIDE, *Éléments*, VII, Déf. 22, et THÉON, *Arithm.*, I, 22.

gendrés forment donc une progression; car, dans les progressions, chaque terme, augmenté de la raison ou multiplié par la raison, produit le terme suivant, et il est produit par le terme précédent, augmenté de la raison ou multiplié par le raison

Un passage du *Commentaire* de Macrobe sur le *Songe de Scipion* confirme cette interprétation. Macrobe, parlant de la perfection du nombre 8, dit : « ... Il résulte aussi du double de 4 qui est engendré et générateur, car ce nombre 4 naît de 2 [répété deux fois], et [répété deux fois] engendre 8. *Est enim aut de duplicato eo, qui generatur et generat, id est, quatuor : nam hic numerus quatuor et nascitur de duobus et octo generat.* » (*Songe de Scipion*, I, v.)

De plus, les termes sont croissants ou décroissants, suivant qu'on va du plus petit au plus grand ou du plus grand au plus petit. Ainsi la progression pythagoricienne, formée de la suite naturelle des quatre premiers nombres, est croissante ou décroissante suivant qu'on énonce les termes dans l'ordre :

1, 2, 3, 4 ou 4, 3, 2, 1.

XIX. — L'intervalle (ἀπόστασις) de deux termes successifs est le quotient de ces deux termes. Les nombres

1, 2, 4, 8 et 1, 3, 9, 27

dont s'est servi Platon pour expliquer la création de l'âme, dans le *Timée*, forment deux progressions de quatre termes. L'intervalle de deux termes successifs de la première est 2; celui de deux termes successifs de la seconde est 3.

XX. — Dans une progression par différence, les intervalles des termes successifs sont différents, parce que la valeur d'un quotient change, quand on augmente d'un même nombre les deux termes. Ainsi dans la progression 1, 2, 3, 4, les trois intervalles sont 2, $\frac{3}{2}$. $\frac{4}{3}$.

XXI. — Étude de la progression pythagoricienne 1, 2, 3, 4. — Cette progression avait une grande importance au temps de Platon. La somme 10 des termes était considérée comme le nombre le plus parfait, et si l'on prend les trois intervalles des termes successifs, en divisant chacun d'eux par celui qui le précède, on a les rapports 2, $\frac{3}{2}$, $\frac{4}{3}$ qui expriment respectivement les consonnances musicales d'octave, de quinte et de quarte, mesurées d'après la longueur des cordes vibrantes. Cette mesure est une des grandes découvertes de Pythagore ou de son école (1).

XXII. — Étude de la progression platonicienne 4, 8, 12, 16. — Le quaternaire pythagoricien 1, 2, 3, 4 ne contient qu'un carré, et il ne contient aucun cube; 1 n'était pas considéré comme nombre, c'était le principe de tous les nombres. Platon lui a substitué un quaternaire plus parfait qu'il obtient en quadruplant celui de Pythagore, ce qui donne la progression 4, 8, 12, 16 dont la somme des termes, 40, est aussi égale à la somme des termes de la progression triple 1, 3, 9, 27. Si l'on prend les trois intervalles des quatre termes, on a, après simplification, les rapports 2, $\frac{3}{2}$ et $\frac{4}{3}$, c'est-à-dire l'octave, la quinte et la quarte, comme dans la progression pythagoricienne. De plus 4 et 16 sont des carrés, 8 est un cube, et 12 n'est ni un carré ni un cube. Enfin, 40 égale aussi la somme des nombres 1, 4, 8, 27, qui sont carrés ou cubiques. Plutarque, à qui nous empruntons cet exposé de la perfection de la *tétractys* platonicienne, conclut ainsi : « D'où il suit que le quaternaire de Platon est beaucoup plus parfait et plus riche que celui de Pythagore (ὥστε πολὺ τῆς πυθαγορικῆς

(1) Cf. Diogène de Laerte, VIII, i, 11. — Théon, *Arithm.*, II, 12 et 37, pp. 90 et 46 de l'éd. Bouillaud, et pp. 58 et 93 de l'éd. Hiller. — Censorin, *Du jour natal*, X, p. 364 de l'éd. Nisard. — Ed. Zeller, *Philosophie des Grecs*, trad. p. Boutroux. Paris. Hachette, t. I, p. 385, note 2.

τὴν πλατωνικὴν τετρακτὺν ποικιλωτέραν εἶναι τῇ διαθέσει καὶ τελειοτέραν. *De la création de l'âme dans le Timée,* XIV, 1019, *b, c*).

XXIII. — *Théorème de Pythagore :* le carré de l'hypoténuse d'un triangle rectangle égale la somme des carrés des deux autres côtés; et réciproquement, si le carré du plus grand côté d'un triangle égale la somme des carrés des deux autres, le triangle est rectangle.

XXIV. — Etude du triangle dont les côtés sont 3, 4 et 5. — Le carré du plus grand côté égale la somme des carrés des deux autres, car on a $25 = 9 + 16$, donc ce triangle est rectangle, d'après la réciproque du théorème de Pythagore. Le périmètre $3 + 4 + 5 = 12$, et le rapport des côtés de l'angle droit est $\frac{4}{3}$ (1).

XXV. — On nomme *diagonale* (διάμετρος) d'un nombre 5, la diagonale du carré dont le côté est ce nombre 5.

XXVI. — Le carré de la diagonale d d'un nombre 5 est double du carré 25 de ce nombre. — Cette proposition est une conséquence du théorème de Pythagore; on a en effet $d^2 = 25 + 25 = 50$. Platon établit *directement* cette vérité, dans le *Ménon,* à l'aide d'une construction élégante (*Le Ménon,* XIX, 84-85).

XXVII. — La diagonale d d'un nombre rationnel 5 est irrationnelle. — De $d^2 = 25 + 25 = 50$, on conclut en effet $d = \sqrt{50} = 5\sqrt{2}$.

XXVIII. — On nomme *diagonale rationnelle* d'un nombre 5 la racine 7 du plus grand carré 49 contenu dans le carré 50 de la diagonale irrationnelle.

(1) Cf. *Antiquae musicae auctores septem*, éd. de Meybaum, Amsterdam, 1652; t. II, Aristide Quintilien, *Traité sur la musique,* liv. III, p. 150.

IV

TRADUCTION LITTÉRALE ET COMMENTAIRE

Voici la traduction littérale du texte donné page 220; nous essayerons ensuite de la justifier.

« Il y a, pour ce qui est divin engendré (A) une période qu'un nombre parfait embrasse (B); mais, pour ce qui est humain, il y a un premier nombre dans lequel des produits générateurs et engendrés — comprenant trois intervalles et quatre termes de ceux qui rendent semblable ou dissemblable, qui croissent ou qui décroissent — ne présentent que des rapports analogues et rationnels.

« Le fond de l'épitrite, pris parmi ces rapports, ajouté à 5 (C), offre deux harmonies, après avoir été très augmenté (D) : l'une également égale, cent autant de fois (E), l'autre de même longueur (F), et, pour ce qui est allongé, de cent carrés des diagonales rationnelles de 5, diminués d'une unité (G) — ou de cent carrés des diagonales irrationnelles, diminués de deux (H) — et de cent cubes de trois (I).

« C'est ce nombre géométrique tout entier (K), dont la vertu préside aux bonnes et aux mauvaises générations.

A. — Ce qui est divin engendré, ce sont les astres. « De tous les dieux qui sont au ciel (τῶν ἐν οὐρανῷ θεῶν), dit Socrate à Glaucon (*République,* VI, 508, *a*), quel est celui dont la lumière fait que nos yeux voient mieux et que les objets sont visibles ? » Glaucon répond : « Celui

que tu connais ainsi que tout le monde, car évidemment tu veux que je nomme le soleil (τὸν ἥλιον.) » (1).

B. — Une période qu'un nombre parfait embrasse. — Une période astronomique, quand il s'agit d'un seul astre, est le temps qu'il emploie à parcourir la courbe qu'il décrit. Quand il s'agit de plusieurs astres, la période de leurs mouvements combinés est le temps qui s'écoule jusqu'à ce qu'ils reviennent ensemble aux mêmes points d'où ils sont partis ensemble ; cette période doit comprendre un nombre exact de révolutions de chacun de ces astres. Telle est la période luni-solaire de *dix-neuf ans*, découverte par Méton deux ans avant la naissance de Platon, et qui le rendit si célèbre dans toute la Grèce.

La période dont parle Platon est la grande révolution, ou *grande année*, marquée par le retour de toutes les planètes ensemble à leurs points de départ. Le nombre qui l'exprime est parfait, parce qu'il a la propriété d'embrasser la période (2).

C. — Mais, pour ce qui est humain, il y a un premier nombre dans lequel des produits générateurs et engendrés (comprenant trois intervalles et quatre termes de ceux qui rendent semblable ou dissemblable, qui croissent ou qui décroissent) ne présentent que des rapports analogues et rationnels. Le fond de l'épitrite, pris parmi ces rapports, ajouté à cinq. — Cette partie du lieu était une véritable énigme, au temps de Platon : chaque trait partiel convient à plusieurs choses, et l'ensemble de tous les traits à une seule. Il faut

(1) Cf. le *Timée*, 38 *c*; 40 *d*; ... *Etudes sur le Timée*, par Th. H. Martin, note 39, t. II, pp. 78-80. — Plutarque, *De la création de l'âme dans le Timée*, X, 1017, *d*.

(2) Cf. le *Timee*, 39, *d*. — Censorin, *Du jour natal*, XVIII. — Cicéron, *De la nature des dieux*, II, 20. — Apulée, *La doctrine de Platon*, I, p. 155 de l'éd. Nisard.

trouver un premier nombre qui soit la somme d'une progression, croissante ou décroissante, de quatre termes. Ces termes comprennent trois intervalles, donc la progression n'est pas géométrique, ou par quotient, telle que la suite 1, 2, 4, 8, puisque, dans ce cas, les trois intervalles étant égaux ne feraient en réalité qu'un intervalle. Elle est arithmétique, ou par différence, telle que 1, 2, 3, 4. Les termes sont de ceux qui rendent semblable ou dissemblable ; donc ils doivent comprendre des carrés ou des cubes. Enfin, divisés deux à deux, ils ne donnent que des rapports rationnels analogues, et l'un de ces rapports est $\frac{4}{3}$, fond de l'épitrite.

La progression 4, 8, 12, 16 étant le quaternaire platonicien, d'après le témoignage de Plutarque (voy. *supra*, III, XXII), il est infiniment probable que le mot de l'énigme, c'est-à-dire le premier nombre du lieu est 40, somme des termes de cette progression. Les termes 4, 8, 12, 16, sont alors les produits (αὐξήσεις) des nombres 1, 2, 3, 4 par 4. Ils sont générateurs et engendrés (δυνάμεναί τε καὶ δυναστευόμεναι) : chacun d'eux; par l'addition de la raison 4, engendre le suivant, et il est engendré par le précédent augmenté de 4. Ils comprennent trois intervalles (ἀποστάσεις) qui sont 2, $\frac{3}{2}$, $\frac{4}{3}$: ce sont les rapports qui mesurent les consonnances d'octave, de quinte et de quarte. Ils sont de ceux qui rendent semblable ou dissemblable (ὁμοιούντων τε καὶ ἀνομοιούντων), car 4 et 16 sont des carrés, 8 est un cube et 12 n'est ni carré ni cubique (voy. *supra*, III, XII et XV). Ils sont de ceux qui croissent ou qui décroissent (καὶ αὐξόντων καὶ φθινόντων), car la progression est croissante ou décroissante à volonté. Enfin, ils ne présentent que des rapports analogues et rationnels (πάντα προσήγορα καὶ ῥητὰ πρὸς ἄλληλα) ; car les six intervalles différents qu'on obtient, en divisant de toutes les manières possibles les termes deux à deux, sont 1, $\frac{4}{3}$, $\frac{3}{2}$, 2, 3 et 4 qui représentent l'unisson, la quarte, la quinte, l'octave, la quinte

de l'octave et la double octave. Ce sont des nombres musicaux et par conséquent ayant de l'analogie entre eux; $\frac{4}{3}$, pris parmi ces rapports, ajoutés à 5 donnent $\frac{19}{3}$.

D. — Offre deux harmonies, après avoir été très augmenté (τρὶς αὐξηθείς). — La suite de l'interprétation va nous faire connaître la somme des deux harmonies que donne le produit $\frac{19}{3}$ τρὶς αὐξηθείς. Cette somme est 760 000 ou 76 myriades ; donc en divisant 76 myriades par $\frac{19}{3}$, on aura la valeur de τρίς : on trouve pour quotient 12 myriades, ou 120 000. Donc le mot τρίς ne doit pas être pris dans le sens ordinaire « trois fois », comme on serait tenté de le croire. Il faut lui donner le sens plus étendu « bien des fois », dont on trouve de fréquents exemples dans les auteurs. Nous avons coutume de dire « trois fois » pour « bien des fois », dit Plutarque (τὸ δὲ πολλάκις εἰώθαμεν καὶ τρίς λέγειν), et encore « le nombre trois exprime la multitude (ἡ δὲ τριάς, πλῆθος) ». (1)

Nous traduirons donc les deux mots τρὶς αὐξηθείς par « bien des fois augmenté » ou « très augmenté ».

Voici quelques exemples de cette extension du sens du mot τρίς qui entre souvent alors dans la composition du mot suivant.

Τριβάρβαρος, très barbare : ἥτις Ἰλλυρὶς οὖσα καὶ τριβάρβαρος· Bien qu'elle (Eurydice) fût Illyrienne et très barbare. (PLUTARQUE, *De l'éducation des enfants*, 20.)

Τριγέρων, très vieux : ἐν Πύλῳ ἠγαθέῃ τύμβον ἔχει τριγέρων· Il (Nestor) est inhumé dans la divine Pylos, après avoir vécu très vieux. (Anonyme, *Anthologie palatine*, VII *Epigrammes funéraires*, 144, 2.)

Τρίκλυστος (de τρίς, κλύζω), bien des fois arrosé.

Τρικύλιστος (de τρίς, κυλίω), roulé bien des fois.

Τριλαμπής (de τρίς, λάμπω), très brillant.

Τρίλεκτος (de τρίς, λέγω), dit bien des fois.

(1) Sur Isis et Osiris, 36; et *Placita*, I, III, 23.

Τρίλλιστος pour τρίλιστος (de τρίς, λίσσομαι), très désiré : τρίλλιστος ἐπῆλυθε νὺξ ἐρεβεννή · *exoptatissima supervenit nox tenebrosa* (*Iliade*, VIII, 488).

Τρίπαλαι, très anciennement, depuis très longtemps : κἀγὼ, πρίπαλαι λουτιῶ · Moi aussi, il y a très longtemps que j'ai envie de me baigner (Lucien, *Lexiphane*, 2).

Τριπάλαιος, très ancien.

Τριπανοῦργος, très perfide : τὸν τριπανοῦργον Ἔρωτ' ἔπλασεν ἐν καρδίᾳ · Il (Praxitèle) lui mit au cœur le très perfide amour (Méléagre, *Anth. pal.*, XII *La muse de Straton,* 57, 4).

Τριπέρυσι, depuis très longtemps.

Τριπιθήκινος, très laid, comme un singe : ῥύγχος ἔχουσα Βιτὼ τριπιθήκινον · Bito, très laide, avec scn museau de singe (Lucilius, *Anth. pal.*, XI *Epigrammes comiques,* 196, 1).

Τριπόθητος, très désiré : καὶ ἐπὶ πᾶσι τὸν τριπόθητον ἡμῖν θρίαμβον · Et par-dessus tout, ce triomphe tant désiré (Lucien, XXV *Comment il faut écrire l'histoire*, 31).

Τριπόνητος (de τρίς, πονέω), très travaillé.

Τρίπορνος, très débauché (Athénée, XIII, *Lettre de Théopompe à Alexandre*).

Τρισάγιος, très saint.

Τρισάθλιος, très malheureux : οὕτω τρισάθλιος ἦν τότε · Tant j'étais très malheureux alors (Lucien, XLV, *le Songe ou le Coq,* 24).

Τρισανάριθμος, très nombreux.

Τρισάνθρωπος, très malheureux : τοὺς ῥήτορας ... τρισανθρώπους ἀπεκάλει ἀντὶ τοῦ τρισαθλίους · Il (Diogène) disait que les orateurs ... sont trois fois hommes, dans le sens de très malheureux (Diogène de Laerte, VI, 2, 47).

Τρισαρειοπαγίτης, très grave.

Τρισάσμενος, très content.

Τρισβδέλυκτος, très odieux.

Τρισδείλαιος et τρισδύστηνος, très misérable.

Τρισευδαίμων et τρισευτυχής, très heureux.

Τρισκακοδαίμων, très malheureux.

Τρίσμακαρ, très heureux :

Τριμάκαρες μὲν σοίγε πατὴρ καὶ πότνια μήτηρ·
Trois fois heureux ton père et ton auguste mère.

(*Odyssée*, VI, 154).

Τρισμέγιστος, très grand.

Τριστάνυστος (de τρίς, τανύω), très long : καὶ δόνακα τριτάνυστον· Et un très long roseau (Archias, *Anth. pal.*, VI *Epigr. votives*, 192, 5).

Τριφίλητος (de τρίς, φιλέω), très aimé. Etc., etc.

Nous terminerons cette explication un peu longue du sens qu'il convient d'attribuer à τρὶς αὐξηθείς par une observation qu'on lit dans le *Thesaurus graecae linguae* d'Henri Estienne, au mot τρὶς : « *Videntur certe Galli hoc* τρὶς *in suis superlativis usurpare, quum dicunt* très saint, très sage, très bon, etc., *nisi sit ex latino ter* ».

E. — L'une également égale, cent autant de fois (τὴν μὲν ἴσην ἰσάκις, ἑκατὸν τοσαυτάκις). — Donc la première harmonie est carrée et égale à 10 000, le mot τουτέστι étant sous-entendu avant ἑκατὸν τοσαυτάκις.

F. — L'autre de même longueur (τὴν δὲ ἰσομήκη μὲν τῇ). — Donc un des deux facteurs de la seconde harmonie vaut 100.

G. — Et, pour ce qui est allongé, de cent carrés des diagonales rationnelles de 5, diminués d'une unité (προμήκει δὲ, ἑκατὸν μὲν ἀριθμῶν ἀπὸ διαμέτρων ῥητῶν πεμπάδος, δεομένων ἑνὸς ἑκάστων). Nous mettons une virgule devant le participe δεομένων qui ne se rapporte pas à διαμέτρων, mais à ἀριθμῶν. — Ce qui est allongé, c'est le plus grand facteur de l'harmonie. Il se compose de deux parties. La première vaut cent carrés des diagonales rationnelles de 5, diminués d'une unité ; car l'expression ὁ ἀπὸ ἀριθμοῦ, pour désigner le carré d'un nombre, est classique, mais le carré de la diagonale rationnelle de 5 est 49 (voy. *supra*, III, XXVIII), donc la

première partie du facteur allongé vaut cent fois (49 — 1) ou 4800.

H. — Ou de cent carrés des diagonales irrationnelles, diminués de deux (ἀῤῥήτων δὲ, δυεῖν, pour ἑκατὸν δὲ ἀριθμῶν ἀπὸ διαμέτρων ἀῤῥήτων πεμπάδος, δεομένων δυεῖν ἑκάστων). Le carré de la diagonale irrationnelle de 5 est 50 (voy. *supra,* III, xxvi); donc la première partie du facteur allongé vaut aussi cent fois (50 — 2). Nous verrons (*infra,* IX) les raisons qui ont pu déterminer Platon à donner deux modes de formation de 4800.

I. — Et de cent cubes de trois. — C'est la seconde partie du facteur allongé : elle vaut 2700. Donc le facteur allongé de la seconde harmonie vaut 4800 + 2700 ou 7500, et l'harmonie elle-même vaut 7500 × 100 ou 750 000, puisque l'autre facteur est 100.

L'harmonie carrée étant 100 × 100 et les deux facteurs de la seconde harmonie étant 100 et 7500, on voit que Platon appelle harmonie un produit de deux facteurs dont l'un est multiple de l'autre, définition transmise par Ptolémée (voy. *supra,* III, vi et vii).

K. — C'est ce nombre géométrique tout entier (ξύμπας δὲ οὗτος ἀριθμὸς γεωμετρικός). — Le mot ξύμπας montre que, dans la pensée de Platon, les deux harmonies doivent être réunies en un seul nombre. Or 10 000 + 750 000 égalent 760 000, donc LE NOMBRE DE PLATON EST 760 000, OU 76 MYRIADES.

Mais 76 = 19 × 4, donc 76 myriades = 19 × 4 × 10 000. On peut donc obtenir 76 myriades en multipliant d'abord ($\frac{4}{3}$ + 5) ou $\frac{19}{3}$ par 3, puis le résultat 19 par 4, et le nouveau résultat 76 par 10 000; le nombre $\frac{19}{3}$ est ainsi trois fois augmenté, puisqu'il a été multiplié successivement par 3, 4 et 10,000. C'est l'explication que nous avons donnée, dans notre précédent mémoire, des mots τρὶς αὐξηθεὶς qui n'ont pas toujours le même sens que la

locution classique très précise πολλαπλασιασθείς ἐπὶ τρία (multiplié par 3). En traduisant τρὶς par « bien des fois », nous espérons avoir répondu à l'objection posée en Allemagne à notre précédente explication.

Le docteur Frédéric Hultsch, de Dresde, nous écrivait, en effet, le 9 novembre 1882 : « ... Je crois pouvoir ajouter que tout le monde savant vous sera reconnaissant des nouveaux aperçus que vous avez mis en lumière dans cette seconde solution du problème... On ne peut espérer expliquer avec succès ce passage de Platon qu'en tenant compte, autant que possible, de la langue des mathématiques en usage à cette époque. Réciproquement, tout traité compétent sur ce passage doit ajouter quelque acquisition à l'histoire des mathématiques au temps de Platon. Envisagée à ce point de vue, votre nouvelle interprétation est un bénéfice pour la science, car la langue des mathématiques dans l'antiquité, surtout celle de Pythagore, y est excellemment exposée.

« Quant à la solution du problème, elle est, en général, extrêmement vraisemblable, et j'ai suivi avec le plus grand intérêt vos arguments pleins de sagacité. J'hésite seulement devant l'explication des mots τρὶς αὐξηθείς qui me paraissent désigner le facteur 3... (1). »

(1) .... Ich glaube hinzuzufügen zu dürfen, dass auch die ganze gelehrte Welt Ihnen dankbar sein wird für die neuen Gesichtspunkte, welche Sie bei Ihrer zweiten Behandlung des Problems auf gestellt haben...

Die Stelle Platons war nur dann mit Aussicht auf Erfolg zu erklæren, wenn man den mathematischen Sprachgebrauch jener Epoche soweit als mœglich berucksichtigte. Also muss umgekehrt jede sachkundige Behandlung der Stelle einen Gewinn bringen für die Kenntnis der Geschichte der Mathematik zu Platons Zeit. Von diesem Standpunkte aus ist Ihre neue Untersuchung jedenfalls ein grosser Gewinn für die Wissenschaft, denn der mathematische Sprachgebrauch der damaligen Zeit, besonders der Pythagoreer, ist vortrefflich dargestellt worden.

« Anlangend Ihre Lœsung des Problems, so hat das meiste einen hohen Grad von Wahrscheinlichkeit, und ich habe mit grossem Inte-

V

JUSTIFICATION DE LA LEÇON προμήκει δὲ.

L'édition publiée par les soins de Schneider, dans la collection Didot, présente, pour la définition de la seconde harmonie, la leçon plus rare προμήκη δέ, au lieu de προμήκει δὲ. Dans ce cas, ce n'est pas le plus grand facteur de la seconde harmonie, mais l'harmonie tout entière, qui vaudrait 7500, ce qui est inadmissible pour plusieurs raisons.

1° Les deux facteurs de la seconde harmonie vaudraient alors 100 et 75 qui ne seraient pas multiples l'un de l'autre; cela ne serait pas conforme à la tradition pythagoricienne sur les accords qui nous a été transmise par Ptolémée (voy. *supra,* III, VI).

2° Le nombre géométrique serait 17 500, somme des deux harmonies, 10 000 et 7500; or 17 500 n'est pas divisible par 19, on aurait donc un nombre fractionnaire pour valeur x de τρίς, car elle serait déterminée par la condition

$\frac{19}{3} \times x = 17\,500$, d'où $x = 17\,500 \times \frac{3}{19} = 2763 + \frac{3}{19}$.

3° Ce nombre 17 500 ne vise aucune période connue du temps de Platon, aucun nombre remarquable.

4° Enfin, et cette raison nous paraît la meilleure, la première harmonie vaut 100 fois 100, et la seconde est de même longueur; donc logiquement, ce qui reste à définir, c'est l'autre dimension de l'harmonie.

resse Ihre scharfsinnigen Beweise verfolgt. Bedenken habe ich hauptsachlich gegen die Erklærung der Worte τρὶς αὐξηθεὶς, womit mir nur der Factor 3 gemeint zu sein scheint..... »

VI

RÉSUMÉ DU PROBLÈME. — PARAPHRASE D'ARISTOTE

En résumé, il y a deux nombres dans le lieu mathématique de Platon. Il est infiniment probable que le premier est 40, somme des termes de la progression 4, 8, 12, 16, que Platon obtient en multipliant par 4 le quaternaire pythagoricien 1, 2, 3, 4. Pour nous, cette probabilité équivaut à une certitude. Et il est hors de doute que le second, qui est le véritable nombre géométrique, égale 760 000. Platon l'obtient en faisant la somme de l'harmonie carrée, 100 $\times$ 100 ou 10 000, et de l'harmonie, promèque ou allongée, 7500$\times$ 100 ou 750 000. Il obtient d'ailleurs le plus grand facteur, 7500 ou 100 fois 75, de la seconde harmonie, en ajoutant 100 fois 27 à 100 fois 48.

Le nombre géométrique s'obtient aussi en multipliant par un facteur convenable (120 000) la somme de la demi-décade et du fond de l'épitrite ($\frac{4}{3}$), pris parmi les intervalles du quaternaire désigné dans la première partie de la phrase du lieu.

La seconde partie de la phrase, depuis ὧν ἐπίτριτος πυθμήν, suffit à la détermination du nombre géométrique, car Aristote, qui entendait certainement la pensée de Platon, néglige l'énigme qui précède.

Dans la *République*, dit-il, Socrate parle aussi des révolutions, mais il n'a pas fort bien traité ce sujet... A son avis, elles viennent de ce que rien ici-bas ne peut subsister éternellement, et que tout doit changer dans un certain laps de temps; et il ajoute que « la base des périodes est le fond de l'épitrite joint à 5, qui offre deux

harmonies, après que le nombre décrit, qui est un produit, a été obtenu »; mot à mot : quand le nombre de cette description est devenu solide (ἀρχὴν δ' εἶναι τούτων, ὧν ἐπίτριτος πυθμὴν πεμπάδι συζυγεὶς δύο ἁρμονίας παρέχεται, λέγων ὅταν ὁ τοῦ διαγράμματος ἀριθμὸς τούτου γένηται στερεός). (Aristote, *le Politique*, V, x.)

Les mots τρὶς αὐξηθεὶς n'indiquent donc pas une simple multiplication par 3, puisque le résultat est un nombre solide (voy. *supra*, III, IV). On trouve la valeur qu'on doit attribuer à τρίς en cherchant par quel nombre on doit multiplier ιθ pour obtenir 760 000. Aussi l'interprétation arithmétique d'Aristote ne porte-t-elle que sur les deux mots τρὶς αὐξηθεὶς dont le sens pouvait alors offrir quelque difficulté.

VII

RAISONS QUI ONT PU DÉTERMINER PLATON A CHOISIR LE NOMBRE 76 MYRIADES.

A la naissance de Platon, 430 ans avant notre ère, la science astronomique avait fait assez de progrès pour que l'athénien MÉTON ait pu trouver le cycle de *dix-neuf* ans, appelé aussi *ennéadécatéride*, qui comprend, à quelques heures près, 235 révolutions de la lune. Cette découverte avait eu un tel succès et un tel éclat dans la Grèce, qu'on en fit graver le résultat en lettres d'or sur des tables d'airain, d'où est venu le nom de *nombre d'or* donné à ce cycle, dont Méton fixa le premier jour au solstice d'été de l'an 432 avant notre ère (1).

Or les premiers philosophes croyaient à un *nombre*

(1) Cf. ÉLIEN, *Histoires variées*, X, 7. — DIODORE de Sicile, Bibliothèque historique, XII, 36.

fatal d'années après lequel tout devait recommencer dans le même ordre. Nous ne sommes donc pas bien surpris de voir le nombre 19 figurer parmi les facteurs du nombre géométrique, quoique Platon paraisse admettre deux périodes différentes, l'une pour la grande année astronomique, l'autre pour la grande année politique : il croit que celle-ci doit être, comme l'autre, un multiple de 19.

Virgile fait peut-être allusion à ce nombre fatal, quand il dit (Eglogue IV, 4-5) :

Ultima Cumaei venit jam carminis aetas;
Magnus ab integro saeclorum nascitur ordo.

Prédit par la Sibylle, un dernier âge avance;
Des siècles écoulés la chaîne recommence.

Le cycle de Méton comprend 6940 jours. Calippe de Cyzique, autre astronome grec, proposa un nouveau cycle plus exact, composé de soixante-seize années solaires ou de quatre cycles métoniens dont il retranchait un jour sur la totalité. C'est à partir de l'an 330 avant notre ère que Calippe substitua le cycle de 76 ans au cycle de 19 ans découvert par Méton. Platon était mort depuis dix-sept ans. Nous croyons donc qu'il n'a pas eu connaissance de la période calippique, et que, dans le nombre 76 myriades, il faut voir le cycle de Méton et non celui de Calippe.

Nous croyons qu'il a choisi le facteur 4, qu'on trouve dans 76, parce que le quaternaire était cher aux pythagoriciens. « Tous les Pythagoriciens, dit Théon, placent le quaternaire au premier rang, parce qu'il semble réunir la nature de toute chose. » Ces choses, rangées par séries de quatre, étaient : le quaternaire 1, 2, 3, 4, qui se forme par addition ; les quaternaires 1, 2, 4, 8, et 1, 3, 9, 27 qui se forment par multiplication ; les grandeurs (point, ligne, surface, solide) ; les corps simples (air, eau, terre, feu) ; les figures des corps simples (pyramide, figure du feu ; octaèdre, figure de

l'air; icosaèdre, figure de l'eau; cube, figure de la terre); les sociétés (homme, famille, bourg, cité); les âges de la vie (enfance, adolescence, virilité, vieillesse); les saisons de l'année, etc... (1)

Aussi le nombre quaternaire entrait-il dans la formule de leur serment solennel. Cette formule reproduite par Théon, Plutarque, ... est extraite des vers dorés de Pythagore. — « N'abandonne pas tes yeux aux douceurs du sommeil avant d'avoir examiné *bien des fois* (τρίς) les actions de ta journée. Quelle faute ai-je commise? Qu'ai-je fait? A quel devoir ai-je manqué? Commence par la première de tes actions et parcours ainsi toutes les autres. Reproche-toi ce que tu as fait de mal; jouis de ce que tu as fait de bien. — Médite sur les préceptes que je viens de te donner, travaille à les mettre en pratique, apprends à les aimer. Ils te conduiront sur les traces de la divine vertu; *j'en jure par celui qui a transmis dans nos âmes le sacré quaternaire, source de la nature éternelle.* » (Sentences XXIII et XXIV.)

Platon devait avoir en grande estime le nombre quaternaire. De même qu'il a multiplié le quaternaire 1, 2, 3, 4 de Pythagore par le quaternaire 4, pour obtenir le quaternaire 4, 8, 12, 16, plus parfait et plus riche, d'après Plutarque (voy. *supra,* III, XII), il a d'abord multiplié le nombre d'or 19 par le quaternaire 4. Les Grecs étaient d'ailleurs fort atttachés à toutes les périodes de quatre années, à cause des Jeux olympiques qui se célébraient tous les quatre ans. Le nombre 76, égal à 4×19, a l'avantage d'être à la fois un multiple de l'olympiade et du cycle métonien.

Ce n'est pas tout, Pythagore avait fait une étude spéciale du triangle dont les côtés sont 3, 4, 5 : il avait découvert que ce triangle est rectangle. Platon chercha à l'avoir pour base du nombre géométrique. Plutarque,

(1) Cf. THÉON, Arith. II, 38. pp. 147-155 de l'éd. Bouillaud, et 94-99 de l'éd. Hiller.

après l'avoir appelé le plus beau des triangles rectangles (τὸ κάλλιστον τῶν ὀρθογωνίων τριγώνων), dit : « C'est de ce triangle que Platon semble s'être servi dans la *République* pour former le nombre nuptial. Dans ce triangle, le côté vertical vaut 3, la base vaut 4, et l'hypoténuse, dont le carré égale la somme des carrés des deux autres côtés, vaut 5. » (Sur Isis et Osiris, 56).

Proclos est plus affirmatif. Il dit en parlant du triangle rectangle : « A ce genre de triangle appartient le triangle de la *République*, dont les côtés sont 3 et 4, et l'hypoténuse 5. » (*Proclus in Euclidem*, *Commentaire sur la prop.* XLVII, p. 428 de l'éd. de Godefroy Friedlein, Leipzig, 1873, in-12.)

Platon chercha évidemment s'il existait une relation simple entre le nombre 19 et les côtés 3, 4, 5 de ce triangle ; 19 n'est ni la somme ni le produit de ces côtés, mais il est la somme du moyen côté et du produit du plus grand par le plus petit, car on a $19 = 4 + 5 \times 3$.

Cette égalité n'offre rien de remarquable, mais on peut la mettre sous la forme $19 = (\frac{4}{3} + 5) \times 3$, comme l'a fait Platon ; et $\frac{4}{3}$ est le rapport de quarte découvert par l'ancienne école pythagoricienne et peut-être par Pythagore lui-même : c'est le premier des accords qu'on rencontre dans l'octave, et l'on sait quelle importance Platon attribuait à la musique dans l'éducation de la jeunesse. Cette éducation consistait surtout à former le corps par la gymnastique et l'âme par la musique. (*République*, II, 376, *e*.)

Les gardiens de l'État devaient veiller à ce que rien ne la corrompe, et, par-dessus tout, à ce qu'aucune innovation ne s'introduise dans la gymnastique et la musique. « Qu'on y prenne garde, dit Socrate, innover en musique c'est tout compromettre; car, comme dit Damon (1), et je suis en cela de son avis, on ne saurait

(1) Damon, célèbre musicien d'Athènes, fut le maître de Périclès et de Socrate.

toucher aux règles de la musique sans ébranler en même temps les lois fondamentales de l'État... Il faut donc faire de la musique comme la citadelle de l'Etat. » (*République*, IV, 423, *c*, *d*.)

Il semble que Molière ait imité ce passage dans le *Bourgeois gentilhomme*, quand il fait dire au maître de musique (acte I, scène II) : « La philosophie est quelque chose ; mais la musique, monsieur, la musique, ... il n'y a rien qui soit si utile dans un Etat que la musique... Sans la musique, un Etat ne peut subsister... »

Revenons à l'égalité $19 = (\frac{4}{3} + 5) \times 3$. On en conclut 76 myriades $= (\frac{4}{3} + 5) \times 12$ myriades. Remarquons que 12, égal à $3 + 4 + 5$, est le périmètre du triangle de Pythagore.

Nous croyons que Platon a été conduit, par les considérations suivantes, à choisir, comme période des choses humaines, le nombre 760 000 ou 76 myriades :

1° Le nombre 76 est multiple de 4 et de 19, c'est-à-dire du nombre quaternaire et du cycle de Méton, période astronomique après laquelle le soleil et la lune se retrouvent aux mêmes points;

2° Ce nombre 76 étant aussi égal à $(\frac{4}{3} + 5)(3 + 4 + 5)$, chacun des deux facteurs est *fonction* des côtés du triangle de Pythagore, et, de plus, $\frac{4}{3}$ est le rapport de quarte. Par le choix et le mode de formation de 76 myriades, il rendait donc hommage aux découvertes qui ont immortalisé le plus célèbre de ses précurseurs qu'il appelait le plus grand des philosophes et le plus sage des hommes ; et il rappelait tout au moins le souvenir de la découverte qui a illustré Méton, l'astronome-géomètre, qu'Aristophane, ennemi de tous les novateurs, n'a pas craint de tourner en ridicule dans sa comédie *les Oiseaux* (jouée 416 ans avant notre ère), en le représentant à la foule ignorante comme un *fâcheux*. Rappelons cette scène :

LE GÉOMÈTRE, *entrant avec ses instruments.*
Me voici, moi. Je viens offrir mon ministère.
PISTHÉTÉRUS
Autre fléau! Voyons, qu'est-ce que tu viens faire?
Dans quel but, quel espoir, viens-tu, d'un pied léger,
Sous cet accoutrement, ici nous déranger?
LE GÉOMÈTRE
Je viens toiser votre air et mesurer vos nues.
Je viens tracer, donner l'alignement des rues.
PISTHÉTÉRUS
Oh! oh! qui donc es-tu?
LE GÉOMÈTRE
Je suis le grand Méton.
Et la Grèce et Colone ont retenu mon nom.
PISTHÉTÉRUS, *lui montrant ses instruments.*
Qu'est-ce que tu veux faire avec ces ustensiles?
LE GÉOMÈTRE
Ce sont des niveaux d'air qui vont vous être utiles.
Ecoute-moi plutôt. . . . .
PISTHÉTÉRUS
. . . . Méton, cher Méton.
LE GÉOMÈTRE
Quoi?
PISTHÉTÉRUS
Tu sais combien je t'aime. Eh bien, Méton, crois-moi,
Déguerpis au plus tôt.
LE GÉOMÈTRE
Un danger me menace?
PISTHÉTÉRUS
Un grand danger. Tu sais comme à Sparte l'on chasse
Mendiants et fâcheux, comme sur tous les tons
On fait jouer sur eux lanières et bâtons?
LE GÉOMÈTRE
Seriez-vous par hasard en discorde?
PISTHÉTÉRUS
Au contraire.
LE GÉOMÈTRE
Mais alors?
PISTHÉTÉRUS
D'un accord unanime et sincère
Nous avons résolu d'expulser de chez nous
Fripons et charlatans, en les rouant de coups.
LE GÉOMÈTRE
Oh! je pars.

PISTHÉTÉRUS

Trop heureux si ton dos en réchappe,
Car voici le bâton qui s'approche et qui frappe.
(Il le poursuit en le frappant.)

LE GÉOMÈTRE

Holà! je suis rompu.

PISTHÉTÉRUS

Je te l'ai dit, mon vieux,
File, et mesure-toi toi-même, si tu veux.
(Le Géomètre se sauve à toutes jambes).

Vers 992-1020. Traduction de M. Eugène Fallex.

« Mesure-toi toi-même », parodie évidente du précepte « Connais-toi toi-même », inscrit sur le fronton du temple de Delphes, et qui fut pour Socrate le point de départ de ses recherches philosophiques.

VIII

OPINIONS DE SCHLEIERMACHER ET DU Dr HULTSCH SUR LE PROBLÈME

Nous avons donné dans notre premier mémoire (Paris, Hachette, 1881, br. in-8 de 64 pp.) les traductions de MM. Victor LeClerc, A.-J.-H. Vincent, Th. Henri Martin et Paul Tannery (1). Nous n'y revenons pas; mais nous allons encore résumer les opinions de Schleiermacher et de Hultsch sur la question.

(1) Voyez *Pensées de Platon,* recueillies et traduites par Joseph Victor Le Clerc. Paris, 1819, p. 310. — *Journal l'Institut,* n° 45, sept. 1839, et *Notices et extraits des mss. de la Bibl. du roi,* t. XVI, 2e partie, 1840, *Sur le nombre nuptial,* par A.-J.-H. Vincent, p. 184. — *Histoire de l'Arithmétique. Le nombre nuptial...,* par Th. Henri Martin. Extrait de la *Revue archéologique,* 13e année, Paris, 1857. — *Revue philosophique,* première année, février 1876; *Le nombre nuptial dans Platon,* par Paul Tannery.

Fréd.-Daniel-Ernest Schleiermacher (1768-1834), célèbre philosophe allemand, déclare dans ses Notes sur la *République* que c'est l'impossibilité d'entendre le passage, et l'espérance toujours renaissante et toujours trompée de finir par l'entendre, avec le secours des autres et ses propres efforts, souvent renouvelés, qui lui a fait interrompre pendant douze années entières sa traduction de Platon (1). Il croit que le ton équivoque sur lequel on parle du sérieux des Muses peut bien n'être fondé que sur ce que l'on ne pouvait mettre dans la bouche de Socrate une telle application du moral au physique comme une chose tout à fait sérieuse de sa part, et en partie aussi sur ce que Platon pouvait n'avoir pas la ferme conviction d'avoir trouvé le nombre qui comprend et explique le mystère. Il ajoute : « Toujours est-il certain que Platon en a choisi un remarquable par sa construction, au moyen duquel il pouvait indiquer aux connaisseurs quelque chose qu'il préférait ne pas énoncer directement : car je ne puis en aucune façon admettre qu'il ait voulu tourmenter ses lecteurs et faire en sorte qu'après avoir pris beaucoup de peine ils fussent condamnés à rester à la fin dans l'embarras. J'aimerais bien mieux croire qu'avec notre connaissance passablement défectueuse de la langue mathématique des Grecs nous ne sommes peut-être pas en état d'arriver ici à quelque chose de certain. » Après avoir discuté la solution jusqu'à τρὶς αὐξηθείς, il termine ainsi : « Quant au reste, je n'y entends rien, et ne veut point passer pour y rien entendre... Et la traduction ne peut que reproduire le texte de la manière la plus incertaine possible. Ainsi, que ce problème demeure encore réservé à la bonne fortune de quelque autre ; pour moi, je ne puis le considérer comme résolu par les travaux tentés jusqu'ici ; et je me trouverais heureux si les soupçons que je viens

(1) *Platons Werke*, Berlin, 1817-28 ; œuvre inachevée.

d'énoncer donnent lieu à quelque nouvelle tentative de la part d'un connaisseur (1). »

Voici d'ailleurs la traduction française littérale de la version allemande de Schleiermacher. Nous indiquons les contre-sens en italiques :

« Mais il y a pour le divin engendré une période qu'un nombre parfait embrasse, et pour l'humain un nombre dans lequel, comme premier, des *puissances* produisantes et produites, comprenant trois intervalles et quatre termes, qui rendent semblable et dissemblable, *abondant* et *déficient* (2), ne présentent que des rapports *simples* et exprimables les unes par rapport aux autres.

« De cela le fond du rapport $\frac{4}{3}$ joint au quinaire, multiplié trois fois, donne deux harmonies, l'une également égale, cent autant de fois, l'autre de même longueur, mais par le côté allongé de *cent nombres* des diamètres exprimables du quinaire, raccourcis chacun d'une unité, *les deux diamètres étant inexprimables*, et de cent cubes de trois.

On voit que Schleiermacher a adopté la leçon προμήκει δὲ. Sa traduction littérale est certainement une des meilleures publiées en Allemagne.

M. Cousin avait ce philosophe en haute estime : après Schleiermacher, dit-il, dans plus d'une note je n'ai trouvé aucun épi à glaner. « Notre guide accoutumé, dit-il encore dans ses notes sur le *Timée,* nous a manqué. La mort a empêché ce grand critique de terminer le plus durable monument qui ait élevé de notre temps à la philosophie platonicienne. »

(1) Ces détails sont extraits de l'intéressante note de M. Cousin sur le nombre géométrique. Voy. t. X de sa traduction des *Œuvres de Platon*, pp. 321-342.

(2) Un nombre est abondant ou déficient, suivant qu'il contient plus ou moins que la somme de ses parties aliquotes; ainsi 12 est abondant et 10 est déficient parce qu'on a

$$12 < 1 + 2 + 3 + 4 + 6 \quad \text{et} \quad 10 > 1 + 2 + 5.$$

Le dernier travail publié en Allemagne est celui du docteur Fréd. Hultsch, de Dresde, 1882. D'après ce savant, la période serait un carré; le fond de l'épitrite joint au quinaire serait $3+4+5=12$; cette somme augmentée trois fois (τρὶς αὐξηθείς) serait 36. Au lieu de cent carrés de la diagonale rationnelle du quinaire, M. Hultsch prend cent fois cette diagonale ou 700... Il arrive au nombre 1296 myriades, quatrième puissance de 60 (1), que nous ne saurions admettre, malgré la haute compétence de l'éminent philologue.

Les autres nombres proposés sont :

Au XVIe siècle, 1728, cube de $3+4+5$, par Volterranus (Maffei), Le Febvre d'Etaples, François Bazozzi...; et $8128 = 2^6 (2^7 - 1)$, nombre parfait, c'est-à-dire égal à la somme de ses parties aliquotes, par Jérôme Cardan ;

Au XVIIe siècle, 729, par le P. Mersenne ;

Et au XIXe, 216, somme des cubes des nombres 3, 4, 5, par Ch.-Ernest Schneider, Fréd. Schleiermacher, au moins pour la première partie de la phrase...; 5040, par Jacques-Fréd. Friès ; 864, par Alexandre-Joseph Vincent et Thomas-Henri Martin ; 7500, trois quarts de 10 000, par Edouard Zeller, J. Hunziker, Bénédict Rothblauf...; et 2700, cent cubes de 3, par M. Paul Tannery.

Nous ne craignons pas d'affirmer que le nombre nouveau, 76 myriades, doit clore la série.

(1) *Friedrich Hultsch in Dresden, Die geometrische Zahl in Platon's VIII. Buche vom Staate.* (Art. du *Zeitschrift für Mathematik und Physik,* de Schlœmilch, Kahl et Cantor, Leipzig, XXVII, 2.

IX

PLATON A-T-IL CHERCHÉ A ÊTRE OBSCUR?

Les traducteurs et les commentateurs du lieu obscur de Platon déclarent presque tous que l'obscurité est préméditée.

La conviction du savant et regretté Th.-Henri Martin est si profonde à cet égard qu'après avoir exprimé plusieurs fois cette opinion, il adopte la leçon προμήκει δέ, au lieu de la leçon προμήκη δέ qui lui paraît plus claire, parce qu'il croit que Platon a voulu être obscur (voy. p. 8 de son mémoire).

A.-J.-H. Vincent et d'autres commentateurs font précéder leurs traductions de cette observation : ils éviteront, même volontairement, d'être très clairs, pour ne pas s'écarter entièrement de la couleur du style et de l'intention de l'auteur.

Le lieu de Platon est incontestablement obscur; mais nous allons essayer d'écarter la circonstance aggravante de préméditation.

La traduction littérale du passage, appuyée sur l'étude approfondie et la connaissance exacte des termes scientifiques usités au temps de Platon nous apprend que le nombre géométrique est 76 myriades, produit des nombres 19, 4 et 10 000, en prenant toutefois la leçon προμήκει δέ, la seule admissible. C'est une vérité qu'on peut considérer comme certaine et acquise.

Entrons dans la pensée de Platon et voyons comment il définit ce nombre. Il remarque qu'on a

$$760\,000 = 10\,000 + 750\,000$$

c'est-à-dire 76 myriades $= 100 \times 100 + 7500 \times 100.$

Donc le nombre de Platon offre deux harmonies, l'une carrée, cent fois cent (τὴν μὲν ἴσην ἰσάκις, ἑκατὸν τοσαυτάκις) (1), l'autre de même longueur, cent (τὴν δὲ ἰσομήκη μὲν τῇ). Le côté allongé est 7500. Suivons encore la pensée de Platon : il remarque qu'on a $75 = 3$ fois 25, mais $25 = 16 + 9$, puisque, dans le triangle (3, 4, 5) de Pythagore, le carré de l'hypoténuse égale la somme des carrés des deux autres côtés. Multiplions successivement par 3 et par 100 les deux membres de la dernière égalité, on a d'abord $75 = 48 + 27$, puis $7500 = 4800 + 2700$. D'une part, 2700 égale cent cubes de trois (ἑκατὸν δὲ κύβων τριάδος). Et, d'autre part, 4800 égale $(49-1) \times 100$ et aussi $(50-2) \times 100$. Mais 49 est le carré de la diagonale rationnelle 7 de 5 (voy. *supra*, III, XXVIII), et 50 est le carré de la diagonale irrationnelle (III, XXVI); donc 4800 égale cent carrés des diagonales rationnelles de 5, ces carrés étant diminués d'une unité (ἑκατὸν μὲν ἀριθμῶν ἀπὸ διαμέτρων ῥητῶν πεμπάδος, δεομένων ἑνὸς ἑκάστων); ou cent carrés des diagonales irrationnelles de 5, ces carrés étant diminués de deux (ἀρρήτων δὲ, δυεῖν).

Il ne faudrait pas croire que Platon, en indiquant deux modes de formation du nombre 4800, a voulu être obscur. S'il n'avait donné que le second mode, il perdait une occasion de faire figurer le nombre 7 parmi les éléments du nombre géométrique qui ne le comprend pas parmi ses facteurs, puisqu'on a

$$76 \text{ myriades} = 19 \times 4 \times 10\,000.$$

Et, s'il n'avait indiqué que le premier mode, il pourrait y avoir quelque incertitude, car la valeur de la diagonale rationnelle de 5 est variable, suivant le degré d'approximation. Platon fait cesser l'incertitude en ajoutant

(1) Dans le ms. 1642 de la Bibliothèque nationale, *Codex chartaceus, scriptus anno Christi* 1688, les mots ἑκατὸν τοσαυτάκις sont entre deux points en haut qui équivalent évidemment à une parenthèse. Ce ms. contient aussi le leçon προμήκει δὲ. F° 189, *verso*, ligne 21.

« ἀῤῥήτων δὲ, δυεῖν », car, pour trouver alors ce qu'il entend par diagonale rationnelle de 5, on a à résoudre ce problème : Quel est le carré x^2 qui, diminué de 1, est égal à 50, diminués de 2? Ce carré x^2 est 49, d'où $x = 7$.

Le nombre sept avait une telle perfection, d'après les pythagoriciens, qu'il devait nécessairement entrer dans la formation du nombre géométrique. Dans le *Timée* (35, *d*), Platon, pour expliquer la formation de l'âme du monde, admet que Dieu divisa d'abord l'essence en autant de parties qu'il était convenable, dont il prit successivement 1, 2, 3, 4, 9, 8, 27, c'est-à-dire que, selon Platon, Dieu divisa l'essence en *sept* parties qui sont entre elles comme les termes des deux progressions 1, 2, 4, 8 et 1, 3, 9, 27. Macrobe, dans son commentaire sur le *Songe de Scipion*, dit : « Ces sept nombres admis dans la composition de l'âme universelle manifestent assez l'éminente vertu du septenaire (*In somnium Scipionis*, I, IV, p. 25 de l'éd. Nisard). Le nombre sept, dit Théon, est doué d'une propriété merveilleuse (θαυμαστὴν ἔχει δύναμιν) : le seul, dans la décade, il n'a ni diviseur, ni multiple. Les planètes sont au nombre de sept. La tête a sept ouvertures, etc. (*Arithm.*, II, XLVI). On passerait une journée entière, dit Plutarque, avant d'avoir énuméré toutes les vertus que renferme ce nombre consacré à Apollon (Sur le Eἰ, 17).

A l'imitation d'Homère qui a dit (*Odyssée,* V, 306) :

Τρισμάκαρες Δαναοὶ καὶ τετράκις, οἳ τότ' ὄλοντο,

Virgile, voulant exprimer aussi la plénitude du bonheur, s'écrie (*Énéide*, I, 94) :

O terque quaterque beati
Queis ante ora patrum Troiae sub moenibus altis
Contigit oppetere !
Heureux, sept fois heureux, ô vous qui sur nos tours,
Aux yeux de vos parents avez fini vos jours !

Maintenant que le nombre sept a perdu tout son

prestige, on exprime la même pensée en disant simplement « heureux » :

> Les nations, reines par nos conquêtes,
> Ceignaient de fleurs le front de nos soldats.
> Heureux celui qui mourut dans ces fêtes !
> Dieu, mes enfants, vous donne un beau trépas.
>
> (Béranger, *le Vieux Sergent*, 1823.)

Il y a dans le drame de *Galilée*, par Ponsard, une scène assez amusante. Galilée vient de découvrir les quatre satellites de Jupiter. Le seigneur Pompée, partisan des doctrines d'Aristote, n'admet pas l'existence de ces satellites qu'on peut cependant observer avec une lunette,

> Parce que soutenir que Dieu peut avoir fait
> Quatre globes en sus des sept globes qu'on sait
> Est un méchant propos, un thème chimérique,
> Antireligieux, antiphilosophique.

Vivian, disciple de Galilée, trouve ridicule cette prétention :

> Tenez ferme : haro sur les nouveaux venus !
> Il faut dire leur fait à ces quatre inconnus,
> A ces perturbateurs, à ces vagabonds d'astres,
> Qui plongent la science en de si grands désastres.
> Oui, chassez-moi du ciel ces intrus sans aveu ;
> De quoi se mêlent-ils, je le demande un peu,
> De venir après coup, quand les places sont prises,
> Déranger brusquement les planètes assises ?
> C'est une impertinence, une incongruité,
> Et j'approuve beaucoup votre sévérité.
>
> (*Galilée*, acte I, scène III.)

Revenons à Platon. Il cherche dans 19 une fonction des côtés (3, 4, 5) de Pythagore. Après plusieurs essais probables, il trouve qu'on a

$$19 = 4 + 5 \times 3, \quad \text{d'où} \quad 19 = (\tfrac{4}{3} + 5) \times 3,$$

donc $76 = (\frac{4}{3} + 5) \times 12$ et 76 myr. $= (\frac{4}{3} + 5) \times 12$ myr.

Mais, d'une part, $\frac{4}{3}$, ou $\frac{1}{3}$ en plus[de l'unité] s'appelait l'épitrite (ἐπίτριτος), et, comme c'est une fraction irréductible, on l'appelait aussi un fond (πυθμήν), donc $\frac{4}{3}$ est

le fond de l'épitrite et ($\frac{4}{3} + 5$) est le fond de l'épitrite joint à 5 (ἐπίτριτος πυθμὴν πεμπάδι συζυγείς). D'autre part, les Grecs, pour exprimer « bien des fois », se servaient du mot τρίς. Donc Platon, pour indiquer que la somme $\frac{4}{3} + 5$, ou $\frac{19}{3}$, doit être *très* augmentée, puisqu'il faut la multiplier par 12 myriades, pouvait employer la locution τρὶς αὐξηθείς, et cela avec d'autant moins d'hésitation que, pour avoir ici la valeur exacte du mot τρὶς (bien des fois), on n'a qu'à répondre à cette question : par quel nombre faut-il multiptier $\frac{19}{3}$ pour obtenir 76 myriades? Platon a voulu évidemment laisser au lecteur le soin de résoudre ce problème d'arithmétique.

Ainsi, réciproquement, en prenant pour nombre de Platon le nombre 76 myriades fourni par l'analyse du texte, et, en traduisant synthétiquement la pensée de l'auteur, on obtient naturellement, sans effort, le texte qu'il nous a laissé. Donc, si c'est avec raison que le passage nous paraît obscur, parce qu'il est très difficile, l'obscurité n'est pas préméditée.

Il n'y a que la difficulté du sujet qui est écrit en caractères mathématiques : Platon voulait que son lecteur fût d'abord géomètre.

La connaissance exacte de la valeur des termes scientifiques aurait aidé à trouver le nombre géométrique ; et, réciproquement, la connaissance de la valeur du nombre géométrique, voilé à dessein par Platon pour le cacher au vulgaire, aurait aidé à trouver le sens des termes. Tout cela étant inconnu du lecteur, ou à peu près, il n'y a aucun fil conducteur qui puisse guider dans ce labyrinthe.

Aristote, le plus illustre des disciples de Platon, aurait dû nous éclairer davantage sur la question; mais Aristote est un platonicien dissident : il semble réprouver les mathématiques dont il considère la prédominance comme nuisible à la philosophie. (Cf. Chaignet, *Pythagore et la philosophie pythagoricienne,* ouvrage couronné par l'Institut, t. II, pp. 253-254.)

X

CONCLUSION

Voici la traduction que nous proposons. La première partie de la phrase étant une énigme et la seconde un problème d'arithmétique, nous indiquons, entre parenthèses, les nombres que Platon donne à deviner dans la première partie et ceux qu'il donne à calculer dans la seconde.

« Il y a pour les astres une période qu'un nombre parfait embrasse. Pour les sociétés humaines, prenez un premier nombre [40], somme de produits générateurs et engendrés [4, 8, 12, 16], comprenant trois intervalles [2, $\frac{3}{2}$, $\frac{4}{3}$] et quatre termes, de ceux qui rendent semblable ou dissemblable, qui croissent ou qui décroissent, et qui ne présentent que des rapports analogues et rationnels. Ajoutez 5 à l'intervalle irréductible $\frac{4}{3}$, pris parmi ces rapports, la somme [$\frac{4}{3} + 5$], après avoir été multipliée par un très grand facteur [120 000], offre deux harmonies : l'une carrée égale à cent fois cent [10 000], l'autre ayant un facteur égal [100] et dont le plus grand facteur égale cent cubes de trois [2700], plus cent carrés de la diagonale rationnelle de cinq, ces carrés étant diminués d'une unité [$100\,(49 - 1) = 4800$], ou cent carrés de la diagonale irrationnelle, ces carrés étant diminués de deux [$100\,(50 - 2) = 4800$].

« C'est ce nombre géométrique tout entier
[$10\,000 + 100\,(4800 + 2700) = 10\,000 + 750\,000 = 760\,000$]
qui a la vertu de présider aux générations meilleures ou pires... »

L'interprétation exacte de ce passage ne donne pas

seulement la solution d'un problème qui était à l'étude depuis plus de deux mille ans, elle est encore importante pour l'histoire des sciences avant l'Ecole d'Alexandrie (voy., *supra*, p. 236, la lettre du Dr Fréd. Hultsch), et elle montre combien Platon aimait les mathématiques et combien il y était habile.

Nous avons donc l'espoir d'avoir fait un travail utile à l'histoire des sciences et à la mémoire de Platon.

guerre, se livraient sans scrupule au brigandage, même contre les navires européens.

« Les sénats des îles, dit-il, n'oubliaient rien dans les premiers momens d'une liberté si long-tems attendue, si vivement sentie, pour comprimer tous les désordres auxquels il était immanquable que quelques hommes dépravés se livrassent : le crime est toujours habile à profiter des circonstances qui peuvent l'encourager : un nouvel ordre de choses à peine établi dans la Grèce, une bannière inconnue à l'Europe et la confusion inséparable d'une première crise parurent à des brigands, dont les îles ont toujours fourmillé, des circonstances favorables pour couvrir leurs pirateries. Alors, une foule de petits bateaux, armés soi-disant pour nuire au commerce turc, dévastèrent les côtes et inquiétèrent les navires européens. Rien n'était sacré pour eux : ils ne reconnaissaient point de pavillons amis. Les sénats sentirent la nécessité d'arrêter une pareille licence : ils firent une loi qui condamnait à la dégradation ou même au dernier supplice, suivant la gravité du cas, tous les capitaines grecs qui se permettraient la moindre insulte envers les navigateurs de la chrétienté. Dans un manifeste qui parut à cette époque, il fut même recommandé aux vaisseaux de guerre anglais ou français, toujours stationnés dans ces parages pour protéger le commerce de leurs nations, de prendre et de punir ces vils déprédateurs. On y donnait le modèle des expéditions que les sénats délivraient aux capitaines reconnus par eux. Ceux qui n'étaient pas munis de ces pièces étaient désavoués par la nation, déclarés pirates et infâmes : des mesures aussi vigoureuses eurent d'abord un entier succès : néanmoins, il se commit toujours quelques violences : les lois punissent le brigandage sans pouvoir l'empêcher entièrement. De tout tems, les écueils de l'Archipel ont été des repaires de scélérats ; la révolution n'en rendit pas les habitans plus hommes de bien : ils continuèrent leur abominable métier, sans

que le châtiment exemplaire de quelques-uns d'entre eux ait été capable de corriger les autres (1). »

Ces faits, en somme, n'étaient pas imputables à la marine régulière, aux escadres combinées d'Hydra, de Spetzia et de Psara que conduisait Tombasis. Mais, dans certaines circonstances, les capitaines de cette flotte se laissèrent aller à des mouvements de haine injustifiables, et voici un fait que Raffenel flétrit avec raison et sur lequel le journal est muet :

« Près de l'île de Chypre, un des navires de la croisière d'Ipsara prit un bateau chargé de vieillards turcs : c'étaient des pèlerins qui revenaient par mer, après avoir fait le voyage de la Mecque. Ils s'étaient embarqués à Alexandrie pour Smyrne, ignorant le sort qui les attendait, après avoir résisté aux fatigues d'un si long voyage et aux périls d'une route si dangereuse. Ils auraient pu gagner les côtes de l'île de Chypre et s'y mettre en sûreté, s'ils avaient reconnu dans le navire qui leur donna la chasse un ennemi sans pitié : bien éloignés d'une pareille idée, ils se laissèrent aborder sans faire la moindre manœuvre pour s'y soustraire et ne reconnurent leur erreur que lorsqu'il n'était plus tems d'y remédier. Les forcenés, écumant de rage, sautent dans le bateau le sabre au poing, massacrent huit ou dix individus, à l'instant, sans que les autres infortunés puissent deviner la cause d'une pareille furie : ils font monter toutes ces victimes à bord de leur navire, en les accablant d'injures et d'odieux sarcasmes. Il n'est sorte d'insultes et de mauvais traitemens que les malheureux vieillards n'aient soufferts parmi ces exaspérés : on leur proposa le baptême, en leur promettant la vie à ce prix; mais aucun d'eux ne daigna racheter la sienne par ce moyen : ils furent tous hachés..... J'ai vu des vieillards turcs pleurer en me ra-

(1) Raffenel, *Histoire complète des événemens de la Grèce*, t. I, p. 92.

contant la tragique histoire des pèlerins et me dire ensuite : « Pourquoi les Francs trouvent-ils donc mauvais « que nous nous vengions de tant d'horreurs sur ceux de « ces tigres qui sont encore en notre pouvoir? » Un argument de ce genre était sans réplique dans l'esprit des barbares : ils ne connaissent que la loi du plus fort, et les représailles leur semblent toujours légitimes. C'était après des nouvelles aussi révoltantes que la populace furieuse massacrait les Grecs sur le continent de l'Asie et à Constantinople ; ainsi le crime servait de prétexte au crime (1). »

Hâtons-nous de dire que ces faits regrettables ne se généralisèrent pas et que, dès la seconde expédition, on n'eut plus de ces reproches à faire aux marins grecs. D'ailleurs, n'oublions pas que cela se passe après les tueries de Constantinople et précède les massacres officiels de l'Asie-Mineure et de Chio : quand on compare les Grecs à leurs adversaires, on n'ose plus parler de leur cruauté.

Les sénats des îles firent tous leurs efforts pour que le serment prêté par l'amiral ne restât pas lettre morte, et ils surent sévir avec rigueur quand quelque capitaine se laissa entraîner par sa haine des Turcs jusqu'à violer le droit des gens. Un de ces exemples de sévérité et de justice qui eut le plus d'effet est l'histoire du capitaine spetziote Argyras Stémitziotis (2), que Raffenel rapporte avec des détails que l'on ne trouve pas ailleurs.

« Un navire autrichien, nolisé par des Turcs barbaresques pour la côte de Syrie, fut contraint par les vents de relâcher à Tine, alors indépendante. Plusieurs bâtimens grecs se trouvaient au même mouillage ; on aperçut de l'un d'eux un Turc, à bord de l'autrichien, qui emmenait ses nolisataires, leurs familles et leurs

(1) Raffenel, *ouv. cité*, t. I. p. 118.
(2) Voir le journal à la date du vendredi 22 avril.

domestiques. Le capitaine grec, informé de cet incident, eut bien de la peine à contenir la fureur de son équipage; car tel était alors l'effet que produisait la vue d'un Ottoman sur les Grecs : ils croyaient voir en lui l'assassin de leur patriarche, dont le supplice était récent; ils brûlaient de l'immoler. Cependant le capitaine, oubliant les défenses expresses du sénat, osa demander les expéditions à l'Autrichien et, dès qu'il eut appris par ce moyen que toute la cargaison appartenait à des Turcs, il notifia à l'Européen que ces marchandises étaient confisquées. Celui-ci, hors d'état de résister par la force, protesta contre une pareille violence; tout fut inutile : on s'empara de vive force de son navire, qui fut sur-le-champ déchargé : les malheureux propriétaires eurent encore bien de la peine à gagner des villages de l'intérieur où les catholiques, opposés aux Grecs par fanatisme, les accueillirent et les cachèrent dans leurs maisons. Les marchandises furent vendues précipitamment et à un prix infiniment au-dessous de la valeur. Le déprédateur paya au capitaine autrichien la somme stipulée par les nolisataires jusqu'à la destination et crut par ce moyen être à l'abri de tout blâme. Mais l'agent d'Autriche résidant à Saint-Nicole, chef-lieu de l'île, transmit au sénat d'Hydra les détails de cette affaire avec les protestations du capitaine européen qui réclamait contre cette violation manifeste du droit des gens et de la neutralité. A peine ce corps suprême en eut-il pris connaissance, qu'il envoya à Tine des commissaires avec des instructions précises et plein pouvoir à ce sujet. Le navire grec était déjà parti lorsqu'ils arrivèrent; n'importe : un procès s'instruisit sur les lieux, et le capitaine grec fut condamné à la dégradation et à la restitution, en nature ou en valeur, de toutes les marchandises qu'il s'était permis de saisir. Encore eut-on soin de stipuler dans la sentence que cette valeur serait établie par une commission d'experts, et non pas d'après les prix modiques qu'il avait obtenus

à la suite d'une vente précipitée. Les malheureux Turcs furent cherchés dans l'île et rendus à l'Autrichien : la restitution de leurs marchandises se fit comme on l'avait décidé, et ils se remirent en route, sains et saufs, pour leur destination. Le sénat fit publier, à la suite de ce jugement, qu'un pavillon européen couvrait tout, et qu'il était interdit sévèrement aux navires de la coalition de les aborder, sous aucun prétexte (1). »

Pour en finir avec ces renseignements complémentaires, il nous suffira de noter ici un fait d'armes assez important que cite Raffenel et qui n'a pas trouvé place dans le journal de l'escadre parce qu'il fut accompli par quelques navires séparés de la flotte. Une corvette à trois mâts de vingt-deux canons et deux bricks de guerre turcs se trouvaient dans la rade de Milo : les équipages, ne se croyant pas en péril, s'étaient répandus sur divers points de l'île. Les Hydriotes, arrivant à l'improviste, massacrent les matelots qui se trouvaient là et repartent avec leurs prises, tandis que les habitants de l'île courent sus aux Turcs restés à terre. Cette petite expédition valait aux Grecs trois bâtiments de guerre tout armés et ne leur coûtait pas un seul homme.

Comme nous n'avons pas l'intention de faire ici une étude approfondie des évènements de cette époque, mais simplement d'éclaircir par quelques renseignements le journal que nous éditons aujourd'hui, nous terminerons en indiquant les sources où nous avons puisé nos indications. En premier lieu, nous devons citer une petite brochure qui nous a été fort utile ; elle est d'un nommé Agrati et a pour titre : *Précis des opérations de la flotte grecque pendant l'année* 1821 (Paris, 1822). L'auteur, qui avait entre les mains une copie du journal de bord de l'amiral Tombasis, le suit pas à pas ; souvent un commentaire discret nous a fait com-

(1) Raffenel, t. I, p. 94.

prendre le sens d'un mot ou d'une phrase un peu obscure. Il a joint aux renseignements que lui fournissait ce journal toutes les proclamations et pièces officielles analogues qu'il a pu se procurer, de façon à faire de sa brochure une monographie complète du sujet qu'il traitait. D'ailleurs, dans sa pensée, ce n'était pas là une œuvre isolée, mais bien le premier numéro d'une collection dont les cahiers suivants paraîtraient chaque fois qu'un fait important se produirait dans cette guerre qui ne faisait que commencer, et qu'il jugeait avec raison devoir être féconde en enseignements et en surprises. Malheureusement ce premier numéro est resté le seul, et cette petite brochure d'une cinquantaine de pages s'est trouvée, malgré son intérêt, perdue dans le flot des ouvrages analogues qui se sont succédé dans les années suivantes. Pouqueville, dans son *Histoire de la régénération de la Grèce,* le cite sans rien ajouter de nouveau.

Un ouvrage d'un autre genre et d'un intérêt plus grand encore, c'est l'*Histoire complète des événemens de la Grèce* par Raffenel (Paris, 1825). Cet ouvrage, d'une impartialité remarquable, est un plaidoyer en faveur de la Grèce vis-à-vis de l'Europe ; mais il ne cache pas les défauts de ceux qu'il défend, et l'on y trouve certains détails laissés dans l'ombre par les admirateurs trop partiaux des Hellènes. Comme on a pu le voir, nous l'avons utilisé pour compléter ce qui ne nous semblait pas assez clair dans le présent journal.

Bien d'autres ouvrages ont été écrits sur ce sujet, en Grèce et ailleurs, et qu'il faudrait consulter pour écrire l'histoire des marins grecs de cette époque. Mais nous n'avons cherché qu'à rendre aussi clair que possible le document que nous publions aujourd'hui : c'est à ceux qui voudront l'utiliser de le compléter à l'aide des nombreux renseignements que l'histoire peut déjà leur offrir.

Comme on pourra s'en apercevoir, nous avons res-

pecté l'orthographe quelquefois bizarre et surannée du texte, ainsi que l'accentuation qui, pour certains mots, n'est plus la même aujourd'hui. Nous n'avons corrigé que ce qui, même à cette époque, était considéré comme des fautes contre la grammaire ou l'usage. Nous avons de plus ajouté, dans la traduction française, la date du jour d'après le calendrier grec. Ce sont là les seuls changements que nous nous soyons cru permis.

Ἡμερολόγιον τῆς ἐξόδου τοῦ ἑλληνικοῦ στόλου διορισθέντος διὰ τὸ αἰγαῖον πέλαγος, καὶ διοικουμένου ὑπὸ τοῦ ναυάρχου κυρίου Ἰακὼβ Τουμπάζη.

Πλοῖα ὑδραῖα ταύτης τῆς ἐκστρατείας.	Πλοῖα ψαριανά.	Σπετζιώτικα πλοῖα.
1 Γιακουμάκη Τουμπάζη.	1 Νικολῆς Ἀποστόλη.	1 Θεοδωράκης Μέζη.
2 Γιάννης Βούλγαρης.	2 Γεώργιος Σκανδαλῆ.	2 Νικολὰς Ἀνδριανοῦ.
3 Λάζαρος Πινότζης.	3 Γιάννης Ἀποστόλη.	3 Γκῆκας Τζιούπας.
4 Γεώργιος Σαχτούρης.		4 Γιάννης Ἀναστάση Μπότασῃ.
5 Ἀναστάσης Τζιαμαδός.		5 Γιάννης Ὀρλόφης.
6 Δημήτριος Ἀντώνη Βώκου.		6 Γιάννης Σάρτος.
7 Γιάννης Γκέλης.		7 Θανάσης Γουδῆ.
8 Λάζαρος Λαλεχός.		
9 Λάζαρος Ἀναστάσης Μανόλη.		
10 Γιάννης Δοντᾶς.		
11 Ἀναστάσης Σερφιώτης.		

Journal de l'expédition de la flotte grecque dans la mer Égée, sous la direction de M. l'amiral Jacques Tombasis.

Les vaisseaux qui prirent part à cette expédition sont :

Pour Hydra, ceux de :	Pour Psara, ceux de :	Pour Spetzia, ceux de :
1 Jacques Tombasis	1 Nicolas Apostolis	1 Théodore Mézis
2 Jean Bulgaris	2 Georges Scandalis	2 Nicolas Andrianos
3 Lazare Pinotzis	3 Jean Apostolis	3 Ghika Tzioupas
4 Georges Sachtouris		4 Jean-Anastase Botazis
5 Anastase Tziamados		5 Jean Orlof
6 Démétrius-Antoine Vocos		6 Jean Sartos
7 Jean Ghélis		7 Athanase Goudis
8 Lazare Laléchos		
9 Lazare-Anastase Manolis		
10 Jean Dontas		
11 Anastase Serphiotis		

Αὐτὰ ἦτον ὅλα τὰ καράβια τῆς πρώτης ἐκστρατείας, τὰ ὁποῖα εἶχον ἀνθρώπους μέσα ἀπὸ 70 ἕως 120 τὸ μεγαλήτερον καράβι· καὶ τὸ κάθε καράβι εἶχε κανόνια ἀπὸ τὰ δύω μέρη ἀπὸ 12 ἕως 10 καὶ 8, ὡσὰν ὁποῦ δὲν εἶχον κανόνια ἀρκετὰ διὰ νὰ ἀρματωθοῦν ὅλα τὰ καράβια, διὸ καὶ εἶχον τὰ ἄνω μόνον. Ὁ κάθε ναύτης ἐπληρώνετο ἀπὸ 12 ἕως 8 τάλαρα (1) τὸν μῆνα καὶ τὴν ζωοτροφίαν του, τὰ ὁποῖα ἔξοδα ἔδιδεν ὁ κάθε νοικοκύρης τοῦ καραβίου. Τὴν μπάλαν ὁποῦ ἔτρωγαν τὰ κανόνια τοῦ ἑλληνικοῦ στόλου ἐζύγιαζε ἡ μεγαλητέρα λίτραις 12, ἐν ᾧ ἐκείνη τῶν Τουρκῶν ἐζύγιαζεν 36.

1821, ἡ πρώτη ἐλευθερίας, ἀπριλλίου 17.

Κυριακή. — Θείᾳ συνάρσει καὶ εὐδοκίᾳ, μισεύομεν ἀπὸ Ὕδραν ὁμοῦ μὲ 5 σπετζιώτικα καράβια, καὶ ἀπεράσαμεν ἀντίκρυ εἰς τὸ Μετόχι (2), διὰ νὰ ἔλθουν καὶ τὰ ἄλλα συνοδοίπορά μας καράβια. Τὸ βράδυ ἦλθον οἱ καπετάνοι σπετζιῶται πρὸς χαιρετισμὸν, μὲ τοὺς ὁποίους καὶ συνωμιλήσαμεν καὶ ἀπεφάσισαν νὰ μᾶς ἀκολουθήσουν ὅπου μᾶς διωρίσουν ἀπὸ Ὕδραν.

Δευτέρα. — Το πρωὶ μᾶς ἦλθον διὰ συνοδοίπορά μας καράβια οἱ καπετάνοι ὁ Λάζαρος Λαλεχός, ὁ Γκέλης καὶ ὁ Ἀναστάσης Σερφιώτης ὑδραῖοι. — Τὸ μεσημέρι, ἐπροσκαλέσθημεν ἀπὸ τοὺς ἄρχοντας τῆς Ὕδρας καὶ ἐπήγαμεν εἰς Ὕδραν, ὅθεν καὶ μᾶς ἐδιώρισαν διὰ νὰ πηγαίνωμεν εἰς Ψαρὰ νὰ συνενωθῶμεν μετὰ τῶν Ψαριανῶν, καὶ ἔπειτα νὰ πηγαίνωμεν νὰ ἐλευθερώσωμεν τὴν Χίον, καὶ οὕτω μετέπειτα καὶ τὰ ἐπίλοιπα μέρη ὅπου ἡ χρεία καλέσῃ καὶ συνελθῶμεν· μᾶς ἔδωκαν καὶ τὰ περὶ τούτων ἀναγκαῖα γράμματα, καὶ ἐπεστρέψαμεν οὕτω καὶ τὸν στόλον μας εἰς Μετόχι.

Τρίτη. — Τὸ πρωὶ ἐπήγαμεν καὶ ἀνταμώσαμεν τοὺς ἐδικούς

Ce sont là tous les vaisseaux qui prirent part à la première expédition. Chacun portait de 70 à 120 hommes, ce dernier chiffre étant le nombre des marins qui montaient le plus grand navire. Chaque vaisseau n'avait, en comptant les deux bords, que depuis 12 jusqu'à 10 et même 8 canons, car on n'en possédait pas en nombre suffisant pour armer complètement tous les vaisseaux. Chaque matelot était payé depuis 12 jusqu'à 8 talaris (1) par mois et recevait, en outre, sa nourriture, et ces dépenses étaient soldées par chaque patron de navire. Les boulets dont on chargeait les canons de la flotte grecque pesaient au plus 12 livres, tandis que ceux des Turcs en pesaient 36.

17 avril de l'année 1821, première de l'Indépendance.

Dimanche (17 avril). — Avec le consentement et l'approbation de Dieu, nous quittons Hydra ayant avec nous 5 navires de Spetzia, et nous passons en face à Métochi (2) pour y attendre les autres navires qui doivent partir avec nous. Le soir, les capitaines de Spetzia viennent nous saluer : nous conférons avec eux, et ils décident qu'ils nous suivront là où les ordres émanés d'Hydra nous enjoidront d'aller.

Lundi (18 av.). — Le matin, les capitaines Lazare Laléchos, Ghélis et Anastase Serphiotis, d'Hydra, viennent nous trouver avec leurs navires qui se joignent à notre escadre. — A midi, nous sommes appelés par les notables de l'île d'Hydra, où nous nous rendons ; ils nous ordonnent de nous diriger vers Psara pour rallier les Psariotes, puis d'aller délivrer Chio, et ensuite les différents pays où notre présence sera jugée nécessaire. Ils nous donnent les lettres dont nous avons besoin pour cela, et nous retournons alors avec notre flotte à Métochi.

Mardi (19 avril). — Nous partons le matin : nous joi-

μας καπετάνους καὶ Σπετζιώτας καὶ τοὺς εἰδοποιήσαμεν τὴν ἀπόφασιν τῶν ἀρχόντων μας, συμφωνοῦντες νὰ ταξιδεύσωμεν ὅλοι ὁμοῦ συνωδευμένοι κατὰ τάξιν. Ὢν δὲ ὁ καιρὸς ἐναντίος, ἐστάθημεν ὅλην ἐκείνην τὴν ἡμέραν, κατὰ τὴν ὁποίαν ἦλθεν καὶ ἡ γολέτα τῶν κυρίων ἀδελφῶν Τουμπάζιδων, καὶ ὁ καπιτ : Ζιάκας μὲ τὴν νάβη του. Ταῦτα ἐδιωρίσθησαν περὶ τὰ μέρη τῆς Συρίας. Μᾶς ἔστειλαν ἔτι νέας διαταγὰς ἀπὸ Ὕδραν διὰ νὰ ἀπεράσωμεν ἀπὸ Τῆνον, καὶ νὰ στείλωμεν ἐκεῖ δύω τρία καράβια νὰ θεωρήσουν τὴν ὑπόθεσιν ἑνὸς καραβίου σπετζιώτη, ὁποῦ ἔπιασεν εἰς Τῆνον ἓν καράβι μὲ σημαίαν αὐστριακὴν καὶ μὲ Τούρκους ταξιδιώτας (3), καὶ νὰ δυσωπήσωμεν τὸν κόνσολα, ἀποδίδοντας ὅλα τὰ ἁρπαχθέντα καὶ στέλλοντας εἰς Σπέτζαις τὸ καράβι, κατὰ τὴν διαταγὴν τῶν τε ἐδικῶν μας ἀρχόντων καὶ Σπετζιωτῶν.

Μᾶς ἐδιώρισαν ἔτι νὰ μὴν πειράζωμεν κἀνένα καράβι μὲ σημαίαν ξένην, ἐκτὸς μόνον ὅταν ἔχῃ ἐχθρικὰ ἐφόδια τοῦ πολέμου, νὰ τὰ λαμβάνωμεν, καὶ ὅταν ἔχῃ στράτευμα τούρκικον νὰ τὸ ἀναγκάζωμεν νὰ τοὺς ἐπιστρέφῃ ὅθεν τοὺς ἐπῆρε.

Τετράδη. — Ἐμισεύσαμεν ἀπὸ τὸ Μετόχι ἀντίκρυ τῆς Ὕδρας, ἐπλησιάσαμεν καὶ τὴν Ὕδραν ὅπου ἐπροσμείναμεν ὀλίγον καὶ τὰ λοιπὰ καράβια ὁποῦ ἔμελλον νὰ μᾶς συνοδεύσουν, καὶ τὰ ὁποῖα ἐβγῆκαν ἀπὸ τὸν λιμένα. — Πρὸς τὰς 6 ὥρας τῆς ἑσπέρας, μᾶς ἐφάνη ἕνα καράβι μεταξὺ Ὕδρας καὶ ἁγίου Γεωργίου (4). Τὰ ἐδικά μας καράβια ἔπλεον τὸ ἓν μακρὰν τοῦ ἄλλου χωρὶς τὴν πρέπουσαν τάξιν.

Πέμπτη. — Εἰς τὰς 3 ὥρας τῆς ἑσπέρας ἐπιάσθη ἀπὸ καπιτὰν Γεωργάκη Σαχτούρη μία γολέτα ψαριανὴ μὲ γράμματα διὰ τὴν Ὕδραν. Ἀνοίξαμεν τὰ γράμματα καὶ εἴδομεν ὅτι ἔγραφον ἀπὸ Κωνσταντινούπολιν τὸ κρέμασμα τοῦ πατριάρχου μετὰ 6 ἀρχιερέων, ἀπὸ δὲ Ὀδέσσαν καὶ Γκιουσλεβὲ (5) τὸν ἐρχομὸν τοῦ γενικοῦ ἑλληνικοῦ στρατεύματος εἰς Μέγαν Τούρναβον (6), τὴν μέλλουσαν ἐκστρατείαν 5 καραβιῶν τουρκικῶν εἰς ἄσπρην θάλασσαν · αἱ εἰδή-

gnons les capitaines d'Hydra et de Spetzia, à qui nous communiquons la décision de nos notables, et nous convenons de naviguer de conserve et de faire route en bon ordre. Comme le vent est contraire, nous restons pendant toute cette journée au mouillage, où nous sommes rejoints par la goélette des frères Tombasis et par le capitaine Ziakas avec son navire. On les envoye vers les parages de la Syrie. On nous envoye encore de nouveaux ordres d'Hydra, nous prescrivant de passer par Tinos avec deux ou trois navires pour examiner le cas d'un navire spetziote qui s'est emparé à Tinos d'un vaisseau transportant, sous pavillon autrichien, des passagers turcs (3) ; nous devons calmer le consul en rendant tout ce qui a été saisi et en envoyant le navire à Spetzia, conformément à l'ordre des notables d'Hydra et de Spetzia.

On nous ordonne également de ne mettre la main sur aucun navire portant un pavillon étranger, sauf lorsqu'il porterait à l'ennemi des approvisionnements de guerre, auquel cas nous devrions les saisir; s'il portait des troupes turques, il nous faudrait l'obliger à les ramener là où il les avait prises.

Mercredi (20 avril). — Nous quittons le mouillage de Métochi, en face d'Hydra, nous rapprochant de cette île, et nous attendons quelque temps les autres navires qui doivent faire route avec nous, et qui sont sortis du port. — A six heures du soir, nous voyons un vaisseau entre Hydra et Saint-Georges (4). Nos navires naviguaient à distance l'un de l'autre et sans conserver l'ordre convenable.

Jeudi (21 avril). — A trois heures du soir, le capitaine Georges Sachtouris s'empare d'une goélette de Psara portant des lettres à Hydra. Nous ouvrons les lettres, et nous y voyons que l'on écrivait : de Constantinople, la pendaison du patriarche et de six prélats ; d'Odessa et de Ghiouslévé (5), l'arrivée de l'armée nationale grecque à Tirnova (6) et le départ prochain de

σεις ἦτον ἀπὸ 15 ἀπριλλίου ἀπὸ Κωνσταντινούπολιν. — Εἰς τὰς 7 ὥρας τῆς ἑσπέρας, ἐφθάσαμεν εἰς Τῆνον, ὅπου οἱ ἐναντίοι ἄνεμοι καὶ ἡ ὑπόθεσις τοῦ σπετζιώτη καὶ τὸ ἄραγμα τῶν ἄλλων καραβίων ἰδικῶν μας μᾶς ὑποχρέωσαν νὰ ἀράξωμεν διὰ νὰ συνομιλήσωμεν ἐν ταὐτῷ καὶ τοὺς ἄλλους διὰ νὰ συνταξιδεύωμεν εὐτάκτως.

Παρασκευή. — Τὸ πρωΐ, ἐστείλαμεν ἔτι τὸν Ἰωσὴφ διὰ νὰ προσκαλέσῃ τὸν ἀρχιερέα καὶ ἄρχοντας, ἐβγῆκαν καὶ οἱ ἐδικοί μας καπιτάνοι διὰ αὐτὸ ὅθεν καὶ ἐσυνάχθησαν ὅλοι μέσα εἰς τὴν χορβέταν τοῦ ναυάρχου κυρίου Ἰακὼβ Τομπάζη· ῥίπτοντας μία κανονία ἦλθεν καὶ ὁ καπετάνιος σπετζιώτης καὶ τῷ ὡμιλήσαμεν τὰ δέοντα. Αὐτὸς μᾶς λέγει ὅτι ὁ αὐστριακὸς κόνσολας ἐπῆρε ἔξω τοὺς δύω μεγαλητέρους Τούρκους εἰς τὴν ὑπεράσπισίν του, ὁμοῦ καὶ ὅλα τὰ ἄσπρα τῶν Τουρκῶν τὰ ἐπῆρε ἔξω εἰς τὴν Τῆνον, αὐτὸς δὲ ὁ καπιτάνος ἐπῆρε μερικὰ πράγματα καὶ ἐπώλησε. ἀπὸ τὰ ὁποῖα ἔλαβεν ἕως 350 πεντήγροσα (7). Πλὴν ἀπεφάσιζε διὰ νὰ τὰ ἐπιστρέψῃ καὶ νὰ ἡσυχάσῃ ἡ ὑπόθεσις, διὸ καὶ ἔμεινε νὰ συνομιλήσωμεν μετὰ τοῦ κονσόλου, καὶ πρῶτον ἐστείλαμεν μεσίτας διὰ νὰ συνομιλήσουν μὲ αὐτόν.

Πρὸς δὲ τὸν ἀρχιερέα καὶ ἄρχοντας ἀνεγνώσαμεν τὰς προκηρύξεις μας τοῦ πολέμου κατὰ τῶν Τούρκων τυράννων μας. εἰπόντες αὐτοῖς τὰ χρειώδη· οἱ ὁποῖοι μᾶς εἶπον ὅτι πρὸ δύο ἡμερῶν ἐκηρύχθησαν καὶ αὐτοὶ ἐχθροὶ τοῦ σουλτάνου, [illegible] τὸν ἀρχιερέα των διοικητὴν ὁμοῦ μὲ τοὺς ἄρχοντας, διὰ νὰ συμβουλεύωνται καὶ νὰ πράττωσι τὰ περὶ τούτων χρήσιμα. πλὴν εὑρισκόμενοι Γραικοὶ τῆς λατινικῆς αἱρέσεως ἔστειλαν καὶ ὡμίλησαν εἰς τὸν ἐπίσκοπόν τους, ὅστις δὲν τὸ ἐδέχθη, λέγων ὅτι δὲν [illegible] εἰς αὐτὸν τὰ τῆς πολιτικῆς. Αὐτὰ μᾶς εἶπον οἱ ἴδιοι. Ὁ δὲ κύριος Γαμπανέλλος, πρῶτος τῶν Λατίνων, μᾶς εἶπεν ὅτι ὁ ἐπίσκοπός των καὶ ὁ κλῆρός των δὲν μετέχουσι τῶν πολιτικῶν, ἀλλ' ὁ αὐτὸς ὑπόσχεται ἐκ μέρους ὅλων τῶν Λατίνων νὰ συμφωνήσῃ καὶ νὰ συνεργήσῃ μὲ τοὺς ἄλλους καθ' ὅλα τὰ χρειώδη ὑπὲρ τῆς ἐλευθερίας καὶ κινημάτων κατὰ τῶν τυράννων μας. καὶ οὕτω τὸ [illegible]

cinq navires turcs pour la mer Blanche (l'Archipel) ; ces nouvelles étaient datées de Constantinople, le 15 avril. — A sept heures du soir, nous arrivons à Tinos, où les vents contraires, l'affaire du capitaine spetziote et l'atterage de nos autres navires nous obligent à jeter l'ancre pour nous entendre avec les autres, afin de pouvoir faire route ensemble en bon ordre.

Vendredi (22 avril). — Le matin, nous envoyons encore le nommé Joseph pour qu'il convoque l'archevêque et les notables, et nos capitaines se rendent à bord de la corvette de l'amiral Jacques Tombasis, où ils s'étaient tous réunis. Le capitaine spetziote y vint également en nous saluant d'un coup de canon, et nous nous entretînmes avec lui de l'affaire en litige. Il nous dit que le consul autrichien avait pris sous sa protection les deux personnages turcs les plus importants, et qu'il avait mis tout l'argent des Turcs de côté à Tinos ; quant au capitaine lui-même, il avait pris certains objets appartenant aux Turcs et les avait vendus moyennant 350 pièces de cinq piastres (7). Mais il était décidé à les rendre pour calmer l'affaire, et c'est pour cela qu'il était resté jusqu'à ce que nous nous soyons entendus avec le consul : aussi nous envoyâmes des intermédiaires pour nous entendre avec lui.

Nous donnons lecture à l'archevêque et aux notables de notre proclamation de guerre contre les Turcs, nos tyrans, et nous leur exposons les nécessités de la situation. Ils nous répondent que, depuis deux jours, ils se sont proclamés, eux aussi, ennemis du sultan, et qu'ils ont désigné pour les gouverner leur archevêque assisté des notables, qui devaient délibérer entre eux et prendre les mesures nécessaires. Ils ajoutèrent que, comme il se trouvait dans l'île des Grecs du rite latin, ils avaient envoyé quelqu'un conférer avec leur évêque, qui n'avait pas accédé à leurs propositions sous prétexte que les affaires politiques ne le regardaient pas. Voici ce qu'ils nous dirent eux-mêmes. Mais le

χθησαν ὅλοι κοινῶς. Ἔμεινεν ἔτι καὶ ἡ διόρθωσις τῆς ὑποθέσεως τοῦ σπετζιώτη καὶ κασιώτη (8), τὸν ὁποῖον αὐτὸν ἐλαφυραγώγησαν οἱ ἐν Τήνῳ ἐπὶ προφάσει ὅτι ἦτον τουρκικὸν, μ' ὅλον ὁποῦ αὐτὸς (ὁ κασιώτης) προλαβόντως ὅσον πρᾶγμα ἦτον τουρκικὸν τὸ ἐχάριζε εἰς τὴν ἑταιρείαν. Ὁ Κασιώτης ἔλεγεν ὅτι εἶχεν 21 χιλιάδες γρόσια (9), οἱ δὲ ἐν Τήνῳ ἔλεγον ὅτι εὗρον μόνον 9 χιλιάδες, καὶ ἐβάστουν ἀπὸ αὐτὰ μόνον 800 γρόσια, τὰ δὲ λοιπὰ ἔδωκαν εἰς τοὺς ναύτας, καὶ ἔφυγαν, καὶ ἄλλα ἐξώδευσαν οἱ ἴδιοι· ἐσυμπεραίνετο δὲ μὲ τὸ νὰ εἶχαν τὸ καραβάκι ἀνὰ χεῖρας ὅτι ἔδωκαν μερικὰ τῶν συντρόφων καὶ τοὺς ἔδεξαν, καὶ ὅλα τὰ ἄλλα ἐκράτησαν αὐτοὶ ἐκεῖ. Διὰ δὲ τὴν συνοδοιπορίαν μας, ὡμιλήσαμεν ὅτι δὲν ἔπρεπε νὰ ταξιδεύωμεν ἀτάκτως, ἀλλὰ ἑνωμένως καὶ τακτικῶς, τὸ ὁποῖον καὶ ἐδέχθησαν. Πρὸς τὰς 10 ὥρας τὸ πρωῒ, ἦλθεν ἀπὸ Μύκωνον ὁ κύριος Θεόδωρος Νέγρης (10) ὅστις ἦτον διωρισμένος ἀπὸ τὸν σουλτάνον διὰ πρέσβυς εἰς τὸ Παρίσι, τὸν ὁποῖον ἐπροσκάλεσεν εἰς τὴν κορβέταν ὁ ναύαρχος κύριος Ἰακὼβ Τουμπάζης, καὶ φθάσας εἰς τὸ καράβι τὸν ἐχαιρέτισε μὲ ἕνα κανόνι. Αὐτὸς μᾶς εἶπεν ὅτι ἦτον διωρισμένος διὰ πρέσβυς εἰς τὴν Γαλλίαν ἀπὸ τὸν σουλτάνον, καὶ ὅτι ἀπέρασεν ἀπὸ Μιτυλήνην καὶ Χίον, καὶ ἐσχάτως ἀπὸ Μύκωνον, ὅτι εἶχε γράμματα ἀπὸ Ὑψηλάντη διὰ νὰ ἀπεράσῃ εἰς Πελοπόννησον, πλὴν τὸ ἀκατάστατον τῆς Κωνσταντινουπόλεως τὸν ὑποχρέωσε νὰ τὰ καύσῃ, καὶ ὅτι εἰς τὴν Χίον ἠντάμωσε μὲ τὸν κόνσουλα Μυλωνᾶ (11), ἀπὸ τὸν ὁποῖον εἶχε γράμματα συστατικὰ διὰ τὰ κάτω μέρη, εἶχε ἔτι καὶ σχέδιον στρατηγικὸν περὶ τῆς Χίου καὶ Μιτυλήνης· αὐτὸ συνίστατο εἰς τὸ νὰ ἔχουν τὰ καράβια ἕως 500 ἀνθρώπους, ἐκτὸς τῶν ναυτῶν, διὰ ξεβαρκάρισμα, οἱ ὁποῖοι, ἐννοούμενοι μετὰ τῶν χωριατῶν νὰ πολεμήσουν ἀμέσως διὰ ξηρᾶς, ἐν ᾧ τὰ καράβια ἔμελλον νὰ πολεμήσουν διὰ θαλάσσης, ἐὰν εἰς τὴν ὁρμὴν δὲν παρεδίδοντο οἱ Τοῦρκοι ἀπὸ τὸ κάστρον. Ἀλλὰ πρὸς τὸ βράδυ ἕνας ἄνθρωπος τοῦ καραβίου τοῦ Πινότζη ἐσυγχύσθη μὲ μερικοὺς ἔξω, οἱ ὁποῖοι καὶ ἀμέσως εἰς τὴν ταραχὴν τὸν ἐσκότωσαν πρὸς τὰς 8 ὥρας τῆς ἑσπέρας. Τοῦτο τὸ κίνημα μᾶς ἐτάραξε μεγάλως, καὶ ὅλοι οἱ ἄνθρωποι ἐσυγχύσθησαν μὲ τὸν καπιτάνον, καὶ ἐζήτουν νὰ κτυπήσουν τὴν πόλιν, ὅθεν καὶ ἀπεφασίσαμεν διὰ νὰ φύγωμεν διὰ νὰ μὴν ἀκολουθήσῃ τι χειρότερον· τὸν φονευθέντα ἔφερον εἰς τὸ καράβι μας, ὅπου καὶ ἐστάθη ὅλην τὴν νύκτα.

sieur Gabinélos, le premier parmi les Latins, vint nous dire que leur évêque et leur clergé ne s'occupaient pas de politique, mais que lui-même nous promettait, de la part de tous les Latins, leur accord avec nous et leur concours effectif dans toutes les circonstances où la cause de la liberté et la guerre contre nos tyrans le nécessiteraient; et tous en commun ratifièrent ces promesses.

Restait à régler la réparation due au sujet de l'affaire du capitaine spetziote et du Cassiote (8) que les habitants de Tinos avaient pillé sous prétexte qu'il était Turc, et bien qu'il eût prélevé tous les objets appartenant aux Turcs pour les offrir à la communauté. Le Cassiote disait avoir 210 mille piastres (9), tandis que ceux de Tinos disaient n'en avoir trouvé que 90 mille : sur cette somme, ils apportèrent 800 piastres et donnèrent le reste aux matelots, puis s'en allèrent et dépensèrent le surplus ; on peut supposer, en effet, étant donné qu'ils eurent le navire entre leurs mains, qu'ils offrirent une partie de ce qu'il renfermait à leurs camarades, qui l'acceptèrent, et qu'ils s'emparèrent de tout le reste. Quant à nos dispositions de route, nous fûmes d'avis qu'il ne fallait pas marcher sans aucun ordre, mais en bon ordre, au contraire, et bien unis, ce qui fut adopté.

A 10 heures du matin, nous rencontrons le sieur Théodore Négris (19), qui venait de Mycone, et qui était envoyé par le sultan comme ambassadeur à Paris ; l'amiral Jacques Tombasis l'appelle sur sa corvette, et quand il arrive à son bord le salue d'un coup de canon. Il nous dit qu'il était envoyé comme ambassadeur en France par le sultan ; qu'il était passé par Mitylène et Chio et, en dernier lieu, par Mycone ; qu'il avait des lettres d'Hypsilantis pour passer dans le Péloponnèse, mais que les troubles de Constantinople l'avaient obligé à les brûler ; qu'à Chio il avait rencontré le consul Mylonas (11), qui lui avait remis des lettres de recommandation pour les provinces du sud ; de plus, il avait un plan

Σάββατον. — Τὸ πρωῒ ἦλθον εἰς τὸ καράβι μας οἱ καπιτάνοι Πινότζης καὶ Σαχτούρης, καὶ μᾶς εἶπον ὅτι δὲν ἠμποροῦσαν νὰ βαστάξουν πλέον τοὺς ἀνθρώπους, ἀλλὰ μὲ ὑποσχέσεις διὰ νὰ ζητήσουν ἀπ' ἔξω τὸν φονέα καὶ τὰ ἀναγκαῖα διὰ τὴν φαμελίαν τοῦ σκοτωμένου, ὅθεν ἐκάμαμεν ἓν γράμμα διὰ τοῦς ἄρχοντας ὑπογεγραμμένον ἀπὸ τοὺς καπεταναίους, ζητοῦντες τὴν τοιαύτην εὐχαρίστησιν, ἀφίνοντες τὸν καπιτάνον Πινότζην μόνον ἐπὶ τούτῳ· ἦτον ἔτι ἀποφασισμένον νὰ μείνῃ καὶ ἕνα σπετζιώτικον διὰ τὴν ὑπόθεσιν τῶν συμπατριώτικων. Ἐστείλαμεν ἔξω καὶ εἰς τὸν κόνσολα ἄγγλον ἀντίγραφα τῆς προκηρύξεώς μας καὶ κοινοῦ σκοποῦ μας, νὰ μὴν ἐνοχλήσωμεν καμμίαν ξένην σημαίαν. Ὁ αὐστριακὸς κόνσουλας μᾶς ἔγραφεν ἰδιαιτέρως διὰ νὰ τοῦ διορθώσωμεν ταύτην τὴν ὑπόθεσιν, ἡμεῖς ὅμως ἤμεθα μισευμένοι ἀπὸ τὸν λιμένα, ὅθεν καὶ τῷ ἀπεκρίθημεν διὰ λόγου νὰ πηγαίνῃ εἰς τοὺς Σπετζιώταις εἰς τοὺς ὁποίους ἀνήκει αὐτὴ ἡ ὑπόθεσις, ἐπειδὴ καὶ ἡμεῖς δὲν ἠμπορούσαμεν πλέον νὰ μείνωμεν διὰ τὴν σύγχυσιν τῶν ἀνθρώπων μας.

Ἁμὰ ὁποῦ ἐβγήκαμεν ἀπὸ τὸν λιμένα, εἴδομεν καὶ τὰ λοιπὰ ἐδικά μας καράβια, τὰ ὁποῖα ἤρχοντο ἀπὸ μέρος τῆς Μυκώνου, τὰ ὁποῖα ἦτον ὁ καπ. Γεώργιος Βούλγαρης, Ἐλευθέρης Γκιόνης, καὶ Ἀναστάσης Σερφιώτης · ὁ μὲν Ἐλευθέρης ἔπιασε καὶ ἕνα

de campagne pour Chio et Mitylène, qui consistait à transporter sur les navires, outre les matelots, 500 hommes de troupes de débarquement qui, s'unissant aux habitants des campagnes, attaqueraient de suite par terre, tandis que les vaisseaux le feraient par mer, si les Turcs de la citadelle ne se rendaient pas au premier assaut.

Le soir, une rixe éclata entre un homme du vaisseau de Pinotzis et quelques gens du dehors qui le tuèrent au milieu de la bagarre : ceci se passait vers les 8 heures du soir. Cet évènement produisit un grand désordre, et tous les hommes se disputèrent avec le capitaine, demandant à punir la ville. Aussi prîmes nous la résolution de nous retirer, pour empêcher qu'il ne survînt quelque chose de pire ; on porta le cadavre dans notre vaisseau, où il resta toute la nuit.

Samedi (23 avril). — Le matin, les capitaines Pinotzis et Sachtouris viennent à notre bord et nous disent qu'ils ne peuvent plus contenir leurs hommes qu'en leur promettant de réclamer le meurtrier et les compensations nécessaires pour la famille du défunt. Nous écrivons dans ce sens aux notables une lettre signée par les capitaines, où ils réclamaient cette satisfaction et déclaraient laisser le capitaine Pinotzis dans ce but ; il était, de plus, décidé qu'on laisserait un vaisseau de Spetzia pour protéger ses compatriotes. — Nous envoyons aux gens de l'île et au consul anglais des copies de notre proclamation et de notre commune intention de ne molester aucun navire portant pavillon étranger. Le consul autrichien nous écrivit spécialement pour nous prier de donner une solution à l'affaire en litige ; mais, comme nous avions déjà quitté le port, nous lui répondons de s'adresser aux Spetziotes, que cette affaire concerne, et que, pour nous, nous ne pouvons rester plus longtemps parceque nos hommes se sont mutinés.

A peine sortis du port, nous voyons nos autres navires qui venaient des parages de Mycone ; c'étaient

καράβι κρητικὸν μὲ κερεστὲν, τὸ ὁποῖον ἤρχετο ἀπὸ Κωνσταντινούπολιν. — Εἰς τὴν μίαν καὶ μισὴν ὥραν μᾶς ἐφάνη ἓν καΐκι πρὸς βορρᾶν τῆς Ἄνδρου, τὸ ὁποῖον ἐξέτασεν ὁ καπιτὰν Σαχτούρης, πλὴν δὲν ἤξευρέ τι νεώτερον.

Κυριακή.— Πρὸς τὰς 10 ὥρας τὸ ἑσπέρας ἐφθάσαμεν εἰς Ψαρὰ μόνοι μας (δηλ. ὁ ναύαρχος Ἰακὼβ Τουμπάζη μὲ τὴν κορβέταν)· ἐμάθαμεν ἀπὸ ἓν καράβι εἰς τὸν λιμένα ὅτι ἀπέρασαν τὴν ἡμέραν ἀπ' ἐκεῖ οἱ καπιτάνοι Ἀναστάσης Τζιαμαδὸς, ὁ Γιάννης Δοντᾶς, καὶ Δημήτρης Βώκου.

Δευτέρα. — Τὸ πρωῒ ἦλθεν εἰς τὸ καράβι μας ὁ καπ. Νικολῆς Ἀποστόλη, καὶ μετὰ τὴν ὁμιλίαν μετ' αὐτοῦ ἐβγήκαμεν ἔξω, ὅπου ἠνταμώθημεν μετὰ τῶν λοιπῶν εἰς τὴν καγκελλαρίαν των· οἱ ὁποῖοι, μ' ὅλον ὁποῦ δὲν τοῖς ἤρεσε τὸ σχέδιόν μας διὰ νὰ πηγαίνωμεν εἰς Χίον, ἀπεφάσισαν νὰ ἔλθωσι μαζί μας, καὶ νὰ ἀκολουθήσωσι ταῖς διαταγαῖς τῆς πατρίδος μας, ἐβγάζοντες ὀκτὼ καράβια ἐδικά των διοικούμενα ἀπὸ καπ. Νικολῆ Ἀποστόλου.

Οἱ Ψαριανοὶ ἔκαμαν νόμον διὰ νὰ λαμβάνωσιν ἀπὸ τὰς πρέζας ἓν μερίδιον οἱ ἄνθρωποι, καὶ δύω ἡ πόλις των. Ἀνεγνώσαμεν πρὸς αὐτοὺς ὅλα μας τὰ γράμματα, τῶν ὁποίων ἔλαβον ἀντίγραφα διὰ νὰ κάμωσι καὶ αὐτοὶ τὰ αὐτά.

Ἐβγόντες ἀπὸ τὴν κανσελαρίαν εὕρομεν τοὺς κυρίους Παντιὰν καὶ Φραγγούλην Ῥοδοκανάκιδες πρὸς τοὺς ὁποίους ἐδείξαμεν τὰ γράμματα, ὁμιλοῦντες τὰ χρειώδη, πλὴν αὐτοὶ ἀπεκρίθησαν ὅτι δὲν ἠμπόρουν νὰ συνεργήσουν καθόλου εἰς τοῦτο, καὶ ἡμεῖς ἂς κάμωμεν τὰ ὅσα ἐδιωρίσθημεν.

Μετέπειτα εὑρήκαμεν τεσσάρους καραβοκυραίους Χίους ἀπὸ διάφορα χωρία, τοὺς ὁποίους ἐπήραμεν εἰς τὸ καράβι τοῦ Νικολῆ Ἀποστόλου, καὶ τοὺς ὡμιλήσαμεν δίδοντες τὰς προκηρύξεις μας, ὁμοῦ καὶ ἓν γράμμα τῶν Ψαριανῶν ἀρχόντων διὰ τοὺς προεστοὺς των.

Ἓν καράβι τοῦ Νικολῆ Ἀποστόλη, ὁποῦ ἦτον εἰς τὰ πανία, μᾶς λέγει ὅτι ὁ στόλος μας εὑρίσκετο εἰς τὰ πανία εἰς τὰς λεγομένας Ἀγνούσαις (13), ὅτι ἐπολέμησε ἓν καραβάκι Κρητικὸν μὲ

ceux des capitaines Georges Bulgaris, Eleuthère Ghionès et Anastase Serphiotis. Eleuthère avait pris un navire crétois chargé de bois de construction et qui venait de Constantinople. — A 1 heure et demie, nous voyons un caïque (12) au nord d'Andros; le capitaine Sachtouris le visita, mais il ne savait rien de nouveau.

Dimanche (24 avril). — A 10 heures du soir, nous arrivons seuls à Psara (c'est-à-dire l'amiral Jacques Tombasis avec sa corvette). Nous apprenons d'un navire qui se trouve dans le port que les capitaines Anastase Tziamados, Jean Dontas et Démètre Vocos ont passé par là le jour même.

Lundi (25 avril). — Le matin, le capitaine Nicolas Apostolios vient à notre bord, et, après avoir conféré avec lui, nous descendons à terre. Nous trouvons les autres à la chancellerie, et, bien que notre dessein d'aller à Chio ne leur plaise pas, ils décident de venir avec nous et de se conformer aux ordres de notre patrie. Ils pouvaient disposer de huit bâtiments, sous les ordres de Nicolas Apostolios.

Les Psariotes décident que les hommes prélèveront un tiers sur les prises, et la ville deux. Nous leur lisons toutes nos lettres, dont ils prennent des copies pour agir, à l'avenir, comme nous.

En sortant de la chancellerie, nous trouvons les sieurs Pantias et Phrangoulis Rhodocanakis à qui nous montrons nos lettres, en leur exposant les nécessités de la situation; mais ils nous répondent qu'il leur est impossible de prendre part à cela, et que c'est à nous de faire ce que nous avons décidé.

Nous trouvons ensuite quatre patrons de navires chiotes de différents villages; nous les prenons sur le vaisseau de Nicolas Apostolios et nous nous entretenons avec eux, leur donnant nos proclamations et une lettre des notables de Psara pour leurs primats.

Un navire de Nicolas Apostolios qui était sous voiles nous dit que notre flotte se trouvait sous voiles aux îles

ἐφόδια πολέμου, καὶ μὴν ἠμπορῶντας νὰ τὸ πιάσωσι τὸ ἐβώλισαν, καὶ ὅτι τοὺς ἔρριψε τὸ κάστρον τῆς Χίου μερικὰ κανόνια.

Οἱ Ψαριανοὶ εἶχον πιάση ἓν καραβάκι μὲ 90 Τούρκους τοὺς ὁποίους ἔστειλαν εἰς Μάνην, ἐπῆραν ἀκόμη καὶ 140 χατζίδες (pellegrini) Τούρκους, καὶ μερικὰς γυναῖκας.

Τρίτη. — Τὸ γεῦμα ἐκινήσαμεν ἀπὸ Ψαρὰ μὲ τρία Ψαριανὰ καράβια, μὴν ὄντα τὰ λοιπὰ ἕτοιμα, τὰ ὁποῖα ἄλλα ἔμελλον νὰ ἐβγῶσι τὴν Ἄνδρον. — Περὶ τὰς 3 ὥρας τῆς ἑσπέρας, εὑρήκαμεν μίαν γολέταν ἥτις ἤρχετο ἀπὸ Κωνσταντινούπολιν, λέγουσαν εἰς ἡμᾶς ὅτι οἱ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἕλληνες δὲν ἐτόλμουν νὰ ἔβγωσιν ἔξω, καὶ ὅτι ὁ καπιτὰν πασᾶς ἐφυλάκωσε μὲ ἀλυσίδας τὸν καπ. Κωνσταντὴ Ὑδραῖον μαζὶ μὲ ἄλλους Ἕλληνας ναύτας.

Τετράδη. — Ἐφθάσαμεν εἰς τὴν Χίον πρὸς τὰς τρεῖς ὥρας, καὶ ἀράξαμεν εἰς τοῦ Πασιὰ τὴν Βρύσιν (14)· ἠνταμώθημεν ὅλοι οἱ καπιτάνοι, καὶ συνωμιλήσαμεν περὶ τοῦ τρόπου τῆς ἐλευθερίας τῆς Χίου· μόνοι οἱ καπιτάνοι Πινότζης καὶ Σαχτούρης ἦταν εἰς τὰ πανία πρὸς ἀνατολικονότιον μέρος τῆς Χίου.

Πέμπτη. — Ἀπὸ τὸ πρωΐ πάλιν ἐσυνάχθησαν οἱ καπετάνοι ὅλοι τοῦ στόλου Ὑδριῶται, Σπετζιῶται καὶ Ψαριανοί, καὶ ὁμιλήσαντες ἐσυμφώνησαν καθ' ὅλα, καὶ οἱ μὲν Ὑδραῖοι ἐδιώρισαν ἐγγράφως διὰ ναύαρχόν των τὸν καπιτάνον μας κύριον Ἰακὼβ Τουμπάζη, καὶ ἀπεφασίσθη νὰ σηκώσωμεν τὰ χωρία καὶ νὰ ἐλευθερώσωμεν τὴν Χίον, ἐκεῖνα διὰ ξηρᾶς, καὶ ἡμεῖς διὰ θαλάσσης · διὸ καὶ ἐστείλαμεν ἕνα ἄνθρωπον Ψαριανὸν ἀπὸ τὸ καράβι τοῦ Νικολῆ Ἀποστόλου διὰ τὰ χωρία μὲ τὰς προκηρύξεις μας. Ἐν τῷ μεταξὺ, πρὸς τὸ γεῦμα, εἴδομεν ἀντίκρυ τὸν Σαχτούρην καὶ Πινότζην, οἵτινες ἐφώρμησαν ἐπάνω εἰς ἕνα καράβι τούρκικον μὲ πολλοὺς χατζίδες (pellegrini) ἐρχόμενοι ἀπὸ Κωνσταντινούπολιν καὶ ἐπήγαινον διὰ Ἀλεξάνδρειαν μὲ ἕνα μουλᾶν, καὶ ἄλλαις φαμελίαις τούρκικαις. Τὰ ἐδικά μας καράβια ὑποπτευόμενα μήπως καὶ ἦτον κανένα ἀπὸ τὰ τῆς Σμύρνης καράβια τούρκικα ὅπου εἶχον στράτευμα διὰ Πελοπόννησον, ἐστεί-

Œnuses (13), qu'elle avait attaqué un petit vaisseau crétois qui portait des munitions de guerre et que, ne pouvant s'en emparer, elle l'avait coulé : la citadelle de Chio avait tiré quelques coups de canon.

Les Psariotes avaient pris un petit vaisseau avec 90 Turcs qu'ils avaient envoyés au Magne ; ils avaient également pris 140 hadgis (pèlerins) turcs et quelques femmes.

Mardi (26 avril). — A l'heure du dîner, nous quittons Psara avec trois navires psariotes ; les autres, qui n'étaient pas encore prêts, devaient se rendre à Andros. — A 3 heures du soir, nous trouvons une goélette venant de Constantinople qui nous apprend que les Grecs de cette ville n'osent plus sortir de chez eux et que le capitan-pacha a fait emprisonner et mettre aux fers le capitaine hydriote Constantin et quelques autres marins grecs.

Mercredi (27 avril). — Nous arrivons à Chio à 3 heures, et nous jetons l'ancre à *la Fontaine du Pacha* (14) ; tous les capitaines se réunissent, et l'on discute sur la manière de délivrer l'île. Seuls les capitaines Pinotzis et Sachtouris étaient à la voile au nord-est de Chio.

Jeudi (28 avril). — Le matin, tous les capitaines de la flotte, hydriotes, spetziotes et psariotes, se réunirent de nouveau et, après délibération, on tomba d'accord sur tous les points. Les Hydriotes désignèrent par écrit pour être leur amiral le capitaine Jacques Tombasis et il fut résolu que nous soulèverions les villages et que nous délivrerions l'île, les paysans attaquant par terre et nous par mer. En conséquence, nous envoyons un homme de Psara, du navire de Nicolas Apostolios, porter nos proclamations dans les villages. Sur ces entrefaites, vers l'heure du dîner, nous voyons en face de nous Pinotzis et Sachtouris s'élancer contre un navire turc contenant beaucoup de hadgis (pèlerins) qui se rendaient de Constantinople à Alexandrie, ainsi qu'un molla et d'autres familles turques. Nos capitaines,

λαμεν 6 βάρκας πρὸς βοήθειάν των διὰ νὰ τοὺς κυριεύσωσι πλέον εὐκόλως, αἱ ὁποῖαι ἔπιασαν τοὺς Τούρκους ὅλους καὶ τοὺς ἔβαλον εἰς τὸ καράβι τοῦ Πινότζη, ἐσκοτώθησαν καὶ μερικοί· τὰ δὲ καράβια μας ἐπῆραν τὴν πρέζαν καὶ ἔφυγον, (ἡ ὁποία πρέζα εἶχε περισσότερον ἀπὸ ἓξ μιλλιούνια γρόσια, ὡσὰν ὁποῦ εὑρίσκοντο πολλὰ μπιρλάντια καὶ ἀδάμαντες, 12 μανουάλια ἀσημένια, 6 χρυσᾶ, καὶ τρεῖς καθρέπται μεγάλοι περιτριγυρισμένοι μὲ πολυτίμους λίθους.) Ἐν τῷ μεταξύ, μᾶς ἦλθεν καὶ ἕνας ἄνθρωπος ἀπὸ τοὺς προεστοὺς τῶν χωρίων, εἰς τὰ ὁποῖα εἴχομεν στείλη τὰ γράμματά μας, καὶ μᾶς λέγει ὅτι τὸ χωρίον του ἦτον ἕτοιμον νὰ σηκωθῇ καὶ ὅτι ἔχει 400 ἀνθρώπους διὰ νὰ πολεμήσῃ, πλὴν ἤθελον διὰ νὰ ἐβγωμεν καὶ ἡμεῖς ἔξω διὰ νὰ τοὺς σηκώσωμεν τρόπον τινὰ βιαστικῶς· προσέτι ἦλθε καὶ ἕνας βουλευτὴς φυγὰς ἀπὸ τὴν χώραν, καὶ μᾶς λέγει ὅτι ὅλοι οἱ μεγάλοι καὶ ὁ δεσπότης εὑρίσκονται μέσα εἰς τὸ κάστρον, τοὺς ὁποίους ἐπῆραν οἱ Τοῦρκοι ἅμα ὁποῦ εἶδον τὰ καράβια μας, τὰ ὁποῖα ἐπλησίασαν τὸ κάστρον, προσέτι ὅτι ἦτον ἕως 130 ἀνατολίταις ἔξω ἀπὸ τὸ κάστρον, καὶ ἐφύλαττον, καὶ ὅτι οἱ Τοῦρκοι ἔτρεχον εἰς τὰ χωρία διὰ νὰ πάρωσι τὰ ὅπλα. Λοιπὸν ἡ ἀκαταστασία αὐτῶν τῶν δύω καραβίων, τὸ πιάσιμον τῶν πρωτίστων καὶ ἀρχιερέως εἰς τὸ κάστρον καὶ τὸ δύσκολον τῆς συνομιλίας μετ' αὐτῶν, μᾶς ἔκαμαν νὰ παραιτήσωμεν τὴν ἐπιχείρησιν τῆς Χίου, διὰ νὰ μὴν κάμωμεν μᾶλλον βλάβην ἢ ὄφελος. Διὰ τὸ ἀκατάστατον ἔτι καὶ φιλάρπαγον τῶν ἀνθρώπων μας, ἐβγάλαμεν εἰς τὰ πανία τὸν Γκίκαν Τζιούπην, Λάζαρον Λαλεχὸν, καὶ Δημήτριον Ἀντώνη Βώκου διὰ φύλαξιν τοῦ στόλου μας.

Παρασκευή. — Ἐσυνάχθησαν πάλιν οἱ καπεταναῖοι ὅλοι, καὶ δὲν ἤξευραν τί νὰ κάμωσι διὰ τὸ ἀκατάστατον καὶ φιλάρπαγον τῶν ἀνθρώπων μας, καὶ διὰ τὴν ἡσυχίαν τῶν Χίων. — Πρὸς τὰς 9 ὥρας ἦλθε καὶ ὁ καπιτὰν Δημήτρης Βώκου, καὶ μᾶς εἶπεν ὅτι τὰ καράβια τοῦ Πινότζη καὶ Σαχτούρη ἦτον εἰς τὰ Θυμιανὰ μὲ

pensant que c'était quelque vaisseau turc de Smyrne portant des troupes dans le Péloponnèse, envoyèrent six barques pour aider leurs camarades à en venir à bout; on prit tous les Turcs et on les mit dans le vaisseau de Pinotzis, après en avoir tué quelques-uns. Nos vaisseaux revinrent avec leur prise qui se montait à plus de 6 millions de piastres, car il s'y trouvait beaucoup de brillants et de diamants, douze chandeliers d'église en argent, six en or et trois grands miroirs entourés de pierres précieuses. Sur ces entrefaites, un homme vint nous trouver de la part des notables des villages à qui nous avions envoyé nos lettres; il nous dit que son village était disposé à se soulever et qu'il comptait quatre cents hommes prêts à entrer en campagne; mais ils voulaient que nous fissions une incursion dans l'île, de façon à les obliger en quelque sorte à se soulever. Il vint encore un domestique, échappé de la ville, qui nous dit que tous les personnages importants ainsi que l'évêque se trouvaient à la citadelle, où les Turcs les avaient enfermés dès qu'ils avaient vu nos vaisseaux s'approcher, qu'il y avait environ cent trente Asiatiques en dehors de la citadelle, qu'ils faisaient bonne garde et que les Turcs parcouraient les villages pour saisir les armes. Les désordres survenus sur les deux navires, l'arrestation des principaux habitants et de l'évêque et la difficulté de communiquer avec eux nous obligèrent à renoncer à notre entreprise sur Chio, de peur qu'elle ne fût plus nuisible qu'utile. A cause de l'insubordination et de l'envie de piller qui se manifestaient parmi nos hommes, nous fîmes mettre à la voile les capitaines Ghikas Tzioupis, Lazare Laléchos et Démètre A. Vocos pour garder notre flotte.

Vendredi (29 avril). — Tous les capitaines se réunissent de nouveau, ne sachant que faire en présence de l'insubordination et des envies de pillage des équipages et de la tranquillité des habitants de Chio. — A 9 heures, le capitaine Démètre Vocos vient à son tour et

τὴν πρέζαν των, καὶ τοὺς ἐγράψαμεν ὅλοι οἱ καπεταναῖοι διὰ νὰ σηκώθουν νὰ ἔλθουν κοντὰ εἰς τὸν στόλον μας μὲ τὴν πρέζαν, διὰ νὰ ἡσυχάσουν καὶ οἱ ἄνθρωποί μας, καὶ νὰ ἠμπορέσωμεν νὰ κατορθώσωμεν καὶ ἡμεῖς τὴν ὑπόθεσιν τῆς Χίου καὶ κἂν ἄλλην τινά. Ἦλθε καὶ ὁ ἀπεσταλμένος, καὶ μᾶς λέγει μόνον ὡς 100 ἄνθρωποι ἠμποροῦν νὰ ἔϐγουν ἀπὸ τὸ χωρίον Λαγκάδαις ὅπου ἐπῆγεν.

Ὁ καπιτ. Ἐλευθέρης Χατζῆς Γκιόνη μᾶς λέγει διὰ τὴν πρέζαν ὁποῦ εὑρῆκαν μεταξὺ Τήνου καὶ Μυκώνου πρῶτον τὴν ἀπήντησεν αὐτὸς περὶ τὰς 2 ὥρας, ἦτον κρητικὴ, εἶχεν 6 Τούρκους καὶ ἑπτὰ Ῥωμαίους, καὶ ἦτον φορτωμένον κερεστὲ διὰ τὰ Χανία· οἱ μὲν Τοῦρκοι ἐσκοτώθησαν, οἱ δὲ Ῥωμαῖοι διεμοιράσθησαν εἰς τὰ καράϐια τῶν καπ. Ἀναστάση Ἐλευθέρη, καὶ Γιάννη Βούλγαρη· οἱ ἄνθρωποι τοῦ καπ. Ἀναστάση ἐμϐῆκαν μέσα εἰς αὐτὸ καὶ τὸ ἐλαφυραγώγησαν, ἔπειτα τὸ ἔστειλαν εἰς Ὕδραν.

Προσέτι τὴν κυριακὴν 24 ἀπριλλίου εἶδεν ὁ ἴδιος μίαν γαλιώταν (15) εἰς τὸ κανάλι τῆς Χίου· ἐπῆγεν ὁ καπ. Ἀναστάσης Σερφιώτης καὶ τὴν ἐκτύπησε, ἐν τῷ πολέμῳ ἐπῆγεν καὶ ὁ Σαχτούρης καὶ ὁ Γκήλης καὶ ὁ Βούλγαρης καὶ ὁ Ἐλευθέρης διὰ βοήθειαν, καὶ ἐπειδὴ δὲν παρεδόθη τὴν ἐϐούλιαζαν, ὅλοι οἱ Τοῦρκοι ἐσκοτώθησαν καὶ ἐπνίγησαν· εἶχε 13 Ῥωμαίους, ὁ ἕνας ἐσκοτώθη μέσα ἀπὸ ἕνα Ἑϐραῖον ἔξαφνα εἰς τὸν πόλεμον, οἱ ἄλλοι ἐγλύτωσαν, καὶ εἶπον ὅτι ἤρχετο ἀπὸ Σμύρνην διὰ τὰ Χανιά. Προσέτι τὴν τετράδη 27 εἶδεν ἕνα πεαντὲ (16) καὶ ἓξ Τούρκους κοντὰ εἰς τὰ Καρδιαμυλὰ, καὶ ὁ πεαντὲς ἔπεσεν ἔξω, καὶ οἱ Τοῦρκοι ἔπιασαν τὰ ϐουνὰ, καὶ τοὺς κατεδίωξαν ἕως δύω ὥρας, καὶ ἔπειτα αὐτοὺς μὲν ἄφησεν, ἐπῆρεν τὸ πεαντέ.

Σάϐϐατον. — Τὸ πρωῒ, ἐσηκώθημεν εἰς τὰ πανία διὰ νὰ ἔϐγωμεν ὅλοι ἔξω τῆς Χίου ἀπὸ τὸ βόρειον μέρος, νὰ ἰδῶμεν τί τὸ πρακτέον. Μετὰ μίαν ὥραν, εἴδομεν τὸ καράϐι τοῦ καπιτάνου

nous dit que les vaisseaux de Pinotzis et de Sachtouris sont à Thymiana avec leurs prises; tous les capitaines leur écrivent de lever l'ancre et de venir se ranger auprès de notre flotte avec leur prise, afin que nous puissions rétablir le calme parmi nos équipages et mener à bien l'affaire de Chio et toute autre affaire analogue qui pourrait se présenter. L'homme que nous avions envoyé dans les villages revint nous dire que cent hommes seulement pourraient se joindre à nous dans le village des Lankades où il était allé.

Le capitaine Eleuthère Hadgi-Ghionis nous dit, au sujet de la capture qu'il avait faite entre Tinos et Mycone et qu'il avait rencontrée vers les deux heures, qu'il s'agissait d'un navire crétois, portant six Turcs et sept Grecs et chargé de bois de construction pour La Canée. Les Turcs furent tués et les Grecs répartis sur les navires d'Anastase Eleuthère et de Jean Bulgaris. Les hommes du capitaine Anastase se répandirent sur le navire qu'ils mirent au pillage et que l'on envoya ensuite à Hydra.

De plus, le dimanche 24 avril, il vit une galiote (15) dans le canal de Chio; le capitaine Anastase Serphiotis accourut et engagea le combat, pendant lequel Sachtouris, Ghélis et Eleuthère vinrent à son secours; comme elle ne voulait pas se rendre, on la canonna: tous les Turcs furent tués ou se noyèrent. Il y avait aussi treize Grecs, dont l'un fut tué par un Juif dès le commencement du combat; les autres échappèrent et dirent que le navire allait de Smyrne à La Canée. Le mercredi 27, on vit également un bayédé (16) avec six Turcs près de Cardiamyla; le bayédé s'échoua, et les Turcs gagnèrent les montagnes où on les poursuivit pendant deux heures: après ce temps, on les laissa pour revenir au bayédé dont on s'empara.

Samedi (30 avril). — Le matin, nous mettons à la voile pour aller tous au nord de Chio, afin de voir ce qu'il y avait à faire. Au bout d'une heure, nous voyons le na-

Λαζάρου Παπᾶ Μανόλη, τὸ ὁποῖον εἴχομεν στείλῃ μὲ τὸ γράμμα μας πρὸς τὰ καράβια Πινότζη καὶ Σαχτούρη, τὸ ὁποῖον ἤρχετο μὲ μίαν πρέζαν ὄπισθεν· αὐτὴ ἡ πρέζα ἦτον ἰμπρίκι φορτωμένον ἀπὸ κατράμι καὶ πίσσα, ὁ πραγματευτής του ἦτον Τοῦρκος (17)· ὅθεν ἀφ' οὗ τὸ ἔφερε μετὰ τὸ μεσημέρι, ἐβάλαμεν ἀνθρώπους ἐδικούς μας, καὶ τὸ ἐστείλαμεν εἰς Ὕδραν, κρατῶντας ὅλους τοὺς ἀνθρώπους του διὰ τὸ καράβι ὁποῦ εἶχον παρμένον ὁ Πινότζης καὶ Σαχτούρης. Ἀφ' οὗ (ὡς εἶπον) ἔβαλαν ὅλον τὸ πρᾶγμα βουλλωμένον εἰς ταὶς κάμαραις καὶ τῶν δύω καραβίων, καὶ ἐφύλαξαν τοὺς ἀνθρώπους ὑπεσχέθησαν νὰ ἔλθουν νὰ μᾶς ἀνταμώσουν ὁμοῦ μὲ τὴν πρέζαν. Περὶ τὴν μίαν ὥραν ἐφάνη ἓν καράβι, ὁποῦ ἐπῆγε νὰ βεζεταρισθῇ εἰς τὸ καράβι τοῦ Λαλεχοῦ, εἶπεν ὅτι ὁ τουρκικὸς στόλος ἦτον εἰς τὸν τόπον ὅπου εὑρίσκετο προτήτερα, καὶ πασχίζει νὰ βάλῃ μαρινάρους, πλὴν δὲν εὑρίσκει.

Πρὸς τὸ ἑσπέρας, εὑρισκόμεθα εἰς τὰ Καραμπουρνᾶ (9), καὶ εἴχομεν σκοπὸν νὰ ἑνωθῶμεν τὰ καράβια ὅλα νὰ ἀποφασίσωμεν ποῦ θὰ πηγαίνομεν, καὶ τί θὰ κάμωμεν· πλὴν οἱ ἄνθρωποί μας ἀπεστάτησαν, ἀφ' οὗ ἐμουρμούριζαν δύω τρεῖς ἡμέρας, οἱ ὁποῖοι ἤθελον νὰ ἁρπάξωσι καὶ νὰ ἀφανίσωσι ὅτι εὗρον· ἡμεῖς δὲ ἀκολουθοῦντες τὸν κύριον σκοπόν μας, τὸ νὰ ἐλευθερώσωμεν τόπους καὶ ἀνθρώπους καὶ νὰ μὴν ἀφίνωμεν τοὺς Τούρκους τυράννους μας· εἰς αὐτὸ τὸ ἀναμεταξὺ οἱ ἄνθρωποί μας ἀπεστάτησαν καὶ δὲν ἤθελον πλέον νὰ μᾶς ἀκούσουν, καὶ μᾶς ἐβιάζαν διὰ νὰ γυρίσωμεν ὀπίσω εἰς τὴν Ὕδραν, ἐπειδὴ καὶ δὲν τοὺς ἀφίσαμεν νὰ κάνωσι τὰ κακά των θελήματα.

Κυριακή. — Εἰς τὰς 7 ὥρας, εὑρισκόμενοι πρὸς τὰ δυτικὰ τῆς Μιτυλήνης καὶ βορρᾶν τῆς Χίου, εἴδομεν ἓν καραβάκι πιασμένον ἀπὸ τοὺς Σπετζιώτας, πρὸς τὸ δυτικὸν μέρος τῆς Χίου. Οἱ ἄνθρωποι δὲν ἤθελον ὅλοι νὰ πηγαίνωσι διὰ Ὕδραν, διὸ καὶ ἐξεδιαλέξαμεν ὅσους ἤθελον νὰ πηγαίνωσι, οἱ ὁποῖοι, ὅταν ἐπλησιάσαμεν εἰς τὴν πρέζαν καὶ ἑτοιμάζαμεν τὴν βάρκαν διὰ νὰ τοὺς ἐμβαρκάρωμεν διὰ Ὕδραν, μετενόησαν πάλιν. Τὸ πιασμένον καράβι ἦτον

vire du capitaine Lazare Papa Manoli, par qui nous avions envoyé notre lettre aux équipages de Pinotzis et de Sachtouris; il remorquait une prise, un brick chargé de goudron et de poix, dont l'armateur était un Turc (17). En conséquence, dès qu'il nous l'eut amené, après midi, nous y mettons de nos marins et nous l'envoyons à Hydra, gardant avec nous tout son équipage pour le mettre sur le navire pris par Pinotzis et Sachtouris.

Après avoir mis, à ce qu'il paraît, le butin sous scellés dans les cabines des deux navires et avoir gardé les hommes, ils promirent de venir nous rejoindre avec les prises. Vers une heure, on aperçoit un vaisseau, qui vient se faire visiter par le vaisseau de Laléchos, et qui nous apprend que la flotte turque était toujours à l'endroit où elle se trouvait précédemment et qu'elle cherchait partout à enrôler des marins, mais sans pouvoir en trouver.

Vers le soir, nous nous trouvons à Kara-Bournou (18) avec l'intention de réunir tous nos navires pour décider où nous irions et ce que nous ferions ; mais nos hommes se révoltèrent, après avoir murmuré depuis deux ou trois jours : ils ne voulaient que piller et saccager tout ce ce qui leur tomberait sous la main, tandis que nous ne songions qu'à poursuivre notre but principal qui était de délivrer les pays et les habitants et de ne pas nous laisser tyranniser par les Turcs. C'est dans ces circonstances que nos hommes se révoltèrent, refusèrent de nous obéir davantage et nous obligèrent à revenir à Hydra pour les empêcher d'accomplir leurs mauvais desseins.

Dimanche (1er mai). — A sept heures, comme nous nous trouvions à l'ouest de Mitylène et au nord de Chio, nous voyons un navire que les Spetziotes ont pris à l'ouest de Chio. Nos hommes ne voulaient pas tous aller à Hydra, aussi avions-nous fait un choix de ceux qui consentaient à partir; mais lorsque nous approchâmes de la prise et que nous apprêtâmes la barque destinée

τούρκικον πολίτικον, τὸ ὁποῖον εἶχε Χίους καὶ διαφόρους ἄλλους Γραικοὺς μὲ φαμελίαις διὰ νὰ τοὺς φέρῃ εἰς τὴν πατρίδα των. — Πρὸς τὸ μεσονύκτιον ἀνταμώθημεν μὲ καπιτὰν Γιάννην Δοντᾶ ὅστις ἔπιασε ἓν καΐκι μὲ κερεστὲν ἐρχόμενον ἀπὸ Ἅγιον Ὄρος· ὁ καραβοκύρης του εἶπεν ὅτι οἱ Ψαριανοὶ ἔπιασαν δύω λεύκας (εἶδος καραβίων) (19) μὲ Ἀρβανίτας, ὁποῦ ἐστέλλοντο ἀπὸ Θεσσαλονίκην διὰ τὸν Μωρέα.

Δευτέρα. — Εἰς τὰς 7 ὥρας ἐστρέψαμεν διὰ Ἅγιον Εὐστράτιον (20)· εἴδομεν ἓν καράβι τὸ ὁποῖον οἱ ἄνθρωποί μας ἐξέλαβον διὰ τούρκικον, διὸ καὶ ἐκινήσαμεν κατ' αὐτοῦ, εἶχε καὶ ὄπισθέν του μίαν σακολέβαν (21), τὴν ὁποίαν ἔπειτα ἄφησε· τοῦτο μᾶς ἔδωκε ὑποψίαν, καὶ μάλιστα ὁποῦ δὲν ἐβλέπαμεν νὰ ἔχῃ τὴν σημαίαν, ὅθεν αὐξάνοντες τὰ πανία τὸ ἐφθάσαμεν εἰς τὰς 12 ὥρας τὸ μεσημέρι· καὶ ἀφ' οὗ τὸ ἐπλησιάσαμεν, ἐγνωρίσαμεν ὅτι ἦτον ὁ καπ. Θεωδωράκης Μέζη (ἐδικός μας καπιτάνος), ὅστις μᾶς λέγει ὅτι ἡ λεύκα εἶχε μισεύσῃ ἀπὸ Θεσσαλονίκην διὰ Σμύρνην, ἔχουσα ἕως 60 μπάλας νῆμα πραγματευτῶν Ἑλλήνων, ἀρκετὰ γράμματα, καὶ μερικὰ ἀπὸ αὐτὰ ἀπὸ τοὺς δύω κονσόλους Ἄγγλον καὶ Γάλλον, προσέτι εἶχε καὶ δύω Τούρκους, ἀπὸ τοὺς ὁποίους ἕνας ἐπνίγη, καὶ ὁ ἄλλος ἐπιάσθη, εἶχε ἔτι δύω Ἑβραίους μὲ δύω παιδία, οἱ μὲν ἐσκοτώθησαν, τὰ δὲ ἐγλύτωσαν · ἀπὸ Θεσσαλονίκην ἄλλας εἰδήσεις δὲν εἶχε παρὰ ὅτι ἤθελον νὰ βάλουν σπαθὶ εἰς τοὺς Ἕλληνας, καὶ ὁ πασιᾶς τὸ ἐμπόδισε.

Εἰς τὰς 10 ὥρας τῆς ἑσπέρας, κοντὰ εἰς τὸ Πιπέρι (22), εἴδομεν καὶ ἤρχετο ἓν καράβι τρικάταρτον ἀπὸ τὰ νησία, εἰς τὸ ὁποῖον ἐπηγαίναμεν κατ' ἐπάνω του, καὶ πλησιάσαντες ἐκάμαμεν τὸ μυστικὸν σημεῖόν μας μὲ τὰ φανάρια, καὶ αὐτὸ δὲν μᾶς ἀπεκρίθη, μετέπειτα ζητῶντας τὸν καπ. νὰ ἔλθῃ ἐπάνω, τότε ἔβαλε τὴν αὐστριακὴν σημαίαν, τοῦ ὁποίου ὁ καπ. ἦτον ἀπὸ ταὶς Μπούκαις (23) καὶ ὁ καπ. ὠνομάζετο Νικόλαος Τζιούρικ, ὅστις ἐπήγαινε ζητῶντας διὰ ναῦλον.

à les emmener à Hydra, ils changèrent de nouveau d'idée. Le navire qu'on venait de prendre était un navire turc de Constantinople et renfermait des Grecs de Chio et d'ailleurs avec leurs familles que l'on emmenait en Turquie. — A minuit, nous rencontrons le capitaine Jean Dontas, qui avait pris un caïque chargé de bois de construction et venant du mont Athos ; le patron nous dit que les Psariotes avaient pris deux leuces (sortes de bâtiments) (19) chargées d'Albanais que l'on envoyait de Thessalonique en Morée.

Lundi (2 mai). — A sept heures, nous faisons voile pour Saint-Eustrate (20) ; nous apercevons un navire que nos hommes prennent pour un navire turc ; nous nous dirigeons donc vers lui. Il avait derrière lui une sacolève (21) qu'il avait abandonnée ensuite, ce qui nous donne des soupçons, accrus encore quand nous voyons qu'il ne porte pas de pavillon. Nous augmentons les voiles, et nous arrivons près de lui à midi : en nous approchant, nous reconnaissons que c'est le vaisseau de Théodore Mézis (un de nos capitaines). Celui-ci nous dit que la leuce était partie de Thessalonique pour Smyrne avec soixante balles de chanvre envoyées par des armateurs grecs, un assez grand nombre de lettres, dont quelques-unes des deux consuls d'Angleterre et de France ; elle avait, de plus, deux Turcs dont l'un se noya et l'autre fut pris, et deux Juifs avec deux enfants : on tua les premiers, et les enfants se sauvèrent. Il n'avait pas d'autres nouvelles de Thessalonique, sinon que l'on voulait égorger les Grecs, mais que le pacha l'avait empêché.

A dix heures du soir, près de Pipéri (22), nous voyons venir un navire à trois mâts des îles, au-devant duquel nous nous portons. Arrivés près de lui, nous faisons le signal secret avec nos lanternes, mais il ne répond pas et, quand nous demandons au capitaine de venir à notre bord, il hisse le pavillon autrichien. Ce capitaine était des Bouches-de-Cattaro (23), se nommait Nicolas Zurich et était en quête d'un nolis.

Τρίτη. — Εὑρέθημεν πρὸς ἀνατολὰς τῆς Σμύρνης (24) εἰς τὰς 6 ὥρας, εὕρομεν ἓν καραβάκι τὸ ὁποῖον ἦτον Σφακιανὸν (ἀπὸ ἓν μέρος τῆς Κρήτης) τὸ ὁποῖον ἦτον φορτωμένο ξύλα τῆς φωτίας, καὶ ἤρχετο ἀπὸ τὸ Ἅγιον Ὄρος, καὶ ἔλεγεν ὅτι εἰς τὰ μοναστήρια τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἐπῆγεν τάταρης μὲ προσταγὴν διὰ νὰ μείνουν ἐκεῖ μόνον οἱ γέροι, καὶ νὰ σκορπίσουν ὅλοι οἱ νέοι. Εἰς τὰς 12 ὥρας τὸ μεσονύκτιον ἀράξαμεν εἰς τὸ μανδράκι τῆς Ὕδρας.

Αἱ τρεῖς ἀκόλουθαι εἶναι μαρτυρίαι διὰ τὸν καπιτὰν Γιακουμάκη Τουμπάζη διὰ τὸ ἡμερολόγιόν του·

Θεοδόσιος Δημάδης, ἀρχιμανδρίτης τοῦ ἑλληνικοῦ στόλου.

Δημήτριος Κουλλοπουλᾶνος.

Ἰωσὴφ Μέλλους.

Τὴν 6 μαΐου 1821.

Mardi (3 mai). — A six heures, nous nous trouvons à l'est de..... (24), et nous rencontrons un petit navire de Sphakia (localité de l'île de Crète), chargé de bois à brûler, et qui venait du mont Athos. Il nous dit qu'un courrier était venu aux monastères de la Sainte-Montagne avec un ordre enjoignant de ne garder que les vieillards et de renvoyer tous les jeunes gens. — A minuit, nous jetons l'ancre dans le port d'Hydra.

Les trois personnages dont les noms suivent sont les témoins qui attestent ce qui est rapporté dans le journal du capitaine Jacques Tombasis :

Théodose Démade, archimandrite de la flotte grecque.

Démètre Koullopoulanos.

Joseph Mellos.

Le 6 mai 1821.

NOTES

(1) Le *talaris* est cette monnaie conventionnelle, portant l'effigie de Marie-Thérèse et le millésime de 1753, et que le gouvernement autrichien continue encore à frapper. Elle est très répandue en Afrique, et l'était également en Grèce avant l'adhésion de ce pays à l'union monétaire. C'est une pièce d'argent, dont la valeur a souvent changé, et qui, en 1821, valait exactement 5 fr. 195. La solde des matelots variait donc entre 41 fr. 56 et 62 fr. 34 par mois.

(2) « Cette petite flotte, dit Agrati, se porta d'abord à Métochi, promontoire du Péloponnèse opposé, où le capitaine-pacha avait coutume d'aborder et de s'arrêter lorsqu'il allait visiter les îles, et où, par précaution, les Hydriotes, pour maintenir leurs relations avec le reste de l'Europe, avaient coutume d'obliger les Turcs à faire quarantaine avant que de passer dans leur île. »

(3) Voir ce fait raconté plus au long dans l'*Histoire des événemens de la Grèce*, de Raffenel, tome I, chap. v.

(4) Saint-Georges est un petit îlot à 35 kilom. N.-E. d'Hydra, à l'entrée du golfe d'Egine.

(5) Nous ne connaissons aucune ville de ce nom. Peut-être s'agit-il du port de Kustendjé, sur un bras du Danube aujourd'hui desséché, dont le nom aurait été défiguré par suite de la difficulté pour les Grecs de le prononcer.

(6) Il s'agit ici de Tirnova de Bulgarie, que les géographes grecs appellent également Τέρνοβος et Τρίναβος ; mais le nom le plus commun est celui de Μέγας Τούρναβος qui se trouve ici (cf. *Géographie* de Mélétius, III, 45). — On sait d'ailleurs qu'à cette époque Hypsilantis, loin d'être en état de pénétrer dans la Bulgarie, se trouvait obligé, pour former une armée, de se joindre aux bandes de Vladimiresco, dont le but était tout différent du sien.

(7) Il s'agit de la pièce de cinq piastres de Mahmoud, frappée en 1811, et qui valait 4 fr. 1367, tandis que la piastre de 1780, en cours en 1821, valait exactement 2 francs. La somme en question s'élèverait donc à 1447 fr. 845. — Agrati, et après lui Pouqueville, ne parlent que de 350 piastres. Mais Pouqueville ajoute que cette somme équivalait à 233 fr. 33 c. (au lieu de 700 fr.), ce qui ne s'accorde pas avec la valeur de la piastre à cette époque, et qui, de plus, semble une estimation bien basse pour la cargaison d'un navire.

(8) Cassos est une île située à l'est de la Crète, et à 20 milles au

S.-O. de l'île de Carpathos ou Scarpanto. Dès le commencement de la guerre, quelques capitaines de cette île armèrent leurs navires pour faire la course contre les Turcs.

(9) C'est-à-dire 420.000 francs. — Les 90,000 piastres faisaient 180,000 francs, et les 800 piastres 1,600 francs.

(10) Th. Négris se rendit ensuite à Calamata, où il fut bientôt nommé chancelier du sénat hellénique.

(11) C'était sans doute un Grec chargé de représenter à Chio quelque état européen, et affilié comme Négris à l'hétairie. La France était alors représentée à Chio par le vice-consul Vattier-Bourville.

(12) Il s'agit sans doute du grand caïque, que Jal, dans son *Glossaire nautique*, appelle *qaïqia*, et dont il donne la description suivante : « On voit sur la mer Noire, dans le Bosphore et à Constantinople, de ces grandes barques qui font le cabotage ; leur forme est assez agréable. Elles ont ordinairement la poupe plate et triangulaire, haute sur l'eau, mais beaucoup moins que l'avant, qui se redresse et se recourbe fort. Sur le côté, elles sont si peu élevées au-dessus de la mer, que pendant leurs navigations on est obligé de les munir d'une fausse muraille en toile goudronnée..... La voilure du qaïqia est généralement celle des brigs..... A la traîne du qaïqia est toujours une barque ou très grande chaloupe destinée à faire le transport des marchandises, et, dans le calme, à remorquer le navire. Quand le temps est forcé, on coupe la longue corde qui attache la chaloupe au qaïqia, et on la laisse aller, à la grâce de Dieu, avec l'homme ou les deux hommes qui font son équipage particulier. Nous ne savons pas si dans le qaïqia on navigue à la part, et si les hommes qui courent les chances fâcheuses de la chaloupe ont deux parts, comme ceux des barques traînées par les sacoulèves grecques ; mais nous le pensons, parce que les habitudes de la marine turque sont encore (1848) celles de la marine grecque. »

(13) Les îles Œnuses (Ἀγνοῦσαι) se trouvent entre la partie nord de Chio et la terre ferme ; elles sont plus communément désignées par leur nom italien Spalmadori.

(14) La Fontaine-du-Pacha est un mouillage au nord de Chio.

(15) La galiote des états barbaresques avait vingt-cinq ou vingt-six bancs de rameurs et un mât (voyez Jal, *Glossaire nautique*).

(16) Le mot grec πιαντές nous est inconnu, et nous n'avons pu en trouver l'explication dans le dictionnaire de Jal ; mais Agrati, qui rapporte le même fait, appelle ce navire un « bayédé », et ajoute que ce mot sert à désigner une sorte de grande gondole turque.

(17) Pouqueville ajoute qu'il s'y trouvait quelques Juifs que l'on pendit, pour venger les outrages que leurs coreligionnaires avaient fait subir au cadavre du patriarche Grégoire.

(18) Kara-Bournou, ou Kara-Burun, est le nom du massif de montagnes qui forme le nord de la presqu'île asiatique en face de laquelle

se trouve l'île de Chio ; c'est également le nom d'une baie située au nord de cette presqu'île.

(19) La leuce, ou tartane, est un petit bâtiment, en général ponté, de forme allongée, et portant un seul mât et une voile latine.

(20) Saint-Eustrate, ou Hagiostrati, est une petite île située à 30 kil. au sud de Limni ou Lemnos.

(21) Voici la description que Jal fait de ce navire à l'article Σακουλέβα : « Nom d'un bâtiment qu'on nous a dit, à Athènes, être originaire de Lemnos, et que les corsaires ipsariotes adoptèrent pendant la guerre qui précéda l'établissement du royaume de Grèce (1821-1831), parce qu'il est rapide, léger, bon voilier, et d'un assez petit volume pour trouver toujours un refuge facile dans les anses, dans les criques et les trous, où des bâtiments de guerre turcs ne pouvaient les aller inquiéter. La Σακουλέβα est fine de l'avant et de l'arrière ; sa proue est fort pointue et relevée ; sa poupe, un peu plus haute que l'avant, est plate par derrière comme celle d'une chaloupe..... La voile principale de la sacoulève est une voile à balestron d'une grandeur telle qu'il semblerait que son usage dût être toujours fort dangereux, ce qui n'est cependant point. Cette voile, aidée d'une trinquette ou voile d'étai, d'un grand foc et de la Μετζάνα, pourrait suffire largement au besoin du navire ; on y ajoute cependant un hunier, un perroquet, et quelquefois une voile de fortune ..., car les hardis marins grecs qui montent les sacoulèves n'estiment leurs navires qu'en raison de leur vélocité merveilleuse. On est vraiment effrayé, quand on voit, par un temps forcé, et lorsque tous les navires prennent des ris prudents, la sacoulève aller, toutes voiles dehors, franchissant les lames comme un cheval de course franchit les haies, et, cédant au poids du vent qui remplit sa grande voile, glisser sur le côté de manière à faire craindre qu'elle ne puisse se redresser jamais. »

(22) Pipéri est un petit îlot désert des Sporades du nord.

(23) Nous avons cru pouvoir compléter le texte en traduisant comme nous l'avons fait ; mais, bien que notre interprétation nous semble très vraisemblable, aucun texte à nous connu n'indique que l'on désigne en grec les Bouches-de-Cattaro comme elles le sont ici. Nous n'avons d'ailleurs pu trouver aucune localité appelée simplement αἱ Μπούκαις.

(24) Le manuscrit porte : πρὸς ἀνατολὰς τῆς Σμύρνης, à l'est de Smyrne. Il y a là une erreur évidente, sans doute une faute de copie. A ce moment la flotte devait se trouver dans les environs du canal qui sépare les îles d'Andros et de Négrepont.

CATALOGUE

DE

PUBLICATIONS RELATIVES AUX ÉTUDES GRECQUES

(1883-84)

DRESSÉ PAR LE BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ASSOCIATION (1)

I. PÉRIODIQUES.

ABHANDLUNGEN des archæologisch-epigraphischen Seminares der Universitæt Wien, hrsg. v. *O. Benndorf u. O. Hirschfeld*. IV. Wien, Gerold's Sohn. gr. 8. 4 M. 80 Pf. (I-IV : 22 M. 80 Pf.)

Untersuchungen zur griechischen Künstlergeschichte von *E. Loewy*. III, 117 S.

ACADÉMIE des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances de l'Académie pendant l'année 1883. (Communications.)

Halévy, Les principes cosmogoniques phéniciens ΠΟΘΟΣ et ΜΩΓ. — *Maspero*, Nouvelle copie du décret de Canope.

— *De Witte*, Note sur un groupe en bronze représentant Hermes et Dionysios. — Vases grecs trouvés à Marseille. — *C. Carapanos*, Inscription de l'oracle de Dodone. — *Albert Dumont*, Rapport fait au nom de la commission des Ecoles d'Athènes et de Rome sur les travaux de ces deux écoles pendant l'année 1883.

ANNALES de la Faculté des lettres de Bordeaux. 2. Série, rédigée

(1) Voir, comme supplément de ce catalogue, la liste des ouvrages insérée page c de ce volume, le *Polybiblion*, la *Revue critique d'histoire et de littérature*, la *Revue de philologie* (notamment la *Revue des Revues*), les *Jahresberichte* fondés par Bursian, les Bulletins bibliographiques de l'Ἑστία, du Δελτίον τῆς ἱστορ. καὶ ἐθνολογ. Ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος et du recueil Ἡ Ἑβδομάς, périodiques publiés à Athènes.
Les auteurs et les éditeurs de toutes publications relatives à la Grèce ancienne et moderne sont invités à faire connaître à la Société l'existence de ces publications. Cet avis aura pour conséquence la mention assurée de l'ouvrage ou de l'article dans le présent catalogue. — Lorsque la date de la publication n'est pas indiquée, le millésime est 1883. C.-E. R.

par les professeurs des Facultés des lettres de Bordeaux et de Toulouse. 4. Année. 2-6.

Couat, Sur la versification des hymnes de Callimaque. — *Tannery*, Un fragment d'Héraclite.

— 5. Année. 1-3.

Duméril, Apollonius de Tyane. — *Guiraud*, De la condition des alliés dans la première confédération athénienne. — *Couat*, Le second livre d'élégies attribué à Théognis. — *Pessonneaux*, De l'auteur du Traité du Sublime (περὶ ὕψους). — *De Tréverret*, Deux petits poèmes (italien et espagnol) sur Sapho : Calderon et Gœthe, le Magicien prodigieux et Faust, d'après un mémoire espagnol de don Antonio Sanchez Moguel.

ANNUAIRE de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. 17e année, 1883.

Egger (*Em.*), Aperçu historique sur la langue grecque. — *Miller* (*Emmanuel*), Poésies inédites de Théodore Prodrome. — *Dareste* (*R.*), Le système électoral des *Lois* de Platon. — *Weil* (*Henri*), Une transposition de vers dans les *Perses* d'Eschyle. — *Bikélas* (*Démétrius*), Etat de la presse périodique grecque en 1883. — *Huit* (*Ch.*), Platon en Italie et en Sicile. — *Bréal* (*Michel*), Les Lois intellectuelles du langage. — *Croiset* (*Alfred*), Les fragments d'Antiphon le sophiste. — *Duruy* (*Victor*), L'Empereur Julien. — *Girard* (*Paul*), Aristophon d'Azenia. — *Mézières* (*Alfred*), Fragment d'un voyage en Grèce en 1850. — *Gidel* (*Ch.*), De l'Etude du grec au commencement du XVIIe siècle (1628), dans les classes du collège de Clermont. — *Ruelle* (*Ch.-Em.*), L'Introduction harmonique de Cléonide et la Division du canon d'Euclide le géomètre, nouvelle traduction française avec commentaire perpétuel. — Note additionnelle : Traduction des trois canons harmoniques de Florence. — *Bonnefon* (*Paul*), Traduction inédite du premier livre de Théagène et Chariclée, par Lancelot de Carle. — *Weil* (*Henri*), Encore un mot sur les *Perses* d'Eschyle. — VARIÉTÉS. *Nicolaïdy* (*B.*), Etude sur les moyens de former un véritable instituteur. Discours de M. Charissios Papamarcou. — *C.-E. R.*, Catalogue des publications relatives aux études grecques (1882-1883), dressé par le bibliothécaire de l'Association.

ANNUAIRE de la Faculté des lettres de Lyon. Fasc. I, II. Paris. 8.

Fasc. I. *Berlioux*, Les Atlantes. — *Belot*, Pasitèle et Colotès.

ANTIQUARY, The. 1882. June-December.

— 1883. January-June.

Head, Greek Coins.

ARCHIV, pædagogisches. Centralorgan für Erziehung und Unterricht in Gymnasien, Realschulen u. hœheren Bürgerschulen. Begründet v. W. Langbein, hrsg. von *Krumme*. 26 Jahrg. 1883. Heft I. Stettin, Hercke et Lebeling. 8.

Werner, Die Kriegsschiffe der Alten.

BLÆTTER für das Bayr. Gymnasialschulwesen, red. von *A. Deuerling*. 18. Bd. 10 Hefte (à 2-3 B) München, Lindauer. 6 M.

Heft 3-10 : II, III, IV, V. — *Geist*, Zu Xenoph. Hell. 5, 2, 37. 5, 4, 21. 7, 2, 22. — *Bullinger*, Zur Anzeige meines Aristoteles-Zeller. — *Gœbel*, Zu Demosthenes u. Isaeus. — *Volpert*, Bericht über d. XXXVI. Versammlung deutscher Philologen u. Schulmænner in Karlsruhe.

— 19. Bd. 1883. Ebd. Heft 1-6.

Schiller, Zur Geschichte u. Topographie des alten Alexandria. —

Haas, Zur Succession d. Skeptiker (Zeller, Philosophie dar Griechen). — *S. Günther*, Mathematisch-philologisches über eine Stelle im platonische 'Staat'. — *Fleischmann*, Die Schlacht bei Marathon.

— 19. Bd. 1883. 20. Hefte.

Heft 7-10. *H. Schiller*, Zur Topographie und Geschichte des alten Alexandria. II. — *Stangl*, 'Ὁμοιότητες in Ciceros rhetorischen Schriften und den lateinischen Rhetoren. III. — *Geist*, Xenoph. Hellenika. — *Scholl*, Annulus Polycratis.

BULLETIN de Correspondance hellénique. Δελτίον ἑλληνικῆς ἀλληλογραφίας. 7e année. 1883.

Stillmann, Une cuirasse antique. — *Hauvette-Besnault*, Inscriptions de Délos. — *Ramsey*, Inscriptions de la Galatie et du Pont. — *Mylonas*, Deux tablettes judiciaires inédites. — *Reinach*, Inscription de Méthymna. — *Monceaux*, Inscriptions de Thessalia. — *Dubois*, Lettre de l'Empereur Auguste aux Cnidiens. — *Foucart*, Inscriptions du Pirée de la collection de M. A. Mélétopoulos. — *Pottier* et *Reinach*, Fouilles dans la Nécropole de Myrina. — *Collignon*, Inscription de Rhodes. — *Dorigny*, Poids d'Alexandrie de Troade. — *Hauvette-Besnault*, Fouilles de Délos. Inscriptions choragiques. — *Waddington*, Inscriptions grecques et latines de la Catalonie. — *Foucart*, Fragment d'inventaire de la Marine athénienne. — *Id.* Inscriptions de clérouques athéniens d'Imbros. — *Schlumberger*, Sceaux Byzantins. — *Haussoullier*, Inscriptions de Delphes. — *Duchesne*, Les Nécropoles chrétiennes de l'Isaurie. *Waddington*, Inscription de Tarse. — *Collignon*, Stèle funéraire attique représentant une scène de palestre. — *Ramsay*, Unedited inscriptions of Asia Minor. III-IV. — *Reinach*, Fouilles de Délos. L'Inopus et le sanctuaire des Cabires. — *Dumont*, Du style géométrique sur les vases grecs. — *Dragoumis*, Quelques remarques à propos des inscriptions choragiques de Délos. — *Foucart*, Le culte de Pluton dans la religion éleusinienne. — *Dubois*, Lettres de l'empereur Hadrien au conseil et au peuple d'Astypalaea. — *Foucart*, Décrets des Amphictions de Delpheo. — *Pottier* et *Reinach*, Applique de bronze appartenant à des vases de Myrina. — *P. Paris*, Inscriptions de Sébaste. — *Collignon*, Course d'apobate sur un bas-relief attique. — *Reinach*, Fouilles de Délos. — I. Temple des Posidoniastes. II. Statues. III. Inscriptions. — *Marcel Dubois*, Inscriptions des Sporades. — *Jules Martha*, Stèle avec inscriptions trouvée au lac Stymphale. — *E. Pottier* et *S. Reinach*, Fouilles dans la Nécropole de Myrina (avec 1 pl. double). — *A. Fontrier*, Inscriptions d'Asie-Mineure, Philadelphie et Magnésie du Méandre. — *P. Foucart*, Bas-relief du Pirée. Culte de Zeus Milichios (avec 1 pl.). — *P. F.*, Note sur l'époque de la fête des 'Ἀλῷα à Eleusis. — Variétés. *R. Cagnat*, Note sur une inscription latine de Smyrne. — *A. Leval*, Inscription de Chalcédoine. — *Clerc*, Inscription de Samos. — *Paris*, Fouilles d'Elatée. — Bibliographie. *A. Dumont*, Catalogue des figurines de terre-cuite du musée du Louvre. par Léon Heuzey.

BULLETINO della Commissione archeologica communale di Roma. Anno XI. 1883. Nr. 2. 3. ibid. 8.

Bruzza, Iscrizione in onore di Jallia Bassia. — *Ghirardini*, Di una stele sepolcrale greca scoperta in Roma. — *C. L. Visconti*, Di un torso di statua rappresentante la Minerva Parthenos di Fidia.

CHRONICLE, The Numismatic and Journal of the Numismatic Society. Ed. by *O. Evans, W. S. W. Vaux* and *B. V. Kead.* 1882 Part. II. III. IV. London, Smith. 8.

Six, Aphrodité-Némesis. — *Gardner*, Samos and Samian coins. — *Wroth*, Apollo with the Aesculapian staff.

— 1883. Part. I.

Bunbury, Additional tetradrachms of Alexander the Great. — *Head*, Coinage of Alexander.

— Part. II.

Bunbury, Rare and unpublished coins of the Seleucidan kings of Syria.

CORRESPONDENZBLATT für die Gelehrten. Realschulen Würtembergs. Hrsg. unter provisor. Red. von Ramsler. XXIX. Jahrgang, 1882. 12 Hfte. Tübingen, Fues. gr. 8. 7 M.

Ræsch, Ueber d. griechischen Accent; Ueber d. Ursprung d. epischen verses. — *Herter*, Die sociale Frage d. griechisch-rœmischen Alterthums.

— XXX. Jahrg. 1883. 12 Hfte. Ebd.

Heft 1-4. *Vierordt*, Albr. v. Haller. — *E. Müller*, Zu Sophokles u. Vergil.

ΔΕΛΤΙΟΝ τῆς ἱστορικῆς καὶ ἐθνολογικῆς ἑταιρίας τῆς Ἑλλάδος. (Traduction des titres.) Tome Ier, 1883.

Fasc. 2 et 3. *P. Lambros*, Monnaies et médailles du gouvernement des Iles Ioniennes pendant l'occupation anglaise (avec 5 pl.). — *Constantin Pleziotis*, Lettre de saint Polycarpe aux Philippiens. — *Georges N. Chatzidakis*. Quatrième contribution à l'histoire de la langue grecque moderne. — *Constantin A. Gounaropoulos*, Sur la famille grecque des Boudouris. — *S. K. S.*, Note sur l'Académie ionienne. — *N. G. Politis*, Sur la peste de 1740 en Macédoine. — *I. D. Kondylakis*, Mythologie néohellénique en Crète. — *N. G. Politis*, Contes grecs comparés avec ceux des autres peuples. — *Mme Mar. G. Kampouroglou*, Contes athéniens. — *N. G. Politis*, Traditions helléniques. — *G. Korylos*, Recueil de traditions helléniques. — *G. Drosinis*, Recueil de distiques érotiques. — *S. Karavitos*, Recueil de chants populaires de la Roumélie. — *Sp. P. Lambros*, Aperçu comparatif de manuscrits contenant le discours inédit de Pachomios Roussanos.

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN (bimensuel), 2e année, 1883.

P. Lallemand : Du sentiment de la nature chez les poètes grecs, n. 6, 8 et 21.

C. Huit : Qu'est-ce qu'un écrivain classique ? n. 21 et 22.

ΕΦΗΜΕΡΙΣ ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΗ (Organe de la Société archéologique d'Athènes), année 1883.

— Livr. 1 et 2. (Traduction des titres).

Livr. 1. *D. Philios*, Inscription d'Eleusis (avec 1 pl.). — *Et. Coumanoudis*, Inscr. métrique athénienne (avec 1 grav.). — *P. Kavvadias*, Inscriptions provenant des fouilles d'Epidaure. — *K. D. Mylonas*, Découvertes faites dans les fouilles de l'Acropole (avec 3 grav.). — *Chr. Tsoundas*, vase attique (1 pl.). — *K. D. Mylonas*, Idas, Marpessa et Apollon (1 pl.). — *M. G. Dimitsa*, sur les monnaies d'Erizæ. — *G. Em. Antoniadis*; Borne, etc. (ὅρος χωρίου προικός) (avec 1 grav.)

Livr. 2. *Et. Coumanoudis*, Décret relatif aux phratries. — *D. Philios*, Inscriptions d'Eleusis (suite). — *P. Kavvadias*, Inscriptions provenant des fouilles d'Epidaure. — *D. Philios*, trois têtes trouvées en Attique.

Mélanges. *K. D. Mylonas*, Décret honorifique; inscr. éphébique (av. 1 grav.); Haltères de pierre antiques (1 grav.); tablette d'Héliaste inédite (1 grav.). — *D. Philios*, marques (des tailleurs de pierres) relevées sur les plinthes de pierre molle du portique du pronaos du temple d'Eleusis.

GAZETTE archéologique. Recueil de monuments pour servir à la connaissance et à l'histoire de l'art antique public par les soins de J. de Witte et Fr. Lenormant. 8. Année. Août. Paris, Lévy. 4.

Jurgiewitsch, Sur deux inscriptions grecques inédites de la Russie mé-

ridionale. — *Reinach*, Sur la chronologie de quelques archontes athéniens, postérieurs à la CXXII[e] olympiade.

GAZETTE des Beaux-Arts. Courrier européen de l'art et de la curiosité. 24[e] année. 2[e] période. Tome XXV. Paris. 4.

Juin-décembre 1882 : *Rayet*, Les antiques au musée de Berlin.

— 25[e] année. Janvier-juin 1883. Ibid.

Duranty, Les curiosités du dessin antique dans les vases peints. I-III.

HERMES, Zeitschrift f. classische Philologie. Hrsg. von *G. Kaibel* u. *C. Robert*. 17. Bd. Hft. 2-4. Berlin, Weidmann. 8. à Bd. 12 M.

Pulch, Zu Eudocia. — *R. Foerster*, Achilleus und Polyxena. — *Vahlen*, Varia. — *Lincke*, Zur Xenophonkritik. — *Kirzel*, Der Demokriteer Diotimos. — v. *Wilamowitz-Mœllendorf*, Excurse zu Euripides Herakliden. — *Diels*, Stichometrisches. — *Buermann*, Zur Textkritik d. Isaios. — *Th. Mommsen*, Zu Fr. Lenormants Lexicon geographicum. — *Vahlen*, Varia. — *Mordtmann*, Epigraphische Mittheilungen IV. — *Bœhl*, In Lenormant inscriptionum falsarium. — *Kirchhoff*, Zusatz. — *Mommsen* u. *Robert*, König Philipp V u. die Larisäer. — *Kühlewein*, Aus e. altein lateinischen Uebersetzung d. Aphorismen d. Hippokrates. — *Rossbach*, Observationes in Iliadem latinam. — *Mommsen*, Die Inschrift von Hissarlik u. d. römische Sammtherschaft in ihrem titularem Ausdruck. — *Thomas*, Aristotelische Untersuchungen I. Beiträge z. Textkritik. — *Fabricius*, Die Skeuothek des Philon, das Zeughaus der attischen Marine in Zea. — *Vahlen*, Varia. *Kirchhoff*, Eine attische Totenliste.

— 18. Bd. Hft. 1. 2. 1883. Ebd.

Kühlewein, Zu d. Texte u. den Hss. d. hippokratischen Abhandlung über Waser, Luft. u. Erde. — *Knaack*, Analecta. — *Gemoll*, Die Beziehungen zwischen Ilias u. Odyssee. — *Roehl*, In Franciscum Lenormant inscriptionum falsarium responsio altera. — *Schanz*, Zur Hermeias. — *Busse*, Zur Textkritik der Nikomachischen Ethik. — v. *Wilamowitz-Mœllendorf*, Die beiden Elektren. — *Piccolomini*, Quaestionum de Archilocho capita tria. — *Polak*, Ad Choricii declamationes duas recens editas notulae. — *Stengel*, Λυκάβας. — *Gemoll*, Zur Dolonie, Nachtrag zu Bd. XV, 557 ff.

E. Albrecht, Zur Textkritik des Isaios. — v. *Willamowitz-Mœllendorff*, Phaeton. — *Robert*, Die Phaetossage bei Hesiod. — *M. Frænkel*, Die Antidosis. — *Bergk*, Philologisehe Paralipomena. I-V. — *Kock*, Ein Kapitel aus der formalem Logik, angewendet auf Aristoteles und Platon.

INSTRUCTION PUBLIQUE (l'). Revue des lettres, sciences et arts (hebdomadaire) 12[e] année, 1883.

C. Huit, Théogonie d'Hésiode, n. 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 9. — *D. H. Laumonier*, L'esprit de l'antiquité, n. 3. — *Ed. Malvoisin*, Géographie de Strabon, n. 14, 16, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 28, 29, 30 et 31. — *C. Huit*, Institutions de la Grèce antique, n. 17, 18, 22, 23, 24 et 25. — *Id.*, Philosophie des Académiciens Arcésilas, Carnéade, Philon et Antiochus, n. 26, 27 et 28. — *S. Reinach*, Les monuments de la Commagène, n. 29. — *C. Huit*, Philosophie d'Epictète, n. 30. — *L'abbé Beurlier*, Le baccalauréat, n. 35. — *Servan de Sugny*, Théocrite et la poésie pastorale, n. 35, 36, 41 et 42. — *C. Huit*, Le Gorgias de Platon, n. 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50. — *A. Croiset*, (Sommaire d'un cours professé à la Sorbonne) : l'éloquence attique au v[e] siècle, n. 50, 51 et 52. — *C. Huit*, Les mythes de Platon, n. 51 et 52.

JAHRBUECHER für klassische Philologie. Hrsg. von *A. Fleickeisen*. 13. Suppl.-Bd. Leipzig, Teubner. 440 S. gr. 8. 9 M.

(Heft 1 u 2.) *Van Herwerden*, Pindarica. — *Arnold*, Ueber Theopha-

nes von Mytilene u. Posidonius von Apamea. — *Halbfass*, Die Berichte des Platon u. Aristoteles über Protagoras. — *Wecklein*, Ueber d. Technik u. den Vortrag der Chorgesänge des Aeschylus. — *Gerber*, Naturpersonification in Poesie u. Kunst der Alten. — *K. J Neumann*, Strabons Landeskunde von Kaukasien. — *Rutherford*, Zur Geschichte des Atticissimus. — *Pappageorg*, Codex Laurentianus u. eine neue Collation im Scholientexte.

JAHRESBERICHT über die Fortschritte der classischen Alterthumswissenschaft, hrsg. v. *C. Bursian*. 10. Jahrg. 1882. Neue Folge. 2. Jahrg. (Mit den Beiblættern : Bibliotheca philologica classica.) 10. Jahrg. (1883) und Biograph. Jahrbuch f. Alterthumskunde. 6. Jahrg. (1883.) 30. bis 33. Bd. 12 Hfte. Berlin, Calvary et Co. 32. Bd. 1. Hft. 96 S. gr. 8. 36 M.

— dasselbe. Begründet von C. Bursian, hrsg. v. *I. Müller*. 11. Jahrg. 1883. (Mit denselben Beiblættern.) 34. bis 37. Bd. 12 Hefte. Ebd. 36. Bd. 1. Heft. 96 S. gr. 8. 36 M.

JOURNAL, The American, of philology. Ed. by *H. L. Gildersleeve*. Vol. I. New-York and London, Macmillan. 1880 (1).

N° 1. *W. W. Godwin*, Δίκαι ἀπὸ συμβόλων and δίκαι συμβόλαιαι. — *L. R. Pacoard*, Ceddes' problem of the Homeric Poems. — *Gildersleeve*, Eucroachments of μή on οὐ in Later Greek. — NOTES. *Thomas Davidson*, The Dionysios of Marathon. — *A. C. Merriam*, Il. B, 318, 319. — *Thomas Davidson*, Varia : Korima, p. 20. — Arist. metaph. A 7 p. 1072 *b* 2 (Bekk.). — Paus. I 26, 5. — REVIEWS and BOOK NOTICES. Vincent and Dickson's Hand Book to modern Greek. — Wheeler, De Alcestidis et Hippolyti Interpolationibus. — REPORTS. Revue de philologie. — Rev. archéol. — Hermes. — Athenaion. — Fleckeisen's Jahrbücher. — Mnemosyne.

N° 2. *F. D. Allen*, Etymological and Grammatical Notes. — *C. D. Morris*, Xenophon's Oeconomicus. — *M. W. Humphreys*, The fourth play in the tetralogy. — REPORTS. Revue de philologie... Rhein. Museum.

N° 3. *Maurice Bloomfield*, The « ablant » of Greek Roots wich shon Variation between E and O. — REPORTS. Mnemosyne. — Rev. de philologie. — Neue Jahrbücher fur Philologie und Pædagogik. — Hermes.

N° 4. *F. G. Allinson*, A proposed Redistribution of Parts in the Parados of the Vespæ. — *Lewis Campbell*, Notes on the Agamemnon of Aeschylus. — NOTES. *F. G. Allinson*, On πλαρ as an Adjective... Bucher and Lang's Odyssey. — Merriam's Paeaeians. — Dunbar's, Concordance to the Odyssey. — REPORTS. Mnemosyne. — Archaeologische Zeitung. — Hermes.

Vol. II, 1881. N° 5. REVIEWS and BOOK NOTICES. B. Delbruck's Grundlagen der griechischen Syntax. — L. K. Euthoren's De Ione fabula Euripidea. — Timayenis' History of Greece. — Pratt to and Leaf's Story of Achilles, from Homer's Iliad. — REPORTS. Rhein. mus. — Philologus. — Neue Jahrbücher, etc. — Archiv für Mittel-und Neugriechische Philology.

N° 6. NOTES. *A. D. Savage*, A Greek Inscription concerning Golgol. — REVIEWS and BOOK NOTICES. C. F. Smith's Study on Plutarch's Life of Artaxerxes. — REPORTS. Mnemosyne. — Hermes — Mittheilungen des deutschen archaeologischen Institut in athen. — Fleckeisen's Jahrbücher.

N° 7. NOTES. *Thomas Davidson*, varia. (Sophocles, Pausanias, Herodotos.) — REPORTS. Mnemosyne. — Archiv, etc. — Revue de philologie.

(1) Sommaire des matières contenues dans les vol. I à IV, récemment offerts à l'Association.

N° 8. *Robinson Ellis*, On the Fragments of Sophocles. — *Basil L. Gildersleeve*, On πρίν in the Attic Orators. — REVIEWS and BOOK NOTICES. Mezger's Pindar's Siegeslieder. — Works of Sp. A. Lambros. — Meyer's Griechische Grammatik. Arnoldt's Chor in Agamemnon des Aeschylus. — REPORTS. Rhein. Mus. Fleckeisen's Jahrbücher. — Philologus.

Vol. III, 1882. N° 9. REPORTS. Hermes. — Mnemosyne. — Rev. de philol. — CORRESPONDANCE. *A. H. Sayce*, On the Language of Homer. — On the Dipylon Vases. — Mr Ellis on the Fragments of Sophocles.

N° 10. *Ch. Short*, The new Revision of King James' Revision of the New Testament. I-II. — *B. L. Gildersleeve*, Notes from the Greek Seminary. I. On the Articular Infinitive in Xenophon and Platon. II. On οὐ μή. — *F. D. Allen*, Greek Inscription from Gerasa in Syrie. — NOTES. *C. D. Morris*, On Demosth. 34, 25. — REVIEWS and BOOK NOTICES. J. Klinkenberg, De Euripideorum Prologorum arte et Interpolatione. — W. G. Rutherford : The New Phrynichus. — REPORTS. Rhein. Mus. — Mnemosyne. — Archaeolog. Zeitung. — Fleckeisen Jahrb.

N° 11. *Thos. W. Ludlow*, The Athenian Naval Arsenal of Philon. — *J. P. Postgate*, Etymological Studies. — REVIEWS and BOOK NOTICES. A. W. Verral, The Medea of Euripides. — C. S. Halsey, An Etymology of Latin and Greek. — J. T. Clarke, Report of the Investigations at Assos. — A. Jahn, Aristides de Musica. — REPORTS. Mnemosyne. — Hermes.

N° 12. *B. L. Gildersleeve*, Studies in Pindarik Syntax. — *C. D. Morris*, On a probable Error in Plutarch. Per. c. 23. — NOTES. *F. D. Allen*, The Dialect of Assos. — REVIEWS and BOOK NOTICES. D. B. Monro, A Grammar of the Homerik Dialect. — Kluge's, Etymologische Wörterbuch. — REPORTS. Fleickeisen's Jahrb. — Rev. de philol. — Mnemosyne.

Vol. IV, 1883. N° 13. *Maurice Bloomfield*, Historical and critical Remarks, Introductory to a comparative Study of Greek Accent. — *J. P. Postgate*, Etymological Studies. — REVIEWS and BOOK NOTICES. W. Gunion Rutherford, Babrius. — Joseph Sturm, Geschichtliche Entwickelung der Constructionen mit πρίν. — E. S. Shuckburgh, Lysiae Orationes XVI. — Gulielmo Studemund, Due Commedie parallele di Difilo. — REPORTS. Hermes. — Mnemosyne.

N° 14. *J. Rendel Harris*, Stichometry. I. — *B. L. Gildersleeve*, Studien in Pindaric Syntax. — *Thomas W. Ludlow*, The Harbors of ancient Athens. — *Alfred Emerson*, The Dying Alexander of the Uffizi Galery and the Gigantomachia of Pergamum. — NOTES. *R. Ellis*, Coniecturae Babrianae. — REPORTS. Rev. do philologie. — Neue Jahr., etc.

N° 15. *Ch. Short*, The New Revision, etc. III. — *W. J. Alexander*, Participial Periphrases in Attic Prose. — *J. Rendel Harris*, Stichometry. II. — REVIEWS and BOOK NOTICES. Edwin Wallace, Ἀριστοτέλης περὶ Ψυχῆς. — REPORTS. Rhein. Mus. — Hermes.

N° 16. *B. L. Gildersleeve*, On the Final Sentences in Greek. — REVIEWS and BOOK NOTICES. Mather's, Aeschylus. Prometheus Bound. — Dunbar's, Concordance to Aristophanes.

JOURNAL des Savants. Année 1883. Paris, imp. nationale.

E. Egger, Essai sur la vie et les œuvres de Lucien. — *E. Miller*, Observations lexicographiques. — *R. Dareste*, Les papyrus gréco-égyptiens. — *E. Miller*, Découverte d'un nouvel exemplaire du décret de Canope. — *G. Perrot*, Les céramiques de la Grèce propre. — *Egger*, Fables de Babrius. — *Miller*, Plan stratégique de l'Iliade. — *Perrot*, Les céramiques de la Grèce. — *Miller*, Tragédies de Shakespeare traduites en grec.

JOURNAL of Hellenic Studien, publié par la Society for the promotion of hell. Studies. Vol. IV. London, Macmillan, 1883.

1er semestre. *G. Dermis*, Two archaic Greek Sarchophagi (avec 1 pl.). — *W. M. Ramsay*, The Greco-Roman civilization in Pisidia. — *W. Wroth*,

A Statue of the Youthful Asklepios (planche). — *W. M. Ramsay*, Metropolitanus campus. — *Walter Leaf*, Some questions concerning the Armour of Homeric Herves. — *C. Waldstein*, Views of Athens in the Year 1687 (2 pl.). — *A. H. Smith*, Athene and Enceladus; a bronze in the Museo Kircheriano (planche). — *Cecil Smith*, Vase with representation of Herakles and Geras (1 pl.). — *M. O. Richter*, A Prehistoric Building at Salamis (2 pl.). — *J. R. Anderson*, Antefixes from Tarentum (1 pl.). — *L. R. Farnell*, The Pergamene Frieze (suite). — *Cecil Smith*, Inscriptions of Rhodes. — *A. H. Sayce*, The Ruins of Hissarlik, with note by R. C. Jeeb. — MISCELLANEA : *P. G.*, Clay Disk from Tarentum. — *Cecil Smith*, Amphora Stopping from Tarentum. — *Warwick Wroth*, Telesphoros at Dionysopolis. — *Ch. Waldstein*, A Ring with the Inscription « Attulas ».

2e semestre. *H. F. Tozer*, The Franks in the Peloponnese. — *E. L. Hicks*, An Inscription from Prienè. — *P. Gardner*, Votive Coins in Delian Inscription — *Jame E. Harrison*, Monument relating to the Odyssey. — *G. Hirschfeld*, Notes of travel in Paphlagonia and Galatia. — *Walfer Leaf*, Notes on Homeric Armour. — *D. B. Monro*, On the Fragment of Proclus' Abstract of the Epic Cycle contained in the Codex Venetus of the Iliad. — *A. Michaelis*, The Metrological Relief at Oxford (1 pl.). — *Cecil Smith*, Inscriptions of Rhodes. — *Sidney Colvin*, Paintings on the Amazon Sarcophagus of Corneto (3 pl.). — *W. M. Ramsay*, The Cities and Bishoprics of Phrygia. — Note on the Ruins of Hissarlik (d'après le Dr Dörpfeld).

JOURNAL of Philology. Ed. by *W. A. Wright, J. Bywater* and *H. Jackson*. Vol. X. No. 22. London and Cambridge, Macmillan et Co. 8.

Campbell, A neglected Ms. of Plato. — *Munro*, Euripidea. — *Jackson*, Plato's later theorie of Ideas.

— N. 23, 24.

Bywater, The Cleophons in Aristotle. — Ἔρρειν in Homer and in an Olympiam Inscription. — *Sayce*, The Age of Homer. — *Gow*, The nuptial number. — *Bigg*, Notes upon the Poetics of Aristotle.— *Verrall*, On a metrical canon in greek tragedy. — *Housman*, Ibis 539. — *Rendel Harris*, Stichometry. — *Gildersleeve*, Studies in Pindaric Syntax. — *Ludlow*, The Harbors of ancient Athens. — *Emerson*, The duying Alexander ef the Uffice gallery nnd the Gigantomachia of Pergamum.

MÉLANGES d'archéologie et d'histoire, p. p. les Ecoles d'Athènes et de Rome. 2e année 1882. Paris, Thorin. Fasc. II-V. 8.

Martin, Les manuscrits grecs de la bibliothèque Malatestiana à Cesena. Corrections au catalogue de J. M. Muccioli. — *Ramsay*, Inscriptions inédites de marbres phrygiens. — *Lenormant*, L'alphahet grec du vase Chigi. — *Laloux*, Restauration du temple de Vénus et Rome. — Documents relatifs au temple de Vénus et Rome. — *Martin*, Inscription grecque de Corcyre de 1228.

MITTHEILUNGEN archaeologisch-epigraphische, aus Oesterreich. Hrsg. v. *O. Benndorf* u. *O. Hieschfeld*. 6. Jahrg. 1882. Wien, Gerold's Sohn. 1. n. 2. Heft. gr. 8. 9 M.

Tocilescu, Inschriften aus der Dobrudscha. — *Petersen*, Angebliche Phineusdarstellung. — *Lœwy*, Antikensammlung des Fürsten Lichtenstein. — *Hübner*, Die Beinschienen der Römischen Legionare. — *Tschudi*, Eine unbekannte Replik der Laokoongruppe. — *Orsi*, Scoperte archeologico-epigrafiche nel Trentino (Schluss). — *Majonica*, Unedierte Inschriften aus Aquileja. — *Gomperz*, Eine archaische Inschrift. — *Hirschfeld*, Epigraphische Mittheilungen. — *Torma*, Inschriften aus Dacia, Moesia superior u. Pannonia inferior. — *Schneider*, Bronze, Henkel aus Dodona. — *Benndorf*, Ueber zwei österreichische archäologische Expeditionen nach Kleinasien.

MITTHEILUNGEN des deutschen Archæologischen Instituts in Athen. 7. Jahrg. 1-4. Heft. Athen, Wilberg, 1882. 4.

U. Koehler, Zur Geschichte des griechischen Münzwesens. — *Puchstein*, Die Sammlung Demetrio in Athen. — *J. Schmidt*, Ein neues Fragment des edictum Diocletiani de pretiis. — *Latischew*, Die Hestzeit der Pamboiotien. — *Lolling*, Inschrift aus Salamis. — *Benndorf*, Zur Periegese der Akropolis. — *Robert*, Das Schiedsgericht über Athena und Poseidon; Fragment eines Hippolytossarkophags. — *Lolling*, Aus Thessalien I-VIII. — *Boissevain*, Zwei Grabsteine aus Larissa. — *Julius*, Die Reste des Denkmals des Eubulides. — *U. Koehler*, Aus den attischen Inschriften. — *Brunn*, Marmorköpfchen aus Meligu. — *Ramsay*, Prymnessos und Metropolis. — *Imhoofh-Blumer*, Münzen der Kleruchen auf Imbros. — *Lolling*, Der Cult der Kybele aus Plakia. — *Furtwængler*, Altlakonisches Relief. — *Swoboda*, Athenisches Psephisma über Klazomenae aus Ol. 98, 2. — *Lange*, Zwei Köpfe von der Akropolis in Athen. — *R. Weil*, Messenische Grenzfehden. — *U. Koehler*, Mykenische Schwerter. — *Mordtmann*, Zur Epigraphik von Kyzikos II. — *Rangabé*, Das Erechtheion. — *Murray*, The harrier of the throne of Zeus at Olympia. — *Doerpfeld*, Zur antiken Metrologie. I. — *U. Koehler*, Der Zwanzigstel des Thrasybul. — *Latischew*, Zur Epigraphik von Böotien und Lamia. — *U. Koehler*, Inschrift der Kleruchen auf Samos; Peloponnesisches Eisengeld. — Μυλωνας, Δύο ἐξ ὀπτῆς γῆς Ταναγρικὰ ἀγγεῖα μετὰ ἐκτύπων παραστάσεων. — *Robert*, Relief im Peiraieus.

— 8. Jahrg. 1883. Ibid. 1. Heft. 80 S. mit 4 Taf. u. 2 Beil.

U. Koehler, Mykenisches Silbergefäss; Choregeninschrift aus Athen; Inschriften der Ergastinen. — *Lolling*, Das Artemision auf Nordeuböa. — *L. v. Sybel*, Statuarische Typen. — *R. Foerster*, Zum Pariser u. Wiener Anonymus über Athen. — *Doerpfeld*, Zur antiken Metrologie. II.; Ueber das Schatzhaus der Sikyonier in Olympia. — *Ramsay*, Notes and Inscriptions from Asia Minor.

— 2. Heft. Athen, Wilberg. 4.

Brunn, Nordgriechische Sculpturen. — *Ohnefalsch-Richter*, Mittheilungen aus Cypern. I. II. — *Fr. Baumgarten*, Grabmonument aus der Argolis. — *Doerpfeld*, Die Skeuothek des Philon. — *U. Koehler*, Aus den attischen Marineinschriften. — *Korolkow*, Megarische Inschriften.

MITTHEILUNGEN, archaeologisch-epigraphische, aus Oesterreich. Hrsg. *v. O. Benndorf* u. *O. Hirschfeld*. 7. Jahrg. 1883. 1. Hft. Wien, Gerold's Sohn. 152 S. m. 3 Taf.

Swoboda, Vertrag des Amyntas von Makedonien mit Olynth. — *Klein*, Studien zur Griechischen Künstlergeschichte. III. Die Dädaliden. — *Loewy*, Unediertes aus Rhodos; Inschriften aus Gjolbaschi. — *Orsi*, Iscrizioni dell' Albania. — *Benndorf*, Griechische Inschriften von Physkos. — *Gomperz*, Zu griechischen Inschriften. — *Hirschfeld*, Inschriften aus Bosnien u. Kärnten.

MNEMOSYNE, Bibliotheca philologica Batava. Scripserunt C. G. Cobet, C. M. Francken, H. van Herwerden, S. A. Naber, alii. Collegerunt C. G. Cobet, H. W. van der Mey. Nova Series. Volumen X. (Pars III. IV.) Lugduni Batav., Brill. Lipsiae, Harrassowitz. gr. 8. 9 M.

Cobet, Ad Appianum de bellis civilibus (continuatio); Photius; Polybius; ΑΔΙΑΝΟΗΤΑ Latina et Gallica; Suidas; Ad Gallenum; De locis nonnullis apud Longinum περὶ ὕψους; Appianus; Longinus; Vita antiquissimorum codicum; Longini stilus; Apsines; Lysiaca; Ad Julianum. — *Schwartz*, Ad Platonem et Lucianum. — *Naber*, Euripidea (cont.). — *Badham*, Platonica. — *Cornelissen*, Ad Petronium. — *Van Stegeren*, Varia critica. — *Hartmann*, Euripidea (cont.). — *Badham*, Joculares scribarum errores; Thucydides. I. VIII. — *Badham*, Ad Platonis li-

brum X de legibus. — *Cobet*, Diodorus Siculus; Herodotea, Suidas; Spicilegium animadversionum ad Julianum. — *Naber*, Observationes criticae in Aristophanem. — *Van Herwerden*, Conjecturae epigraphicae.

— N. 8. Vol. XI. (Pars I. II.) Ibid. 9 M.

Cobet, Hecataei Milesii scripta ψευδεπίγραφα; Suidas; Ad Pseudo-Platonis Theagen; Ad Pseudo-Platonis Hipparchum; Ad Pseudo-Platonis Rivales; Ad Pseudo-Platonis Alcibiadem secundum; Diodorus Siculus. — *Naber*, Observationes criticae in Aristophanem (cont.). — *Badham*, Platonis legum liber VI. — *Van Herwerden*, Paralipomena Thucydidea; Ad Apollonii Rhodii Argonautica. — *Cobet*, Herodotus (cont.). — *Van Herwerden*, Emendatur Thucyd. II, 16; Nova studia ad Antiphontem. — *Cobet*, Longinus. — *Badham*, Ad Platonis librum VIII De Legibus.

— Pars III. IV.

Van Herwerden, Nova studia ad Antiphontem; ad Platonis libros de republica. — *Badham*, Thucydides, Sophocles; Paralipomena in Platonis libris de legibus I. II. III. IV cum iis conferenda quae Convivio praemisi. — *Cobet*, Gravis Athenaei error in loco Timaei historici; Herodotea (cont.). — *Naber*, De Aristophanis Nubibus (cont.). — *Van der Mey*, Thucydidea. — *C. G. C.*, Suidas. — *Van Herwerden*, Ad Platonis libros de republica. — *C. G. C.*, Olympiodorus; Diodorus Siculus; Suidas. — *Cobet*, Ad Julianum. — *Naber*, Epistola critica ad Allardum Piersonum de Juliano. — *Cobet*, De locis nonnullis apud Porphyrium ΠΕΡΙ 'ΑΠΟΧΗΣ ΤΩΝ 'ΕΜΨΥΧΩΝ. — *Cobet*, De locis quibusdam in Aeliani Varia Historia.

MUSEUM, Rheinisches, für Philologie. Hrsg. *v. O. Ribbeck* u. *Frz. Buecheler*. N. F. 37. Bd. 3. u. 4. Hft. Frankfurt a. M., Sauerlænder. gr. 8.

P. J. Meyer, Das Schema der Zweikämpfe auf den älteren griechischen Vasenbildern. — *Th. Bergk*, Zur Chronologie d. Königs Artaxerxes III. Ochos. — *Kalkmann*, Ueber die Ekphraseis des älteren Philostratos. — *Jeep*, Die Lebenszeit des Zosimus. — *Ludwich*, Zu Herakleitos homerischen Allegorien. — *Holzapfel*, Das Verfahren der Athener gegen Mytilene nach dem Aufstand von 42 8/7. — *Foerster*, Zur Geschichte der Philologie. — *Wachsmuth*, Ueber die Apophthegmensammlung in den Frobenschen Gnomici. — *E. Meyer*, Ueber Diodors römische Geschichte.

— 38. Bd. 1. u. 2. Hft. Ebd.

Natorp, Ueber die Skepsis im Alterthum; Aenesidem. — *Wolters*, De Constantini Cephalae anthologia. — *Mendelssohn*, Dionysios von Halicarnassos u. Appianos. — *Hanssen*, Ein musikalisches Gesetz in der quantitierenden Poesie der Griechen. — *Rohde*, Scenica. — *Baunack*, Ueber das lakonische Wort κασσηρατόριν u. die θηρομαχία bei den Griechen.

— 38. Bd. 3. u. 4. Hft. Frankfurt a. M., Sauerlænder. gr. 8.

Ludwich, Zu Herodians Schriften περὶ ὀνομάτων u. περὶ μονήρους λέξεως. — *Wiedemann*, Zur Chronologie der Arsinoe Philadelphos. — *Jungblut*, Ueber die Sprichwörtersammlung des Laurentianus 80, 18. — *R. Foerster*, Alkamenes und die Giebelcompositionen des Zeustempels in Olympia. Die kunstgeschichtlichen Angaben des Tzetzes und des Suidas. — *K. K. Müller*, Heliches zu den Poliorketica und der Geodäsie des sogen. Hero. — *Unger*, Herakleides Pontikos d. Kritiker. — *Buecheler*, Catalepton. — *Th. Bergk*, Zu der eleischen Inschrift aus Olympia. — *Niese*, Straboniana. — *Blass*, Ueber die Verwertung der bei den Rhetoren sich fidenden Citate aus Demosthenes.

ΠΑΡΝΑΣΣΟΣ, Recueil mensuel p. p. le syllogue littéraire Parnassos. à Athènes. Tome VII, année 1883; in-8°, 1068 p.

Traduction des titres : *Et. Balbi*, Correction d'un passage de Platon;

Corr. d'un passage de l'*Electre* de Sophocle. — *K. S. Contos*, Remarques linguistiques. — *G. Paraschos*, Iliade d'Homère, rhaps. Z, traduction en vers; Corr. d'un vers de l'*Antigone*. — *Jean Tsetsis*, Chants ecclésiastiques dits ἀκολουθίαι. — *Damiralis*, Coriolan, de Shakespeare, trad. de l'anglais; Chants populaires de Crète. — *Christopoulos*, Poème inédit. — *A. Meletopoulos*, Monnaies inédites de Chalcis en Eubée et de Minoa en Amorgos. — *Id.*, Jeton d'airain inédit d'Athènes. — *Id.*, Tétradrachme attique inédit. — *M. P. Lambros*, Sceaux byzantins; Monnayage hellénique; Monnaie d'argent d'Epidaure; Bas-relief de Spata; Antiquités de Ghioul-Bachtsé; Hermès Criophore. — *J. Ch. Dragatsis*, Tête d'Homère; Statue d'Athéna trouvée au Pirée. — *Dragatsis*, Bas-relief représentant un enlèvement. — *N. G. Politis*, Bas-relief d'Athéna à cheval; Bas-relief trouvé à Eleusis; Tête d'impératrice romaine; Objets sculptés d'Epidaure; Découvertes faites en Crète. — *A. Meletopoulos*, Cheval d'airain. *N. Salomôn*, Vase préhistorique trouvé à Nauplie. — *Dragatsis*, Tête en terre cuite de Héra. — *A. Meletopoulos*, Catalogue de noms propres relevés sur les inscriptions. — *Id.*, Inscr. funéraires du Pirée. — *Dragatsis*, Stèle funéraire cylindrique; Inscr. de Smyrne inédites. — *Id.*, Deux pierres funéraires du Pirée. — *A. Lassopoulos*, Inscriptions de Dios. — *Dragatsis*, Fragments épigraph. du Pirée. — *Id.*, Antiquités du Pirée (inscriptions). — *Et. N. Dragoumis*, Quelques observations sur les inscr. chorégiques de Délos. — *Richard Bon*, Les Propylées de l'acropole d'Athènes, traduction de N. Petri. — Les murs d'Athènes, d'après *A. Choisy*; Fouilles exécutées dans l'acropole, à Eleusis, à Epidaure, à Délos, en Locride, à Olympie, à Assos, à Larisse en Eolide. — *K. A. Paleologos*, Documents russes et grecs publiés pour la première fois en grec. — *Sp. Sokolis*, L'Epire et l'Albanie à propos de la carte géogr. de De Gubernatis. — *N. Petri*, Sur les relations des Grecs et des Romains aux bords de la Baltique. — *Sp. P. Lambros*, Notes sur Monembasie. — *K. Paparrigopoulos*, Discours prononcé pour l'inauguration de son cours d'histoire de la Grèce. — *K. Kremos*, Rectifications historiques. I. Ali-Pacha.

PHILOLOGUS, Zeitschrift für klassische Alterthum. Hrsg. v. *E. v. Leutsch*. 41 Bd. 4. Hft. Gœttingen, Dieterich. 8. pro Bd. 17 M.

Bergk, Kritische Beiträge zu dem sog. Phokylides. — *V. Leutsch*, Eurip. Phoeniss. v. 789 ff. — *Unger*, Die Chronik des Apollodoros. — *Busolt*, Der Phoros der athenischen Bündner von 44 6/5—42 6/5.

— 42. Bandes. 1. u. 2. Hft. Ebd.

Cohn, Diodor u. seine römische Quelle. — *Holzapfel*, Echtheit der Plutarchischen Schrift De Herodoti malignitate; Thukydides IV, 83, 2. — V. *Kleist*, Zu Plotins 2. Abhandlung über die Allgegenwart des Intelligibeln in der wahrnehmbaren Welt. — *M. C. P. Schmidt*, Die Fragmente des Mathematikers Menaechmus; Zu griechischen Mathematikern. — *Kühlewein*, Zur Geschichte u. Beurtheilung der hippokratischen Schriften. — *Erdmann*, Hippodamus von Milet u. die symmetrische Städtebaukunst der Griechen. — *V. Leutsch*, Zu Theognis. — *Bergk*, Die Liste der delphischen Gastfreunde. — *Walter*, Kritische Bemerkungen zu Sophokles. — *Lunak*, Ueber den Status der ersten Rede des Isaeus 'Ueber die Erbschaft des Kleonymus'.

— 42. Bandes 3. Hft.

Heiberg, Die Archimedeshs. Georg. Vallas. — *W. Stern*, Zu den Quellen der sicilischen Expedition.

— IV. Supplem.-Bd. 5. Heft.

Unger, Die Zeitverhältnisse des Anaxagoras u. Empedokles.

REVUE archéologique. 3e série. Paris, Jos. Baer. 1883.

Tome Ier. *Salomon Reinach*, La description de l'île de Délos, par Bondelmonte. — *Raoul Lemaître*, De la disposition des rameurs sur la trière attique. — *Germain Bapst*, L'orfèvrerie d'étain dans l'antiquité. — *Emm.*

Miller, Inscriptions grecques découvertes en Egypte. — *Alfred Jacob*, Sylloge vocabulorum (recueil pour servir à la collation et à la description des manuscrits grecs. 1er et 2e articles). — *Clermont-Ganneau*, Epigraphes hébraïques et grecques sur des ossuaires juifs inédits. — *Schlumberger*, Documents pour servir à l'histoire des thèmes byzantins (sceaux de plomb inédits de fonctionnaires provinciaux.

Tome II. *Jacob*, Sylloge, etc. 3e article. — *Salomon Reinach*, Chronique d'Orient. — *Ladislas Jurgievitch*, Lettre à M. Egger sur deux inscriptions grecques inédites de la Russie méridionale. — *Sal. Reinach*, Observations sur la chronologie de quelques archontes athéniens postérieurs à la CXXe Olympiade. — *Bapst*, L'orfèvrerie d'étain (suite). — *Miller*, Inscriptions grecques, etc. (suite). — *Sal. Reinach*, Chronique d'Orient. — *C. Carapanos*, Inscriptions de l'oracle de Dodone et pierre gravée. — *Sal. Reinach*, Chronique d'Orient.

REVUE de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. Tome XXVI, 1883, livr. 1, 2, 3. Gand, Wagener. Par an 6 fr.

Victor Brants, De la condition du travailleur libre dans l'industrie athénienne. — *A. Motte*, Le prêt à Sparte.

REVUE de philologie, de littérature et d'histoire anciennes. Nouvelle série continuée sous la direction de *O. Riemann* et *E. Chatelain*. Année et tome VII. 1883. Paris, Klincksieck. 8.

Weil, De quelques omissions dans le texte de Démosthène. — *Riemann* Xénophon, Rép. des Lacédémoniens. — *Y.*, La critique des textes grecs à l'Ecole pratique des hautes études. II. Démosthène, Librariorum ultio. — *Ruelle*, Texte inédit de Domninus de Larisse sur l'arithmétique avec traduction et commentaire. — *Dumontier*, Note additionnelle sur le texte précédent. — *Y.*, Ad Pseudo-Platonis Alcibiadem secundum. — *Y.*, Sur la signification de quelques particules grecques. — *T.*, Anatole Boucherie. — *Cuquel*. Correction d'un passage d'Aristophane (Chevaliers. v. 1360).

REVUE des Revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique, publiées en 1882. (Recueil compris dans la *Revue de philologie*.)

REVUE des deux mondes, année 1883, 15 février.

H. Houssaye, l'ostracisme à Athènes. — *Jules Girard*, Un historien moderne de la Grèce : Ernest Curtius. — *Id.*, L'alexandriniame à l'occasion du livre de A. Couat.

REVUE du monde latin. 1re année, 1883.

G. M. Bizyenos, Ἡ τρελὴ νυμφή (la Fiancée folle), texte avec traduction française par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. — ***, Le Patriarchat œcuménique de Constantinople. — *J. Bikélas*, Coumoundouros, souvenirs personnels.

REVUE numismatique. III. Série. Tome I. Fasc. 2-4.

Lenormant, L'archer crétois. — *Babelon*, Numismatique grecque : monnaies royales inédites. — *Six*, Du classement des séries cypriotes. — *Pouthkowski*, Monnaies grecques inédites (autonomes et impériales). — *Murel*, Monnaies de Lydie.

RIVISTA di filologia e d'istruzione classica. Direttori *D. Comparetti*, *G. Müller*, *G. Flechia*. Anno XI. Torino, Loescher. 8.

Hft. 1-9. *Comparetti*, Due epigrafi greche arcaiche. — *Garlanda*, Ancora della lunghezza di posizione. — *Chiapelli*, Le Ecclesiazuse di Aristofane e la Republica di Platone. — *Morosi*, Il significato della leggenda della guerra Troiana. — *Piccolomini*, Conjectanea. — *Studemund*, Due commedie parallele di Difilo. — *Teza*, La iscrizione di Oaxos.

Heft. 10-12. *Comparetti*, Appunti alla raccolta di epigrafi greche arcaiche pubblicate dall'Academia di Berlino.

— Anno XII. Heft. 1-3.

Cantarelli. Gli annali greci di C. Acilio e Q. Claudio Quadrigario. — *Morosi*, Il significato della leggenda della guerra Troiana. — *Bessi*, Il sentimento della natura in Sofocle.

SÉANCES et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques de France; Compte-rendu par Ch. Vergé sous la direction de *M. Mignet*. 43e année. N. S. Tome XVII (CXVII). 1883. 1er semestre. Paris, Picard. 8.

Barthélemy Saint-Hilaire, Sur l'histoire des animaux d'Aristote. — *Huit*, Les voyages de Platon et les rapports philosophiques entre la Grèce et l'Orient. — *Boutroux*, Socrate fondateur de la science morale (fin).

— Tome XVIII (CXVIII). 1883. 2e semestre. Ibid.

Barthélemy Saint-Hilaire, Sur l'histoire des animaux d'Aristote.

SITZUNGSBERICHTE der kais. Akademie der Wissenschaften zu Wien. Philosoph.-Historische Classe. Bd. 99. Hft. 2. Wien, Gerold's Sohn. Lex. 8. 9 M.

— Bd. 100. Hft. 1. u. 2. à 8 M.

Rzach, Zur Technik des nachhomerischen Hexameters. — *Bauer*, Die Kyros-Sage u. Verwandtes.

— Bd. 101. 1. u. 2. Hft. 12 M. 40 Pf.

Brentano, Ueber den Creatianismus des Aristoteles.

— Bd. 103 1. 2. Hft. III, S. 1-606. Lex.-8. 8 M. 20 Pf.

Gomperz, Herodoteische Studien. I. — *Id.*, Herodoteische Studien. II.

SITZUNGSBERICHTE der Kœnigl. Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Stück XVIII-XXX. 1882. Berlin, Dümmler. Lex.-8. pro Jahrg. 12 M.

Conze, Ueber das Relief bei den Griechen. — *Kirchhoff*, Ueber die von Thukydides benutzten Urkunden. — *Curtius*, Die Griechen in der Diaspora. — *Droysen*, Zum Finanzwesen des Dionysius von Syrakus. Ueber die Lehre des Aristoteles von der Ewigkeit des Geistes. — *Hirschfeld*, Ergebnisse einer Bereisung Paphlagoniens.

— Stück XXXI-LIII.

Curtius, Studien über d. Tempelgebiet von Olympia. — *Humann*, Bericht über die Reise nach Angora. — *A. Kirchhoff*, Ueber die von Thukydides benutzten Urkunden. — *Wilcken*, Arsinoetische Steuerprofessionen aus dem J. 189 n. Chr. u. verwandte Urkunden. — *Duncker*, Ein angebliches Gesetz des Perikles. — *Zeller*, Ueber Antisthenes aus Rhodos. — *Duncker*, Der Process des Pausanias. — *Mommsen*, Numismatische Notizen. — *Lepsius*, Die Längenmasse der Alten.

— I. XXVI. 1883.

Droysen, Zum Münzwesen Athens. — *Conze*, Berichte. — *Diels*, Ueber die exoterischen Reden des Aristoteles.

SITZUNGSBERICHTE der philosoph.-philologischen u. histori-

schen Classe der k. Akademie der Wissenschaften zu München. 1882. Bd. 1. Hft. 2. 3. München, Franz. 8. à 1 M. 20 Pf.

Unger, Die historischen Glosseme in Xenophons Hellenika.

— II. Bd. 1882. Hft. 1. u. 2.

Riemann, Ueber die Μαρτυρῖαι der byzantinischen liturgischen Notation. — *Brunn*, Ueber den Amazonenfries des Mausoleums.

— 1883. Hft. 102. 3. S. 113-508. 8. à 1 M. 20 Pf.

Unger, Zur Geschichte der Pythagoreier. — *Krumbacher*, Eine neue Hs. der Grammatik des Dositheus u. der Interpretamenta Leidensia. — *V. Brunn*, Ueber tektonischen Styl in griechischer Plastik. u. Malerei.

STUDIEN, Leipziger, zur classischen Philologie, hrsg. v. *G. Curtius, L. Lange, O. Ribbeck, H. Lipsius*. 5. Bd. Leipzig, 1882, Hirzel. III, 428 S. gr. 8. 8 M.

Freyer, Quaestiones de scholiorum Aeschineorum fontibus; De Aelii Dionysii et Pausaniae atticistarum formulis οἱ παλαιοί, παρὰ τοῖς παλαιοῖς, κατὰ τοὺς παλαιούς. — *Langii*, De pristina libelli de republica Atheniensium forma restituenda commentatio II.

— 6. Bd. 1. Hft. Ebd. 1883. 192 S.

Th. Matthias, De Apollonii Dyscoli epirrhematici et syndesmici forma genuina. — *G. Freye*, De Heraclidae Milesii studiis homericis. — *G. Curtius*, οὐθείς, μηθείς.

— 7. Bd. S. 1-331. gr. 8. 3 M. 40 Pf. (6 Bd. cplt. : 7 M. 90 Pf.)

Th. Matthias, De Apollonii Dyscoli epirrhematici et syndesmici forma genuina. — *Frye*, De Heraclidae Milesii studiis homericis. — *G. Curtius*, Οὐθείς μηθείς. — *Lipsius*, Ueber die Unechteit der erstein Rede gegen Aristogeiton.

STUDIEN, Wiener, Zeitschrift für classische Philologie. Supplement der Zeitschrift f. œsterr. Gymnasien. Verantw. Red. : *W. Hartel, K. Schenkl*. 4. Jahrg. 1882. 2. Hft. gr. 8.

K. Wessely, Der Wiener Papyrus Nr. 31; Evangelienfragmente aus Papyrus; Eine Pergamentrolle des XVI. Jhs. — *Abel*, Zur Hsskunde des Pindar. — *Gollob* u. *Krall*, Zur 'Niobestatue am Sipylos bei Magnesia'.

— 5. Jahrg, 1883. 1. Hft. 174 S. u, 1. Tafel.

Hartel, Ein griechischer Papyrus aus dem J. 487 n. Chr. — *Petersen*, Der Streit des Poseidon u. der Athena. — *Schenkl*, Zur Geschichte des attischen Bürgerrechtes. — *Jung*, Geographisch-Historisches bei Procopius von Caesarea.

— 5. Jahrg. 1883. Wien. gr. 8.

Heft 2. *Rzach*, Zu Hesiodos. — *V. Holzinger*, Zur Kenntnis der Venetusscholien zu Aristophanes.

STUDII di filologia greca, pubblicati da *E. Piccolomini*. Vol. I, fasc. II. Torino, Loescher.

E. Piccolomini, Osservazioni sul testo dell' Epitafio d' Iperide. — *V. Puntoni*, Scolii alle orazioni di Gregorio Nazianzeno. — *Id.*, Postille sopra gli aurei versi dei pitagorici. — *E. Piccolomini*, Sul Partenio d'Alcmano.

ΣΥΛΛΟΓΟΣ (ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικὸς φιλολογικός). Σύγγραμμα περιοδικόν. T. XIV, 1879-80. Constantinople, 1884, in-4°. (Traduction des titres.)

D. Stamatiadis, Vie d'Alexandre Schinas. — *S. Mavrogenis*, Vie de Constantin Karatheodory. — *I. Karolidis*, Les cent apophthegmes d'Ali. — *M. Papanikas*, Ephèse. — *P. Braïla*, Sur les caractères de la pensée grecque. — Rapport de la commission de l'Instruction sur le concours Karapanos pour la publication des livres scolaires destinés aux écoles publiques. — Rapport de la même commission sur le mouvement de l'instruction dans les provinces de l'empire ottoman. — *S. Aristarchis*, Catalogue des publications relatives à l'histoire naturelle, à la physique, etc., faites par les Grecs modernes depuis la prise de Constantinople jusqu'à ce jour. — Concours Zographos : *Th. Pousios*, Recueil de mots, de légendes, de chants, etc., du peuple hellénique de Zagori en Epire. — *I. Balabani*, Nouveau recueil de monuments vivants de la langue grecque dans la région du Pont, lexique, dictons plaisants, mythes.

— Παράρτημα (Appendice), — *S. Aristarchi*, Carte archéologique des murs de Constantinople (avec planches).

— T. XV, 1880-81, partie I (1884).

M. Paranika, Etude sur les *Oiseaux* d'Aristophane. — *K Kontopoulos*, Perpétuité de la langue grecque ou la langue d'Homère retrouvée dans le langage populaire de la Grèce contemporaine. — *D. Stamatiadis*, Alliance de la science et de la religion. — *I. K. Pagounis*, Recueil de monuments vivants de la langue grecque dans le langage populaire. Propositions, suspertitions et bons mots des Néo-Grecs mis en parallèle avec ceux des Grecs anciens.

— Παράρτημα. *R. Papadopoulos Kérameus*, Bibliothèque Mavrogordato ou Catalogue général descriptif des manuscrits grecs trouvés dans les bibliothèques d'Orient, t. I, fasc. 1.

TIDSKRIFT, Nordisk, for Filologi. Ny Raekke. VII. 1. Hfte. Kjobenhavn, Gyldendal. 8.

Feilberg, Plan for en ordbog over jysk folkemal. — *Pio*, Den oldgraeske Udtale af β, γ og δ, belyst af det nygraeske Folkesprogs Udtale.

ZEITSCHRIFT für das Gymnasial-Wesen. Hrsg. von *H. Kern* u. *H. J. Müller*. XXXVI. Jahrg. Der Neuen Folge 16. Jahrg. 12 Hfte. (Juli-Dezember.) Berlin, Weidmann. 8. 20 M.

Grosser, Zur griechischen Schulgrammatik. — *Moldenhauer*, 19. Versammlung rheinischer Schulmänner am Osterdienstag 1882 im Gürzenich zu Köln. — *Roeder*, Gebrauch des nichtäolischen bei den Attikern. — *Sanneg*, Randglossen zu Curtius Grundzügen der griechischen Etymologie. I.

— XXXVII. Jahrg. N. F. 17. Jahrg. 1883. Januar-Juni. Ebd.

Bæckel, Versammlung deutscher Philologen u. Schulmänner zu Karlsruhe, 26-30. Sept. 1882. — *Kallenberg*, Herodot. — *C. Th. Michaelis*, Plutarch. — *Sanneg*, Zu Curtius' Grundzügen der griechischen Etymologie. II.

ZEITSCHRIFT f. œsterreich. Gymnasien. Red. : *W. Hartel*, *K. Schenkl*.

— 33. Jahrg. 1882. 12 Hfte. Wien, Gerold's Sohn. 8. 24 M.

H. Becker, Eine neue Ansicht über den Verfasser der Schrift περὶ κόσμου. — *Lœwner*, Zur Egesese von Soph. Philoct. V, 144 ff. — *F. Rühl*, Die Sage von Gordios. — *Landwig*, Batrachomyomachia. — *Baar*, Zu Aristophanes Vögeln 488 ff.

— 34. Jahrg. 1883. Hft. 1. 2. 3. Ebd.

Baar, Zu Lucian. Dial. meretr. 9. C. 2; Zu Aristoph. Lysistr. 816 sqq. — *Id.*, Zu Aristophanes Ritt. 814.

— Heft. 4-10.

H. Fr. Vogel, Ambrosius u. der Uebersetzer des Josephus. — *Baar*, Zu Luc. De morte Peregr. c. 43. — *H. A. Heinrich*, Was ist oder wo liegt Kuropedion? — *Rettig*, Ueber die Schrift vom Staate der Athener. — *Wilhelm*, Zur Präparation für die lat. u. griech. Lektüre.

ZEITSCHRIFT für Numismatik. Redigiert von *A. von Sallet*. 10. Bd. 4. Hfte. Berlin, Weidmann. gr. 8. 14 M.

Lambros, Unedierte Münzen der Stadt Eriza in Karien. — *Læbbecke*, Griechische Münzen aus meiner Sammlung. — *V. Sallet*, Zur antiken Münz-u. Alterthumskunde. — *Bahrfeldt*, Der Victoriatenfund von Tarent. — *V. Kleuten*, Neue Erwerbungen meiner Münzsammlung. — *Imhoof-Blumer*, Zur Münzkunde Kilikiens.—*Von Sallet*, Berichtigungen zu den Beiträgen der antiken Münz- u. Alterthumskunde.

ZEITSCHRIFT Numismatiche, hrsg. von der numismatichen Gesellschaft in Wien durch deren Redactions-Comité. 14. Jahrg. 1. Halbjahr. 1882. Wien, Manz. gr. 8.

Teez, Eine griechische Münze der Kaiserin Cornelia Supera.

ZEITUNG, Archaeologische. Hrsg. vom Archæologischen Institut des Deutschen Reiches. Red. : *M. Frænkel*. Jahrg. XL. 1882. Berlin, Reimer. gr. 4. pro Jahrg. 12 M.

(Heft. 2. 3. 4.) *Hirschfeld*, Pausanias und die Inschriften von Olympia. — *Herzog*, Ein Luthrophoros. — *Treu*, Artemisrelief mit Weihinschrift. — *P. J. Meier*, Gladiatorenreliefs des Berliner Museums. — *Robert*, Athenisches Frauenleben. 2 Vasen des Berliner Museums. — *E. Curtius*, 2 Terracotten : Pädagogische Scene. Asyl der Athena. — *Purgold*, Inschriften aus Olympia 435-38. — *Furtwængler*, Schüssel von Aegina. — *V. Duhn*, Parisurtheil auf attischer Lekythos. — *Treu*, Zu den Funden von Olympia. II. Die Anordnung der Statuen im Ostgiebel des Zeustempels. — *Furtwængler*, Zum Apoll von Belvedere. — *P. Weizsæcker*, Zum farnesischen Herakles. — *Wolters*, Tarentiner Terracotten im akademischen Kunstmuseum in Bonn. — *Furtwængler*, Von Delos. — *A. Michaelis*, Eine Originalzeichnung des Parthenon von Cyriacus von Ancona.

— Jahrg. XLI. 1883. 1. Hft. Ibid.

P. J. Meyer, Neue Durisschalen im Berliner Museum. — *Kieseritzky*, Der Apollo Stroganoff. — *Kalkmann*, Ueber Darstellungen der Hippolytus-Sage. — *K. Lange*. Das 'Laocoon'-Fragment in Neapel. — *Belger*, Die Löwenwürger auf dem Altarfries von Pergamon; Zur Frage über die Verwundung des sterbenden Galliers. — *Luckenbach*, Knieende Silene. — *Furtwængler*, Zur Archäologischen Zeitung 1882. S. 324.

— Jahrg. XLI. 1883. 2. u. 3. Hft. Berlin, Reimer. gr. 4. pro Jahrgang 12 M.

Kalkmann, Ueber Darstellungen der Hippolytos-Sage. II.— *Furtwængler*, Kentaurenkampf und Löwenjagd auf zwei archaischen Lekythen. — *Purgold*, Jason im Stierkampf. — *Rossbach*, Zur ältesten griechischen Kunst. — *Schreiber*, Neue Parthenosstudien. I. — *Bœhlau*, Die Ermordung des Hipparchos, attischer Stamnos. — *Milchhœfer*, Lakonische Bildwerke. — *Kekulé*, Ueber einige mit den Skulpturen in Olympia verwandte Werke. I. Der Dornauszieher. — *Milchhœfer*, Zur ältesten Kunst in Griechenland.

II. RELIGION. — PHILOSOPHIE. — DROIT.

ARNOLD, B., Griechische Sagen und Mærchen. Für das gebildete Publikum frei erzæhlt. 1. Heft. Echo u. Narkissos Aphrodite u. Adonis. Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht's Verl. 48 S. gr. 8. 1 M.

BAND, O., Die attischen Diasien. Ein Beitrag zur griech. Heortologie. Berlin, Gaertner. 23 S. gr. 4. 1 M.

BENN, A. W., The Greek philosophers. 2 vols. London, Paul, Trench and Co. 862 p. 8. 28 sh.

BERGK, Fünd Abhandlungen zur Geschichte der griechischen Philosophie und Astronomie. Hrsg. von *G. Hinrichs*. Leipzig, Fues. VII, 189 S. gr. 8. 4 M.

BERTIN, R., Altklassische Mythen u. Sagen. Zwœlf poet. Gemælde aus Ovids Metamorphosen. Langenberg, Joost. VII, 54 S. gr. 8. 1 M. geb. baar n. n. 1 M. 50 Pf.

BLASS, F., De Gemino et Posidonio. Kiel, Universitæts-Buchh. 25 S. gr. 4. 1 M. 20 Pf.

BRÉTON, G., Essai sur la poésie philosophique en Grèce : Xénophane, Parménide, Empédocle. Paris, Hachette et Ce. 276 p. 8. 4 fr.

CLARKE, J. F., Ten great religions. Part. 2. A comparaison of all religions. Boston. XXVIII, 413 p. 8. 15 sh.

COLLIGNON, M., Mythologie figurée de la Grèce. Paris, Quantin. 360 p. avec 131 fig. 8. 3 fr.

DARESTE, R., Les Papyrus gréco-égyptiens (textes juridiques). Paris, impr. nationale. 11 p. 4. (Extr. du *Journal des Savants*.)

DISSEL, C., De Admeti et Alcestidis fabula commentatio archaeologica. Halis Sax., 1882. 39 S. 8. (Diss.)

DORPH, C., Graesk-romersk Mythologi til Skolebrug. Femte Oplag. Woldike. 96 S. 8. Kart. 1 Kr. 15 ore.

DRECHSEL, E., Den graeske Filosofis historiske Udvikling i korteste Omrids samt et Par Bemaerkninger om den mekaniske Verdensanskuelse. Slagelse. (Kjobenhavn, Schonberg.) 50 S. 8. 1 Kr. 50 ore.

FUGGER, H., Eros. Sein Ursprung und seine Entwicklung. Eine mythologische Studie. Kaiserslautern, 1882. 38 S. 7. (Progr.)

VAN DEN GHEYN, S. J., Cerbère, étude de mythologie comparée. Bruxelles, impr. Vromant. 30 p. 8. 2 fr.

GRÆSER, G., Οἱ Ἑλλήνων τε καὶ Ῥωμαίων μέγιστοι θεοὶ πρὸς ἀλλή-

λους συμβάλλονται κατὰ τοὺς ὁμοίους καὶ διῃρημένους χαρακτῆρας αὐτῶν. Mediasch, 1882. 19 S. 4. (Progr.)

HEINZE, M., Der Eudæmonismus in der griechischen Philosophie. 1. Abhandlung. Vorsokratiker, Demokrit, Sokrates. (Sep. Abdr.) Leipzig, Hirzel, 113 S. Lex.-8. 4 M.

HENDESS, R., Untersuchungen über die Echtheit einiger Delphischer Orakel. Guben, 1882. 16 S. 4. (Progr.)

HERRLICH, S., Das Verbrechen gegen das Leben nach attischem Recht. Berlin. 22 S. 4. (Progr.)

HOROY, C. A., Des rapports du sacerdoce avec l'autorité civile à travers les âges et jusqu'à nos jours. 2 vol. Paris, Chevalier-Marescq. T. I, 464 p.; t. II, 376 p. 8.

MARIE, M., Histoire des sciences mathématiques et physiques, par Maximilien Marie. T. I et II. fig. 8. Paris, Gauthier-Villars.

MEIER, E., Quaestiones Argonauticae. Moguntiae, 1882. 52 S. 8. (Diss.)

MORILLOT, A., Thémis et les divinités de la justice en Grèce. Besançon, 1882, imp. Marion, Morel et Ce. 74 S. 8.

MŒRSCHBACHER, J., Ueber Aufnahme griechischer Gottheiten in den rœmischen Kultus. Jülich, 1882. 10 S. 4. (Progr.)

MORSELLI, E., Il demone di Socrate. Milano-Torino, frat. Dumolard, 1882. 14 p. 8.

NEUHAEUSER, J., Anaximander Milesius sive vetustissima quaedam rerum universitatis conceptio restituta. Cum 1 tab. (lith.) Bonn, Cohen & Sohn. XVI, 428 S. gr. 8. 14 M.

NICOLAI, R., Geschichte der griechischen Litteratur f. hœhere Schulen u. zum Selbststudium. (Auszug.) Magdeburg, Heinrichshofen's Verl. VII, 207 S. gr. 8. 3 M.

RASCH, F., De ludo Troiae commentatio philologica. Jena, 1882. 20 S. 4. (Progr.)

RAWLINSON, G., The religions of the ancient world, including Egypt, Assyria and Babylonia, Persia, India, Phoenicia, Etruria, Greece, Rome. New York, Scribner's Sons. XII, 249 p. il. 12. 1 Doll.

REGELL, P., Fragmenta auguralia. Hirschberg, 1882. 11 S. 4. (Progr.)

RENAN, E., Histoire des origines du christianisme, index général avec une carte de l'extension du christianisme vers l'an 180. Paris, Lévy. IV, 303 p. à 2 col. 8. 7 fr. 58 c.

RINDTORFF, E., Die Religion der Phœnicier. Weimar. 19 S. 4. (Progr.)

ROCHAS, A. de, La Science des philosophes et l'Art des thaumaturges dans l'antiquité. Paris, Masson. 220 p. et 24 planches. 8.

ROSCHER, W. H., Nektar u. Ambrosia. Mit e. Anh. üb. die Grundbedeutung der Aphrodite u. Athene. Leipzig, Teubner. VIII, 116 S. gr. 8. 3 M. 60 Pf.

SARTORIUS, M., Die Entwicklung der Astronomie bei den Griechen bis Anaxagoras und Empedokles, in besonderem Anschluss an Theophrast. Breslau, Kœhler. 39 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

SAUPPE, H, Commentario de Atheniensium ratione suffragia in iudiciis ferendi, Gœttingen, Dieterich's Verl. 13 S. gr. 4. 80 Pf.

TERZETTI (Mme Adélaïde), La Grèce ancienne et moderne considérée sous l'aspect religieux. Paris, Ernest Leroux, 1884, in-12. (Bibliothèque grecque elzévirienne, 3e volume.)

WASSNER, J., De heroum apud Graecos cultu. Kiel, Lipsius & Tischer. 53 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 60 Pf.

WENIGER, L., Das Kollegium der Sechzehn Frauen und der Dionysosdienst in Elis. Weimar. 24 S. 4. (Progr.)

WINTER, A., Mythologie der Griechen und Rœmer für die reifere Jugend. Mit kolor. Titelbild u. 16 Taf. 13 Aufl. Langensalza, Schulbuchh. 76 S. 8. 1 M. 20 Pf.

WITT, C., Classic mythology; a translation, with the author's sanction, of Witt's Griechische Gœtter und Heldengeschichten by F. Younghusband; with a preface by A. Sidgwick; supplemented with a glossary of etymologies and related myths. New York, Holt & Co. XXVIII, 268 p. 12. 1 Doll. 25 c.

III. HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE.

ALIMONAKIS, Ch., Χίος ἡ νῆσος ἐν τῇ ἀρχαιότητι. Erlangen 1882. 84 S. 8. (Diss.)

DE ANDREIS, F., La storia della Grecia antica, raccontata brevemente. Genova, tip. Benvenuto, Morando e C., 1882. 82 p. 16. 80 c.

BÆDEKER, K., Griechenland. Handbuch f. Reisende. Mit e. Panorama v. Athen, 6 Karten, 7 Plænen u. andern Beigaben. Leipzig, Bædeker. CXXII, 371 S. 8. geb. 7 M. 50 Pf.

BECKER, A., De Rhodiorum primordiis. Lipsiae, Teubner. 1882. S. 93-186. 8. (Jenens. Diss.)

BISCHOFF, Ernst, De Fastis Græcorum antiquioribus (thèse pour le doctorat en philosophie). Lipsiae, 1884, in-8.

BOTTERMUND, G., De republica Rhodiorum commentatio. Halis Sax., 1882. 46 S. 8. (Diss.)

BOUCHÉ-LECLERCQ, A., Atlas pour servir à l'Histoire grecque d'E. Curtius. Paris, Leroux. VIII, 118 p. et 21 cartes. 8. 12 fr.

CAVALLARI, F. S., Sulla topografia di talune città greche di Sicilia e dei loro monumenti. Palermo, 1879, 112 p. 8. (Estr.)

— Thapsos; appendice alla memoria « Le città e le opere di escavazione in Sicilia anteriori ai Greci ». Ibid., 1880. 19 p. e 1 tav. 8. (Estr.)

COUGNY (E.), Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. Texte et traduction nouvelle publiés pour la Société de l'histoire de France. T. 4. Paris, Loones. VIII, 406 p. 8.

CURTIUS, E., Histoire grecque. Trad. de l'allemand sous la direction d'*A. Bouché-Leclercq*. T. 5 et dernier. Paris, Leroux, 583 p. 7 fr. 50 c.

CURTIUS, E., u. J. A. **KAUPERT**, Karten v. Attika. Auf Veranlassung d. kaiserl. deutschen archæolog Instituts u. m. Unterstützung d. k. preuss. Ministeriums der geistl. Unterrichts- u. Medicinal-Angelegenheiten aufgenommen durch Officiere u. Beamte d. k. preuss. Grossen Generalstabes, m. Erlæut. Text. 2. Hft. 4 Karten Chromolith. Imp.-Fol. Mit Text v. *A. Milchhoefer*. Berlin, Reimer. 49 S. m. Fig. gr. 4. à 12 M.

DAUBAN, C. A. et L. **GRÉGOIRE**, Histoire grecque, comprenant l'histoire de la Grèce depuis les temps primitifs jusqu'à la réduction de la Macédoine et de la Grèce en province romaine (1700 av. J.-C. — 146 av. J.-C.). Nouv. éd., augmentée. Cours de cinquième. Paris, Delagrave, 331 p. 18.

DUNCKER, M., History of Greece, from the Earliest Times to the End of the Persian War. Translated from the German by *S. F. Alleyne*. Vol. I. London, Bentley. 546 p. 8. 15 sh.

DUNCKER, M., Historia de la Grecia. Tomo IV, que comprende desde el levantamiento del pueblo contra la nobleza, hasta el gobierno de los pisistratidas (630 à 561 antres J.-C.), vertida del aleman por *D. F. Garcia Ayuso*. Madrid, Iravedra. 403 p. 4. 24 rs.

DUNDACZEK, R., Beitræge zur Geschichte der beiden ersten messenischen Kriege. Czernowitz 1882. 36 S. 4. (Progr.)

DESJARDINS, E., Mémoire sur l'inscription de Coptos relative à la route du Nil à la mer Rouge. Paris, impr. nationale. 16 p. 8.

DROYSEN, J. G., Histoire de l'hellénisme. Traduite de l'allemand sous la direction d'A. Bouché-Leclercq. T. 1. (Histoire d'Alexandre le Grand.) Paris, Leroux. XLII, 815 p. 8. 10 fr.

ES, A. H. G. P. van den, De studie van de Grieksche oudheidkunde gedurende de laatste jaren. Groningen, Wolters. 31 bl. 8. 50 c.

FISCHER, W., Studien zur byzantinischen Geschichte des 11. Jahrhunderts. Plauen i. V. 56 S. 4. (Progr.)

FOKKE, A., Rettungen d. Alkibiades. 1. Tl. Die sicil. Expedition. Emden, Haynel. IV, 87 S. gr. 8. 1 M. 75 Pf.

FUMAGALLI, C., Nozioni elementari sulle antichità private greche

e romane, 1881, ecc. Verona, Drucker et Tedeschi. VIII, 105 p. 16. 1 L.

FRÆNKEL, A., die Quellen der Alexanderhistoriker. Ein Beitrag zur griechischen Litteraturgeschichte u. Quellenkunde. Breslau, Kern's Verl. VIII, 471 S. Lex.-8. 12 M.

GESCHICHTE, allgemeine, in Einzeldarstellungen. Unter Mitwirkung v. Fel. Bamberg, Alex. Brückner, Fel. Dahn etc. hrsg. v. *W. Oncken*. 59-65. Abth. Berlin, Grote. gr. 8. Subscr. Pr. à 3 M.

Geschichte der Byzantiner u. d. Osmanischen Reiches. Von *G. F. Hertzberg*. S. 145 — 304 m. Holzschn. u. 2 Holzschntaf.

GUGGENHEIM, M., die Bedeutung der Folterung im attischen Processe. Zürich, Bürkli, 1882. 73 S. 8.

HEINE, W., Auf welchen Wegen sollten verfassungsmæssig die Gesetze in Athen zustande kommen und wie wich man in einzelnen Fællen davon ab? Rawitsch. 24 S. 4. (Progr.)

HEYSE, M., de legationibus atticis. Gœttingen 1882. (Vandenhoeck et Ruprecht.) 72 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 80 Pf.

HILL, Der achæische Bund seit 168 v. J. Ch. Elberfeld. 25 S. 4. (Progr.)

HŒHLE, Arkadien vor der Zeit der Perserkriege. Meerana i. S. 1882. (Progr.)

HEYSE, M., De legationibus atticis. Gœttingen 1882. 72 S. 8. (Diss.)

JAUBERT, D., La Décadence d'Athènes. Toulon, impr. Pharisier et Ce. 19 p. 8. (Extr.)

JURIEN DE LA GRAVIÈRE, Les Campagnes d'Alexandre; le Drame macédonien. Paris, Plon et Ce. XX, 199 p. et carte de l'Asie Mineure. 18.

KAUSEL, Th., De Thesei synoecismo. Marburgi 1882. 24 S. 4. (Diss.)

KIEPERT, H., Graeciae antiquae tabula. 1 : 500,000. 9 Blatt. 4. Aufl. Berlin, D. Reimer. Imp.-Fol. 12 M.

KLETT, M., Chronologische Beitræge zur Geschichte des achæischen Bundes. Berlin. 42 S. 4. (Progr.) 1 M.

KNAPP, P., die traditionen über die Stiftung der olympischen Spiele. Tübingen 1881, Fues. 16 S. gr. 8. 40 Pf.

KOCH, K., die Bæume u. Stræucher d. alten Griechenlands. 2. Aufl. Berlin (1879) 1884, Jacobsthal. XX, 270 S. gr. 8. 6 M.

LAFAYE, G., De poetarum et oratorum certaminibus apud veteres. Paris, Pedone-Lauriel. IX, 120 p. 8.

LIMAN, P., Foederis Boeotici instituta. Gretfswald 1882. 28. S. 8. (Diss.)

DE MICHELIS, G., Istituzioni di antichità greche, per uso delle

scuole ginnasiali; con un' appendice sulla mitologia comparata, ecc. Roma, Alessandro Manzoni. VI, 136 p. 16. 2 L.

MOROSI, G., Il significato della leggenda della guerra troiana. Torino, Loescher, 1882. 31 p. 8.

MYERS, P. V. N., Outlines of ancient history, from the earliest times to the fall of the western roman empire, 476; embracing the Egyptians, Chaldaeans, Assyrians, Babylonians, Hebrews, Phoenicians, Medes, Persians, Greeks, and Romans; for private reading and as a manual of instruction. New York. XVI and 484 p. 12. 9 sh.

NOETHE, H., de pugna Marathonia quaestiones. Dissertatio inauguralis. Susati 1881, Leipzig, Fock. 71 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

OIKONOMOS, S. A., ἡ νῆσος Πεπάρηθος. Jena, Pohle. 32 S. gr. 8. 75 Pf.

PETIT DE JULLEVILLE, L., Histoire grecque. Paris, Lemerre. 311 p. 12. 2 fr. 50 c.

REPETITORIUM der alten Geographie u. zur Chronologie. Zürich, Schulthess. 31 S. gr. 8. 60 Pf.

ROSE, A., Kaiser Anastasius I. Erster Theil: Die aeussere Politik des Kaisers. Halle a. S. 1882. 68 S. 8. (Diss.)

SALVIONI, G. B., Il comunismo nella Grecia antica: saggio. Padova, tip. Randi. 2 L.

SATHAS (C. N.), Μνημεῖα ἑλληνικῆς ἱστορίας. Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge, publiés sous les auspices de la chambre des députés de Grèce. Tome V. Paris, Maisonneuve; Londres, Quaritih; Athènes, Coromilas; Leipzig et Vienne, Brockhaus, 1884. (Capitula communitatum Naupacti, Augusticiae (Ægii), Patrarum, Chelidonii et Vumeri et Olenae, Phanarii, Magnæ, Æginæ, Scyri, Sciathi, Scopeli, Lemni, Cytheræ, Zacynthi, Cephalleniæ, Corcyræ, Pargæ.) — Tome VI, 1884. 2 vol. in-4.

SCHEFFLER, C., De rebus Tejorum. Lipsiae 1882. 99 S. gr. 8. (Diss.)

SCHNEIDERWIRTH, H., Heraclea am Pontus. Heiligenstadt 1882. S. 1-39. 4. (Progr.)

UNGER, G. F., Kyaxares u. Astyages. (Sep.-Abdr.) München 1882. Franz. 85 S. gr. 4. 2 M. 50 Pf.

USSING. J. L., fra Hellas og Lilleasien i Foraaret 1882. Gyldendal. 272 S. og 2 Kort. 8. 3 Kr. 50 ore.

IV. ARCHÉOLOGIE. — NUMISMATIQUE. — ÉPIGRAPHIE. SCIENCES ANCIENNES.

BENNDORF, O., vorlæufiger Bericht über zwei œsterreichische archæologische Expeditionen nach Kleinasien. Wien, Gerold's Sohn. 101 S. m. 5 Taf. gr. 8. (Sep-Abdr.) 3 M.

BENNDORF, O., griechische u. sicilische Vasenbilder. 4. (Schluss-) Lfg. Taf. 45-61 enth. Berlin, Guttentag. Text S. 99-121. Fol. 50 M. (cplt. 164 M.)

BERNARD, E., Découverte d'une statue de Bacchus dans la rue des Fossés-Saint-Jacques, notice. Paris, impr. De Soye et fils. 39 p. et héliogravure. 8. 2 fr.

BESCHREIBUNG der Pergamenischen Bildwerke in den kœnigl. Museen zu Berlin. Hrsg. v. der Generalverwaltung. 6. Aufl. Berlin, Weidmann. 30 S. 8. 10 Pf.

BLASS, F., Einiges aus der Geschichte der Astronomie im Alterthum. Rede, Kiel, Universitæts-Buchh. 16 S. gr. 8. 1 M.

BOECKLER, Die Polychromie in der antiken Sculptur. Aschersleben, 1882. 20 S. 4. (Progr.)

BOHN, R., die Propylæen der Akropolis zu Athen, aufgenommen u. dargestellt. Mit 21 (lith.) Taf. (Berichte der auf Grund der Louis Boissonnet-Stiftung ausgeführten Studienreisen, hrsg. v. der kœnigl. techn. Hochschule zu Berlin. II.) Stuttgart 1882, Spemann. V, 40 S. gr. Fol. In Mappe. 75 Pf.

BORDIER, H., Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale. Paris, Champion, grav. 4.

BOUTKOWSKY, A., dictionnaire numismatique, etc. 27. et 28. livr. Leipzig, Weigel. Sp. 1665-1692 m. Holzschn. Lex.-8. à 1 M. 20 Pf.

CALVARY'S philologische u. archaeologische Bibliothek. 59. Bd. 1. Hælfte. Berlin, Calvary et C°. 8.

Der attische Process. Vier Bücher. Von *E. Meier* u. *G. Fr. Schœmann*. Neu bearb. v. J. H. Lipsius. 4. Lfg. 1. Hft. S. 385-468.

CAUER, P., delectus inscriptionum graecarum propter dialectum memorabilium, iterum composuit P. C. Leipzig, Hirzel. XVI, 356 S. gr. 8. 7 M.

CHOISY, A., Etudes sur l'architecture grecque. Première étude : l'Arsenal du Pirée d'apres le devis original des travaux. Paris, impr. Mouillot. 46 p. et 2 planches. 4.

CHOISY, A., Etudes sur l'architecture grecque. Deuxième étude :

les Murs d'Athènes d'après le devis de leur restauration. Paris, libr. de la Société anonyme de publications périod. p. 43 à 84 et pl. 4.

COLLECTION Sabouroff (la). Monuments de l'art grec, publiés par *Ad. Furtwaengler*. Livr. 2. (10 lith., chromolith. u. heliogr. Taf. m. 9 Bl. Text.) Berlin, Asther et C°. Fol. In Mappe. à 25 Pf.

SAMMLUNG SABOUROFF, die. Kunstdenkmæler aus Griechenland, hrsg. v. *A. Furtwœngler*. [2 Bde.] (In 15 Lfgn.) 1. Lfg. Berlin, Asher et C°. 10 Taf. in Heliograv., Lith. u. Chromolith. m. 10 Bl. Text Fol. In Mappe. 25 M.

COLLIGNON, M., Bâs-reliefs grecs votifs du musée de la Marciana, à Venise. Paris, Maisonneuve et C°. VIII, 18 p. et 2 planches. 4.

CORPUS inscriptionum atticarum, Vol. II, pars 2. Berlin, Reimer. Imp.-4. cart· 54 M. (I-IV, 1; 213 M.)

Inscriptiones atticae aetatis quae est inter Euclidis annum et Augusti tempora, ed. *U. Koehler*. Pars 2, tabulas magistratuum, catalogus nominum, instrumenta juris privati continens. VIII, 540 S.

DAREMBERG et **SAGLIO**. Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, etc. fasc. 9 (COE-CON). Paris, Hachette, 1884, in-4°. 5 fr.

DITTENBERGER, W., Sylloge inscriptionum graecarum. 2 fasc. Leipzig, Hirzel. VIII, 805 S. gr. 8. 16 M.

DOPP, E., Quaestiones de Marmore Pario. Vratislaviae. 63 S. gr. 8. (Diss.)

FERGUSSON, J., The temple of Diana at Ephesus, with special reference to Mr. Wood's discoveries of its remains. London, Trübner. 4. 5 sh.

FERGUSSON. J., The Parthenon: an essay on the mode by which light was introduced into greek and roman temples. London. Murray. 130 p. 4. 21 sh.

FRIEDLAENDER, J., e. Verzeichniss v. griechischen falschen Münzen, welche aus modernen Stempeln geprægt sind. Zur Warnung zusammengestellt. Berlin, Weber. 53 S. hr. 8. 2 M.

GALLO, G., Granato con figura di Mercurio (per una incisione. S. l., tip. del Calabrese, s. a. 6 p. 8.

GARDNER, P., Samos and Samian coins. New York, Macmillan. 90 p. il. and pl. 8. 3 Doll.

GERBER, A., Naturpersonification in Poesie u. Kunst der Alten. Leipzig, Teubner, 79 S. g. 8. (Sep.-Abdr.) 2 M.

HEUZEY, L., Les Figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre. Classées d'après le catalogue du même auteur; gravées par A. Jacquet. Paris, Morel. IV, 36 p. à 2 col. et 60 planches. 4.

HODDER WESTROPP. M., The cycle of developement of roman and greek sculpture. Rome, printed at the Gould Memorial Home, 1882. 170 p. 16. 5 L.

HULTSCH, F., griechische u. romische Metrologie. 1. Bearbeitg. Berlin. 1882. Weidmann. XIV, 745 S. gr. 8. 8 M.

HUNRATH, K., Ueber das Ausziehen des Quadratwurzel bei Griechen und Indern. Hadersleben. 35 S, 1 Tf. 4. (Progr.)

IMHOOF-BLUMER, F., choix de monnaies grecques de la collection de F. I-B. 2. édition. Paris. Leipzig (K. F. Kœhler's Antiquarium). 9 Kpfrtaf. m. 1 Bl. Text. gr. 4. 12 M.; Ausg. in Fol. 16 M.; Ausg. in Fol. auf chines Papier 20 M.

— Monnaies grecques. Publié par l'académie royale néerlandaise des sciences. Ebd. IV, 518 S. m. 9 Lichtdr.-Faf. gr. 4. cart. 45 M.

JATTA, G., le monete greche di argento della Magna Grecia. Trani 1882. Vecchi. 139 p. 8.

JORDAN, H., Marsyas auf dem Forum in Rom. Mit 3 Taf. Berlin, Weidmann, 30 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

KIRCHHOFF, F. Chr., Vergleichung der Ueberreste vom Theater des Dionysus aus dem 5. Jahrhundert vor Christi Geburt mit den Regeln des Vitruv für die Erbauung griechischer Theater und mit meiner orchestischen Hypothese. Altona 1882. 8 S. 1 Taf. 4. (Progr.)

— Neue Messungen der Ueberreste vom Theater des Dionysos in Athen, nebst einigen Bemerkungen. Mit einer Steindrucktafel. Altona. 8 S. 1 Taf. 4. (Progr.)

KLEIN, W., die griechischen Vasen mit Meistersignaturen. Wien (Gerold's Sohn.) 88 S. Imp.-4. 4 M. 40 Pf.

KOEPP, F., de gigantomachiae in poeseos artisque monumentis usu. Bonn, Strauss, 66 S. gr. 8. 2 M.

KROKER, E., gleichnamige griechische Künstler. Ein Beitrag zur antiken Künstler-Geschichte. Leipzig, Engelmann. 49 S. gr. 8. 1 M.

KUHNERT, E., de cura statuarum apud Graecos. Berlin, Calvary et C°. 72 S. gr. 8. 2 M. 50 Pf.

LARFELD, G., sylloge inscriptionum boeoticarum dialectum popularem exhibentium. Composuit, adnotavit, apparatu critico instruxit G. L. Praemittitur de dialecti boeoticae mutationibus dissertatio. Berlin, Reimer. XXXVI, 232 S. gr. 8. 10 M.

LE BRETON, G., La Céramique polychrome à glaçures métalliques dans l'antiquité. Rouen, imp. Cagniard. 45 p. 8.

LONGPÉRIER, A. de, Un portrait de la pythie delphique. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur; Paris. 8 p. avec médaille. 8. (Extr.)

LONGPÉRIER, A. de, Œuvres réunies et mises en prose par *G. Schlumberger*. T. 2. Antiquités grecques, romaines et gauloises. Première partie. (1838-1861.) Paris, Leroux. XXXI, 537 p. avec grav. et 11 planches hors texte. 8. 20 fr.

MERRIAM, A. C., The Greek and Latin inscriptions on the obelisk-crab in the Metropolitan Museum, New York : a monograph. New York, Harper. III, 49 p. 16. 50 c.

MILCHHOEFER, A., die Anfænge der Kunst in Griechenland. Studien. Mit zahlr. Abbildungen. Leipzig, Brockhaus. VII, 247 S. gr. 8. 6 M.; geb. 7 M.

PERROT, G., u. Ch. **CHIPIETZ**, Geschichte der Kunst im Alterthum. Aegypten — Assyrien — Persien — Kleinasien — Griechenland — Etrurien — Rom. Autoris. deutsche Ausg. 1. Abth. Aegypten. Mit ungefæhr 600 Abbildungen, 4 farb. u. 15 schwarzen Taf. Bearb. v. *R. Pietschmann*. Mit e. Vorwort v. G. Ebers. 2-15. Lfg. Leipzig 1882, Brockhaus. S. 41-640. Lex.-8. à 1 M. 50 Pf.

OVERBECK, J., Abbildungen aus der Geschichte der griechischen Plastik. Zum Gebrauche bei Vorlesungen zusammengestellt. (7) Ergænzungstafeln in Holzschn. nach der 3. Aufl. Leipzig, Hinrich's Verl. qu. gr. Fol. 2 M. 50 Pf. (Hauptwerk u. Ergænzung : 7 M.)

PALIDAS (G.), *Τὰ τῆς τοπογραφίας τῶν ἑπταπύλων Θηβῶν ὑπὸ τῶν νεωτέρων ἀρχαιολόγων διερευνώμενα*. Athen 1882. 70 S. 8. (Diss.)

PODSCHIWALOW, A. M., Beschreibung der unedirten u. wenig bekannten Münzen v. Sarmatia europaea, Chersonesus taurica u. Bosporus Cimmerius, aus der Sammlung A. M. P's. Mit 3 Lichtdr.-Taf. Moskau 1882. Leipzig, Brockhaus' Sort. 26 S. gr. 4. 8 M.

RAYET, Monuments de l'art antique. Paris, Quantin. Suite et fin. Planches en héliograv., fol.

RHEINHARD, H., Album des klassischen Altertums zur Anschauung für Jung u. Alt. besonders zum Gebrauch in Gelehrtenschulen. Eine Gallerie v. 76 Taf. in Fardenbr. nach der Natur u. nach antiken Vorbildern m. beschreib. Text. 2 Aufl. 2-12. (Schluss-) Lfg. Stuttgart 1882, Hoffmann. IV u. S. 5-61. qu. gr. 4. à 1 M. 50 Pf. (cplt. geb. : 18 M.)

RICHTER, De epigrammate Chaeroneensi. Malchin. 10 S. 4. (Progr.)

ROEHL, H., imagines inscriptionum graecarum antiquissimarum in usum scholarum composuit H. R. Berlin, Reimer. III, 72 S. gr. 4. 4 M.

SAMMLUNG der griechischen Dialekt-Inschriften von F. Bechtel, A. Bezzenberger, F. Blass, H. Collitz, W. Deecke, A. Fick, G. Hinrichs, R. Meister, hrsg. von *H. Collitz*. Gœttingen, Vandenhoeck et Ruprecht. gr. 8.

Heft I. Die griechich-kyprischen Inscriften in epichorischer Schrift. Text und Umschreibung (mit einer Schrifttafel) von *W. Deecke*. 80 S. 2 M. 50 Pf.

Heft II. Die aeolischen Inschriften von *F. Bechtel* (Anhang : Die Gedichte der Balbilla von *H. Collitz*.) Die thessalischen Inschriften von *A. Fick*. S. 81-144. 2 M.

SARTORIUS, M., Die Entwicklung der Astronomie bei den Griechen bis Anaxagoras und Empedokles, in besonderem Anschluss an Theophrast. Halle, 1883, 39 S. 8. (Bresl. Diss.)

SAUERESSIG, De epigrammate sepulcrali in Athenienses apud Chaeroneam interfectos agatur, quod in Demosthenis oratione de corona habita legitur. Molsheim 1882. 17 S. 4. (Progr. v. Oberenheim.)

SCHLIEMANN, H., Troja. Ergebnisse meiner neuesten Ausgra-

bungen auf der Baustelle von Troja, in den Heldengræbern, Bunærbaschi u. andern Orten der Troas im J. 1882. Mit Vorrede v. A. H. Sayce. Mit 150 Abbildungen in Holzschn. u. 4 Karten u. Plænen in Lith. Leipzig, Brockhaus. XLV, 468 S. gr. 8. 30 M.; geb. 32 M. 50 Pf.

— Troja, results of the latest researches and discoveries on the site of Homer's Troy and in the heroic tumili and other sites made in the year 1882, and a narrative of a journey in the Troad in 1881. Preface by A. H. Sayce, with 150 woodcuts and 4 maps and plans. London, Murray. 458 p. 8. 42 sh.

SCHREIBER, Th., die Athena Parthenos d. Phidias u. ihre Nachbildungen. Ein Beitrag zur Kunstgeschichte. Mit 4 (Lichtdr.-) Taf. Leipzig, Hirzel. 100 S. Lex.-8. (Sep.-Abdr.) 6 M.

URLICHS, P. v., Pergamon. Geschichte u. Kunst. Vortrag. Leipzig, Weigel. 31 S. gr. 8. 1 M.

URLICHS, L. v., Pergamenische Inschriften. 16. Programm. d. v. Wagnerschen Kunstinstitutes. Würzburg, Stahel. 31 S. gr. 8. 80 Pf.

WAGNER, R., quaestiones de epigrammatis graecis ex lapidibus collectis grammaticae. Leipzig, Hirzel. VI, 127 S. gr. 8. 2 M.

WHEATLEY, H. B., and P. H. **DELAMOTTE**, Artwork in gold and silver : Greek, Etruscan, Roman, Pompeian, Byzantine and the ecclesiastical gold-work of the middle ages, with 40 engravings of many celebrated works of mediaeval art of the goldsmiths. New York, Scribner et Welfort. 8. 1 Doll.

WOLLSEIFFEN, M., Achilles u. Hektor auf einer prænestinischen Ciste. Bonn 1883. 16 S. u. 1 Tafel. 4. (Gestschrift d. Gymnasiums zu Moers).

V. GRAMMAIRE. — LINGUISTIQUE.

(grec ancien)

ARNOLD, T. K., The first Greek Boock. New ed. revised by F. D. Morice. London, Rivingtons. 206 p. 12. 3 sh. 6 d.

BACHOFF, E., Griechisches Elementarbuch. Gotha, Perthes. VIII, 232 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

BAMBERG, A. v., Griechische Schulgrammatik. 2 Tl. Berlin, Springer. gr. 8. 80 Pf.

Mor. Seyffert's, Hauptregeln der griechischen Syntax. Als Anh. der

griech. Formenlehre v. C. Franke. Bearb. von Alb. v. Bamberg. 15 Aufl X, 69 S.

— 3 Tl. Ebd. gr. 8. 40 Pf.

Homerische Formen. 4., durchgeseh. Aufl. X, 37 S.

BEITRÆGE zur historischen Syntax der griech. Sprache. Hrsg. *v. M. Schanz.* 2 Bd. 1. Heft. Der ganzen Reihe 4. Heft. Würburg, 1884, Sturb's Verl. gr. 8. 3 M. (I. u. II, 1. : 8 M.)

Entwickelungsgeschichte der Absichtssätze. *Von P. Weber.* 1. Abth. : Von Homer bis zur attischen Prosa. VII, 138 S.

BERNARDI, C., e **M. LESSONA**, Chrestomazia Greca ad uso delle scuole ginnasiali. Per il 50. anno di ginnasio. Milano, frat. Treves. IV, 74 p. 8. 1 L.

CURSCHMANN, F., Hülfsbüchlein für die Erlernung der griechischen Formenlehre. Darmstadt, Bergstræsser. VIII, 80 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

DESTINON, J. v., Griechisches Lesebuch für Unter-Tertia. Nach Arrians Anabasis bearb. u. m. e. Wœrterverzeichniss versehen. Kiel, Lipsius & Tischer. IV, 99 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

EHLINGER, J. C., Griech. Schulgrammatik m. besond. Berucksicht. der attischen Prosa. Als Anh. die homer. u. herodot. Formenlehre. Bonn, Cohen & Sohn. X, 217 S. gr. 8. 2 M.

ERBE, K.. Hermes. Vergleichende Wortkunde der latein. u. griech. Sprache. Für Tertia und Secunda v. Gymnasien sowie f. den Selbstunterricht bearb. Stuttgart. Neff. IV, 244 S. gr. 8. geb. 1 M. 25 Pf.

ERDTMANN, Parallel-Lehre von den Modi in der lateinischen und griechischen Sprache. Warendorf, 1882. 16 S. 4. (Progr.)

FELLMANN, M. de, ὡς, ὥστε particulis consecutivis earumque apud tragicos Graecorum poetas vi et usu. Breslau, Kœhler. 80 S. gr. 8. (Liss.) 1 M.

FRANZUTTI, N., Chiave della grammatica greca del Curtius, ad uso della classe 5ª de' ginnasii e della 1ª liceale, conforme i programmi ministeriali, ecc. Lodi, tip. Dell Avo. V, 180 p. 16. 2 L. 50 c.

FREUND, G., Le principali varietà del dialetto jonico (erodotea ed omerica), brevemente esposte e tradotte ad uso dei corsi liceali da C. Fumagalli. Padova, Drucker e Tedeschi. 60 p. 8. 1 L.

GARINO, G., Grammatica greca ad uso dei ginnasii e dei licei. Torino, tip. Salesiani. XVI, 511 p. 8. 3 L.

HANDBOOK of english and greek dialogues and correspondence. London, Nutt. 12. 2 sh. 6 d.

HEATLEY, H. R., Graecula : a first book of greek translation. Rivingtons. 89 p. 8. 1 sh. 6 d.

HUEBNER, E., Grundriss zu Vorlesungen üb. die griechische Syntax. Berlin, Hertz. IV, 212 S, gr. 8. 8 M.

INAMA, V., Compendio della Grammatica greca, ad uso dei gin-

nasii. Parte I. Milano, tip. Bernardoni di Rebeschini e C., 1881. 203 p. 8. 1 L. 50 c.

KARSTEN, G., De titulorum Ionicorum dialecto commentatio. Halis Sax., 1882. 33 S. 8. (Diss.)

KECK, St., Ueber den Dual bei den Griechischen Rednern mit Berücksicht. der attischen Inschriften. Würzburg, 1882. 64. S. 8. (Diss.)

KOCH, E., Kurzgefasste griechische Schulgrammatik. 1. Theil : Laut- u. Formenlehre. X, 143 S. 2. Theil : Syntax. 160 S. Leipzig, Teubner, gr. 8. à 1. M. 20 Pf.

LERRA, A., De' criterii per la scelta delle grammatiche greche e latine ad uso delle scuole classiche : considerazioni e proposte. Roma, tip. frat. Pallotta, 1882, 20 p. 8.

LUTZ, L., Allgeimene Beobachtungen über die Præpositionen bei den attischen Rednern. Würburg. 27 S. 8. (Diss.)

MEISTER, Rich., Zur griechischen Dialektologie. I. Bemerkungen zur dorischen Accentuation. II. Die Excerpte περὶ διαλέκτων, namentlich in Bezug auf die Abschnitte περὶ Δωρίδος. Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht's Verl. 16 S. 4. 80 Pf.

MOMMSEN, T., Griechische Formenlehre. Frankfurt a/M. (Ebd.) 48 S. gr. 4. (Progr.) 1 M.

MUCKE, E., De consonarum in Graeca lingua praeter Asiaticorum dialectum Aeolicam geminatione. Bautzen. 36 S. 4. (Progr.)

MUELLENSIEFEN, P., De titulorum Laconicorum dialecto. Argentorati, 1882. 68 S. gr. 8. (Diss.)

MUELLER, G., Avviamento allo studio della lingua greca. Torino, tip. Bona, VII, 176 p. 16. 2 L.

MUULS, Exercices grecs adaptés à la grammaire grecque du P. J. Janssens. Tome II, à l'usage de la classe de quatrième. Bruxelles, Polleunis, Ceuterick et Lefébure. 164 p. 12. Cart. 1 fr. 50 c.

NECKEL, O., De nominibus graecis compositis quorum prior pars casuum formas continet. Lipsiae, 1882. 68 S. 8. (Diss.)

NEUMANN, C., De primariis optandi, jubendi, vetandi enuntiatis apud Homerum, comparato usu Hesiodeo. Varel a. d. Jade. 14 S. 4. (Progr.)

PHILAPLOIKOS, D., Zwei Vorschlæge zur Vereinfachung d. griechischen Unterrichts. Bautzen, 1882, Weller. 15 S. gr. 8. 50 Pf.

RUTHERFORD, W. G., Zur Geschichte d. Atticismus. 2. Abhandlungen. Uebers *v. A. Funck.* Leipzig, Teubner. 45 S. gr. 8. (Sep.-Abdr.) 1 M.

SANBORN, J. W., A method of teaching the Greek language tabulated; together with directions for pronouncing Greek, rules of accent, divisions of words into syllabes, formation of tenses of the

verb, and on reading Greek at sight. Batavia, New York, published by the author. IV, 44 p. 12. 40 c.; bds, 35 c., pap., 30 c.

SCHROETER, R., Quas formas nominum themata sigmatica in vocabulis compositis graecis induant. Cothene. (Leipzig, Hinrichs' Sort.) 95 S. 8. (Diss.) 1 M.

SEYFFERT, M., et A. **VON BAMBERG**, Règles fondamentales de la syntaxe grecque. Traduction faite sur la quatorzième édition allemande, par Ch. Cucuel. Revue et annotée par O. Riemann. Paris, Klincksieck. VI, 214 p. 16.

STENDER, J., Beitræge zur Geschichte des Griechischen Perfekts. M.-Glad. 20 S. 4. (Progr.)

STEWART, T. A., Key to advanced Greek course. Edinburg, Oliver and Boyd; London, Simpkin. 60 p. 12. 2 sh. 6 d.

THOMPSON, F. E., A syntax of Attic Greek. Rivingtons. 467 p. 8. 8 sh. 6 d.

WEISSENBORN, E., Opstellen ter vertaling in het Grieksch, ontleend aan Xenophon's Anabasis. In't Nederlandsch overgebracht door J. van der Vliet. Haarlem, Bohn. VIII, 243 bl. 8. 1 fl. 80 c.

WESENER, P., Griech. Elementarbuch, zunæchst nach den Grammatiken v. Curtius, Koch u. Franke-Bamberg bearb. 1. Tl. Das Nomen und das regelmæss. Verbum auf ω, nebst e. systematisch geordneten Vocabular. 10. Aufl. Leipzig, Teubner. IV, 113 S. gr. 8. 90 Pf.

WIEDEMANN, A., Sammlung altægyptischer Wœrter, welche von klassischen Autoren umschrieben oder übersetzt worden sind. Leipzig, Barth. 46 S. gr. 8. 5 M.

ZENONI, G., Manuale di morfologia greca ad uso dei ginnasii. Venezia, tip. Emiliana. VIII, 455 p. 8. 4 L.

V *bis*. — MUSIQUE. — MÉTRIQUE. — THÉATRE.

BEATSON, B. W., Progressive exercises in Greek iambic verse. 13th ed. London, Simpkin. 12. 3 sh.

BENEKE, F., Beitræge zur Metrik der Alexandriner. Berlin. 32 S. 4. (Progr.)

CRUINDMELI sive Fulcharii ars metrica. Beitrag zur Geschichte der karoling. Gelehrsamkeit. Zum ersten Male hrsg. v. *J. Huemer*. Wien, Hœlder. VIII, 52 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

GERLACH, Die musikalische Proportion. Parchim. 7 S. 4. (Progr.)

JAN, K. von, Die griechischen Saiteninstrumente. Saargemünd, 1882. 36 S. 4. (Progr.)

REIMANN, H., Studien zur griechischen Musik-Geschichte. A. der Νόμος. Ratibor, 1882. 24 S. 4. (Progr.)

WESTPHAL, R., Die Musik d. griechischen Alterthumes. Nach den alten Quellen neu bearb. Leipzig, Veit & C. VI, 354 S. gr. 8. 9 M.

Voir, dans la 8e section, les MUSICOGRAPHES GRECS.

VI. PHILOLOGIE. — HISTOIRE LITTÉRAIRE.

AARS, J., Endnu lidt om Sokrates og Xanthippe. Saertryk af Aars og Voss's skoles indbydelsesskrift for 1883. (Aschehoug & Co.) 29 S. 8. 5 ore.

BENTLEY, R., Dissertations on the epistles on the Phalaris, Themistocles, Socrates, Euripides, and the fables of Aesop. Edited, with an introduction and notes, by the late *W. Wagner*. London, Bell and Sons. 620 p. 12. 5 sh.

BERGK, Th., Kleine philologische Schriften. Hrsg. *v. R. Peppmüller*. (In 2 Bdn.) 1. Bd. Zur rœm. Literatur. Halle, 1884, Buchh. d. Waisenhauses. XXXII, 718 S. gr. 8. 10 M.

— Griechische Literaturgeschichte. 2. Bd., aus dem Nachlass hrsg. von *G. Hinrichs*. Berlin, Weidmann. XI, 544 S. gr. 8. 6 M. (1. u. 2. : 15 M.)

BIBLIOTHECA philologica classica. Verzeichniss der auf dem Gebiete der class. Alterthumswissenschaft erschienenen Bücher, Zeitschriften, Dissertationen, Programm-Abhandlungen, Aufsætze in Zeitschriften u. Recensionen. Beiblatt z. Jahresbericht üb. die Fortschritte der class. Alterthumswissenschaft. 10. Jahrg. 1883. 4 Hfte. Berlin, Calvary & Co. 1. Hft. 106 S. gr. 8. 6 M.

BOLTZ, A., Die Hellenischen Taufnamen der Gegenwart soweit dieselben antiken Ursprungs sind nach Gebrauch und Bedeutung zusammengestellt. Leipzig, Friedrich. 48 S. 8. broch. 1 M. 20 Pf.

BRIEFWECHSEL zwischen August Boeckh u. K. Otfried Mueller. Leipzig, Teubner. X, 442 S. gr. 8. 9 M.

BRZOSKA, J., De canone decem oratorum atticorum quaestiones. Breslau, Koebner. 101 S. gr. 8. (Diss.) 2 M.

CENTERVALL, J., Greklands och Roms litteratur i urval och œfversættning. Læsebok till de allmænna læroverkens, flickskolornas och den bildade allmænhetens tjenst utgifven. Sthlm, Norstedt & Sœner. 758 S. 8. 6 Kr., inb. 7 Kr.; finare band och bættre papper 9 Kr.

CLAVEL, L'Hellénisme en France depuis 1840, discours prononcé à

la rentrée solennelle des facultés de l'Académie de Lyon. Lyon, imp. Pitrat aîné. 44 p. 8.

COEURET DU JOLIERS, Baisers et Morsures, ou l'épigramme antique. Paris, Lemerre. 40 p. 12.

COLLARD, F., Trois universités allemandes considérées au point de vue de l'enseignement de la philologie classique (Strasbourg, Bonn et Leipzig). Louvain, Peeters. 357 p. 8. 5 fr.

COMPARETTI, D. e G. DE PETRA, La villa ercolanese dei Pisoni, i suoi monumenti e la sua biblioteca : ricerche e notizie. Torino, Loescher. VII, 299 p., con 24 tav. in fototipia, leg. alla bodoniana. 4. 125 L.

DELISLE, L., Les manuscrits du comte d'Ashburnham ; rapport au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, suivi d'observations sur les plus anciens manuscrits du fonds Libri et sur plusieurs manuscrits du fonds Barrois. Paris, impr. nationale. VIII, 127 p. 4.

— Notice sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours pendant la première moitié du XIXe siècle. Ibid. 204 p. 4.

DEUTSCHMANN, De poësis Graecorum rhytmicae primordiis. Malmery. 24 S. 4. (Progr.)

DUMONT, A., Rapport à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission des Ecoles d'Athènes et de Rome, sur les travaux de ces deux écoles pendant l'année 1883. Paris, imp. Firmin-Didot. 36 p. 4.

DIERKS, H., De tragicorum histrionum habitu scaenico apud Graecos. Gœttingen, Akadem. Buchh. 51 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

DOBREE'S adversaria cum praefatione Guilelmi Wagneri. Volumen 3, miscellaneae observationes ad varios scriptores graecos. Bell and Son. 12. 5 sh.

FLESSA, F., Die Prioritætsfrage der sophokleischen und euripideischen Elektra und ihr Verhæltniss zu einander, sowie zu den Choephoren des Aeschylus. Bamberg, 1882. 115 S. 8.

GERBER, A., Die Berge in der Poesie und Kunst der Alten. München, 1882. 37 S. 8. (Diss.)

GESCHICHTE der Wissenschaften in Deutschland. Neuere Zeit. 19. Bd. 2 Hælften. Hrsg. durch die histor. Commission bei der kœnigl. Akademie der Wissenschaften. München, Oldenbourg. gr. 8. Subscr.-Pr. 12 M.; Sep.-Ausg. 14 M. 50 Pf.

Geschichte der classischen Philologie in Deutschland von den Anfängen bis zur Gegenwart. Von *C. Bursian* 2 Hälften. VIII, 1271 S.

GIRARD, J., Etudes sur l'éloquence attique. (Lysias, Hypéride, Démosthène.) 2e édition. Paris, Hachette. XII, 307 p. 18. 3 fr. 50 c.

GRASBERGER, L., Die griechischen Stichnamen. Ein Beitrag zur Würdigung der alten Komœdie u. d. att. Volkswitzes. 2. Aufl. Würzburg, Stahel. IV, 78 S. gr. 8. 2 M. 60 Pf.

GRAUX (Charles), Notices bibliographiques publiées par M. Graux

dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, la *Revue de philologie*, etc. Publication dirigée par Henri Graux et surveillée par Ch.-Emile Ruelle. Paris, Vieweg, 1884, in-8°. 8 fr.

HÉRIOTAS, P.-N., Ἡ μνήμη ἐν τῇ ῥητορικῇ τῶν ἀρχαίων. Erlangen. 41 S. gr. 8. (Diss.)

KŒHLER, C.-S., Die Weisheit der Tragiker. Realconcordanz der Sprüche u. Lehren in den Tragœdien d. Aeschylos, Sophokles, Euripides. Griechisch-deutsch. hrsg. Halle, Hendel. X, 200 S. gr. 8. 5 M.

KOOB, H., De mutis quae vocantur personis in Graecorum tragoediis. Halis Sax. 1882. 34 S. 8. (Diss.)

KOPP, G., Compendio della storia della letteratura greca pei licei : versione e reduzione ad uso degli Istituti italiani di *C. Fumagalli*. Verona, Drucker e Tedeschi. 190 p. 16. 2 L.

MÉLANGES GRAUX, recueil de travaux d'érudition classique dédié à la mémoire de Charles Graux. Paris, E. Thorin, 1884. 1 vol. gr. in-8° de LVI, 823 pages. 50 fr.

Liste des articles relatifs aux études grecques :

Blass, Fréd., professeur de philologie classique à l'Université de Kiel, De Archytæ Tarentini fragmentis mathematicis. — *Bouché-Leclercq, A.*, professeur suppléant d'histoire ancienne à la Faculté des lettres de Paris, Chorographie astrologique. — *Bréal, Michel*, membre de l'Institut, Le nom propre Μικκός. — *Bruns, le Dr I.*, docent à l'Univ. de Göttingen, Un chapitre d'Alexandre d'Aphrodisias sur l'âme. — *Cavallin*, prof. à l'Univ. de Lund, De homerica forma genitivi in οιο. — *Clermont-Ganneau*, membre correspondant de l'Institut de France, Origine des caractères complémentaires de l'alphabet grec, Υ, Φ, Χ, Ψ, Ω. — *Cobet, Ch.-Gabr.*, prof. à l'Univ. de Leyde, In memoriam optimi viri Charles Graux (sur quelques passages corrompus et interpolés d'Hérodote). — *Comparetti, Dominique*, professeur à l'Institut supérieur de Florence, Sur une inscription d'Halicarnasse. — *Croiset, Alfred*, maître de conférences de langue et de litt. grecques à la Faculté des lettres de Paris, Essai de restitution d'un passage de l'Eloge d'Hélène attribué à Gorgias. — *Cros, Henry*, statuaire et peintre, et *Henry, Charles*, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université, Critique de quelques textes se rapportant à la peinture à l'encaustique. — *Derenbourg, Hartwig*, professeur à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, Les mots grecs dans le livre biblique de Daniel. — *Dujardin, P.*, à Paris, Héliogravures (fac-similés de mss. grecs, etc.). — *Egger, Emile*, de l'Institut, prof. d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris, Question homérique. Manque-t-il un épisode dans le récit que fait Homère des voyages de Télémaque à la recherche de son père? — *Foerster, Richard*, prof. à l'Univ. de Kiel, Libanii et Choricii fragmenta. — *Fournier, Eugène*, docteur en médecine et ès sciences naturelles, Eclaircissement d'un passage d'Athénée. — *Gardthausen, V.*, prof. à l'Université de Leipzig, Différences provinciales de la minuscule grecque. — *Gomperz, Théodore*, professeur à l'Université de Vienne (Autriche), Une dizaine de notes critiques. — *Halévy, Joseph*, maitre de conférences à l'Ecole pratique des hautes études, Les principes cosmogoniques phéniciens Ποθος et Μώτ. — *Heiberg, Jean-Louis*, docteur en philosophie à Copenhague, Archimedis περὶ ὀχουμένων liber I, græce restituit..... — *Herwerden, Henri van*, professeur à l'Université d'Utrecht, Animadversiones criticæ et philologicæ ad Euripidem. — *Humphreys, M.-W.*, professeur à l'Université Vanderbilt, à Nashville (Tennessee Etats-Unis), Observations sur Thucydide, I, XI. — *Jacob, Alfred*, maître de conférences de philologie grecque à l'Ecole pratique des hautes études, Le classement des manuscrits de Diodore de Sicile. — *Lambros, Spyridion-P.*, prof. à l'Université d'Athènes, Notes d'un paléographe en voyage. — *Lavisse, Ernest*, prof. suppléant d'his-

toire du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, maître de conférences à l'École normale supérieure, Biographie de Charles Graux. — *Maas, Le docteur Ernest*, de Colbergermünde (Prusse), Observationes palæographicæ. — *Madvig, Jean-Nicolas*, ancien prof. à l'Université de Copenhague, membre étranger de l'Institut de France, Fragmenta aliquot poetarum græcorum, quæ apud Athenæum extant, emendata. — *Martin, Albert*, ancien membre de l'École française archéologique de Rome, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, Notice sur les manuscrits grecs de la bibliothèque Classense, à Ravenne. — *Mistchenco, Théodore*, prof. à l'Université de Kiev (Russie), Sur la royauté homérique. — — *Müller, Charles-Conrad*, doct. en philosophie, à Würzbourg (Bavière), Sur les manuscrits de Polyen. — *Nicole, Jules*, prof. à l'Université de Genève (Suisse), Le poète tragique Carcinus et ses fils dans la Parabase de la Paix d'Aristophane. — *Nolhac, Pierre de*, membre de l'Ecole française archéol. de Rome, Lettres inédites de Muret. [Philologie grecque et latine.] — *Omont, H.*, de la Bibliothèque nationale, Inventaire sommaire des mss. grecs des bibliothèques Mazarine, de l'Arsenal et Sainte-Geneviève, à Paris. — *Reinach, Salomon*, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes. Les terres cuites de Smyrne et la statuaire du IVe siècle. — *Reinach, Théodore*, avocat à la Cour d'appel, à Paris, Sur un artifice de modulation rythmique employé par les poètes grecs. *Riemann, Othon*, maître de conférences à l'École normale supérieure, La question de l'aoriste grec. — *Robiou, Félix*, prof. de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres de Rennes, De quelques monuments gréco-égyptiens du Louvre. — *Rochas-d'Aiglun, A. de*, commandant du génie à Blois, Traduction du *Traité des machines* d'Athénée. — *Ruelle, Ch.-Emile*, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris, Notice du codex Marcianus 246, contenant le traité du philosophe Damascius sur les premiers principes. — *Saussure, Ferdinand de*, maître de conférences de gothique et vieux haut allemand à l'École pratique des hautes études, Une loi rythmique de la langue grecque. — *Schenkl, Charles*, professeur à l'Université de Vienne (Autriche), De codicibus quibus in Xenophontis Hierone recensendo utimur. — *Schoene, Le docteur Alfred*, de Dresde, De Isocratis papyro Massiliensi. — *Schwartz, Edouard*, doct. en philosophie, membre de l'Institut archéologique allemand, à Rome, De quibusdam scholiis in Euripidis Andromachen. — *Susemihl, François*, professeur à l'Université de Greifswald (Prusse), *De Rhetoricorum* Aristoteleorum libro primo quæstiones criticæ. — *Vitelli, Jérôme*, professeur à l'Institut supérieur de Florence, Ad Euripide e Sofocle (Eur. Hipp. 115. 441. Soph. fragm. 609 Dnd.) — *Weil, Henri*, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Besançon, directeur adjoint des conférences de philologie grecque à l'Ecole pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, D'un signe critique dans le meilleur manuscrit de Démosthène.

MOURIER, A. et **F. DELTOUR**, Catalogue et analyse des thèses françaises et latines admises par les facultés des lettres, avec index et table alphabétique des docteurs. Paris, Delalain frères, VIII, 32 p. 8.

NAGEOTTE, E., Histoire de la littérature grecque depuis ses origines jusqu'au VIe siècle de notre ère. Paris, Garnier frères. 520 p. avec carte littéraire de la Grèce, plans, bustes des auteurs les plus célèbres, etc. 18.

QUINET, E., Œuvres complètes d'Edgar Quinet. Vie et mort du génie grec. (Fragment posthume.) 2e édit. Paris, Germer Baillière. 318 p. 18. 3 fr. 50 c.

SAALFELD, G. A. E. A., Der Hellenismus in Latium. Kulturgeschichtliche Beitræge zur Beurteilung d. klass. Altertums, an der Hand der Sprachwissenschaft gewonnen. Wolfenbüttel, Zwissler. VII, 281 S. Lex.-8. 6 M.

SCALIGER, J., Lettres françaises inédites de J. Scaliger, publiées et annotées par Ph. Tamizey de Larroque. Paris, Picard, 1879. 428 p. 8.

SCHMEIER, B., De translationibus ab homine petitis apud Aeschylum et Pindarum commentatio. Regiomontii Pr. 1882. 78 S. 8. (Diss.)

SCHMOLLING, E., Ueber den Gebrauch einiger Pronomina auf attischen Inschriften. Stettin, 1882. 21 S. 4. (Progr.)

SITTL, K., Geschichte der griechischen Literatur bis auf Alexander den Grossen. 1. Tl. München, 1884, Th. Ackermann. VI, 359 S. gr. 8. 4 M, 80 Pf.

STOLTE, F., De chori, qualis in perfecta Graecorum tragoedia apparet, ratione et indole. Rietberg, 1882. 25 S. 4. (Progr.)

VERHANDLUNGEN der 36. Versammlung deutscher Philologen und Schulmænner in Karlsrahe vom 27. bis 30. Septbr. 1882. Mit 2 Taf. Leipzig, Teubner. IV, 334 S. gr. 4. 12 M.

WALLON, H., Eloges académiques. 2 vol. T. I : le comte A. Beugnot, Charles Magnin, Stanislas Julien, J.-D. Guigniaut, le vicomte Emm. de Rougé. T. II : Ch. Lenormant, J. Naudet, A.-P. Caussin de Perceval, L.-F.-J. Caignard de Saulcy, Paulin Paris. Paris, Hachette et Ce. T. I, 323 p.; t. II, 368 p. 18. 7 fr.

WATTENBACH, W., Scripturae graecae specimina in usum scholarum collegit et explicavit W. W. Libri cui inscriptum erat : Schrifttafeln zur Geschichte der griechischen Schrift ed. II. Berlin, Grote. 17 S. mit 20 Taf. Fol. In Mappe. 16 M.

VII. — AUTEURS GRECS.

AMMONIUS.

Kopp, A., De Ammonii, Eranii, aliorum distinctionibus synonymicis earumque communi fonte. Regimonti, 1883. 108 S. gr. 8. (Diss.)

ANDRONICUS.

Schuchardt, C., Andronici Rhodii, qui fertur libelli ΠΕΡΙ ΠΑΘΩΝ pars altera de virtutibus et vitiis. Darmst. 83 S. 8. (Heid. Diss.)

ANNE COMNÈNE, Alexiade. Overat fra graesk of forsynet med historisk indledning of anmaerkninger af O. A. Hofgard. To Dele. Schonberg. 792 S. og 1 Kort, 8. 10 Kr.

ANTIOCHUS.

Hoyer, R., De Antiocho Ascalonita. Bonnae. 52 S. gr. 8. (Diss.)

ANTIPHON.

Graffunder, P., De Crippsiano et Oxoniensi Antiphontis Dinarchi Lycurgi codicibus. Berlin, 1882. 89 S. 8. (Diss.)

Hartmann, J.-J., Studia Antiphontea. Lugduni Bat., 1882. (Berlin, Calvary & Co.) 39 S. gr. 8. 2 M.

Ignatius, Frdr., De Antiphontis Rhamnusii elocutione commentatio. Berlin, 1882, Mayer & Müller. IX, 201 S. gr. 8. 5 M.

ANTISTHÈNE.

Urban, H., Ueber Die Erwähnungen der Philosophie des Antisthenes in den Platonischen Schriften. Königsberg, 1882. 29 S. 4. (Progr.)

APOLLODORE.

Münzel, Rob, De Apollodori περὶ θεῶν libris. Bonn, Behrendt. 39 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

APOLLONIUS DE PERGE.

Lühmann, F. v., Die sectio rationis, sectio spatii und sectio determinata des Apollonius nebst einigen verwandten geometrischen Aufgaben. Königsberg i. d. M. 1882. 16 S. 1 Tf. 4. (Progr.)

APOLLONIUS DYSCOLE.

Matthias, Th., De Apollonii Dyscoli epirrhematici et syndesmaci forma genuina. Lipsiae. 28 S. gr. 8. (Diss.)

ARCADIUS.

Galland, Carolus, De Arcadii qui fertur libro de accentibus. Argentorati, 1882. 55 S. 8. (Diss.)

ARCHIMÈDE.

Beyda, H. Frdr. Thdr., Mathematische Beschäftigungen aus früheren Jahren. 1. u. 2. Hft. (Mit eingedr. Holzschn.) Stuttgart, Metzler's Verl. 8. 2 M. 50 Pf.

2. Der stereometrische Satz des Archimedes üb. Umfang u. Inhalt u. Kugel, nach seinem richtigen und vollständigen Beweise. Aus dem J. 1863. Von neuem durchgesehen u. vervollständigt, 1869. S. 17-48. 2 M. 50 Pf.

Vogt, H., Die Quadraturen des Archimedes. Teil I. Quadratur des Kreises. Langensalza, 1882. 12 S. 4. (Progr.)

ARISTARQUE de Samothrace.

Blau, A., De Aristarchi discipulis. Jena. 78 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 25 Pf.

Forsman, Carolus, De Aristarcho lexici Apolloniani fonte. Helsingforsiae. 129 S. (Dissert.)

Horn, E., De Aristarchi studiis Pindaricis. Gryphiswaldiae. 90 S. 8. (Diss.)

Ribbach, De Aristarchi Samothracis arte grammatica. Naumburg a/S. 48 S. 4. (Progr.)

ARISTOPHANE. Aristophanis comoediae, Annotatione critica, commentario exegetico, et scholiis graecis instruxit *Fr. H. M. Blaydes*. Pars V. Pax. Halle, Buchh. d. Waisenhauses. XVI, 330 S. gr. 8. 6 M, (I-V. : 31 M.)

— Morceaux choisis, publiés avec un avertissement, une notice sur

Aristophane, des analyses et des notes, par P. Girard. Paris, Delagrave. 285 p. 18.

— Théâtre. Traduction française d'André-Charles Brotier, corrigée, précédée d'une introduction et augmentée d'une notice sur chaque pièce, par L. Humbert. T. II. Paris, Garnier frères. 519 p. 8.

— Acharnans; Clouds; Frogs. Literal translation arranged for interleaving with the text of the Clarendon Press edition, by a first class man of Baliol College. Oxford, Shrimpton; Simpkin. 8. ea 1 sh.

— Ecclesiazusae rec. *A. v. Velsen.* Leipzig, Teubner. VIII, 96 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

— Le nuvole, trad. da G. B. Tarucci. — Le rane : trad. da V. Alfieri. Milano, Sonzogno. 114 p. 16. 25 c.

— Thesmophoriazusae, rec. *A. v. Velsen.* Leipzig, Teubner. 88 S. gr. 8. 2 M.

ARISTOPHANES Acharnians. Translated into English verse by R. Yelverton Tyrrell. Dublin, Hodges; London, Longmans, Green & Co. 66 p. 8. 2 sh. 6 d.

— (Scenes from) The Knights. Rugby ed. Edited by A. Sidgwick. New ed. Ibid. 90 p. 8. 1 sh. 6 d.

— The Frogs. Rugby ed. Edited by A. Sidgwick. New ed. London, Rivingtons. 64 p. 8. 1 sh. 6 d.

Brinkmann, Ad., De anacoluthis apud Aristophanem capita quinque. Halis Sax, 1882. 73 S. (Diss.)

Chiappelli, A., Le ecclesiazusse di Aritofane e la Republica di Platone : studio. Torino, Loescher, 1882. 3 L.

Harwardt, M., De Aristophanis irrisionibus earumque fide et usu. Particula I. Regimonti Borussorum. 69 S. gr. 8. (Diss.)

Ludwig, Thdr., De enuntiatorum interrogativorum apud Aristophanem usu. Königsberg, 1882, Beyer. 69 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

ARISTOTE, Aristotelis quae feruntur Magna Moralia. Recognovit *F. Susemihl.* Leipzig, Teubner. XIX. 126 S. 8. 1 M. 20 Pf.

— Ethics. Explained by question and answer. Books 1-4. Chap. 6-9, with short essays and examination questions by K. D. Cotes. Oxford, Vincent; Simpkin. 208 p. 8. 4 sh. 6 d.

— La Morale, à Nicomaco : traduz. letterale italiana ad uso dei licei. 2a ediz. riveduta e corretta. Torino, Paravia. 228 p. 16. 2 L. 60 c.

— Morale à Nicomaque. Livre VIII, expliqué littéralement par F. de Parnajon. Traduction française de Fr. Thurot revue par Ch. Turot. Paris, Hachette. 108 p. 12.

— The politics; transl., with analysis and critical notes, by J. E. C. Welldon. New York, Macmillan. 96, 407 p. 12. 2 Doll. 50 c.

Ambrosini, A., La filosofia di Aristotele, compilata per le scuole classische italiane. Bologna, tip. Regia. 2 vol. 112, 146 p. 2 L. 50 c. cadauno, separatamente.

— Aristoteles, Organon. Uebers u. erlæutert von *J. H. v. Kirchmann.*

5 Thle in 1 Bd. Heidelberg, Weiss' Verl. XII, 82; XX, 150; XXXI, 103; XXXVI, 205 u. XXVI, 66 S. gr. 8. 6 M.

— Die sogenannte Theologie d. A., aus dem Arab. übers. u. m. Anmerkungen versehen von *F. Dieterici*. Leipzig, Hinrichs' Verl. XVIII, 224 S. gr. 8. 8 M.

— Politics. Translated, with an analysis and critical notes, by J. E. C. Welldon. London, Macmillan & Co. 480 p. 8. 10 sh. 6 d.

BIBLIOTHEK, philosophische, oder Sammlung der Hauptwerke der Philosophie alter und neuer Zeit. Unter Mitwirkg. namhafter Gelehrten hrsg., bebiehungsweise übers., erlæutert u. m. Lebensbeschreibgn. versehen von *J. H. v. Kirchmann*. 310-312. Lfg. Heidelberg, Weiss' Verl. 8. à 50 Pf.

310, 311. **Aristoteles'** sophistische Widerlegungen. Uebers. u. erläutert von J. H. v. Kirchmann. XXVI, 66 S. — 312. Erläuterungen dazu. Von *J. H. v. Kirchmann*. VI, 64 S.

COMMENTARIA in Aristotelem graeca, edita consilio et auctoritate academiae litterarum regiae borussicae.

Vol. II, pars 1. Berlin, G. Reimer. gr. 8. 14 M.

Alexandri in Aristotelem Analyticorum priorum librum I commentarium, ed. M. Wallies. XXII, 426 S.

Vol. XIII, partes I, II. Berlin, Reimer. gr. 8. 9 M.

I. Sophoniae in libros Aristotelis de anima paraphrasis. Ed. Mich. Hayduck. VIII, 175 S. — II. Anonymi in Aristotelis categorias paraphrasis. Ed. Mich. Hayduck. IV, 86 S.

Brentano, Frz., Offener Brief an Hrn. Prof. Dr. Eduard Zeller aus Anlass seiner Schrift üb. die Lehre d. Aristoteles v. der Ewigkeit des Geistes. Leipzig, Duncker & Humblot. 36 S. gr. 8. 1 M.

Dittmeyer, Quae ratio inter vetustam Aristotelis Rhetoricorum translationem et Graecos codices intercedat. Monachi 68 S. 8. (Würzb. Diss.)

Egger, J., Katharsis-Studien. Wien, Hölder. 40 S. Lex.-8. 1 M. 80 Pf.

Göthling, K. E., Die Lehre des Aristoteles von den Seelentheilen. Liegnitz, 1882. 11 S. 4. (Progr.)

Kaufmann, N., Die teleologische Naturphilosophie des Aristoteles u. ihre Bedeutung in d. Gegenwart. Abhandlung. Luzern, Räber. 54 S. 4. 1 M.

Manns, P., Die Lehre des Aristoteles v. der tragischen Katharsis u. Hamartia, erklärt. Karlsruhe, Reuther. 86 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

Michaelis, K. G., Zu Aristoteles de anima III, 3. Neu-Strelitz. 20 S. 4. (Progr.)

Münzer, J., Die Ethik des Aristoteles und ihr Werth auch für unsere Zeit. Vortrag, geh. im Wissenschaftl. Club in Wien am 16. Novbr. 1882. (Sep. Abdr.) Wien, Rospini. 12 S. Lex.-8. 60 Pf.

Outlines of the philosophy of Aristotle. Compiled by Ed. Wallace. 3rd ed. London, Cambridge, Warehouse. 8. 4 sh. 6 d.

Riva, Giordano, Il concetto di Aristotile sulla felicità terrestre secondo il lib. I. e X. dell' Etica nicomachea, ecc. Prato, Giachetti. 30 p. 8.

Schiebeldt, F. O., De imaginatione disquisitio ex Aristotelis libris repetita. Lipsiae, 1882. 70 S. 8. (Diss.)

Taverni, R., La teoria morale di Aristotele nei X Libri a Nicomaco, dichiarata in dieci lezioni. Roma, tip Artero. 428 p. 8.

ARISTOXÈNE, Aristoxenus v. Tarent, Melik und Rhytmik. d. classischen Hellenenthums. Uebers. u. erlæutert durch. *R. Westphal.* Leipzig, Abel. LXXIV, 508 S. gr. 8. 30 Pf.; geb. 33 Pf.

ARRIEN, Arriano, Historia de las expediciones de Alejandro, traducida directamente del griego por F. Baraibar y Zumarraga. Madrid, Navarro. 369 p. 8. 14 s.

Newie, F., Ueber den Sprachgebrauch Arrians, besonders in der ἀνάβασις Ἀλεξάνδρου. Stargard, 1882. 17 S. 4. (Progr.)

ATHÉNAGORE.

Schubring, Die Philosophie des Athenagoras. Berlin, 1882. 26 S. 4. (Progr.)

BABRIUS, ed. with an introductory dissertation, critical notes commentary and lexicon, by W. Gunion Rutherford. New York, Macmillan. 103, 202 p. 8. 3 Doll.

DEMETRIUS IXION.

Staesche, D., De Demetrio Ixione grammatico. Halis Saxonum. 59 S. gr. 8. (Diss.)

DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE.

Brunco, G., De dictis VII sapientium a Demetrio Phalereo collectis particula prior. Erlangae. 29 S. gr. 8. (Diss.)

DÉMOSTHÈNE, Ausgewæhlte Reden. Erklært von *A. Westermann.* 1. Bdchn.: (I-III.) Olynthische Reden. (IV.) 1. Rede gegen Philippos. (V.) Rede vom Frieden. (VI.) 2. Rede gegen Philippos. (VIII.) Rede über die Angeleigenheiten im Chersonesos (IX.) 3. Rede gegen Philippos. 8. verb. Aufl., besorgt v. Emil Rosenberg. Berlin, Weidmann. 244 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

— Les Plaidoyers politiques. Texte grec, publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif, une préface et des notices sur chaque discours, par H. Weil. I. série : Leptine, Midias, Ambassade, Couronne. 2e éd., entièrement revue et corrigée, Paris, Hachette. XII, 575 p. 8. 8 fr.

— Demostheues against Androtion and against Timocrates; with introductions and English notes, by W. Wayte. New York, 1882, Macmillan. 54, 264 p. 16. 2 Doll.

— The first philippic; with introduction and notes, ed. after C. Rehdantz, by the Gwatkin. Ibid. 44, 61 p. 16. 60 c.

— Ausgewæhlte Reden. Für den Schulgebrauch erklært *v. J. Sœrgel.* 1. Bdchn. Die drei olynth. Reden u. die 1. Rede gegen Philippos euth. Ausg. A. Text u. Kommentar in 1 Bd. Gotha, Perthes, IV, 95 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.; Ausg. B., Text u. Kommentar jedes f. sich, in 2 Hftn. IV, 29 u. 65 S. 1 M. 20 Pf.

— Oration against Meidias. Edited for schools by E. A. M. F. Fennell. Hamilton. 12. 5 sh.

Dreher, Exegetische und kritische Beiträge zur Erklärung von Demosthenes Rede für die Megalopoliten. Ehingen, 1882. 52 S. 4. (Progr.)

Duncker, H., Inter priuatarum causarum orationes Demosthenicas quae pro genuinis habendae sint quaeque pro falsis breuiter exponitur. Pars I. Greiffenberg i. Pomm. 1877. 17 S. gr. 4. 1 M.

Karlowa, Bemerkungen zum Sprachgebrauch des Demosthenes mit Berücksichtigung anderer attischer Redner. Pless. 20 S. 4. (Progr.)

Kirchner, J. E., De litis instrumentis, quae exstant in Demosthenis, quae fertur in Lacritum et priore adversus Stephanum orationibus. Halis Saxonum. 40 S. gr. 8. (Diss.)

Wangrin, A., Quaestiones de Scholiorum Demosthenicorum fontibus. Pars prior. De Harpocratione et Aelio Dionysio Pausaniaque Atticistis. Ibid. 30 S. gr. 8. (Diss.)

Windel, J., De oratione, quae est inter Demosthenicas decimo septima et inscribitur : περὶ τῶν πρὸς Ἀλέξανδρον συνθηκῶν. Leipzig, 1882. 40 S. 4. (Progr.)

Zink, C., Adnotationes ad Demosthenis orationem in Cononem. Erlangae. 30 S. gr. 8. (Diss.)

DENYS LE PÉRIÉGÈTE.

Schneider, Max, De Dyonisii Periegetae arte metrica et grammatica capita selecta. Lipsiae, 1882. 50 S. 8. (Diss.)

DION CASSIUS.

Breitung, Bemerkungen über die Quellen des Dio Cassius LXVI-LXIX. Neukirch, 1882. 11 S. 4. (Progr.)

DION CHRYSOSTOME.

Casda, A., Kritische Bemerkungen zu Dio Chrysostomus und Themistius. Lauban. 19 S. 4. (Progr.)

DENYS LE GRAND.

Roch, G., Die Schrift des alexandrinischen Bischofs Dionysius des Grossen 'über die Natur', eine altchristliche Widerlegung der Atomistik Demokrits und Epikurs. Leipzig, 1882. 60 S. 3 (Diss.)

ÉPICTÈTE.

Kruszewski, A., Epiktets Ethik. Aachen. 30 S. 4. (Progr.)

ÉPICURE. Epikur's Brief an Herodot, §§ 68-83, übersetzt und erlæutert von *A. Brieger*. Halle a S. 1882. 28 S. 4. (Progr. Stadtgymn.)

ÉRATOSTHÈNE.

Untersuchungen, philosophische, hrsg. *v. A. Kiessling* u. *U. v. Wilamowitz-Mœllendorff*. 6 Hft. Berlin, Weidmann. gr. 8. 8 M. (1-6. : 23 M. 40 Pf.)

Analecta Eratosthenica. Scripsit *E. Maass*. 153 S.

ESCHINE. Prosaiker, griechische, in neuen Uebersetzungen. Hrsg. von *C. N. v. Osiander* u. *G. Schwab*. 28 Bdchn. Stuttgart, Metzler's Verl. 16. 50 Pf.

— *Aeschines*, d. Sokratikers, Gespræche, u. *Cebes*, d. Thebaners, Gemælde, übers. v. K. Pfaff. 2. Aufl. 107 S.

Freyer, Th., Quaestiones de scholiorum Aeschineorum fontibus, cum

epimetro de Aelii Dionysii et Pausaniae Atticistarum formulis οἱ παλαιοί, παρὰ τοῖς παλαιοῖς, κατὰ τοὺς παλαιούς. Lipsiae, 1882. S. 39-392. gr. 8. (Diss.)

Guttmann, G., De ratione quae Aeschinis Ctesiphonteae cum ejus commentariis intercedit, capita duo. Vratislaviae. 45 S. 8. (Diss.)

Hardt, G., De Aeschinis emendatione. Halis Sax., 1882. 66 S. 8. (Diss.)

ESCHYLE. Aeschyli Fabulae (ΙΚΕΤΙΔΕΣ ΧΟΗΦΟΡΟΙ) in libro Mediceo mendose scriptae ex vv. dd. coniecturis emendatius editae cum Scholiis Graecis et brevi adnotatione critica, curante F. A. Paley. Cambridge, Warehouse. 140 p. 8. 7 sh. 6 d.

— Prometheus bound; with notes and an introduction by R. H. Mather. Boston, Allyn. 37, 142 p. 16. 1 Doll. 10 c.

Dettweiler, P., Ueber den Freieren Gebrauch der zusammengesetzten Adjektiva bei Aeschylus. 2. Teil. Giessen. 40 S. 4. (Progr.) I. Teil. 1882. 18 S. 4. (Progr.)

Menzel, R., Adnotationes ad aliquot Aeschyli Supplicum locos. Breslau. 20 S. 4. (Progr.)

Ritters, H., De conformationum usu Aeschyleo. Lipsiae, 1882. 63 S. gr. 8. (Diss.)

Schmeier, Bernh., De translationibus ab homine petitis apud Aeschylum et Pindarum commentatio. Königsberg, 1882, Beyer. 78 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

Westel, J., Quaestiones de trilogia Aeschylea. Berlin. 27 S. 4. (Progr.)

ÉSOPE. Aesop, and others. The book of fables, chiefly from Aesop; chosen and phrased by H. E. Scudder; with ill. by H. W. Herrick. Boston. 80 p. 16. 2 sh. 6 d.

— Esopo, Favole. Milano, Sonzogno. 95 p. 16.

— Some of Aesop's fables with modern instances shown in designs by Randolph Caldecott; from new translations by Alfred Caldecott; engravings by J. D. Cooper. New York' Macmillan. VIII, 80 p. ill. 4. 2 Doll.

Bewick's Select Fables of Aesop and others, with the original wood engravings. London, Longmans, Green & Cie, 8. 6 sh.

EUCLIDE. Euclidis opera omnia. Edd. *J. L. Heiberg* et *H. Menge*. Elementa. Ed. et latine interpretatus est J. L. Heiberg. Vol. I. u. II. Leipzig, Teubner.

EURIPIDE. Tragedie, volgarizzate da G. De Spueches. Palermo, Lauriel. Vol. I, 876 p.; vol. II, 542 p. 8. 9 L.

EURIPIDES, ausgewælte Dramen. In den Versmassen der Urschrift ins Deutsche übers. *v. Carl Bruch*. 6 Bdchn. Minden, Bruns. 8. 68 Pf.; Gesammtausg. auf Velinpap. in 1 Bd. VII, 383 S. 5 M.; geb. m. Goldschn. 5 M. 50 Pf.

1. Medea. 56 S. — 2. Iphigenia in Aulis. 64 S. — 3. Iphigenia bei den Tauriern. 64 S. — 4. Alkestis 56 S. — 5. Hippolyt. 64 S. — 6. Jon. 79 S.

— Alceste. Texte grec, accompagné d'une introduction et de notes littéraires, critiques, historiques et morales, par C. Huit. Paris, Palmé. XXXII, 79 p. avec fig. 12.

— Alceste, texte grec, revu et publié avec notes en français, par Quentier. Paris. Poussielgue frères. 89 p. 18.

— Texte grec, accompagné d'une notice, d'un argument analytique et de notes en français par H. Weil. Paris, Hachette. 88 p. 16. 1 fr.

— Literally translated and explained in short notes on the translation, grammar and parsing, by a first class man of Baliol College. Oxford, 3rd ed. Simpkin. 40 p. 8. 1 sh. 6 d.

— Fabulae, ed. *R. Prinz.* Vol. I, pars 3. Hecuba. Leipzig, Teubner. VII, 56 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf. (1-3. : 4 M. 80 Pf.)

— Iphigénie à Aulis. (Texte grec.) Nouv. éd., avec notes en français, par A. Ohmer. Paris, Belin et fils. VI, 89 p. 12.

— Iphigénie à Aulis. Texte grec, accompagné de commentaires philologiques, archéologiques et littéraires, par Diringer. Paris, Palmé. 135 p. 12.

— Hercules Furens. By F. A. Paley. London, Bell and Sons. 8. 1 sh. 6 d.

— Scenes from. (Rugby Edition). Iphigenia in Tauris. Edited by A. Sidgwick. New ed. London, Rivingtons. 56 p. 8. 1 sh. 6 d.

— Euripides, the Iphigenia among the Tauri; ed. with introduction and critical and explanatory notes by E. B. England. New York, Macmillan. 31, 260 p. 16. 1 Doll. 10 c.

— Medea, zum Schulgebrauche mit erklær. Anmerkungen versehen von *W. Bauer*. 2. Aufl., durchgesehen v. N. Wecklein. München, Lindauer. 82 S. gr. 8. 1 M.

— Treurspel. In de oorspronkelijke versmaat uit het Grieksch verthalt door A. Flament. Amsterdam, Sikken. XII, 61 bl. 8. 1 fr. 25 c.

— Medea: ed. with introduction and notes by *A. W. Werrall.* New York, Macmillan. VI, 127 p. 16. 90 c.

Braun, W., Der Thyestes d. Euripides. Wesel, 1882, Kühler. 21 S. gr. 8. 50 Pf.

Bassow, J., Quaestiones selectae de Euripideorum nuntiorum narrationibus. Gryphiswaldiae. 74 S. 8. (Diss.)

Steinberger, A., De catharsi tragica et qualis ea fiat in Euripidis fabulis. Stadtamhof, 1882. 46 S. 8. (Progr. u. Münch. Diss.)

HADRIEN.

Dehner, S., Hadriani reliquiae. Particula I. Bonn, Behrendt. 43 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

HÉPHESTION.

Hoerschelmann, W., Scholia Hephaestionea altera integra primum edita. Dorpat. 1882, Karow. 30 S. gr. 4. 1 M.

HÉRACLIDE DE MILET.

Frye, G., De Heraclidae Milesii studiis Homericis commentatio philologica. Lipsiae. S. 95-117. gr. 8. (Diss.)

HÉRODIEN.

Herodiani ab excessu divi Marci libri VIII, ed. *L. Mendelssohn*. Leipzig, Teubner. XVI, 255 S. gr. 8. 6 M. 80 Pf.

Kettler, G., Nonnullas ad Herodianum, rerum Romanarum scriptorem, annotationes scripsit. Erlangen, 1882. 39 S. 8. (Progr.)

— Histoires d'Hérodote. Perses, Scythes, Lybiens, Thraces, Grecs d'Asie, Lacédémoniens, Athéniens. Ed. à l'usage de la jeunesse, par *L. C. Colomb*. 2ᵉ série : Melpomène ; Terpsichore ; Erato. ibid. 192 p. avec vign. 18. 1 fr.

— Geschichte. 1. Buch. (Klio.) 3. u. 4. Hft. Wortgetreu aus dem Griech. in's Deutsche übers. nach H. R. Mecklenburg's Grundsætzen von N. L. Berlin, Mecklenburg. S. 129-256. 32. à 25 Pf.

— Book I : a literal critical translation. Glasgow, Sime. Houlston. 8. 2 sh.

HÉRODOTE, Morceaux choisis. Nouv. éd. avec notes et renvois à la grammaire de M. Chassang, par *G. Texte*. Paris, Garnier frères, X, 241 p. 12.

Broschmann, M., De γάρ particulae usu Herodoteo. Leipzig, 1882. Fock. VIII, 89 S. gr. 8. (Diss.) 2 M. 50 Pf.

Genest, O., Osteuropäische Verhältnisse bei Herodot. Quedlinburg. 22 S. 4. (Progr.)

Gomperz, Th., Herodoteische Studien. I. II. Wien, Gerold's Sohn. 128 S. Lex.-8. 2 M.

Heiligenstaedt, Th., De enuntiatorum finalium usu Herodoteo cum Homerico ex parte comparato. Pars prior. Halis Saxonum. 56 S. gr. 8. (Diss.)

Herwerden, H. van, Commentatio critica in Herodoti libros I et II. Trajecti ad Rhenum, Beijers. 48 bl. 8. 70 c.

Hildebrandt, F. H., De itineribus Herodoti Europaeis et Africanis. Lipsiae. 67 S. gr. 8. (Diss.)

Nitzsch, Kritische Bemerkungen zum Herodot. Bielefeld, 1882. 12 S. 4. (Progr.)

Pichler, B., Ueber syntactische Beziehungen Herodots zu Homer. Bielitz, 1882. 16 S. 8. (Progr.)

Sayce, A. H., The ancient empires of the east : Herodotus, I, 3. With notes, introduct., and appendices. London, Macmillan. 506 p. 8. 16 sh.

Schæfer, De quibusdam locis Herodoteis. Trier, 1882. 12 S. 8. (Progr.)

Stein, H., Herodotos. Sein Leben und sein Geschichtswerk. Nebst einer Uebersicht seines Dialektes. 3. Abdr. Berlin, Weidmann. 60 S. gr. 8. 40 Pf.

HÉSIODE. La Teogonia, le Opere e i Giorni, e lo Scudo d'Ercole ; tradotti in endecasillabi italiani da *A. G. Danese*. Foggia, tip. di Domenico Pascarelli, 1881. LXXXVIII, 127 p. 8. 4 L.

— Hints from the 'Works and 'Days'; or, moral, economical, and agricultural maxims and reflections of Hesiod ; (also) The praise of rural life, from Horace. Dedicated to the husbandmen of America, by an officer of the U. S. Treasury Department. New York, Brentano Bros., II, 60 p. 16. 25 c.

Bilger, G., Die Zusätze zu dem Prooemium der Hesiodeischen Theogonie. (Vers 36-115.) Berlin, 20 S. 4. (Progr.)

Wlasteff, G., Prométhée, Pandore et la légende des siècles. Essai d'analyse de quelques légendes de Hésiode. Edition de l'auteur. Saint-Pétersbourg. (Leipzig, Teubner.) IV, 242 S. Lex.-8. 6 M.

HÉSYCHIUS. Biographi graeci, qui ab Hesychio pendent, rec. *J. Flach*. Berlin, Calvary et Co. X, 150 S. gr. 8. 4 M. 50 Pf.

HIPPOCRATE.

Ilberg, J., Studia Pseudippokratea. Lipsiae. 63 S. gr. 8. (Diss.)

HOMÈRE, L'Iliade. (Texte grec.) Nouv. éd., imprimée en gros caractères, précédée d'une étude sur Homère et accompagnée de sommaires et de notes en français, par *M. P. A. Brach*. Paris, veuve Belin et fils. XX, 687 p. 12.

— Homer's Ilias. Schulausg. *v. K. F. Ameis*. Anhang. 7. Hft. Erlæuterungen zu Gesang XIX-XXI *v. C. Hentze*. Leipzig, Teubner. 115 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf. (1-7. : 8 M. 85 Pf.)

— L'Iliade d'Homère. Traduite en vers français par *J. C. Barbier*. T. 2. (Chants 13 à 24.) Paris, Thorin. 406 p. 8.

— — Texte grec, revu et corrigé d'après les documents authentiques de la récension d'Aristarque, accompagné d'un commentaire critique, précédé d'une introduction et suivi des prolégomènes de Villoison, des Prolégomènes et des préfaces de Wolf, de dissertations sur diverses questions homériques, etc., par *A. Pierron*. 2. éd., corrigée. Paris, Hachette et Cᵉ. CXLVI, 450 p. 8. 8 fr.

— Iliad ; Literal Translation. Books 1 to 5. Arranged for interleaving with Dindorf's Text. (Oxford Translations of the Classics.) Oxford, Shrimpton ; London, Simpkin, Marshall & Co. 112 p. 12. 3 sh.

— The Iliad, done into English prose by *A. Lang, W. Leaf* and *E. Myers*, New York, Macmillan. VIII, 518 p. 1 Doll. 50 c.

Anseems, B., Bedeutung und Gebrauch v. διά bei Homer. München, Stahl. 79 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 50 Pf.

Beitræge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, hrsg. von *A. Bezzenberger*. Suppl.-Bd. Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht. gr. 8. (Abonnements-Pr. 10 M.) Einzelpr. 12 M.

Die homerische Odyssee, in ihrer ursprünglichen Sprachform wiederhergestellt *v. A. Fick*. 330 S.

Benicken, H. K., Die Litteratur zum 6. Liede vom Zorne des Achilleus im 6. u. 7. Buche der homerischen Ilias. Teil. I. Rastenburg. 20 S. 8. (Progr.)

— Studien und Forschungen auf dem Gebiete der homerischen Gedichte und ihrer Literatur. Das 12. u. 13. Lied vom Zorne des Achilleus in ΝΞΟ der homer. Ilias. Nebst Registerbd. Innsbruck, Wagner. Ohne Register CCXLVII, 1312 S. gr. 8. 44 M.

Braun, P., Der Gebrauch von οὗτος in der Ilias. Ein Beitrag zur histor. Grammatik der griech. Sprache. Marburg, Elwert's Verlag. 37 S. gr. 8. 75 Pf.

Brown, R., The myth of Kirke, including the visit of Odysseus to the Shades : an homeric study. London, Longmans. 8. 5 sh.

Buchholz, E., Die homerischen Realien. 2. Bd. : Offentliches und privates Leben. 2. Abth. : A. u. d. T. : Das Privatleben der Griechen im heroischen Zeitalter. Auf Grundlage der homer. Dichtungen dargestellt. Mit 1 lith. Taf. Leipzig, Engelmann. XII, 332 S. gr. 8. 5 M. (I. u. II. : 23 M.)

Decker, F., Ueber die Stellung der hellenischen Frauen bei Homer. Magdeburg. 38 S. 4. (Progr.)

Dittmar, F., Prolegomenon ad Hymnum in Cererem Homericum specimen. Halis Sax, 1882. 40 S. 8. (Diss.)

Heinrich, Ch., Das 1. Buch der Ilias und die Liedertheorie. Ploen. 16 S. 4. (Progr.)

Hins, E., L'Odyssée, avec une étude sur Homère. Mons, Manceaux. 316 p. 12. 2 fr. 50 c.

Kuehn, C., De pugna ranarum et murium, quae in batrachomyomachia describitur, observationes criticae. Regimonti. 52 S. 8. (Diss.)

Kammer, E., Zur homerischen Frage. III. Lyck. 20 S. 4. (Progr.)

Kuhl, J., Homerische Untersuchungen, 2. Teil : Die Bedeutung des Accentes in Homer. Jülich. 13 S. 4. (Progr.)

Lechner, M., De pleonasmis Homericis pars I. Onoldi, 1882. 31 S. 8. (Progr.)

Leeuwen Jr., J. van, en **M. B. Mendes da Costa**, Het taaleigen der Homerische gedichten met een aanhangsel bevattende het 1. boek der Ilias en het 1. boek der Odyssee. Leiden, Sijthoff. X, 158 bl. 8. 1 fr. 80 c.

Lindner, R. Ritter von, Das Eingreifen der Götter in die Handlung der Ilias. Landskron in Böhmen, 1882. 34 S. 8. (Progr.)

Nieberding, R., Ueber die parataktische Anknüpfung des Nachsatzes in hypotaktischen Satzgefügen, insbesondere bei Homer. Gross-Glogau, 1882. 37 S. 4. (Progr.)

Renner, J., Kritische und grammatische Bemerkungen zu Homer. Zittau, 27 S. 4. (Progr.)

Schmidt, M., Homer als Kenner der Natur und treuer Darsteller. Hagen, 1882. 7 S. 4. (Progr.)

Schneidewin, M., Homerisches Vocabularium, sachlich geordnet. Paderborn, Schöningh. VIII. 111 S. gr. 8. 1 M. 35 Pf.

Teutsch, J., Der absolute Genetiv bei Homer. Rudolfswert, 1882. 13 S. 8. (Progr.)

Wittmann, L., Wie ist homer in der Schule zu lesen. Büdingen. 25 S. 4. (Progr.)

IOPHON.

Wolff, Quaestiones Iophonteae. Meissen, 1882. 24 S. 4. (Progr.)

ISÉE. Isaei orationes cum fragmentis a Dionysio Halicarnassensi servatis ed. *H. Buermann.* Berlin, Weidmann. XIV, 156 S. gr. 8. 2 M. 50 Pf.

Hitzig, H.. Studien zu Isaeus. Beilage zum Jahresbericht des städtischen Gymnasiums in Bern. Bern, Jent & Reinert. 4. 1 fr. 25 c.

Roeder, W., Ueber C. G. Cobets Emendationen der attischen Redner, insbesondere des Isaios. Gnesen. II, 88 S. 8. (Progr.)

ISOCRATE. In usum scholarum collegit H. J. Nassau Noordewier. Groningae, Wolters. 4, 56 bl. 8. 75 c.

Bock, R., De codicis Isocratei Urbinatis (Γ) auctoritate. Brunsvigae. 44 S. 8. (Heidelb. Diss.)

Galle, P. L., De Isocratis oratione Trapezitica. Dresdae. 38 S. gr. 8. (Leipz. Diss.)

Peters, K., De Isocratis studio numerum (im Parchim. Progr.)

Schwabe, C., De dicendi genere Isocrateo. Halis Saxonum, 1882. 39 S. gr. 8. (Diss.)

JAMBLIQUE. Jamblichi De Vita pythagorica liber ad fidem codicis florentini recensuit Aug. Nauck. Accedit Epinietrum De pythagorica aureo carmine, Petropoli, Eggers; Lipsiae, Voss, 1884. 6 mark.

JEAN CHRYSOSTOME (St). Bibliothek der Kirchenvæter. Auswahl der vorzüglichsten patrist. Werke in deutscher Uebersetzung, hrsg. unter Oberleitung, *v. V. Thalhofer*. 375-380. Bdchn. Kempten, Kœsel. 12. à 40 Pf.

Chrysostomus' ausgewählte Schriften. 6. Bd. S. 1-384.

Ludwig, F., Der hl. Johannes Chrysostomus in seinem Verhæltniss zum byzantinischen Hof. Braunsberg. Huye. IV, 175 S. gr. 8. 2 M. 50 Pf.

JULIEN (l'empereur).

Klimek, P., Conjectanea in Julianum et Cyrilli Alexandrini contra illum libros. Breslau, Köhler. 42 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

LONGUS. Dafnis y Cloe, o las pastorales, traduccion directa dal griego, con introduccion y notas, por un aprendiz de helenista. Segunda edicion. Sevilla, Alvarez. 160 p. 8, 14 r.

— Romans grecs. Daphnis et Chloé, suivi de Théagène et Chariclée. Traduction française, précédée d'une étude sur le roman chez les Grecs, par C. Zevort. Paris, Charpentier. XXXIX, 385 p. 18. 3 fr. 50 c.

(Voir plus loin Lucius.)

LUCIEN. Obras completas de Luciano, traducidas directamente del griego con argumentos y notas por *D. C. Vidal* y *F. Delgado*. Tomo I. Madrid, Navarro, 1882. XXXVIII, 321 p. 8. 14 rs.

— Udvalgte Skrifter med Fortolkninger, vaesentlig til Skolebrug udgivne af M. C. Gertz. (Leipzig,) Philipsen. 192 S. 8. 3 Kr.

Joost, A., De Luciano φιλομήρῳ. Lotzen. 28 S. 4. (Prohr.)

Przybilla, C., De praepositionum κατά et ἀνά usu Lucianeo. Part. I. Regimonti Prussorum. 47 S. gr. 8. (Diss.)

LUCIUS et LONGUS. L'Ane. Daphnis et Chloé. Traduction de *P. L. Courier*. Nouv. éd., précédée d'une notice. Paris, Dentu, X, 289 p. 16. 1 fr.

LYSIAS. Prosaiker, griechische, in neuen Uebersetzungen. Hrsg. *v. C. N. v. Osiander* uud *G. Schwab*. 352. Bdchn. Stuttgart, 1884, Metzler's Verl. 16. à 50 Pf.

Die erhaltenen Reden des Lysias, übers., erlæutert u. m. Einleitungen versehen *v. F. Bauer*. 2. Bdchn. 4. Aufl. S. 137-252.

Gülde, O., Quaestiones de Lysiae oratione in Nicomachum. Berlin, 1882. 46 S. 8. (Diss.)

Schultze, P., De Lysiae oratione trigesima. Berlin. 42 S. 8. (Diss.)

MÉNANDRE (le rhéteur).

Nitzsche, W., Der Rhetor Menandros und die Scholien zu Demosthenes. Berlin. 26 S. 4. (Progr.)

MIMNERME.

Vanzolini, G., Mimnermo : studio e versione metrica. Ancona, Morelli. 62 p. 16. 1 L.

MUSÉE. Museo Gramatico. Ero e Leandro : trad. dal greco, di *G. Poma*. Milano, tip. Wilmant, 1882. 30 p. 32.

NONNUS.

Tiedke, H., Nonniana. Berlin. 24 S. (Progr.)

OPPIEN.

Preuss, K.. Zum Sprachgebrauch der Oppiane. II. Liegnitz. 23 S. 4. (Progr.)

ORPHÉE.

Hillmann, F., De arte critica in Orphei argonauticis factitanda capita II. Leipzig, Matthes. 74 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

PHILON le Juif.

Bernays, J., Ueber die unter Philon's Werken stehende Schrift über die Unzerstörbarkeit des Weltalls. (Sep. Abdr.) Berlin, Dümmler's Verl. 82 S. gr. 4. 4 M.

PINDARE. The Nemean and Isthmian odes; with notes — explanatory and critical — introductions, and introductory essays, by C. A. M. Fennell. New York, Macmillan. 32, 366 p., 1 pl. 12. 2 Doll. 50 c.

— Odes, traducidas en verso castellano, con carta-prólogo y notas, por D. Ignacio Montes de Oca. Madrid, Navarro. XXIII, 366 p. 8. 14 rs.

Steffen, C., Zu Pind. Nem. VII und zu Horat. Carm. I. 22. Leipzig 1882. 18 S. 4. (Progr.)

Luebbert, E., Diatriba in Pindari locum de Aegidis et sacris Carneis. Bonn. Cohen & Sohn. 16 S. gr. 4. 1 M.

— Prolegomena in Pindari carmen Pythium nonum. Ebd. 228 S. gr. 4. 1 M.

— Prolusio in Pindari locum de ludis Pythiis Syconiis. Ebd. 22 S. gr. 4. 1 M.

Rumpel, J., Lexicum Pindaricum. Leipzig, Teubner. 498 S. gr. 8. 12 M.

PLATON.

Platonis opera quae feruntur omnia. Ad codicis denuo collatos ed. *M. Schanz*. Vol. VI. fasc. 2. Charmides, Laches, Lysis. Leipzig, Tanchnitz. VIII, 90 S. gr. 8. 2 M.

— Ausgewæhlte Dialoge. Erklært *v. C. Schmelzer*. 2. Bd. Georgias. Berlin, Weidmann. 183 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf. (1-5. : 6 M. 20 Pf.)

— — 4. Bd. Apologie. Krito. Ebd. 92 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

— — 6. Bd. Menon. Eutyphron. Ebd. 111 S. gr. 8.

— Dialoghi, trad. da R. Bonghi, volume IV. Roma, frat. Bocca. 263 p. 16. 3 L. 40 d.

— Ausgewæhlte Dialoge. Erklært *v. C. Schmelzer*. 3. Bd. Phædo. Berlin, Weidmann. 118 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf. (1-3. : 3 M. 20 Pf.)

— Ausgewæhlte Schriften. Für den Schulgebrauch erklært. *v. Chrn.*

Cron u. *Jul. Deuschle*. 1. Tl. u. 3. Tl. 1. Hft. Leipzig, 1882.. Teubner. gr. 8 1 M. 75 Pf.

1. Verteidigungsrede d. Sokrates u. Kriton. Erklært v. *Chrn. Cron* 8. Aufl. VIII, 149 S. 1 M. — 3, I. Laches. Erklært v. *Chrn. Cron*. 4 Aufl. VIII, 82 S. 75 Pf.

— Prosaiker, griechische, in neuen Uebersetzungen. Hrsg. von *C. N. v. Osiander* u. *G. Schwab*. 284. Bdchn. Stuttgart, Metzler's Verl. 16. à 50 Pf.

Platon's Werke. I. Gruppe : Gespræche zur Verherrlichg. d. Sokrates. 6. Bdchn. Apologie u. Kriton, übers. v. L. Georgii. 5. Aufl. 6. 671–795.

— Selections from the dialogues of Plato, with introd. and notes by J. Purves, and preface by the Rev. B. Jowett. New York, Macmillan. XXX, 404 p. 16. 1 Doll. 75 c.

— Platons Alcibiades I, et II., Amatores, Hipparchus, Theages. *Ed. Mart. Schanz*. Ed. ster. Leipzig, 1882, Tauchnitz. S. 107-197. Leipzig. gr. 8. 45 Pf.

— Apologie des Sokrates und Kriton. Für den Schulgebrauch bearb. v. *Ed. Goebel*. Paderborn, Schœningh. XVI, 112 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

— Verteidigungsrede des Sokrates und Kriton. Für den Schulgebrauch erklært v. *H. Bertram*. Gotha, 1882, Perthes. IV, 90 S. gr. 8. 1 M.

— Socrates : a translation of the apology, Crito, and parts of the Phaedo; with introduction by W. W. Goodwin. (New, cheaper ed.) New York, Scribner's Sons. 159 p. 16. 50 c.

— A day in Athens with Socrates : translations from the Protagoras and the Republic of Plato. New York, Scribner's Sons. 20, 145 p. 16. 50 c.

— Eutyphro. A literal translation, with grammatical notes. Glasgow. Sime. Houlston. 8. 2 sh,

— Best thoughts, as compiled from Jowett's translation of the dialogues of Plato, by C. H. Bulkley. New ed. New York, Scribner's Sons. 12. reduced to 1 Doll. 50 c.

— I dialoghi, nuovamente volgarizzati da E. Ferrari. Vol. IV. Dialoghi teoretici. La republica. Padova, 1881, tip. del Seminario. 8. 12 L.

— Criton, ou le Devoir du citoyen. Traduction française avec le texte grec et des notes par Ch. Waddington. Paris, Hachette, 39 p. 12. 90 c.

— Theaetetus; with revised text and English notes by Lewis Campbell. 2d ed. New York, Macmillan. LXXI, 284 p. 8. 2 Doll. 75 c.

Auffarth, A., Die Platonische Ideenlehre. Berlin, Dümmler's Verl. VII, 123 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

Fahland, Wie unterscheidet sich der platonische Tugendbegriff in den kleineren Dialogen von dem in der Republik? Greiffenberg i. P. 18 S. 4. (Progr)

Griesing, F., De scholiis Platonicis quaestiones selectae. Pars prior: de Aeli Dionysi et Pausaniae Atticistarum in scholis fragmentis. Lipsiae. 70 S. gr. 8. (Diss.)

Grossmann, A., Die philosophischen Probleme in Platos Protagoras. Neumark. (Westpr.) 17 S. 4. (Progr.)

Haack, A., Ueber das Reich Gottes nach der Lehre Christi und den Idealstaat Platos. Osterode. (Ostpr.) 16 S. 4. (Progr.)

Halbfass, W., Die Berichte des Platon und Aristoteles über Protagoras mit besonderer Berücksichtigung seiner Erkenntnisstheorie. Leipzig, 1882. 60 S. gr. 8. (Strassb. Diss.)

Hahn, H., Das gegenseitige Verhæltnis der platonischen Dialoge Phaedrus und Symposion. Birkenfeld, 1882. 18 S. 4. (Progr.)

Hœfer, H., De particulis Platonicis capita selecta. Bonn, 1882, Georg. 41 S. 8. (Diss.)

Kœberlin, K., Die Frage nach dem Uebersetzer des neuplatonischen Dialogs Asklepius. Augsburg, 1882. 28 S. 8. (Progr.)

Loebl, S., Beitræge zur Textkritik des platonischen Phædrus. Troppau, 1882. 18 S. 4. (Progr.)

L'Ollivier, E., La méthode de Platon; Platon expliqué par lui-même, première partie : les Atomes, par E. L'Ollivier. Sceaux, Charaire et fils; Paris. 70 p. 12.

Munster, F. W., Gliederung des Platonischen Protagoras und dreier Staatsreden des Demosthenes mit vorangehender epistula gratulatoria ad Fr. Muenscherum. Jauer. II, 21 S. 4. (Progr.)

Nusser, J., Inhalt und Reihenfolge von sieben Platonischen Dialogen. Amberg, 1882. 64 S. 8. (Progr. und Diss.)

Peipers, D. Ontologia Platonica ad notionum terminorumque historiam symbola. Leipzig, Teubner, xiv, 606 s. gr. 8. 14 M.

Poschenrieder, F., Die platonischen Dialoge in ihrem Verhæltnisse zu den hippokratischen Schriften. Landshut, 1882. 70 S. 8. (Progr.)

Schneider, G., Beitræge zur Erklærung des Philebus. Gera, 1882. 23 S. 4. (Progr.)

Todt, Ueber Schleiermachers Platonismus. Wetzlar, 1882. 14 S. 4. (Progr.)

Wagner, J., Die Idee des Guten und die Gottheit bei Platon. Nikolsburg, 1882. 56 S. gr. 8. (Progr.)

— Zur Athetese d. Dialogs Eutyphron. Brünn, 1882 (Winkler). 46 S. gr. 8. 1 M.

Wenzig, C., Die Conception der Ideenlehre im Phaedrus bildet den einheitlichen Grundgedanken dieses Dialoges und liefert den Schlüssel zum Verstændnis der Platonischen Ideenlehre überhaupt. Breslau. 64 S. 8. (Diss.)

PLOTIN. Plotini Enneades praemisso Porphyrii de vita Plotini deque ordine librorum eius libello, ed. *Ric. Volkmann*. Vol. I. Leipzig, Teubner. XXXIV, 350 S. 8. 3 M. 60 Pf.

Kleist, H. v., Plotinische Studien. 1. Hft. : studien zur IV. Enneade. (IV, 1; 2; 1-17 incl.; 4, 14; 4, 18-29 incl.; 5; 6). Heidelberg, Weiss' Verl. IX, 152 S. 8. 2 M. 80 Pf.

Muller, H. F., Dispositionen zu den drei ersten Enneaden des Plotinos. Bremen, Heinsius. III, 102 S. gr. 8. 2 M.

PLUTARQUE. Lives. The translation called Dryden's, corrected from the greek and revised by A. H. Clough. 3 vols. Liverpool, Young. Hamilton. 8. 30 sh.

— Life of Themistokles. Literally translated, with notes by J. W. Rundall. Cambridge, Hall. Simpkin. 48 p. 12. 2 sh. 6 d.

— The boy's and girls' Plutarch : being parts of the « lives of Plutarch », edited for boys and girls, with an introduction by J. S. White. New York, Putnam's Sons. XI, 468 p. il. 8. 3 Doll.

— Tiberio e Cajo Gracco — Demostene — Cicerone. Milano, Sonzogno. 112 p. 16.

— Vie de Cicéron. Suivie du parallèle de Cicéron et de Démosthènes. Texte grec, précédé d'une notice et accompagné de notes historiques, grammaticales, philologiques, etc., par Daix. Paris, Poussielgue frères. 164 p. 18.

— Plutarch's ausgewæhlte Biographieen. Für den Schulgebrauch erklært v. *O. Siefert* und *F. Blass*. 3. Bdchn. Themistokles u. Perikles. Von Frdr. Blass. 2. verb. Aufl. Leipzig, Teubner. 136 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

— Vie de Cicéron. Texte grec, accompagné de commentaires historiques, archéologiques et littéraires. par Quentier. Paris, Palmé. 116 p. 12.

Geistmann, A., De Plutarchi in Luculli vita fontibus ac fide. Monachi. 29 S. gr. 8. (Erlang. Diss.)

Gillet, M., Plutarchus quid senserit de pueris instituendis disseruit proposuitque M. G. Paris, Guillaumin. 64 p. 8.

Goltz, K. F. G., Quibus fontibus Plutarchus in vitis Arati, Agidis, Cleomenis enarrandis usus sit. Insterburgi. 48 S. gr. 8. (Königsberg Diss.)

Lehnerdt, M., De locis Plutarchi ad artem spectantibus. Königsberg (Græfe & Unzer). 46 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

Sauppe, H., Emendationes plutarcheae. Göttingen (Dietrich's Verl). 15 S. 4. 80 Pf.

Schacht, Die Hauptquelle Plutarchs in der vita Luculli. Lemgo. XI S. 4. (Progr.)

Schmidt, E., Eine Hauptquelle in Plutarchs Themistokles. Marienburg. 16 S. 4. (Progr.)

Sickinger, A., De linguae latinae apud Plutarchum et reliquiis et vestigiis. Friburgi Brisg. 87 S. 8. (Heidelb. Diss.)

POLYBE.

— Polybii historiae. Editionem a Ludov. Dindorfio curatam retractavit *Th. Büttner-Wobst*. Vol. I. Leipzig, 1882, Teubner. CXXV, 361 S. 8. 3 M. 60 Pf.

Krebs, F., Die præpositionsartigen Adverbia bei Polybius. I. Teil. Regensburg, 1882. 35 S. gr. 8. (Progr.)

QUINTUS DE SMYRNE.

Niemeher, K. A. E., Ueber die Gleichnisse bei Quintus Smyrnaeus I. Teil. Zwickau. 19 S. 4. (Progr.)

SOPHOCLE. Translated into English verse by R. Whitelaw. London, Rivingtons. 454 p. 8. 8 sh. 6 d.

— Seven plays. In English verse by L. Campbell. London, Paul, Trench and Co. 422 p. 8. 7 sh. 6 d.

— Sophokles' Antigone. Für den Schulgebrauch erklært *v. G. Kern*.

Ausg. a mit untergesetzten Anmerkungen. Gotha, F. A. Perthes. IV, 68 S. m. 2 Tab. gr. 8. 1 M.

— — Ausg. b. m. besond. Anmerkungenheft IV, 38 u. 28 S. m. 2 Tab. gr. 8. 1 M.

— Sophoklis Antigone, scholarum in usum ed. *Frdr. Schubert*. Prag, Tempsky; Leipzig, Freytag. XII, 48 S. 8. 40 Pf.

— — Erklært v. *F. W. Schneidewin*. 5 Bdchn.: Elektra. 8. Aufl., besorgt v. Aug. Nauck. Berlin, 1882, Weidmann. 185 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

— Elektra. Tragedie. Paa Dansk ved T. Siersted. Reitzel. 100 S. 12. 2 Kr.

— Electre. Ed, classique, avec une étude sur Sophocle et sur l'Electre et un commentaire historique, philologique et littéraire, par M. Calmon. Paris, Poussielgue frères. 139 p. 18.

— Elettra; tragedia, tradotta da R. Carrozzari. Ferrara, tip. Bresciani. 78 p. 16.

— Sophoclis Oedipus rex, scholarum in usum ed. *Fr. Schubert*. Prag, Tempsky; Leipzig, Freytag. XIV, 54 S. 8. 40 Pf.

— Oedipe roi. Texte grec, accompagné de notes littéraires, critiques et historiques par Amelineau. Paris, Palmé. 160 p. avec fig. 12.

— — Für den Schulgebrauch erklært *v. G. Wolff*. 5. Tl.: Oidipus auf Kolonos *v. L. Bellermann*. Leipzig, Teubner. VI, 202 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf. (1-5. : 6 M. 30 Pf.)

— Oedipus auf Kolonos. Für den Schulgebrauch erklært *v. Fr. Sartorius*. Gotha, 1882, Perthes. III, 66 S. gr. 8. 80 Pf.

— Philoctète. Texte grec, accompagné de notes littéraires, critiques, historiques et morales, par Pierre. Paris, Palmé. 184 p. avec fig. 12.

Brandscheid, F., Der « Oedipus Tyrannos » d. Sophokles u. seine neuesten Kritiker. Nebst e. Anh. : Wider das übertriebene Konjekturenwesen in Aristoteles' Poetik. 2. Nachtrag zu seinen Ausgaben obiger Werke. Wiesbaden, Rodrian. 22 S. gr. 8. 75 Pf.

Fischer, C., Dramaturgische Tafel. Sophokles : Oedipus Rex. — Uebersichtliche Inhalts-Tabelle der 3 olynthischen Reden. 2 Blatt. Lemberg, 1882. 8. (Progr.)

Gilbert, J., Meletemata Sophoclea. Dresden. 38 S. gr. 8. (Diss. Lips.)

Gleditsch, H., Die Cantica der Sophokleischen Tragoedien. Nach ihrem rhythm. Bau besprochen. 2., durch den Abdruck d. Textes verm. Bearbeitung der « Sophokleischen Strophen » desselben Verf. Wien, Konegen. XV, 276 S. gr. 8. 6 M.

Hasper, L. W., Die Feinheit der Oekonomie und der Charakterzeichnung in den einzelnen Dramen des Sophokles und der Kern der sittlichen Anschauung desselben. II. Teil. Gross-Glogau, 1882. 18 S. 4. (Progr.)

Kausch, G., De Sophoclis fabularum apud Suidam reliquiis. Halis Saxonum. 60 S. gr. 8. (Diss.)

Kolbe, A., Bemerkungen über die tragische Schuld in Sophokles Antigone. Treptowa. 10 S. 4. (Progr.)

Kruytbosch, B., Annotationes ad scholia in Sophoclis tragoedias septem. Lugduni Bat., 1882. 85 S. gr. 8. (Diss.)

Luckenbach, A., Canticum chori Aiacis Sophocleae v. 596-645 enarratum. Montabaur. 22 S. 4. (Progr.)

Mense, H., Die Præpositionen bei Sophocles. Neuhaldensleben. 16 S. 4. (Progr.)

Pappageorg, P. N., Codex Laurentianus v. Sophokles u. e. neue Kollation im Scholientexte. Leipzig, Teubner. 40 S. gr. 8. (Sep.-Abdr.) 1 M.

Rassfeld, F., De versibus suspectis et interpolatis fabulae Sophocleae quae inscribitur Oedipus Coloneus. Halis Saxonum. 57 S. gr. 8. (Diss.)

Seemann, H., De asyndeto Sophocleo quaestiones. Breslau, 1882. (Kohler.) 57 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

Schulz, H., Quae nova Sophocles protulerit nomina composita. Königsberg, 1882, Beyer. 74 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

Schwarz, A., Die Königsrede in Sophokles' Oedipus rex. (V. 216-275.) Paderborn, Schöningh. 44 S. gr. 8. 90 Pf.

SORANUS.

Voigt, P., Sorani Ephesii liber de etymologiis corporis humani quatenus restitui possit. Griefswald, Kunike, 1882. 49 S. 8. (Diss.)

STRABON.

Zimmermann, R., Quibus auctoribus Strabo in libro tertio geographicorum conscribendo usus sit, quaeritur. Pars prior. Halis Saxonum. 38 S. gr. 8. (Diss.)

THÉOCLYMÈNE.

Hemmerling, J., De Theoclymeno vate. Köln a. Rh. 1882. 15 S. 4. (Progr. von Marzellen.)

THÉOCRITE. Idylles 1 et 21. Texte d'après les éditions les plus autorisées, avec arguments et notes en français, accompagné d'un commentaire perpétuel emprunté aux meilleures scholies, par A. Tougard. Paris, Palmé. 35 p. avec fig. 12.

Morsbach, L., De dialecto Theocritea pars I. Bonnae, 1874. (Tübingen, Heckenhauer.) 87 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

THÉOGNIS.

Schneidewin, M., De Theognide eiusque fragmentis in Stobaei florilegio servatis. Stettin, 1882. 18 S. 4. (Progr.)

THÉOPHANE. Theophanis chronographia, rec. *C. de Boor*. Vol. I, textum graecum continens. Opus ab academia regia bavarica praemio zographico ornatum. Leipzig, Teubner. VIII, 503 S. gr. 8. 20 M.

THÉOPHILE d'Antioche.

Zahn, Th., Forschungen zur Geschichte d. neutestamentlichen Kanons u der altkirchlichen Literatur. 2. Thl.: Der Evangeliencommentar d. Theophilus v. Antiochien. Erlangen. Deichert. IV, 302 S. gr. 8. 8 M. (1. u. 2.: 17 M.)

THÉOPHRASTE.

Diels, H., Theophrastea. Berlin. 28 S. 4. (Progr.)

THUCYDIDE. Thucydides. Praesertim in usum scholarum recog-

novit et brevi annotatione instruxit Henricus van Herwerden. Volumen Quintum continens lib. VIII et indicem rerum. Traiecti ad Rhenum, apud Kemink et fil. 1882. IV en 160 bl. 8. 1 fr. 40 c.

— De bello peloponnesiaco libri VIII. Ad optimorum librorum fidem editos explanavit *E. F. Poppo*. Ed. II., quam auxit et emendavit J. M. Stahl. Vol. IV. Sect. II. Leipzig, Teubner. 230 S. gr. 8. 2 M. 70 Pf.

— Guerre du Péloponnèse. Extraits précédés d'une introduction historique et accompagnés de notes grammaticales, philologiques, géographiques et historiques, de cartes, plans, etc.; par J. Bebin. Paris, Delalain frères. XX, 212 p. 12. 2 fr. 25 c.

— Into English with introduction, marginal analysis, and index by B. Jowett. ed. with a preface to American ed., by a P. Peabody. Boston, Lothrop & Co. XX, 699 p. 8. O. cl., 3 Doll. 50 c.

Eggert, J., De Vaticani codicis Thucydidei auctoritate. Berlin, 1882. 47 S. 8. (Diss.)

Goetz, O., Quaestiones de genetivi usu Thucydideo. Vratislaviae. 73 S. gr. 8. (Hall. Diss.)

Gellisch, a De praepositionum usu Thucydideo part. VI. De πρὸς praepositione. b) Eine kleine Dorfgeschichte, wortgetreu aus dem Griechischen. Scherenduitz. 25 S. 4. (Progr.)

Hache, R., De participio Thucydideo. Pars II. Löbau (Wpr.) 8 S. 4. (Progr.)

Helmbold, J., Ueber die successive Entstehung des Thucydideischen Geschichtswerkes. II. Teil : Widerlegung der Annahme einer Redaktion von fremder Hand. 1. Hælfte. Basel. 1882. 42 S. (Progr.) Mühlhausen i. Els.)

Jebb, R. C., Die Reden d. Thucydides. Autoris. Uebersetzung v. *J. Imelmann*. Berlin, Weber. III. 65 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

Schmitt, H. L., Quaestiones chronologicae ad Thucydidem pertinentes. Leipzig, 1882, Teubner. 105 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 60 Pf.

TIMÉE de Locres.

Anton, J. H. W., De origine libelli « περὶ ψυχᾶς κόσμω καὶ φύσιος » inscripti, qui vulgo Timaeo Locro tribuitur. Pars I. Fasc. I. Erfurt, Villaret. VII, 176 S. gr. 8. 6 M.

TIMÉE de Tauromenium.

Clasen, Chr., Historisch-kritische Untersuchungen üb. Timaios v. Tauromenion. Kiel, Lipsius & Tischer. 97 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

XÉNOPHON. Libri Socratici (De Socrate commentarii, Oeconomicus, convivium ; anonymi Socratis apologia ad indices); ex recensione Caroli Schenke; curavit S. R. Winans (Greek). New York, Harper. IV, 551 p. 50 c.; pap., 32 c.

— Griechisches Lesebuch f. Untertertia, aus Xenophons Kyropædie u. Hellenika zusammengestellt u. bearb. Nebst e. Wœrterverzeichnis u. e. grammatikalisch geordneten Vokabularium. Leipzig, Teubner. VI, 138 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

— Xenophon's Anabasis. Für den Schulgebrauch erklært v. *R. Hansen*. I. Bdchn. Cuch I u. II. Gotha, Perthes. IV, 101 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

— Anabasis. Book I. With introduction, notes and vocabulary. (Classics series.) Edited by H. R. Parker. Dublin, Brown and Nolan : London, Simpkin. 128 p. 8. 3 sh.

— Récits extraits de l'Anabase de Xénonhon (texte grec), contenant des sommaires analytiques et des notes historiques, géographiques et grammaticales en français, par A. Jacquet. Paris, veuve Belin et fils. XVI, 176 p. 12.

— Dell' Anabasi o Spedizione di Ciro, libri VII, tradotti da F. Ambrosoli. Nilano, Guigoni. 416 p. 32. 1 L. 50 c.

— The Economist by *A. D. O. Wedderburn* and *W. G. Collingwood*. Edited with a preface, by Ruskin. Orpington, Allen. 8. 7 sh. 6 d.

— Hiero. With introduction, notes, and critical appendix, by the H. A. Holden. London, Macmillan. 172 p. 12. 3 sh. 6 d.

Bunger, R., Zu Xenophons Expedition in das Gebiet der Drilen. Görlitz, 1882. 17 S. 4. (Progr.)

Evers, Xenophon quomodo Agesilai mores descripserit. Düsseldorf. 22 S. 4. (Progr.)

Hempel, O., Quaestiones de Xenophontis qui fertur libello de republica Atheniensium. Halis Sax., 1882. 34. S. 8. (Diss.)

Matthias, A., De lituris et correctionibus quae inveniuntur in Xenophontis Anab. codice C (Parisino 1640). Berlin, 1882. 16 S. 4. (Progr. von Bochum.)

Oven, E. v., De Finalsætze bei Xenophon. Würzburg, 1882. 63 S. 8. (Diss.)

Riemann, F., Observationum in dialectum Xenophonteam specimen primum. Jever. 16 S. 4. (Progr.)

Rosenstiel, F., De Xenophontis historiae graecae parte bis edita. Jenae, 1832. (Gottingen, Vandenhoeck & Ruprecht) 54 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 40 Pf.

Thiemann, C., Wörterbuch zu Xenophons Hellenika m. besond. Rücksicht auf Sprachgebrauch u. Phraseologie. Für den Schulgebrauch bearb. Leipzig, Teubner. IV, 112 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

Vollbrecht, Wörterbuch zu Xenophons Anabasis. Für den Schulgebrauch bearb. 5. verb. u verm. Aufl. Mit 75 Holzschn., 3 lith. Taf. u. m. 1 (lith. u. color). Uebersichtskarte. Leipzig, Teubner. IV, 251 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

— Kommentar zu Xenophons Anabasis. Im Anschluss an die Schulgrammatiken von v. Bamberg u. Koch u. d. Verf. Wortkunde bearb. 1. Hft, Kommentar zu Buch I. Berlin, Springer. VII, 63 S. gr. 8. cart. 1 M

ZENOBIUS.

Jungblut, H., Quaestionum de paroemiographis pars prior. De Zenobio. Halis Sax., 1882. 42 S. 8. (Diss.)

ZOILE.

Wulfert, G., Zur Würdigung des Zoilus mit dem Beinamen Ὁμηρομάστιξ. Kreuznach, 1883. 13 S. 4. (Progr.)

VIII. AUTEURS DIVERS. — ANONYMES.

ANTHOLOGIE.

Stoll, H. H., Anthologie griechischer Lyriker für die obersten Klassen der Gymnasien mit litterarhistorischen Einleitungen und erklærenden Anmerkungen. 2. Abtlg. Melische u. chorische Lieder u. Idyllen. 5. Aufl. Halle, Gesenius. IV, 200 S. gr. 8. 2 M. 25 Pf.

Geddes, W. D., Flosculi Graeci boreales; sive anthologia Graeca aberdonensis. London, Macmillan & Co. 264 p. 8. 6 sh.

Lyricorum graecorum reliquiae selectae, curante F. Zambaldi. Torino, Paravia. IV, 176 p. 16. 1 L. 80 c.

CHASSANG, Morceaux choisis des principaux auteurs grecs classés dans l'ordre chronologique et accompagnés de notions d'histoire littéraire et de notices sur les principaux écrivains. Paris, Garnier frères. IV, 643 p. 12.

CODEX APOCRYPHUS. Supplementum codicis apocryphi. I. Leipzig, Mendelssohn. gr. 8. 5 M.

Acta Thomae graecae partim cum novis codicibus contulit, partim primus ed., latine rec., praefatus est, indices adjecit *M. Bonnet*. XXVII, 220 S.

ÉPISTOLOGRAPHES.

Mareks, J. F., Symbola critica ad epistolographos graecos. Bonn, Behrendt. 54 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

FULTON, J., Index canonum. The greek text. An english translation, with prefatory notice by Ph. Schaff. Gardner and Darton. 8. 10 sh. 6 d.

GEBHARDT, O. v. u. Ad. HARNACK, Texte u. Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur. 1. Bd. 3. Hft. Leipzig, Hinrich's Verl. 6 M. (1-3. : 15 M.)

1. Die Altercatio Simonis Judaei et Theophili Christiani, nebst Untersuchungen üb. die antijüd. Polemik in der alten Kirche. Von *Ad. Harnack*. III, 136 S. — 2. Die Acta Archelai u. das Diatessaron Tatians. Von *Ad. Harnack* S. 137-153. — 3. Zur handschriftlichen Ueberlieferung der griechischen Apologeten. 1. Der Arethoscodex Parisinus Gr. 451. Von *O. v. Gebhardt*. S. 154-196.

GÉOPONIQUES.

Gemoll, W., Untersuchungen über die Quellen, den Verfasser und die Abfassungszeit der Geoponica. Berlin, Calvary & Co. VIII, 280 S. gr. 8. 8 M.

MUSICOGRAPHES. Collection des auteurs grecs relatifs à la musique, traduits en français par Ch.-Em. Ruelle. III. L'Introduction harmonique de Cléonide et la Division du canon d'Euclide le Géomètre. — Traduction des Canons harmoniques de Florence. Paris, F. Didot, in-8. 2 fr. 50 c.

PARÉMIOGRAPHES.

Crusius, O., Analecta critica ad paroemiographos graecos. Accedunt excerpta ex Demone περὶ παροιμιῶν grammatici incerti fragmentum paroemiographicum. Leipzig, Teubner. 176 S. gr. 8. (Auch Habilitationsschrift 44 S.) 4 M.

ORATEURS.

Kuhnlein, R., De vi et usu precandi et iurandi formularum apud X oratores Atticos. Neustadt a. H. 1882. 77 S. gr. 8 (Progr.)

PERIPLUS der, Des Erythræischen Meeres von einem Unbekannten. Griechisch u. deutsch m. krit. u. erklær. Anmerkungen, nebst vollstænd. Wœrterverzeichnisse *v. B. Fabricius*. Leipzig, Veit & Co. III, 188 S. gr. 8. 6 M.

POÈTES GRECS (en général). Eclogae poetarum graecorum, scholarum in usum composuit *H. Stadtmüller*. Leipzig, Teubner. XXIV, 434 S. 8. 2 M. 70 Pf.

Brambs, J. G., De auctoritate tragoediae christianae, quae inscribi solet ΧΡΙΣΤΟΣ ΠΑΣΧΩΝ, Gregorio Nazianzeno falso attributae. Eichstadii. 72 S. 8. (Münch. Diss.)

POÈTES TRAGIQUES.

Methner, R., De tragicorum Graecorum minorum et anonymorum fragmentis observationes criticae. Bromberg, 1882. 20 S. 1883, pars extrema. 12 S. 4. (Progr.)

Schroeder, De iteratis apud tragicos Graecos. Argentorati, 1882. 90 S. gr. 8. (Diss.)

Weidner, A., Kritische Beitræge zur Erklærung der griechischen Tragiker. Darmstadt. 4. (Progr.)

PROSAIKER, griechische, in neuen Uebersetzungen. Hrsg. von *C. N. v. Osiander* und *G. Schwab*. 109. Bdchn. Stuttgart, Metzler's Verl. 16. à 60 Pf.

Plutarch's Werke. 8. Bdchn. Vergleichende Lebensbeschreibungen, übers. v. G. Klaiber. 8. Bdchn. 2. Aufl. S. 871-969.

PSEUDO-DOSITHÉE.

Krumbacher, C., De codicibus quibus Interpretamenta Pseudodositheana nobis tradita sunt. Monachii. 68 S. 8. (Diss.)

DE REPUBLICA ATHENIENSIUM.

Lange, L., De pristina libelli de republica Atheniensium forma restituenda commentatio. Pars prior. Lipsiae. 32 S. 4. (Script publ.)

TESTAMENT (ancien et nouveau). Testamentum novum, graece. Theilii editionem recognovit perpetuaque collatione textus et Tregellesiani et Tischendorfiani ante et post inventum Sinaiticum editi locupletavit *O. de Gebhardt*. Ed. Ster. XIII. Leipzig, Tauchnitz. XXVI, 646 S. 16. 2 M. 25 Pf.

Alford, H., Greek testament. With a critically revised text, a digest of various readings, marginal references to verbal and idiomatic usage, prolegomena, and a critical and exegetical commentary. Vol. 1 : The four gospels. New ed. Rivingtons. 1087 p. 8. 28 sh.

Ewald, F., De vocis *συνειδήσεως* apud scriptores Novi Testamenti vi ac potestate. Commentatio et biblico-philologica et biblico-theologica. Leipzig, Hinrichs' Verl. 91 S. gr. 8. 3 M.

Schulin, F., Das griechische Testament verglichen m. dem römischen. Programm zur Rectoratsfeier der Universitæt Basel. Basel, 1832. Detloff. 60 S. gr. 4. 2 M.

IX. LANGUE ET LITTÉRATURE NÉO-HELLÉNIQUES.

DROSINIS G. et **KASDONIS G.** *Νεοελληνικὰ αναγνώσματα, μετὰ σημειώσεων καὶ εἰκόνων πρὸς χρῆσιν τῶν μαθητῶν τῶν Ἑλληνικῶν σχολείων*. Athènes, 1884, 3 vol.

GELDART, E. M., Simplified grammar of modern Greek. London, Trübner & Co. 66 p. 8. 2 sh. 6 d.

— A guide to modern Greek. London, Trübner & Co. 286 p. 8. (Key, 28 p. 2 sh. 6 d.) 7 sh. 6 d.

JANNARAKIS, A., Deutsch-neugriechisches Handwœrterbuch. Unter besond. Berücksicht. der neugriech. Volkssprache bearb. 2 Abthlgn. Hannover, Hahn. VIII, 1372 S. 8. 8 M.

LAMBER, J., Poeti greci contemporanei : studio. Prima versione autorizzata da A. Boccardi, con prefaz. e note del traduttore. Napoli, Morano. 202 p. 8.

LUBER, A., Die Vœgel in den historischen Volksliedern der Neugriechen. Salzburg, 1882. 21 S. 8. (Progr.)

POESTION, J. C., Graeske Digterinder. Et Bidrag til Kvindeliteraturens Historie. Autoriseret Oversaettelse ved J. Gotzsche og P. E. Benzon. Hauberg. 270 S. 82 Kr. 50 ore, indb. 3 Kr. 75 ore.

POLITIS, N. G., *Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων*, 2e partie. Athènes, 1884.

— *Αἱ ἀσθένειαι κατὰ τοὺς μύθους τοῦ Ἑλληνικοῦ λαοῦ*. Athènes, 1883, in-8.

ΨΕΥΔΑΤΤΙΚΙΣΜΟΥ *ἔλεγχος, ἤτοι* Κ. Ε. Κόντου *Γλωσσικῶν παρατηρήσεων αναφερομένων εἰς τὴν νέαν Ἑλληνικὴν γλῶσσαν ἀνασκευή, ὑπὸ* *** (Reproduction du feuilleton de « *Νέα ἡμέρα* »). Trieste, 1884, in-8.

PSICHARI, Jean, Essai de phonétique néo-grecque. Futur composé du grec moderne. (Extr. des *Mém. de la Soc. de linguistique.*) Paris, impr. nat., 1884, in-8° de 47 pages.

SHAKESPEARE. *Σαικσπείρου δράματα μεταφρασθέντα ἐκ τοῦ ἀγγλι-*